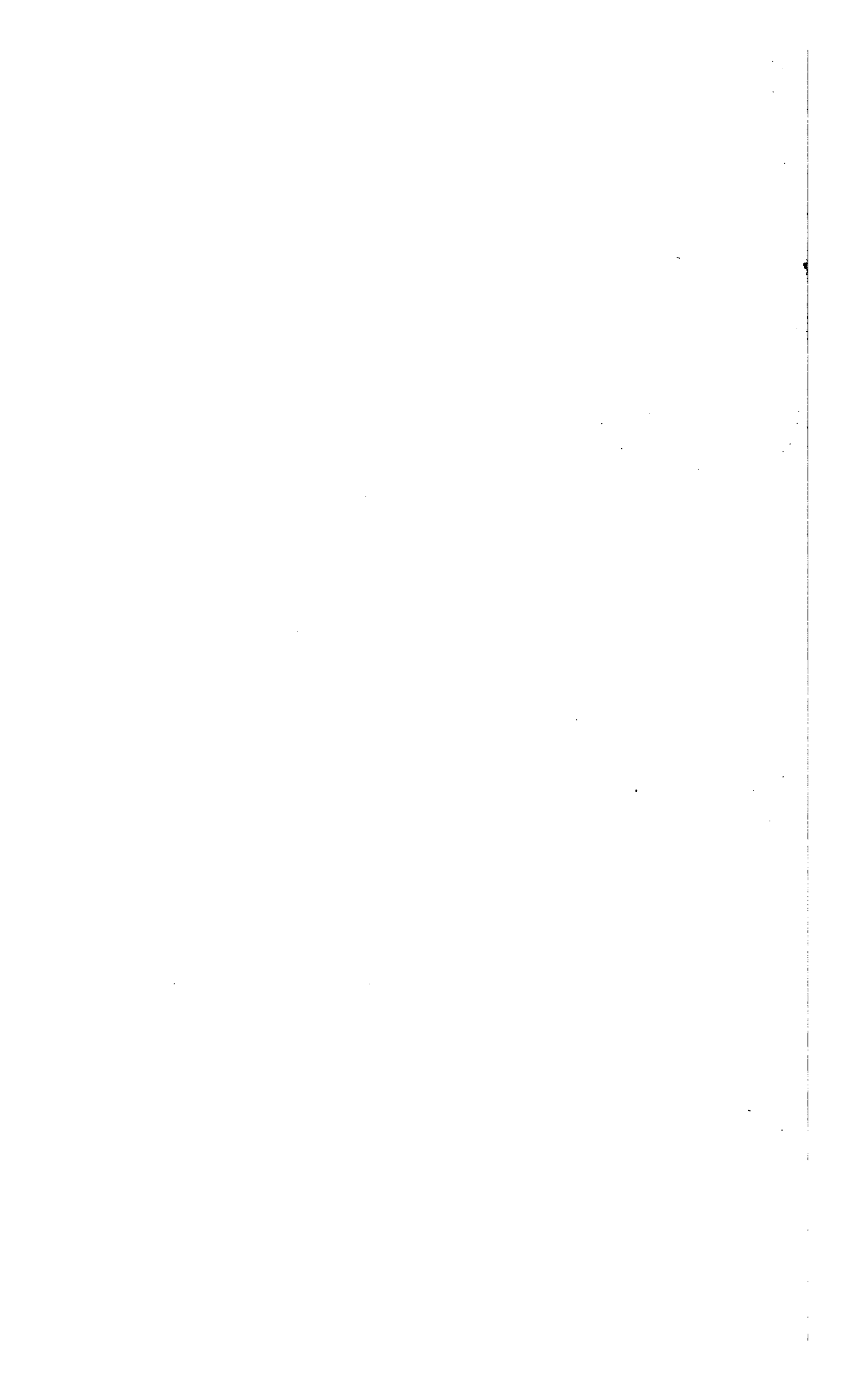






HISTOIRE

DE FRANCE

HISTOIRE
DE FRANCE

PAR

M. LAURENTIE

TROISIÈME ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE

TOME I

PARIS
ED. LAGNY, ÉDITEUR
17, RUE CASSETTE, 17

1867

AVIS

SUR LA PRÉSENTE HISTOIRE.

PREMIÈRE ÉDITION.

Je ne me suis point proposé de jeter au frontispice de ce livre une théorie de l'histoire. Ma théorie est tout entière dans mes récits.

J'ai seulement quelques mots à dire sur la pensée qui a inspiré mon travail.

L'histoire de France, la plus importante à connaître entre toutes les histoires modernes, est la moins connue, et surtout la moins appréciée.

Des hommes d'un profond savoir lui ont ôté de son intérêt. Des hommes d'une philosophie frivole lui ont ôté de sa vérité. D'un côté l'ennui, de l'autre l'erreur ! Voilà ce qu'on a fait des souvenirs de la patrie.

Et pourtant l'histoire de France est animée ; elle est variée, elle est grande et pleine de gloire. Chaque page a ses drames, chaque révolution est une épopée. Les histoires anciennes n'approchent point de cette fécondité.

D'où vient l'ennui ? c'est apparemment de ce que l'histoire est racontée, je ne dis pas sans esprit ou sans génie, mais avec un génie ou avec un esprit qui n'est pas celui des vieux temps, et qui par conséquent leur ôte ce qu'ils ont de vivant et de dramatique.

D'où vient l'erreur ? c'est apparemment de ce que l'histoire s'isolant des mœurs, des pensées, des habi-

tudes de chaque époque, n'est plus qu'une théorie sans réalité, un système sans application, une philosophie même sans vraisemblance.

Sous ce double point de vue, rien n'a manqué aux mutilations de notre magnifique histoire nationale. Et aussi lisez-la dans les livres modernes, après l'avoir étudiée dans ses monuments, vous la trouvez méconnaissable. Les profanateurs ne lui ont épargné aucune dégradation, aucune souillure.

Grâce au ciel ! un mouvement de réaction se fait de nos jours contre cet horrible système de sacrilége historique. Une sorte de piété s'est éveillée au fond des esprits pour les vieux âges. Je ne dis pas que l'histoire est déjà pleinement assurée d'échapper à cette théorie de dénigrement philosophique, ou à cette méthode d'érudition pédante, qui désenchante les siècles antiques, et les dépouille de leur poésie, c'est-à-dire de leur vérité même. Mais du moins le moment est propice pour faire apparaître les monuments historiques dans leur simplicité primitive et pour laisser à la poussière des temps ce qu'elle a de vénérable.

J'ai voulu restituer à l'histoire son caractère. Le passé ne saurait être instructif, s'il n'a point sa naïveté.

C'est pourquoi j'ai interrogé les vieilles mœurs, les vieilles idées, les vieilles lois, la vieille foi, le vieux langage, tout ce qui exprime la vie morale et politique d'un peuple, avec ses besoins, avec ses penchants, avec ses préjugés.

Et si je ne me fais illusion à moi-même, l'histoire de France, ainsi vue dans les monuments de chaque siècle, devient tout aussitôt d'un intérêt qui vous domine. Souvent vous marchez dans la nuit ; les temps sont obscurs, les événements confus, les personnages peu saillants. Mais bientôt la lumière jaillit. Vous voyez de grandes

figures sortir des ténèbres. Les institutions se découvrent. Les événements se simplifient. Et les temps les plus décriés eux-mêmes ne manquent plus d'un certain charme, parce qu'au lieu d'être jugés avec la pensée d'un temps postérieur, ils sont connus avec leur propre pensée. C'est là toute la vérité de l'histoire.

Or voici un singulier contraste. Décidé à vaincre ces impressions d'ennui qui semblent fatalement attachées à l'étude de l'histoire de France, je suis soudainement arrivé à des impressions toutes contraires. Les vieux temps, étudiés dans leur naïveté, se sont montrés avec un caractère de séduction, dont je n'ai plus eu qu'à me défier. Là où j'attendais le dégoût, l'admiration m'a surpris. Je cherchais l'intérêt, j'ai trouvé l'enthousiasme.

Il s'ensuit qu'une crainte entre présentement dans mon esprit, c'est d'être inhabile à communiquer ces impressions qui ont saisi ma pensée ; si l'histoire de France reste sans charme dans mon travail, il est trop manifeste que ce sera ma faute, et non point celle des vieux temps.

Toutefois je veux être accusé ; je ne veux pas accuser mon sujet.

Je veux que mon sujet reste grand et dramatique, dans la pensée des hommes, même quand je n'aurais pas su l'animer par mes récits. Ce sont les écrivains qui sont coupables, ce n'est pas l'histoire. Et si cette conviction reste profonde, il viendra quelque jour un génie heureux pour la réaliser par un chef-d'œuvre.

Pour moi, j'aurai tout ce qu'il me faut de gloire, si j'ai fait une œuvre patriotique. Ma pensée est chrétienne et nationale, monarchique et populaire. C'est la pensée qu'il m'a semblé voir jaillir vivante et féconde de toute la suite de nos révolutions.

L'histoire vue sous cet aspect de vérité peut avoir une puissante action sur les idées contemporaines, et même

sur la marche de l'avenir. Je souhaite que mon travail accoutume les hommes de cette époque à se rattacher à tout ce qui a fait la grandeur et la liberté de ma patrie.

Je n'ai point fait un ouvrage exclusif d'érudition ou de chronologie, ou de philosophie, ou de législation, ou de politique. J'ai cherché à tout embrasser, les vues morales et les vues techniques, les recherches de la science et les impressions de la poésie.

Mon ouvrage est rapide. Je n'ai point perdu de temps aux batailles et aux siéges, selon l'ancien système descriptif, à moins que quelque glorieux épisode n'ait arrêté ma plume, comme la bataille de Poitiers, ou celle de Bouvines, ou le siége de Paris. Mais j'ai été curieux à retrouver la trace des vieilles mœurs, des habitudes générales, des croyances publiques. J'ai interrogé les chroniques, et, au lieu de les citer, je les ai souvent copiées. Cela même concourt à raviver la physionomie des siècles.

Il y a des doctes qui se plaindront de ne pas voir constamment des indications d'autorités au bas de chaque page de texte. Je les préviens que je me suis dispensé de citations, lorsque je n'ai eu qu'à raconter des faits qui sont comme le domaine et le fonds de l'histoire : il m'a paru que les témoignages devaient être réservés pour servir de confirmation à des jugements nouveaux, ou à des révélations précédemment inaperçues.

L'érudition est désormais trop facile. Les travaux des savants français, depuis les Bénédictins jusqu'à Mademoiselle de Lezardière, depuis Baluze, Duchesne ou Pasquier, jusqu'au comte du Buat, ou à M. Guizot et M. Petitot, l'ont mise sous la main de chacun. Ce qui reste difficile, c'est le choix de l'érudition, ce choix qui tient à un certain sens historique mêlé de probité et de patience, et sans lequel il n'y a pas d'autorité.

On va trouver dans mes récits les vieux noms de notre histoire, tels que nous sommes accoutumés à les prononcer dans notre langue toute simple et toute vulgaire. Je n'ai pu dresser ma plume à dire Hlud-Wig pour Clovis, ni Karl-le-Grand, pour Charlemagne. Personne n'a fait un grief à la langue romaine d'avoir latinisé les noms barbares, d'avoir appelé du nom personnel de *Brennus*, le Brenn des Gaulois, et de n'avoir pas conservé à ce magnifique nom de Vercingétorix la terrible étymologie de Fercin-Goturus. J'ai respecté les habitudes que s'est faites le patriotisme en France. Je prie qu'on me pardonne ce préjugé.

J'aurais à dire un mot sur les Francs et sur les Gaulois, ce double objet de querelle pour la philosophie contemporaine. Les récits exposeront nettement toute ma pensée.

J'observe seulement qu'on me trouvera bien gaulois, c'est-à-dire, bien national. Le siècle a beaucoup à apprendre sous ce simple point de vue, et ce ne sera pas la moindre bizarrerie de nos temps de mobilité politique, de voir qu'après avoir protesté contre la perpétuité de la conquête, on la fait revivre autant qu'il est possible par la désignation des commandements nouveaux.

Tant que le titre de *roi des Francs* resta consacré, il y eut un peuple maître, et un peuple soumis. Le titre de *roi de France* annonça la fusion complète de l'un et de l'autre. Voilà une observation bien simple ; c'est pour cela sans doute qu'elle a échappé à quelques philosophes, même aux plus subtils.

Cette fusion des deux peuples est le grand événement de notre histoire ; c'est celui qui a été le moins aperçu. On le verra naturellement expliqué par l'action du catholicisme, ce puissant instrument de la liberté.

Je me borne à ces remarques, et n'ai plus qu'à aban-

donner mon travail au jugement des hommes. Je leur demande de la bienveillance, à cause de mes longues veilles. Une grande partie de ma peine, c'est d'avoir cherché la brièveté. J'ai voulu tout dire en restant dans les limites d'un livre, qui pût être accepté par les salons, sans être désavoué par les académies, qui pût servir de règle aux études du jeune homme, et n'être pas sans autorité auprès du savant, du jurisconsulte, ou du politique.

Cette conciliation était difficile. C'est pour cela que j'appelle l'indulgence.

J'ai divisé l'histoire de France en trois époques principales :

I. Les origines gauloises jusqu'à saint Louis ;

II. Saint Louis jusqu'à Henri IV ;

III. Henri IV jusqu'aux temps présents.

Ces trois époques renferment tout ce qu'il y a de grand dans l'Europe moderne. A vrai dire, c'est l'histoire du monde chrétien, sinon dans les vues de détail, du moins dans l'appréciation des forces morales qui depuis quinze siècles ont fait mouvoir l'humanité, et dont l'impulsion providentielle a été due habituellement au génie de la France. 1839—1845.

DEUXIÈME ÉDITION.

On vient de voir quelle pensée a inspiré la présente histoire.

L'accueil qu'elle a reçu semblerait me laisser croire que mon dessein a répondu aux instincts publics.

Je ne mentionnerai point tous les suffrages qui me sont venus. Il en est un surtout qui doit m'être sacré,

c'est l'approbation publique donnée à mon travail par Mgr Affre, le martyr de la charité pastorale.

Il en est un autre moins éclatant, mais qui a touché de même mon patriotisme et ma foi : c'est l'assentiment de tant de maîtres de la jeunesse, ces juges si purs du vrai et du bon.

Ce n'est pas sans émotion que j'ai vu mon histoire servir de lecture publique dans les grandes écoles catholiques ; nulle popularité n'égale ce témoignage, nulle pour moi ne vaut cette gloire.

Je bénirai Dieu si cette seconde édition justifie de tels témoignages. J'ai ajouté deux volumes à l'ouvrage, et je l'ai conduit jusqu'à la révolution de 1830.

Cette dernière partie n'aura pas été la moins difficile et la moins laborieuse. L'histoire ne doit jamais être de la passion ; mais il y a des temps où la liberté est suspecte, et où les souvenirs trop récents font que la sévérité ressemble à de la colère, et la louange à de la partialité.

Aussi je n'ai pas franchi cette époque de 1830, pleine de divisions dont la trace subsiste encore, et difficile à juger pour ceux qui en ont traversé les luttes. Puissent les âges qui nous suivent être plus heureux que le nôtre ! Puissent d'autres historiens faire du récit de nos discordes et de nos malheurs une leçon mieux écoutée que ne le serait notre plainte et notre douleur !

Paris, juin 1857.

HISTOIRE

DE FRANCE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

CHAPITRE PREMIER.

ORIGINES GAULOISES.—Antiquités.—Migrations gauloises.—Guerres en Italie.— Annibal.— Distinction des Gaules.— Mœurs druidiques.— Colonies grecques dans les Gaules.—Massilie.— La Mythologie grecque en contact avec la religion druidique. — Révolutions intérieures.— Apparition des armées romaines. —Tribus barbares du Nord.— Guerres.—La Gaule s'ouvre à l'oppression par ses dissensions civiles.—Le nom de César paraît.—Commencement d'invasion.— Anarchie gauloise.— Plan de Conquête.— Toute la Gaule se lève en armes.—Récits de batailles.—Vercingétorix.—Patriotisme Gaulois.—Ligue générale.—Siége d'Alésia (Alise).—Dernières luttes.—Défaite des Gaulois.—Grand nom de Vercingétorix.—Atrocités de la victoire.— Conquête de César.— Souvenirs Gaulois.

LES GAULES.

Je fais partir l'histoire de France du sein des Gaules, et ne la vais point chercher exclusivement dans les forêts de la Germanie. La suite des récits expliquera ma pensée. Ce n'est point un système, c'est un ordre naturel. Pourquoi ne pas voir les ancêtres là où ils sont? La Gaule a été vaincue, mais elle a vaincu ses maîtres, sinon par les armes, du moins par les mœurs. C'est la Gaule qui est restée implantée en elle-même. On lui a changé le nom, mais elle a changé les habitudes et les croyances de ses dominateurs; elle n'a

subi les lois étrangères qu'en les modifiant, et enfin ce sont les dominateurs mêmes qui ont disparu.

Ce n'était point assez de faire dériver notre histoire de la Germanie ; il s'est trouvé des annalistes qui allaient la chercher dans les antiquités les plus cachées de l'Asie. L'art des généalogies se plaît aux fables et aux mystères ; il nous a donné pour ancêtres tantôt Apollon et Neptune, fondateur de Troie ; tantôt Pluton, dieu des enfers, ou bien Hercule qui vint dans les Gaules suivi des *Parrhasiens*, peuple d'Arcadie, et de là le nom de Parisiens. « Hercule, dit Diodore de Sicile, parcourant toute cette contrée, abolit des coutumes sauvages, entre autres celle de tuer les étrangers [1].» C'est Hercule, selon le même historien, qui fonda la ville d'Alésia, destinée à une grande célébrité; le nom d'Alésia était tiré des longues courses d'Hercule[2]: elle fut longtemps imprenable ; c'était le dieu qui la protégeait. La fille d'un roi de la contrée, dit encore Diodore, célèbre par sa beauté, et qui avait refusé plusieurs prétendants, se livra à Hercule, et en eut un fils nommé Galatès, qui surpassa tous les Celtes par sa force et par son courage ; il devint le plus puissant des princes, et donna à ses sujets le nom de Galates, « duquel tout le pays reçut le nom de Galatie[3]. » Un savant est allé à des origines d'une autre sorte : il nous faisait descendre de Gomer, fils aîné de Japhet[4], et tout cela sans doute, c'était un excès d'honneur [5].

Ecoutons comme quelques-uns de ces souvenirs étaient gardés dans les Chroniques du Moyen-Age.

Après la ruine de Troie, disent-elles, un grand nombre de fugitifs étaient allés chercher un asile sur les bords du Tanaïs, non loin des Palus-Méotides. Environ 300 ans après, vingt-trois mille de ces fils de Troie partirent de ces lieux qui leur avaient été un asile, pour aller, sous la conduite d'Ibor, chercher dans tout l'univers un pays qui leur

[1] Liv. VI et V.
[2] Αλη, course vagabonde. (Nous retrouverons le nom de cette cité.)
[3] Liv. V.
[4] Le P. Pezron, *Antiquité de la nation et de la langue des Celtes*, 1703.
[5] Voyez Dubreuil, *Antiquités de Paris*.

fût agréable. Ils traversèrent la Germanie et vinrent s'établir à Lutèce, 895 ans avant l'Incarnation de Notre-Seigneur, et prenant le nom de Pâris Alexandre, fils de Priam, ils s'appelèrent Parisiens et conservèrent longtemps un genre de vie fort simple dans leur nouvelle patrie. D'autres traditions voulaient que ce nom de Parisiens vînt du grec παρρησια, liberté, franchise, audace de parole. Et, sans doute, ces souvenirs d'antiquité avaient quelque racine profonde dans la nation. Car au XIIIe siècle, un historien les recueille comme s'ils étaient encore tout vivants, et il les extrait, dit-il, de Grégoire de Tours et des chroniques d'Eusèbe et d'Idace, comme autant de monuments qu'il est utile de garder pour les âges à venir [1].

Nous retrouverons tout à l'heure cette érudition. Mais nous n'aurons garde de nous jeter dans les hasards des théories, et de céder au penchant des fables.

Entre ces souvenirs obscurs, ce qu'il faut admettre, c'est que la Gaule dut ses premiers habitants à des migrations de l'Orient, qui y seraient parvenues par le Nord ou par le Midi, ou par les deux points tout à la fois.

La Gaule, très-anciennement habitée, civilisée même, n'a manqué que d'une histoire [2]. Les Romains, ses premiers maîtres, ne lui ont laissé que leurs récits de vainqueurs pour toute gloire.

Les populations gauloises ne furent pas marquées dès le commencement d'une empreinte d'unité nationale. « La Gaule, dit Diodore, est habitée par beaucoup de tribus plus ou moins populeuses; les plus fortes sont d'environ deux cent mille hommes, et la plus faible de cinquante mille [3]. » César, dans l'infinie variété de leurs habitudes, reconnut trois races principales : les Belges, les Celtes et les Aquitains. Cette distinction semble survivre encore. Les Belges, race Cimbrique venue par le Nord; les Celtes, race

[1] Rigord, *Vie de Philippe-Auguste*, et, après lui, Guillaume le Breton.

[2] L'histoire de la Gaule a été écrite soigneusement de nos jours, par M. Amédée Thierry. Précédemment, elle l'avait été par un écrivain moins connu, par M. Serpette de Marincourt. 3 vol. in-8, 1822.

[3] Diod. de Sicile, liv. V.

primitive ou indigène, dont le nom est générique et appliqué le plus souvent à toute la Gaule; les Aquitains, race méridionale, descendue apparemment des Pyrénées, et dont l'origine est commune aux anciens Ibères.

Un savant modeste a rassemblé de nos jours toutes les recherches faites depuis les temps les plus reculés sur la désignation générique de *Gaulois*, appliquée à ces races diverses, et sur l'origine et la signification même de ce nom [1] : curiosités amusantes pour l'érudition, peu instructives pour l'histoire.

Tout montre d'ailleurs de l'incertitude dans ces souvenirs; la chimère s'y mêle à la vérité. Un témoignage est uniforme, c'est celui qui atteste la vaillance des Gaulois [2].

Un signe aussi leur était commun, « c'est, dit Diodore, qu'ils sont grands de taille; ils ont la chair molle et la peau blanche; leurs cheveux sont naturellement blonds, et ils cherchent par des moyens artificiels à réchauffer cette couleur [3] ».

On s'est plu à voir je ne sais quoi de sombre dans les mœurs gauloises; le mystère des bois et l'âpreté du climat ont servi à accréditer ces imaginations de poésie.

« Comme la Gaule, dit le même Diodore, est en grande partie située sous la grande Ourse, l'hiver y est long et extrêmement froid [4] ». Et l'historien ajoute que les fleuves congelés y deviennent des ponts naturels...... des armées nombreuses, avec chars et bagages, y passent sur la glace en toute sécurité. »

Il dit encore que le vent y emporte des pierres grosses comme le poing, et y soulève une épaisse poussière de gravier. Mais tout n'est pas aussi chimérique.

[1] M. Rey, *Histoire du Drapeau*, Ier vol., ch. 2, 3, 4.

[2] « Nous avons beau nous aimer, dit Cicéron, nous ne ferons pas que nous surpassions les Espagnols en nombre, les Gaulois en vaillance, etc. » *Or. de Harusp. responsis.*

[3] Diodore décrit une *liqueur de chaux* avec laquelle ils lavaient leurs cheveux. C'est un détail curieux. Liv. V.

[4] Ibid.

Les Gaulois ont une passion extrême pour le vin. « Les marchands italiens, dit toujours Diodore, leur en apportent soit dans des bateaux sur les rivières navigables, soit sur des chariots qu'ils conduisent à travers le pays plat ; en échange d'un tonneau de vin, ils reçoivent un jeune esclave, troquant ainsi leur boisson contre un échanson ». D'autres observations méritent d'être notées.

« Il n'y a absolument aucune mine d'argent dans la Gaule, mais il y a beaucoup d'or natif, que les indigènes recueillent sans peine. Comme les fleuves, dans leurs cours tortueux, se brisent contre la racine des montagnes, les eaux en détachent et charrient avec elles des fragments de roche remplis de sable d'or. Ceux qui se livrent à ces travaux brisent les roches, enlèvent ensuite la partie terreuse par des lavages, et font fondre le résidu dans des fourneaux. Ils recueillent de cette sorte une masse d'or qui sert à la parure des femmes aussi bien qu'à celle des hommes ; car ils en font des anneaux qu'ils portent aux poignets et aux bras ; ils en fabriquent aussi des colliers massifs, des bagues et même des cuirasses. Les habitants de la Celtique supérieure offrent une autre singularité au sujet des temples. Dans les temples et les enceintes sacrées de ce pays se trouve entassé beaucoup d'or offert aux dieux ; et quoique tous les Celtes aiment l'argent, pas un d'eux n'ose y toucher, tant la crainte des dieux les retient [1] ». Je pourrais ajouter à ces témoignages ceux de Strabon ou de Pausanias. Tous attestent une nation forte, nombreuse, mais non gouvernée.

Mon plan ne saurait être d'éclairer des questions d'antiquité voilées de ténèbres. Mais il n'est pas sans intérêt de redire ce qu'il y eut de grand, d'aventureux ou d'héroïque dans l'existence de ces vieux peuples, que souvent on vit sortir de leur solitude ignorée, pour s'en aller au loin faire des conquêtes, ou bien pour se jeter au-devant de la domination romaine qui menaçait l'univers.

L'histoire mentionne principalement l'excursion lointaine de deux frères jumeaux, Bellovèse et Sigovèse, qui

[1] Liv. v.

partirent du centre de la Gaule où les pressait apparemment l'excès de population, et qui, traînant à leur suite de vastes migrations, se jetèrent, ceux de Bellovèse vers l'Italie, ceux de Sigovèse vers le Nord de l'Europe, jusque dans la Silésie et la Bohême [1].

Ces sortes de migrations furent plus d'une fois renouvelées. Toute la navigation du Danube finit par être envahie par des races gauloises. Il y en eut qui semblèrent un moment troubler Alexandre dans ses conquêtes orientales, en allant toucher la Macédoine, lorsque lui-même était à Babylone. On conduisit au roi conquérant quelques chefs de ces tribus aventureuses; c'étaient des Tectosages partis du midi des Gaules. Le conquérant s'étonna de cette rencontre. Il demanda à ces hommes qui semblaient comme lui mesurer la terre, *ce qu'ils craignaient le plus: Que le Ciel ne tombe!* répondirent-ils [2]. Alexandre avait attendu une autre réponse. Celle-ci l'étonna. Il leur fit des présents.

Plus tard les Gaulois se jetèrent sur la Grèce. Ils gagnèrent des batailles. Mais leur entreprise sur le temple de Delphes leur devint fatale. Apollon était le dieu des Grecs; son temple, objet sacré de leur vénération, était renommé par ses oracles et par ses richesses. Les Gaulois voulurent en faire leur proie. Quatre mille Delphiens le défendirent avec courage; les prêtres les excitaient en leur parlant du dieu, qu'ils avaient vu descendre du sommet du temple, son arc à la main; deux vierges armées le suivaient; elles étaient accourues des temples voisins de Diane et de Minerve; et à ces prodiges tout le peuple s'était mis en armes. En même temps les tonnerres, les grêles, tous les fléaux tombèrent sur l'armée des assiégeants Leur chef se frappa d'un poignard; ce fut une vaste extermination. Les peuples y virent longtemps l'expiation d'un sacrilége [3].

[1] Tit. Liv., lib. v.
Voir une note curieuse de Gronovius, apud Tacit. *de Moribus Germ.* Amstelodami, 1685.
[2] Arrian., *in Alex.*, lib. I.
[3] Justin., liv. XXIV.

D'autres tribus furent plus heureuses. On en vit s'établir sur les frontières du Pont, et fonder un état que les Grecs nommèrent *Galatie*.

Quant à celles qui avaient choisi l'Italie, elles s'y tinrent longtemps paisibles en face de cette république qui, par degrés, étendait son naissant empire. Le contact des deux peuples arriva dans le quatrième siècle de la fondation de Rome [362]. Les Gaulois avaient demandé quelques terres à ceux de Clusium : on les refusa. Aussitôt ils marchèrent en armes. Les Romains voulurent secourir les Clusiens. Les Gaulois se retournèrent vers Rome. Le choc des deux armées se fit sur l'Allia. Les Romains furent battus. Rome fut prise. Alors parut Camille qui arrêta la fortune. Les Gaulois sortirent par un traité dont le génie romain nous a dissimulé l'ignominie dans ses histoires[1]. Ce que voulaient les Gaulois, c'était la liberté de leurs demeures. Leur prévoyance politique n'allait pas au delà de cette ambition.

Les Gaulois occupèrent la plus grande partie de l'Italie; les Romains appelaient cette portion de territoire la Gaule Cisalpine; la Gaule Transpadane était la partie du pays occupé au delà du Pô[2].

Mais les Romains grandissaient par leur génie de domination lente et tenace, attaquant par la ruse ce qu'ils ne ne pouvaient dompter par la force. Le nom Gaulois restait pour eux un nom de terreur. Ils mirent soixante ans à éloigner le plus possible cet objet d'effroi. La victoire ne leur manqua pas toujours; et, à défaut de victoire, le crime et la perfidie[3].

Bientôt Annibal se montre, et à sa suite les Gaulois. Les Gaulois furent pour beaucoup dans les premiers succès de ses batailles. On sait la vicissitude de ses armes : Rome devait l'emporter. L'Italie finit par lui être soumise, et le

[1] « Ce n'est point avec les armes que les Romains tirèrent leur ville des mains des Gaulois, mais avec de l'or. » Discours de Mithridate à son armée. — Justin., liv. XXXVIII.

[2] *De Galliæ Divis*. Aldi Manutii *Comment. ad Cæs*. Elzev., 1667.

[3] Tite-Live, *passim*.

pays que les Gaulois avaient longtemps tenu en leur pouvoir garda le nom de Gaule Romaine : *Gallia Togata*. Mais ce nom de Gaule ne restait pas moins un objet d'épouvante, et déjà le génie romain songeait à venger une longue terreur par des expiations éclatantes et décisives.

Pendant ce temps, les Gaules se peuplaient et suivaient leur cours de civilisation demi-sauvage, sous la conduite d'un sacerdoce dont la doctrine était mêlée de barbarie et d'humanité, d'atrocité et de sagesse.

L'histoire du *druidisme* ne saurait être faite d'une manière rigoureuse et précise. Elle manque à l'histoire des cultes et des opinions du monde, qui ont tour à tour disparu sous la lumière pénétrante du Christianisme [1].

Le *druidisme* paraît avoir été une religion symbolique, mais sous des formes grossières et seulement faites pour parler à des imaginations incultes. On a dit et redit cent fois l'histoire du *gui* sacré. Quel était cet emblème? nous l'ignorons. Il est assez manifeste que le mot *druide* dérive du mot celte *deru* (en grec δρῦς), qui signifiait *chêne*. Le chêne et le gui sacré étaient le fond de cette mythologie des forêts. Les druides y ajoutaient l'affreux mystère des sacrifices humains. Teutatès était leur dieu; ils l'apaisaient par des raffinements d'atrocité [2].

[1] César a recueilli des particularités curieuses. Liv. VI.

Le précis de M. Serpette de Marincourt, sur la Religion des Gaulois, mérite d'être lu. — *Hist. de la Gaule*, tom. III.

[2] Voici quelques indications rapides, qu'il serait intéressant de rattacher au système général des croyances humaines.

J'ai dit que *druide* vient de *déru*. On fait aussi dériver ce nom de *derouydd*, mot gallois, composé de deux mots celtiques *de* ou *di* (Dieu) et *rouydd* (s'entretenant).

Les dieux principaux de la religion druidique étaient, avec Teutatès, Esus, Taranis, Tuiston. *Teut, Theut*, dans la langue celtique, signifie *Dieu;* de là Teutatès, *Taut* des Egyptiens. Esus ou Kesus dérive de Jéhu ou Jehova. — Taranis, Dieu du tonnerre, du celtique *taran*, tonnerre. Dis, Dit, Tuiston, mots analogues aux noms de la Mythologie grecque. — Dieu de la nuit ou des enfers.

César, liv. VI. Pline, XVI, c. 44. Un auteur moderne, M. Baillot Saint-Martin., Hist. Chron., ne croit pas au polythéisme des Gaulois. César mentionne leur croyance à l'immortalité de l'âme. — Sur les druides, voyez Tacite, Ann. IX. 14. — Hist. IV. 54.

Le druidisme ne paraît pas être né sur le sol gaulois; César dit qu'il lui venait des régions de la Grande-Bretagne. Toujours est-il qu'il s'acclimata surtout sur les rivages de notre Océan. De tous les points de la Gaule on allait consulter les druides bretons. Le Morbihan surtout a gardé des monuments de leur culte, peut-être de leurs sacrifices; ce sont d'énormes pierres verticales qui sont plantées dans le sol; elles servaient, dit-on, de temple et de sanctuaire; le voyageur qui passe ne les aperçoit pas sans terreur [1].

Les druides, par la puissance de leur sacerdoce, eurent l'action principale dans le gouvernement de la nation. Les sciences humaines leur étaient confiées comme un mystère; ils ne les communiquaient qu'avec discrétion. Ils pratiquaient la médecine; ils étudiaient la nature, mais comme des secrets de plus de domination.

« Dans la Gaule sont des druides, disait Cicéron au temps de César, et j'en ai connu un, Divitiac l'Eduen, lequel se vantait de connaître les lois de la nature, science que les Grecs désignent sous le nom de physiologie, et d'annoncer les choses futures, soit par des présages, soit par des conjectures [2]. »

Ils avaient aussi le dépôt de quelques vérités qui sont le fondement de la morale. Ils apprenaient à la jeunesse à craindre les dieux, et propageaient le dogme de l'immortalité de l'âme. Ainsi ils joignaient le bienfait à la terreur, et tout les rendait maîtres, le culte et la science.

Les druides nourrissaient, dans la nation, l'orgueil politique, autre manière d'exercer l'empire. « Ils chantaient, dit Tacite, c'est-à-dire dans notre langue vulgaire, ils *annonçaient*, par une superstition chimérique, que la domination des choses humaines était promise aux peuples Transalpins [3]. » Et tout peut-être n'était pas vain dans ce vieux présage.

[1] On trouve des pierres de ce genre, mais isolées, en plusieurs pays de France, notamment dans les pays voisins des Pyrénées.

[2] Cic., *de Divinat.*, lib. I.

[3] Possessionem rerum humanarum Transalpanis gentibus portendi, superstitione vanâ, Druidæ canebant. Tac., *Hist.*, IV. 59.

Ils étaient exemptés des charges publiques, et cette faveur augmentait le nombre de leurs initiés. Ceux-ci passaient un très-grand nombre d'années à apprendre et à méditer les vers où étaient consignés les mystères druidiques. Ces vers étaient confiés à la mémoire, mais n'étaient point écrits. C'était un moyen de rendre le druidisme plus formidable.

Toutefois, les peuples durent à la longue s'habituer à maudire cette religion de terreur, et des révolutions se firent contre la théocratie du gui sacré.

Les Gaulois, du fond de leurs forêts, avaient aperçu d'autres peuples et d'autres mœurs. Leurs excursions lointaines avaient pu aussi les accoutumer aux nouveautés. Mais ce qui changea peu à peu l'aspect des Gaules, ce fut l'établissement d'une cité grecque sur son propre sol.

En même temps que se faisait cette migration hardie de Sigovèse et de Bellovèse, une colonie de Phocéens venait toucher la Gaule et lui demander un abri. Elle avait laissé voguer sa petite flotte vers les beaux rivages de la Méditerranée, et elle avait salué cette terre que la langue romaine a depuis nommée du nom de Provence (Provincia), et qui était alors habitée par la tribu des Sygobriges. Les Phocéens avaient été reçus. Euxène, leur conducteur, avait même épousé Gyptis, la fille du chef gaulois, qu'on nommait Nann.

Ces étrangers étaient arrivés avec leur religion; une prêtresse, la seule femme qui fût parmi eux, portait la statue de Diane. Diane devint la divinité du lieu qui allait recevoir les fondements de la cité. Massilie fut fondée [600 ans avant Jésus-Christ] [1], et la Gaule vit bientôt apparaître une mythologie riante, qui fit contraste avec la rudesse sauvage du druidisme. L'incrédulité se fit jour, et la politique subit des altérations : c'est l'ordinaire, dans la décadence des croyances humaines, qu'elles soient vraies ou qu'elles soient fausses.

La révolution qui se fit dans les Gaules, par suite de

[1] Justin., lib. XLIII.

cette civilisation que lui apportait le contact des autres peuples, ne fut point d'abord funeste au pays. Elle ne fit qu'ébranler la puissance politique du druidisme ; mais au lieu des prêtres, les grands eurent le pouvoir. De son côté, le peuple se laissa aller à des goûts nouveaux, à l'industrie, au commerce, aux études même. L'exemple de Massilie se répandait comme une contagion. D'autres mœurs se formèrent; l'esprit de cité se fit jour. Et comme il manquait à tout ce mouvement social une force unique pour le régler, chaque canton eut son indépendance, chaque ville eut son propre empire. De là un germe fatal d'anarchie, ou une préparation malheureuse à la servitude.

Un siècle après, des révolutions nouvelles vinrent en effet. Le peuple, en quelques cités, se mit en révolte contre les grands, ou bien des cantons se firent la guerre entre eux. Massilie, qui avait fait la première révolution gauloise, devint en butte à des rivalités et à des attaques armées. Alors Rome parut avec sa terrible politique d'intervention qui, au lieu de la paix, annonçait l'empire. Une armée romaine soumit les voisins de Massilie ; mais Massilie perdit sa liberté. Le peuple Éduen avait voulu s'affranchir, et se voyait à son tour pressé par une ligue de petits rois. Le Sénat déclara les Éduens alliés du peuple Romain, parole de protection qui cachait la conquête. Ainsi les armées romaines venaient s'essayer à la domination dans ce pays divisé en états rivaux.

Ce n'est point le lieu de raconter ces premières expéditions. Disons seulement que la République ayant une fois touché les Gaules, ce fut une menace de servitude qui tôt ou tard devait envelopper le pays entier. Car la politique du Sénat allait lentement, mais sûrement à la domination du monde.

La partie des Gaules ainsi soumise, soit sous le titre d'alliance, soit sous le titre de protection, fut nommée *province romaine*. Dès ce moment Massilie commença à déchoir ; il ne lui resta que ses arts. Son commerce disparut. Une colonie latine vint s'établir à Narbonne. D'autres révolutions allaient bientôt suivre.

Du fond du nord de l'Europe commencèrent à sortir des tribus barbares que diverses causes poussaient au Midi. Cette fois, ce fut, dit-on, la Baltique qui, sortant de son lit, vint ravager les terres et pousser au loin les populations. Les Cimbres, les Teutons, les Ambrons se jetèrent à flots sur les Gaules, ravageant et pillant, et ils vinrent toucher à la province romaine. C'était un admirable prétexte à la politique du Sénat. Mais d'abord la barbarie fit reculer les armes romaines. Puis, Coppel, roi des Tectosages, qu'un instinct commun animait, s'unit à Boirix, chef des Cimbres. Il avait vu avec frémissement sa capitale, Tholosa, envahie par les Romains, pour la défense du pays. Une effrayante ligue se forma; elle osa menacer l'Italie, et déjà une grande partie de la province était occupée, lorsque le Sénat jeta au-devant de cette irruption une armée conduite par Marius, quatre fois consul. Le grand capitaine eut besoin de tout son génie pour lutter contre ces multitudes. Leur ignorance aussi le favorisa. Elles faisaient la guerre sans dessein. Il les laissa se précipiter dans ses embûches. Il sut exciter contre elles l'ardeur de ses soldats, et il profita enfin de leur confiance, de leur désordre et de leur ivresse pour les exterminer dans deux batailles. C'est au milieu de ses succès qu'il reçut la nouvelle de son cinquième consulat. Puis, la République lui décerna le titre de troisième fondateur de Rome, tant le péril avait été imminent. Il resta dans les Gaules pour affermir ses victoires; le roi des Tectosages avait été pris; tout son territoire fut ajouté à la province; et comme la domination romaine avait plus d'une fois fatigué les peuples, Marius s'appliqua à la tempérer par une discipline inconnue et par des travaux utiles.

Cette présence de Rome parmi les populations gauloises était comme une préparation des révolutions qui devaient suivre. Les deux peuples se mêlèrent de plus en plus par le commerce et par le luxe. « La Gaule est encombrée de négociants romains, disait Cicéron, vers ce même temps; elle est pleine de citoyens romains. Nul Gaulois ne fait une affaire sans qu'il y ait un citoyen romain; nul écu ne se

remue dansl es Gaules sans être enregistré sur les comptes des citoyens romains [1]. »

Et cependant les Gaulois n'avaient pas encore perdu leur caractère formidable, et Rome était impatiente de voir cette barbarie domptée comme toutes les autres. Dans leurs rapports avec les Romains, ils gardaient leur indépendance, et ils semblaient se souvenir de leur histoire. Le même Cicéron, parlant de ceux qui étaient allés à Rome se plaindre du préteur Fontéius, accusé de rapine, disait aux juges : « Pensez-vous que ces Gaulois, vêtus de sayes ou de brayes (*sagatos brachatosque*), paraissent au milieu de vous d'un air humble et soumis, comme font ceux qui, blessés par quelque offense, se réfugient vers les juges et implorent leur appui? nullement. Vous les voyez, joyeux et le front haut, aller çà et là dans le forum, avec je ne sais quelles menaces, et de certaines paroles d'un ton barbare et farouche, qu'ils jettent pour inspirer la terreur; c'est une chose que je ne croirais pas, si, plus d'une fois, je n'avais entendu quelques-uns de ces accusateurs converser avec vous-mêmes, et vous dire de prendre garde que l'absolution de Fontéius ne donnât lieu à quelque autre guerre gallique [2]. »

Mais la République se hâtait dans ses destinées, et les peuples obéissaient à cette loi commune de fatalité. Marius allait à des révolutions politiques. Sylla, l'homme du vieux Sénat, lui jeta pour barrière sa propre ambition. La province gauloise avait pris parti pour Marius; Sylla, vainqueur, punit cette fidélité.

Il enleva la jeunesse gauloise, qu'il dispersa dans les légions de l'Asie, et tout le midi des Gaules, épuisé, resta sous un joug de fer.

Ces agitations avaient remué le reste des Gaules. Les factions populaires s'étaient accoutumées à voir le pouvoir passer de mains en mains. L'aristocratie retenait à

[1] Cic., *pro Fonteio*. Fontéius avait été préteur dans les Gaules; on l'accusait d'exaction et de rapine. An de Rome 684.

[2] Cic., *pro Fonteio*.

peine l'Empire. Des brigues troublaient les cités. Enfin, après de longues luttes, l'élection fut maîtresse. On arriva à un système de fédération organisée, qui créa des espèces de sénats dans chaque canton, et donna l'autorité à des chefs pris dans ces assemblées. Mais cette nature de pouvoir n'était pas de force à contenir les multitudes une fois sorties de leur repos ; et la fédération se tourna contre elle-même.

La ligue la plus formidable était celle des Éduens (ceux d'Autun, Bibracte). Elle avait humilié celle des Arvernes (les Auvergnats), et elle semblait aspirer à la domination sur les Gaules.

Les Séquaniens (Francs-Comtois) résistèrent à cette usurpation. Ils tendirent la main aux Arvernes ; mais ils eurent la pensée fatale d'appeler à leur aide les Germains, race d'hommes venus aussi de la Baltique, lors de l'irruption des Cimbres, mais qui s'étaient arrêtés sur la rive du Rhin. Arioviste, chef de ces barbares, accourut à la voix des Séquaniens. Les Éduens furent vaincus, et leur chef, Divitiacus (Divitiac), ne put qu'échapper à la ruine de sa patrie, et s'en aller droit à Rome, pour lui demander des vengeurs. C'est ce druide que Cicéron accueillit comme un hôte, à cause de son éloquence et de son savoir.

Ainsi, la Gaule s'offrait d'elle-même à l'oppression.

A la vérité, les Séquaniens et les Arvernes ne tardèrent pas à déplorer la victoire qu'Arioviste leur avait apportée. Ils voulurent se la faire pardonner par un coup de hardiesse. Ils appelèrent à eux les Éduens, ces malheureux qu'ils avaient livrés au glaive étranger.

Et tous de concert, vainqueurs et vaincus, prirent les armes pour affranchir le sol commun ; mais Arioviste les vainquit, et leur rendit sa victoire cruelle. Il ne resta d'autre espérance que la vengeance que Divitiacus demandait au Sénat de Rome, avec des larmes et des prières.

En ce moment, le Sénat était aux prises avec la conspiration de Catilina. Partout, le monde était sur son penchant. La politique romaine fut contrainte de temporiser ; mais ses coups n'en devaient pas être moins assurés. Ce

qu'elle put faire de plus habile, ce fut d'envoyer des ambassadeurs à Arioviste, et de l'attirer à Rome, sous des semblants d'amitié : c'était disposer le barbare à attendre patiemment des traitements d'une autre sorte. Divitiacus ne suspendait pas ses supplications, et peut-être avait-il le secret des honneurs qu'il vit décerner à son ennemi. César, consul, avait accueilli l'un et l'autre; l'un, pour flatter sa fierté de victorieux; l'autre, pour avoir ses confidences de vaincu. C'était seulement une occasion meilleure qui manquait à ces passions secrètes, à ces ambitions ennemies.

Cependant les Helvétiens (Suisses) essayaient aussi de faire leur irruption dans les Gaules. Leur propre pays leur était venu en dégoût. Ils brûlèrent douze de leurs villes et quatre cents de leurs villages. C'était la barbarie sous une autre forme. Puis, ils se préparèrent à franchir leurs barrières en passant par la *Province Romaine*. Ce fut le bruit de cette invasion qui hâta la politique du Sénat.

César, qui avait, comme Cicéron, mais avec des pensées moins généreuses, reçu Divitiacus en hospitalité, s'était pendant trois ans nourri de la pensée de jeter dans les Gaules le fondement de sa gloire. Héritier de la politique populaire de Marius, il retrouverait là son génie, et peut-être des souvenirs heureux pour sa destinée. Il se fit donner la Gaule pour province, comme proconsul, et dès ce moment s'ouvrit une carrière immense de révolutions.

La première opération de César fut de rejeter les Helvétiens dans leurs montagnes, et de les contraindre à rebâtir leurs cités. Ainsi, il délivrait les Gaules d'une invasion redoutée, et cachait ses propres desseins de domination.

Arioviste vit sans crainte ces succès de César, et il resta en paix parmi ses Germains, continuant à fouler le sol Gaulois qu'il tenait sous son glaive.

Mais tout à coup César paraît au nord des Gaules. Divitiacus le conduit. Il arrive en face du camp d'Arioviste, l'attaque, s'en empare, et ce roi que le Sénat avait appelé *ami*, s'enfuit dans ses déserts, au delà du Rhin, pour

y mourir bientôt dans les déchirements du regret et de la douleur.

La Gaule était vengée, mais par des expiations qui bientôt allaient lui devenir autrement fatales que les injures.

Ici commence le drame le plus magnifique qu'il soit donné à l'histoire de nous déployer.

Cette Gaule, malheureuse par ses dissensions, et que le génie atroce du druidisme n'avait su que souiller de sang; cette Gaule, avide comme toujours de nouveautés dans le pouvoir, nourrissait pourtant au fond de ses entrailles l'amour de la liberté et l'amour de la patrie, ces deux puissantes inspirations des grands peuples. Quand elle vit César traverser avec rapidité ses cantons et ses cités, pour s'en aller au bord du Rhin surprendre, comme un ennemi, le roi qui avait reçu l'hospitalité du Sénat, elle ne sut pas d'abord, étourdie qu'elle était par un coup si soudain, ce que lui cachait à elle-même cette politique imprévue.

Divitiacus ne quittait point César; il était comme sous le charme de son génie. Il lui avait attiré les Eduens, qui en étaient encore à l'impression des vieilles injures d'Arioviste et de ses Germains. Mais les Belges découvrirent, sous ces dehors de vengeance, la pensée de domination de la République. César aperçut leurs soupçons, et, dès ce moment, sa protection devint une menace et une guerre.

En ce temps-là les Gaules, toutes divisées qu'elles étaient par des ligues cantonales, étaient couvertes de cités magnifiques, et c'était pour l'ambition romaine une puissante excitation d'arriver à la conquête de ces contrées riches de populations, à la faveur même de la division qui les travaillait.

Telle était, ai-je dit, la pensée, depuis longtemps mûrie par César; et, sous le nom d'amitié, Divitiacus lui devenait un instrument contre sa patrie. Par lui il avait connu les mœurs de la Gaule aussi bien que les vices de sa constitution, et le moment était venu de tirer profit de ces confidences faites avec vérité, parce qu'elles devaient servir à la vengeance.

Avec sa promptitude ardente, mais réfléchie, César eut

bientôt son plan de conquête arrêté. Il alla lever des légions nouvelles dans la Gaule Cisalpine. Il se fit des auxiliaires avec les Eduens; et tout à coup on le vit avec cent vingt mille hommes, moitié Romains, moitié Gaulois, marcher contre les Belges qui avaient suspecté sa protection.

Les Belges n'étaient pas restés immobiles. Ils avaient soulevé la fédération, et cent cinquante mille hommes étaient sur pied, en face de la conquête. Mais une forte autorité manquait à ces masses nationales pour les contenir et les précipiter avec ensemble contre l'agression. Il y eut des défections produites par la rivalité du commandement. C'était l'espérance de César. On lui laissa prendre des cités sans les défendre. Noviodunum (Noyon) tomba en son pouvoir. Les Bellovakes (ceux de Beauvais) et les Ambiens (ceux d'Amiens) sortirent de la ligue; il ne resta à combattre que les Belges avec leurs auxiliaires, les Nerviens (ceux de Tournay), et quelques peuples voisins, comme eux fidèles à leurs foyers. Le choc des deux armées ne fut pas moins formidable. Peu s'en fallut que César, avec son génie, ne fût vaincu par la colère désordonnée de ces peuples, attaqués dans leurs demeures et dans leur liberté. Mais la discipline resta maîtresse; les Belges, après une bataille acharnée, cédèrent. Eux-mêmes avaient écrasé plusieurs légions. Le Sénat, pour cette victoire si horriblement disputée, ordonna quinze jours de prières publiques; c'était un indice des périls qu'avait courus le vainqueur [1].

Après les Belges, les Armoricains (peuples de l'océan Breton) s'offrirent les premiers aux armes de César, comme paraissant plus animés à repousser la domination. La politique de César avait pour objet de surprendre tour à tour les populations isolées, pour éviter une guerre universelle dans laquelle il aurait péri. Pendant qu'il frappait de ses coups les Armoricains, Crassus, son lieutenant, frappait les Pictones (ceux de Poitou). Cette rapidité, dans le défaut d'ensemble des Gaulois, fit tout le succès des batailles.

Cependant il vint un moment où le feu du patriotisme

[1] Aussi César dit : *Quod ante id tempus acciderat nulli.* Lib. IV.

s'alluma dans toutes les âmes, et fit de la Gaule entière un vaste corps armé contre la conquête. Alors encore l'unité manqua à ce grand peuple, et il ne put que produire des actes de résistance admirables, mais sans profit pour la liberté.

A ce moment, Divitiacus commença à sentir le remords de son amitié avec César; il le quitta sans bruit, et crut faire assez pour son pays en s'allant cacher dans les forêts druidiques.

César n'avait plus besoin de ses révélations : la Gaule lui était connue. Il n'eut plus qu'à faire face à tous les périls par l'activité prodigieuse de son génie. On le voyait passer du Nord au Midi avec rapidité; et, tandis que les peuples le croyaient occupé à refouler le reste des Germains par delà les flots du Rhin, il était aux rives de l'Adour, au pied des Pyrénées, faisant tomber les armes qui avaient menacé ses lieutenants; ou bien, du pays des Allobroges il courait sur les Armoricains, toujours prêts à briser leur joug; ou même il allait toucher la Grande-Bretagne, comme pour se créer des guerres nouvelles, et se montrer davantage au-dessus des périls présents.

Quelquefois la fortune parut sur le point de lui échapper. Quand une ligue semblait soumise, elle sortait avec fureur de son repos, et la guerre semblait renaître de la servitude. Les Carnutes (ceux de Chartres) avaient reçu de César un roi vulgaire, nommé Tasget (Tasgetium). C'était comme une dérision; ils le tuèrent. Tous les voisins du Nord vinrent à ce signal. Une légion romaine fut exterminée. César accourait pour la vengeance. Mais deux autres légions étaient enveloppées par les Morins (ceux de Térouane). Il lui fallut se multiplier pour prévenir de revers nouveaux.

Trois campagnes s'étaient passées à des prises de villes et à des destructions qui n'annonçaient pas encore la fin de cette guerre nationale.

Il se forma des ligues nouvelles, et deux surtout qui parurent un instant devoir sauver les Gaules. La première fut celle des Carnutes, qui avaient un moment posé les

armes. Avec eux, les Eburons (ceux de Liége) et les Trevires (ceux de Trèves), beaucoup plus puissants, voulurent tenter un dernier effort de liberté. Ambiorix, magistrat des Eburons, était à la tête de ce mouvement. César s'émut et appela encore les défections à son aide [1]. Les cent mille combattants qu'il faisait mouvoir sous ses ordres ne lui parurent pas suffisants pour lutter contre l'intrépidité résolue du fier Gaulois. Il mit sa tête à prix d'or; le crime répondit à cet appel. Ambiorix fut contraint d'errer de forêts en forêts; ses plus fidèles l'abandonnèrent, vaincus par les horreurs de la faim. Un seul lui restait, dit-on. « Va-t'en, lui dit son chef; nous ne pourrions nous sauver ensemble, et toi tu peux te conserver pour tuer encore quelques Romains. » Ambiorix resta seul, et après avoir vécu quelque temps dans les bois, il passa le Rhin. Son pays était dévasté, ses compagnons détruits. Il songeait à les venger; il reparut plus tard.

A ce moment, il y eut quelques instants de repos, et César, dont le regard, du milieu de ses batailles, se portait sur Rome, s'en alla disputer la puissance aux factions de Pompée. Le germe des guerres civiles reparaissait. Marius et Sylla l'avaient laissé vivant dans les ruines et le sang de leur patrie. César brûlait de le féconder.

La deuxième ligue Gauloise se fit alors. Il ne restait que des lieutenants du proconsul. Les armées étaient affaiblies; César avait compté principalement sur l'organisation savante qu'il avait donnée aux défections. Mais le patriotisme survivait. Les chefs des diverses cités préparèrent un vaste soulèvement. Les Carnutes furent les plus prompts. Ils tombèrent sur Genabum (Orléans), et s'en emparèrent. Le soir du même jour, le bruit de ce succès parvint au fond des Arvernes. Les Gaulois avaient tout préparé, même les communications par des signaux rapides comme la pensée.

Aussitôt cette vaillante tribu prend les armes, ayant à sa tête Vercingétorix, un des plus grands noms de l'histoire,

[1] Parmi les alliés de César étaient ceux de Lutèce. Il s'établit dans leur ville.

mais compté à peine dans nos souvenirs, tant le patriotisme même est oublieux, inégal ou ingrat. Il était fils d'un noble Arverne, nommé Celtil, en latin Celtillus, qui, au temps des révolutions populaires, avait voulu rétablir la royauté : le peuple l'avait mis à mort [1]. Vercingétorix arrive à Gergovie, capitale des Arvernes, et là, avec la confiance que donne le sentiment du devoir comme celui du génie, il proclame l'indépendance des Gaules. Quelques-uns s'étonnent, et entre autres ses plus proches que César s'était enchaînés par des bienfaits. Mais le peuple entier répond au cri de la liberté. Vercingétorix profite de cet enthousiasme et répand des émissaires dans toutes les tribus. L'association est formée; toute la Gaule est en armes.

A ces nouvelles, César arrive, recueille ses restes d'armée, et se voit en présence du plus grand danger qu'il ait couru encore. Son activité rompit les premiers desseins de Vercingétorix. Il raviva les alliances qu'il avait dans les Gaules, et surtout avec les Éduens; et tandis que Vercingétorix s'était avancé dans le pays des Bituriges (Berry), il tomba, traversant les montagnes des Cévennes, au milieu même des Arvernes. Vercingétorix courut dans son pays, mais César évita les rencontres; il avait besoin de forces nouvelles. Vercingétorix, prévoyant les desseins de temporisation de son ennemi, osa les attaquer par une entreprise désespérée. Il proposa de ruiner le pays tout entier, villes et campagnes, pour envelopper les Romains dans cette vaste destruction. « Si ce sont là des remèdes graves, disait-il aux Gaulois ses frères, c'est quelque chose de bien plus grave encore de voir vos épouses et vos enfants tomber en servitude ou être égorgés. » En un seul jour, on mit le feu à vingt villes du Berry; c'était un spectacle semblable dans les autres provinces; la Gaule n'offrit plus que l'aspect d'un incendie.

Mais Avaricum (Bourges) fut épargné; c'était la plus

[1] On a décomposé ainsi ce nom Gaulois : *Fercin-Coturus*, le généralissime.

magnifique cité des Gaules. Les habitants avaient juré de la défendre. César aussitôt voulut s'en emparer. Vercingétorix vola à sa défense.

A ce siége fut déployé tout le génie des deux généraux ennemis. Vercingétorix s'était jeté dans la ville. Son ardeur passa dans l'âme des habitants. Ce fut une longue suite de combats mêlés de succès divers. Souvent les assiégés détruisirent les travaux de César. D'énormes tours avaient été dressées à la hauteur des remparts; les habitants y mirent le feu; puis, au milieu de la nuit, ils se jetèrent dans le camp romain; ce fut une bataille atroce, dans les ténèbres, et César ne reprit quelque avantage qu'au lever du jour. Mais ceux d'Avaricum ne rentrèrent qu'en se battant toujours. César parut étonné de tant de courage, et il est heureux que sa colère de vainqueur lui ait permis de noter un fait, auquel il n'a manqué que d'appartenir à la République Romaine, pour avoir de la célébrité dans nos études. Comme je fais l'histoire de la patrie, je dois répéter ce récit.

« Pendant qu'à l'approche du jour, dit César, on continuait à combattre de toutes parts, et que l'espérance de la victoire enflammait d'autant plus les Gaulois qu'ils voyaient les mantelets de nos tours brûlés, que nos soldats ne pouvaient approcher pour en éteindre la flamme, qu'enfin ceux de la ville pouvant remplacer tour à tour les combattants par d'autres tout frais, voyant le salut de la Gaule entière dans le succès de cette grande bataille, nous fûmes témoins d'un trait digne d'être transmis à la postérité, et que nous nous empressons de recueillir dans ces histoires. Un Gaulois placé devant la porte de la ville recevait en main des globes de suif et de poix, et les lançait au milieu du feu qui dévorait une de nos tours, pour rendre la flamme plus vive. Il fut atteint d'une machine et tomba mort à sa place. Celui qui le suivait s'avança sur son cadavre pour remplir le même office; il fut également frappé. A celui-ci succéda un troisième Gaulois, à ce troisième en succéda un autre, et ce poste continua ainsi à être occupé par les assiégés jusqu'à ce que l'incendie fût

éteint, et que les Gaulois, repoussés de tous côtés, eussent enfin cessé de combattre[1]. »

Tel était le patriotisme des Gaulois, patriotisme sans ostentation, et qui ne se doutait pas qu'il y avait là une histoire qui se faisait et qui recueillerait ces morts héroïques.

Les efforts des habitants d'Avaricum durent à la fin fléchir. La ville fut prise; femmes, enfants, vieillards furent égorgés. C'est la fin de tous les récits de César. Il raconte les meurtres comme un événement sans intérêt pour l'humanité. De quarante mille citoyens, huit cents s'échappèrent. Le bruit de ce carnage alla porter l'épouvante dans toute la Gaule.

Mais chose étonnante! Vercingétorix en fit un moyen nouveau d'excitation pour les peuples, et pour ceux-là même qui s'étaient longtemps tenus dans l'alliance romaine. On le vit redoubler d'ardeur, appeler partout aux armes, se multiplier par son génie, rompre les ponts devant César, ou bien le poursuivre dans ses marches, surprendre ses desseins, et à force de courage ramener la confiance dans les cœurs.

César, fortifié par la prise d'Avaricum, voulut reporter la guerre dans les Arvernes; Vercingétorix l'y suivit, et lui livra bataille devant Gergovie. La victoire cette fois fut aux Gaulois. Du haut des remparts les femmes demi-nues les excitaient; César accusa son armée de témérité, et il dut s'éloigner pour préparer sa vengeance.

La Gaule alors, dans une assemblée générale tenue à Bibracte[2], proclama Vercingétorix général de toutes les forces nationales. Les Éduens, qui depuis trente ans étaient fidèles aux Romains, cédèrent à ce mouvement patriotique, et les Lutéciens imitèrent cet exemple. C'était le dernier effort d'un peuple pour la liberté.

Vercingétorix harangua en peu de mots les chefs qui l'entouraient : « C'était le temps de venger la Gaule! Les Ro-

[1] Lib. VII.
[2] Beaune, ou Bevray d'Autun.

mains fuyaient déjà vers la Province; c'était à eux qu'était réservée la gloire de délivrer pour toujours la patrie de la domination des oppresseurs! »

A ces mots, les chevaliers s'écrient qu'ils doivent s'engager à ne rentrer dans leurs foyers, à ne revoir leurs enfants, leurs parents, leurs épouses, qu'après avoir passé deux fois au travers de l'armée ennemie [1].

Le serment fut ainsi fait, et l'on marcha avec trop d'ardeur peut-être à la poursuite de César.

La bataille se livra non loin de Mâcon, au moment où César gagnait le Rhône. L'acharnement des Gaulois était extrême. Le combat ne fut qu'une affreuse mêlée. César y perdit son épée. Lui-même y faillit périr. Ce fut un mouvement de sa cavalerie qui le sauva. Les Gaulois trop promptement effrayés abandonnèrent la victoire que leur semblait assurer le génie de Vercingétorix. L'admirable général ne put que protéger cette fuite. Il alla ramener son armée sous les murs d'Alésia (Alise), ville très-forte, placée sur une colline, l'une des cités les plus renommées de la Gaule, et consacrée par les temples et les gymnases druidiques [2].

Vercingétorix avait trop facilement cédé à l'ardeur des chevaliers gaulois qui lui avaient demandé la bataille. Les renforts des tribus décrétés dans l'assemblée de Bibracte, n'avaient pas encore eu le temps de lui arriver. Il entra dans Alise pour les attendre. César de son côté vit bien que là était le dernier boulevard de la liberté des Gaules; il y porta toutes ses forces.

Enfin la voix de Vercingétorix avait retenti dans les

[1] César., lib. VII.

[2] « Cette ville, dit Diodore de Sicile, est jusqu'à nos jours en honneur parmi les Celtes, qui la regardent comme le foyer et la métropole de toute la Celtique. Elle est demeurée libre et imprenable depuis Hercule jusqu'à nos jours. Mais enfin Caïus César, divinisé par la grandeur de ses exploits, la prit d'assaut et la soumit avec le reste de la Celtique à la puissance des Romains. » Liv. IV.

La trace d'Alésia parait perdue. Etonnante destinée! Un commentateur dit qu'il ne reste que l'ombre de son nom, *nominis umbram*. Cæsar de Scaliger. Elzevir, 1667.

Gaules. Toutes les tribus s'ébranlaient. En lisant dans César le dénombrement de ces troupes qui arrivaient de toutes parts, on dirait une bataille d'épopée, qui va se livrer. Mais ici tout est magnifique, parce que tout est vrai et rempli de la grande image de la patrie. Les Eduens fournissaient trente-cinq mille combattants ; un nombre égal venaient des Arvernes et des cantons de leur dépendance ; douze mille du pays des Sénones (Sens), des bords de la Seine, du pays des Bituriges, des Carnutes et de quelques autres ; dix mille des Bellovaques (Beauvais), autant des Lemoviques (Limoges). Les Pictones (Poitou), les Turones (Tours), les Parisiens, les Suessones (Soissons), envoyaient huit mille hommes. Les Ambiens (Amiens) et les cantons voisins en envoyaient cinq mille ; les Aulerces (Evreux), et les Cénomanes (Mans), en envoyaient autant; quatre mille étaient partis du pays des Atrebates (Arras); trois mille des terres des Bellovasses (Bayeux), et des Lexoviens (Lisieux) ; trente mille des pays des Bauraques et des Boïens (peuples des bords du Rhin) ; les Armoricains paraissaient au nombre de six mille.

« Un homme, dit un historien estimable, M. Mazas, représenta à lui seul la nation Eburone ; ce fut Ambiorix, dernier membre de sa nation, échappé miraculeusement aux recherches des Romains ; il vint offrir à son pays le reste de son sang, dont une partie avait déjà coulé pour une si belle cause [1]. »

« Tel était le concours de la Gaule tout entière, ajoute César, pour venger sa liberté et pour recouvrer son ancienne gloire militaire, que les peuples n'étaient retenus ni par le souvenir de nos bienfaits, ni par celui de nos alliances. Tous se préparaient à la guerre avec ardeur, et y portaient tous leurs efforts, après avoir réuni huit mille cavaliers et près de deux cent quarante mille hommes d'infanterie. Ils s'avançaient vers Alise, continue l'historien, pleins de joie et de confiance, et il n'en était aucun parmi eux qui pensât, à l'aspect de cette immense multitude,

[1] *Cours d'Hist. de France.*

que leur choc pût être soutenu par les Romains, qui auraient à résister à la fois aux sorties des assiégés et à des attaques de troupes d'infanterie et de cavalerie[1]. »

Quant à César, il avait, pour résister à ces flots de Gaulois, soixante mille fantassins et quatre mille cavaliers, tous aguerris par cent batailles, tous connus du grand capitaine qui les commandait, tous éprouvés dans la victoire comme dans les revers.

Cependant l'arrivée des Gaulois ne s'était pas faite avec la rapidité qu'avait désirée Vercingétorix. Le fier Gaulois sentait la nécessité d'aller vite en face de César, qui faisait mouvoir son armée au moindre signe. Mais peut-être quelque reste des rivalités anciennes survivait dans les nécessités de la patrie, et les Éduens n'avaient point oublié leurs inimitiés avec les Arvernes. Cela fit encore un défaut d'ensemble dans les mouvements et dans les attaques; et pendant ce temps, les assiégés commençaient à souffrir les horreurs de la disette : c'était une calamité que Vercingétorix n'avait pas prévue. Bientôt elle arriva à un tel excès, que la narration de César elle-même en est toute changée. Et lui qui raconte avec indifférence les batailles et les meurtres, prend tout à coup une parole dramatique et saisissante, pour dire ces effroyables infortunes d'un peuple qui meurt dans la faim. La dernière convulsion de la Gaule expirante a fini par émouvoir cette âme de fer.

Arrêtons-nous un moment à ce dernier spectacle. Il nous va montrer le caractère gaulois dans son énergie sauvage : mélange de barbarie et de grandeur que l'histoire n'a pas assez étudié, ce semble, par l'habitude fatale de ne porter l'intérêt des hommes que sur les vainqueurs, comme si les vaincus n'étaient pour rien dans la marche de l'humanité.

Pendant que la ville d'Alise souffrait tous les maux de la famine, Vercingétorix essaya plus d'une fois de la soulager par des batailles. Mais César opposait son génie mi-

[1] *Comm.*, lib. VII.

litaire à l'ardeur des assiégés ; tous ses soins tendaient à les emprisonner dans leur inexpugnable citadelle.

La ville était encombrée de populations, femmes et enfants, qui y avaient cherché un refuge. Quand tous les vivres furent épuisés, les pensées sinistres commencèrent à se faire jour.

Dans la délibération des assiégés, entre autres résolutions fatales, il en fut proposé une qui fait frémir. Elle fut développée par Critognatus, un Arverne renommé; son éloquence fut celle d'un patriotisme désespéré. Il commençait par de graves paroles.

« Je n'ai rien à dire de l'avis de ceux qui appellent du nom de capitulation la plus honteuse des servitudes; je pense qu'ils ne méritent pas d'être regardés comme des citoyens, ni d'être convoqués à vos assemblées. Qu'il ne soit ici question que de ceux qui conseillent de se sauver par les armes. Vous tous avez jugé que dans cette pensée seule respire encore le souvenir de notre ancienne valeur. Toutefois, ajoutait le terrible Arverne, c'est de la faiblesse et non pas de la force, que de ne pouvoir supporter un moment la disette des vivres. Il est plus aisé de trouver des hommes qui s'offrent à la mort que d'en trouver qui supportent patiemment la douleur. » Et, par cette préparation oratoire, il disposait l'assemblée à entendre l'avis effroyable qu'il allait ouvrir; c'était, disait-il, de faire ce qu'avaient fait déjà les aïeux dans une guerre contre les Cimbres et les Teutons, lesquels avaient prolongé leur vie en se nourrissant des corps de ceux qui étaient inutiles pour les combats, et ainsi avaient échappé à la servitude [1].

Telle était la proposition du Gaulois ; César dit *qu'il l'a fait connaître, à cause de son horrible et singulière cruauté.* Mais lui-même allait lui opposer des actes non moins impitoyables.

Les malheureux assiégés décidèrent qu'ils n'arriveraient à l'extrémité de Critognatus, qu'après avoir passé par toutes les autres. Les multitudes gauloises commençaient

[1] Lib. VII.

à se montrer. Elles pouvaient, elles devaient rompre les lignes romaines, et délivrer Alise. Dans cette espérance, on ordonna aux familles qu'on avait reçues pour les protéger, de sortir de la ville[1]. Ce fut donc un émouvant spectacle de voir ces troupes d'enfants et de femmes s'en aller au hasard, sans asile et sans pain. Mais elles devaient tomber droit au camp de César; voici son récit en deux lignes. « Ils se présentent devant les fortifications des Romains, et les supplient avec des larmes de les recevoir en esclavage, et d'apaiser leur faim dévorante; César, ayant déposé des gardes le long des tranchées, empêchait qu'ils fussent reçus dans le camp. »

Critognatus, l'Arverne, n'eût pas mieux fait et n'eût pas mieux dit.

Enfin, la grande armée gauloise est arrivée. Ce sont des multitudes vaillantes, mais qui n'ont pas eu le temps de se connaître, et de mettre de l'ensemble dans leurs opérations de guerre. César se hâte de leur offrir la bataille, elles l'acceptent. La victoire a de longues alternatives ; les assiégés se précipitent sur les Romains : il y eut un moment où Vercingétorix put croire avoir sauvé pour toujours sa patrie. Les Romains étaient écrasés partout. César allait courant parmi eux, et les suppliant de *ne point céder, s'ils ne voulaient perdre, en un jour et en une heure, le fruit de leurs longs combats.* Ce fut la cavalerie auxiliaire des Germains qui le sauva. Voici comme il termine le récit de cette bataille.

« A l'arrivée de César, les ennemis le reconnaissent à la couleur de l'habit qu'il avait coutume de porter dans les combats, pour marque de son commandement. Ils aperçoivent, du haut de leurs collines, les troupes de cavalerie et les cohortes qui le suivent, et se précipitent pour engager avec lui la bataille. Nos cris répondent à leurs cris, et le combat devient une mêlée. Mais tout à

[1] Ces familles appartenaient au territoire dépendant de la ville d'Alise; César appelle ce pays le pays des Mandubiens, occupé depuis par les Bourguignons.

coup on voit arriver la cavalerie ; le reste des cohortes s'avance. A cet aspect, les ennemis commencent à fuir, et sont arrêtés par nos cavaliers ; le carnage devient horrible. Sedulius, chef des Lémoviques (St-Paul-de-Léon), est tué ; Vergasillaunus, général arverne, est pris vivant dans la fuite ; quatre-vingt-quatre signaux militaires sont rapportés à César ; un petit nombre de Gaulois seulement parviennent à trouver un asile dans leur camp. Ceux de la ville ayant vu, du haut des remparts, cette défaite et ce carnage, désespèrent de leur salut, et retirent leurs troupes des lieux fortifiés. A cette nouvelle, tous les Gaulois s'enfuient même de leur camp ; et si nos soldats n'avaient été affaiblis par la dispersion de nos troupes en divers quartiers, et accablés par les fatigues de toute cette journée, toutes les forces des Gaulois pouvaient être détruites. »

Mais l'armée romaine avait elle-même souffert de grandes pertes par le courage acharné de Vercingétorix. César avait le cœur brûlé de vengeance, et déjà la rumeur était répandue, que la ville ne serait épargnée qu'au prix de la liberté du grand homme qui la défendait.

Vercingétorix alla au-devant de ce vœu. « Le lendemain de cette bataille, continue César, Vercingétorix ayant assemblé le conseil, déclara qu'il avait entrepris cette guerre, non pour ses intérêts particuliers, mais pour la cause de la liberté commune, et puisqu'il fallait céder à la fortune, il s'offrait à eux, également prêt à tout, soit qu'ils voulussent satisfaire les Romains par son supplice, soit qu'ils voulussent le leur livrer vivant. Des envoyés se présentent à César pour cet objet. Il ordonne que les armes des Gaulois lui soient remises ainsi que leurs chefs. Lui-même se place sur un siége à la tête du camp, les chefs lui sont amenés ; Vercingétorix est remis en son pouvoir-les armes lui sont livrées [1]. »

Telle est la fin du récit de César. Nulle parole de générosité et de grandeur. Vercingétorix tombe en esclavage

[1] Lib. VII.

comme un criminel; le Romain lui réservait les flétrissures de son triomphe, et puis la mort pour dernière expiation de son patriotisme et de son génie. Quant à nos traditions historiques, à peine si elles ont accepté ce nom comme un héritage. On nous apprend à louer César; c'est une nouveauté d'admirer Vercingétorix.

Après la prise d'Alise, les guerres de César ne furent que des expéditions de meurtre. Il y eut une quatrième ligue, formée par les Carnutes, les Bituriges et les Bellovakes. Le sang gaulois bouillonnait encore. Ambiorix parut dans ce dernier essai de liberté. Mais la plupart des tribus étaient soumises; l'infidélité était partout. Déjà la cupidité trafiquait des trahisons. César connut tous les plans d'association. Il sortit de son quartier de Bibracte pour exterminer au hasard les populations. La Gaule entière fut ravagée, et Rome enfin régna sur des ruines.

L'énumération des massacres qui furent faits dans les Gaules révèle à la fois l'état de civilisation de ces contrées, qui étaient arrivées à une population voisine peut-être de celle de nos jours, et le caractère de la civilisation romaine, qui faisait la guerre aux barbares avec un luxe d'atrocité que les barbares mêmes ne connaissaient pas.

Ce qui vous glace le cœur, c'est le sang-froid de César dans ces récits de destructions.—La ville entière fut livrée aux flammes.—Les habitants furent passés au fil de l'épée, femmes et enfants.—On en tua vingt mille, trente mille, cent mille, dit-il en vingt endroits. Quelquefois il ajoute: le reste fut vendu à l'encan. Souvent il se contente de donner un captif à chacun de ses soldats (comme il fit à Alise); jamais il ne fait grâce: et tout cela lui paraît chose naturelle. Jamais une larme, jamais une douleur, jamais une émotion ne se fait jour. Telle était l'humanité de la victoire romaine.

L'histoire n'a point le courage d'énumérer exactement toutes ces morts. Pline, qui, en sa qualité de savant, avait de la patience, les fait monter à un million cent quatre-vingt-douze mille. Plutarque suppute que de trois millions d'hommes contre lesquels César eut à combattre, le tiers

seulement lui échappa : un million fut égorgé, un million fut fait esclave. Appien confirme ce compte, et, comme Plutarque, il ajoute que César prit plus de huit cents villes ; ce nombre seul est suffisant pour donner l'idée de l'extermination qui frappa les Gaules. On peut remarquer que César, dans le discours que lui prête Julien l'Apostat, ne parle que de trois cents villes prises et de deux millions d'hommes vaincus ; et Velléius Paterculus, qui fait de César un demi-dieu, ne lui fait honneur que du massacre de quatre cent mille hommes. Ce qui est sûr, c'est que la conquête des Gaules soulagea Rome d'une longue terreur. « La guerre gallique, disait Cicéron, a été faite par César ; auparavant elle avait été seulement repoussée.... Marius lui-même, dont le génie éminent et le divin courage arrêta les douleurs et les funérailles du peuple Romain, contint les multitudes de Gaulois qui débordaient sur l'Italie, mais ne pénétra pas dans leurs villes et dans leurs demeures.... Autre a été la conduite de César : il ne s'est pas contenté de frapper de ses armes ceux qu'il voyait armés déjà contre le peuple Romain, mais il a soumis la Gaule entière à notre autorité.... Nous tenions auparavant la route de la Gaule ; le reste était aux mains des peuples ou ennemis de notre Empire, ou infidèles, ou inconnus, ou certainement farouches et barbares et prompts à la guerre... Attaqués, nous résistions ; et maintenant la limite de ces régions est la limite de notre Empire [1]. » Ainsi parlait Cicéron au Sénat. César parut avoir franchi les bornes du génie dominateur de la République.

Laissons ces souvenirs de triomphe et ces tables de morts, et redisons quelques détails des mœurs gauloises, pour comprendre le passage qui allait se faire d'une civilisation à une autre.

Ce qui favorisa la conquête, c'est qu'elle vint en un moment de révolution intestine qui travaillait les populations. César trouva le pays divisé en factions ; le druidisme avait perdu son action politique ; l'aristocratie tombait sous

[1] *De Prov. cons.*

les coups de l'élection populaire ; l'empire était sans nerf, et les rivalités de pouvoir ouvraient les cités à l'invasion.

Il ne restait que l'empreinte des habitudes les plus générales et des goûts communs à toutes les tribus. C'est ce caractère qu'il faut saisir, car il a survécu aux révolutions depuis deux mille ans.

Nous avons vu que les légendes racontaient qu'Hercule avait aboli les coutumes sauvages dans les Gaules ; Strabon attribue le même honneur aux Romains victorieux [1]. Il fallait à Rome des prétextes pour justifier sa domination. Mais rien n'annonce au temps de la conquête une nation inhumaine et dégradée.

Les lettres grecques y étaient connues, ainsi que les arts qui rendent la vie douce et commode. La manière même dont la Gaule défendit sa liberté durant sept ans contre le plus grand capitaine, atteste autre chose que la barbarie. Ses grandes villes, Bibracte, Avaricum, Alesia, indiquent surtout une puissance déjà forte et ancienne.

Le courage et l'inconstance, l'honneur et la frivolité, voilà ce que César trouva dans les mœurs gauloises. C'étaient encore des signes de civilisation.

Le Gaulois semblait né pour la guerre. Souvent son seul aspect effraya les légionnaires. Il allait aux batailles en poussant des cris, son regard était fier, sa figure était couverte de moustaches ; sa main portait de lourds javelots ou d'énormes glaives.

Il y avait dans les Gaules une espèce de phalange Macédonienne, qui eût été invincible, si les soldats avaient connu la discipline de César.

Les Gaulois portaient à un point extrême le sentiment de l'indépendance et de l'honneur. Les Nerviens (ceux de Tournay), ayant été des plus ardents dans la guerre de Belgique, soutinrent jusqu'au bout leur résolution de mourir pour la liberté. De six cents sénateurs il n'en resta que trois ; de soixante mille soldats qu'ils firent marcher contre César, il n'en survécut que cinq cents. Ainsi réduits

[1] Strab., liv. IV.

et exténués, ils trouvèrent encore le moyen de surprendre des légions dans leur camp; ils les auraient détruites sans l'arrivée de César. Ils ne se soumirent qu'en faisant sentir au vainqueur qu'il ne leur restait plus rien, ni hommes, ni armes.

Voici pour l'honneur. César trouva chez les Aquitains une institution admirable de chevalerie. C'étaient six cents guerriers dévoués à un chef, et qui s'engageaient mutuellement à partager leur sort, soit dans le malheur, soit dans la gloire; en sorte que si l'un d'entre eux venait à mourir, celui qui s'était consacré à son amitié devait mourir à son tour; et César observe qu'il n'y avait pas d'exemple qu'un de ces fidèles eût trahi son vœu. Il appelle cette association du nom de *soldurii.* Elle fit souvent trembler ses lieutenants.

César n'a point assez marqué la part des femmes dans l'organisation sociale de la Gaule. Il dit que la puissance des maris allait jusqu'au droit de vie et de mort. Cependant il ne note point de fait qui indique l'exercice d'un si énorme pouvoir. Au contraire, on voit les femmes se mêler au mouvement de la nation, suivre les hommes aux combats, les encourager par leurs supplications et par leurs exemples. On sait que Plutarque parle d'un sénat de femmes qui eut longtemps de l'autorité. Le druidisme détruisit cette puissance pour régner seul [1].

Les assemblées gauloises étaient un spectacle d'agitation et de légèreté. Une rumeur changeait les décisions; une nouvelle bouleversait la cité.

Ainsi, tel fut le caractère national; de grandes vertus et de grands défauts. César ne mentionne point de vices proprement dits. Rien n'annonce que la corruption eût encore souillé les Gaules. Elle commença à paraître dans les pays voisins de la *Province.* Les arts romains furent partout une partie de la servitude.

Mais, sans aller à des détails qui sont hors de notre objet, il importe à l'histoire de marquer exactement le caractère

[1] Plut., *de Clar. Mul.*

gaulois que la conquête va sans doute altérer, mais qui sera plus fort que la conquête, une fois qu'il se sera retrempé à des croyances plus profondes et plus remuantes.

De la sorte, la patrie restera ce qu'elle est, et l'identité de la nation Gauloise, de cette fière nation qui s'opposa durant trois siècles à l'empire de Rome, pour ne fléchir que devant la destinée commune du genre humain, cette identité ne sera altérée par aucune des transformations sociales qui doivent suivre.

Donc à ce moment, pour la première fois, se découvre la pensée fondamentale de la présente histoire. Ce sont les Gaules que nous faisons revivre. Voici que nous allons les voir se perdre sous l'autorité universelle qui enveloppe toutes les vieilles nations. Mais ce sera pour être aussi plus prêtes à recevoir le grand renouvellement de leur civilisation sous une autorité d'une autre sorte, autorité dont les armes romaines n'auront été que l'instrument aveugle, et devant laquelle elles-mêmes seront brisées.

CHAPITRE II.

Suite de la conquête romaine.—Génie de César.—Sa mort.—Artifices de domination de l'Empire.—Révolutions.—Le Christianisme se lève. — Christianisme dans les Gaules. — Antiquités chrétiennes. — Confusion de l'Empire. —Succession de tyrans. — Etat des Gaules. — Persécutions. — Dégradation successive. — Anarchie sanglante.—Une opposition sourde s'organise dans les Gaules.—La Bagaudia.—Avenir nouveau qui se montre.—Constantin. —Le Christianisme entre dans les lois de l'Empire. —La persécution cesse; les grandes sectes se montrent.—Arianisme.— Mission du clergé. — L'autorité politique fléchit; l'autorité des évêques commence. — Dévouement des prêtres. — Défense du peuple contre les incursions barbares. —Organisation romaine dans les Gaules. —Municipalités.—La liberté a son germe dans cet appareil de servitude.—Les évêques, gardiens du peuple.— Constitution du clergé. — Corruption des classes riches.—Luxe romain. —Décadence et civilisation.—Régénération par l'Église. — Où était la patrie?

CHRISTIANISME DANS LES GAULES.

L'organisation de la conquête dans les Gaules fut une œuvre savante de politique; mais elle ne fut pas soudaine. Tout allait lentement dans cette république Romaine, même alors qu'elle allait vite dans sa décadence et dans sa ruine.

Ce qui fut prompt, ce fut l'habileté de César à faire aimer sa victoire. Cet homme, qui venait de dépeupler les Gaules par le ravage et par le meurtre, trouva le secret de s'y créer des défenseurs et des auxiliaires pour une autre sorte de guerre que depuis longtemps méditait son ambition.

Il traça des provinces dans ces régions, suivant les trois grandes divisions de mœurs et de langues qu'il avait d'abord aperçues : la Belgique au nord, la Celtique au centre, l'Aquitanique au midi. La *Province* garda le privilége de son nom, qui semblait indiquer un certain droit dans la

servitude. Et aussi, la domination romaine y avait déjà introduit des mœurs et des lois qui lui ôtaient davantage son aspect primitif et son caractère gaulois.

C'est pourquoi apparemment, dans les dissensions sanglantes qui se préparaient en Italie, la *Province* était d'avance disposée pour le parti de l'aristocratie et du Sénat, qui était encore le parti des faveurs et de l'Empire.

César trouvait dans les autres parties de la Gaule des dispositions tout opposées, et son génie, moitié despotique, moitié populaire, sut en tirer profit pour son ambition.

Ce fut dans les Gaules qu'il se forma une armée pour aller disputer la domination à Pompée. Les jeunes gaulois de familles nobles se firent gloire de prendre les armes pour un tel vainqueur. Il affectionna surtout une légion qu'il appela la légion de *l'alouette,* à cause d'une crète qui surmontait le casque des soldats. Il avait dompté les Gaulois par la terreur. Il les captiva par la bienveillance. Il eut des bienfaits à répandre sur cette terre ravagée, et ces bienfaits il les tourna contre sa patrie.

César marcha d'abord vers la *Province,* fidèle au Sénat. Il la soumit sans peine. Marseille ferma ses portes; ce fut une résistance longue, mais vaine. César, après des vengeances, s'en alla passer le Rubicon. Les destinées de la République touchaient à leur terme.

Après la bataille de Pharsale, il récompensa par des honneurs le dévouement des Gaulois qui l'avaient servi, et ainsi la conquête eut ses flétrissures dissimulées. Tous les soldats de cette légion de *l'Alouette* furent faits citoyens romains; la plupart des cantons de la Gaule furent admis au droit de cité, et une multitude des principaux Gaulois reçurent le titre de sénateurs. Les vaincus semblaient faire invasion dans la ville des vainqueurs, et aussi furent-ils un objet d'envie ou de risée de la part des vieux patriciens qui prenaient encore au sérieux le privilége de la laticlave [1].

Mais tout changea à la mort du dictateur; et Auguste,

[1] « On disait ordinairement à Rome, que les Gaulois avaient laissé leurs brayes pour prendre la laticlave. » Scipion Dupleix, *Mémoire des*

qui succédait à sa puissance sans succéder à sa politique, crut apparemment se faire pardonner l'empire, en en faisant sentir le poids aux nations vaincues. Il parut dans les Gaules en ennemi plutôt qu'en dominateur. L'aspect de ces peuples, encore tout vivants de courage et de souvenirs, fit aussi trembler le maître du monde. Il résolut de les tenir sous un joug de fer, et, pour leur ôter jusqu'à leur histoire, il changea le nom de leurs cités, déplaça les villes, morcela les cantons, bouleversa les populations, mêla les races, et fit de tout le pays un grand chaos où le despotisme put seul se reconnaître, grâce à son régime effroyable d'égalité [1]. Après cela, il jeta par-dessus tout ce désordre un appareil de luxe, et il essaya de faire aimer la servitude par la corruption. C'est la pire espèce de despotisme.

Ce n'est point le lieu de suivre en ses détails cette révolution politique. Elle ne devait servir qu'à la dégradation des Gaules; peu à peu elle profita à leur bien-être. Des goûts nouveaux s'introduisirent. Les riches romains allèrent demander au sol gaulois les trésors de sa fécondité, et lui apportèrent les bienfaits de leur industrie. De grandes cités s'élevèrent. Lyon fut fondé, et de cette ville, siége du commandement et centre de l'unité romaine, partirent des germes de civilisation, précurseurs d'une révolution plus profonde et plus bienfaisante.

Rome elle-même suivait ses destinées. L'Empire s'en allait passer de mains en mains. Tous les exemples d'infamie allaient tomber à la fois sur cette maîtresse du monde.

Gaules, etc. Les ouvrages de ce savant sont négligés, et prouvent cependant avec quel soin les origines françaises ont été fouillées dès la fin du XV[e] siècle. — Voir *Suet. in Vit. Cæs.*

[1] Tacite dit que les Sicambres furent transportés de leur pays dans les Gaules.—Sicambri excisi, et in Gallias trajecti. *Ann.*, lib. XII, cap. 39.

— Suétone dit qu'Auguste transporta les Sicambres en Gaule. — Sicambros dedentes se traduxit in Galliam. *In Aug.*, cap. 21.

— Lipse dit qu'il en transporta quatre cent mille au rapport d'Eutrope, qui parle des Alemans. — Quo bello quadringinta millia captivorum ex Germania transtulit, et super ripam Rheni in Gallia collocavit. *De magn. Rom.*, lib. I, cap. cult.

Et cependant le génie de la domination survivait dans cet empire dégradé. Pendant que Rome était courbée sous le joug de ses tyrans, les nations restaient pliées à sa tyrannie. Ce fut un double travail de servitude qui se fit dans tout l'univers.

En même temps, le Christianisme paraissait. C'était une domination d'une autre sorte qui se levait sur les peuples. La conquête romaine avait partout organisé l'esclavage; la conquête chrétienne allait partout établir la liberté.

Ici donc, deux histoires se présentent; celle du vieux monde qui tombe par les crimes, par les atrocités, par les voluptés, par les ignominies; et celle d'un monde nouveau qui naît par les vertus, par les sacrifices, par la bienfaisance; deux histoires qu'on trouve en présence dans les Gaules, et que nous allons suivre avec rapidité.

En ce temps-là, dit Tacite, *les superstitions étrangères s'avançaient et se multipliaient prodigieusement*. Le grand historien atteste de la sorte le travail qui se faisait dans l'humanité. Ailleurs il avait dit quelle était l'attente de tout l'Orient[1]; les oracles même avaient jeté d'étonnants présages; la poésie servait d'écho à ces bruits mystérieux; et Auguste, dit Suétone, avait fait brûler deux mille volumes de prédictions, comme s'il y eût vu une menace pour son empire[2]. Ainsi s'était levé le Christianisme; ses progrès soudains et la grandeur de sa marche avaient aussitôt étourdi la raison douteuse de la vieille idolâtrie.

Les Gaules entrevirent de bonne heure cette lumière. Mais l'action politique du Christianisme ne pouvait être dès l'abord comprise des peuples. Les hommes qu'il venait affranchir ne virent souvent dans ses maximes qu'un appareil de croyances qui blessait leurs passions. Ainsi, la conquête chrétienne ne fut pas rapide dans les Gaules. Apparemment il fallait que cette terre, longtemps souillée par les barbaries druidiques, reçût de longues expiations sous l'autorité de ses vainqueurs; et l'affranchissement

[1] Percrebuerat oriente toto, etc. Texte fameux. Tac., *Hist.*, lib. v.
[2] Suet., *in Aug.*

moral avait besoin d'être préparé par une organisation extérieure qui elle-même ne se faisait qu'avec lenteur.

Il est remarquable aussi que les empereurs qui, de toutes parts, avaient attaqué le Christianisme avec fureur, le laissèrent aller d'abord inaperçu dans les Gaules. En général, les persécutions ne commencèrent que lorsque la puissance politique se sentit menacée par les maximes sociales qui tendaient à réparer la dignité de la race humaine. Et c'est même ce qui explique l'atrocité de ces vengeances, si elle se peut expliquer en dehors des raisons mystérieuses de la Providence, qui voulait que la vérité eût ses combats, et que le sang de l'homme fût mêlé au sang de la Victime qui était venue du ciel pour le racheter.

Mais, à part ces hautes vues de l'économie chrétienne, il est permis de penser que les persécutions des empereurs furent une réaction violente contre une révolution morale qui devait changer l'ordre des pouvoirs humains. C'est pourquoi les princes que l'histoire appelle cléments et éclairés, furent, à l'égard du Christianisme, tout aussi intolérants que les princes qui se plaisaient aux meurtres et aux barbaries. Marc-Aurèle et Trajan ne furent pas moins impitoyables que Néron; et à peine même si la différence des caractères apporta des différences dans les formes de la répression. Et ce n'était pas un zèle de paganisme qui les rendait furieux contre les Chrétiens: c'était un pressentiment profond de l'immense nouveauté que leur croyance apportait dans la constitution de tous les peuples.. Non point que le Christianisme vînt dire aux hommes de briser violemment leurs chaînes sur la tête des oppresseurs; mais, tout en consacrant l'obéissance, il apprenait la liberté; et il devait venir un jour où le commandement ne serait possible qu'à la condition que la soumission aurait cessé d'être la servitude. Or, à des maîtres qui ne connaissaient que le droit de la force, ce soupçon de la dignité prochaine des peuples dut être une excitation à une lutte désespérée et à des fureurs sans exemple. Donc, tant que le Christianisme fit peu de pro-

grès dans les Gaules, les empereurs tournèrent ailleurs leurs répressions.

Tout porte à croire que saint Pierre avait envoyé de Rome des missionnaires dans les Gaules[1].

« Le bienheureux Apôtre saint Pierre, prince de l'Eglise de Jésus-Christ, ayant ordonné saint Sixte *archevêque* de notre ville (Rheims), et sentant le besoin de le faire assister par des *suffragants*, lui donna pour compagnons et assesseurs dans la province, saint Sinice, d'abord *évêque* de Soissons, et ensuite de Rheims, ainsi que saint Memme, pasteur de Châlons[2]. »

Telle était la tradition dans la vieille France catholique. Le doute historique est ensuite venu troubler ces souvenirs.

Toutefois, cette naïve histoire de Flodoard ne saurait être retranchée de nos monuments; ou bien, à force de philosophie, on arrive à ne plus croire au passé.

Flodoard raconte la suite des évêques de Rheims, depuis saint Sixte, qu'il rattache à saint Pierre. Puis il dit les martyres de quelques saints jetés au-devant des persécuteurs; est-ce que ces noms propres de héros, et ces actions mémorables, et ces traits si bien marqués n'appartiendraient qu'à une histoire de chimères?

D'autres monuments attestent que les Gaules reçurent dès le commencement la lumière chrétienne. Saint Luc lui-même y parut, selon saint Épiphane. Saint Trophime fonda l'église d'Arles, et c'est encore saint Pierre, ou, selon d'autres, saint Paul, qui l'avait envoyé[3]. Saint Paul, dans sa Lettre aux Romains, marque son dessein de passer de Rome en Espagne. Saint Épiphane, saint Chrysostôme, saint Théodoret disent qu'échappé de sa première prison, il exécuta ce projet[4]. Or, les Gaules s'ouvraient naturellement à sa pensée; et l'importance toute populaire de ce nom de province ne permet pas de soupçonner qu'il ait

[1] *Hist. de l'Egl.*, Fleury, liv. I et X. Beraud-Bercastel, liv. III.
[2] Flodoard, *Histoire de l'Eglise de Rheims.*
[3] *Hist. de l'Egl. Gall.*—*Hist. de l'Eglise.*
[4] *Histoire Eccl.* de Fleury, liv. II.

négligé cette conquête, lui le conquérant des nations fortes et civilisées.

Toute l'histoire, écrite dans les âges postérieurs, repose sur le souvenir de fondations d'Eglises déjà anciennes. On le voit dans saint Irénée, dans Tertullien, dans Lactance [1]. Il a été cru, par des hommes doctes, que saint Denis l'Aréopagite, évêque d'Athènes, le contemporain et le disciple des Apôtres, était le même que saint Denis, l'Apôtre et le convertisseur des Gaules. Saint Paul l'avait formé aux combats du martyre, et le pape Clément l'avait envoyé dans les Gaules avec Régulus, Rustique et Éleuthère. Il institua Régulus, évêque, à la place de Trophime, et puis le transféra à Senlis. Après cela, il suivit sa course apostolique, et finit par l'honneur du supplice. Telle est une tradition de l'Eglise, et on la trouve ainsi conservée dans la plupart des chroniqueurs du dixième au treizième siècle. Mais elle diffère de quelques-uns de nos documents antérieurs; et Grégoire de Tours, qui est d'une si puissante autorité, rapporte au règne de *Dèce* seulement l'envoi du grand missionnaire des Gaules. « Dans ce temps, sept hommes, nommés évêques, furent envoyés pour prêcher dans les Gaules, comme le rapporte l'histoire de la passion du saint martyr Saturnin. *Sous le consulat de Décius et de Gratius, comme le rappelle un souvenir fidèle, la ville de Toulouse eut pour premier et plus grand évêque saint Saturnin.* Voici ceux qui furent envoyés : Gatien, évêque à Tours; Trophime, à Arles; Paul, à Narbonne; Saturnin, à Toulouse; Denis, à Paris; Stremon, en Auvergne, et Martial, à Limoges [2]. »

Ce n'est point le lieu d'éclairer ces controverses d'antiquité. Il suffit que, dès le premier et le second siècles, l'histoire puisse noter les origines de nos Églises. Alors tout se mêle; mais trois choses sont distinctes : le progrès ascendant du Christianisme, qui se suit, comme partout, à la trace du sang des martyrs; le mouvement de

[1] Iræn., *adv. hæres.*, I. c. 5.—Tert., *adv. Jud.*, c. 7.—Lact. Mor. per. c. 3.
[2] Livre Ier.

dégradation de l'Empire, qui se marque par des vices infâmes et des crimes atroces ; et enfin l'espèce d'immobilité de la nation Gauloise, qui semble se former lentement et sans bruit à la grandeur de ses destinées.

Toutefois, dans les alternatives de fureur ou d'imbécillité, d'atrocité ou de mollesse, qui passaient par le trône impérial, il s'était fait quelques retours de patriotisme.

Sous Tibère, deux hommes libres se montrèrent ; ce furent Sacrovir et Julius Florus, l'un chez les Belges, l'autre dans les régions plus voisines. Mais leur effort fut impuissant. L'élan populaire ne les avait pas secondés ; ils furent vaincus. Sacrovir s'en alla avec quelques fidèles dans une maison des champs, et là il se tua de sa main : les autres se tuèrent entre eux. La maison incendiée leur servit de sépulture [1].

Claude attaqua d'une autre façon l'indépendance des Gaules; il admit les Gaulois de familles antiques et puissantes aux honneurs du Sénat romain ; cela pensa faire naître un semblant d'opposition parmi les vieux patriciens. Mais Claude fit une harangue, et tout le monde fut de son avis [2].

La Gaule se traîna ainsi quelque temps dans les honneurs. Après cela, Vindex, sous Néron, se souvint du vieux sang gaulois, et il leva le drapeau de la liberté. Mais la tyrannie était comme une fatalité plus puissante que le génie d'un homme. Vindex fut tué par ses soldats.

Durant les rivalités sanglantes et triviales tout à la fois de Galba, d'Othon et de Vitellius, d'autres tentatives se firent. « Chose incroyable ! dit Tacite, un inconnu, nommé Maric, de la plèbe des Boïens [3], osa, parmi ces grands conflits, s'aventurer dans les hasards de la fortune, et braver au nom du ciel les armes romaines. S'étant déclaré vengeur des Gaules et dieu à la fois, il avait réuni autour de lui huit mille hommes, et il entraînait les bourgades voi-

[1] Tac., *Ann.*, lib. III.
[2] *Ann.*, lib. XI.
[3] Boii.—Les peuples du Bourbonnais.

sines des Eduens ; mais la puissante cité, avec son élite de jeunesse et le concours des cohortes de Vitellius, extermina la multitude fanatique. Maric, pris dans le combat, fut exposé aux bêtes, et comme elles ne le déchiraient pas, le vulgaire stupide le croyait inviolable, jusqu'à ce que sous les yeux de Vitellius il fut mis à mort [1]. » Ainsi les hautes classes dressées aux douceurs de l'obéissance faisaient justice des malheureux qui osaient avoir du courage.

Sous Vespasien, une entreprise plus vaste menaça la domination romaine. Il s'agissait cette fois de l'*empire même des Gaules :* l'empire, c'était la liberté [2]. Civilis, qui avait formé cette entreprise, fut vaincu par la corruption. Les autres chefs conjurés disparurent pour éviter les supplices. Alors brilla le nom de Sabinus et d'Eponine, roman conjugal souvent célébré dans l'histoire. Julius Sabinus voulait se faire César, se fondant sur ce que son aïeule s'était livrée par un adultère à Jules César, lorsqu'il faisait la guerre dans les Gaules [3] : c'était une étrange hérédité. Mais Sabinus fut enveloppé comme tous les autres dans l'oppression. Il s'enfuit dans un souterrain. Sa jeune épouse l'y suivit. Ils y passèrent neuf ans. Ils crurent que la colère impériale pouvait être apaisée ; et l'on vit arriver à Rome les deux époux, avec deux fils, qui leur étaient nés dans ce sépulcre. La mère confiante s'en alla droit à Vespasien, lui menant ses jeunes enfants, comme une supplication de plus. « César, lui dit-elle, je les ai allaités dans les tombeaux, afin que plus de suppliants vinssent embrasser tes genoux ! » Et, en même temps, elle lui montrait Sabinus. Vespasien ordonna la mort des infortunés. Telle était la clémence antique, en présence de la charité qui se levait sur le monde [4].

Après ces efforts, les Gaules n'eurent plus besoin de

[1] Tac., *Hist.*, lib. II. 61

[2] Juravère qui aderant pro imperio Galliarum. Tac., *Hist.*, lib. IV. 59.

[3] Corpore et adulterio placuisse. *Ibid.*, liv. IV. 55.

[4] Tac., *Hist.*, liv. IV, ne fait que nommer Eponine ; il se réserve ce récit pour l'histoire de Vespasien. Ce drame est perdu. Voyez Plutarque, *de l'Amour.*

songer à reconquérir par les armes une indépendance qui ne devait leur revenir que par les supplices.

La servitude provinciale s'aggrave de la persécution religieuse [1].

Chose lamentable ! Trajan est montré au monde, et le sang chrétien coule à flots.

Entre lui et les Antonins, il y eut un intervalle doucement rempli. Adrien passa souvent dans les Gaules, mais son autorité y fut clémente.

Antonin-le-Pieux était de Nîmes ; son sceptre fut léger. Une apologie éloquente de Justin-le-Philosophe le rendit propice aux Chrétiens [2].

Marc-Aurèle qui suivit s'acharna après les Chrétiens. « Un grand nombre de Chrétiens, dit Grégoire de Tours, reçurent la sanglante et sainte couronne. » C'est donc que la terre gauloise était déjà féconde. Le Christianisme était partout.

Alors Photin fonda par son sang l'Église célèbre de Lyon; avec lui, quarante-huit martyrs furent d'abord égorgés; parmi eux Vettius Epagatus, qui s'était fait l'avocat des saints. C'est sous le règne de Marc-Aurèle que le fleuve d'*Arar* fut tellement rougi du sang des martyrs, que les peuples, dit-on, changèrent son nom et l'appelèrent *Sangona,* d'où est venu le nom de *Saône*. Quand l'étymologie serait chimérique, la tradition populaire n'en reste pas moins une flétrissure pour l'empereur philosophe.

Le même, dans la guerre des Marcomans, crut se rendre les dieux propices en leur immolant les Chrétiens. La frénésie était au comble.

Et cependant les Chrétiens répondaient aux persécutions en servant dans les armées avec une générosité qui rappelait les vieux courages de la République. Ou bien ils défendaient le prince par la prière, et ils appelaient sur lui la victoire par des miracles. Ce fut une légion chrétienne,

[1] L'histoire de la domination romaine a été très-bien tracée par M. Amédée Thierry.

[2] Oros., lib. VII., cap. 14.

qui délivra de la sorte l'armée romaine, enveloppée par soixante-quinze mille barbares. Marc-Aurèle ne voyait que la mort, pour lui et les siens. Il s'était adressé à ses dieux, et ses dieux ne l'avaient pas délivré. Une pensée de désespoir le poussait à leur sacrifier encore des Chrétiens. Les Chrétiens se jetèrent à genoux, non pour repousser leur propre mort, mais pour demander à Dieu le salut de l'armée. Et aussitôt, écrivit Marc-Aurèle au Sénat, il était tombé une grêle de feu, avec des éclats de foudre, qui avaient détruit les barbares. De là le nom de légion Fulminante qui fut donné et conservé ensuite à la légion libératrice [1].

Marc-Aurèle alors suspendit les supplices. Son fils Commode ne les reprit pas : ce fut sa concubine Martia, une chrétienne, qui tint ce monstre désarmé. Martia du moins se souvint de ceux qui étaient ses frères, tout en déshonorant leur culte et le sien par l'abjecte condition de sa vie.

Puis vinrent des règnes troublés et des rivalités sanglantes. La Gaule prit part à ces querelles. Quatre empereurs paraissaient à la fois : Julianus à Rome, Sévérus en Illyrie, Niger en Orient, Albin dans la Bretagne; Albin et Sévérus se livrèrent une bataille près de Lyon. Une partie de la Gaule avait pris parti pour Albin. Sévère fut vainqueur, et se vengea par des atrocités. La ville de Lyon fut livrée aux flammes. Alors périt saint Irénée, successeur de Photin. Toutes les églises furent ravagées.

Caracalla sembla détourner sa pensée cruelle du Christianisme. Héliogabale s'occupa de ses voluptés. Puis vint le règne justicier d'Alexandre Sèvère; le Christianisme avait partout grandi, et la persécution semblait devenir difficile; il y eut cependant encore de sanglantes énormités.

En même temps les froissements se mêlaient dans l'Empire. Des irruptions d'hommes du Nord (Alemans) commençaient à se montrer, et la Gaule devenait un théâtre politique [2]. L'empereur Maximien vint repousser le flot des bar-

[1] Oros., lib. VII, cap. 15.

[2] Ces antiquités sont admirablement résumées dans un vieux livre : E. *Bertii Comment. Rerum Germ.*, *Amstelodami*, 1632.

bares, et rallumer en même temps les bûchers des martyrs.

Gordien laissa respirer les Gaules; mais Dèce les désola. Chaque ville eut ses supplices, chaque Église ses héros. A Toulouse, Saturnin fut attaché à la queue d'un taureau furieux : son corps fut jeté du haut du Capitole. C'est à cette époque peut-être qu'il faut rapporter les martyres qui consacrèrent l'Église de Rheims. Flodoard se plaît au récit des miracles, il raconte celui-ci : Le gouverneur Lampade s'amusait à faire déchirer Timothée, et à lui rafraîchir les plaies pour faire durer le supplice. « Courage! Timothée, vinrent lui dire deux anges; les cieux sont à toi! » Apollinaire, un des bourreaux, vit les anges, tomba à genoux et annonça ce qu'il avait vu. « Qu'on arrête Apollinaire, cria le gouverneur, qu'on verse dans sa bouche du plomb bouillant, afin que je n'entende plus ce qu'il ose dire! » Le supplice continua, et, au moment où les martyrs expiraient, un trait de feu partit du ciel et vint frapper Lampade à mort. Les deux martyrs furent longtemps l'objet de la vénération publique, plusieurs les imitèrent, et saint Remi qui vint plus tard honora leurs reliques, et voulut que son tombeau fût placé dans leur église [1]. Gatien à Tours, Martial à Limoges, Eutrope à Saintes, Denis à Paris, Paul à Narbonne, une foule d'autres *moururent de même en confessant paisiblement le Seigneur*. Et Grégoire de Tours ajoute : « Ceux qui sont sortis du monde par la voie du martyre, et ceux qui sont morts sans trouble dans leur foi, sont unis dans le royaume des cieux. »

C'est vers ce temps que l'armée des Gaules s'essaya à faire aussi des empereurs. Elle proclama Valérien, qui s'en alla faire des guerres en Orient, tandis que son fils Gallien restait dans les Gaules avec le titre de César. Bordeaux a gardé le nom de Gallien sur quelques restes de monuments.

La persécution des Chrétiens fut reprise avec cruauté. Mais l'Empire n'en devenait pas plus ferme. Valérien était tombé aux mains de Sapor, roi des Perses. Gallien prit le

[1] Flodoard.

titre d'empereur, mais le désordre était partout. Trente chefs de province se trouvèrent soudainement en concurrence pour l'Empire. Des femmes étaient mêlées dans cette anarchie. En Gaule, neuf prétendants parurent à la fois, tout allait à la ruine. Pendant cet affreux désordre les Alemans reprirent leur course, et, sous la conduite de Chrocus, leur roi, ils se jetèrent jusque dans le midi des Gaules. Alors on commença à voir comment le Christianisme était appelé à prendre quelque jour sa part dans la liberté des peuples, et il est important ici de le noter. Chrocus avait porté le ravage dans le noble pays des Arvernes, détruisant les vieux temples aussi bien que les autels nouveaux; les populations étaient en fuite; saint Privat, évêque de Gévaudan, sortit aussitôt d'une grotte où il vivait en oraison, et courut au-devant du barbare. Le barbare le fit périr sous les verges. Mais Chrocus fut pris, près de la ville d'Arles, *subit divers supplices, et fut frappé du glaive, livré,* dit l'historien, *avec justice au supplice qu'il avait infligé aux saints de Dieu* [1]. Déjà donc il se faisait des représailles de sang pour venger les martyrs. Le peuple allait bientôt mieux comprendre encore qu'il était pour quelque chose dans le sacrifice que ces héros faisaient à Dieu de leur vie.

Pendant ce règne de Gallien, la Gaule fut pleine de meurtres atroces, d'usurpations triviales. L'armée s'amusa à proclamer empereur un forgeron nommé Marius. Tout son mérite était d'arrêter, d'un seul doigt, un char traîné par plusieurs chevaux. Trois jours après, les mêmes soldats l'assassinèrent. Ils nommèrent ensuite Victorin, et l'assassinèrent de même, mais après l'avoir laissé maître un an entier. Sa veuve Victorina prit paisiblement le commandement; on l'appelait la *Mère du Camp*. Elle fit donner le titre d'empereur à Tétricus, gouverneur d'Aquitaine.

Ainsi l'Empire de Rome s'en allait en pièces. Claudius parut, pour persécuter les Chrétiens. Ensuite Aurélien,

[1] Grég. de Tours.

qui s'appliqua à repousser les irruptions du Nord, devenues de plus en plus formidables, et n'oublia pas le sang chrétien. Un de ses domestiques l'assassina.

L'empereur Tacite ne fit que paraître, et mérita d'être regretté. Son doux règne et celui de son successeur Probus semblèrent devoir servir de préparation à l'affreux combat que Dioclétien allait livrer au Christianisme et à l'humanité tout entière.

Maximin Hercule fut au farouche empereur un digne auxiliaire dans les Gaules. Associé à l'Empire, il fut envoyé en ce pays pour réprimer la religion partout maîtresse, plus encore que pour repousser les Alemans qui se débordaient. Il employa à cette mission les raffinements d'un génie souple et féroce. C'est lui qui extermina cette fameuse légion Thébéenne, toute composée de Chrétiens, dont l'histoire est célèbre dans les annales chrétiennes. Lorsque le tyran voulut exécuter son plan de massacre, comme la décimation n'était pas assez prompte, il fit un vaste camp, et au milieu il plaça les six mille Chrétiens. Puis il attaqua cette légion formidable, mais obéissante à César, avec des balistes et des catapultes, comme il eût fait d'une citadelle. Tous périrent sous les coups des machines, ou bien les restes furent coupés en morceaux par la cavalerie qui fut lancée sur ce champ de bataille de nouvelle sorte [1].

Le préfet du prétoire, Rictovarus, un nom gaulois, par malheur, rivalisait à sa manière avec ce large système de meurtres. Il peupla le ciel de martyrs.

Tous ces spectacles d'atrocités n'étaient pas cependant de nature à rendre l'Empire populaire; car ces masses de victimes touchaient par des liens sacrés au peuple qui les voyait mourir. Il s'était d'abord trouvé des âmes dégradées pour rire aux supplices; mais à la longue il devait se faire un retour de colère ou de pitié, sans que le Christianisme eût besoin d'oublier sa loi d'amour pour provoquer les haines et les vengeances.

[1] Voyez les Hist. eccl.

En même temps aussi se formait dans les Gaules une opposition redoutable et cachée, que l'histoire n'a pas bien expliquée, celle des *Bagaudes*.

Pour avoir quelque idée des haines que la domination avait dû allumer au fond des âmes libres, écoutons la voix d'un prêtre illustre :

« C'est peu, disait Salvien, lui fidèle pourtant à la domination romaine, c'est peu pour un Romain d'être heureux, s'il ne rend son concitoyen malheureux. Qu'y a-t-il de plus commun que de voir des Romains se proscrire entre eux, et s'écraser d'exactions, et avec une inhumanité qui leur paraît naturelle et que les barbares ignorent?... Ce qu'il y a de plus affreux, c'est que le petit nombre proscrit le plus grand. Ce sont ces gens pour qui la perception des deniers publics est un vrai brigandage, pour qui les dettes du public sont une occasion de gain; et ce ne sont pas seulement les chefs qui se rendent coupables de ces excès, ce sont les derniers d'entre eux; ce ne sont pas seulement les juges, mais ceux qui leur sont subordonnés. Quelles sont les villes, quels sont même les bourgs, où il n'y ait pas autant de tyrans qu'il y a de décurions? Quel est le lieu où les principaux citoyens ne dévorent pas les entrailles des veuves, des orphelins et de tous ceux qui, comme eux, ne sont pas en état de se défendre? Aucun d'eux n'est à l'abri de la violence, et, pour s'en garantir, il faut être d'une condition égale à celle des brigands..... Ce qui devrait être une charge commune, ne porte que sur les épaules des faibles; ce sont les pauvres qui paient la taxe des riches..... Voici comment cela se fait. Le gouvernement envoie fréquemment des commissaires, des gens chargés de lettres impériales; il les recommande aux principaux habitants des lieux, et ceux-ci leur décernent de nouveaux dons, acceptent des *superindictions*, et les répartissent ensuite en totalité sur les pauvres. Ils en ont tout le mérite, tandis que le poids des nouvelles charges tombe tout entier sur les malheureux qui n'ont pas été consultés. Ils sont pillés, ces pauvres! Les veuves gémissent, les orphelins sont foulés, au point qu'un grand

nombre d'entre eux, gens d'extraction et qui ont reçu de l'éducation, sont forcés de passer chez les ennemis, pour n'être pas écrasés chez eux. Ils cherchent chez les barbares l'humanité romaine..... Ils aiment mieux être libres sous une apparence de servitude, que d'être esclaves avec une apparence de liberté. Ainsi, le nom de *Citoyen Romain*, autrefois si précieux, acheté autrefois si chèrement, est rejeté aujourd'hui. Il est non-seulement peu honorable, il est en quelque sorte en abomination; et quelle plus grande preuve de l'iniquité romaine, que de voir tant de personnes d'une naissance honnête, tant de nobles qui devraient tenir à honneur d'être Romains, forcés à ne vouloir plus l'être! C'est ainsi que ceux-mêmes qui n'ont point passé chez les barbares, ont cependant été obligés de le devenir. Tel est l'état d'une partie de l'Espagne et des Gaules [1]. »

Le souvenir de ces tyrannies est très-important pour l'intelligence des révolutions qui ne tarderont point à se déclarer.

« Je parle des Bagaudes, continue le prêtre éloquent, de ces infortunés qui, après avoir été dépouillés par des juges méchants et sanguinaires, après avoir perdu les droits de la liberté romaine, ont aussi perdu l'honneur du nom Romain. Nous leur reprochons aujourd'hui leur malheur, nous leur reprochons le nom de Bagaudes, ce nom qui est le fruit de leurs calamités, ce nom que nous leur avons donné nous-mêmes. Nous les appelons rebelles, et c'est nous qui les avons forcés à l'être. Ils sont devenus Bagaudes, parce qu'ils ne pouvaient plus être Romains. Dépouillés de tout par l'énormité des impôts, et par les concussions des juges, ils n'ont pu se soustraire à la mort qu'en se dépouillant encore du nom Romain, et devenant barbares; et ceux qui n'ont pas pris ce parti sont contraints de s'en repentir : ils voudraient bien cesser d'être Romains, mais ils ne le peuvent; ils sont tout à la fois la proie des juges et la victime de leurs concitoyens [2]. »

[1] *De Gubern. Dei.*, lib. v.
[2] Ibid.

Tels furent donc les Bagaudes, germe vivace d'une opposition qui devait se perpétuer contre les Romains, jusqu'à l'établissement d'un pouvoir nouveau [1].

Et sans doute cette résistance ne fut pas étrangère à la réaction des forces sociales qui tendaient à se rétablir, bien qu'elle parût se concentrer dans les classes inférieures qui étaient aussi les plus foulées [2].

Quoi qu'il en soit, l'Empire devait finir par passer aux populations gauloises; et cette observation doit être présente à l'esprit, à mesure qu'on avance dans l'histoire de ces temps de calamités; car ainsi peu à peu s'explique la séparation qui devait se faire, non point par quelque acte soudain de révolte contre la conquête, mais par la suite toute naturelle des événements, et par le simple retour des affections et des idées.

Il serait long de suivre cette complication d'accidents qui, marchant ensemble, se rapportent à des résultats divers, au progrès du Christianisme, à la ruine de l'Empire et à la renaissance de la société gauloise [3]. Reprenons la suite des temps.

[1] « Les Bagaudes ne se donnaient point à eux-mêmes ce nom odieux; ils s'appelaient Gaulois, et c'est par ce nom qu'on les trouve désignés parmi les barbares qui obéissaient à l'Empire de Charlemagne. Clovis étant devenu leur chef par l'alliance qu'il contracta avec eux, prit sous sa protection spéciale ceux d'entre eux qui étaient désarmés. La condition des autres fut la même que celle des Francs. On porta dans le trésor du prince les contributions que la nécessité d'une défense commune avait forcé les Armoricains ou Bagaudes à laisser subsister. » — *Les Origines ou l'ancien gouvernement de la France, de l'Allemagne et de l'Italie.*—La Haye, 1757. Liv. VI, chap. 5.

[2] M. Buchez me paraît avoir très-bien caractérisé cette espèce d'opposition, que l'ancien système historique traitait tout simplement de révolte de paysans. — M. Fauriel s'en est aussi occupé avec intelligence.

Hist. parlem. de la Révolution, par Buchez.—*Hist. de la Gaule méridionale*, par M. Fauriel.—Orose, liv. VII. ch. 23, parle de troupes de paysans; *Rusticanorum manus, quos Vacaudas vocabant.* Le tyran Maximien Hercule eut à les combattre.

[3] Je renvoie encore à M. Fauriel, non point qu'il ait marqué ce triple caractère des événements; mais il a recueilli les faits qui servent le mieux à le faire comprendre.

C'est de la Gaule que partit la fortune de Constantin. A ce nom se rattache la formation et la destinée d'un monde nouveau. La Croix lui fut montrée comme un signe de victoire, et elle devint l'étendard de ses armées. Alors tout fut changé.

Le Christianisme eut son existence publique écrite dans les lois de l'Empire. L'Empire lui-même commença à porter ailleurs sa destinée, comme pour faire place à une autorité nouvelle; et parmi les peuples du Nord qui continuaient leurs incursions, paraissait déjà celui qui devait être aux Gaules un instrument de leur liberté.

Déjà aussi le génie chrétien se révélait à d'autres signes qu'à ceux du martyre. Saint Hilaire, évêque de Poitiers, jetait dans le monde des écrits brillants d'éloquence, et le grand saint Martin de Tours achevait d'arracher les Gaules aux vieilles ténèbres par des prédications mêlées de miracles.

Aussi, la persécution par les tortures et les meurtres devenait de plus en plus difficile, les tyrans ayant devant eux, non plus quelques Chrétiens, mais tout un peuple à frapper du glaive. La persécution ne devait pas pourtant disparaître du sein de l'Église; mais elle y prit d'autres formes, celles de l'hypocrisie, celles de la révolte et des sectes, celles des controverses impies, celles des déchirements intérieurs et de l'anarchie, le pire des fléaux.

Alors parut l'arianisme, vaste schisme, qui fut comme le premier acte du protestantisme moderne; alors aussi Julien, dit l'Apostat, persécuteur par la philosophie et par la science. L'empereur Constance, pressé de toutes parts par des agressions, l'avait envoyé au-devant des hommes du Nord, qui continuaient à tomber à flots sur l'Empire. Le jeune César déploya dans sa mission un génie fécond et hardi, et en même temps il sut faire aimer aux Gaulois son autorité. Il vécut sept ans parmi eux, et, durant son séjour, il parut fidèle au culte chrétien. La société le dominait par sa croyance, et le célèbre ennemi de la Croix commença par voiler sa haine. C'était l'indice d'une révo-

lution déjà opérée, et que le pouvoir politique était obligé de subir [1].

Or, plus les Gaules tendaient, par l'action toute simple des mœurs et des croyances, à une existence propre, plus elles semblaient désintéressées dans les luttes de la barbarie et de l'Empire, qui avaient leur sol pour théâtre.

Ceci indique en deux mots le passage qui allait se faire à des pouvoirs nouveaux. Les Romains, maîtres des Gaulois, les employaient comme instruments de leur défense; mais c'étaient des instruments inertes, et rien de patriotique ne se remuait au fond du cœur de ces soldats, qui avaient appris à mourir pour leurs maîtres, mais non point à vaincre pour eux.

Les Romains, au contraire, en s'opposant aux invasions, défendaient leur autorité, sans songer au bien-être des peuples. Leurs travaux d'administration ne méritent pas moins l'admiration des âges : jamais domination ne fut plus savante; des ponts, des aqueducs, des palais, des canaux, des routes couvraient le sol gaulois; et aujourd'hui encore partout se découvre la trace de ce génie. Rome touchait de la sorte aux confins de son empire. Un lieutenant de Néron, Vetus, avait commencé à ouvrir un canal, qui devait joindre le Rhône à la Moselle, afin que les légions transportées par mer pussent aisément arriver au Rhin et à l'Océan : les calamités civiles arrêtèrent ce vaste plan [2]. Mais tout en ces entreprises se rapportait à la servitude. Et c'est pourquoi il ne resta de populaire dans les Gaules que l'autorité qui prit soin de la nation, tour à tour mutilée par les vainqueurs. Cette autorité fut celle des évêques, lesquels étaient prêts toujours à se jeter entre les combattants non point avec des vœux quelconques pour la victoire, mais avec des supplications hardies pour les peuples dont ils se déclaraient les pasteurs.

Ces exemples de dévouement du clergé chrétien sont fréquents dans l'histoire, et il est temps d'en jeter un au

[1] Oros., lib. VII, cap. 19 et 20.
[2] Tac., *Ann.* XIII. 57.

travers des événements qui se hâtent vers un grand dénouement.

Lorsque les Vandales vinrent à leur tour, exterminant tout ce qui se rencontrait sous leurs pas, s'attaquant surtout avec fureur au Christianisme, saint Nicaise, évêque de Rheims, au lieu de fuir devant ce flot de barbares, resta au milieu de ses fidèles, sinon pour les défendre, au moins pour les aider à mourir. C'était beaucoup plus que ne pouvait faire la puissance romaine. Le saint évêque voulut sortir de l'église pour arrêter les Vandales; ils lui coupèrent la tête. « Il s'obstina à rester, dit l'historien, afin de ne pas priver l'Eglise de son ministère, nécessaire surtout en de si grands périls : on ne le vit point, comme le gardien mercenaire, abandonner ses brebis, et fuir à l'aspect du loup : mais, semblable au bon Pasteur, il offrit généreusement sa vie pour son troupeau[1]. » Sa sœur Eutrope eut le même sort. Puis des clercs et de saints laïques furent également frappés du glaive. Toujours c'était le Christianisme qui se jetait au-devant de la barbarie, pour sauver la nation; et aussi un miracle tout populaire sortit de ce sang versé pour la liberté. Voici le récit de Flodoard; ce n'est pas seulement une légende, c'est une explication philosophique de la société qui sortait des ruines de l'ancien monde.

« Les massacres étaient finis; le sang des saints ruisselait à grands flots; tout à coup une horreur d'épouvante saisit les Vandales : ils voient des armées célestes qui viennent venger le sacrilége : la basilique retentit d'un bruit épouvantable. Redoutant la vengeance divine, ils abandonnent le butin; leurs bataillons fuient dispersés et quittent en tremblant la ville, laquelle demeura longtemps solitaire; car les Chrétiens, réfugiés dans les montagnes, n'osaient en descendre, dans la crainte des barbares, et les barbares redoutaient d'y retrouver les célestes visions qui les avaient frappés. Dieu seul et ses anges veillaient à la garde des saints martyrs : tellement que la nuit, on

[1] Flodoard, *Coll. des Mémoires.*

voyait de loin des lumières célestes ; quelques-uns même entendirent les saints et doux concerts des Vertus et des Dominations du Paradis. Rassurés enfin par cette miraculeuse révélation de la victoire divine, les habitants que la Providence avait conservés pour ensevelir les saints, rentrent dans Rheims, en faisant des prières. Arrivés aux lieux où gisent les corps, ils sentent s'exhaler une odeur de parfums délicieux. Mêlant la joie aux gémissements, ils célèbrent, en pleurant, les louanges du Seigneur, préparent pour la sépulture les saintes reliques, et les déposent avec respect en des lieux convenables, autour de la ville [1]. »

Tel est le vieux récit. La religion se faisait donc la gardienne du peuple, soit par ses miracles, soit par ses martyres, qui étaient aussi des miracles [2].

De là le besoin du peuple de se précipiter dans le Christianisme. Après avoir assisté aux supplices des Chrétiens, il finit par courir à leurs autels, comme à des asiles.

Cependant l'Empire continuait d'aller à sa destinée. Depuis longtemps il avait fléchi sous le poids des vices. Tous les crimes, toutes les folies, toutes les débauches, avaient passé par le trône. La vieille corruption romaine achevait ses expiations dans les ignominies.

Mais, chose étonnante ! Pendant ce double combat de la liberté chrétienne contre les tyrans, et des tyrans contre eux-mêmes, l'organisation de la société romaine dans les Gaules s'était faite d'une manière savante, et qui montre dans cette affreuse dégradation de l'Empire, le génie de la domination qui survit encore.

C'est pour les historiens politiques une profonde étude que celle de cette organisation. Mais elle ne devait servir

[1] Flodoard, chap. 6.

[2] La présente histoire recueille les vieux récits, et elle n'expliquera pas toujours certaines difficultés ou certaines contradictions des chroniques. Ainsi, saint Nicaise passe dans l'histoire ecclésiastique pour évêque de Rouen, non de Rheims. On ne voit pas bien toutefois pourquoi on n'accepterait pas ici l'autorité de Flodoard, *le plus soigneux des chroniqueurs,* dit M. Guizot.

que de transition à un système plus savant encore et surtout plus salutaire, et il serait instructif pour l'histoire de démêler dans ces combinaisons de pouvoir l'action lente et graduelle du clergé catholique, qui des formes du despotisme faisait une préparation à l'affranchissement de la nation.

La Gaule constituait un gouvernement très-considérable, qui embrassait presque tout l'occident de l'Empire [1]. Il comprenait sous le nom de préfecture du prétoire des Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne. Le préfet des Gaules était le lieutenant de l'empereur, mais souvent plus puissant que son maître, surtout lorsque l'Empire fut disputé par des centurions et vendu par des soldats.

César avait établi trois divisions : la Celtique, la Belgique et l'Aquitanique. Auguste en établit quatre : la Narbonnaise, la Lyonnaise, l'Aquitanique et la Belgique. C'était un système de sa politique de faire disparaître le nom des populations celtiques, qui semblaient tenir au sol par leur origine. Plus tard, quatorze provinces furent formées, la Narbonnaise, la Viennoise, les Alpes maritimes, les Alpes grecques et pennines, les deux Aquitaines, la Novempopulanie, les deux Belgiques, les deux Germanies, la Maxima des Séquàniens (Franche-Comté), et les deux Lyonnaises; et peu après vinrent trois subdivisions, la seconde Narbonnaise, la troisième Lyonnaise, et la Sénonaise, qui firent dix-sept provinces. La province Romaine avait disparu dans cette nouvelle distribution; elle ne devait retrouver son existence que dans une organisation où la puissance romaine aurait disparu à son tour [2].

Le préfet des Gaules avait trois vicaires qui répondaient à la triple division de la Gaule, de la Bretagne et de l'Espagne.

Puis venaient des provinces dans chaque vicariat. Elles

[1] Notitia dignitatum Imp. Rom.—M. Fauriel, *Hist. des Gaules méridionales*.—M. Warnkœnig, *Hist. de la Flandre*.

[2] Voyez une nomenclature détaillée dans un ouvrage moderne. *Hist. chron. des peuples du monde*, par Baillot Saint-Martin, tom. I, p. 224 et suiv.

étaient régies par des officiers consulaires, ou par d'autres qu'on appela présidents, recteurs ou juges.

Chaque province avait ses cantons ou districts que l'ancienne langue romaine avait désignés sous le nom de *cité* (civitas), et dont le centre se trouvait dans la ville principale. Là résidait la *curie,* une assemblée sénatoriale, composée des principaux de la cité, et qui correspondait avec le gouverneur de la province.

Et enfin au-dessous de la cité, le *bourg* (pagus), régi d'une manière analogue; et de tous ces degrés d'administration, résultait une telle force d'unité que longtemps elle résista aux luttes de l'anarchie supérieure, et aux rivalités qui souillaient l'Empire.

Pourtant la liberté avait son germe dans cet appareil de servitude, car l'organisation des curies devait plus tard donner lieu à l'établissement des municipalités; mais d'abord elles ne furent qu'un instrument de domination. Aussi la charge de décurion, après avoir été présentée comme un honneur, fut bientôt subie comme un esclavage, et, dès la fin du quatrième siècle, il fallut avoir recours à la contrainte pour trouver des sénateurs. Les principaux Gaulois s'enfuyaient dans les solitudes et abandonnaient leurs biens et leurs fortunes, plutôt que d'entrer dans la curie, si bien qu'il y eut un moment où l'administration des cités fut comme impossible aux dominateurs [1].

Ce qui sauva la curie, ce fut d'y introduire le clergé catholique. Cette modification fut commencée sous Constantin, et s'acheva sous Justinien.

Les évêques furent ainsi publiquement reconnus comme les défenseurs du peuple, contre les abus du pouvoir, et la curie commença à montrer son caractère de liberté; dès ce moment aussi les citoyens cessèrent de fuir l'honneur sénatorial, et les cités ne furent plus livrées comme une proie aux oppresseurs.

On ne sera point surpris de ce retour de politique qui

[1] Cassiod. Var. *Leg. in cur.—Cod. Theod.*

introduisait le clergé dans l'administration officielle des Gaules, si l'on songe que dans cette fuite universelle qui s'était faite des charges de la curie, les évêques s'étaient trouvés naturellement les hommes des cités et des bourgades, défendant le peuple ainsi abandonné, élevant la voix auprès des maîtres de l'Empire, quels qu'ils fussent, et faisant de la charité chrétienne le commencement de la liberté.

Le clergé chrétien aussi, à force de luttes, de martyres et de vertus, avait fini par lasser la haine, et par conquérir le respect du monde; et enfin il formait, dit M. Fauriel, « une société qui était indubitablement ce qu'il y avait dans le pays de plus énergique, de plus moral et de plus éclairé, et qui avait le plus de droits et le plus de chances de survivre à ce vieux monde romain, qui croulait, qui finissait ou changeait de tous côtés ».

Ainsi la nécessité de l'ordre contraignit les empereurs à livrer la Gaule aux évêques, et les évêques, par le penchant naturel de leur mission, firent servir l'ordre à l'indépendance. Dès lors toute une révolution fut faite dans ce pays vainement façonné pendant quatre siècles aux mœurs de la servitude.

Ajoutons qu'en même temps que l'ordre politique acceptait l'ascendant naturel du clergé chrétien, le clergé lui-même organisait sa constitution extérieure, selon les modifications de l'ordre politique. Ainsi la dignité des évêques suivait la dignité des provinces et des cités. De là la prééminence des métropoles, et la distribution des églises d'après la convenance et l'utilité de la religion tout entière. De là tant de siéges autrefois illustres, et dont la raison moderne n'a pas su voir les titres au respect des peuples.

Le clergé avait donc prise de toute façon sur la société, pour la relever de l'abaissement. Indépendamment de ce dévouement de charité qui le rendait puissant sur le peuple, et puissant aussi sur ses maîtres, il portait en lui le germe d'une civilisation qui devait bientôt succéder au luxe et aux raffinements de la civilisation romaine.

Les riches Gaulois mêlés aux Romains qui étaient allés

demander à ce sol des voluptés inconnues, avaient aisément oublié dans ce contact d'une corruption pleine d'artifices, la rudesse des vieilles mœurs; le Christianisme même était impuissant à réprimer ce besoin de délices, qui en perfectionnant les arts extérieurs de la vie, semble, dans les sociétés qui finissent, tenir lieu d'élégance et de lumières.

C'est pendant que les classes supérieures de la Gaule *romanisée* se livraient aux excès du luxe, et qu'elles imitaient dans leurs cités ou dans leurs *villa* la fureur des spectacles, l'orgie des festins, tout cet excès de corruption qui avait tué la République et achevait de tuer l'Empire, c'est alors que le clergé suivait son instinct de régénération populaire, et opposait à la décadence des goûts et des mœurs, la réaction puissante de ses exemples.

Je cite encore avec plaisir M. Fauriel. « C'était dans le Christianisme, dit-il, que s'étaient retrempées et régénérées les âmes fortes, les âmes d'élite, destinées à représenter, dans tous les temps, même dans ceux de dégradation et de corruption, les beaux côtés de la nature humaine [1]. » Mais ce fut le clergé qui fit sortir ces exceptions du sein des vices.

Déjà il avait formé des monastères qui devinrent à la fois des écoles de science et de vertu. Entre ces asiles, la postérité garde le nom de Lérins, monastère illustre, d'où jaillit sur les peuples une lumière qui resplendit encore de nos jours. C'est dans ces retraites que prirent naissance les saintes lettres, lorsque les lettres profanes dépérissaient dans les délicatesses d'une vie de luxe et de volupté. Ainsi le clergé tendait encore naturellement à s'emparer de la société par l'intelligence, et à tout refaire jusqu'aux arts de l'esprit.

Cela se comprend, par le caractère nouveau des idées chrétiennes qui pénétraient et remuaient profondément la nature intellectuelle de l'homme. Les Romains avaient pu jeter dans les Gaules les goûts superficiels d'une littéra-

[1] *Histoire de la Gaule méridionale*, etc., tom. I.

ture élégante, quoique épuisée, mais n'y avaient point déposé de pensée vivace, pour aliment aux créations de l'art.

C'est pourquoi, les études, qui furent brillantes, surtout dans le midi de la Gaule, ne purent que s'arrêter à de vaines formes de poésie, ou à de pénibles imitations de style, sans jamais atteindre à quelque chose de réel et de profond [1]. Il fallait que le Christianisme vînt animer les lettres par sa doctrine fécondante ; et si le contact des lettres profanes se fit sentir aux œuvres du clergé, les habitudes graves de la pensée chrétienne n'en furent pas moins le dernier obstacle à la dégénération complète du génie humain. Il faut lire aujourd'hui quelques fragments de saint Hilaire, ou de Vincent de Lérins, ou de saint Eucher, ou de Salvien, pour avoir une idée de ce qu'il y avait de nouveau dans l'inspiration chrétienne de l'intelligence, et aussi de ce que les lettres humaines fussent devenues, sans cet aliment d'une foi féconde et d'une charité vivifiante.

La langue latine, jetée dans les Gaules au travers de leurs idiomes, était un instrument admirable de cette révolution. Mais seule elle n'eût pas suffi. Il fallait encore

[1] L'histoire des lettres latines a gardé quelques noms gaulois qu'il est juste de retenir : Plotius, qui fut maître de rhétorique à Rome et remplit le Forum d'auditeurs : Cicéron suivit ses leçons ; Gniphon, qu'on allait entendre dans le palais de César ; Pythias, qui fut astronome et géographe ; Enthymène, géographe et historien ; Valérius Cato, poète et grammairien ; Gallus, poète favori de Mécène ; un autre Gallus, rival d'Hortensius et de Cicéron, chanté par Virgile ; Trogue-Pompée, rival des grands historiens de Rome ; Varron, poète qui chanta les premières guerres des Gaules, entre les Sequanais et les Arvernes, et enfin Roscius, l'acteur. Puis, dans la décadence de l'Empire, lorsque le génie romain n'avait plus pour représentants que Sénèque et Lucain, les Gaules semblèrent s'élever. Alors paraissent d'autres noms : Glaucus, rhéteur célèbre ; Eumène, fameux par ses panégyriques ; Valentinus, maître de la multitude par son éloquence ; Fronton, grand orateur, pour qui l'empereur Antonin demanda au Sénat une statue ; Favorin, orateur et philosophe ; et dans l'histoire, Sulpice et Alexandre Sévère ; dans la poésie, Ausone et Sidoine Apollinaire ; dans les arts, Zénodore, grand statuaire.—Témoignages de Suétone, de Juvenal, de Cicéron, d'Horace, de César, et plus tard Grég. de Tours. — *Mémoires de l'Histoire de France*.—*Histoire de la Gaule*, par Serpette de Marincourt.

une pensée qui remuât l'intelligence populaire. C'est pourquoi les grammairiens et les poètes d'Aquitaine ne purent rien, avec leur style d'imitation artificielle, pour faire vivre une civilisation qui se mourait, tandis que les homélies des évêques, avec des formes plus libres, plus simples ou plus rudes, jetaient dans le fond de la nation le germe d'une société intellectuelle, qui devait traverser tous les degrés de la barbarie.

A cette action du clergé gaulois, les masses nationales furent surtout excitées. Car les hautes classes suivaient le mouvement extérieur des arts romains, sans songer au renouvellement intime qui se faisait au-dessous d'elles; tandis que l'éloquence âpre mais vraie de quelques prêtres saisissait puissamment les populations, et les jetait vers des destinées inconnues. « Le discours du pontife, disait Vincent de Lérins, doit être clair et simple, de manière à être compris, même par les hommes incultes; et toutefois, il doit être grave et tellement ordonné, qu'il descende, avec une certaine délectation, au cœur de tous ceux qui l'écoutent [1]. »

C'était là une nouvelle et sublime rhétorique, celle de la vérité qui se suffit à elle-même pour captiver les hommes; seule aussi elle explique l'empire qui fut acquis au clergé sur le peuple, lorsque les riches et les nobles amusaient leur intelligence à des raffinements de poésie, et épuisaient leur vie à des raffinements de corruption.

C'est dans cette double disposition que les révolutions qui se préparaient allaient trouver les Gaules.

Le sentiment de la patrie n'était plus ce qu'on l'avait vu au temps de Vercingétorix. La grande unité nationale, qui alors avait pu se trouver même dans les rivalités des cantons, avait péri par des causes plus profondes que la jalousie des partis.

D'une part, les vicieux, d'entre les vaincus, avaient fini

[1] Vinc. de Ler., *de Vita contempl.* XXIII.
Disciplinatus et gravis sermo debet esse pontificis, etc. *Hist. de la Gaule mérid.* Fauriel.

par aimer la conquête qui leur avait apporté des voluptés et des délices. D'autre part, le Christianisme avait fait naître un mouvement tout opposé qui, sans aller au-devant d'une conquête nouvelle, éloignait les habitudes de la soumission présente.

Où était donc la patrie, dans cette situation morale des esprits? Défendre la domination romaine, ce n'était point de la liberté ; c'était tout au plus de la corruption. L'attaquer, ce n'était pas encore du patriotisme ; c'était seulement un changement de servitude. La Gaule resta comme neutre entre ces deux fatalités, et la Providence sembla se charger de lui faire des événements dont elle n'eût qu'à attendre la marche et le succès, pour se retrouver maîtresse d'elle-même, sans avoir l'odieux d'aucune infidélité, ni l'embarras d'aucune bassesse.

CHAPITRE III.

Double travail dans les Gaules. — Société qui périt, société qui se forme. — Commencement d'invasions. — Entreprises d'affranchissement, mêlées de tentatives d'Empire. — Les barbares se montrent. — Goths et Vandales. — L'Empire se retire. — Mouvement de liberté gauloise. — Apparition des Franks. — Origines franques. — Action du clergé en présence des invasions. — Bataille de Châlons où tout se mêle, Romains, Gaulois, Franks, Visigoths. — Extermination. — L'autorité romaine disparaît. — Avitus, empereur. — Période d'anarchie. — Franks de Mérovée à Tournay. — Childéric. — Les tribus franques s'avancent. — Elles s'établissent dans les Gaules. — Récits romanesques. — Confusion des nationalités. — Rares exemples de fidélité à l'Empire. — Clovis paraît.

Lorsque l'Empire fléchissant sous son poids se fut divisé en deux parts pour essayer de se survivre, le monde ne fit que s'en aller plus librement au désordre. Ce n'est point le lieu de raconter cette lamentable anarchie. Hâtons-nous de marcher à d'autres récits.

La Gaule continua d'être travaillée par le double effort d'une société qui se débattait contre une constitution mourante et aspirait à une constitution inconnue.

Elle continua aussi d'être le théâtre des ambitions qui cherchaient à sortir maîtresses de ce chaos. L'île de Bretagne se mêla à ces agitations. Elle fit à son tour des Césars, et elle jeta sur nos terres quelques rivalités de plus.

Alors fut implantée dans le sol gaulois une race bretonne, qui depuis s'y est profondément enracinée.

On donnait jadis le nom de *cités armoriques* aux cités maritimes des bords de l'Océan, et leur territoire s'étendait au loin dans les terres. C'est là que vinrent s'établir deux légions bretonnes, à la suite de Maximus qu'elles avaient fait empereur. Mais elles dédaignèrent de contracter des mariages avec des gauloises, et demandèrent des

femmes à leur patrie. Ces femmes furent jetées par un naufrage vers la Germanie. Là les barbares s'en emparèrent, et comme elles étaient chrétiennes et qu'elles défendaient leur honneur, ils les égorgèrent. De là le martyre des *onze mille vierges*. Les Bretons furent obligés de se mêler au sang gaulois. Il en est sorti une race que les temps n'ont pu altérer.

C'était au temps de Théodose. Il fit mourir Maximus, l'empereur des Bretons, et sembla raviver l'Empire. Mais ce ne fut que pour peu de jours encore. Une révolte avait éclaté à Thessalonique dans la Macédoine. Théodose alla la dompter par des massacres. Pendant ce même temps, l'Occident était ensanglanté par des meurtres. Des conjurations naissaient partout. Valentinien II, qui gouvernait Rome, fut assassiné. Théodose reparut pour le venger. Eugénius et Arbogaste, chefs de ces désordres en Italie et dans les Gaules, furent frappés de son glaive. Dieu sembla se prononcer pour lui par des miracles [1]. Mais peu après, Théodose mourait à Milan. Le grand saint Ambroise lui avait reproché les vengeances de Thessalonique; il en fit pénitence publique pendant huit mois.

Sous ses deux fils Honorius et Arcadius, tout se disloqua. La ville de Trèves, le siége de la préfecture des Gaules, avait été prise, pillée et détruite par les barbares. On transféra le gouvernement à Arles, qu'on appelait *Constantine*, du souvenir de Constantin; on voulait ainsi resserrer les forces de l'Empire. Mais la Gaule n'en fut que mieux démembrée.

Les irruptions se faisaient librement du Nord au Midi; toutes sortes de races barbares se mêlaient pour le ravage. La Gaule était écrasée sous le poids de tant d'invasions, sans trouver en elle-même de quoi rallumer le vieux courage de la patrie, la défense ne pouvant servir qu'à des maîtres longtemps odieux et devenus enfin méprisables [2].

Une pensée d'affranchissement monta pourtant au cœur

[1] Oros., lib. VII.

[2] Pfister, *Hist. d'Allem.*, a résumé avec une extrême précision l'histoire des races Germaines, Franques, Slaves, Gétiques, qui long-

des Gaulois, et alors se déploya dans toute son énergie cette opposition longtemps nourrie en secret sous le nom de *Bagaudia*, et qui fit bientôt la ligue armoricaine. L'île de Bretagne participa à ce mouvement de liberté, et fournit le chef qui devait, sinon fonder la liberté gauloise, du moins annoncer la fin de la tyrannie romaine. Ce chef fut un simple soldat qui n'eut d'abord d'autre mérite que de porter le nom de Constantin, nom de bon augure pour l'Empire aux yeux des soldats. Une fois fait empereur par les légions bretonnes, l'ambition le gagna, et il passa dans les Gaules pour s'établir au centre d'un gouvernement tout fait. Là, prenant au sérieux son rôle d'empereur, il fit des armées et des généraux; il traita avec les hommes du Nord; il s'avança vers le Midi, parut en Italie, fit trembler tout cet empire d'Occident déjà battu par tant d'ennemis, et enfin alla s'établir à Arles, siége de la préfecture.

Ce qui favorisa cette étonnante entreprise, ce fut, il est vrai, le caractère inerte d'Honorius, qui régnait à Ravenne, et la puissante diversion d'Alaric, roi des Visigoths, qui s'était précipité sur l'Empire.

Les événements se mêlèrent par ces causes diverses, et chacun eut ses crimes et ses perfidies à jeter en de tels conflits.

Stilicon, un ancien favori de Théodose, et que celui-ci, à sa mort, avait fait tuteur de son fils Honorius, commença à montrer que dans ces déchirements il n'y avait plus de patrie pour personne. Il était de race barbare, et c'est lui qui avait provoqué par des émissaires ces invasions de Goths et de Vandales, au milieu desquelles l'Empire était comme noyé; il pensait arriver au trône par la trahison; la trahison lui fut infidèle. Il avait feint de faire des barbares l'appui d'Honorius contre ses autres ennemis, et surtout contre Constantin, l'empereur des Gaules. A la fin cette politique fut suspecte, et Honorius le fit mettre à mort.

temps s'agitèrent du Danube au Rhin, comme pour se préparer à faire un pas en avant vers le midi de l'Europe. Ce travail est curieux et utile à consulter.

La politique de Constantin eut alors quelque liberté. Les Goths que les artifices de Stilicon ne retenaient plus, tombèrent sur Rome comme sur une proie. Honorius eut à songer d'abord à ce péril présent. Alaric s'était amusé à faire un empereur de plus. Il avait choisi Attale, préfet de Rome, et il l'avait fait proclamer par les Romains [409]. Il y eut un moment où Constantin parut à Honorius un ami et un protecteur. Tout se compliquait à l'infini; et ainsi la fortune de Constantin pouvait paraître assurée. Elle périt par sa prospérité.

Il avait fait son fils Constant gouverneur de l'Espagne avec le titre d'Auguste. Celui-ci avait pour lieutenant Gérontius. Il le laissa au delà des Pyrénées, pour aller retrouver son père, au milieu des perplexités d'une politique, où la paix était plus funeste que la guerre. Gérontius profita de cette absence pour se révolter et faire aussi son empereur; il choisit Maximus, un officier sans nom, qui ne sut qu'obéir à l'ambition d'un autre.

Alors tout alla à des dénouements sinistres. La guerre se mit entre tous ces maîtres. La Gaule, l'Italie, l'Espagne furent livrées à tous les ravages [410]. Alaric continua ses fureurs, mais il mourut sur les ruines qu'il avait faites. Gérontius vint assiéger Constantin dans sa ville d'Arles; puis une armée d'Honorius, conduite par Constance, arriva entre les rivaux. Gérontius s'éloigna précipitamment, et laissa le siége à continuer aux légions de l'Empire. Les habitants se défendirent comme si la fortune de Constantin leur eût rendu une patrie. Ils furent à la fin contraints de céder. Mais en remettant Constantin et son fils au général d'Honorius, ils reçurent le serment que leur vie serait sauve. On les fit partir pour Ravenne, chargés de fers, et Honorius envoya le bourreau pour acquitter la promesse.

Quant à Gérontius, rentré en Espagne, il fut assailli par ses soldats, et ne trouva d'autre fin meilleure que de se tuer après avoir tué sa femme. Son empereur Maximus avait disparu.

Malgré le succès d'Honorius contre l'usurpation de Constantin, la Gaule n'en parut pas moins devoir désormais

échapper à une domination qu'on venait de voir si hardiment attaquée ; l'Empire se retirait devant les races étrangères qui avaient pénétré dans son sein, et la Gaule aussi avait le pressentiment de sa fortune nouvelle.

Les luttes des Goths continuèrent avec une variété d'incidents que l'histoire n'a pas bien éclaircis. Ataulfe, beau-frère et successeur d'Alaric, fit la guerre, fit la paix tour à tour avec Honorius, et finit par épouser sa sœur, Placidie, la fille du grand Théodose. Ce n'était plus un chef de barbares, passant comme un fléau sur une terre conquise. C'était un roi devant qui fléchissait la civilisation ancienne, et à qui manquait seulement une nation pour réaliser une civilisation nouvelle. Les races qu'il traînait avec lui, moitié sauvages et moitié chrétiennes, allèrent s'abattre en Espagne. Là il fut assassiné. L'histoire a recueilli la confidence qu'il avait faite de ses desseins pour la régénération de l'Empire[1]. Il croyait à son génie, mais il ne voyait pas que celui de l'Empire avait disparu.

Cependant la domination des Visigoths continua à se faire sentir sur le midi de la Gaule, et quelquefois comme un joug cruel; la puissance romaine cherchait à se raffermir, mais tout lui échappait. Les peuplades armoricaines nourrissaient leur indépendance parmi ces déchirements de pouvoir. L'administration centrale était rompue. Les assemblées nationales étaient abandonnées, et vainement Honorius fit des efforts pour ramener les Gaules à un simulacre d'unité.

Il mourut dans cette anarchie. Alors les usurpations recommencèrent. Jean, un officier de palais, se fit empereur à Arles, et, chose qui indique le mélange des races barbares dans l'Empire, il chercha sa force dans le secours des Huns, autre nation qui attendait son temps, au bord du Danube, pour se jeter sur le Midi de l'Europe. Aëtius, un jeune homme, appelé à de grandes destinées, fut chargé d'aller chercher ce secours. Pendant ce temps, Jean fut décapité.

[1] Oros. VII, 43.

Valentinien III, fils de Placidie et de Constance, ce général d'Honorius, était l'empereur légitime. Aëtius, formidable par ses intelligences avec les barbares, devint nécessaire à cet empereur, âgé de six ans. Les rivalités de cour se soutenaient alors par des alliances de cette sorte. Chaque ambitieux allait se chercher des amis parmi ces races désordonnées qui ne voulaient qu'une proie.

Il en fut ainsi entre Aëtius et Boniface; Boniface était gouverneur de l'Afrique, et tenait les Vandales sous sa main. Aëtius voulut le rendre suspect à Placidie, et n'y réussit point. Lui-même excitait des craintes. Il fallut se disputer la faveur par les armes. Aëtius, gouverneur des Gaules, leva une armée et s'en alla en Italie combattre Boniface. Boniface fut tué dans la bataille, mais l'armée d'Aëtius fut vaincue. Il resta à celui-ci la ressource des Huns, et ainsi il eut la grâce de Placidie.

C'est à ce moment que les Gaules furent plus violemment traversées par des invasions. Toute autorité était absente, et chacun profita de sa proie. Au Midi, Théodoric, jeune roi des Visigoths, s'établissait au centre de la préfecture. Au Nord, des peuplades, depuis longtemps exercées aux irruptions, s'avançaient librement et plus sûrement dans les Gaules. Ce qui restait d'esprit national dans les Gaules elles-mêmes, se remua de nouveau profondément. La *Bagaudia* fit un effort de liberté; une immense insurrection se leva contre cet empire Romain, dont la trace semblait se perdre dans les ignominies de cour. Le peuple surtout prit part à ce mouvement soudain, pressé par la misère autant peut-être que par l'amour de l'indépendance; à sa tête était un homme vulgaire, Tibat ou Tivat. Les classes riches ou nobles continuaient de s'éteindre dans la volupté.

Ce qui marque encore le passage qui allait se faire d'une société à une autre, c'est qu'Aëtius, défenseur de l'Empire, ne put attaquer la révolte qu'en appelant à lui des barbares, les mêmes qu'il avait fait servir à son propre pouvoir. Mais d'autres barbares étaient là, qu'il fallait attaquer de même. Ce furent donc les Huns qui servirent

d'instrument au vieil empire de Rome, pour se défendre, tantôt contre les irruptions du Nord, tantôt contre les menaces du Midi, et enfin contre les populations même, qui se lassaient de la misère et de la servitude.

Il y a des historiens et des politiques, qui ont appelé du nom de trahison ou d'infidélité ce mouvement de liberté qui travaillait les Gaules au milieu de leurs souffrances. Un général d'armée, M. de Vaudoncourt [1], a naguère insulté Grégoire de Tours, un pauvre évêque national, pour avoir laissé échapper une pensée d'aversion contre l'autorité flétrissante des Romains.

Je ne sais rien du patriotisme, s'il faut accepter cette étonnante condamnation des vieux Gaulois. Qu'est-ce donc que la liberté et la dignité, si un général de l'école philosophique moderne les peut voir dans la fidélité à une conquête atroce, qui n'a plus que des Huns pour se défendre, et la barbarie pour être populaire ?

« Puissent les Dieux, disait le plus grand historien de Rome, accorder aux nations, à défaut d'amour pour nous, la haine d'elles-mêmes, puisque, dans cette décadence des destinées de l'Empire, la fortune ne saurait rien accorder de plus grand que la discorde des ennemis [2]. »

C'est donc par la discorde que Rome attaquait les nations ; ce lui était un doux spectacle de les voir se déchirer elles-mêmes. Par là aussi devait périr sa domination.

Dans les Gaules, les populations manquant de chefs véritables, manquant de moyens d'action, manquant d'unité et de patrie même, en quelque sorte, furent d'abord facilement réduites à l'impuissance. La *Bagaudia* ne put point livrer de batailles sérieuses. Tout se réduisit à des démonstrations et à des appareils de révolte. Tibat fut pris et mis à mort ; mais l'anarchie même amena la défense de la liberté.

Voici donc que le nom des Franks vient, pour la première fois, se placer sous notre plume. Non point que

[1] Art. Gaule—Gaulois, dans le *Dictionnaire de la Conversation.* — Article d'ailleurs savant et bien résumé.

[2] Tac., *de Mor. Germ.*

cette race n'eût déjà paru dans cette anarchie des Gaules; mais elle y avait paru, sans marquer encore sa mission politique, venant, comme tant d'autres, pour aider seulement à la ruine de cette autorité romaine, qui ne pouvait plus rien ni pour elle, ni pour autrui.

On a diversement interprété ce nom de Franks. Il signifiait, selon le sens le plus reçu, *fier, hardi,* ou *libre.*

Les Franks formaient une confédération de peuples guerriers, dont l'histoire n'est point certaine, mais paraît se confondre avec celle des populations germaines, dont Tacite a parlé avec une précision si savante et si énergique. C'est ce que disent la plupart des savants modernes [1].

« Le nom de Frank, dit M. Fauriel, n'est qu'une dénomination collective, qu'une épithète caractéristique, appliquée, comme nom commun, à diverses peuplades germaniques de même dialecte, réunies en un grand corps de nation [2]. »

Les principales peuplades Frankes ou Franques, étaient les Sicambres, les Saliens, les Chamaves, les Ansivares; elles s'étaient établies dans la Germanie; mais tout annonce qu'elles étaient parties des contrées les plus orientales, du point même du Danube qui touche aux Palus-Méotides.

[1] Voyez les curieuses recherches de Mlle de Lézardière, dans son livre de *la Théorie des lois.* Voyez aussi l'abbé Dubos, Montesquieu, M. de Peyronnet, M. Fauriel, Pfister, *Histoire d'Allemagne;* Bertii *Comment. rerum. Germ.*, etc.

[2] Résumons en quelques mots ces origines.

Entre les races du Nord, la plus reculée est celle des Fennes ou Finnois, entre l'Océan glacé et les monts Ourals. Tacite dit : *Fennis mira feritas, fœda paupertas.* Mor. Germ. — Ils sont joints au Midi par les Slaves ou Vendes, jusqu'à la Vistule ou au Danube. — Puis vient la race Teutone, entre le Danube et le Rhin, jusqu'à l'Océan. — Le nom générique est celui de *Germains*, *hommes de guerre*, de *wehr*, arme, *war*, guerre, *mann*, homme : *Celebrant carminibus antiquis Tuistonem Deum, terrâ editum, et filium Mannum, originem gentis, conditoresque.* Ibid.—*Quoniam qui primi Rhenum transgressi Gallos expulerint... Germani vocati sunt.* Ibid. — Les Francks forment une confédération sur le bas Rhin ; elle comprend les Sicambres, les Teuctères, les Usipètes, les Chamaves, les Bructères, les Chéruskes.—Sur le haut Rhin, les *Alamans*, hommes rassemblés de toutes parts.

Ici nous retrouvons l'érudition des chroniqueurs, qui déjà ont mis notre berceau national parmi les cendres poétiques d'Ilium. Gardons ces souvenirs comme objet de curiosité historique.

« Nous lisons dans les *Gestes des Francs*, que le premier roi de France, qui exerça sur eux la puissance royale, fut Pharamond, fils de Marcomir, dont le père était Priam, roi d'Austrie. Ce Priam, roi d'Austrie, n'est pas le grand Priam, roi de Troie, mais il descendait d'Hector, fils de ce dernier prince, par Francion, fils d'Hector [1]. »

Ainsi parle gravement un chroniqueur du moyen âge, et, là-dessus, il fait un tableau généalogique qui, par malheur, a l'inconvénient de ne mettre que trois générations du grand Priam à Marcomir, à savoir Hector, Francion, fils d'Hector, et Priam, roi d'Austrie, lesquelles auraient rempli un espace de 1176 ans avant Jésus-Christ, et de 376 ans après Jésus-Christ, d'après le calcul chronologique de l'historien lui-même [2], qui, en ce moment, sans doute, a quelque distraction.

Mais, laissant ces détails de famille, on trouve une conjecture générale; c'est qu'il y aurait eu deux émigrations des Palus-Méotides : l'une, qui aurait amené les premiers fondateurs de la cité de Paris, 895 ans avant Jésus-Christ; l'autre, qui serait partie, au temps de Valentinien, sous la conduite de Marcomir, fils de Priam, roi d'Austrie, et serait venue s'établir sur les bords du Rhin, dans un *pays voisin de la Germanie et de l'Allemagne*, *appelé l'Austrie* (l'Austrasie) [3]. Valentinien, dit le chroniqueur, ayant essayé leur courage dans beaucoup de combats, les appela de leur propre nom, peuple de *Francs*, c'est-à-dire, dans la langue du Nord, *féranc* ou *féroce*.

Ces deux fractions de peuples se seraient donc trouvées réunies, après 1200 ans, et le chroniqueur explique par là l'accueil des habitants de Lutèce pour leurs frères du Nord,

[1] Rigord, dans la Vie de Philippe-Auguste.
[2] Ibid.
[3] Ibid.

descendant, comme eux, de l'antique nation Troyenne. Les peuples, dit-il, nommèrent Marcomir protecteur de toute la Gaule, parce qu'il leur apprit à se défendre contre les brigands.

Il est curieux de voir, au reste, comme l'historien tient à ses origines. Il étale à plaisir un appareil ingénieux d'érudition; puis vient un autre historien, qui s'en empare, et l'expose à son tour[1], mais sans y ajouter aucune preuve. Or, ce système de généalogie n'est guère plus déraisonnable qu'un autre; et, dans le dernier siècle, un auteur grave n'a pas craint de dire :

« Je crois tout ce que l'on nous raconte de cette illustre maison, dont quelque héros Troyen doit avoir été la tige, et dont Pharamond est le premier prince un peu connu[2]. »

L'histoire recueille ces opinions comme des faits qui attestent le penchant des peuples à chercher au loin leurs origines. L'antiquité est comme un mystère où la raison des hommes aime à se perdre.

Après tout, n'est-il pas supposable aussi que les peuplades Frankes n'étaient pas étrangères à ces vastes migrations gauloises qu'on avait vues se disséminer, plusieurs siècles auparavant, sur les bords du Danube? Ainsi la Gaule retrouvait son sang, et peut-être aussi ce retour se faisait comme par un souvenir ravivé de la vieille patrie[3].

D'autres ont traité ces origines ; et l'objet de la présente histoire n'est pas d'approfondir cette question, quel que soit son intérêt.

Depuis deux siècles, les Francs (désormais j'écrirai ainsi ce mot), sans avoir fait d'établissement véritable en deçà du Rhin, avaient été en contact, soit avec les Gaules, qu'ils avaient souvent visitées pour les ravager, soit avec les Romains, dont ils avaient sondé la puissance, tantôt par les armes, tantôt par des alliances ou des semblants de soumission.

[1] Guillaume le Breton.
[2] Le comte de Buat, *les Origin.* liv. I, ch. 1.
[3] Pfister, *Hist. d'All.*

Les Francs n'étaient pas les seuls à attendre le moment propice pour se jeter dans les Gaules. Déjà on avait vu passer des flots de Vandales, d'Alains et de Goths, que Dieu avait poussés diversement à leur destinée. Maintenant il restait les Burgondes, qui, partis des limites de la première Germanie, s'étaient aussi montrés à la Gaule, et s'étaient, une première fois, avancés jusqu'à Metz, puis avaient pénétré dans l'intérieur des terres.

C'est à ce moment que l'autorité romaine parut s'affaisser pour toujours. Au Midi, Théodoric avec ses Visigoths; au Nord, les Francs et les Burgondes : partout l'anarchie; il ne restait pour retenir l'Empire dans sa pente, qu'Aëtius, aidé de ses Huns. Le succès même était une menace de plus.

Mais les Huns furent vaincus par les Visigoths de Théodoric dans une sanglante bataille près de Toulouse, et tout le Midi commença à échapper à l'Empire.

Les Burgondes et les Alains enhardis vinrent s'étendre le long de la vallée du Doubs, jusqu'à celle du Rhône ; l'Empire, pour avoir l'air d'être quelque chose encore, leur concéda le droit de garder ces demeures.

Alors les Francs reparurent en diverses tribus ; ils commencèrent la dévastation sur le Rhin. Trèves, qui s'était relevée de son premier désastre, fut encore ravagée. Mayence eut le même sort; Cologne fut conservée pour servir d'asile.

Une tribu plus avancée vers la Gaule Belgique, laissait échapper une pensée plus profondément arrêtée de conquête.

Cette tribu résidait dans le pays de Tongres; et, non loin d'elle, une autre tribu, celle des Saliens, qui, depuis Julien, s'était mêlée aux Romains, et même avait paru dans leurs milices, tout en conservant ses mœurs et ses lois.

C'est du sein de la tribu de Tongres que partirent les destinées de la Gaule. Voici tout le récit de Grégoire de Tours :

« Plusieurs racontent que les mêmes Francs, abandonnant la Pannonie, s'établirent sur les bords du Mein; qu'en

suite, traversant ce fleuve, ils passèrent dans le pays de Tongres, et que là, dans leurs bourgs et dans leurs villes, ils créèrent pour les commander les rois chevelus pris dans la première et, pour ainsi dire, la plus noble de leurs familles. Nous lisons, ajoute l'historien de nos Origines, dans les fastes consulaires, que Théodomer, roi des Francs, fils de Richimer, et Aschila, sa mère, furent massacrés. On rapporte aussi qu'alors Chlogion, homme puissant et distingué dans son pays, fut roi des Francs. Il habitait Dispargum [1], qui est sur la frontière du pays de Tongres... Chlogion ayant envoyé des espions dans la ville de Cambray, et ayant fait examiner tout le pays, défit les Romains et s'empara de cette ville. Après y être demeuré quelque temps, il conquit le pays qui s'étend jusqu'au fleuve de la Somme [2]. »

Grégoire de Tours ne parle pas de Waramond, ou de Pharamond, qu'on suppose avoir été le prédécesseur et le père de Chlogion ou Clodion. D'autres noms avaient précédé, Gennabaude, Marcomer et Sunnon; le père de notre histoire ne les cite que d'après des récits d'historiens qui sont perdus, et dont il a gardé quelques restes. Toute recherche à cet égard paraît s'éloigner du but de cette histoire. Suivons le mouvement général de la nation Gauloise; les Francs vont lui être un instrument de renaissance, mais ne doivent pas absorber en eux toutes nos études.

Quant à tous ces noms propres qui commencent à paraître, et que de nos jours on a bruyamment changés, pour les ramener à leur barbarie primitive, il ne paraît pas qu'il soit très-utile de céder à cette réaction scientifique qui n'est pas sans doute très-assurée de retrouver la tradition exacte des vieux mots, ou de la vieille écriture, ou de la vieille prononciation. Acceptons la langue, telle qu'elle nous a été faite, même la langue des noms propres, si ce n'est que les désignations nationales se modifiant selon les

[1] Duysborck.
[2] Grég. de Tours, liv. II.

révolutions, il est conforme à la logique comme à la chronologie, de suivre ces nouveautés, qui sont aussi une explication de l'histoire [1].

Clodion ne resta pas longtemps dans sa conquête. Aëtius survint et le surprit dans une fête. Les Francs se défendirent avec valeur, à la fin ils cédèrent en désordre. Clodion rentra dans ses camps de Tongres. Il y mourut peu de temps après.

Mérovée paraît ensuite comme roi des Francs. La plupart des histoires le font descendre de Clodion. Il était son fils ou son petit-fils. Grégoire de Tours dit seulement qu'il était de sa race. Frédégaire fait un autre récit : « La femme de Clodion allant à la mer pour laver, fut épouvantée par la bête de Neptune, et ayant été aussitôt touchée par la bête, elle conçut et enfanta un fils nommé Mérovée. » C'est ici un débris de fable grecque, transporté dans l'histoire d'un peuple qu'on veut rendre merveilleux.

Toujours est-il que Clodion et Mérovée se sont suivis dans le commandement des Francs Tongriens.

En ce même temps, de nouveaux ébranlements se préparaient, et le nom d'Attila était jeté dans le monde.

Attila, roi des Huns, porte dans l'histoire le surnom mystérieux de *Fléau de Dieu*. Il semblait envoyé pour venir mettre la dernière main à la destruction de l'Empire. C'est par la Gaule qu'il marcha à sa mission.

La Gaule était une proie. Au Midi, les Visigoths; au Nord-Est, sur la rive gauche du Rhône, les Burgondes; au Nord, les Francs; à l'Ouest, la ligue Armoricaine : tout conspirait à la ruine du pouvoir Romain.

Attila voulut secouer ce grand colosse qui tombait. Il se mêlait à cette pensée de destruction plus ou moins aveugle, des rivalités de barbares. Attila avait été, dit-on, animé

[1] Un chroniqueur que nous trouverons plus tard, a jeté cette épigramme dans ses récits : « Marchant ensuite vers d'autres lieux, le pieux Charles arrive dans la ville de Frioul, Aquilée, que ceux qui se croient savants appellent *Forum Julii*. » Le moine de St-Gall, *Des faits et gestes de Charles-le-Grand.*

contre les Visigoths par l'intrigue des Vandales, maîtres de l'Afrique, à cause d'une fille de leur roi, que le roi visigoth Théodoric avait répudiée en la mutilant.

Tout ce conflit de haines sauvages présageait des désastres de plus pour la Gaule. Les Huns se jetèrent à flots sur ce pays, exterminant tout ce qui se rencontrait. Les populations eurent les prêtres pour protecteurs, et la croix arrêta plus d'une fois le fléau de Dieu.

Cependant les dispositions des peuples étaient diverses. Rien ne les poussait à s'armer pour la défense de l'Empire qui, dans les malheurs privés de la guerre, était l'objet fatal des agressions. Rien aussi ne les sollicitait d'ouvrir leur sein à la barbarie, armée de meurtres et de pillages. C'est pourquoi il y eut de l'incertitude dans la conduite des Gaulois, en cette occurrence. Aëtius déploya l'activité de son génie à grouper autour de lui les masses nationales, en même temps que les forces indépendantes des Visigoths, des Burgondes et des Armoricains. Il assembla ainsi une armée immense, et courut s'opposer au barbare. Déjà les Vandales étaient devant Orléans. Là reparut l'action du clergé; c'était, à bien dire, la seule force patriotique qui fût subsistante. La naïveté des récits de Grégoire de Tours est admirable.

« Vers ce temps-là, dit-il, cette ville avait pour évêque le bienheureux Anian (St Aignan), homme d'une éminente sagesse et d'une louable sainteté, dont les actions vertueuses ont été fidèlement conservées parmi nous. Et comme les assiégés demandaient à grands cris à leur pontife ce qu'ils avaient à faire, celui-ci, mettant sa confiance en Dieu, les engagea à se prosterner tous, pour prier et implorer avec larmes le secours du Seigneur, toujours présent dans les calamités. Ceux-ci s'étant mis à prier, selon son conseil, le pontife dit : « Regardez, du haut du » rempart de la ville, si la miséricorde de Dieu vient à » notre secours. » Car il espérait, par la miséricorde de Dieu, voir arriver Aëtius, que, prévoyant l'avenir, il était allé trouver à Arles ; mais regardant du haut du mur, ils n'aperçurent personne; et l'évêque leur dit : « Priez avec

» zèle, car le Seigneur vous délivrera aujourd'hui. » Ils se mirent à prier, et il leur dit : « Regardez une seconde fois. » Et ayant regardé, ils ne virent personne qui leur apportât du secours. Il leur dit, pour la troisième fois : « Si vous le suppliez sincèrement, Dieu va vous secourir » promptement. ». Et ils imploraient la miséricorde de Dieu avec de grands gémissements et de grandes lamentations. Leur oraison finie, ils vont, par l'ordre du vieillard, regarder pour la troisième fois du haut du rempart, et aperçoivent au loin, comme un nuage qui s'élève de la terre. Ils l'annoncent au pontife, qui leur dit : « C'est le secours du Seigneur. » Cependant les remparts, ébranlés déjà sous les coups du bélier, étaient au moment de s'écrouler, lorsque voilà Aëtius qui arrive, voilà Théodoric, roi des Goths, ainsi que Thorismond, son fils, qui accourent vers la ville, à la tête de leurs armées, renversant et repoussant l'ennemi. La ville ayant donc été délivrée par l'intercession du saint pontife, ils mettent en fuite Attila, qui, se jetant dans les plaines de Méry, se dispose au combat; ce que les Orléanais apprenant, ils se préparent à lui résister avec courage [1]. »

La même action chrétienne se manifeste par la simple légende de Geneviève, la sainte bergère, dont le nom est resté grand entre les grands noms de la patrie. A l'approche des barbares d'Attila, la population de Paris, sans chef et sans autorité, voulait s'enfuir de la ville et chercher ailleurs des asiles. La sainte s'opposa à ce projet, au nom du Christ, dont il ne fallait pas abandonner les temples à la fureur des ennemis. Cependant quelques-uns des plus lâches citoyens voulaient la punir de son patriotisme. Ce fut l'archidiacre d'Auxerre qui la sauva, en se jetant au milieu du peuple, et disant que Geneviève était l'épouse de Dieu; que l'évêque Germain l'avait consacrée; et que c'était un crime de ne point écouter les conseils de cette fille sainte, qui parlait au nom de Dieu même. Alors le courage revint aux Parisiens, et les barbares furent repoussés.

[1] Grég. de Tours, liv. II, éd. de M. Guizot.

A Troyes, ce fut l'évêque saint Loup qui les arrêta. Déjà ils étaient aux portes, avec le fer et les torches. Attila commandait le meurtre et l'incendie; Loup paraît devant lui. Ignores-tu qui je suis? lui dit le barbare. Et moi, lui répondit le Saint, je suis un loup, mais dépouillé de sa férocité, et commis à la garde du troupeau de Dieu. Épargne les brebis; frappe le pasteur.

Le terrible Hun passa outre à ces paroles [1].

Les barbares avaient reflué jusqu'à Châlons. Là furent en présence des masses énormes, mêlées de peuplades et de races diverses, les Ostrogoths parmi les Huns, les Visigoths parmi les Romains, des Francs et des Gaulois parmi les uns et les autres, tant il y avait de doute sur l'utilité ou la justice de ces deux causes, dont l'une mourait, et l'autre paraissait au jour seulement pour sa destinée d'extermination.

451.—La bataille fut effroyable. Les deux armées semblèrent ne se mêler que pour se détruire. Nul ne pensait à la victoire.

Le roi visigoth, Théodoric, fut tué. Il périt sous des monceaux de cadavres. Son fils Thorismond, poussé par une vague fureur, continua de combattre jusque dans la nuit. Il alla se perdre dans le camp des Huns, au milieu de leurs chariots, et faillit y rester parmi les morts.

Dans cette affreuse mêlée de massacres, les deux chefs ne savaient rien de la bataille. Leurs armées semblaient leur avoir échappé, pour aller, à tout hasard, se choquer ensemble et se détruire sans ordre. La nuit vint jeter ses voiles sur ces massacres. Chaque débris regagna son camp, incertain du succès de ce combat. Le lendemain éclaira des scènes atroces. Attila vit les multitudes qui lui manquaient, et il resta immobile. C'est à cet indice qu'Aëtius comprit qu'il avait vaincu. Alors il s'ébranla dans son camp, et Attila commença à s'éloigner. Cent cinquante mille hommes, d'autres disent trois cent mille restaient dans les plaines de Châlons. Cette immense extermination

[1] Grég. de Tours.

frappait du même coup les barbares et les Romains. Ce n'était, sous la main de Dieu, qu'une expiation, sans profit pour les vaincus ou pour les vainqueurs, et qui seulement allait faire sortir un ordre nouveau de leurs ruines communes.

L'empereur Valentinien III, un homme méchant, stupide et ingrat, pour prix de la victoire d'Aëtius, l'assassina de sa propre main. Il avait peur de sa gloire.

Il joignait à ses crimes l'impudicité. Il outragea une dame romaine, femme de Maximus, riche sénateur. Celui-ci le tua et se fit proclamer à sa place [1].

A ces nouvelles, les barbares se lèvent de concert au Nord et au Midi. Les Vandales menacent de partir d'Afrique avec des flottes ; les Visigoths s'apprêtent à recommencer leurs vieilles guerres contre l'Empire Les tribus germaines passent le Rhin. Les Saxons paraissent sur les rivages de l'Océan avec des pirateries. Et enfin les Francs de Mérovée se répandent par delà leurs cantonnements du pays de Tongres.

Maxime s'effraya de ce grand orage. Il lui opposa Avitus, un arverne puissant, qui avait été mêlé dans les premiers efforts de résistance contre les barbares. Mais au lieu de défendre l'Empire, le Gaulois se fit empereur. .Tout le poussait à l'usurpation, l'impuissance de son maître, et le concours des populations à le vouloir pour chef. Une assemblée se tint à Ugernum, sur les bords du Rhône [2]. Un des Gaulois qui délibéraient adressa à Avitus un discours, qu'il faudrait citer, quand il ne serait qu'une fiction poétique de Sidoine Apollinaire, car il peint l'état des Gaules, et ce double combat d'un patriotisme qui tend à revivre et fait effort pour être fidèle à la tyrannie.

« De combien d'infortunes nous avons été accablés sous le règne d'un enfant, il serait trop long de le dire, illustre chef; et qui doit le savoir, si ce n'est toi, sur qui est tombé

[1] Grég. de Tours dit que Valentinien fut tué par Occylla, trompette d'Aëtius.

[2] On croit que c'est l'emplacement de Beaucaire. — M. Fauriel

le plus lourd du fardeau, à qui les maux de la patrie ont coûté tant de larmes et donné de si grands soucis ? Pour nous, vivre au milieu de tels désastres, assister aux funérailles de l'Empire, a été pis que mourir. Et cependant, par respect pour nos pères, nous sommes restés fidèles à des lois impuissantes : nous nous sommes fait un devoir de maintenir le passé, malgré le mal qui devait nous en revenir ! Nous avons été écrasés par le simulacre de l'Empire ; et cédant à l'habitude plutôt qu'à l'autorité, nous avons supporté la domination et les vices d'un peuple dégénéré, d'un peuple qu'il nous faut vêtir de pourpre. Tout récemment encore, lorsque Maxime s'emparait de Rome tremblante, quelle belle occasion la Gaule n'avait-elle pas d'user de sa force à son avantage ? Personne n'ignore quels sont ceux d'entre nous qui ont soulevé alors les plaines de la Belgique et les côtes de l'Armorique, qui ont excité les Goths à une rupture. Dans toutes les guerres nous avons cédé, mais nous n'avons cédé qu'à toi, illustre chef : maintenant une plus haute destinée t'est offerte. L'Empire est vacant ; il est délivré du lâche qui l'occupait. Le moment est critique, et les périls extrêmes n'attendent pas les grands hommes, ils vont les chercher. N'élude pas davantage le vœu de la patrie ; chacun de nous se croira libre, si c'est toi qui es le maître [1]. »

Avitus fut proclamé. L'Orient et l'Occident le reconnurent à la fois, et le Sénat romain attendit son maître.

Mais peu après, Avitus suivait la destinée des empereurs. Il fut proscrit et mourut dans sa fuite. Grégoire de Tours dit qu'il s'était réfugié dans sa patrie, où il avait été fait évêque [2]. Toujours est-il que l'empereur gaulois fut brisé comme tous les autres.

Ce qui est remarquable, c'est que les Gaulois prirent pour eux cet affront fait à leur empereur. Une faction se forma à Lyon, pour empêcher la proclamation de l'empereur nouveau. Et d'avance elle mit en réserve Marcel-

[1] Sidoine Apollinaire. — Trad. de M. Fauriel.
[2] Grég. de Tours, liv. II.

lui, un noble personnage, pour l'Empire. Ainsi la Gaule s'exerçait à l'affranchissement, par l'essai des usurpations.

Mais Majorien fut élu par le Sénat, et Pœonius, le chef de la faction lyonnaise, s'arrogea la préfecture des Gaules. Ce fut toute la satisfaction des Gaulois.

Ce fut pendant cette période d'anarchie, que les Francs de Mérovée firent un pas en avant, jusqu'à Tournay. Devant eux s'ouvrait un monde qui restait sans domination. Ils se crurent assez forts pour le prendre.

456.—Peut-être Mérovée était mort à ce moment. Childéric lui avait succédé. D'autres tribus franques s'étaient à la fois avancées, mais avec des ravages. Elles avaient de nouveau brûlé la ville de Trèves.

Cependant l'empereur Majorien sentait le mouvement politique qui tendait à rompre l'union de la Gaule et de l'Empire. Il songea à prévenir ce déchirement, mais par la guerre, et ainsi il ne pouvait que le hâter.

Il vint porter le ravage dans les Gaules, et le roi des Visigoths, Théodoric II, s'arma pour les protéger. Ainsi l'Empire n'était plus qu'un ennemi[1]. La paix qui fut faite, et qui donna lieu à de longues fêtes dans la ville d'Arles, ne fut guère qu'une préparation de plus à d'autres événements.

Majorien, rentré en Italie, est assassiné à Tortone. Alors l'anarchie se multiplie. Sévère, un homme inconnu, est fait empereur de Rome, par Ricimer, chef des bandes barbares qui couvraient l'Italie. Mais le monde lui échappa.

Pendant que Marcellin se faisait maître des pays situés au delà de l'Adriatique, Œgidius était de ceux qui s'étaient institué un gouvernement indépendant dans les Gaules.

Œgidius était gaulois d'origine, à ce qu'il semble, mais de ceux qui s'étaient mêlés à la cause de l'Empire, et c'est pourquoi Grégoire de Tours dit le *Romain Œgidius*. Il était maître des milices, et l'ascendant de son mérite se faisait sentir au loin. Il en usa, non pour briser les formes romaines, mais pour déplacer l'autorité.

[1] Sidoine Apollinaire. *Carm. V*, vers. 571.

Ce fut lui qui devint l'instrument de l'établissement des Francs dans les Gaules. Apparemment les Francs s'aperçurent que c'était le moment d'arriver à la conquête, sinon par les armes, au moins par la politique. Tout le génie de la barbarie se déploya à cette œuvre.

Par malheur, l'histoire n'a point éclairé cette transformation. A défaut de souvenirs précis, elle nous a transmis des scènes de romans.

« Childéric, roi des Francs, dit Grégoire de Tours, s'abandonna à une honteuse luxure, déshonorant les femmes de ses sujets. Ceux-ci, s'indignant de cet outrage, le détrônèrent. Ayant découvert qu'on en voulait même à sa vie, il se réfugia dans la Thuringe, laissant dans son pays un homme qui lui était attaché, pour qu'il apaisât, par de douces paroles, les esprits furieux. Il lui donna aussi un signe, pour qu'il lui fît connaître quand il serait temps de retourner dans sa patrie, c'est-à-dire, qu'ils divisèrent en deux une pièce d'or, que Childéric en emporta une moitié, et que son ami garda l'autre, disant : Quand je vous enverrai cette moitié, et que les deux parties réunies formeront la pièce entière, vous pourrez revenir avec sûreté dans votre patrie. Étant donc passé dans la Thuringe, Childéric se réfugia chez le roi Basin et sa femme Basine. Les Francs, après l'avoir détrôné, élurent pour roi, d'une voix unanime, Œgidius, qui, ainsi que nous l'avons dit, avait été envoyé, par la République Romaine, comme maître de la milice. Celui-ci était déjà dans la 8e année de son règne, lorsque le fidèle ami de Childéric, ayant secrètement apaisé les Francs, envoya à son prince des messagers pour lui remettre la moitié de la pièce qu'il avait gardée. Celui-ci, voyant, par cet indice certain, que les Francs désiraient son retour, et qu'ils le priaient eux-mêmes de revenir, quitta la Thuringe, et fut rétabli sur son trône [1]. »

Le récit de cette aventure dans Frédégaire est varié d'anecdotes politiques; l'historien veut montrer l'habileté de

[1] Grég. de Tours, liv. II.

cet ami fidèle de Childéric, mais sa version accuserait la grossière stupidité du peuple Franc.

Wuiomad, il l'appelle de ce nom, se serait d'abord empressé auprès d'Œgidius, et, par des conseils perfides, il l'aurait poussé à frapper d'exactions d'abord, de meurtres ensuite, les sujets qui l'avaient fait roi. Les Francs auraient tout supporté en baissant la tête. Puis, ayant fait aller la tyrannie à son dernier terme, Wuiomad se serait tourné vers le peuple, et lui aurait rappelé la douce autorité de Childéric; et le peuple ayant alors commencé à se remuer, il n'aurait plus été question que de donner au roi exilé le signal de son retour.

Tels sont les récits de notre vieille histoire. On dirait que chaque peuple aime à lire des fables ou à trouver des chimères dans ses origines.

Ce qui est certain, c'est qu'Œgidius avait le premier commencé à populariser les habitudes romaines chez les barbares, comme aussi les noms francs parmi les Gaulois.

C'est pourquoi, dès ce moment, tout se mêle, et nulle nationalité ne reste distincte. Œgidius, tour à tour gaulois, franc ou romain, semblait animer cette confusion. Il y eut pourtant contre lui une réaction des Francs, et, pour la première fois alors, leurs races diverses parurent tendre à l'unité, en acceptant le pouvoir de ce même Childéric que les siens avaient un moment chassé. Ici l'histoire reparaît encore avec des anecdotes barbares et romanesques tout à la fois.

La femme de ce roi de Thuringe, à qui Childéric avait demandé l'hospitalité, quitta son mari pour aller auprès du Franc.

« J'ai reconnu ton mérite et ton grand courage, lui dit-elle; je suis venue pour rester avec toi : sache que si j'avais connu, dans des régions au delà des mers, un homme qui valût plus que toi, j'aurais souhaité d'habiter avec lui. »

On dirait une parodie de la scène d'Alexandre et de la reine des Amazones. Childéric, enchanté, ajoute l'historien, épousa la reine Basine. Il en eut un fils qu'on appela

du nom de Clovis. Ce fut un grand prince et un redoutable guerrier [1].

Peut-être cette aventure est-elle un indice de plus du mouvement qui concentrait la barbarie autour d'un même chef, et faisait effort pour repousser l'action romaine.

Childéric, devenu puissant par ce concours, s'avança dans les Gaules; il porta la guerre jusqu'à Orléans. Œgidius mourut vers le même temps, laissant à son fils Syagrius un rôle ambigu et une fortune douteuse. Son génie eût pu lui faire une destinée de gloire. Mais la Providence poussait le monde au delà des forces et de la volonté d'un homme.

Les Visigoths et les Burgondes continuaient à tenir sous leurs mains la partie des Gaules qu'ils avaient arrachée à l'Empire. Les Armoricains étendaient leur indépendance, se heurtant tour à tour contre les Visigoths et contre les Romains; les Saxons étaient venus jusqu'à Angers, sous la conduite d'Adovacre. C'était dans toutes les Gaules un affreux déchirement d'autorité; et il semble que l'histoire ait voulu peindre ce désordre par le désordre de ses récits. « Le comte Paul, dit Grégoire de Tours, avec les Romains et les Francs, fit la guerre aux Goths, sur lesquels il fit un grand butin. Adovacre étant venu à Angers, le roi Childéric arriva le jour suivant, ayant tué le comte Paul, il s'empara de la ville. » Telle était l'anarchie des Gaules.

Dans cette confusion, l'intérêt de chaque peuple ou de chaque domination est mal démêlé. Grégoire de Tours continue ainsi :

« Sur ces entrefaites, la guerre s'alluma entre les Saxons et les Romains. Mais les Saxons, prenant la fuite, abandonnèrent un grand nombre des leurs au glaive des Romains qui les poursuivaient. Leurs îles furent prises et ravagées par les Francs, qui tuèrent une grande partie des habitants. »

Voilà donc que les Francs tantôt sont mêlés aux Ro-

[1] Grég. de Tours, liv. II.

[illegible]

[illegible] de la [illegible] et [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

En même temps, Rome avait ses changements d'Empire. Ricimer assassinait son beau-père Anthénius, et le remplaçait par Olybrius, nom resté frappé d'une flétrissure burlesque, la pire de toutes. Ou bien Ricimer mourait à son tour, et l'empereur de Constantinople envoyait Glycérius pour retenir ces débris ignominieux d'autorité.

A la faveur de ces scandales, les déchirements se renouvelaient dans les Gaules. Les Burgondes avaient leurs révolutions de pouvoir. Chez eux, quatre noms paraissent; ce sont les noms de quatre frères qui conspirent les uns contre les autres : Chilpéric et Godomer chassent Gondebaut et Godegesile; ce fut un commencement d'accidents nouveaux.

Gondebaut alla supplier Glycérius, et revint avec ses secours disputer à ses frères leur usurpation. Il fit périr par le glaive son frère Chilpéric, fit noyer sa femme, et exila ses deux filles. La plus jeune se nommait Clotilde; nous la retrouverons; l'aînée, Chrona, cacha sa vie dans un monastère.

Son autre frère Godomer disparut : l'histoire ne dit pas quelle fut sa fin.

Euric poursuivait ses succès. Il avait porté ses ravages dans l'Arvernie, d'où étaient partis les premiers élans de faveur pour le renouvellement de l'Empire. Glycérius ne songeait guère qu'il y avait dans le monde une région où le nom romain était défendu, comme aux jours de la liberté. Chose étonnante! Sidoine Apollinaire, devenu évêque de Clermont, donnait à ce reste d'Empire, souillé par tant de hontes, l'appui de son ministère saint : nous trouverons tout à l'heure la cause de cet égarement accidentel de patriotisme.

Saint Mamert, évêque de Vienne, venait d'instituer les *Rogations*, pour demander la cessation des fléaux du Ciel. L'évêque de Clermont les institua à son tour pour demander à Dieu la délivrance des Goths; et il écrivait à saint Mamert, en ces termes :

« Le bruit court que les Goths font un mouvement pour envahir le territoire romain; et c'est toujours notre pays,

à nous, malheureux Arvernes, qui est la porte par où se font ces irruptions ! Ce qui nous inspire la confiance de braver un tel péril, ce ne sont pas nos remparts calcinés, nos machines de guerre vermoulues, nos créneaux usés au frottement de nos poitrines; c'est la sainte institution des *Rogations*. Voilà ce qui soutient les Arvernes contre les horreurs qui les environnent de toutes parts [1]. »

Un autre Arverne, Ecdicius, paraissait dans ces luttes avec une énergie égale et une égale vertu, mais en y joignant la force des armes; c'est lui qui soutint toute la guerre. Elle fut atroce.

Bientôt Glycérius fut déposé. Nepos, qui le remplaçait, donna à Ecdicius la dignité de patrice. C'est tout ce qu'il put faire pour l'Arvernie. Bientôt après, il la livrait aux Visigoths par un traité.

Nulle ignominie ne devait manquer à l'Empire. La dernière arriva.

Il restait en Italie des débris de toutes les irruptions qui l'avaient si souvent désolée. Oreste, un de ces débris, né sujet romain, mais ayant vécu, depuis Attila, parmi les barbares, était le vrai maître. Il chassa Nepos, et fit empereur son propre fils Augustule, enfant imbécile, qui devait terminer l'histoire de l'Empire par la parodie du nom magnifique qui l'avait fondé. Dès ce moment, l'Italie fut en pièces. La Gaule fait un dernier effort pour la sauver. Euric meurt parmi les ruines qu'il a faites. Childéric, le roi franc, meurt à son tour. Clovis se montre, et la Gaule est rendue à sa destinée.

[1] *Epist. VII*, I. (Traduit par M. Fauriel).

CHAPITRE IV.

Situation morale de la Gaule. — L'Arianisme et le Catholicisme. — Action populaire des Evêques. — Révolution chrétienne. — Intervention des Francs pour l'affranchissement gaulois. — Travail intérieur. — Union du clergé et du peuple. — Apparition de CLOVIS. — Premier récit. — Clotilde. — Joie des peuples Chrétiens au mariage de Clovis et de Clotilde. — Clotilde travaille à rendre Clovis catholique. — Scènes touchantes de famille. — Les Allemands paraissent. — Bataille de Tolbiac. — Récits poétiques de la conversion de Clovis. — Saint Remi. — Baptême de Clovis. — Joie dans l'Eglise. — Lettre du pape Anastase. — Mission de Clovis. — Luttes nouvelles. — Caractères des dominations diverses dans les Gaules et en Italie. — Nationalité Gauloise. — Autorité francque. — Expédition de Clovis contre les Ariens. — Concile à Orléans. — Faveur des Pontifes. — Bataille de Vouillé. — Anastase envoie à Clovis des lettres de consul. — Travail d'unité. — Suite de meurtres. — Mélanges de crimes et de piété. — Mort de Clovis.

CLOVIS.

480. Pour mieux faire entendre la révolution qui va se faire, l'histoire doit ici jeter un regard en arrière, et marquer rapidement la situation morale des peuples, telle que le Christianisme l'avait faite pendant ses luttes admirables contre la vieille erreur du polythéisme.

Nous avons vu la Gaule arriver à la vérité par des combats et des martyres, où la cause du peuple s'identifiait le plus souvent à la cause de Dieu. C'est par le Christianisme que la Gaule renaissait à la liberté.

Aussi la foi fut entière, et l'influence de l'Église toute puissante. La Gaule s'abandonna à la conduite du clergé catholique, comme par l'instinct du renouvellement social qu'elle devait trouver sous sa puissante tutelle. Nul mélange de schisme ou d'hérésie ne vint altérer cet esprit de soumission, et ainsi l'unité chrétienne préparait l'affran-

chissement politique, non point, avons-nous déjà dit, par la violence soudaine des révolutions, mais par la disposition graduelle des idées et par une certaine nécessité des choses, qui n'est point une loi aveugle de fatalité, mais une manifestation de la Providence.

Toutes les nations chrétiennes ne furent pas ainsi favorisées. Quand la persécution des échafauds manqua à l'Église, elle eut celle des sectes et des révoltes. Ce fut la plus formidable ; les hérésies se changèrent en guerres furieuses, et chaque rebelle aspirant à l'autorité, ce qui semblait n'être qu'une opinion devint un germe d'anarchie, et les schismes, avec leurs haines atroces, souillèrent de sang la religion de paix et d'amour.

Entre les premiers déchirements de l'Église chrétienne, il faut noter comme le plus lamentable celui qui fut produit par Arius, au début du IVe siècle.

Ce prêtre audacieux jeta le premier parmi les fidèles une doctrine de protestantisme radical, laquelle attaquait par sa base le Christianisme : il niait la divinité de Jésus-Christ.

Tout l'Episcopat catholique s'émut à cette énormité. Le prêtre rebelle fut excommunié. Mais il eut des partisans, sa doctrine se transforma par des subtilités de controverse, qui allaient droit aux esprits indépendants, en gardant quelque apparence de foi chrétienne. Il fallut recourir à l'assemblée générale de l'Eglise. Alors eut lieu le concile de Nicée; trois cent dix-huit évêques s'assemblèrent dans cette ville de la Bithynie; ils dirent anathème au dogme fatal et misérable du prêtre d'Alexandrie [1], et en se séparant ils laissèrent cette magnifique profession de Catholicisme, que le monde récite encore avec enthousiasme, proclamation nouvelle du Symbole des Apôtres, devant laquelle doivent éternellement tomber les doutes des philosophes et les témérités des sectaires.

Mais Arius persista dans ses erreurs. Aussi bien l'orgueil et l'envie étaient au fond de sa révolte, comme il arrive

[1] *Exitiale et miserum.* — Oros., lib. VII, cap. 28.

en toutes les hérésies. C'était un esprit ambitieux, qui aspirait aux honneurs. Quand il fut frappé par toute l'Église, cette âme désespérée n'eut plus de frein; il laissa aller la rebellion à tous les excès.

L'arianisme se divisa et se subdivisa en plusieurs sectes; c'est encore l'ordinaire des hérésies. Mais l'Église n'en fut que plus désolée, et le mal se grossit par le mélange des passions politiques jetées comme toujours entre ces controverses.

Il arriva que l'arianisme, avec sa foi douteuse, s'accommodant, soit aux erreurs demi-mortes du paganisme, soit aux vices toujours vivants des classes riches, eut un double moyen de prosélytisme également actif[1].

C'est pourquoi la plupart des races étrangères, qui s'étaient implantées dans l'Europe méridionale, y avaient adopté l'arianisme comme une transaction facile qui leur laissait la liberté de leurs mœurs et de leurs habitudes farouches. Il y avait d'ailleurs de la haine dans l'arianisme contre la constitution déjà faite de l'Église, et cette haine devait se mettre en commun avec celle des barbares qui venaient tout détruire.

C'est pourquoi aussi l'arianisme eut peu de prise dans les Gaules. Là, il ne restait qu'un peuple qui avait besoin de revivre, et qui sentait sa renaissance dans le Christianisme. Les classes *romanisées* par le luxe et la volupté l'eussent aisément accepté; mais leur exemple eût été sans puissance, car le peuple allait à ses destinées, obéissant d'instinct à la conduite de ses prêtres et de ses évêques. En défendant l'orthodoxie, le clergé constituait la liberté des Gaules. L'arianisme les eût livrées sans force et sans résistance aux dominateurs.

Voici donc que la grande révolution des Gaules commence à s'expliquer. Nous avons vu que l'Empire mourait sans pouvoir ni se défendre ni servir d'excitation à ceux qui, peut-être, se seraient dévoués encore pour le sauver.

[1] M. Buchez a déjà fait une observation analogue.—*Hist. Parlem. de la Révolution.* — Introd.

La Gaule avait fait tout son office pour perpétuer la conquête romaine, en l'acceptant comme une autorité légitime; et cette autorité ne lui avait rendu en échange que des exemples d'infamie, ou des raffinements de tyrannie, ou des scandales de lâcheté.

La Gaule ne pouvait aller au delà de sa fidélité; et comment d'ailleurs être fidèle encore, quand l'Empire n'était plus?

D'autre part, la Gaule n'avait pas en elle tout ce qu'il eût fallu sans doute pour suppléer pleinement à cette autorité qui défaillait. Ce qu'elle avait en elle, c'était un lien moral qui devait la constituer plus tard en corps de nation; il lui manquait une force extérieure capable de mettre en action ce principe d'unité. C'est-à-dire, elle avait en elle l'élément d'une société; il lui manquait la puissance politique. Toute domination était absente. Point d'aristocratie, à moins qu'elle ne fût abîmée dans les habitudes romaines. Point de démocratie proprement dite, à moins qu'elle ne fût inerte ou embarrassée d'elle-même par le défaut d'organisation indépendante.

La seule chose qui fût au sein des Gaules, c'était une puissante idée de renouvellement, que le Christianisme y avait déposée, et qui fermentait dans toutes les âmes.

L'instrument de cette révolution ne pouvait manquer de se trouver, dût-il sortir d'une conquête nouvelle. Et telle était l'énergie vitale qui se développait au fond de cette société gauloise, tout incomplète et tout impuissante qu'elle fût encore, que l'instrument ayant une fois fait son office serait à son tour brisé par cette action toute morale, et ainsi la conquête devait finir par amener la liberté.

Or, il n'y avait dans ce dessein providentiel qu'une conquête possible, c'était celle des Francs.

Les Visigoths et les Burgondes, qui occupaient une grande partie des Gaules, étaient des envahisseurs, non des conquérants.

La conquête, quand elle n'est pas une œuvre de hasard, quand elle est au contraire une œuvre de génie ou d'instinct social, ne s'offre pas à un peuple avec de la fu-

reur et des massacres; elle s'offre avec des lois et de la douceur.

Mais, pour les Visigoths et les Burgondes, pour les premiers surtout, la conquête c'était l'extermination.

Ces peuples, moitié barbares, moitié chrétiens, n'avaient rien de commun avec les populations catholiques de la Gaule. L'arianisme, qu'ils avaient, avons-nous dit, accepté comme un terme moyen accommodé à leur ignorance, les animait de haines atroces contre l'Église, et la Gaule leur fut une proie, non-seulement à cause de leur avidité sauvage, mais aussi à cause de leur intolérance furieuse.

Ici donc se trouve l'explication de ce courage acharné des Arvernes, qui luttèrent si admirablement contre Euric, le fratricide visigoth, lorsqu'il menaçait de se substituer à l'autorité romaine. Ce n'est pas pour Rome que combattaient Ecdicius et Sidoine Apollinaire, l'un par les armes, l'autre par la prière, mais pour la sainte liberté du Catholicisme. Ainsi, ils combattaient à la fois pour la liberté de la patrie [1].

Et quand le nom de Rome manqua aux Gaulois, ils durent accepter tout autre nom qui pût leur servir de défense contre une domination présente, qui s'exerçait par les persécutions et par les meurtres. Le nom des Francs avait été déjà entendu avec faveur ou avec espérance. Les Francs pourtant n'étaient pas chrétiens; mais entre des croyances très-éloignées, les âmes sont moins défiantes, les haines moins implacables.

Ce qui est certain, c'est que l'Arianisme, en s'établissant par la ruine de l'Eglise, eût implanté la barbarie dans les Gaules; la barbarie franque, au contraire, en s'établissant par les armes, devait subir l'action morale des vaincus, et arriver par eux au Catholicisme.

[1] M. Fauriel fait les mêmes remarques. La conspiration était permanente dans le midi des Gaules contre l'autorité des Visigoths, laquelle, étant Arienne, rompait l'unité nationale. *Hist. de la Gaule méridionale*, tom. II.

La confirmation de ces remarques se trouve dans les récits de l'histoire. Il suffit d'un souvenir.

« Pendant ce temps, dit Grégoire de Tours, comme la terreur des Francs avait pénétré dans le pays, et que tous désiraient, d'un désir plein d'amour, qu'ils y portassent leur empire, saint Apruncule, évêque de la ville de Langres, commença à devenir suspect aux Burgondes [1]; et la haine croissant de jour en jour contre lui, on ordonna de le faire périr par le glaive. Apruncule en ayant eu connaissance, s'échappa pendant la nuit, en se glissant le long du mur du château de Dijon, et se rendit en Auvergne [2]. »

Ce pays de l'Arvernie jouait depuis longtemps un noble et glorieux rôle, dans ce travail de la renaissance des Gaules. Le Christianisme y avait jeté ses plus fortes racines, et c'est au peuple que profitait sa puissante action. Son clergé était admirable de dévouement populaire, et, à défaut d'autorité politique, la foi tenait lieu de nerf social. C'est pourquoi, lorsque l'arianisme visigoth se montrait avec son despotisme farouche, le peuple se tournait naturellement vers une force extérieure qui le pût protéger, sans menacer l'union qui l'attachait à ses prêtres.

Or, l'histoire encore nous fait connaître le caractère intime de cette union. Quand le saint évêque Sidoine fut près de mourir, il se fit porter à l'Eglise, pour laisser échapper son dernier soupir parmi ses fidèles. Et, lorsqu'il y fut déposé, une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants, s'assembla autour de lui, pleurant et s'écriant : « Pourquoi nous délaisses-tu, bon pasteur? à qui vas-tu livrer ceux que ta mort doit rendre orphelins? quelle sera notre vie après ta mort? qui désormais nous distribuera le sel de la sagesse? qui nous inspirera, par sa prudence, la crainte du saint nom de Dieu? » Et le peuple, dit Grégoire de Tours,

[1] M. Guizot dit en note, au sujet de ce récit de Grég. de Tours : « Les Francs étant les seuls des conquérants de la Gaule qui ne fussent pas Ariens, le clergé catholique désirait vivement leurs progrès et sollicitait vivement leurs invasions. »

[2] Liv. II.

entremêlait ces paroles de grandes lamentations. Le bon pasteur mourut au milieu de ces larmes.

Telle était l'union du clergé et du peuple. Et de cette union naissaient d'admirables vertus civiles et des actes touchants de charité, même entre ceux qui, n'étant pas du clergé, obéissaient à l'influence chrétienne.

Grégoire de Tours cite un exemple de Ecdicius, de ce vaillant citoyen, qui avait défendu son pays par les armes : « On rapporte, dit-il, que Ecdicius, sénateur et parent de Sidoine, mettant sa confiance en Dieu, fit alors une belle action. Pendant les ravages de la famine, il envoya ses domestiques avec des chevaux et des chars par les villes voisines, pour qu'ils lui amenassent ceux qui souffraient de la disette. Ceux-ci amenèrent à sa maison tous les pauvres qu'ils purent trouver. Là, il les nourrit pendant tout le temps de la famine ; et les empêcha de mourir de faim. Il y eut, comme beaucoup le rapportent, plus de quatre mille personnes des deux sexes. Après leur départ, il entendit une voix partant du Ciel, qui lui dit : Ecdicius, Ecdicius, puisque tu as fait cette action, ta postérité ne manquera jamais de pain, parce que tu as obéi à mes paroles, et rassassié ma faim en nourrissant les pauvres. Pendant la même famine, ajoute l'historien, saint Patient, évêque de Lyon, fit au peuple le même bien. Il nous reste encore une lettre de saint Sidoine, dans laquelle il le loue solennellement à ce sujet [1]. »

Voilà donc comment le Catholicisme s'était enraciné dans le peuple, et comment le peuple obéissait à son instinct de conservation et de liberté, en repoussant l'arianisme, ce schisme des exterminateurs, et se rejetant vers toute autorité politique, qui lui laisserait sa foi avec ses prêtres et leurs vertus.

Les Francs furent cette autorité. Ici nous n'avons plus qu'à suivre les récits de l'histoire.

Alors Clovis était le chef ou le roi des Francs Tongriens, ou Mérovingiens.

[1] Livre II.

Gardons ce nom de Clovis, tel que les siècles nous l'ont transmis. Clovis a fait Louis ; c'est un titre de plus à le respecter.

Ou bien, la curiosité peut s'exercer à retrouver la nature primitive de ce nom, mais sans profit pour l'histoire.

« Ce nom de Louis, dit un historien poëte, parlant d'un roi que nous retrouverons, ce nom de Louis, qui vient du mot *ludus*, apprend que c'est en se jouant qu'il a donné la paix à ses sujets. » Telle était l'étymologie pour les Gaulois, qui se souvenaient de la langue des premiers vainqueurs, et en voulaient faire une flatterie pour leurs nouveaux maîtres. « Que si l'on préfère, ajoute-t-il, consulter la langue des Francs, on verra clairement que ce mot est composé de *hlut*, qui veut dire *fameux*, et de *Wig*, qui signifie *Mars*[1]. » Telle est l'étymologie pour ceux qui voudraient remonter à la barbarie. Gardons, avons-nous dit, la langue, telle qu'elle nous est venue, avec l'élégance de ses formes et l'adoucissement de ses consonnances.

481. Clovis était fils de Childéric. A la mort de son père, il n'était âgé que de seize ans.

Il céda bientôt au mouvement qui portait les Francs vers la Gaule, et ouvrait la Gaule aux Francs. L'Empire suivait sa pente. Il restait, pour le soutenir dans la Gaule, un général et des soldats, tels qu'il s'en trouve à chaque altération sociale, hommes incertains de leur mission, et qui ne peuvent rien, ni pour des ambitions nouvelles, ni pour un ordre politique qui déjà n'est plus.

Syagrius était ce général. Il était fils d'Œgidius, que nous avons vu seconder sans dessein le progrès de la domination franque.

Il était établi à Soissons avec ses Romains. Clovis alla à lui. Syagrius ne sut ni céder ni résister au roi franc. Il laissa engager à tout hasard une bataille où son armée fut détruite, et il s'enfuit au bout des Gaules, à Toulouse, auprès d'Alaric, roi des Visigoths.

Tout était mêlé dans les dominations qui couvraient les

[1] Ernold-le-Noir, *Faits et Gestes de Louis-le-Pieux*, ch. 1.

Gaules. Alaric reçut le vaincu. Mais Clovis le menaça de la guerre, et Alaric le lui envoya chargé de chaînes. Clovis le fit périr par le glaive.

A partir de ce moment, commence la fortune de Clovis. Des pillages se mêlèrent à ce début de conquête. Mais la Gaule ne fut pas sans défense : ses prêtres furent ses gardiens.

Tous les écrivains ont redit l'histoire du vase de Soissons, et il la faut bien redire à notre tour, mais avec plus d'examen.

Une église avait été pillée par les soldats ; l'évêque de cette église (Grégoire de Tours ne la nomme pas) envoya à Clovis réclamer un des vases sacrés, précieux entre tous les autres. « Suis-moi jusqu'à Soissons, dit Clovis à l'envoyé de l'évêque; c'est là qu'on partagera le butin, et lorsque le sort m'aura fait échoir ce vase, ce que demande l'évêque, je l'accomplirai. » On arrive à Soissons, et le partage va se faire. Clovis montre à ses Francs le vase réclamé, et il leur dit : Je vous demande, ô vaillants guerriers, que vous consentiez à me laisser ce vase, outre ma part dans le butin. Et les plus sages répondirent : Tout ce que nous voyons là est à toi, roi glorieux, et nous-mêmes nous sommes de ton domaine. Fais donc ce qui te plaît, car nul ne peut résister à ta puissance. » Mais un des Francs s'écria, levant sa hache : « Tu n'auras rien que le sort ne te l'ait donné », et en même temps il frappa le vase. Tous restèrent dans la stupeur. Mais le roi dissimula son injure; il prit tranquillement le vase, et le rendit à l'envoyé, gardant sa blessure au fond de l'âme. Un an après, Clovis assembla ses Francs dans le champ de Mars, pour y étaler la splendeur de leurs armures. Dans la revue de ses guerriers, il alla vers celui qui avait frappé le vase. « Nul n'est venu ici, lui dit-il, avec des armes si mal tenues. Ta hache, ton glaive, ta lance, sont hors d'état » ; et en même temps, il lui prit la hache et la jeta à terre; le Franc se baissa pour la relever, et le roi profita de ce moment pour lui briser la tête de sa francisque. « Ainsi tu frappas le glaive à Soissons », lui dit-il. Puis il renvoya l'armée.

Action sauvage, si nous la jugeons avec les idées d'une civilisation chrétienne, mais nécessaire peut-être et politique, si nous revenons à ces temps lointains. Ce fut, dit Grégoire de Tours, la cause de la terreur qu'inspira dès lors le nom de Clovis, et qui servit merveilleusement au succès de ses guerres. Mais ce qu'il faut plutôt voir encore, c'est l'autorité singulière du clergé, qui s'en allait, par un envoyé ecclésiastique, réclamer ses dépouilles, et qui était assez imposante pour changer les lois de la conquête et le droit des spoliateurs. C'est cette remarque que l'histoire n'a pas faite et qui explique la transformation qui se prépare.

Toute la vie de Clovis fut captivée par cette influence, si ce n'est que son génie de barbare la crut seconder par des meurtres.

Dès le début, il songea à s'établir définitivement. Il fut un moment détourné de sa pensée par les atrocités commises au delà du Rhin, sur les terres franques, par Basin, ce roi de Thuringe, dont l'histoire est mêlée de romans et de chimères. Clovis alla punir ces fureurs par une victoire, puis il revint à sa conquête gauloise.

Un mariage lui devait donner de la force. Mais il fallait qu'il répondît aux pensées et aux croyances du peuple au milieu duquel il venait s'enraciner. Nous avons dit un mot des guerres domestiques qui avaient souillé de sang la famille qui régnait sur les Burgondes, et nous avons souvenir de ce nom de Clotilde, échappée aux meurtres et aux représailles.

Clotilde, la jeune fille de Chilpéric, que son oncle Gondebaut avait épargnée, était élevée dans sa cour, triste et solitaire, mais éclatante de beauté. La religion catholique s'était saisie de cette âme noble et pure; peut-être la douleur avait fait cette conversion; aussi bien le Christianisme véritable avait seul de quoi remplir le vide qui avait été fait dans sa vie par le massacre de tous les siens.

C'est cette princesse, consacrée par le malheur, que Clovis choisit pour être la reine des Francs.

Inspiration admirable, qui devait servir plus que les armes à la conquête des Gaules catholiques!

Clovis envoya à Gondebaut Aurélien, un nom gaulois, qui montre déjà par quel système de fusion se faisait l'établissement nouveau. Gondebaut pressentit tout ce qu'il y avait de menace pour lui en cette alliance, soit qu'il la rejetât, soit qu'il l'acceptât. Il préféra le péril le plus éloigné, et il accorda sa nièce.

Les historiens se complaisent à orner d'incidents fabuleux ou poétiques le récit de ce mariage, qui recélait un avenir nouveau pour la Gaule. Ce qu'il suffit de dire, c'est la joie qui remplit le cœur des peuples catholiques, en voyant le roi Franc s'unir à une princesse dont la foi active promettait une haute conquête à l'Église.

Nous avons remarqué déjà comment le conflit de tant de conquêtes, de tant d'usurpations et de tant de pouvoirs, avait mêlé les hommes entre eux, vainqueurs ou vaincus, indigènes ou envahisseurs. Mais le sol restait la base sur laquelle se faisait cette union des intérêts et des idées, et nulle conquête n'eût pu échapper à cette action puissante et naturelle.

Clovis s'y laissa de plus en plus entraîner, soit par une préméditation de son génie, soit par une nécessité des choses plus forte que son vouloir.

Clotilde, devenue sa femme, fut l'instrument de cette action. Sa première pensée fut d'amener Clovis au catholicisme; et cette pensée s'excita davantage, lorsqu'il lui vint un fils, qu'elle songea tout d'abord à rendre chrétien par le baptême. Et pour cela, elle ne cessait, dit Grégoire de Tours, de prêcher son époux, lui disant : « Ils ne sont rien, les dieux que vous adorez; ils ne sauraient subvenir à eux-mêmes ou à d'autres, puisqu'ils sont faits de pierre, ou de bois, ou de quelque métal. Mais le Dieu qui doit être adoré, c'est celui qui a fait le ciel, la terre, la mer, tout ce qui est en eux, et l'a fait de rien par sa parole; qui a donné la lumière au soleil, et a orné le ciel de ses étoiles; qui a peuplé les eaux de poissons, la terre d'animaux, l'air d'oiseaux; au signe de qui les terres se décorent de plantes, les arbres de fruits, les vignes de raisins; dont la main a produit le genre humain, et dont la généro-

sité enfin a livré toutes ces œuvres à l'empire de l'homme, sa plus noble créature. »

Et cependant Clovis résistait à cette touchante logique de l'amour, et il restait fidèle à ses dieux. Mais il laissa à la tendre mère le bonheur de faire de son fils un chrétien.

Clotilde voulut donner à cette fête toute la pompe catholique, afin d'émouvoir le cœur de son mari, que ses paroles n'avaient pas assez touché. Mais, à peine baptisé, son enfant mourut, et aussitôt le Roi s'arma de sa douleur contre le zèle toujours fervent de sa femme. « Si l'enfant avait été consacré au nom de mes dieux, il vivrait encore, lui disait-il; mais, parce qu'il a été baptisé au nom de votre Dieu, il n'a pu vivre ». Et la reine répondait : « Je rends grâces au Dieu créateur de toutes choses, qui ne m'a pas jugée indigne de voir l'enfant de mon sein associé à son royaume. Mon âme a résisté à la douleur de cette mort, parce que je sais que les petits enfants, échappés de ce monde dans l'innocence, sont nourris au Ciel de la vue de Dieu ».

Tel était le combat qui se faisait dans cette famille, que Dieu disposait par les épreuves à une destinée mystérieuse.

Puis Clotilde eut un second fils, qui reçut au baptême le nom de Chlodomer (Clodomir). Il tomba malade à son tour, et Clovis commençait à s'irriter. Les prières de sa mère fléchirent le Ciel. L'enfant revint à la vie.

Cependant Clovis résistait aux vœux de Clotilde. Pour dompter cette âme, il fallait une lutte plus éclatante.

Les Alemans (Allemands), peuple qui suivait de près le flot de barbares qui s'étaient avancés vers la Gaule, vinrent se jeter au travers de ce travail paisible de conquête Franque, et Clovis fut obligé d'aller arrêter ce torrent [1]. Mais, dans la bataille, son armée parut fléchir, et Clovis craignit de la voir réduire en pièces. Alors il se souvint de tant de paroles que Clotilde avait déposées dans son âme sur le Dieu de la victoire; et, du milieu des massacres et

[1] Voyez, sur l'hist. des Alemans, un ouvrage peu connu, mais plein

du désordre d'une défaite, il leva les yeux au Ciel, avec des larmes, et s'écria, plein de douleur : « O Jésus-Christ! que Clotilde dit être le Fils du Dieu vivant, qui passes pour donner secours à ceux qui sont en péril, et pour assurer la victoire à ceux qui espèrent en toi, j'implore avec dévotion la gloire de ton assistance; et si tu m'accordes la victoire, et que j'éprouve ainsi la même vertu que le peuple consacré à ton nom se glorifie d'avoir éprouvée, je croirai en toi, et je serai baptisé en ton nom. Car j'ai invoqué mes dieux, et, je le vois, ils se sont éloignés de moi; d'où je crois qu'ils sont sans puissance, puisqu'ils ne viennent pas en aide à ceux qui leur obéissent. Je t'invoque présentement, et j'ai désir de croire en toi; fais seulement que j'échappe à mes ennemis. ». Au même moment la fortune change. Les Allemands s'arrêtent dans leur victoire. Ils s'aperçoivent que leur roi a été tué, et aussitôt ils tombent sans défense aux pieds de Clovis, en lui disant : « Arrête le carnage du peuple, car déjà nous sommes à toi ». Clovis fit cesser les massacres, et eut hâte d'aller faire à la reine le récit de cette victoire.

Tel fut l'événement de la bataille de Tolbiac, si célèbre dans les histoires (496).

C'était le présage d'un événement plus grand et plus heureux : Clotilde eut alors l'espérance de faire de Clovis un chrétien; et c'est avec Remi, évêque de Rheims, qu'elle prépara cette conquête. Mais le roi ne voulait pas entrer seul dans le christianisme, et quand il eut reçu les premières instructions du saint évêque, il se mit à prêcher lui-même son peuple ou plutôt son armée de Francs, les exhortant à délaisser des dieux qui les avaient délaissés dans le péril; et toute cette multitude s'écria : Pieux roi, nous rejetons les dieux mortels et nous sommes prêts à suivre le Dieu immortel que prêche Remi. »

Qui s'étonnera que les histoires catholiques aient orné

de science; Bertii Comment. rerum Germanicarum, Cap. 1. De nomine Germaniæ, deque Teutonis. Amstelod. 1632.

toute cette conversion de poésie ? Le saint évêque de Rheims acheva de disposer le cœur du roi par l'instruction, par la prière et par le jeûne. L'Église alors consacrait principalement le Samedi-Saint au baptême des néophites. Tous les jours précédents se passèrent en touchantes préparations, et le Vendredi-Saint, comme Remi continuait le cours de ses leçons chrétiennes dans un oratoire, où se trouvaient avec Clovis la reine et quelques confidents, « le Seigneur, pour confirmer les enseignements de l'Apôtre, daigna montrer d'une manière visible que, selon sa promesse, quand les fidèles sont assemblés en son nom il est avec eux, la chapelle fut tout à coup illuminée d'une manière si éclatante qu'elle absorbait la lumière du soleil, et du milieu de cette lumière sortit une voix qui disait : la paix soit avec vous; c'est moi, ne craignez point, et demeurez en mon amour. »

Puis il se répandit comme une odeur de parfum du Ciel, et Remi parut tout enveloppé d'un nuage lumineux; et comme le roi semblait effrayé de ces merveilles, l'évêque rempli de l'esprit d'en haut calma les terreurs du roi par de douces paroles; et il lui expliqua le bienfait des miracles que Dieu accordait quelquefois aux prières des mortels; et enfin, perçant l'avenir d'un regard prophétique, il lui dévoila ses destinées et celles de la monarchie, annonçant un ordre nouveau qui allait succéder à la domination romaine, et qui serait triomphant, tant que la foi chrétienne en serait la base.

C'est après ces enseignements et cette révélation des mystères que le roi alla au baptême. Des voiles et des tapis précieux ornaient les maisons de chaque côté des rues; l'Église était parée, comme à ses beaux jours de fête; le baptistère était embaumé de parfums. On eût dit les délices du Paradis. Le cortége était brillant et solennel, depuis le palais ; en tête, le clergé avec les saints évangiles, les croix et les bannières, chantant des hymnes et des cantiques; puis l'Évêque conduisant le roi par la main, et enfin la reine suivie du peuple. Clovis, frappé de cette pompe, demanda à Remi si c'était là le royaume de Dieu qu'il lui

avait promis ? — « Non, dit le Saint, mais c'est l'entrée du chemin qui y conduit. » Et quand ils furent arrivés au baptistère, un miracle se fit, miracle resté populaire dans nos traditions, et dont le récit doit retrouver ici sa naïveté. « Le prêtre qui portait le saint chrême, dit Flodoard, arrêté par la foule, ne put arriver jusqu'aux fonts sacrés ; en sorte qu'à la bénédiction des fonts, le chrême manqua par un exprès dessein du Seigneur. Alors le Saint Pontife lève les yeux vers le ciel et prie en silence et avec larmes. Aussitôt une colombe, blanche comme la neige, descend portant dans son bec une ampoule pleine de chrême envoyé du ciel. Une odeur délicieuse s'en exhale, qui enivre les assistants d'un plaisir bien au-dessus de tout ce qu'ils avaient senti jusque-là. Le saint évêque prend l'ampoule, répand le chrême dans l'eau baptismale, et incontinent la colombe disparaît. »

Alors le baptême se fit. Et au moment où Clovis allait incliner sa tête sur les fonts sacrés, Remi lui adressa ces paroles mémorables, et que l'histoire doit redire dans leur sublime simplicité : « Doux Sicambre, baisse la tête : » adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré. » Parole admirable, que la parole française ne fait pas bien entendre, ce me semble. *Mitis depone colla Sicamber!* C'est comme si le prêtre eût dit : Sicambre, passe de la barbarie à la douceur, de l'atrocité à la clémence, de l'ignorance à la lumière. Et c'était bien tout l'effet du christianisme. Clovis récita la profession de foi catholique, et ensuite l'évêque versa sur lui les eaux saintes, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; et enfin le consacra, dit Flodoard, par l'onction divine.

Tel fut le baptême de Clovis [1]. Ce n'était pas seulement un chrétien de plus qui entrait dans l'Eglise, c'était une société tout entière qui s'instituait sur les bases du Catholicisme. C'est pourquoi le baptême de Clovis, comme chrétien, fut en même temps son *sacre* comme roi. Il fut une sorte de sanctification de l'alliance de deux peuples.

[1] Grég. de Tours et Flodoard.

et, dès ce moment, la nationalité gauloise avait absorbé la conquête franque. Toute la prophétie politique de saint Remi allait se réaliser.

Deux sœurs du roi, Alboflède et Lantéchilde, beaucoup de chefs militaires, enfin trois mille hommes de l'armée se firent en même temps baptiser. Beaucoup d'autres résistèrent à ce grand exemple de conversion. Il fallait apparemment que la liberté de tous fût ainsi consacrée.

La joie fut grande dans toute l'Eglise chrétienne lorsque ces récits se furent répandus. Le pape Anastase, qui venait d'être élu, lui écrivit des lettres de félicitation. « Sois, pour cette Eglise, lui disait-il, pour cette nouvelle mère, une couronne de fer. » Le clergé des Gaules témoignait partout son enthousiasme. Avitus, le grand évêque de Vienne, lui adressait ces paroles : « La Providence vient de trouver en vous un arbitre à notre époque. Tout en choisissant pour vous, vous décidez pour nous tous. Votre foi est notre triomphe. » Et toute l'Eglise, en effet, avait raison de se réjouir. Elle voyait enfin un roi catholique, qui pouvait mettre un terme à la longue domination des Ariens.

Clovis, que des raisons de nature diverse avaient poussé au baptême, l'avait reçu avec sincérité et avec amour. Les Francs convertis furent également fidèles.

Les plus puissants d'entre eux témoignèrent à Remi la reconnaissance de ce bienfait ; et ils le firent surtout en dotant son église de riches possessions en plusieurs provinces. La donation particulière de Clovis se fit d'une façon singulière. Il accorda à Remi tout le territoire qu'il parcourrait pendant le temps de son sommeil de midi (sa méridienne) ; et Remi se prit à parcourir la campagne, rencontrant çà et là des résistances de la part des villageois, mais les faisant fléchir par des miracles, et ainsi il fit à son église un domaine magnifique, qui devint à la fois une terre de franchise ; car les terres gauloises, tombées au pouvoir des Francs, étaient accablées d'impôts, et ce leur était un bienfait de passer aux mains du clergé.

Clovis, identifié avec la nation gauloise, n'eut plus qu'à

suivre sa mission de fondateur plutôt que de conquérant d'empire.

Dès ce moment, il tendit à établir dans les Gaules une grande unité de pouvoir, en s'attaquant surtout aux dominations qui heurtaient les mœurs et les croyances nationales. Il ne restait de l'autorité romaine que des débris; et ces débris se mêlaient d'eux-mêmes à l'autorité nouvelle qui se formait; on l'avait vu par les noms romains, qui parurent tout d'abord dans l'action politique de la conquête.

L'indépendance des cités gauloises fléchissait aussi facilement devant une autorité qui avait commencé par fléchir elle-même devant les vaincus, en acceptant leur religion, en sorte que les véritables maîtres allaient être bientôt ceux-là mêmes qui avaient passé sous le joug.

Les Arboriques, peuples catholiques du nord des Gaules, qui d'abord avaient repoussé en frémissant la pensée de la soumission, s'y accoutumèrent, du moment que Clovis était baptisé.

L'Armorique ne vint que plus tard; mais elle ne faisait point obstacle. Clovis la laissa dans sa fierté indomptable, pour l'attaquer plus tard par des alliances.

Clovis laissa tomber toute son attention sur d'autres rivalités d'empire; et les Burgondes, d'un côté, les Visigoths, de l'autre, lui parurent des ennemis à frapper du glaive ou à soumettre, principalement à cause de l'arianisme qu'ils avaient jeté au sein des Gaules, et qui rompait leur unité. Là se portait son génie de domination.

En ce temps, régnait sur les Ostrogoths d'Italie un prince de génie, Théodoric, dont la vie aventureuse et romanesque s'était trempée à la fois aux mœurs de la barbarie et de la civilisation.

Envoyé, dès son bas âge, à la cour de Constantinople, en qualité d'ôtage, il y avait été élevé comme pour la servitude des cours. Mais le sang barbare bouillonnait encore. Au moment où l'empire d'Occident expirait sous le nom, ou plutôt sous le sobriquet de Romulus Augustulus, il s'était fait des usurpations de barbares en Italie. Odoa-

cre, chef des Hérules, s'était établi dans cette contrée, si souvent battue par la tyrannie. Théodoric offrit à l'empereur Zenon de venir la délivrer. Les Ostrogoths l'attendaient; il arriva. Odoacre fut égorgé avec sa famille; Théodoric resta maître, et se déclara roi d'Italie.

L'habile barbare avait pressenti de bonne heure la destinée de Clovis, et il fit effort pour s'y mêler par des intrigues et des interventions de politique. Ce fut ainsi qu'il suspendit quelque temps la pensée profonde qui vivait au cœur de Clovis, de chasser les Visigoths du sol gaulois. Mais elle devait à la fin triompher de toutes les ruses du diplomate barbare.

Arrêté de ce côté, Clovis se tourna vers les Burgondes. La guerre était entre leurs rois Gondebaut et Godégisile, ces deux frères dont nous avons vu les commencements. Godégisile recourût secrètement à l'assistance de Clovis, lui faisant de riches promesses, s'il chassait son frère du trône. Clovis s'empressa d'accourir. Gondebaut ignorait l'intrigue de Godégisile. Il lui demande de s'unir à lui pour repousser l'ennemi commun. Voilà les trois armées en présence, *près du fort nommé Dijon* [1]. Mais, dans la bataille, Clovis et Godégisile marchent de concert pour écraser Gondebaut. Il est vaincu, et s'enfuit le long du Rhône, jusqu'à la ville d'Avignon. Clovis le poursuit et assiége la ville. Gondebaut devait périr. Un de ses serviteurs, Aridius, le sauva, en allant trouver Clovis dans son camp, sous prétexte de défection, et l'engageant à traiter avec le vaincu moyennant des conditions d'argent.

Gondebaut fut donc rétabli. C'était un caractère persévérant et hypocrite. Il laissa s'éloigner Clovis, méditant en son cœur d'atroces vengeances. Au bout de quelque temps, ayant renouvelé ses forces, il assiégea son frère dans la ville de Vienne. La ville fut prise par la trahison d'un ouvrier des aqueducs, qui ouvrit une issue. Godégisile fut massacré dans l'église des Ariens avec leur évêque. Clovis avait laissé des Francs auprès de Godégisile. Gon-

[1] Grég. de Tours.

debaut les respecta, et se contenta de les envoyer en exil auprès d'Alaric, à Toulouse. Mais il extermina les Burgondes et les sénateurs gaulois qui avaient pris part à cette guerre. Ainsi, à force de meurtres, il régna seul sur tout ce pays, qui a gardé le nom de Bourgogne, de ce nom de Burgondes ou de Bourguignons, qui continue à remplir une grande partie de notre histoire.

C'est à cette époque que l'on fait remonter d'ordinaire la législation bourguignonne, connue sous le nom de *Loi Gombette* ou de Gondebaut. Elle avait pour objet d'adoucir la domination, surtout par rapport aux Romains, qui restaient encore les représentants du vieux droit dans les Gaules[1].

En même temps, Gondebaut sentit le besoin d'atténuer les résistances populaires qui tenaient à la profession de l'arianisme; et il demanda à Avitus, célèbre évêque catholique de Vienne, d'être rebaptisé[2]. C'était obéir aux mêmes influences sociales qui avaient fait le baptême de Clovis. Mais un abîme séparait les ariens et les catholiques, à cause des atrocités qui s'étaient mêlées au long règne de cette hérésie, et les Bourguignons même s'opposaient à ce mouvement de réaction gauloise par leurs antipathies toujours vivantes. C'est pourquoi Gondebaut ne put aller au delà d'un désir sans courage; et c'est ce qui explique les paroles que lui adressait Avitus, le fervent évêque. « Si tu crois ce que le Seigneur nous a enseigné, pratique-le. Car lui-même a dit : « Si quelqu'un me confesse » devant les hommes, je le confesserai devant mon Père, » qui est aux cieux; si quelqu'un aussi me renie devant les » hommes, je le renierai devant mon Père, qui est aux » cieux. » Ainsi parlait le Seigneur à ses saints et chers apôtres bienheureux, lorsqu'il leur prophétisait l'épreuve de la persécution future. « Gardez-vous des hommes, » car ils vous traîneront dans leurs assemblées et vous

[1] Voir, sur cette loi, Montesquieu, *Esprit des Lois*. Liv. XXVIII, ch. 4.

[2] Grég. de Tours.

» flagelleront dans leurs synagogues; et vous comparaîtrez » devant les présidents et devant les rois, à cause de » moi, pour servir de témoignage à eux et aux nations. » Mais toi, qui es roi, et qui ne crains pas d'être traîné captif par tes sujets, tu redoutes la sédition du peuple, et tu n'oses confesser le Créateur du monde. Or, écoute le bienheureux apôtre qui dit : « C'est le cœur qui croit pour la jus- » tice, et la bouche qui confesse pour le salut; » et le prophète : « Je vous confesserai, Seigneur, devant la mul- » titude des hommes, je vous louerai parmi les flots du » peuple.... » Si tu crains le peuple, ô roi, tu ne sais donc pas que c'est au peuple à suivre ta foi, et point à toi à obéir à l'infirmité du peuple, car tu es la tête du peuple, et il n'est pas ta tête. Et si tu pars pour la guerre, tu marches en avant de ses batailles, et c'est lui qui te suit aux lieux où tu le mènes. Donc, il est meilleur qu'ils aillent, par ton exemple, à la vérité, que si, par ta mort, ils demeuraient dans leur erreur. Car on ne se joue pas de Dieu; et il n'aime point celui qui, pour le royaume terrestre, ne le confesse pas aux yeux du monde[1]. »

Ce fut donc le peuple Bourguignon qui fit obstacle à ce retour catholique, au moment peut-être où Gondebaut y croyait voir la sécurité de son pouvoir. Mais il se faisait, dans la société gauloise, un mouvement qui devait être plus puissant que des haines ou des antipathies de conquête.

Puis il arriva que des intérêts de politique secondèrent l'action des idées nationales.

Le roi ostrogoth Théodoric avait vu avec défiance le royaume bourguignon se concentrer aux mains de Gondebaut, à cause de son contact avec l'Italie. Gardant, comme par le passé, la prétention de dominer par ses influences la conduite de Clovis, il alla au-devant du roi franc, pour provoquer la ruine de Gondebaut. C'était répondre à tous les instincts gaulois et en même temps aux ressentiments profonds de Clovis. Un traité fut fait entre

[1] Grég. de Tours. Liv. II, tome I.

les deux princes, pour s'assurer les dépouilles de la victoire. Mais Clovis fut le plus prompt à l'exécuter. Gondebaut fut attaqué avec violence; il se défendit avec courage. Mais il fut vaincu, et il sortit du milieu de ses débris d'armée, pour s'en aller errant dans les lieux déserts, et fuyant la colère du vainqueur. Théodoric ne parut qu'après la victoire, réclamant sa part de la dépouille. Clovis lui livra ce qu'il voulut, ayant assez fait de vaincre seul, et songeant déjà à montrer son indépendance par d'autres victoires.

L'autorité franque grandissait dans toutes les Gaules; et le clergé surtout la favorisait. Ce mouvement se faisait sentir aux lieux où les Visigoths exerçaient l'empire. « Il arriva, dit Grégoire de Tours, que Quintianus, évêque de Rhodez, fut chassé de la ville, pour ce crime même. » « On lui disait, ajoute le chroniqueur, c'est parce que ton désir est que la domination des Francs s'étende à ce pays[1]. » Les Goths voulurent le tuer, et il s'échappa. Il s'en alla en Auvergne, où avait déjà fui, longtemps avant, pour une cause semblable, l'évêque Apruncule : l'Auvergne gardait comme un privilége d'être un asile de liberté.

L'évêque de Tours, Verus, avait laissé échapper des vœux semblables. On s'empara de lui, et on le jeta en Espagne, où il mourut. Galactorius, évêque du Béarn, fit plus que des vœux. Il favorisa des partis armés. Les Visigoths le tuèrent dans un combat.

Alaric, le roi des Visigoths, sentit le mouvement social qui poussait les Gaules vers un empire nouveau. Alaric n'était point un roi vulgaire. Il y avait de l'artifice dans sa politique. La paix était tout son génie, peut-être parce que la guerre ne répondait plus au génie de ses peuples, ou aux dispositions des peuples qu'il avait formés.

Il voulut aller au-devant de cette autorité grandissante, et qui s'en venait gagner les contrées méridionales comme une contagion menaçante. Il envoya des députés à Clovis avec ces paroles : « Si mon frère le veut bien, j'ai au cœur

[1] Grég. de Tours. Liv. II.

le désir que nous ayons une entrevue sous les auspices de Dieu [1]. »

Clovis accepta la demande de *son frère*. Ils se rendirent aux rives de la Loire, et se réunirent dans une île auprès du *bourg* d'Amboise. Ils conversèrent, mangèrent et burent ensemble. C'était un lien d'hospitalité. Puis ils se séparèrent, se promettant la paix et l'amitié.

Mais le mouvement gaulois ou catholique suivait son cours; et la politique d'Alaric eût été impuissante à le réprimer, outre que le génie rude et militaire de Clovis ne se laissait pas emprisonner en des liens d'affection et de bienveillance.

Voici qu'un jour Clovis assemble ses soldats et leur dit pour toute harangue : « Je souffre impatiemment et avec une amère douleur que les ariens occupent une partie des Gaules. Allons avec l'aide de Dieu ; et après les avoir vaincus, réduisons ces terres en notre pouvoir. » Ce discours fit plaisir aux soldats, dit Grégoire de Tours ; et aussitôt Clovis les fait marcher vers Poitiers; là se trouvait alors Alaric.

Cette brusquerie militaire n'excluait point les préparations savantes et politiques. Clovis voulut donner à cette expédition si soudaine tout l'appareil d'une guerre catholique et nationale. Il y intéressa les peuples par des manifestations de piété publique. Et c'est alors qu'il posa les fondements d'une église dédiée à sainte Geneviève. C'était un vœu ancien de Clotilde; Clovis le réalisa comme pour s'assurer le succès d'une entreprise de guerre sainte.

En même temps il convoquait une assemblée d'évêques à Orléans par le conseil de saint Remi, afin de se concilier la faveur des pontifes des Gaules. Tout le clergé bénissait cette expédition, et pour gage de victoire, saint Remi donna au roi un flacon rempli de vin, lui recommandant de continuer la guerre tant que son flacon fournirait du vin à lui et à ceux d'entre les siens à qui il en ferait boire. Et le pieux chroniqueur ajoute à l'instant que *durant*

[1] Grég. de Tours.

l'expédition, le roi et plusieurs des siens buvaient et cependant le vin ne s'épuisait pas [1].

Enfin Clovis mit son entreprise sous le patronage de saint Martin de Tours. Saint Martin était alors, et est resté longtemps depuis, le saint populaire des Gaules. Les fidèles étaient accoutumés à venir des contrées les plus lointaines lui confier le succès de leurs entreprises, et, après l'avoir prié, s'en retournaient avec espérance. Son nom était partout béni et respecté, et rien n'est beau, touchant et poétique comme cette expansion de la foi des hommes, qui faisait d'un saint monté au ciel pour ses vertus, un protecteur appartenant encore à la terre et la couvrant de sa puissance toujours vivante et toujours visible. Suivons le récit de Grégoire de Tours.

« Une partie de l'armée devait passer par le territoire de Tours, et le roi, par respect pour saint Martin, fit défense de prendre dans le pays autre chose que de l'herbe, c'est-à-dire des légumes, et de l'eau. Or, un soldat de l'armée, ayant trouvé du foin appartenant à un pauvre homme, dit : Le roi ne nous a-t-il pas fait défense de prendre autre chose que de l'herbe ? et c'est bien là de l'herbe ! si nous la prenons, nous serons fidèles à la défense du roi. » Et en même temps il enleva de force le foin du pauvre homme. Le roi le sut, et ayant aussitôt frappé le soldat de l'épée, il s'écria : Où sera l'espoir de la victoire, si le malheureux Martin est offensé ? Ce fut assez pour que l'armée ne prît rien en tout le pays. En même temps le roi fit partir des envoyés pour la sainte basilique, leur disant : Allez, et peut-être aurez-vous à me rapporter du saint temple quelques auspices de la victoire. Il leur donna des présents à offrir au *saint lieu*, disant : Si vous êtes mon aide, Seigneur, et que vous ayez résolu de livrer en mes mains cette nation incrédule et toujours votre ennemie, dès l'entrée de la basilique de saint Martin, daignez vous révéler, afin que je connaisse que vous êtes propice à votre serviteur. Les envoyés se hâtent, et, comme ils s'appro-

[1] Flodoard. Chap. 15.

chent du temple, selon l'ordre du roi, ils remarquent qu'à leur entrée, le primicier entonne à l'improviste cette antienne : « Vous m'avez, Seigneur, ceint de vertu pour la » guerre ; vous avez abaissé sous moi ceux qui s'élevaient » contre moi, et vous m'avez fait voir le dos de mes en- » nemis, et vous avez exterminé ceux qui me haïssaient. » Les envoyés entendant ces paroles rendent grâces au Seigneur, et présentent leurs hommages au saint Confesseur. Puis ils vont joyeusement porter le présage au roi [1]. »

Ainsi la guerre de Clovis devenait aux yeux du peuple catholique une sainte guerre, et Dieu même se déclarait pour les Francs.

507. — Clovis s'était avancé vers la Vienne. Là, Dieu se déclara de nouveau. La Vienne était gonflée par des inondations. Clovis pria le Seigneur de lui montrer un passage. Le lendemain, une biche entra dans les flots en présence de l'armée, et indiqua le gué en traversant le fleuve. « On l'appelle encore, dit Vély, *le pas de la Biche.* »

D'autres merveilles parurent. Arrivé sur le territoire de Poitiers, le roi vit de sa tente, placée sur une éminence, un feu qui partait de la basilique de Saint-Hilaire, et semblait venir se reposer sur lui, comme pour montrer qu'aidé de la lumière du bienheureux confesseur Hilaire, il exterminerait plus facilement ces bandes hérétiques, contre lesquelles le même prêtre avait souvent lutté pour la foi [2].

Ne nous étonnons point de ces récits ; ils sont toute l'explication de l'histoire.

Clovis s'assura la protection de saint Hilaire, comme il avait fait celle de saint Martin. La religion lui était propice, et les saints du ciel et les prêtres de la terre prodiguaient leurs miracles.

Cette faveur des pontifes, qui était à la fois celle de tout le peuple des Gaules, était un gage de victoire. Les deux armées se rencontrèrent et se heurtèrent aux champs de

[1] Grég. de Tours. Liv. II.
[2] Ibid

Vouglé ou Vouillé, à quelques lieues de Poitiers. Alaric, mal secondé par les dispositions publiques et aussi par sa renommée plus politique que militaire, ne résista pas à l'enthousiasme catholique et national qui emportait l'armée de Clovis. Il y eut pourtant un moment de la mêlée où Clovis fut en péril de mort. Deux Goths s'étaient attachés à ses pas. Ils le frappèrent de leurs pieux dans le flanc. Mais il était couvert par les mérites de son saint patron, dit Flodoard, et ils ne purent le blesser[1]. La victoire fut sanglante. Alaric fut tué des mains de Clovis. Au massacre des Visigoths se joignit celui d'un grand nombre d'Auvergnats qu'Alaric avait fait marcher comme auxiliaires ; en un jour tout ce pouvoir odieux fut exterminé. Amalaric, fils d'Alaric, s'en alla par delà les Pyrénées sauver ses restes de domination. La Gaule rentrait en elle-même. Théodoric, fils de Clovis, n'eut qu'à paraître dans l'Auvergne pour établir l'autorité franque : les peuples avaient hâte de la reconnaître. Clovis lui-même s'en alla jouir de sa victoire à Toulouse, qui avait été le centre de la puissance visigothe. Il visita Bordeaux, et puis revint vers le centre des Gaules chargé des trésors d'Alaric. Tel était l'empressement des cités que l'enthousiasme contemporain y trouvait encore une occasion de récits miraculeux. « Le Seigneur lui accorda une si grande grâce, dit Grégoire de Tours, qu'à sa vue, les murs d'Angoulême s'écroulèrent d'eux-mêmes. » Enfin il arriva à Tours, et il alla déposer dans la basilique de saint Martin de riches présents, témoignages de sa reconnaissance pour les victoires qu'il devait à sa protection.

C'est là qu'il donna un certain éclat à l'acceptation d'un titre d'honneur qu'il avait reçu d'Anastase, empereur d'Orient. C'était pour l'empire un vieil usage de maintenir son droit de domination, même après qu'il avait disparu devant d'autres victoires, en distribuant des titres aux pouvoirs nouveaux, comme pour les tenir dans la dépendance.

[1] Grég. de Tours. Liv. II, chap. 16.

Anastase avait adressé à Clovis des lettres de consul[1], c'est-à-dire, le titre des honneurs consulaires[2]. Clovis se fit revêtir, dans la basilique de Saint-Martin, de la tunique de pourpre et de la chlamide, et il posa la couronne sur sa tête. Ensuite, dit le vieux historien, étant monté à cheval, il s'en alla par tout le chemin qui est du portique de la basilique à l'église de la ville, répandant de sa main de l'or et de l'argent aux peuples présents, avec une bonne grâce admirable; et, dès ce jour, il fut nommé du nom de consul ou d'Auguste. C'était comme une consécration nouvelle de son pouvoir, pour ceux d'entre les Gaulois qui se souvenaient des formes de l'autorité romaine, ou qui peut-être la regrettaient même; et ainsi, si pour l'empire il eût été politique d'adresser des titres à Clovis, pour Clovis il était plus politique encore de les recevoir.

Après cela, Clovis s'en retourna à Paris, et là il fixa le siége de son autorité. Déjà un grand royaume se montrait avec sa forte unité. Toutefois, la Gaule avait encore des troubles à subir, et Clovis, pour s'affermir au milieu des tempêtes, recourait à l'action puissante du clergé. Il adressa aux évêques une lettre où il rendait compte de ce qu'il avait fait dans cette guerre nationale et sainte des Visigoths. C'était appeler sur lui la faveur publique. Il en avait besoin pour d'autres batailles.

Car les Visigoths s'étaient remués dans le Midi. Théodoric, roi d'Italie, les avait sourdement excités, troublé qu'il était par cette image toujours grandissante de la puissance du roi des Francs. En même temps, les Bourguignons s'étaient relevés de leur abaissement, et même la part que Clovis leur avait donnée dans ses expéditions les avait excités à l'indépendance. D'autres chefs barbares lui étaient aussi une menace. Clovis avait à se défendre

Grég. de Tours. Voici les paroles d'un autre chroniqueur : Anastasius Imper. codicillos Chlodoveo regi pro consulatu misit. Ab eâ die et consul et Augustus est appellatus, sedemque regni Parisiis constituit. Regnavit autem Francis triginta annos. Adonis chronic. ætas sexta.

[2] Sismondi. *Hist. des Français.*

contre ces périls. Il essaya de le faire par la politique et par les armes; il y réussit mieux par le meurtre.

Il s'attaqua d'abord aux Visigoths. Il était en cela secondé par l'intérêt catholique et par cet intérêt plus lointain de la politique impériale, qui, du fond de l'Orient, démêlait le conflit des ambitions, et avait son choix tout fait pour l'autorité de Clovis contre les usurpations de l'Espagne et de l'Italie.

509. — Mais l'entreprise du roi franc vint échouer au siége d'Arles. Théodoric courut au secours des Visigoths. Les Francs furent détruits. La guerre s'acheva par un traité, qui laissait les conquêtes à Clovis et rendait Théodoric maître du reste du pays : ce fut toute la délivrance du midi des Gaules.

Ce fut alors que Clovis sentit le besoin de se hâter dans cette œuvre d'unité que poursuivait son génie, et qu'il craignait à chaque moment de voir échapper. Il s'étendit vers la Bretagne, vers ces cités Armoriques qui avaient jusque-là gardé leur liberté. Le roi des Bretons ne porta plus que le titre de comte, et l'union se fit, grâce au Christianisme qui servit de lien sans laisser de trace d'une servitude véritable.

Le même lien n'existait pas à l'égard des chefs barbares, dont Clovis redoutait la rivalité, et alors les violences lui furent en aide.

Ici commence une suite de meurtres, que l'histoire ne justifie pas, mais qu'elle explique. Malheur aux princes qui subissent la nécessité du crime! Ils peuvent être un instrument social, mais la postérité les maudit.

Suivons les récits de ces atrocités. Ils sont faits avec une candeur qui mérite d'être notée, comme une explication de plus du temps qui les produisait.

« Le roi Clovis envoya secrètement au fils de Sigebert (*Sygibertus*, Sigebert, régnait à Cologne), lui disant : «Voilà que ton père est vieux, et il marche d'un pied chancelant. S'il venait à mourir, son autorité te serait remise avec notre amitié. Séduit par cette ambition, le fils entreprend de tuer son père. Le roi donc étant sorti de Cologne et

ayant passé le Rhin, pour s'en aller promener dans la forêt de Buconia, faisait son sommeil de midi dans sa tente; le fils envoya sur lui des meurtriers, et le tua en cet endroit même, comme pour devenir possesseur de son royaume. Mais, par le jugement de Dieu, il tomba dans l'abîme qu'il avait ouvert à son père. Il envoya des émissaires au roi Clovis, pour lui annoncer la mort de son père, avec ces paroles : Mon père est mort, et je tiens en ma possession ses trésors et son royaume. Envoie donc vers moi quelques-uns des tiens, et tout ce qui te plaira de ses trésors, je te le livrerai. Et Clovis répondit : Je rends grâce à ta bienveillance; je te demande de montrer tes trésors à mes envoyés, après quoi tu en resteras le maître. Il ouvrit donc les trésors de son père aux envoyés de Clovis, et pendant qu'ils contemplaient ces richesses: Voici, dit-il, une cassette où mon père avait coutume d'enfermer ses monnaies d'or. Enfoncez, dirent les envoyés, votre main jusqu'au fond de la cassette, pour trouver tout ce qu'il y a. Il le fit, et comme ainsi il était penché, un des envoyés levant sa hache, lui brisa le crâne; et il lui fut fait comme il avait fait à son père.

» A cette nouvelle, Clovis, se voyant délivré de Sigebert et de son fils, se rend sur les lieux et assemble le peuple, disant: « Sachez ce qui est arrivé. Pendant que je naviguais sur le fleuve de l'Escaut, Chloderic, fils de mon parent, persécutait son père, lui rapportant que je voulais le tuer. Et comme Sigebert fuyait par la forêt de Buconia, il a envoyé sur lui des meurtriers et l'a mis à mort. Lui-même, au moment où il ouvrait les trésors de son père, a été frappé par je ne sais quel meurtrier, et il est mort. Je ne suis nullement complice de ces meurtres. Je ne pourrais verser le sang de mes parents, et cela est un crime. Mais, puisque ces choses sont ainsi arrivées, je vous ouvre le conseil, si vous le trouvez bon, de vous tourner vers moi, afin que vous soyez sous ma protection. » A ces paroles, le peuple applaudit des mains et des voix; il élève Clovis sur un bouclier et le fait son roi. Clovis reçut ainsi le royaume de Sigebert avec ses trésors et

l'ajouta à son empire ; ainsi, ajoute Grégoire de Tours, chaque jour Dieu abaissait ses ennemis sous sa main et il agrandissait son royaume, parce qu'il marchait d'un cœur droit devant lui, et qu'il faisait ce qui était agréable devant ses yeux [1]. »

Étonnante réflexion sous cette plume chrétienne ! Il semble que l'évêque n'aperçoit plus les meurtres et les crimes; il ne voit qu'une œuvre providentielle qui se fait, et une monarchie qui se forme. Le sentiment social étouffe le cri vengeur de l'humanité.

Ce ne fut que le commencement des atrocités par lesquelles Clovis préludait à l'unité de l'empire [2].

Chararic, un autre chef franc, établi à Térouane, avait autrefois refusé de prendre part à la guerre contre Syagrius. Clovis s'était emparé de lui et de son fils, et il les avait tous les deux fait tondre, ce qui était le signe de la dégradation. L'un et l'autre avaient été forcés d'entrer dans le sacerdoce, l'un comme prêtre, l'autre comme diacre. Mais le fils avait laissé échapper quelques paroles mystérieuses : « Ces branches, avait-il dit, ont été coupées d'un arbre vert; mais d'autres pousseront promptes et vigoureuses. » Ces paroles vinrent à Clovis. Il y vit une menace. Il fit couper la tête au père et au fils, et il s'empara de leurs trésors et de leurs biens.

A Cambray régnait un chef, ayant nom Ragnacaire, odieux, à ce qu'il paraît, aux Francs, ses sujets. Un ministre, nommé Farron, secondait ses crimes. Clovis avait là une proie toute prête; les Francs de Regnacaire le provoquaient à l'usurpation, et lui-même les avait séduits en leur envoyant des présents qui paraissaient brillants, mais qui étaient de faux or. Il arriva avec une armée. Ragnacaire fut défait dans un combat, et ses soldats l'emmenèrent captif avec son frère Richaire à Clovis. Clovis lui dit : « Pourquoi as-tu déshonoré notre race en te laissant charger de chaînes ? il te valait mieux de mourir. » Et en même

[1] Grég. de Tours. Liv. II.
[2] Je suis les récits de Grég. de Tours.

temps il lui brisa la tête de sa hache. Puis se tournant vers son frère Rachaire : « Si tu avais porté secours à ton frère, il n'eût pas été chargé de fers; » et il le tua de même. Enfin les Francs qui avaient trahi Ragnacaire, surent que l'or qui les avait séduits était faux. Ils se plaignirent à Clovis, qui leur répondit : « C'est l'or qui convient à celui qui traîne son maître à la mort. » Ils voulurent solliciter des faveurs : « Toute ma faveur est de vous laisser vivre, » dit le roi. Mélange atroce de justice et de barbarie ! Clovis semblait n'être devenu chrétien que par rapport aux Gaulois; il resta sauvage par rapport aux Francs : comme si le meurtre eût été pour eux le seul moyen de domination.

Clovis continua ses exterminations. Au Mans, Renomer fut tué par son ordre. D'autres rois, tous ses proches parents, périrent de même. Ainsi, dit Grégoire de Tours, il étendit son pouvoir dans toute la Gaule. Cependant il parut avoir horreur à la fin de cette espèce de solitude qu'il s'était faite. « Malheur à moi ! dit-il un jour à ses sujets assemblés : me voici comme un étranger parmi des étrangers, et je n'ai point de parents qui me puissent venir en aide si l'adversité me poursuit. » Mais, chose épouvantable! l'historien ajoute : Ce n'était pas par regret de ces morts qu'il parlait ainsi, mais par ruse et comme pour découvrir quelque autre parent qu'il pût encore exterminer [1]. Le barbare allait au delà de Tibère, ou bien Grégoire de Tours dépasse le génie de Tacite.

Toutefois, il y eut apparemment de vrais tourments de conscience dans cette vie si souillée de sang. Clovis crut apaiser Dieu en bâtissant des temples. Il rendait aussi de la sorte hommage à la piété et à la foi des Gaules. Il fonda des monastères; il enrichit des églises. Il convoqua un concile à Orléans, où parurent tous les évêques gaulois. Ce concile est mémorable. C'était le premier qui se réunissait depuis l'apparition des Francs. La domination barbare avait troublé beaucoup de droits; on les rétablit. On consacra partout le droit d'asile dans les églises et dans

[1] Grég. de Tours.

leurs parvis même, ainsi que dans les maisons des évêques. Privilége admirable, dont le crime abusa, mais qui n'en était pas moins un droit tutélaire pour les Gaulois vaincus. C'est ce que les âges suivants n'ont pas toujours vu. Par haine de l'Église, on a sacrifié le peuple. Que fit pourtant l'Église? Elle ne pouvait chasser les vainqueurs, elle prit les faibles dans ses asiles, et la croix fut le salut de la liberté.

Clovis mourut peu de temps après ce concile. Il avait alors quarante-cinq ans; il en avait passé trente dans l'exercice d'une autorité qui se transforma souvent dans ses mains. Clovis fut homme de génie. La barbarie chez lui céda à l'instinct social. Le christianisme aussi lui fut en aide, et les Gaules enfin le dominèrent par leur influence. Ce n'était pas la première fois que la conquête fléchissait devant le pouvoir moral des peuples soumis. Cela s'est vu toutes les fois qu'un empire nouveau s'est élevé dans une nation, que cet empire soit sorti du dedans ou du dehors. Si la nation a quelque vie encore, si elle a des croyances, si elle a un culte, si elle a des traditions de liberté, la force peut s'établir, mais comme instrument social pour la nation même : c'est la nation qui fait sa propre conquête, se servant, à ce dessein, de la force étrangère qui semblait lui venir comme une oppression. Ainsi il en arriva de Clovis. Ce roi sut pénétrer le besoin des Gaules, et leur situation et leur avenir. Il parut, dès le premier jour, les conquérir pour elles-mêmes. Il cessa d'être Franc pour être Gaulois. Ce fut un puissant instinct dans le barbare. Précédemment, les envahisseurs n'avaient fait que parcourir les contrées gauloises pour le pillage, et non pour l'autorité. Clovis ne put exclure les ravages, mais la pensée politique les tempéra. Il y avait dans cette manière inusitée de conquérir, quelque chose qui surpassait la volonté et même le génie d'un homme, à plus forte raison d'un barbare. L'explication de l'histoire est ici impossible par l'histoire même. Il faut monter plus haut, et se souvenir de cette magnifique philosophie de nos pères, qui osaient faire le récit des *Gestes de Dieu, par les Francs.*

Clovis fut, en effet, un instrument social, et il lui arriva encore ce qui arrive à tous les hommes que Dieu jette dans le monde pour des missions mystérieuses. A ces sortes d'envoyés de la Providence, tout sert à la fois, le génie, la vertu et le crime même; et le crime, c'est un mystère de plus. Ainsi Clovis, après avoir jeté les bases de l'empire Gaulois et de son unité politique, scella son œuvre par le meurtre de tous les siens. C'était comme une condition, et aussi comme une expiation de la conquête. La Gaule était vaincue, mais elle était vengée.

CHAPITRE V.

Organisation de la conquête. — Aperçus généraux. — Fusion des peuples. — Existence politique des Gallo-Romains. — Lois diverses pour les divers peuples. — Suite des récits. — Succession de Clovis. — Partage. — Austrie. — Neustrie. — Francie — La Gaule survit. — Révolutions atroces entre les pouvoirs dominateurs. — Clotilde reparaît. — Guerre de Bourgogne. — Guerre de Thuringe. — Confusion de crimes. — Guerre contre les Visigoths. — Ariens vaincus. — Sanglantes tragédies de famille. — Meurtre des fils de Clodomir. — Clotilde rentre dans sa solitude. — Nouvelles barbaries. — Scènes du vieux empire de Constantinople. — Bélisaire. — Justinien. — Vitigès. — Les rois Francs se mêlent aux déchirements de l'Italie, puis ils reviennent à leurs rivalités. — Travail d'unité dans l'anarchie. — Les Ostrogoths. — Mort de Théodebert, suivie de celle de Clotilde.

SUCCESSION DE CLOVIS.

Il semble que ce serait ici le lieu d'exposer les formes civiles de la conquête franque.

C'est là un grand sujet d'études, mais qui ferait sortir le présent ouvrage de ses limites. Aussi bien de grands travaux ont été faits sur cette question d'antiquité nationale par des hommes doctes, et rien de nouveau ne saurait être ajouté à leurs recherches.

Par malheur, l'esprit de système en a le plus souvent diminué l'autorité, et il est triste que l'histoire des temps passés puisse s'altérer et changer d'aspect selon les passions des temps qui suivent. La conquête franque a servi tour à tour de point de départ à ceux qui ont eu quelque intérêt à établir la monarchie de France sur une base d'aristocratie ou de démocratie exclusive; et comme si les âges présents n'avaient pas eu assez de leurs haines et de leurs erreurs, il a fallu emprunter aux anciens âges les souvenirs de leurs discordes pour accroître nos colères.

Ainsi l'histoire n'a plus gardé sa sainte mission, et loin de servir de frein aux passions des hommes, elle a servi d'excitation à leurs vengeances.

Le caractère purement chrétien et national de nos études nous mettra à l'abri de cet égarement. Aussi nous écartons tout système fait d'avance, et comme les détails historiques sont voilés de mystère, nous saisissons l'ensemble qu'il est plus aisé d'entrevoir. D'autres ont voulu marquer l'organisation civile de la conquête par les lois; il nous sera plus simple d'indiquer sa tendance politique, et sa modification par les mœurs.

D'ailleurs, il ne paraît pas probable que la conquête se soit constituée dès le commencement par des formes régulières et permanentes. L'action dut être lente et graduelle, et tous ces codes *saliques* et *ripuaires*, dont on nous a fait l'histoire, ne furent certainement pas promulgués dans les Gaules par le fait d'une volonté soudaine et absolue. Longtemps les coutumes des vainqueurs et des vaincus subsistèrent, soit distinctes, soit mêlées, et l'uniformité systématique qu'on a cherché depuis à faire sortir de tant de lois contraires, n'était alors un besoin pour personne, ni pour les maîtres, ni pour les sujets.

Restons dans les aperçus généraux, et continuons à suivre la marche de la société gauloise, sous le double empire du christianisme et de la conquête, deux forces présentes, mais non point égales; l'une permanente, l'autre accidentelle.

Les Francs de Clovis avaient, comme tous les Francs, une loi propre qui les régissait. Cette loi a conservé dans l'histoire le nom de *loi salique*, du nom des *Francs saliens*, selon toute apparence [1].

La loi salique avec ses nuances se conformait au principe fondamental de la loi germanique, tel que Tacite l'a

[1] D'autres disent du nom de *sala;* comme si *sala* avait désigné la *maison*, le *domaine*, *loi salique*, loi du domaine. C'est l'avis de Montesquieu. Rien ne le confirme. — Voir les travaux récents de M. de Peyronnet. — L'ouvrage déjà cité de Mlle de Lézardière, *Théorie de Lois*, et surtout l'excellente dissertation de Ducange sur le mot *sala*.

exposé en peu de mots. Elle composait la tribu de distinctions de rois, de nobles, d'hommes libres, d'affranchis et d'esclaves.

Le roi était choisi ou pris dans une famille privilégiée. La valeur faisait la noblesse : les nobles entouraient le roi ; c'étaient ses *fidèles*, ses *convives*, ses *vassaux*, ses *leudes*. Ils étaient la force propre du chef de la tribu.

Ces désignations, qui se retrouvent dans toute la suite de l'histoire, se rattachaient à une coutume antique des Francs, par laquelle un homme se dévouait à un autre, et devenait son homme. Primitivement, cela signifiait qu'il devenait son camarade, et Grégoire de Tours, dit son *domestique*, l'homme de sa maison. Cette coutume existait même chez les Gaulois, et César l'y trouva implantée. De là dérivait le vasselage, qui devait être plus tard toute la base de l'ordre féodal [1].

Les Francs avaient des assemblées où leurs grandes affaires étaient résolues. L'histoire n'a point retenu la forme de leurs délibérations, et l'on ne saurait dire si leurs décisions dominaient la volonté propre du roi. Ce qui reste certain, c'est que, malgré cette appellation de peuple, qui se trouve dans les vieux récits, les assemblées étaient une représentation du pouvoir des chefs plutôt qu'une constitution démocratique de la nation.

C'est en des assemblées de cette sorte que furent successivement modifiées les dispositions de la loi salique ; on le voit par le préambule de cette loi, telle qu'elle demeura fixée dans les règnes qui suivirent celui de Clovis. Notons ici ce préambule, qui est comme une explication de l'histoire.

« La noble nation des Franks a dicté cette loi par ses chefs, dans un temps où elle était encore dans le paganisme ; elle choisit entre plusieurs quatre hommes, Wisogast, Bodegast, Salogast et Widogast, ainsi nommés d'après leurs cantons. Ces hommes se réunirent dans trois assemblées, discutèrent avec soin toutes les causes du

[1] Nous aurons plus tard l'occasion d'expliquer cette constitution.

procès, traitèrent de chacune en particulier, et rendirent leurs jugements de la manière qu'ils sont contenus dans la loi. Puis, lorsqu'avec l'aide de Dieu, Chlodwig le Chevelu, le beau, l'illustre roi des Franks, eut reçu le premier le baptême catholique, tout ce qui, dans ce pacte, était jugé peu convenable, fut amendé avec clarté par les illustres rois Chlodwig, Childebert et Chloter. Vive le Christ qui aime les Franks !

» Dans les anciens temps, continue l'historien allemand à qui j'emprunte cette citation, c'était donc le peuple en assemblée qui délibérait sur les lois. Lorsque la puissance royale prit un plus grand accroissement, sous Chlodwig, ce fut au roi que revint la tâche de préparer les améliorations à faire dans les lois, avec cette condition cependant, que la délibération devait se faire dans une assemblée nationale entre des grands seigneurs choisis ; que pour la validité de la loi, il fallait que le roi, les princes et tout le peuple eussent donné leur assentiment, tout à fait selon l'ancienne coutume germanique, comme il est dit expressément dans les prologues des lois[1]. »

Nous retrouverons plus tard la transformation de ce droit. Notons seulement ici que c'est avec ce principe fondamental d'organisation que les Francs entrèrent dans les Gaules.

Les Gaules, de leur côté, avaient leur constitution bien établie : nous avons déjà éclairé ce souvenir. Les Francs n'avaient pas besoin de la changer; cette espèce de conquête était au-dessus des forces de la barbarie. Ils ne pouvaient pas non plus aspirer à faire de tous les Gaulois des esclaves : autre conquête plus difficile encore. Ainsi, chaque constitution resta d'abord intacte. Vainqueurs et vaincus restèrent en présence, jusqu'à ce que l'altération des lois se fit par le mélange des deux peuples ; et encore ce fut le peuple vaincu qui finit par dominer l'autre, par l'influence naturelle de ses mœurs, de ses idées et de son culte.

[1] Pfister. *Hist. d'Allemagne.*

Ecoutons encore le docte historien de la Germanie.

« La nation des Franks, illustre, ayant Dieu pour fondateur, forte pour les armes, ferme dans les traités de paix, profonde en conseil, noble et saine de corps, d'une blancheur et d'une beauté singulière, hardie, agile et rude au combat, depuis peu convertie à la foi catholique, libre d'hérésie..... Cette nation est celle qui, en petit nombre, mais brave et forte, secoua de sa tête le dur joug des Romains. » C'est ainsi que s'expriment les Francs dans le prologue de la loi salique. Ils s'appellent ordinairement les beaux Francs à la longue chevelure..... L'arrangement de la chevelure des rois francs était le signe de leur dignité ; la leur couper, c'était les précipiter du trône. — A l'époque de leur invasion dans les Gaules, les Francs sont encore des peuples guerriers aussi grossiers que les autres ; mais le pays où ils entraient était un pays d'une haute civilisation, qui avait des villes florissantes, un commerce actif, et une merveilleuse connaissance de l'agriculture. Là ils vécurent au milieu des Romains ou des Gaulois ; à la vérité, ils restèrent encore quelque temps séparés de ceux-ci, se gouvernant selon leurs lois et leurs coutumes. Toutefois, les mœurs raffinées des anciens habitants gagnèrent et vainquirent peu à peu les conquérants[1]. »

L'historien philosophe ne monte point à la cause réelle de la domination gauloise. Il s'arrête à la surface. Mais le fait est manifeste, et j'aime de plus en plus à l'entourer de lumière, parce qu'à mon sens, il explique toute l'histoire de la conquête. Déjà un écrivain du dernier siècle avait observé cette réaction des vaincus contre les vainqueurs. Mais, selon l'esprit de son temps, il n'avait encore vu là qu'un effet naturel des législations civiles, ne soupçonnant pas la force supérieure du Christianisme ; et pour cela même, son témoignage, purement philosophique, a de l'importance. « Les conquêtes, dit-il, n'opèrent pas toujours des révolutions dans les lois et dans les mœurs des peuples conquis. Le souverain n'est plus le

[1] Pfister. *Hist. d'Allemagne.*

même, l'administration générale a passé en d'autres mains : mais les administrations particulières, les coutumes locales, les lois civiles attirent rarement l'attention du conquérant, surtout lorsqu'il trouve une constitution qui lui est favorable ; ce sont des chaînes auxquelles il trouve la nation habituée, et dont il se sert, bien loin de les rompre. Telle fut la conduite des Francs après leur conquête ; ils firent même plus, ils ne s'attribuèrent sur les Romains l'autorité avec laquelle ils les gouvernèrent, qu'en qualité de consuls, de patrices ou d'Augustes. Jamais ils ne prétendirent être rois, relativement à eux ; et une semblable prétention aurait été tout entière à leur désavantage. La royauté était une dignité barbare, qui ne donnait à ceux qui en étaient revêtus que la portion d'autorité à laquelle les barbares étaient accoutumés[1]. »

Quelques-unes de ces opinions de détail peuvent être contestées, parce qu'elles sont en dehors de la constitution chrétienne du peuple vaincu ; mais elles constatent un fait général, le fait d'une réaction souveraine contre la conquête.

Au dix-huitième siècle, la philosophie de l'histoire ne montait pas à des vues morales ; elle s'arrêtait à des appréciations matérielles, qui, parce qu'elles étaient matérielles, donnaient lieu à des systèmes contraires. Mais la pensée, en ce qu'elle avait de général, était véritable.

Montesquieu n'a pas dédaigné de faire un chapitre de controverse contre l'abbé Dubos, qui avait pleinement accepté le fait historique de la réaction civile des vaincus. Un des arguments du grand publiciste mérite d'être noté : l'abbé Dubos ayant établi que les Francs n'avaient point de dignités de familles, ni de grandeurs héréditaires, Montesquieu lui répondait : « Cette prétention, injurieuse au sang de nos premières familles, ne le serait pas moins aux trois grandes maisons qui ont régné sur nous[2]. » Etonnante préoccupation de l'écrivain philosophe ! Il fal-

[1] *Les Origines françaises.* Disc. prélim.
[2] *Espr. des Lois.* Liv. XXX, ch. 25.

lait donc, au dix-huitième siècle, que les grandes races françaises vinssent de la conquête, et toute la terre gauloise, avec ses noms transmis, et sa vieille gloire, et ses illustrations romaines, devait être absorbée par quelques dominateurs barbares, sans même qu'il fût possible de rechercher si une certaine fusion des peuples conquérants et conquis n'avait pas dû s'opérer dès leur premier contact, sous la puissante action du Christianisme qui les tenait tous également domptés! C'est là, dis-je, une étonnante erreur, et qui a donné lieu à des erreurs d'un autre sorte perpétuées jusqu'à nos jours, puisque cette distinction de la victoire et de la défaite a suffi pour allumer des haines atroces, et pour faire naître des guerres acharnées au sein d'un même peuple.

Quelle que soit l'autorité de Montesquieu, dans la science des antiquités civiles, il faut admettre, dans l'histoire, deux faits capitaux, la propension des Gaules à s'affranchir de la domination romaine par l'action étrangère des Francs, et puis l'action gauloise sur la conquête qu'ils avaient appelée comme une liberté.

Toute la Gaule ne se précipita pas indistinctement vers ce terrible affranchissement; mais elle l'accepta par degrés, à la condition de le dominer à son tour par ses lois, ses coutumes et sa religion surtout. Lorsque la ville de Marseille, ville grecque d'abord, romaine ensuite, passa à son tour sous cette autorité, Agathias, auteur contemporain, fit en ces termes l'apologie de cette espèce de défection : « Les Marseillais ont abandonné le gouvernement sous lequel ont vécu leurs pères, pour passer sous les lois de leurs nouveaux maîtres; et, en cela même, ils ne paraissent pas avoir empiré leur ancienne condition, car les Francs ne sont pas sauvages, comme la plupart des autres barbares, mais ils ont adopté, en beaucoup de choses, la police des Romains et leurs lois. Ils contractent comme eux; ils se marient de même; et, dans leur culte divin, ils ne s'écartent pas du rit romain; ils entretiennent des magistrats dans les villes; ils y ont des évêques, et célèbrent leurs fêtes avec les mêmes cérémonies que nous

célébrons les nôtres; et, pour des barbares, ils me paraissent bien civilisés et bien polis. Enfin je ne trouve entre eux et nous d'autres différences, que celle qu'y met leur habillement, et l'usage d'une langue qui leur est propre[1]. »

Cependant, ajoute l'auteur *des origines*, ces barbares étaient Germains, et ils n'avaient pas renoncé à leurs anciens usages. Ils étaient barbares entre eux; et, par une sagesse qu'ont eue peu de conquérants, ils n'étaient Romains qu'à l'égard des Romains.

De là la distinction des lois franques et romaines; les unes servant à régler le rapport des barbares entre eux, les autres continuant à régler les intérêts des peuples des Gaules, et toutefois les unes et les autres se modifiant entre elles par la nécessité des rapports des deux peuples réunis[2].

Ce n'est pas à dire que la conquête ne suivit pas son cours par des faits matériels propres à tout exercice de la force. Il serait insensé de le nier; de même qu'il ne sert de rien de rechercher dans l'histoire les désordres de la victoire, pour faire exécrer les vainqueurs.

Ainsi les Francs, conquérants, s'emparèrent d'une grande portion des terres gauloises et se les partagèrent. Comment se fit cette distribution? L'histoire ne le dit pas.

Mais le sol reprit bientôt son assiette. Les familles gauloises retrouvèrent leur existence. La plupart même, dans le Midi surtout, restèrent intactes[3]. Les cités gardèrent leur administration libre. Le clergé retint son indépendance. Les églises défendirent leurs biens, et la propriété retrouva son droit antique et impérissable.

[1] Cité par l'auteur des *Origines.*

[2] Pfister, *Hist. d'Allemagne*, a fait la même remarque. Il observe très-bien que les lois furent variées; franques pour les Francs, visigothes pour les Visigoths, bourguignonnes pour les Bourguignons, romaines pour les Gallo-Romains. Ce qu'on nomme la conquête ne fut qu'une grande fusion.

[3] *L'Hist. de la Gaule Méridionale* de M. Fauriel fait très-bien connaître la conquête sous ce point de vue.

Alors il arriva que les Francs qui exerçaient le pouvoir politique et judiciaire, furent tenus de rendre leur *loi salique* applicable d'une certaine façon aux Gaulois qui gardaient encore la *loi romaine*.

Cette nécessité fut moins sensible pour la distribution de la justice dans les rapports ordinaires de la vie civile. Mais le mélange des deux peuples donnait lieu sans doute à des conflits ou à des violences réciproques. Il fallut déterminer la répression, et il fut naturel que le vainqueur y employât sa propre loi.

Le principe de la loi germaine était que la répression des délits et des crimes se faisait par la composition, c'est-à-dire par une compensation en argent. Ce principe passa dans la loi salique pour être appliqué diversement aux Francs et aux Gaulois.

Les livres ont souvent redit ces formes d'application.

La tête d'un simple Franc était évaluée à 200 sous d'or.

Celle d'un Romain libre, ou Gaulois, à la moitié.

Le meurtre d'un Germain qui n'était point de race franque donnait lieu à une composition d'un quart de plus que celui d'un Romain, d'un quart de moins que celui d'un Franc.

Les *nobles* du roi, Francs ou Romains, suivaient la même loi proportionnelle : la vie du Franc était toujours portée au double. On s'est récrié contre cette sorte de *justice*, qui n'est guère *juste*, il est vrai. Mais c'est la justice du vainqueur.

Et peut-être aussi le Franc avait besoin d'être protégé davantage, par cela même qu'il était maître.

Mais à quoi bon se récrier? Dans la conquête, il y a deux choses à noter, l'action matérielle de la force, et l'action morale de la politique. L'une pèse sur les peuples, et l'autre refait la société. Il ne faut pas séparer ces deux caractères : ce serait ne rien connaître à la marche des choses humaines et à la nature des révolutions.

Ajoutons que le clergé fut mis hors de comparaison dans cette supputation des meurtres ou des délits. Ainsi la conquête s'abaissait devant le peuple vaincu, sinon par une

force propre de celui-ci, au moins par l'ascendant naturel de sa religion et de ses pontifes, ce qui était une supériorité plus assurée et plus durable.

Aussi l'esprit dominateur de la nation Franque fut loin d'être satisfait par les inégalités qui ont choqué les susceptibilités de l'histoire moderne, et les derniers crimes de Clovis ne révèlent que trop le besoin fatal qu'il éprouva de réprimer par le meurtre des oppositions naissantes. Clovis, avec sa férocité, avait compris les conditions de la conquête; elles se montrèrent jusque dans l'anarchie qui désola les règnes suivants.

THIERRY I (Théodoric)—puis THÉODEBERT.
CLODOMIR.
CHILDEBERT I.
CLOTAIRE I.

Voici donc que nous entrons dans une histoire qui bientôt va se remplir de trouble. Il nous faudra du courage pour supporter ce spectacle; et encore la lumière nous manquera quelquefois pour éclairer ces annales pleines de malheur. Mais la monarchie nationale restera au-dessus des ruines, et la destinée des Gaules suivra son cours [1].

Clovis, avant son mariage avec Clotilde, avait eu d'une femme franque un fils nommé Théodoric, dont on a fait Thierry, jeune homme brillant de courage, et que nous avons vu dans l'expédition rapide qui suivit la défaite des Visigoths près de Poitiers. C'était, d'apnès Tacite, un privilége pour quelques chefs d'avoir plusieurs femmes également légitimes. Ce n'était point signe de libertinage, mais de noblesse [2]. Ce droit subsista longtemps et parut quelquefois se mêler sans scandale aux mœurs sévères du Christianisme.

[1] Dans tous les récits qui vont suivre, j'aurai pour guide principal, Grégoire de Tours. Je ne le citerai pas toujours, non plus que les autres vieux écrivains, — Frédégaire, — Flodoard, — *Gest. Rer. Franc.*, etc.
[2] Singulis uxoribus contenti sunt, exceptis admodùm paucis, qui non libidini, sed ob nobilitatem, plurimis nuptiis ambiuntur. *Mor. Germ.*

C'est donc à tort que l'histoire a traité la question des bâtards et des concubines, avec des idées qui étaient sans application aux vieux temps. Restons en présence des siècles, et n'altérons pas leur caractère par nos jugements.

Théodoric, fils d'une mère franque et connu sous le nom de Thierry, vint au partage de la succession de Clovis, avec trois fils de Clotilde, Clodomir, Childebert et Clotaire.

Il est difficile de bien saisir le principe politique ou civil de ce partage, comme de marquer exactement les limites de l'État, qui furent formées par la division de l'empire de Clovis.

On sait qu'il en résulta quatre royaumes, qui eurent pour capitales Metz, Orléans, Paris et Soissons.

Grégoire de Tours dit que les parts furent égales, sans autre explication.

Il paraît toutefois que la part de Thierry fut plus large que celle des autres, peut-être par un droit de conquête qui tint lieu de justice. Il eut comme deux royaumes : au Midi, l'Auvergne et tout le pays qui s'étendait jusqu'à la Provence occupée par les Goths ; à l'Orient, par delà le Rhin et le long de son cours, la première et la seconde Belgique, toutes les contrées qui touchaient à la Thuringe, à la Saxe et à la Bourgogne.

Metz fut le centre de son autorité. De là il enveloppait le reste des possessions franques.

Clodomir eut l'Orléanais et la Touraine.

Childebert eut les terres de Paris, et s'étendit le long de l'Océan, depuis la Picardie jusqu'aux Pyrénées. La Bretagne paraissait comprise dans ce domaine, mais en gardant, à ce qu'il paraît, son indépendance.

Clotaire eut la Picardie et la Flandre jusqu'à la Meuse et à l'Océan.

On a fait beaucoup de théories sur ce droit de partage appliqué à la royauté. Toutes sont douteuses. Il ne reste qu'un point certain, c'est que la royauté n'était pas entendue alors comme elle a dû l'être en des temps plus éclairés, où l'expérience politique a disposé les peuples à

accepter la notion abstraite du pouvoir comme un principe social, dont le caractère est l'unité.

Dans les premiers temps de la conquête, et malgré la sanglante unité que Clovis avait réalisée, il dut paraître naturel que la terre conquise appartînt également aux fils du premier possesseur. Le partage s'explique de la sorte.

Mais la terre fut-elle partagée comme une possession ordinaire? ou bien la division se fit-elle pour marquer les limites d'un commandement distinct? Enfin, le commandement parut-il se borner aux Francs établis dans chacune de ces divisions?

Ici le doute paraît, et chaque opinion a ses autorités.

On ne saurait croire toutefois que la terre gauloise fût mise en partage comme un immense butin. La propriété, avons-nous dit, y avait été conservée, sauf les donations ou les envahissements qui avaient suivi le premier établissement de la conquête.

C'est donc la royauté, le droit de commandement, la souveraineté en un mot, dérivant de ce concours de choses que nous avons vu, c'est cette autorité qui était transmise par le droit naturel de l'hérédité; seulement elle était divisée dans son exercice, et c'est le sang de Clovis, en quelque sorte, qui restait roi.

Le partage des Gaules donna lieu à des noms nouveaux. On appela du nom d'*Austrasie* ou *Austrie*, la partie du royaume qui se trouva comprise entre le Rhin et la Meuse. C'était le domaine de Thierry. Ce nom d'*Austrasie* dérivait d'*Ost*, qui signifie Oriental.

Le nom de *Neustrie* fut plus tard donné aux régions occidentales; les noms d'Aquitaine et de Bourgogne furent conservés.

Mais un nom plus général comprit tous ces noms distincts, ce fut le nom de *Francie, Francia,* appliqué à la conquête des Francs. A la longue, le nom de Gaule devait se retirer devant ce nom nouveau, qui désignait la domination et une organisation d'état politique. Mais le pays même ne disparaissait pas pour cela, et sa désignation propre restait la même dans la langue de la civilisation

antique, en attendant que celle-ci fût vaincue à son tour par une civilisation nouvelle.

Les premières années de la succession de Clovis furent paisibles. Théodoric, le roi d'Italie, les troubla par une invasion dans le midi des Gaules. Mais l'union des quatre frères lui fut un obstacle. Il se retira avec des négociations.

Une guerre plus sérieuse vint d'une invasion d'hommes du Nord sur les rivages de l'Océan Germanique, aux terres d'Austrasie.

Thierry envoya contre eux son fils Théodebert, jeune prince de dix-huit ans, plein d'éclat et d'avenir. Théodebert chassa les barbares, tua leur roi Chlochilaïc, et détruisit leurs vaisseaux[1].

C'était le début des batailles; au pays de Thuringe, il s'était fait de sanglantes révolutions. Trois frères, Baderic, Hermanfried et Berthaire partageaient l'autorité. Hermanfried tua Berthaire, et s'empara de sa part de royaume. Amalaberge, femme d'Hermanfried, n'était pas contente de cette demi-usurpation et de ce fratricide incomplet. Elle fit un jour servir le repas à son mari sur une table demi-couverte, disant que la moitié de la table suffisait à qui suffisait la moitié du royaume. Mais Baderic se tenait armé contre le crime. Hermanfried appela Thierry à son aide, lui promettant la moitié de la dépouille. Thierry entendit cet affreux appel. Il marcha au secours du fratricide. Baderic fut tué dans une bataille. Puis Thierry rentra dans son royaume, attendant l'effet des promesses d'Hermanfried. Hermanfried manqua à sa foi, et Thierry renvoya à un autre temps la punition de sa propre infamie.

Peu à peu les révolutions atroces se mêlaient dans la marche des pouvoirs qui régnaient sur les Gaules.

Gondebaut, cet ancien roi des Burgondes, dont la fortune avait été si diverse, était mort, et avait laissé l'autorité aux mains de son fils Sigismond.

Celui-ci avait épousé une fille de Théodoric, d'Italie, qui

[1] Adonis Chron.

était morte peu de temps après, lui laissant un fils, du nom de Sigéric.

Sigismond épousa une autre femme, qui prit en haine le jeune fils de son mari. De là d'affreuses discordes. Un jour Sigéric voyant les vêtements de sa mère sur les épaules de sa belle-mère, lui adressa des paroles cruelles : Tu n'étais pas digne, lui dit-il, de porter les vêtements de celle qui fut ta maîtresse. Furieuse de ce reproche, elle court à son mari, dénaturant les paroles de son fils, et les changeant en menace de mort contre lui-même. Sigismond se laisse aller à sa colère et ordonne le meurtre du jeune imprudent. Quand il eut été étranglé, son père alla se jeter sur son cadavre, en versant des larmes et poussant des cris. « Pleure sur toi, lui dit un vieillard, toi que d'affreux conseils ont rendu parricide, et non point sur ton fils qui est mort innocent, et n'a pas besoin d'être pleuré. » Depuis lors, le remords désola cette âme désespérée. Il chercha la paix aux pieds des autels, demandant pardon à Dieu, et donnant l'exemple de la piété et des vertus. Mais d'affreuses représailles se préparaient[1].

Voici que Clotilde se montre. Après la mort de Clovis elle s'était retirée à Saint-Martin-de-Tours, pour pleurer son veuvage. A la nouvelle des atrocités de Bourgogne, elle s'émeut, elle se souvient de ses anciennes injures. Elle croit que le moment d'une vengeance si longtemps nourrie est enfin venu. Et elle dit à ses enfants : « Que je n'aie pas à me repentir, mes très-chers enfants, de vous avoir nourris parmi les douceurs. Ayez en indignation mon injure, je vous en supplie, et vengez, avec un zèle ingénieux, la mort de mon père et de ma mère. »

523. — Les fils de Clotilde entendirent cette prière. Ils courent en Bourgogne, attaquent Sigismond et son frère Gondemar, poursuivant des meurtres anciens sur les fils du meurtrier. Sigismond, sa femme et ses enfants, furent pris par Clodomir, qui les envoya captifs à Orléans. Gondemar, d'abord vaincu, se releva. Alors Clodomir se hâta

[1] En tout ceci je suis Grég. de Tours. Liv. III.

dans sa vengeance. Il fit jeter Sigismond et tous les siens dans un puits, près de Coulmiers, bourg du territoire d'Orléans. Les peuples ne virent pas sans émotion cette barbarie. Ils firent de Sigismond un saint ; le puits de la Vengeance s'appela le puits de saint Sigismond ; le lieu du crime du nom de *Calumnia*, calomnie ; double présage contre Clodomir.

524. — Gondemar, avons-nous dit, s'était relevé de sa défaite. Clodomir alla lui livrer une deuxième bataille. Les Bourguignons parurent d'abord être dispersés. Mais dans le désordre, ils songèrent aux représailles. Ils appellent à eux Clodomir, lui disant : « Viens, viens à nous ; nous sommes à toi ! » Clodomir accourt, et les Bourguignons lui coupent la tête, qu'ils fixent au bout d'une pique, comme un étendard. Les Bourguignons n'en furent pas moins écrasés par les Francs dans la bataille.

Tels étaient les retours de crimes en ces premiers temps de domination barbare. La vengeance et le meurtre ne firent que se multiplier.

Clodomir laissait trois enfants, réservés pour des tragedies sanglantes. Clotilde se chargea de les élever, tandis que les frères de Clodomir s'apprêtaient à se partager leur héritage. Clotaire joignit d'autres crimes à la spoliation, en s'emparant de la veuve de Clodomir, et la souillant par l'inceste, et pendant ce temps Gondemar releva de nouveau son pouvoir si souvent brisé.

D'autres événements se passaient sur d'autres théâtres. Théodoric, d'Italie, voyant les rois Francs tenter des usurpations autour d'eux, craignit pour la Provence qu'il occupait. Il y envoya un chef déjà renommé, le même qui avait repoussé les Francs de la ville d'Arles, au temps de Clovis. Il se nommait Tulus. La domination des Goths fut agrandie par la prise de quelques villes. Des pillages furent commis, après quoi Théodoric mourut à Ravennes ; de grandes révolutions devaient suivre cette mort.

Thierry, le roi d'Austrasie, dont les possessions touchaient à la Provence, eut d'abord la pensée de saisir cet héritage de Théodoric, tandis que l'empereur Justinien

songeait à mettre la main sur les terres d'Afrique et d'Italie, qui semblaient devoir se trouver sans défense. Nous retrouverons bientôt ces déchirements et ces désastres.

Thierry se retourna vers l'œuvre commencée de Thuringe. Il n'avait pas oublié le manque de foi d'Hermanfried. Les Goths d'Italie ne le pouvaient secourir. Thierry crut le moment propice de se venger.

Il appela son frère Clotaire à son aide, et puis il assembla les Francs pour les exciter par un discours. « Vengez mon injure et la vôtre, leur dit-il, rappelez-vous les crimes des Thuringiens. Ils ont massacré nos parents et leurs ôtages. Ils leur ont enlevé tout ce qu'ils avaient. Ils ont pendu leurs enfants aux arbres. Ils ont fait périr plus de deux cents jeunes filles, les liant par les bras au cou des chevaux, puis forçant ceux-ci à coup d'aiguillon à se répandre en des lieux divers, de sorte que ces malheureuses étaient déchirées en lambeaux ; ou bien ils les étendaient sur la voie des chemins, et ils les clouaient à la terre avec des pieux, puis ils faisaient passer sur elles des chariots chargés, et après que leurs os étaient brisés, ils laissaient là leurs corps pour servir de pâture aux chiens et aux oiseaux. Maintenant Hermanfried manque à ce qu'il m'a promis. Ainsi le droit est à nous. Marchons contre eux ; Dieu nous est en aide. »

531. — A ces mots, les Francs poussent des cris de colère, et ils demandent à marcher contre les Thuringiens. Thierry part avec Clotaire. Les Thuringiens sont taillés en pièces, aux bords du fleuve de l'Unstrut ; et à ce massacre se mêlent bientôt d'horribles crimes.

Berthaire, ce malheureux roi que son frère Hermanfried avait autrefois frappé de mort, avait laissé une fille, du nom de Radegonde. Clotaire l'emmena captive, pour en faire sa femme d'un jour, et peu après il fit périr son frère. La vie de Radegonde fut pleine de douleurs. Elle la finit comme une sainte, dans un monastère de Poitiers, parmi les jeûnes et les prières.

Clotaire lui-même fut dans cette guerre exposé à des périls de mort, mais de la part de son frère Thierry.

Voici quelles embûches convenaient à ces temps d'atrocités.

Thierry appela Clotaire, comme pour conférer sur des affaires d'importance. Il avait disposé des hommes armés derrière une tapisserie tendue d'un mur à l'autre, dit Grégoire de Tours ; mais comme la toile était trop courte, les pieds des assassins paraissaient par dessous. Clotaire s'en aperçut et soupçonna le crime. Alors il s'avança armé et suivi des siens. Thierry vit la trame découverte et parla avec amitié à son frère. Même il lui fit don d'un grand plat d'argent, pour dissimuler ses pensées sinistres. Clotaire s'en alla en le remerciant. Peu de moments après, Thierry lui envoyait son fils pour reprendre le présent qu'il venait de lui faire. « Thierry, ajoute Grégoire de Tours, était très-habile en de telles ruses. »

Voici une autre ruse de Thierry. De retour dans son royaume, il appela auprès de lui Hermanfried, lui donnant sa foi qu'il ne courrait pas de danger. Il lui fit d'abord de beaux présents. Mais un jour qu'ils étaient ensemble sur les murs de Tolbiac, Hermanfried, *poussé par je ne sais qui*, dit le chroniqueur, fut précipité de la hauteur du mur, et il expira. « Nous ignorons, ajoute l'historien, par qui il fut ainsi précipité ; mais plusieurs affirment qu'on reconnut clairement la trahison de Thierry. »

D'autres révolutions se font, et aussi d'autres crimes. L'histoire peut à peine en démêler la confusion.

Après la mort de Théodoric, d'Italie, son petit-fils, le jeune Amalaric, ce fils d'Alaric que nous avons vu survivre au désastre de Vouglé, avait pris le pouvoir suprême sur les Visigoths d'Espagne [1]. Il crut échapper à la politique des Francs, en s'alliant au sang de Clovis. Il demanda en mariage Clotilde, jeune sœur des princes qui régnaient sur les Gaules. Elle était Catholique et il était Arien. De là des discordes intérieures ; bientôt elles prirent le caractère qui convenait à des barbares. Clotilde était en butte aux outrages, et enfin elle envoya un jour à l'un de ses frères, Childebert, son mouchoir trempé de sang, comme indice

[1] Grég. de Tours.

suffisant de son malheur et de la vengeance qu'elle appelait.

Childebert, qui régnait à Paris, et qui jusque-là s'était peu mêlé aux mouvements et aux fureurs de la politique de ses frères, part avec une armée, comme pour aller punir les barbaries d'Amalaric.

C'était au moment de l'expédition de Thierry dans la Thuringe. Dès les premiers jours de sa marche, la nouvelle lui arrive que Thierry a été tué dans la bataille contre Hermanfried. Aussitôt sa pensée de vengeance contre les Visigoths se change en une pensée d'ambition pour lui-même. Il se dirige vers l'Auvergne, cette part du royaume de Thierry, pour s'en rendre maître. « Je voudrais bien, disait-il, connaître par mes yeux cette Limagne d'Auvergne, qu'on dit être d'un aspect si riant et si doux. » Cette espérance fut troublée par d'autres nouvelles qui annonçaient la victoire au lieu de la mort de Thierry. Alors Childebert revint à son expédition contre Amalaric.

Les deux armées se rencontrèrent en Languedoc, près de Narbonne. Les Visigoths furent battus. Amalaric s'enfuit à Barcelonne, où il fut tué, et Childebert ramena sa sœur, ainsi délivrée par le meurtre. L'infortunée mourut en route. *Je ne sais comment,* dit l'historien, mais dévorée sans doute par la douleur, et ne pouvant mieux échapper à cette cruelle alternative d'outrage et de vengeance qui venait d'épuiser sa vie,

Childebert revint à Paris chargé de dépouilles ariennes, dont il enrichit les églises catholiques.

Puis cette soif de guerre étant une fois excitée, il proposa à ses frères Clotaire et Thierry d'aller à la conquête de la Bourgogne. Thierry aima mieux marcher seul contre le pays d'Auvergne, qu'il accusait de lui avoir manqué de foi.

Alors deux expéditions se firent de concert. Clotaire et Childebert allèrent chasser Gondemar de ses États et s'en emparer. Thierry alla faire des atrocités en Auvergne. Laissons ces récits de batailles [1]; d'autres drames nous appellent.

[1] Le P. Daniel, selon sa coutume, les a longuement racontés.

Nous avons souvenir de ce fils de Clovis, Clodomir, qui avait été tué dans la bataille contre les Bourguignons, et des trois fils qu'il avait laissés en bas âge, sous la tutelle de sa mère Clotilde.

Sa part d'empire était restée un objet de convoitise pour ses frères; elle leur devint bientôt l'occasion d'un crime effroyable.

Clotilde voyait grandir avec joie les trois enfants de Clodomir; sur eux se portait toute sa tendresse de mère.

Childebert vit le moment où l'héritage de Clodomir serait réclamé par elle, et il envoya à son frère Clotaire des confidents avec ces paroles : « Notre mère retient auprès d'elle les fils de notre frère, et elle veut les rétablir dans son royaume. Hâte-toi de venir à Paris, et nous examinerons ensemble ce que nous avons à faire d'eux, savoir si on coupera leur chevelure pour les réduire à la condition du peuple, ou bien si les ayant mis à mort, nous ne partagerons pas entre nous la part d'empire de notre frère [1]. »

Clotaire accourt à cet appât du crime. Childebert avait répandu parmi le peuple des rumeurs favorables; les deux rois allaient s'entendre pour élever au trône les petits enfants de Clodomir! et quand ce bruit fut accrédité, ils adressèrent un message à Clotilde : « Envoie-nous les enfants, disaient-ils, afin que nous les élevions au trône. » Remplie de joie à ces paroles, elle envoie les enfants, après les avoir fait boire et manger, et leur disant : « Mes enfants, je croirai n'avoir pas perdu mon fils, si je vous vois succéder à son royaume. »

533.—Les enfants arrivent, innocents et joyeux. Aussitôt les deux rois se séparent de leurs serviteurs, et ils envoient à Clotilde un officier de Childebert, Arcadius, déjà exercé aux trames de meurtre. Il portait en ses mains des ciseaux et une épée nue. Il se montre ainsi à la reine, et lui dit : « Tes fils, nos seigneurs, ô très-glorieuse reine, attendent que tu leur fasses savoir s'il te convient que les enfants vivent, la chevelure coupée, ou qu'ils meurent frappés de

[1] Grég. de Tours. Liv. III.

l'épée. » Saisie d'horreur et de colère à la fois, à l'aspect de cette alternative de meurtre ou d'infamie, trop bien expliquée par l'aspeet d'une épée et des ciseaux, elle laisse échapper, dans sa première douleur, ces paroles fatales : « S'ils ne vivent pas pour le trône, je les aime mieux morts que tondus. » Il ne fallait rien autre chose à Arcadius. Il se hâte d'aller trouver les deux rois, leur portant un mensonge pour assentiment de la reine. « La reine, leur dit-il, vous autorise. Achevez ce que vous avez commencé. »

Aussitôt Clotaire prend l'aîné des enfants, le jette à terre, et lui enfonçant un glaive dans le flanc, il le tue sans pitié.

A ce spectacle, l'un des frères se jette aux pieds de Childebert, lui prenant les genoux, et le suppliant avec des larmes et des cris. « Secours-moi, mon père très-bon, afin que je ne meure pas comme mon frère. »

Cette parole remua le cœur de Childebert, et le visage baigné de pleurs, il dit à Clotaire : « Je t'en prie, mon très-cher frère, accorde-moi la vie de cet enfant : je te donnerai, pour le racheter, ce qu'il te plaira. »

Clotaire répondit avec fureur à ces paroles de clémence. « Repousse-le, cria-t-il à son frère, ou tu mourras à sa place. C'est toi qui m'as excité, et tu reprends ta foi ! Childebert, tremblant pour lui-même, repousse l'enfant et le jette à Clotaire, qui le tue, comme il avait tué l'autre.

Le troisième, du nom de Clodoald, s'était échappé parmi ces scènes sanglantes. Quelques guerriers fidèles l'avaient accueilli et fait disparaître. Les deux rois ne purent que se venger en exterminant les serviteurs et les gouverneurs des enfants, qui se trouvèrent encore sous leur main ; puis ils s'en allèrent paisiblement dans les faubourgs de la cité, s'applaudir de leur épouvantable férocité.

Clodoald resta caché, et se dévoua à la vie solitaire des cloîtres. Il fut honoré plus tard sous le nom de saint Cloud.

Clotilde n'eut plus aussi qu'à s'ensevelir dans sa douleur. Elle avait fait enlever les cadavres des petits enfants égorgés, et les avait fait déposer avec beaucoup de chants

pieux et une immense douleur dans l'église de St-Pierre [1]. Après quoi, elle rentra dans la solitude, se dévouant aux œuvres de piété, à l'aumône, à la prière, aux larmes; dotant les églises, protégeant, comme elle pouvait encore, les pauvres et les prêtres, et ainsi elle s'en alla vers le terme de sa vie, bénie par le peuple, et sanctifiée devant Dieu.

L'héritage de Clodomir, que ses trois frères s'étaient déjà partagé après sa mort, leur resta acquis par cet horrible massacre de ses enfants. Aucune souillure n'avait manqué à ces tragédies : ni le sang, ni l'inceste, ni l'usurpation.

Thierry y avait pris le moins de part. Mais il ne sentit pas le besoin de la vengeance. La cupidité le dominait comme tous les autres. Tous s'entendirent pour la spoliation.

Toutefois, les alliances des frères étaient peu fidèles. Thierry et Clotaire s'étaient promis de marcher, de concert, contre les Ostrogoths d'Italie, qui occupaient le midi des Gaules. Clotaire trahit sa foi, et Thierry resta chargé de cette guerre.

Il en confia le soin à son fils Théodebert, ce brillant jeune homme, qui déjà s'était montré dans les batailles. Théodebert prit des villes et des châteaux, mais il déshonora ses victoires par des adultères.

534.—Etant arrivé devant une place, *qu'on nomme encore aujourd'hui Cabrière*, dit le père Daniel, il la somma de se rendre. Il n'y avait dans le château que la femme du seigneur gaulois, lequel s'était retiré à Beziers. Nul n'avait la pensée de résister. Théodebert entra, et s'empara de tout, même de la châtelaine, nommée Deuterie, qu'il garda plusieurs années auprès de lui, avec le titre d'épouse, bien que lui-même fut récemment fiancé avec une fille de Waccon, roi des Lombards.

Théodebert fut arrêté devant la ville d'Arles, où affluèrent des secours d'Italie, et il fut contraint de s'en retourner en Auvergne. Lorsque, peu d'années auparavant, Thierry était allé en ce même pays porter la vengeance,

[1] Grég. de Tours. Liv. III.

il y avait laissé pour gouverner un chef de race Franque, du nom de Sigewald. Celui-ci avait abusé de son pouvoir contre les peuples, ou bien aussi avait paru suspect au roi, à cause de son autorité. Le roi le fit venir à Metz, et, pour toute justice, le fit mettre à mort. Puis il manda à Théodebert de faire de même à l'égard de Giwald, fils de Sigewald. Mais Théodebert, qui l'avait tenu sur les fonts de baptême, eut pitié de lui, et le fit venir. « Fuis, lui dit-il, car j'ai ordre de mon père de te faire mourir. Quand il ne sera plus, et que tu sauras que je règne, tu reviendras sans crainte. » Ainsi se mêlaient l'atrocité et la clémence en ces âmes demi-barbares et demi-chrétiennes.

534. —C'est peu de temps après que Thierry mourut. Prince remarquable en ces temps de malheur et de crime. Il fit des recueils de lois, empruntées des Francs, des Bavarois et des Saxons, et qu'il accommoda aux besoins nouveaux de la conquête. Il semble ne s'être pas précipité dans le crime comme ses frères. Sa justice fut souvent impitoyable, mais il ne paraît pas qu'il se soit fait du meurtre une volupté.

Après sa mort, Théodebert eut hâte d'aller s'assurer son héritage; déjà Childebert et Clotaire en convoitaient l'usurpation.

Mais quand ils le virent arriver, puissant et résolu, ils allèrent à lui avec des caresses. Childebert, plus sincère peut-être, ou moins audacieux, lui proposa même sa propre succession. « Je n'ai pas de fils, lui dit-il; tu seras un fils pour moi. » Et il le combla de présents [1].

Théodebert, dès ce moment, parut tout occupé des autres devoirs de la royauté. « Il se rendit grand et éminent en bonté, dit Grégoire de Tours, gouvernant avec justice, honorant les prêtres, dotant les églises, élevant les pauvres, multipliant les bienfaits avec une piété et une douceur accommodées aux besoins et aux misères. »

Même la licence de ses mœurs fut tempérée. Il éloigna Deuterie, dont il avait eu un fils, et fit revenir sa fiancée

[1] Grég. de Tours. Liv. III. — Voir M. Fauriel, tom. II, p. 136.

Wisigarde, cette fille du roi des Lombards, qu'il avait sept ans sacrifiée à d'adultères amours.

Ce retour fut marqué d'un crime lamentable. Deuterie avait une fille devenue adulte; se voyant éloignée, une sinistre jalousie entra dans son cœur; elle craignit que sa fille ne tentât les désirs du roi. Pour prévenir ce malheur, elle la fit mettre dans un chariot attelé de bœufs indomptés, qui la précipitèrent du haut d'un pont, près de Verdun.

C'est ici que Grégoire de Tours indique un événement dont le récit ne saurait heurter la philosophie qui étudie les temps.

Apparemment la première pensée de Théodebert, assuré de l'héritage de son oncle Childebert, fut d'écraser Clotaire, dont les infidélités lui étaient présentes. Childebert et Théodebert marchent ensemble contre lui. Il s'enfuit dans une vaste forêt, se protégeant par des abattis d'arbres, pour tout rempart, et *plaçant toutes ses espérances*, dit l'historien, *en la miséricorde de Dieu*. Clotilde, dans sa retraite de Tours, entrevit de nouveaux meurtres, et elle alla se prosterner toute une nuit aux pieds du grand saint Martin, le conjurant d'écarter les horreurs d'une guerre nouvelle entre des parents et des frères. Voici donc la suite de l'histoire de Grégoire de Tours. « Le matin arrivé, une tempête s'éleva dans le lieu où étaient réunis Childebert et son neveu, emportant et dispersant les tentes, et faisant dans tout le camp un vaste désordre. A la foudre et aux éclats du tonnerre, se mêlaient des pierres qui tombaient sur eux. Leurs boucliers leur furent à peine une défense. Et pendant ce temps, Clotaire n'entendit pas même le bruit du tonnerre, et, dans le lieu où il était, il ne se fit pas sentir la moindre haleine des vents. Les autres, *ainsi avertis du crime de leur entreprise*, lui demandèrent de vivre en bonne amitié, et ils s'en retournèrent chez eux. Nul ne saurait douter, ajoute l'historien, que ce ne fut là un miracle du bienheureux saint Martin, obtenu par les supplications de la reine [1]. »

[1] En parlant de cette guerre de famille, seulement commencée

La concorde parut régner et d'autres guerres étrangères s'offrirent, mêlées d'incidents compliqués, qu'il va nous suffire de faire entrevoir avec rapidité, pour revenir à nos histoires domestiques.

La première fut contre les Bourguignons. Gondemar, toujours vaincu, toujours fuyant, toujours caché, avait toujours repris le pouvoir. Théodebert eut le désir de mettre fin par un dernier coup à ces longues alternatives de fortune, et il entraîna ses oncles dans cette expédition, pour sceau de leur alliance. Gondemar fut pris enfin dans une bataille, et il termina ses jours dans la captivité. La Bourgogne fut distribuée entre les vainqueurs.

C'était le prélude de combats nouveaux : remontons le cours de quelques années.

Nous avons noté cette mort de Théodoric, roi d'Italie, qui laissait aux rivalités d'empires de longues chances d'anarchie. Il avait eu deux filles ; l'une, Théodécuse, veuve d'Alaric, était mère d'Amalaric, dont nous avons vu les commencements ; l'autre, Amalasonthe, veuve d'Eutaric, avait eu de lui un fils du nom d'Athalaric.

A Athalaric était venu le royaume d'Italie, et ainsi la distribution de l'empire des Goths se trouvait faite entre les deux petits-fils de Théodoric.

535. — Justinien, empereur de Constantinople, ne pouvait supporter ce partage du vieil empire d'Occident ; son général Bélisaire venait d'exterminer les Vandales d'Afrique, et il songeait à se jeter sur les Ostrogoths d'Italie, pour en finir avec les dominations barbares.

Les Francs, d'autres barbares, parurent devoir lui être en aide.

L'empire les avait souvent caressés avec honneur, soit qu'il voulût consacrer leurs destinées, ou qu'il s'en sentît

M. Fauriel suit comme nous l'ordre de Grégoire de Tours. M. de Peyronnet l'a changé au contraire, ainsi que le père Daniel. Quant à cette effroyable tempête, qui ramena la paix, M. Fauriel ajoute pour toute philosophie : « Tout ce qu'un historien peut conclure de ce récit, c'est que l'entremise et les efforts de Clotilde furent en effet pour quelque chose dans la réconciliation inopinée de ses fils. »

dominé peut-être. Dans cette concurrence, les Francs parurent se détourner de leur politique privée pour favoriser un mouvement de politique plus générale, qui allait au renouvellement de l'Occident tout entier.

Ce fils d'Amalasonthe, qui régnait sur l'Italie, avait été en butte aux conjurations et aux rivalités, et d'abord Justinien avait espéré profiter de ce conflit d'ambitions pour ruiner l'autorité des Ostrogoths. Mais cet enfant, rongé de vices prématurés, mourut d'une mort soudaine, et les rivalités cessèrent aussitôt pour accepter l'autorité de Théodat, neveu de Théodoric, qui débuta par des vengeances et fit mourir Amalasonthe.

Alors Justinien s'annonce comme vengeur d'Amalasonthe. Il envoie des ambassades aux rois francs, et il les intéresse par des dons à sa politique. Bélisaire vient s'emparer de la Sicile, et en même temps les rois francs déclarent la guerre à Théodat, meurtrier d'une reine du sang de Clovis [1].

Contre ce double orage, les Goths se défendent par l'usurpation. Ils font une assemblée et décernent le pouvoir à Vitigès, un homme inconnu, mais intrépide soldat; Vitigès met à mort Théodat, marche sur Rome, flatte le pape et le peuple, épouse une fille d'Amalasonthe, pour s'assurer des alliances, et jette des forces sur la Provence pour la protéger.

Les rois francs s'arrêtèrent quelques moments devant la fortune de ce roi nouveau. Théodebert, le plus intelligent et le plus prompt d'entre eux, varia sa politique selon les accidents qui semblaient s'offrir, écoutant tour à tour des propositions de paix et de guerre, allant de Justinien à Vitigès, et capable de les dominer l'un et l'autre par l'habileté, et, au besoin, par la perfidie.

536-38.—Dans les périls qui le pressaient, Vitigès laissa a Provence aux rois francs. Ils commencèrent par la partager. Puis Théodebert rappela certains droits de Clovis sur les *Alpes Rhétiques* (pays des Grisons) : Vitigès les recon-

[1] Elle était fille d'une sœur de Clovis, mariée à Théodoric.

nut, et, à ce prix, la paix fut faite, mais sans profit pour les Ostrogoths.

Bélisaire suivait le cours de ses victoires. La plus grande partie de l'Italie reconnaissait son pouvoir, et Rome enfin tomba sous ses armes.

Théodebert alors s'avança vers l'Italie, comme pour s'assurer quelque part aux dépouilles, ou pour ne point laisser à Bélisaire le droit exclusif de la victoire. Ce fut le seul motif d'une bataille qu'il livra aux Ostrogoths, qui ne croyaient pas avoir deux guerres à soutenir à la fois. Il les battit à Pavie; puis il écrasa les Romains; une double conquête semblait marcher de concert contre l'Italie. Bélisaire s'effraya de cette rivalité, et il rappela à Théodebert son amitié avec Justinien. Théodebert, content de s'être montré formidable, rentra dans les Gaules, et Bélisaire resta seul aux prises avec la puissance tenace des Ostrogoths.

Tout cédait à son génie. Alors encore Théodebert parut sentir le besoin de se mêler à cet affreux déchirement de l'Italie. Mais incertain s'il trahirait de nouveau l'alliance de Vitigès, ou s'il attendrait la fin de sa fortune, il lui envoya une ambassade, comme pour faire solliciter ses secours. Bélisaire faisait de même, ingénieux à écarter le pouvoir des Francs, et adressant aussi des députés à Vitigès pour lui faire choisir la soumission au vieil empire de l'Italie. Vitigès eut peur de la protection des Francs, et il aima mieux être vaincu par Bélisaire. Fait prisonnier à Ravennes, il alla finir ses jours à Constantinople, avec les honneurs de Patrice; l'Italie n'en eut pas une destinée meilleure; le vainqueur même ne jouit guère de sa gloire, et les rois francs rentrèrent dans leur pays, pour reprendre leurs rivalités de commandement et leurs déchirements domestiques.

540.—« Ce fut apparemment en ce temps-là, dit le père Daniel, que Childebert fit une révision de la loi salique, et qu'il l'augmenta de certains articles que Clotaire reçut aussi dans son royaume, et auxquels il en ajouta lui-même d'autres depuis. »

Au milieu de leurs discordes, quelquefois sauvages, les

rois francs n'oubliaient pas cette grande œuvre de la royauté, qui semblait dominer à leur insu leurs passions même et leurs fureurs.

De même, tout en méconnaissant le principe de l'unité dans le pouvoir, ils allaient, par leur politique, à l'unité dans le pays.

Cette dernière pensée les préoccupa tout entiers après les expéditions d'Italie. Childebert et Clotaire, précédemment acharnés entre eux, parurent sceller leur amitié par une guerre commune faite aux Visigoths, encore maîtres dans le Languedoc. Mais ils voulurent attaquer cette puissance à son centre même. Ils passèrent en Espagne, et ils allèrent faire le siége de Sarragosse. Les habitants se défendirent par la prière et par le jeûne, et lorsque la confiance fut entrée dans leurs âmes, ils furent capables de renverser tous leurs ennemis. Les Francs s'aperçurent de l'effet soudain de leurs invocations; le bruit des miracles qui se faisaient dans la ville, alla les troubler dans leur camp, et enfin ils se retirèrent à demi-vaincus, mais chargés encore de dépouilles. L'année suivante la fortune avait changé. Les Visigoths furent exterminés dans une bataille près de Cette. La paix se fit, mais peu à peu les barbares s'accoutumaient à la pensée que les Gaules reprendraient leur unité sous le pouvoir exclusif et jaloux qui les dominait.

Pendant ce temps, des événements nouveaux déchiraient l'Italie. Totila rétablissait l'empire Ostrogoth, et Justinien multipliait ses efforts pour l'ébranler ou le détruire. Les Francs restaient aux deux princes ennemis un sujet d'envie ou de terreur, et l'un et l'autre allaient au-devant d'eux par des flatteries ou des concessions. Déjà Vitigès leur avait abandonné la Provence, Justinien avait de vieux droits héréditaires de domination sur ce pays tout romain. Il y renonça à son tour, pour s'assurer l'amitié des Francs. Ainsi les Gaules finissaient par s'appartenir à elles-mêmes.

Totila voulut disputer autrement la faveur des Francs; il demanda à Théodebert sa fille en mariage. Théodebert la refusa. Il y avait dans la politique franque quelque chose d'instinctif qui repoussait le contact des autres races. Aussi

Théodebert se jeta de nouveau sur l'Italie, sans autre motif de guerre que la guerre elle-même. A la vérité, dans ces agressions soudaines, des alliances suivaient bientôt les batailles. Cette fois, Totila fit des concessions, et il promettait plus encore si Théodebert voulait tourner ses armes contre l'empereur. Il lui jetait, pour excitation de vengeance, l'insulte publique que Justinien faisait aux nations en s'attribuant des titres de victoire, comme celui de *Gépidique*, d'*Allemanique*, de *Francique*. Peut-être l'orgueil eut suffi pour changer tout le mouvement de la politique. Mais Théodebert fut surpris par la mort au milieu des négociations avec Totila.

La Gaule perdait un prince de génie, qui avait eu des vices, mais n'avait point fait de crimes: celui des Francs, qui parut le mieux avoir accepté toute l'influence chrétienne, et avait su faire le plus respecter ce nom de *barbares*, resté consacré encore dans la langue de l'Empire. Il est remarquable même que le premier peut-être, il donna l'exemple de cette charité royale transmise depuis à notre monarchie chrétienne comme un magnifique privilége du commandement, et qui déjà indiquait l'union admirable de la royauté et du peuple. Un récit l'atteste. L'évêque de Verdun, Desideratus, avait été longtemps poursuivi par le roi Thierry, et il n'était rentré dans son diocèse que sous le règne de Théodebert. Mais il avait trouvé la ville dans la désolation et dans le deuil, les riches ruinés, les pauvres mourant de faim, le commerce perdu. Il envoya un message à Théodebert.

« La renommée de ta bonté est répandue par toute la terre, lui disait-il, et telle est ta largesse que tu vas au-devant de ceux-là qui ne te demandent pas pour les secourir; je te prie donc, si ta piété peut disposer de quelque argent, prête-nous de quoi assister et soulager nos concitoyens; ceux d'entre eux qui exercent le négoce te répondront de cette avance, comme cela se pratique en d'autres cités, et nous te la rendrons avec un intérêt légitime. »

Emu de pitié, le roi prêta sept mille pièces d'or. L'évêque les distribua aux citoyens. Par là les négociants réta-

blirent leurs affaires, devinrent opulents, et *ils le sont encore aujourd'hui*, dit Grégoire de Tours. Or, l'évêque alla rendre son argent au roi, qui lui répondit : Je n'ai pas besoin de reprendre cet argent ; il me suffit que par mes dons, et par la distribution que tu en as su faire, ceux qui étaient dans la souffrance aient été soulagés. Et n'exigeant rien, ajoute le chroniqueur, il fit riches les citoyens de Verdun[1].

Ainsi, l'épiscopat et la royauté commençaient à s'entendre pour la protection du peuple.

543.—Théodebert laissait un jeune fils, âgé de 14 ans. Sa mort fut suivie de près de celle de Clotilde. Childebert et Clotaire transférèrent le corps de l'illustre reine, leur mère, de Tours à Paris, et le déposèrent dans l'église de Saint-Pierre qu'elle avait fondée, auprès des restes de Clovis et de ses deux petits enfants si cruellement égorgés par eux. Là reposait aussi sainte Geneviève.

Admirable et touchant voisinage de deux saintes femmes, l'une reine, l'autre bergère, toutes deux ayant servi à Dieu d'instrument dans ce grand établissement de la monarchie de France, toutes deux ayant opposé aux caractères farouches de la barbarie les vertus du Christianisme, et ayant appris à la conquête le secret d'un patriotisme où la puissance et la faiblesse devaient s'unir sous la loi populaire de la charité.

[1] Liv. III, 34.

CHAPITRE VI.

Nouveaux partages. — Réaction populaire. — Controverses religieuses. — Concile à Orléans. — Alliances et ruptures avec l'Empire. — Usurpation de Clotaire. — Guerre contre les Saxons. — Massacres. — Révolte de Chramme. — Dissensions et malheurs. — Guerre impie. — Horrible vengeance de Clotaire. — Mort de Clotaire. — Vues sur la nation Gauloise. — Autorité du clergé Gaulois. — Suite des récits. — Division de la monarchie Gauloise. — Apparition des Huns ou Awares. — Guerres, intrigues, mariages, adultères. — Brunehaut paraît. — Nom terrible de Frédégonde. — Commencement de crimes. — Guerre avec les Lombards. — Continuation de l'anarchie. — Crimes de Frédégonde. — Mélange d'événements. — Réaction contre Frédégonde. — Atrocités nouvelles. — Morts dans la famille des Rois. — Succession de paix et de guerre. — Confusion d'intrigues. — Réaction Gallo-Romaine. — Politique de Brunehaut. — Marche des événements. — Frédégonde venge ses malheurs par des barbaries. — Tableau du temps. — Mort de Chilpéric.

Le fils de Théodebert se nommait Théodebald, dont on a fait Thibaut, enfant sans énergie, prince sans avenir. Théodebert avait pourtant songé à lui assurer son héritage contre la rapacité des rois Childebert et Clotaire; mais il ne lui avait pas laissé son génie.

Ce règne d'enfant commença par une réaction sanglante contre un des ministres de Théodebert, nommé Parthénius : c'était un Gallo-Romain. Les Francs le détestaient, à cause de quelques tributs auxquels il les avait soumis. Ils le poursuivirent pour le mettre à mort. Il se mit sous la protection de deux évêques, qui le recueillirent. Mais, dans la nuit, au milieu de son sommeil, il se mit à crier : Hélas ! hélas ! secourez-moi, vous qui êtes présents; secourez un homme qui périt. On va à lui, et on l'interroge. Il répond : « Ausanius, mon ami, et ma femme Papianilla, que j'ai autrefois fait mourir, m'appelaient en juge-

ment, et disaient : Viens répondre, car nous t'accusons devant Dieu. » Le malheureux était poursuivi par le remords, et dans son péril la conscience le livrait aux souvenirs vengeurs. Les évêques voulurent vainement le sauver; le peuple se précipita. On le trouva caché dans un coffre, sous un monceau de vêtements sacrés. « Dieu nous a livré notre ennemi ! » criait le peuple ; et aussitôt on le traîne en spectacle, on lui coupe les poings, on lui crache au visage, on fait de lui un affreux jouet. Enfin on lui lia les bras derrière le dos et on le lapida contre une colonne. C'était le début d'un règne d'impuissance et de malheur [1].

L'empereur Justinien pressentit cette faiblesse, et il courut au-devant de Théodebald par des ambassades. Le jeune prince fit des ambassades à son tour; mais la politique resta incertaine.

Un instant le cours des événements fut interrompu par des controverses religieuses, que l'histoire doit seulement rappeler.

L'église d'Orient réveillait une querelle qui pouvait raviver encore quelques sectes. Il était question de savoir si le concile de Chalcédoine, qui s'était tenu en 451, avait clos souverainement l'affaire odieuse des Nestoriens. On rappelait trois écrits, savoir : un traité de Théoderet, évêque de Cyr, contre saint Cyrille d'Alexandrie, en faveur de Nestorius ; une lettre d'Ibas, évêque d'Édesse, contre le même personnage ; et enfin quelques livres de Théodore, évêque de Mopsueste, qu'on disait avoir le premier donné naissance aux erreurs des Nestoriens. Cette querelle se nommait pour cela la *Querelle des Trois Chapitres*. Une secte nouvelle, celle des Eutichiens, demandait la condamnation de ces trois livres, pour infirmer l'autorité du concile de Chalcédoine, qui avait admis à la communion les deux évêques, Ibas et Théodoret. L'impératrice Théodora favorisait ces misérables disputes, et toute l'Église chrétienne semblait arrêtée dans sa marche pour la question de savoir si on irait reprendre au delà d'un siècle une

[1] Grég. de Tours. Liv. III.

affaire déjà terminée. Tous les évêques d'Orient maintenaient l'autorité du concile de Chalcédoine. L'Italie demandait que rien ne fût innové. Le clergé des Gaules, inquiet des controverses dont le bruit lui était apporté avec un mélange de haine et de passion, s'était assemblé à Orléans, et avait cru tout concilier en renouvelant à la fois la condamnation des Nestoriens et des Eutichiens. Enfin la politique s'introduisit en ces débats, et les rois francs profitèrent des ambassades de Justinien pour lui demander de calmer les alarmes du catholicisme, et de mettre fin à des controverses qui pouvaient devenir fatales.

Justinien, qui, par complaisance pour l'impératrice Théodora, avait fait des édits propres à troubler l'église, consentit à les annuler, et les affaires catholiques, en reprenant leur cours naturel dans tout l'Orient, rendirent pour un temps le calme aux consciences troublées des Gaules et de l'Italie.

Les événements politiques étaient rentrés à la fois dans leur mouvement. L'empereur avait fait avec les rois francs des alliances qui bientôt avaient été suivies de ruptures. A la place de Bélisaire, Narsès était venu défendre l'Empire contre Totila. Dans l'alternative des victoires entre ces deux puissantes rivalités, le génie des Francs était embarrassé du choix des vainqueurs. L'Empire ne pouvait leur plaire, et les Ostrogoths leur étaient antipathiques, de sorte que tour à tour ils tournaient les armes vers le parti le plus faible, comme pour les affaiblir et les détruire tous deux.

Toutefois, Narsès finit par rester vainqueur de Totila, qui fut tué dant une bataille.

Aussitôt les Francs ont l'air de s'avancer pour protéger les Goths; ceux-ci proclament Teïas, successeur de Totila. Mais Teïas est tué à son tour dans une autre bataille, après s'être défendu comme un héros.

Narsès négocie avec ce qui reste de puissants parmi les Ostrogoths. Un seul, nommé Ingulfe, persiste à se défendre par les armes; et il envoie solliciter les secours du jeune Théodebald. La politique franque survivait sous ce roi

débile. Ses ministres promirent une armée ; ils ne songeaient pas à détruire les Ostrogoths, mais à disputer l'Italie.

Narsès faisait tomber devant lui toutes les cités. Les Francs arrivent au nombre de trente mille ; ils opposent la victoire à la victoire. Fulcaris, un des généraux de Narsès, est battu et tué dans une première bataille. Les Ostrogoths se lèvent de tous les points de l'Italie : Narsès pouvait périr accablé par ce flot d'ennemis. Mais les Francs s'oublièrent dans le ravage du pays. La peste ensuite les désola, et Narsès, plus calme et plus prévoyant, retrouva tous ses avantages.

Enfin les deux armées furent en présence, à quelques lieues de Capoue, sur la rivière de Casilin. Bucelin commandait les Francs ; son génie n'égalait pas celui de Narsès. Il ne sut ni tempérer, ni conduire l'intrépidité aveugle de ses soldats. Narsès fut vainqueur, il tailla en pièces toute cette armée de Francs, et toute l'Italie resta dans ses mains.

547.—Ce fut là tout le règne de Théodebald. Il mourut sur ce désastre. Sa mort ouvrit une longue suite de malheurs.

« *La loi du pays*, dit un historien, appelait à la couronne d'Austrasie Childebert et Clotaire, comme les plus proches parents de Théodebald... Childebert n'avait point d'enfants mâles qui pussent succéder à sa royauté ; mais Clotaire en avait quatre, tous vigoureux et braves [1]. »

C'est là une première manifestation de cette loi d'hérédité royale, qui depuis a servi de fondement à la transmission de la souveraineté dans la monarchie de France..

Mais ce fut aussi le signal d'une usurpation. Childebert, roi de Paris, était malade à la mort de son petit neveu Théodebald : Clotaire, toujours prompt au crime, s'empara de tout le royaume.

555. — Il prit, peu de temps après, les armes contre les Saxons. Cette guerre eut un caractère qui mérite d'être noté dans l'histoire. Les Saxons paraissaient avoir refusé de payer le tribut qu'ils devaient aux rois francs. Clotaire s'approcha de leurs frontières avec une armée. Aussitôt ils

[1] Agathias. Lib. II.

envoient un message au roi : « Nous ne te méprisons pas, disaient-ils; nous ne refusons pas de payer le tribut accoutumé, nous paierons même davantage si tu l'exiges, mais reste en paix avec nous, et ne livre pas de combats à notre peuple. » Ces hommes parlent bien, dit Clotaire à ses Francs; ne marchons pas sur eux de peur de pécher contre Dieu.—Mais les Francs s'écrièrent : « Ils sont menteurs, et jamais ils n'ont tenu leurs promesses : marchons contre eux [1]. »

Les Saxons redoublèrent leurs prières, on les vit arriver, avec des dons, offrant leurs vêtements, leurs troupeaux, tout ce qu'ils avaient de précieux. Rien ne put désarmer les Francs. Clotaire finit par se faire suppliant avec eux; alors les Francs menacèrent leur roi, et même ils se jetèrent sur lui, déchirèrent sa tente, l'accablèrent d'injures, et s'apprêtaient à le tuer, s'il ne marchait avec eux contre les Saxons. Alors se livra la bataille. Ce fut un affreux désordre. Le massacre fut égal des deux côtés. Clotaire, consterné, demanda la paix, et cette fois les Francs cessèrent de lui faire violence pour le ramener aux combats. D'autres épreuves lui étaient réservées.

Entre ses fils, il en était un qui paraissait doué de dons brillants, et qu'il avait aimé plus que les autres. Il se nommait Chramne. Clotaire lui avait donné le gouvernement de l'Auvergne, pour s'opposer à l'autorité Visigothe, toujours prête à se relever dans le midi des Gaules. L'exercice du pouvoir exalta ce jeune esprit. Il méconnut les conseils d'un puissant gaulois, du nom d'Ascovinde, que son père lui avait donné pour guide et pour ministre, et il s'abandonna à l'empire d'un courtisan de Poitiers, nommé Léon, ami perfide et conseiller de crime et d'infamie.

Chramne aspirait à l'indépendance, et il avait envahi en son propre nom une partie des possessions de son père. Il chercha l'appui du roi Childebert, et prépara des ligues et des révoltes contre Clotaire. Celui-ci lui envoya deux de ses

[1] Grég. de Tours. Liv. IV.

autres fils, Caribert et Gontran, pour le rappeler à ses devoirs. Il n'écouta pas leurs paroles, et même un combat paraissait près de se livrer entre eux, lorsqu'une tempête les sépara.

Ceci se passait au temps de l'expédition de Clotaire contre les Saxons. Chramne imagina de tromper ses frères pour retrouver la liberté de ses crimes. Il leur fit dire qu'il venait d'apprendre la mort de leur père, et, à cette nouvelle, les princes effrayés s'enfuient jusqu'en Bourgogne. Chramne les suit, il s'empare de Châlons, et s'avance jusqu'à Dijon. C'était un dimanche, dit Grégoire de Tours. Les prêtres, selon une coutume alors fréquente, interrogent les livres sacrés, pour savoir quelle sera la fin de cette guerre impie. On pose sur l'autel les Prophéties, les Actes des Apôtres et les Evangiles; et puis chaque livre est ouvert par un des prêtres. Il arriva que chacun prophétisait des malheurs. « J'arracherai ma vigne, et elle sera dans la désolation, parce qu'elle devait produire des raisins et qu'elle n'a produit que des fruits sauvages. » Ainsi parlait le livre des Prophètes. « Vous savez bien, disait le livre des Apôtres, que le jour du Seigneur doit venir comme un voleur de nuit; car lorsqu'ils diront: Nous voici en paix et en sûreté, ils seront frappés tout d'un coup par une ruine imprévue, comme l'est une femme enceinte par les douleurs de l'enfantement, sans qu'il leur reste aucun moyen de se sauver. » Et enfin l'Evangile s'exprimait ainsi: « Quiconque entend ces paroles que je dis et ne les pratique point, il est semblable à un homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable; et lorsque la pluie est tombée, que les fleuves se sont débordés, que les vents ont soufflé, et sont venus fondre sur cette maison, elle a été renversée et la ruine en a été grande. »

Tels étaient les présages de malheur. Chramne fut seulement reçu dans la basilique, mais les murs du château lui furent fermés.

556.—Chramne alla solliciter Childebert, qui entra dans les plans d'un fils en révolte. La Champagne fut ravagée. Childebert, qui s'était peu mêlé jusque-là aux violences et

aux dissensions, sembla vouloir dévouer ses derniers jours aux fureurs des guerres de famille. Il y eut quelques exemples de vertu et de fidélité parmi ces spectacles d'anarchie. Le duc Austrapius s'alla cacher dans la basilique de Saint-Martin, pour ne pas entrer dans les cabales de Chramne. La vengeance l'y poursuivit. On résolut de l'y faire mourir de faim et de soif. Dieu le protégea par des miracles. Quelqu'un, dit Grégoire de Tours, lui avait apporté un petit verre d'eau; le juge du lieu s'élança sur lui avec rapidité, prit le verre avec violence et jeta l'eau à terre; mais aussi rapidement suivit la vengeance de Dieu, avec le signe de la puissance du saint évêque; car le juge, qui avait fait cette action, fut saisi de la fièvre le jour même, et il expira dans la nuit : le lendemain, ajoute l'historien, il ne vit pas l'heure à laquelle il avait, dans la basilique du saint, arraché la boisson des mains du fugitif. Après ce miracle, rien ne manqua à Austrapius; chacun voulut contribuer à sauver la vie de celui que S. Martin venait ainsi de protéger.

853.—Cependant Clotaire revient de la guerre contre les Saxons. Alors tout change de face. Childebert meurt, et tout le royaume tombe aux mains de Clotaire. Chramne est seul dans sa révolte; il demande grâce. La Gaule respire un instant.

Pendant ces derniers événements, l'Église avait eu quelques agitations. L'affaire des *Trois Chapitres* s'était renouvelée à Constantinople. Un concile s'était tenu, malgré le pape Vigile, et avait condamné les Trois Chapitres. L'empereur avait excité le pape, et Narsès, par son crédit, avait obtenu son retour; mais il était mort en route. Pélage lui avait succédé. Pélage souscrivit au concile, ce qui le rendit suspect aux catholiques occidentaux. On soupçonnait sa foi, et le clergé des Gaules avait fait solliciter par le roi Childebert une déclaration de sa doctrine. Des schismes pouvaient naître; le pape les prévint par des professions qui ôtaient tous les doutes et dissipaient toutes les alarmes.

L'unité du royaume des Francs commença de se montrer dans la personne de Clotaire. Mais le crime n'en était

pas désarmé. Chramne reprit ses trames de révolte. C'est dans la Bretagne qu'il alla chercher des forces pour le crime. La Bretagne avait gardé une sorte d'indépendance dans son adjonction à l'empire des Francs. Chonober, qui en était comte, crut apparemment pouvoir ainsi rompre tout à fait le joug. Il accueillit Chramne et sa femme, pendant que le père de celle-ci, Williacaire, duc d'Aquitaine, s'en allait mettre le feu à la basilique de Saint-Martin : *Ce que nous ne pouvons ici raconter sans de profonds soupirs*, dit Grégoire de Tours. Clotaire marcha contre son fils avec une armée. Cette fois, sa cause était juste, mais c'était un affreux spectacle de voir cette guerre d'un père et d'un fils, guerre sinistre, où la victoire ne pouvait s'annoncer qu'avec des images égales d'atrocité et de terreur.

560. — Chramne eut l'effroyable courage de pousser jusqu'au bout les apprêts de défense. Mais le comte Chonober s'épouvanta de l'idée d'un tel combat, et dans la nuit, comme les deux armées étaient près de se précipiter l'une sur l'autre, il alla trouver Chramne. « Sortir du camp contre ton père, lui dit-il, ce n'est pas, je pense, une chose qui te soit permise. Souffre donc que ce soit moi qui tombe sur lui cette nuit, et je le déferai avec son armée. » Chramne voulut avoir pour lui cette gloire. La bataille commença le matin. Clotaire y alla en pleurant et en gémissant ; il disait à Dieu : O Dieu ! jette les yeux sur nous et juge ma cause ; juge et prononce l'arrêt que tu prononças jadis entre Absalon et son père David. » Paroles fatales, qui devaient être entendues. Dès la première mêlée, le comte breton fut tué ; Chramne aussitôt songea à s'enfuir vers des vaisseaux qu'il avait préparés, mais il fut pris avec sa femme et ses filles, et Clotaire commanda qu'on les fît tous brûler. On les enferma dans la cabane d'un pauvre homme. On commença par étendre Chramne sur un banc, et on l'étrangla avec un mouchoir. Puis on mit le feu à la cabane, et le rebelle périt avec sa femme et ses filles par le plus effroyable des supplices.

Tel fut le terme de cette révolte, et aussi le dénouement de tant de tragédies sanglantes, qui avaient rempli le règne

des fils de Clovis. Clotaire, apparemment troublé de son triomphe, s'en alla à Tours chercher un peu de paix aux pieds des autels de Saint-Martin. Il pleura sur son tombeau les malheurs et les crimes de sa vie. Il ordonna que la basilique fût rétablie dans son éclat antique. Il fit des dons et des prières. Puis il s'en alla mourir à Compiègne, après cinquante et un ans de règne. Dans les souffrances de la maladie, ce roi, qui s'était si longtemps accoutumé à voir tout fléchir devant sa puissance, s'étonnait d'être sous la main terrible du Dieu qui fait vivre et mourir. « Oh ! s'écriait-il, que pensez-vous que doive être ce roi du ciel, qui tue de si grands rois? » Et, disant ces mots, il expira [1] [562].

Prince cruel et voluptueux, il avait souillé le trône par des scandales de tout genre. Spoliateur des princes, ravisseur de leurs femmes, assassin et adultère, sa vie fut pleine de supplices. Il avait commencé par égorger les fils de son frère, il finit par le meurtre de ses enfants. Au bout de sa carrière, arriva le parricide comme un couronnement, ou comme une expiation de toutes les autres barbaries.

Cependant, même au milieu de ces crimes, l'œuvre politique de la constitution nationale avait suivi son cours, et, avant de passer outre, il en faut noter ici les progrès.

C'est une des grandes erreurs de l'histoire d'avoir laissé tomber comme un voile d'oubli sur la nation Gauloise, pour ne laisser apercevoir au-dessus d'elle que les agitations et les rivalités sanglantes de la conquête. On dirait que toute cette population, naguère riche et puissante, active et éclairé, s'est laissée choir dans une immobilité stupide, et qu'un silence de mort règne dans ces magnifiques cités, tout à l'heure si pleines de vie. Il est temps de rendre à l'histoire sa vérité. On a voulu tout absorber dans les Francs; il sera plus vrai d'absorber les Francs dans les Gaules. Les Francs toutefois continueront à paraître extérieurement avec leurs batailles et leurs discordes; mais au-dessous de ce spectacle plus saisissant pour le vulgaire, l'histoire apercevra un travail caché de fusion

[1] Grég. de Tours. Liv. IV.

sociale, réaction lente et profonde des mœurs chrétiennes contre la domination de la force, œuvre d'avenir, où viendront quelque jour se concilier les éléments d'une monarchie faite pour le peuple entier, et non pour un petit nombre de dominateurs.

Nous avons vu comment, dès le début, le clergé présida à cette action gauloise, qui allait se chercher des instruments dans les conquérants barbares. Le clergé, parmi les désordres d'un établissement politique, suivit son œuvre avec constance, et, pour cela, il n'eut qu'à rester implanté au milieu de la nation Gauloise, et à lui faire, de ses maximes de liberté commune et de justice, un contrepoids à la puissance naturellement envahissante des maîtres du pouvoir.

D'abord, ce fut beaucoup d'avoir établi entre les Francs et les Gaulois un lien de fraternité et d'amour par la communauté de la croyance. Tous allaient aux mêmes temples prier le même Dieu; et si les maîtres étaient portés par un penchant naturel à l'abus de la force et à l'excès de la domination, les vaincus avaient leur défense dans cette autorité morale qui avait fait baisser la tête de Clovis et avait maîtrisé la victoire même.

Aussi les rois francs s'appliquèrent depuis le sacre de Rheims à faire disparaître tous les restes du paganisme, obéissant en cela non-seulement au besoin de prosélytisme, mais à une pensée de politique. Ce fut particulièrement l'objet d'une charte de Childebert, qui punissait comme sacrilége ceux qui garderaient des idoles ou empêcheraient les prêtres de les détruire[1].

Puis les conciles si fréquents qui se tenaient dans les commencements de la Monarchie, devenaient une protection du peuple, plus encore qu'une règle de la foi.

Cette autorité des évêques, si puissante quand elle était isolée, le devenait bien plus encore lorsqu'ils étaient assemblés. Nulle force matérielle n'eût pu s'attaquer à elle. Et l'on doit songer que cette autorité était toute gauloise,

[1] Tom. I. Cap. Balusii, p. 6.—Le père Daniel.

non-seulement par l'esprit général qui présidait à son exercice, mais par la position même des évêques, qui tous tenaient au sol par leur naissance et à ses intérêts par leurs affections.

Et remarquons bien que cette autorité gauloise du clergé n'était pas seulement quelque chose de moral, appelé à s'interposer entre les maîtres et les vaincus, de manière à laisser subsister entre eux une éternelle séparation. Au contraire, elle tendait à les mêler pour n'en faire qu'un seul peuple, et même il fut aisé de voir dès le commencement que le mélange se ferait aux dépens des Francs eux-mêmes, lesquels semblaient devoir tout absorber.

C'est ici un effet naturel de tout établissement de pouvoir. Il peut débuter par l'exagération de la victoire, et il finit bientôt par l'excès de la popularité.

Les rois francs ne pouvaient faire disparaître les grandes existences de la Gaule. Ils durent plutôt les subir. De là l'appel qui fut fait par eux aux Gaulois éminents en richesse ou en mérite. Les palais furent remplis de tels officiers; bientôt les armées leur furent ouvertes, et la Gaule eut encore cette espèce de réaction contre la conquête.

Il arriva quelquefois que cette intervention gauloise fut mêlée de passions politiques; car le patriotisme local avait ses souvenirs faciles à s'irriter contre l'autorité des vainqueurs, même alors qu'il le dominait par ses influences.

Cela parut aux révoltes de Chramne. C'était des Gaulois d'Auvergne et de Poitou, qui s'étaient disputé en quelque sorte la possession de ce rebelle. Les uns semblaient le tempérer, les autres l'excitaient au contraire; tous attestaient une puissance d'action indépendante de sa volonté.

Williacaire, ce gouverneur d'Aquitaine, dont Chramne avait épousé la fille, ne fit lui-même qu'obéir à ce mouvement d'idées gauloises.

Il était pourtant de race franque. Mais la vieille Aquitaine, où l'esprit d'indépendance avait principalement survécu, l'enveloppa de ses influences, et elle se plaisait à l'idée de reconquérir sa liberté, fut-ce par l'action d'un des plus puissants leudes de Clotaire.

L'histoire n'a point à justifier ces grands désordres; elle a seulement à les expliquer. On a fait disparaître la Gaule dans ce vaste travail d'une nationalité qui commence; nous la faisons revivre. On voulait que la patrie eût péri; nous la retrouvons.

Reprenons les récits de l'histoire.

Nous entrons dans le chaos. Écartons les détails inutiles de séparations, de partages, ou plutôt de mélange et de confusion. Pour toute lumière, dans ces ténèbres, cherchons la simplicité.

L'unité de la monarchie gauloise, sous le nom de France, avait apparu quelques moments sur la tête de Clotaire.

Mais ce n'était qu'un accident. Le principe social n'était pas trouvé encore. La mort avait seulement fait disparaître la variété de la domination. La mort la fit revenir.

Clotaire laissait quatre fils, Caribert, Gontran, Chilpéric et Sigebert.

562. —Après les funérailles de Clotaire, ils ne songèrent qu'à se partager la succession de son empire.

Un d'eux, le plus pressé, Chilpéric, courut à Brinnac, Brinnacum [1], droit à son trésor, s'en empara, se fit avec cela des amis parmi les Francs les plus puissants, et il s'en alla prendre possession de Paris, comme centre du royaume principal.

Les autres se réunirent pour le chasser, et tous se soumirent à la loi du sort pour la distribution des Gaules.

Caribert eut Paris.

Gontran, Orléans.

Chilpéric I, Soissons.

Sigebert I, Rheims.

Quatre royaumes, semblables à ceux qui furent institués à la mort de Clovis, mais avec des limites nouvelles, provenant des agrandissements nouveaux, depuis la Bourgogne jusqu'à la Provence.

Mais la confusion des possessions restait la même, et

[1] La plupart des historiens traduisent Braines. L'abbé Lebœuf dit Bergni, et M. de Peyronnet suit son autorité.

il ne sert de rien à l'histoire de s'appliquer à la démêler.

Les commencements de ce quadruple règne sont marqués par des souillures.

Gontran avait eu d'abord comme concubine une de ses servantes, nommée Vénérande, dont il avait un fils, nommé Gondebaut; puis il prit en mariage Marcatrude, fille de Magnaire, et il éloigna le jeune Gondebaut. Marcatrude ayant eu un fils à son tour, devint jalouse de Gondebaut, et le fit mourir par le poison. Gontran, irrité, la renvoya, et elle mourut. Il épousa alors Austrechilde, surnommée Bobyla, et en eut deux fils, Clotaire et Clodomir.

Caribert fut plus libre encore dans ses scandales.

Il avait pour femme Ingoberge; et celle-ci avait à son service deux jeunes filles d'un pauvre ouvrier en laine; l'une du nom de Marcovèfe, et l'autre du nom de Méroflède. Le roi avait laissé échapper sa passion pour elles. La reine s'en effraya, et, pour prévenir son malheur, elle fit venir le père de ces jeunes filles, et lui donna de l'ouvrage à faire dans le palais, afin que le roi rougît de laisser tomber son amour sur les filles d'un ouvrier. Le contraire arriva. Caribert s'irrita contre Ingoberge et la renvoya. Puis il fit entrer tour à tour les deux sœurs dans sa couche. L'évêque de Saint-Germain l'excommunia. Ce fut une répression impuissante. Caribert ne fit que se précipiter en d'autres scandales.

D'autre part, l'histoire a loué quelques-unes de ses vertus. Il était doux, pacifique et sans ambition. Son esprit avait été cultivé par les lettres latines. On aimait à l'entendre au conseil, et lui-même se plaisait à distribuer la justice avec égalité. La volupté corrompit cette vie, qui pouvait être noble et pure.

Quant aux deux autres rois, Chilpéric et Sigebert, l'histoire tout à l'heure va nous les montrer.

Au spectacle des désordres privés, nous allons voir s'ajouter le spectacle des dissensions publiques. C'est un drame de terreur qui commence.

Un flot de barbares, parti, depuis un siècle, des côtes orientales de la mer Caspienne, s'était successivement

avancé sur la rive méridionale du Danube, et peu à peu il arrivait au bord du Rhin.

C'était une peuplade d'Ouïgours, ou d'Ogors, que Grégoire de Tours désigne sous le nom générique de Huns, et à qui l'histoire, depuis, a donné le nom d'Awares. Elle s'était, selon toute apparence, détachée du corps immense de la nation turque[1], et elle suivait la route qui, depuis trois siècles, s'était ouverte à toutes les races du Nord vers les pays des Gaules.

Quand elle eut touché au Rhin, l'instinct des Francs s'éveilla pour lui former une barrière.

563.—Sigebert, roi d'Austrasie, se trouva naturellement appelé à marcher au-devant de cette menace d'invasion nouvelle. Il courut en Thuringe; et, dans une bataille, il vainquit les barbares, qui reculèrent jusqu'à l'Elbe et demandèrent la paix.

Pendant ce temps, son frère Chilpéric, qui gardait en son cœur comme une blessure le souvenir de ce qui s'était passé au partage du royaume, s'était jeté avidement sur les États de Sigebert. Sigebert avait dû laisser incomplète la guerre contre les Awares, et il était revenu se défendre contre son frère. Il battit son armée, fit son fils Théodebert prisonnier, et se disposa aux vengeances. Les deux autres rois intervinrent alors et déclarèrent qu'ils s'armeraient contre celui qui ne voudrait pas la paix; la paix se fit, mais la haine subsistait avec son germe d'atrocités pour l'avenir.

Sigebert profita de cette paix pour revenir aux Awares. Il fut moins heureux cette fois. Il fut vaincu et fait prisonnier. Il se délivra par des présents.

Il avait, au milieu de ses guerres, songé à faire un mariage de politique. Ce devait être un contraste avec les mariages ignobles que ses frères faisaient et défaisaient tour à tour; ce fut une source de plus de calamités.

565.—Athanagilde, roi des Visigoths, avait deux filles,

[1] Ouvrage déjà cité : *Comment. rer. Germ.* — Voir M. de Guigne, *Hist. des Huns.*—M. Fauriel et M. de Peyronnet ont suivi cette autorité.

l'aînée Galswinte, la cadette Brunehaut (Brunehild); celle-ci, renommée pour sa beauté et pour sa vertu. Sigebert demanda Brunehaut en mariage, à condition qu'elle deviendrait catholique. La condition fut acceptée, et Brunehaut vint dans les Gaules mêler son génie de femme active et courageuse, intelligente et fière, aux passions fatales qui allaient déchirer la famille de Clovis, et la souiller de meurtres nouveaux.

Chilpéric, jaloux de l'éclat qui fut donné à ce mariage par la solennité des pompes et des fêtes, demanda au roi visigoth sa fille aînée Galswinte. Pourtant il avait déjà donné le titre de reine et d'épouse à Audovère, une jeune fille simple et douce, dont il avait trois fils, Théodebert, Clovis et Mérovée, et une fille Childesinde. Il lui fut aisé d'inventer des artifices pour éloigner Audovère, et d'ailleurs d'autres passions le sollicitaient. Quand sa couche parut libre, il redoubla d'instances auprès du roi visigoth; mais ses mœurs farouches et corrompues épouvantaient Galswinte et son père. Chilpéric eut l'air enfin de vouloir renoncer aux débauches; et Galswinte, vaincue par les prières, s'en vint dans les Gaules, portant en son âme de vagues présages de malheur.

Cependant Chilpéric l'accueillit avec amour, et il lui donna pour apanage Bordeaux, Limoges, et quelques autres villes méridionales.

Mais auprès de lui était restée une femme, depuis longtemps maîtresse de ses pensées, pour laquelle avait été chassée Audovère, cette première épouse sacrifiée en apparence à la fille du roi visigoth. Cette femme était Frédégonde, nom sinistre, que l'histoire ne redit qu'avec terreur.

Galswinte vit bientôt les intelligences adultères du roi avec Frédégonde; et ne se jugeant pas de force à lutter contre le génie d'une telle rivale, elle demanda avec larmes de s'en retourner en Espagne pour toute vengeance. Frédégonde ou Chilpéric la délivra autrement. On la trouva morte dans son lit. Un cri de colère partit de toutes les Gaules et de l'Espagne à la fois. Brunehaut laissa surtout

échapper son courroux. A sa voix, les trois frères s'unirent et parurent d'abord tout près de chasser du trône le farouche meurtrier; mais bientôt il se releva pour des crimes nouveaux.

566.—Pendant ce temps, Caribert, le roi de Paris, mourut pacifiquement dans ses débauches. Chilpéric se jeta sur son royaume, et fit à ses frères la part qu'il voulut. Il les punissait d'avoir voulu réprimer ses fureurs. Après cela, les discordes de famille eurent quelque repos; dans cet intervalle parurent d'autres noms de barbares, qui vinrent prendre leur part dans les révolutions qui changeaient le monde.

Les Lombards (Longobards) étaient encore des peuplades germaniques qui arrivaient du Danube. L'empereur Justinien, dans ses guerres d'Italie, les avait laissés s'approcher, et il s'en était fait des auxiliaires contre les Goths. A la mort de Justinien, Justin, son successeur, témoigna peu d'égards à Narsès, ce général qui avait retrouvé des victoires pour l'Empire, dans sa décadence. Narsès se vengea en livrant l'Italie aux Lombards. Leur roi Alboin avait épousé Clodoswinde, fille de Clotaire, et ainsi il était beau-frère des rois francs. Ce lien de famille ne fut pas un tempérament à son ambition. Lorsqu'il eut l'Italie dans ses mains, il laissa se répandre une partie de ses barbares sur la Bourgogne.

Gontran avait la Bourgogne dans son domaine, et même elle était devenue le titre de sa royauté. Au lieu d'Orléans, c'était Châlons-sur-Saône, qui était le siége de son pouvoir.

568. — Gontran jeta à la rencontre des Lombards un capitaine habile, nommé Mummole, un homme de race gauloise, fils de Pœonius, autrefois gouverneur d'Auxerre. Mummole, à qui Gontran avait donné la dignité de Patrice, vengea les Bourguignons par l'extermination des Lombards. Après les Lombards s'étaient montrés les Saxons; Mummole les détruisit de même. Il est important de noter cette défense du sol par le génie d'un Gaulois; déjà la nationalité sortait des désordres de la conquête. Nous ne parlons pas de deux évêques gaulois, qui prirent part à

ces batailles contre les barbares. « Ce qu'il y a de pis, dit Grégoire de Tours, c'est qu'ils tuèrent beaucoup d'ennemis de leur propre main. » Alors, comme depuis, le sacerdoce chrétien avait horreur des meurtres; mais l'action des évêques Salone et Sagittaire n'indique pas moins un mouvement irrésistible de patriotisme.

Mais voici que les passions intestines éclatent de nouveau. Tandis que Gontran fait la guerre aux Lombards et aux Saxons, Sigebert, revenu de ses combats contre les Awares, veut s'étendre au Midi, et il jette sur l'Aquitaine des troupes désordonnées, troublant tous les partages qui avaient été faits, et faisant de tout le royaume un chaos. On dirait que l'histoire a voulu égaler cette confusion par la complication de ses récits [1]. Il n'entre pas dans notre plan de la démêler.

Chilpéric se mêla aux guerres fraternelles avec son emportement ordinaire. Souvent il y eut des variations dans le mouvement de ses haines et de ses vengeances. Mummole, qui avait gagné des batailles pour Gontran contre les Saxons, alla en gagner pour Sigebert contre Chilpéric. Les évêques cherchèrent à désarmer les uns et les autres. Saint Germain, évêque de Paris, écrivit à Brunehaut une lettre touchante pour l'engager à se faire suppliante pour la paix auprès de son époux Sigebert. Mais rien ne tempérait Chilpéric. Il alla dévaster la Touraine et tout le centre des Gaules. « Il y eut en ce temps, dit Grégoire de Tours, un plus grand gémissement qu'au temps de la persécution de Dioclétien. »

Et le bon évêque s'arrête dans sa douleur pour accuser les hommes qui, par leurs impiétés, ont appelé sur eux le courroux du ciel. Chilpéric était un formidable instrument de ces expiations. Deux de ses fils, Théodebert et Clovis, lui servaient d'auxiliaires. Le premier atteignit auprès de Poitiers l'armée de Sigebert, commandée par le duc Gondebaut, et la détruisit dans une bataille.

[1] Toute cette partie de l'histoire de Grégoire de Tours est inextricable.

Sigebert sollicita les secours ou l'intervention de son frère Gontran. Alors il y eut une année de paix. Puis, Chilpéric revint à la guerre. C'était son instinct. Il porta le pillage et le massacre dans la Champagne. Sigebert eut à se défendre. Il envoya contre Théodebert, sur la Loire, deux généraux habiles, Godegésile et Gontran Boson. Une bataille fut livrée ; Théodebert fut tué.

Tout à coup la fortune de Chilpéric parut fléchir devant Sigebert. Peut-être à ce moment Brunehaut sentit en son âme le plaisir de la vengeance. Tout lui devenait propice. Gontran, longtemps incertain dans ces querelles, cédait à l'empire des armes. Chilpéric restait seul. Tout son royaume s'ouvrait de lui-même à l'autorité de Sigebert. Il s'enfuit à Tournay.

575. — Là le génie de Frédegonde le suivit seul. Sigebert était allé porter le siége devant cette ville. Il rencontra Frédegonde pour toute défense.

Ici Grégoire de Tours s'arrête encore. A son récit il mêle des prodiges. Saint Martin de Tours se révéla par des guérisons miraculeuses : une lueur brillante parcourut tout le ciel, comme on l'avait vu avant la mort de Clotaire. Et puis l'historien redouble ses plaintes et ses cris de douleurs. « Il me peine de raconter les vicissitudes de ces guerres qui écrasent la nation et le royaume des Francs, et le pire des maux, c'est qu'en cela nous voyons le temps où le Seigneur prédit le commencement des calamités : *Le père se lève contre le fils, le fils contre le père, le frère contre le frère, le proche contre son parent.* Ne devaient-ils pas être effrayés par les exemples des rois passés, lesquels, une fois divisés entre eux, étaient aussitôt accablés par leurs ennemis ! » On voit que l'historien s'épouvante du spectacle d'atrocités qui s'annonce.

Frédégonde était donc toute la défense de Chilpéric dans la ville de Tournay. Elle appelle deux hommes dévoués à sa volonté et pour elle toujours prêts au crime. Elle avait constamment auprès d'elle des gens de telle sorte, dit un historien. Elle leur met dans les mains deux poignards

empoisonnés[1], et leur dit : « Voilà le seul moyen de sauver votre roi, votre reine et vous-mêmes. » Et en même temps elle leur explique le crime à commettre. Les deux scélérats excités par les paroles de la reine, et d'ailleurs gorgés de vin[2], se rendent à Vitriacum (Vitry), dans le territoire d'Arras, comme pour saluer le roi Sigebert. On les laisse approcher ; et aussitôt ils frappent le roi de leurs poignards, et il tombe mort sous leurs coups. Ils frappèrent à la fois deux de ses chambellans, Charégisile et Ségila ; mais eux-mêmes à l'instant assaillis par des Francs fidèles, furent mis en pièces et périrent dans leur affreuse victoire. Tout change de face. Chilpéric et Frédégonde sortent de Tournay, et vont au camp de Sigebert jouir de leur triomphe. Tout s'humilie devant les meurtriers. Frédégonde surtout étale ses joies. Ségila, l'un des chambellans frappés par les assassins, n'était pas mort de ses blessures. Il fallut achever le crime. On lui brisa les membres, et on le fit périr avec des raffinements d'atrocité. Quant au corps de Sigebert, on le déroba précipitamment à la vue de l'armée ; on l'ensevelit dans un lieu caché, et plus tard il fut transféré à Soissons.

Les infidélités étaient promptes, chaque chef courait au-devant du vainqueur. Chilpéric retrouvait son royaume, et le royaume de Sigebert acceptait son autorité. Brunehaut avait été menée captive à Rouen ; la révolution paraissait consommée.

Mais il se trouva deux hommes pour l'arrêter, ce Gondebaut et ce Gontran Boson, que nous avons vus dans la guerre contre Théodebert ; l'un vaincu à Poitiers, mais avec gloire, l'autre vainqueur dans la bataille où Théodebert avait péri : on croyait même que c'était lui qui avait tué Théodebert.

Ces deux chefs ont médité de rendre inutile le crime de Frédégonde et de Chilpéric ; ils veulent sauver l'héritage

[1] Grég. de Tours appelle ces poignards *scramasaxos.*
[2] *Infecti vino.* — Grég. de Tours.

de Sigebert et le rendre à son fils, un jeune enfant, gardé captif dans une tour de Paris. Gondebaut est assez heureux pour exécuter ce dessein. Il pénètre dans le donjon, dépose Childebert, âgé de cinq ans, dans une corbeille, et le glisse le long du mur jusqu'à terre. Peu de jours après, il le montrait aux peuples d'Austrasie et le faisait proclamer roi.

Pendant ce temps, Gontran Boson s'était jeté vers la Touraine, cherchant à ranimer les restes d'un parti dont il était connu par son courage. Roccolène, général de Chilpéric, l'y suivit avec une armée, faisant marcher la terreur devant lui par les pillages et les massacres. Gontran s'alla cacher dans la basilique de Saint-Martin. C'était un asile sacré. Grégoire, l'historien, était alors évêque de Tours. Il défendit fièrement son privilége de liberté, disant au général exterminateur *qu'il demandait ce qui jamais ne s'était fait dans les temps anciens, et qu'on ne pouvait lui accorder la violation de la sainte basilique*[1]. Et en même temps il lui prophétisait des punitions et des malheurs. Roccolène insistait. Il avait ravagé, hors des murs de la ville, la petite maison de l'évêque. Enfin, il se disposa à entrer de force. Mais, selon le pieux narrateur, Dieu défendit lui-même la basilique, et lorsque Roccolène la vint souiller par sa présence, il fut frappé d'une maladie soudaine qui le remplit d'effroi, et il s'en alla mourir à Poitiers.

Les événements commençaient à se mêler. Chilpéric avait envoyé son fils Mérovée, dans ces mêmes contrées de Touraine et de Poitou, pour maintenir son autorité sur l'Aquitaine. Mérovée, avons-nous dit, était fils d'Audovère, de cette première reine sacrifiée à Frédégonde. Son origine apparemment lui était présente, et pour cela peut-être il parut embarrassé de son rôle dans cette complication de haines qui désolaient les Gaules et déchiraient la famille des rois. Parmi ce flot de pensées qui le troublaient, une pensée le domina tout entier. Il avait vu Brunehaut à

[1] Liv. v.

Paris dans les premiers jours de son veuvage. Ses malheurs l'avaient touché, et son image l'avait suivi dans cette expédition de Poitou, où son nom avait paru à peine.

576.—Tout à coup il quitte l'armée. Il va à Tours et se confie à Gontran qui l'excite à s'unir à Brunehaut par le mariage. De là il va au Mans visiter sa mère Audovère dans son asile sacré, et enfin il arrive à Rouen auprès de Brunehaut, et le mariage se fait par le ministère de l'évêque Prétextat.

A cette nouvelle, Chilpéric accourt, respirant la vengeance. Les deux époux se réfugient dans une église dédiée à saint Martin ; Chilpéric s'arrête comme désarmé devant cet asile, et sa colère se change en flatterie. Il appelle à lui les deux époux, il leur promet son amitié et finit par jurer qu'il reconnaîtra leur mariage. Alors ils cèdent. Chilpéric les accueille avec bonté et les embrasse. Mais bientôt il les sépare, pensant arriver à d'autres vengeances; il ne faisait que jeter des complications nouvelles dans ces drames infinis. Il ordonne à Mérovée de le suivre à Soissons, et il laisse Brunehaut s'en aller en Austrasie auprès de son fils le jeune roi Childebert. Brunehaut suscite aussitôt des guerres contre Chilpéric. La Bourgogne s'unit à l'Austrasie, et Mummole reparaît dans les batailles. Une armée de Chilpéric fut exterminée près de Saintes. A cette nouvelle, sa colère se tourna de nouveau contre Mérovée, et il l'envoya captif dans un monastère de Saint-Calais. Mais Gontran Boson, du fond de sa retraite de Saint-Martin de Tours, veillait sur sa liberté. Il fit évader le jeune prince, qui alla s'abriter dans le même asile; l'évêque lui avait d'abord résisté, effrayé qu'il était d'avance des vengeances de Chilpéric. Mais, dès qu'il l'eut admis sous le toit protecteur, nulle colère ne l'eût ébranlé. Chilpéric et Frédégonde envoyèrent d'horribles menaces. Grégoire se contenta de répondre que ce serait horrible de voir un évêque violer lui-même des franchises sacrées.

Mérovée resta donc quelque temps en cet asile; et Grégoire de Tours mêle, au récit de ce séjour, des aventures prodigieuses et romanesques. L'incident le plus inattendu,

ce fut une perfidie de Gontran Boson, que Frédégonde fit solliciter par des présents. « Elle le protégeait en secret, dit Grégoire de Tours, à cause du meurtre de Théodebert. » Gontran céda à la pensée du crime. Il essaya de livrer Mérovée; mais la tentative échoua.

Enfin Chilpéric fit marcher des armées; et Mérovée, pressentant la multitude de ses périls, s'échappa, et s'alla cacher dans les environs de Reims. Peu de temps après, il y était assassiné, et il se trouva des gens pour dire qu'il s'y était donné la mort.

En même temps, Chilpéric faisait faire un procès canonique à l'évêque Prétextat, qui avait marié Brunehaut au fils de son beau-frère. Les règles ecclésiastiques couvraient une vengeance de plus; Prétextat fut exilé.

Cependant il se tramait sourdement des réactions contre la puissance formidable de Frédégonde. Des trois fils d'Audovère, première femme de Chilpéric, il en restait un seul, Clovis, prince inerte et obéissant. Son nom seul pouvait être un ralliement pour les complots. Et, en effet, quelques chefs de cabale le mêlèrent à son insu dans les conspirations. Ils ne firent que le dévouer à des haines inexorables.

578. — Au milieu de ces agitations de palais, Frédégonde avait perdu trois enfants; c'était vers eux qu'elle dirigeait tout le profit de ses crimes. Ces morts l'excitèrent au lieu de l'apaiser. Dieu vengeait ses fureurs, et elle se vengea par des fureurs nouvelles. Elle fit accuser Clovis, par une femme scélérate et vendue, d'avoir empoisonné ses jeunes frères. On le poignarda, et quelques-uns encore, cette fois, firent semblant de croire que c'était lui qui s'était frappé d'un glaive. Ce n'était point assez. L'accusation alla atteindre Audovère, l'infortunée reine, qui vivait cachée dans son monastère du Mans. On la fit mourir sans bruit. Une dernière fille, jeune enfant inoffensif, survivait à tout ce massacre. On l'emprisonna dans un cloître. Enfin la malheureuse femme, qui avait servi d'instrument aux accusations contre Clovis, couronna par sa mort ces barbaries; elle fut livrée au supplice, et elle mourut en maudissant ses mensonges.

Telle était la carrière sanglante où se traînait Chilpéric, à la suite de Frédégonde. Laissons respirer l'histoire; nous retrouverons tout à l'heure le fil des atrocités.

Gontran, le roi de Bourgogne, avait perdu ses deux fils [577]. Il adopta le jeune roi Childebert, âgé de sept ans. C'était peut-être une inspiration politique de Brunehaut, dont le génie n'était pas sans action sur les conseils de l'Austrasie. « Que le même bouclier nous couvre, que la même hache nous défende, dit Gontran, dans une réception solennelle à son neveu. S'il m'arrivait d'avoir d'autres fils, tu n'en resterais pas moins mon fils, et je te garderai à jamais l'amour qu'aujourd'hui je te promets devant Dieu. » Telle fut la formule de l'adoption [1]. Chilpéric eut à opposer son courage opiniâtre et dur aux difficultés qui lui vinrent soudain de cette alliance. La Bretagne avait été excitée contre lui. Il envoya des armées pour ramener l'obéissance; elles furent battues. Puis il fit la paix; elle fut rompue. La guerre toutefois était sans succès décisif. On n'arrivait qu'à désoler la Bretagne. L'évêque de Rennes fit vainement entendre la voix de l'humanité; des deux côtés, on se plaisait aux ravages et aux destructions.

581. — Cependant Chilpéric, au milieu des batailles, songeait aux finesses de la politique. L'alliance de l'Austrasie et de la Bourgogne lui pesait comme une fatalité, devant laquelle devait disparaître sa fortune. Il s'appliqua à la défaire. Gontran avait adopté Childebert; ne pourrait-il pas l'adopter à son tour et lui ouvrir un avenir plus brillant encore? Chilpéric était puissant et redouté; ses négociations devaient réussir. Il y eut un traité qu'il eut l'habileté de faire solliciter par les ministres de Childebert. « Il ne me reste pas de fils, dit-il à son tour; c'est une punition de mes péchés; je n'ai d'autre héritier que le fils de mon frère, le roi Childebert; qu'il hérite donc de tout ce que j'ai pu acquérir; mais que je le conserve tant que je vivrai, sans contestation et sans scrupule [2]. » Cette ré-

[1] Grég. de Tours.
[2] Grég. de Tours. Liv. VI.

serve laissait survivre des prétentions de toute sorte. Alors tout se mêla horriblement dans les Gaules. Les incertitudes des partages qui avaient été faits à la mort du roi Sigebert donnèrent lieu à des conflits et à des batailles, dont le but même était douteux. C'est vers l'Aquitaine surtout que se portaient les armées des rois. L'Austrasie réclamait Poitiers et Marseille. Ce fut le prétexte d'une guerre qui ressembla à une mêlée atroce. Tout le centre des Gaules en fut écrasé ; ce vaste désordre ne profita qu'à Chilpéric.

Et cependant pour soutenir ces guerres si compliquées, il eut à établir des impôts nouveaux qui le rendirent odieux aux peuples qui étaient sous sa loi. Il y eut des rébellions en quelques lieux. A Limoges, on voulut tuer le référendaire de Chilpéric, qu'on accusait d'avoir inventé les taxes nouvelles. Dans toute la Neustrie il y eut des clameurs, et un grand nombre de citoyens s'en allèrent cacher leur fortune en d'autres pays. Le clergé, cette fois encore, éleva la voix pour le peuple. Chilpéric n'écouta rien. Il réprima les prêtres et décapita les laïques. Ce nom de Chilpéric devint formidable à l'égal de celui de Néron [1].

Mais voici que des intrigues de palais viennent multiplier la confusion. L'Austrasie, ayant un enfant pour roi, était déchirée en plusieurs factions, dont la pensée intime serait difficile à pénétrer peut-être à la distance où nous sommes aujourd'hui de ces temps, mais dont le caractère extérieur peut cependant être reconnu.

L'intérêt gallo-romain n'avait pu être absorbé par la domination Franque, et les rois qui étaient contraints de subir cette réaction naturelle du pays, se trouvaient par là même exposés à heurter l'intérêt germanique, dont ils semblaient être l'expression.

De là, des conflits ardents et des oppositions personnelles qui expliquent, sans les justifier, plusieurs des grands crimes de cette époque. Apparemment les meurtres ne furent pas toujours commis par une certaine volupté de tuer, qui serait le dernier degré de la barbarie ; ils

[1] Guillaume de Tours. Liv. vi. Nero nostri temporis et Herodes.

furent aussi une conséquence fatale des rivalités de factions, et des passions contraires de la soumission et de la conquête, passions souvent représentées à la fois dans l'exercice du commandement.

Ces conflits furent plus libres partout où le pouvoir ne fut pas fort [1]. Un historien explique de la sorte le meurtre de Sigebert, où avaient été mêlés quelques-uns de ses Leudes, par opposition à son système intermédiaire de royauté, et aussi par opposition personnelle à l'influence anti-germanique de Brunehaut.

C'est pourquoi, sous le règne de son fils Childebert, les ambitions contraires furent plus ardentes encore.

Brunehaut vit naître et grandir un parti d'opposition formidable, conduit par Ursio, Berktefried et Gogo, le maire du palais. Et, chose singulière! à ce parti se mêlait, comme instrument actif, un gallo-romain, Œgidius, évêque de Rheims, dévoué à Frédégonde. Brunehaut chercha à créer un parti tout opposé; à sa tête marchait Lupus, duc de Champagne, un des plus puissants personnages qui restaient de la vieille Gaule.

Mais les intérêts contraires de ces partis jetaient tour à tour la politique de l'Austrasie en des mouvements très-opposés, et tout le génie de Brunehaut ne pouvait suffire à faire prévaloir une pensée plus royale et plus uniforme.

Les deux partis en vinrent à de véritables batailles; Brunehaut intervint par son autorité, on méconnut sa voix. Lupus fut obligé de céder : c'était un présage sinistre pour elle-même.

Les Leudes Austrasiens ne s'arrêtaient pas dans leurs projets de réaction. Ils allaient jusqu'à la pensée du détrônement de Childebert. C'était un dessein longuement préparé, et, pour la facilité de l'exécution, on faisait reparaître sur la scène un prince mystérieux qu'on disait être un fils de Clotaire Ier, lequel avait disparu d'une façon romanesque, mais était resté dans la mémoire des Gaulois,

[1] M. Fauriel.

sous le nom de *Ballomer*[1]. Ce personnage extraordinaire était passé en Italie, au temps de Narsès, et puis l'empereur l'avait fait élever à Constantinople, pour un avenir incertain. Son nom véritable était Gondovald.

581. — C'est ce prince que le parti Austrasien voulait faire revenir de Constantinople pour s'en faire un instrument.

Mais il fallait à la fois s'assurer des alliances, soit du côté de Chilpéric, le roi de Neustrie, soit du côté de Gontran, le roi de Bourgogne, tous deux également prompts à tirer profit de la royauté d'un enfant ainsi disputée par des factions.

583.—Chilpéric fit maintenir son alliance. Cependant un fils lui était né, qui dut rendre douteux l'effet de l'adoption publique qu'il avait faite de Childebert. On fit semblant de croire à sa bonne foi. Il avait été convenu, au partage de la succession de Caribert, que nul n'entrerait dans Paris sans le consentement des deux autres. Chilpéric y entra pour faire baptiser son fils, se faisant précéder d'œuvres éclatantes de miséricorde; et nul n'osa protester contre cette violation des promesses. Chilpéric semblait être devenu le maître de toutes les Gaules.

Pendant ce temps, la conspiration Austrasienne suivait son cours. Rien de plus compliqué que cette trame.

Gontran Boson, ce personnage d'un caractère ambigu, tour à tour fidèle et perfide, était entré dans le complot, et même il avait été chargé d'aller chercher Gondovald à Constantinople. Dès que ce prétendant avait touché Marseille, tout s'était rompu. Mummole, cet autre capitaine Burgonde, dont l'épée avait servi à des causes diverses, devait recevoir Gondovald et lui prêter l'appui de son génie. Mais à ce moment même Gontran trahit la conspiration. Il s'empara du trésor du prince qu'il emmenait, et le partagea avec le préfet qui gouvernait Marseille pour le roi Gontran. Mummole était embarrassé de la garde du prince dont on voulait faire un roi, et Gontran Boson son-

[1] Grég. de Tours. Liv. II.

geait à d'autres perfidies. Il était devenu suspect au roi Gontran. Pour s'assurer l'impunité, il promit de lui livrer Mummole. On le chargea d'aller l'arrêter à Avignon. Mummole lui tendit un piége. Il lui laissa sur le bord du Rhône des barques toutes prêtes pour le passage ; quand les soldats de Gontran Boson y furent entrés, les barques se rompirent, et tout s'engloutit dans les flots; Boson échappa à cette ruine, et il put encore jouer un rôle dans le drame mystérieux de Ballomer. Une horrible confusion continuait dans les intrigues, et l'histoire se perd en ce dédale. C'est une nuit profonde, mais pleine de crimes.

Une chose fut remarquable dans cette complication d'intérêts, qui donnaient lieu à des batailles sans but manifeste. Chilpéric s'était jeté dans le Berry et dans l'Aquitaine, pour reprendre ou pour disputer des villes que le roi de Bourgogne revendiquait. Quel que fût le droit, Chilpéric traînait après lui le gouvernement de Childebert. Mais l'armée austrasienne ne suivait pas le même mouvement. Une nuit, tous les soldats se mettent en révolte. Ils poussent des cris et font entendre des menaces. « Que ceux-là, disaient-ils, disparaissent de devant la face du roi, qui trafiquent de son royaume, et vendent ses villes à une domination étrangère, et son peuple à l'empire d'un autre roi [1]. » C'est Œgidius et les chefs de la cabale franque qui étaient l'objet des murmures. Il fallut, au matin, les faire disparaître pour les soustraire à la rage du peuple. N'était-ce pas une réaction du patriotisme austrasien ?

Alors il y eut encore un retour de politique. On revint à l'alliance de Gontran; et cette fois Chilpéric s'effraya des suites d'une révolution qui semblait être autre chose qu'un caprice.

Le génie de Frédégonde paraissait avoir disparu des événements, mais il régnait sourdement dans la maison de Chilpéric.

Le fils qu'elle avait eu naguère venait de mourir. Ce fut

[1] Grég. de Tours. Liv. II.

pour elle une immense douleur, et voici quelle en fut la consolation.

Sur des rumeurs de palais, elle imagina que son enfant était mort par des sortiléges. Le nom de Mummole, préfet du palais de Chilpéric, avait été mêlé à ces rumeurs. Son crime, disait-on, était d'avoir dit qu'il avait des préservatifs mystérieux contre la maladie dont était mort le jeune prince. La reine aussitôt fit saisir quelques femmes dans la ville de Paris, et les livra aux tortures. Dans l'horreur des supplices elles s'avouèrent sorcières, et elles déclarèrent qu'elles avaient pris la vie du fils de la reine, pour celle du préfet Mummole. Alors on les assomma ou on les brûla, ou on leur brisa les os en les attachant à des roues.

Après cette atrocité, Frédégonde alla trouver Chilpéric à Compiègne, et lui raconta ce qui avait été dit de Mummole parmi ces scènes de barbarie. Chilpéric appelle Mummole et l'interroge, et comme il niait toute complicité dans ces infamies, on le met à la question, on l'attache à un poteau et on cherche par des tortures à lui arracher des accusations contre lui-même. Tout ce qu'il confessa, c'est qu'il avait pris de ces femmes quelques breuvages pour s'assurer les bonnes grâces du roi. Et comme après avoir été détaché du poteau, l'officier, fort apparemment de son innocence, fit dire au roi qu'il ne sentait plus les tourments qu'on lui avait fait subir, le roi furieux fit redoubler le supplice. N'était-il pas sorcier, en effet, celui qui pouvait ainsi ne pas ressentir les déchirements? On l'étendit sur des roues; les bourreaux fatiguèrent leurs bras à le meurtrir; on lui entra des bâtons aigus dans les ongles des pieds et des mains. Et enfin on levait le glaive pour l'achever, lorsque la reine miséricordieuse lui fit grâce de la vie. On le jeta, ainsi pardonné, sur un chariot, et on l'envoya vers Bordeaux. Le malheureux mourut en route.

Une autre distraction à la douleur de Frédégonde, ce fut le mariage de sa fille Rigunthe avec Récarède, fils de Leugivild, roi des Visigoths. Ce mariage eut de la pompe. Un immense cortége suivit la princesse par tous les domaines de Chilpéric, dans l'Aquitaine; mais ce fut une

dévastation plutôt qu'une fête nuptiale. Les peuples furent écrasés par ce passage, qu'on eût pris pour une invasion d'ennemis.

584.—Pendant ce temps, une autre scène se passait ailleurs. Chilpéric était allé dans une maison de plaisance, à Chelles, à peu de distance de Paris, pour se livrer au plaisir de la chasse. Un soir, rentrant chez lui, comme il descendait de cheval en s'appuyant d'une main sur l'épaule d'un de ses serviteurs, un homme s'approcha, armé d'un couteau, et le frappa de deux coups dans le flanc. Tout son sang s'épandit par cette double blessure, ainsi que par sa bouche, et il rendit ainsi son âme inique, dit Grégoire de Tours. C'était le commencement des meurtres qui allaient dénouer ce long drame d'atrocités.

La mort de Chilpéric parut comme une éclatante vengeance du ciel. Chilpéric était odieux dans toutes les Gaules, et cette haine se conçoit après le rapide récit que nous avons fait de ses crimes. Jetons un dernier regard sur ce caractère de roi; c'est Grégoire de Tours qui va nous résumer cette affreuse histoire. L'énergie même de son tableau nous fera connaître ces temps que nous disons barbares, qui l'étaient sans doute, en bien des choses, mais dans lesquels il est beau de trouver toujours les protestations éloquentes du clergé contre les crimes qui foulaient le peuple.

« On a vu, dit Grégoire de Tours, par ce qui précède, quelle fut la perversité de ce roi. Souvent il porta la dévastation et l'incendie en plusieurs pays. Ce spectacle, au lieu de le remplir de douleur, le comblait de joie : on eut dit Néron, lorsqu'il déclamait des tragédies parmi les flammes de son palais. Souvent aussi il punit les particuliers pour ravir leurs biens. Peu de clercs de son temps parvinrent à l'épiscopat : livré aux plaisirs de la table et se faisant son dieu de son ventre, il imaginait que nul n'était plus sage que lui. Il fit deux livres de poésies ; il prétendait imiter Sédule[1]. Mais ses petits vers débiles ne se tien-

[1] L'historien dit : *Quasi Sedulium meditatus*. C'est la même pensée.

nent pas sur leurs pieds ; ignorant qu'il était, il mettait des brèves pour des longues et des longues pour des brèves[1]. Il fit aussi d'autres opuscules, des hymnes ou des messes, qui ne sauraient être adoptés en aucune façon. Il avait en haine la cause des pauvres. Habituellement il blasphémait les prêtres du Seigneur, et, quand il était retiré loin du monde, sa satire mordante et railleuse ne s'exerçait sur aucun sujet plus volontiers que sur les évêques. L'un était léger, l'autre était superbe, celui-ci bavard, celui-là débauché, cet autre arrogant ou vain. C'est aux églises que s'attaquait sa colère de préférence. »

« Notre trésor reste pauvre, disait-il souvent, voilà que nos richesses sont aux églises. Nul ne règne, si ce n'est les évêques ; il n'y a plus de pouvoir pour nous, tout est passé aux prélats des cités. Et parlant ainsi, il cassait les testaments qui avaient les églises pour objet, et même il annula les prescriptions de son père à cet égard, pensant qu'il ne resterait plus personne résolu à garder sa volonté. Pour ce qui est de ses débauches, on ne saurait concevoir dans la pensée une infamie qu'il n'ait réalisée dans ses actes. Il épuisait son génie à chercher des moyens d'écraser le peuple. S'il trouvait des coupables, il leur faisait crever les yeux, et dans les ordonnances qu'il adressait aux juges pour ses affaires, il ajoutait : Si quelqu'un a méprisé nos ordres, qu'on lui arrache les yeux. Il n'eut d'affection pure pour personne, et aussi personne ne l'aima ; et lorsqu'il eut rendu l'esprit, tous les siens s'éloignèrent de lui. Il ne resta que Mallulfe, évêque de Senlis, qui depuis trois jours était sous la tente, sans pouvoir aborder le roi ; quand il le sut mort, il s'approcha. Il lui lava le corps, le couvrit d'autres vêtements, passa la nuit à dire des hymnes, le mit sur une barque, et l'alla ensevelir dans la basilique de

Sédulius est du v[e] siècle. Il reste de lui des *hymnes* sacrées et un poème intitulé : *Carmen paschale.*

[1] Beaucoup de savants hommes, de nos jours, en feraient autant. La moquerie de l'historien caractérise le temps dont il parle, temps mêlé de barbarie et de savoir, d'études latines et d'ignorance.

St-Vincent, laissant la reine Frédégonde dans sa cathédrale. »

Tel fut Chilpéric et tel fut ce temps. Il y a dans ce tableau de Grégoire de Tours, toute une appréciation d'un siècle.

L'histoire pourtant n'a pas levé le voile qui couvre sa mort. Tour à tour elle a accusé Frédégonde et Brunehaut; celle-ci, à cause de tant de crimes qu'elle avait à venger; Frédégonde, à cause d'une ignominie de plus qui venait s'ajouter à sa vie. On raconte qu'elle s'était abandonnée à l'amour d'un officier du palais, nommé Landry, et qu'elle avait imprudemment laissé échapper le secret de cette passion. C'est pour prévenir la fureur du roi qu'elle l'aurait fait assassiner. Ce n'est là qu'une conjecture romanesque; Chilpéric était nécessaire à Frédégonde : leurs crimes leur servaient de lien mutuel.

Que l'histoire n'accuse pas non plus Brunehaut. Le meurtre de son ennemi pouvait lui sourire; mais nulle trace ne paraît de sa complicité. Les fureurs de Chilpéric avaient attaqué tout le monde, et l'histoire n'a pas à s'étonner qu'il se soit trouvé des haines capables de le frapper d'un poignard.

CHAPITRE VII.

Intrigues de Frédégonde. — Childebert et Gontran en présence. — Confusion. — Alternatives de crimes. — Le patrice Mummole tente des nouveautés. — Apparition du prétendant Gondovald.— Parti Austrasien contre Brunehaut. — Suite des aventures de Gondovald. — Perfidies et vengeances. — Génie de Gontran. — Crimes de Frédégonde.—Guerres contre les Visigoths et les Lombards. — Frédégonde s'apaise un moment. — Luttes de Brunehaut. — Étude de la cour d'Austrasie. — Génie de la reine. — Mort de Gontran. — Adversités de Brunehaut. —Batailles. —Les Gascons se montrent. — Ligue des jeunes rois Théodebert et Théodoric pour les soumettre. —Anarchie Austrasienne.—Meurtres. — Le nom de Brunehaut mêlé aux barbaries. — Affreuses représailles. — Vengeances contre Brunehaut. —Sa mort. — Jugements de l'histoire. —Situation des Gaules. —Action du clergé. — Vicissitudes des pouvoirs. —Politique des maires du palais.

Lorsque Chilpéric eut trouvé la mort qu'il cherchait depuis longtemps, dit Grégoire de Tours, un vaste désordre parut s'établir, comme par l'absence de cette autorité cruelle mais redoutée, qui faisait tout fléchir devant elle.

Frédégonde, on vient de le voir, était venue à Paris demander un asyle à l'évêque Ragnemode dans son église[1]. Depuis quatre mois seulement, elle avait mis au monde un dernier enfant, jeune prince autour duquel allaient désormais s'agiter des passions de toute sorte.

Lorsque l'avidité se fût exercée sur les trésors de Chilpéric, et que la part eût été faite, soit à Frédégonde, soit au roi Childebert, qui était alors à Meaux, Frédégonde envoya des députés au roi Gontran avec ce message : « Que mon seigneur vienne et prenne possession du royaume de son frère. J'ai un enfant tout petit, que je désire déposer dans son sein, et moi-même je me remets humblement à son pouvoir. »

[1] Supra. — Grég. de Tours.

Alors il y eut des intrigues. Childebert voulut prendre les devants et marcha vers Paris. Les Parisiens lui fermèrent les portes de la ville. Il se retourna vers Gontran, demandant l'exécution des traités. Gontran répondit avec colère aux députés : « Misérables et toujours perfides, comment se confier en vos paroles? je tiens la signature des traités par lesquels vous projetiez avec Chilpéric de me dépouiller de mes États. » Les députés veulent l'apaiser, et demandent au moins pour Childebert la part qui lui devait revenir sur l'ancien partage du royaume de Caribert. « Voilà les traités, répondit Gontran : celui qui entrera dans Paris sans le consentement des deux autres, doit perdre sa part, et il aura pour juges et pour rémunérateurs le martyr Polyeucte, et les confesseurs saint Hilaire et saint Martin. Mon frère Sigebert a violé le traité, et il est mort par le jugement de Dieu. Chilpéric a fait de même, et tous deux ont perdu leur part. Et comme ils sont morts par le jugement de Dieu, ajoutait Gontran, et par l'effet de leurs propres malédictions, je soumettrai, la loi m'étant en aide, tout le royaume de Caribert à mon pouvoir, ainsi que ses trésors, et je n'en concéderai rien à personne si ce n'est par ma pleine et libre volonté. Vous donc, retirez-vous d'ici, hommes toujours menteurs et perfides, et rapportez mes paroles à votre roi. »

C'était là une étonnante justice! Il semble que le génie de Frédégonde en était toute l'inspiratiou.

Childebert envoya de nouveau à Gontran. Cette fois, il demandait qu'on lui remît la reine Frédégonde, cette homicide, qui avait, disait-il, fait périr sa tante, son père, son oncle, ses cousins. Cela sera réglé dans un plaid, répondit Gontran.

Gontran s'alliait donc à Frédégonde, et il la retenait auprès de lui avec des signes de déférence et d'honneur. Ici Grégoire de Tours jette quelques lignes mystérieuses; il parle d'un repas d'où Frédégonde se serait levée, comme une femme prise des douleurs de l'enfantement, ce qui rendit Gontran tout stupéfait, dit l'historien; car il n'y avait que quatre mois qu'elle avait mis un fils au monde.

Quoiqu'il en soit. Gontran resta chargé de veiller aux intérêts du jeune fils de Frédégonde. On nomma le prince Clotaire. Les grands du royaume de Chilpéric lui prêtèrent serment, et Gontran fit effort pour tirer profit de ce règne d'enfant. Ce n'était pourtant qu'en tremblant qu'il s'aventurait dans cette carrière d'ambition, et un jour, au moment où le peuple Neustrien était assemblé pour la messe, il lui adressa ces prodigieuses paroles : « Je vous conjure, hommes et femmes, qui êtes ici présents, gardez-moi une foi inviolable, et ne me tuez point comme vous avez tué mes frères, que je puisse élever mes neveux, qui sont devenus mes fils adoptifs, de peur qu'il n'arrive, ce qu'à Dieu ne plaise ! que m'ayant perdu avec ces petits enfants[1], vous périssiez vous-mêmes, puisqu'il ne resterait plus personne de notre forte race pour vous défendre. »

Telle était la popularité des vainqueurs.

Ici, les ambitions se mêlent. La Touraine et le Poitou se détachent de Childebert, et passent au roi de Bourgogne. La peur était pour quelque chose dans cette infidélité. Les ministres austrasiens vont se plaindre à Gontran. Alors se fait le plaid où tous les droits doivent être réglés. Dans cette assemblée, paraît Gontran Boson, cet instrument de politique ambiguë, qui était allé chercher à Constantinople Gondovald, un roi de plus à jeter parmi tant de rois. Le roi de Bourgogne s'irrite à son aspect. Gontran Boson se justifie, en défiant quiconque voudra se faire son accusateur. Un autre, plus téméraire, ose dire au roi qu'on sait encore où est la hache qui a frappé ses frères. Tout annonçait d'affreuses extrémités. Le roi Gontran crut tout apaiser, en revenant à l'adoption qu'il avait faite du jeune roi Childebert. Il la renouvela avec un grand appareil.

Mais, pendant ce temps, mille incidents troublaient la politique et la situation des Gaules.

A la mort de Chilpéric, sa fille Rigunthe, qui cheminait

1 *Parvulis*. Il parlait de Clotaire, de cet enfant de quatre mois, et de Childebert, roi d'Austrasie, qui n'était plus un petit enfant, *parvulus*; il avait près de 15 ans. De là ma méprise dans les premières éditions.

vers l'Espagne, s'était arrêtée pleine d'effroi à Toulouse. Là commandait le duc Didier, que Chilpéric avait souvent employé dans ses guerres domestiques. Didier, au lieu d'être le protecteur de la fille de Chilpéric, la dépouilla des richesses qui la suivaient en Espagne, et la laissa se cacher dans la basilique de Saint-Pierre.

Frédégonde ne sut que bondir de colère à ces nouvelles. Léonard, un de ses domestiques [1], était venu les lui porter ; elle le fit dépouiller de son baudrier et de ses vêtements, et le fit chasser nu de sa présence. Elle fit de même dépouiller, battre et mutiler tous ceux qu'elle sut de retour de ce voyage. Sa vengeance était aveugle et atroce. Mais il y eut un moment de réaction. Frédégonde avait un conseiller de crimes nommé Odon. Les excès de la reine rappelèrent les attentats du favori. Le peuple incendia sa maison pour le tuer, et Odon fut contraint de se cacher avec la reine dans une église.

Mais ce n'était pas là de la justice; c'était une affreuse alternative de crimes. Nulle forte autorité ne s'élevait sur les Gaules. Et c'est pourquoi aussi l'entreprise de Gondovald pouvait trouver en divers lieux des chances de réussite.

Le patrice Mummole, que nous avons vu à Avignon, fidèle aux rois francs, s'était, à la vue de tout le désordre des royaumes, laissé aller à des pensées de nouveauté. Didier l'entraîna dans ses exemples; tout paraissait s'ébranler. Les évêques excitaient les peuples, comme par une image de liberté nationale qui se réveillait. Et à la faveur de cette anarchie, Gondovald ayant pénétré dans l'Aquitaine, fut élevé sur le bouclier dans le lieu qui depuis a été appelé Brives-la-Gaillarde. Il est vrai que cette cérémonie militaire fut accompagnée de mauvais présages. Le roi qu'on proclamait de la sorte faillit tomber du haut du bouclier, et tout le camp s'effraya de cet augure. D'autres signes d'avenir furent plus sérieux.

[1] Domestique, homme de la maison, du palais. Nous disons aujourd'hui officier.

Il y avait à la cour d'Austrasie un parti de réaction germaine contre Brunehaut, et qui favorisait Gondovald : Brunehaut jeta au-devant de ces intrigues une alliance fortement conçue avec Gontran, roi de Bourgogne. Ce fut un premier coup d'habileté qui domina tout le reste.

585.—Bientôt les partisans de Gondovald s'étonnent; tout s'amollit dans son parti. Il est contraint de se rejeter vers le midi des Gaules, au lieu de marcher vers Paris. Il rétrograde ainsi jusqu'à Comminges; une armée franque le suivait. Alors des indices de trahison commencent à se révéler autour de lui. Le duc Didier abandonne sa cause; ce fut un signal pour tous les autres. Chacun trafiqua de ses infidélités. Mummole était dans la ville ; Gontran Boson était dans le camp. Des deux côtés on rivalisait de perfidie; il y eut des conférences ; c'était à qui serait le plus prompt à sacrifier le malheureux prince. A la fin Mummole avec l'évêque du lieu, nommé Sagitaire, va trouver Gondovald et lui dit : « Vous connaissez ma fidélité ; écoutez mes conseils. Vous voyez ces multitudes qui vous poursuivent! leurs chefs nous ont assuré que votre frère ne veut pas votre perte; allez à lui, et vous obtiendrez justice. » A ces mots, l'infortuné verse des pleurs; il comprend qu'il est trahi. On le presse de sortir, et pour lui donner de la sécurité, on lui ôte son baudrier, qui serait, lui dit-on, un signe de prétention et exciterait la colère. Gondovald se laisse pousser ainsi aux portes de la ville. Là il est reçu par Boson et par Ollon, comte de Berry, et Mummole rentre aussitôt faisant refermer les portes avec soin. Gondovald, qui se voit perdu, s'écrie en levant ses yeux et ses mains au ciel : Juge éternel, vengeur des innocents, je te recommande ma cause ! Et en même temps il faisait sur lui le signe de la croix et il suivait les deux comtes, associés pour le crime. Bientôt comme on marchait au bord d'un précipice, Ollon y pousse Gondovald, en criant : Voilà votre Ballomer ! celui qui se dit frère et fils de roi ! et en même temps il veut le percer d'une lance. La cuirasse de Gondovald brise le coup; l'infortuné remonte avec effort, et Boson vient lui écraser la tête avec

une pierre. Alors la soldatesque arrive; on fait pleuvoir sur lui mille coups; et après l'avoir mis en lambeaux, on traîna les restes de son cadavre avec une corde dans tout le camp.

Telle fut la fin de ce drame horrible. Mais les traîtres devaient bientôt trouver leur punition [1].

En livrant Gondovald, Mummole avait demandé pour l'infortuné la vie sauve. La violation de cette promesse lui fut à lui-même un indice du sort qui l'attendait. Mais il voulut mourir dignement. Il se jeta dans une chaumière, et s'y défendit avec courage ; puis, entouré d'assaillants, il se précipita parmi eux pour trouver la mort. Peu après, l'évêque Sagitaire périssait aussi par le glaive. Quant à Boson, cet autre acteur de ces tragédies, sa vie se traîna quelque temps encore dans les intrigues, pour s'achever ensuite dans les supplices.

A ce moment, le gouvernement de Gontran parut retrouver de la force. Le roi en profita pour la justice. Il voulut revenir sur les crimes qui avaient souillé la famille de Clovis ; et il demanda des recherches, même sur le meurtre de Chilpéric. Il fit rendre des honneurs funéraires aux restes des jeunes princes Clovis et Mérovée : c'était comme autant de flétrissures jetées sur la vie de Frédégonde. Le génie de cette femme en parut troublé. Elle sentit le besoin de détourner l'attention de Gontran par des caresses. Elle l'engagea à tenir son fils Clotaire sur les fonts de baptême. Je ne sais quels soupçons s'étaient élevés contre la naissance de cet enfant. Il fallut que Frédégonde fît une enquête, et trois cents témoignages vinrent affirmer qu'il était bien le fils de Chilpéric. Il y avait alors une disposition commune à croire Frédégonde capable de toutes les infamies ; mais pendant qu'elle étalait son innocence, elle méditait un crime nouveau.

Brunehaut, dont la vie paraissait s'écouler honorée et paisible, soulevait par cela même les fureurs jalouses de son ennemie. Frédégonde envoya près d'elle un de ses con-

[1] Grég. de Tours. Liv. III.

fidents de meurtre. Celui-ci était un clerc. Il devait s'introduire en sollicitant la pitié, comme s'il avait fui la cruauté de Frédégonde ; et puis il devait tuer Brunehaut. Mais on découvrit son dessein. Le malheureux fut horriblement traité ; on lui coupa les pieds et les mains, et on le renvoya à sa maîtresse ainsi mutilé.

Frédégonde, à ce moment, n'avait de puissance que pour le crime. Gontran l'avait forcée de se retirer dans son domaine de Rueil, au confluent de la Seine et de l'Eure. Là elle remplissait ses loisirs par des desseins sinistres.

Un jour, elle appelle deux clercs et leur remet deux couteaux, dans lesquels elle avait fait tracer de profondes empreintes pour y verser le poison, et rendre ainsi leur blessure doublement meurtrière. « Prenez ce glaive, leur dit-elle, et courez auprès de Childebert ; là, jetez-vous aux pieds de ce prince que domine Brunehaut, et percez-lui les deux flancs ; si vous réussissez, songez aux récompenses ; si vous mourez, songez à l'honneur. » Les deux clercs hésitent. Elle les excite en leur faisant boire un breuvage mystérieusement préparé. Ils partent. Mais à Soissons on découvre leur projet. On les livre à mille tortures.

Le crime ne réussissait pas toujours à Frédégonde ; mais quelquefois elle s'assurait le succès en se chargeant elle-même de l'exécution.

Le souvenir de Brunehaut lui était comme un supplice ; elle ne pardonnait à aucun de ceux qui l'avaient secondée. L'évêque Prétextat était revenu dans son diocèse, à Rouen. Frédégonde alla en personne lui faire expier son affection pour la reine d'Austrasie. Elle choisit le jour de Pâques, pour le faire frapper en pleine église. Puis comme on le transporta demi-mort dans sa maison, Frédégonde y courut, comme pour jouir du crime. L'évêqué trouva assez de force pour lui jeter ces terribles paroles : « Dieu me retire de ce monde ; mais toi qu'on reconnaît toujours à l'exécution des forfaits, tu seras maudite dans les siècles, et Dieu vengera mon sang sur ta tête. » Aussitôt ces paroles de malédiction volent par la ville ; chacun les répète avec des exécrations nouvelles. Mais Frédégonde reste

calme. Elle appelle auprès d'elle un des seigneurs les plus animés, et le convie à sa table. Il refuse ; elle le presse au moins de boire chez elle en signe d'amitié. Le malheureux cède aux instances ; quelques moments après, il se sentait les entrailles déchirées, et il ne put que s'écrier : Fuyez ! fuyez ! infortunés, fuyez le malheur qui m'arrive, et ne périssez pas comme moi. Puis il s'en alla tomber et mourir à quelques pas de ce lieu d'horreur [1].

Telle était la vie de Frédégonde. Gontran cependant s'efforçait de faire reparaître l'ordre dans le gouvernement des Gaules, en maintenant son alliance avec l'Austrasie. Ce fut l'objet d'un traité longuement préparé, où les possessions des deux États étaient mieux désignées, leurs intérêts mis sous une sauvegarde commune [2]. Et la succession de Gontran devenait enfin plus assurée à Childebert. Puis Gontran assemble un concile, pour juger les évêques d'Aquitaine qui avaient favorisé la cause de Gondovald ; parmi ces évêques paraissent ceux de Dax, de Saintes et de Bordeaux ; Gontran les voulait punir, mais il tomba malade. On abandonna les poursuites.

588. — En même temps, d'autres soins viennent le saisir et le préoccuper tout entier. Deux guerres éclatent ; l'une contre les Visigoths, l'autre contre les Lombards.

La première tenait à des griefs de famille. Ingunde, fille de Brunehaut, avait épousé Herménigilde, un prince Visigoth, et avait, par son zèle catholique, donné lieu à des dissensions domestiques qui avaient fini par des atrocités. Herménigilde avait pris les armes pour se défendre contre son père ; puis ayant été vaincu dans une bataille, il était mort d'un coup de hache pour avoir refusé la communion des mains d'un évêque arien. Sa veuve Ingunde avait éprouvé d'affreux traitements, et Brunehaut, sa mère, n'avait cessé de solliciter des vengeances. Pendant ce temps, l'empereur de Constantinople demandait aux Francs

[1] Grég. de Tours. Liv. VII et VIII.

[2] Traité d'Andlaw ou d'Andelot. — Grégoire de Tours fut employé à ce traité, 587.

de l'aider à reprendre ses vieilles guerres contre les Lombards. De là un mélange d'intérêts, où l'honneur Franc se laissa aisément entraîner aux batailles. Cette double guerre se fit de concert.

Les succès furent divers. L'infortunée Ingunde reléguée en Afrique, y mourut au moment où elle allait partir pour Constantinople. La douleur de Brunehaut ne fit qu'appeler des expiations plus actives. La politique aussi faisait une loi de chasser au loin la barbarie Visigothe ; c'était la pensée déjà éprouvée des Francs. « Allez ! avait dit Gontran à ses guerriers : allez soumettre la Septimanie. Il est indigne que la domination de ces horribles Goths vienne s'étendre jusque sur les Gaules [1]. » Mais les maux de la guerre étaient affreux ; les armées Burgondiennes avaient éprouvé des revers, dont elles se vengeaient sur les terres d'Aquitaine par d'effroyables ravages. Quand les chefs vinrent rendre compte à Gontran de ces calamités, il voulut les faire mourir. Puis redevenu plus calme, il les cita dans une assemblée pour entendre leur apologie, et il leur adressa ces mémorables paroles :

« Comment, en nos jours, pourrons-nous obtenir la victoire, nous qui ne savons point garder ce que nos pères ont conquis? Eux bâtissaient des églises; ils mettaient tout leur espoir en Dieu, ils honoraient les martyrs, ils respectaient les prêtres, et ainsi ils remportaient des victoires, et soutenus par l'assistance divine, armés du glaive et du bouclier, ils soumettaient les nations ennemies. Nous, au contraire, non-seulement nous ne craignons point Dieu, mais nous dévastons ses saints temples, nous tuons ses ministres, nous dispersons, comme des jouets, les reliques des saints, et nous les livrons au pillage. La victoire n'est pas là où se font ces infamies, et aussi nos mains sont débiles, notre glaive est inerte ; notre bouclier ne nous couvre ni ne nous protége comme auparavant. Si donc ce malheur est attribué à ma faute, que Dieu la fasse tomber sur ma tête. Mais si c'est vous qui méprisez

[1] Grég. de Tours.

les ordres de votre roi, et qui refusez d'accomplir ma volonté, c'est sur votre tête que doit tomber la hache. »

« Excellent roi, répondirent les chefs ainsi accusés, votre magnanimité ne saurait être exprimée par des paroles. Qui ne sait votre crainte de Dieu, votre amour pour les églises, votre respect pour les prêtres, votre pitié envers les pauvres, votre libéralité envers les indigents? Mais parce que vos paroles sont vraies, que pourrons-nous faire, si tout le peuple est tombé dans les vices? Tout homme se plaît au mal, nul ne redoute le roi, nul ne respecte le duc, nul n'obéit au comte; et s'il est quelqu'un à qui déplaise ce désordre, et qui veuille le réprimer pour la prolongation de votre vie, aussitôt il se fait des séditions dans le peuple, le tumulte commence, chacun menace le seigneur (*Seniorem*), et à grand peine échappe-t-il à la fureur, s'il ne se décide à garder le silence. »

Telle fut l'apologie des ducs, elle révélait le désordre qui s'était répandu dans la nation Franque et sans doute aussi dans les Gaules, par le mélange de tant d'intérêts et le contact de tant de passions.

La guerre cependant suivait ses alternatives. Le duc Didier y fut tué. Les armes franques semblaient être devenues impuissantes. Puis de sourds dissentiments renaissaient entre Gontran et Childebert; on supposait que Brunehaut avait gardé des intelligences mystérieuses en Espagne; et ces discordes secrètes nuisaient à la conduite des armées. Enfin les Francs perdirent une bataille décisive. Gontran, plein de douleur, fit la paix avec les Visigoths.

Restait la guerre contre les Lombards. Childebert paraissait principalement s'en être chargé, à la sollicitation de l'empereur. Mais elle ne fut pas heureuse. Les Francs furent battus en Italie, et les maladies achevèrent de les épuiser. Il fallut arriver de même à des transactions.

Enfin rien ne prospérait aux armes des Francs, et le mauvais génie de Frédégonde s'appliquait à leur rendre l'adversité plus fatale encore.

Pendant ces guerres du dehors, elle soufflait, de sa retraite, le feu des dissensions. Elle avait commencé par

préparer des conspirations contre Childebert, et elles avaient été déjouées. Elle provoqua ensuite des rébellions dans la Bretagne contre Gontran, et cette fois elle put se réjouir de voir une armée Franque surprise et taillée en pièces.

Les fureurs de cette femme ne furent un instant désarmées que par une maladie soudaine de son jeune fils Clotaire; déjà on le croyait mort, et Gontran s'avançait pour se saisir de son royaume. Frédégonde courut au tombeau de saint Martin, avec des pleurs et des prières. Le jeune roi revint à la vie, et Frédégonde, encore toute émue, s'interposa entre les Bretons et le roi Gontran, et sollicita la paix après avoir soufflé la guerre.

Mais les crimes suivaient leurs cours, et désormais tout allait marcher à de sinistres dénouements.

Frédégonde ne cessait de faire des complots et d'épier des occasions de meurtre. Plus d'une fois elle renouvela ses tentatives contre la vie de Childebert. Elle s'attaqua de même à celle de Gontran, et elle envoya des assassins pour le tuer dans une église; mais ils furent surpris, traînés hors du temple et mis en pièces.

Cette femme semblait obsédée par un génie infernal. Autour d'elle régnait la terreur. Elle ne commandait qu'avec des meurtres.

Sa fille Rigunthe était digne d'elle. Elle était revenue de Toulouse après ces vicissitudes de fortune que nous avons vues. Ce fut pour accroître les troubles de famille. Ses querelles avec sa mère étaient des luttes sanglantes. Un jour, Frédégonde ouvre devant elle les trésors de Chilpéric, et l'engage à y plonger sa main pour y puiser à son choix. Lorsque Rigunthe se fut baissée vers le coffre, Frégonde lui fit tomber le couvercle sur la tête avec un grand effort, et puis elle la tenait avec le poids de son corps dans cette situation cruelle. Une servante poussa des cris; on accourut, et Rigunthe fut délivrée. C'étaient deux femmes également souillées d'infamie; elles rivalisaient d'adultère, et leurs luttes acharnées semblaient être le moindre de leurs scandales.

De son côté, Brunehaut soutenait un rôle difficile par une habileté intrépide.

C'est un profond sujet d'études que cette cour d'Austrasie où se tenaient en présence des intérêts contraires, les Leudes et la royauté, la domination Germaine et un pouvoir qui déjà cède au besoin de s'implanter dans les mœurs gauloises.

C'est vers l'an 586 que s'étaient montrées surtout ces ambitions désordonnées de palais, au milieu desquelles semblait devoir se noyer et disparaître la politique systématique de Brunehaut. Mais aussi quelquefois le meurtre lui fut en aide, effroyable justice pour les rois comme pour les peuples. Magnovald, un des leudes opposants, fut choisi pour un premier exemple. Un jour, Childebert prenait plaisir aux luttes d'un animal qu'on avait livré à une meute de chiens. On appelle Magnovald pour lui faire prendre part à ce jeu; et comme il arrive joyeux, un homme aposté lui casse la tête d'un coup de hache. On jeta son corps aux chiens furieux. Puis on raconta que le malheureux était puni pour avoir tué sa femme, afin d'épouser la veuve de son frère. Mais les Leudes soupçonnèrent d'autres causes, et tout leur péril se révéla.

Gontran Boson était celui des ducs qui fatiguait le plus la politique de Brunehaut. Le service qu'il avait rendu en tuant le prétendant Ballomer ne lui fut pas un titre, et peut-être ce lui fut un péril de plus. On l'avait employé comme un meurtrier, on finit par le traiter comme un ennemi. Le crime l'avait fait puissant : on le punit par le crime.

Boson avait pressenti les vengeances; et, pour y échapper, il s'était mis sous la foi d'Agéricus, évêque de Verdun. Mais les deux rois, Gontran et Childebert, s'étant unis pour la punition, l'appelèrent seul devant eux, et l'évêque ne put venir le défendre. Boson, épouvanté, s'enfuit dans la demeure de l'évêque de Trèves, Magnericus, que les rois avaient aussi fait venir auprès d'eux, comme conseiller de leur politique. Là, il sépare l'évêque de ses prêtres et de ses clercs, et le tenant seul dans une chambre dont il avait fermé la porte : « Très-saint prêtre, lui dit-il,

tu es puissant auprès des rois; je viens à toi pour me sauver. Voilà les meurtriers qui me poursuivent. Sauve-moi, tu le peux; ou bien je te tue, et puis je mourrai. » Et, en même temps, il lui tenait l'épée nue sur la gorge. Que puis-je faire, reprit l'évêque, si tu me tiens ainsi sous le glaive? Laisse-moi aller trouver le roi, et mes supplications peut-être te sauveront. Non, dit Boson, envoie tes prêtres et tes affidés. Et la scène se continuait de la sorte, lorsqu'on vient dire au roi Gontran que l'évêque protége Boson; et, à ces mots, le roi furieux ordonne qu'on mette le feu à la maison, et que l'un et l'autre soient étouffés dans les flammes. Alors les prêtres font irruption dans la chambre, et sauvent l'évêque. Boson reste seul, et lorsqu'il voit l'incendie, il se précipite l'épée à la main. Le malheureux est percé de mille coups de lance, et il tombe au milieu de la foule accourue pour prendre part à son supplice. Peu après, sa femme était envoyée en exil avec ses enfants, et ses immenses trésors étaient confisqués. On fouilla la terre pour découvrir tout ce qu'il y avait enfoui. Rien n'échappa aux recherches. Le malheureux, dit l'historien, avait coutume d'user de sortiléges pour connaître l'avenir; l'avenir lui échappa[1].

Ce ne fut pas la fin des réactions; le duc Rauchingue, l'évêque de Reims, Ægidius, reprirent les oppositions contre Brunehaut; avec eux, deux chefs principaux, Ursion et Bertfried, les mêmes qu'on avait vus dans les intrigues aux premiers jours du veuvage de la reine. Le meurtre se mêlait toujours à ces idées de révolution politique. Cette fois il fallut faire marcher des armées. Rauchingue, qui devait tuer Childebert, fut tué au contraire. Les chefs Ursion et Bertfried périrent diversement, l'un dans un combat, l'autre, peu de temps après, dans un oratoire qu'il avait pris pour asile, et dont on enleva la toiture pour l'écraser avec les tuiles. L'évêque Ægidius fut jugé dans un concile. Il confessa ses crimes : on le dégrada. Il fut relégué à Strasbourg.

[1] Grég. de Tours. Liv. IX.

Une autre fois, la conspiration s'était faite sous le toit même de Childebert, et elle avait eu quelque chose de plus odieux, parce qu'elle était domestique. C'était le gouverneur et la gouvernante des enfants du roi qui étaient les instruments du complot. Toujours il s'agissait d'écarter Brunehaut du Gouvernement; cette fois, on ajoutait le dessein de forcer Childebert à répudier la jeune reine Faileube. Celle-ci découvrit la trame. La punition fut atroce. A Septimine, la gouvernante, on brûla le visage avec des lames ardentes; au gouverneur Droctulf, on coupa les cheveux et les oreilles; tous deux furent dépouillés de leurs biens; Septimine fut ensuite condamnée à tourner la meule; Droctulf, à bêcher la vigne. Quelques-uns de leurs complices furent exilés.

Tel était donc le caractère des violences qui troublaient la cour d'Austrasie. Ce n'était pas une méchanceté préméditée qui présidait aux actes de Brunehaut; c'était une défense personnelle contre des complots politiques; mais les crimes n'étaient pas moins atroces.

Ce fut, parmi de tels périls, une grande habileté de retenir dans l'alliance Austrasienne le roi Gontran; par là surtout furent rompues les trames des Leudes, qui toujours se rattachaient à quelque pensée perverse de Frédégonde. Tout le soin de celle-ci fut d'ébranler cette amitié; et son jeune fils Clotaire lui était un moyen d'agir sur l'esprit de Gontran. Le baptême de cet enfant avait toujours été différé. A la fin, il fut célébré avec pompe. Brunehaut s'émut d'abord; mais Gontran la rassura. Il n'eût pas eu d'ailleurs le temps de changer de politique : la mort le frappa peu de temps après. Ce fut une révolution.

593. — Cette vie de Gontran n'a pas été assez curieusement étudiée. Ce fut un prince religieux, ami de la justice et de la paix, qui, dans les agitations de son temps, sut rester calme, et, dans les crimes publics, parut souvent rester pur. Les contemporains virent dans sa vie des vertus de saint, et Grégoire de Tours parle des prodiges qui se firent sur son tombeau. Mais cette probité royale

fut sans force pour dominer les passions qui l'entouraient. Souvent il fut emporté par les méchancetés d'autrui, au lieu de les maîtriser. Il fut enclin à pardonner; mais sa faiblesse, comme il arrive, donna lieu à plus d'atrocités encore. Lorsque les vengeances personnelles avaient une si fatale liberté, ce qui fut plus fatal, c'est qu'il n'y eut pas une autorité assez haute pour contenir les représailles et soumettre toutes les ambitions à une loi suprême d'équité.

Après la mort de Gontran, Frédégonde s'émeut. Elle voit passer à Childebert toute la Bourgogne; et ainsi cet ancien royaume d'Orléans, formé lors du premier partage entre les fils de Clovis, était devenu comme un grand empire. Elle ose provoquer la guerre pour arriver à des partages plus favorables à son fils Clotaire, alors âgé de neuf ans. Childebert, excité sans doute par les ressentiments de sa mère Brunehaut, et aussi par tous les souvenirs de sa famille, répond aux provocations. Deux armées s'avancent l'une contre l'autre. Frédégonde fait l'office de général. Elle joint la ruse au courage, et enfin elle remporte en personne une grande victoire à Droissy, non loin de Soissons.

594. — Mais, chose singulière! elle s'arrêta dans son succès, et s'en alla reprendre de sourdes intrigues avec Waroc, comte des Bretons; et, de son côté, Childebert put s'en aller librement exterminer une race Germaine, les Varnes, qui menaçaient de troubler la conquête Franque.

596.—Peu de temps après cette expédition, Childebert mourait, laissant deux enfants en bas âge, Théodebert et Thierry; sa femme le suivit de près, et, comme Brunehaut resta toute seule pour porter le poids des affaires dans ce double royaume d'Austrasie et de Bourgogne, qui tombait aux mains de deux enfants, il y eut d'affreux soupçons de crime, qui montèrent en quelques esprits. Dès ce moment, la vie de Brunehaut se remplit de malheur. Sa toute-puissance lui devint une source de ruine.

Frédégonde revint à ses attaques armées. Une seconde fois, elle détruisit l'armée austrasienne. Mais, cette fois,

la mort la frappa dans ses triomphes. Elle avait remis Paris aux mains de Clotaire. Tout pouvait changer dans les Gaules par cette autorité hardie, qui avait à son aide le génie et le crime, et n'avait devant elle qu'un double règne d'enfants, sous la tutelle d'une femme en butte à mille partis. Mais tout s'arrêta quelque temps par cette mort. Frédégonde laissait à son fils des exemples formidables, et au monde des souvenirs atroces. Son nom est resté odieux à l'histoire. Ce fut un de ces génies, qui sortent de loin en loin des basses régions de la société, pour servir à l'humiliation des grands et des puissants : instrument mystérieux de la Providence, qui venge les crimes par les crimes, et épouvante les rois et les peuples par les excès du désordre et les fatalités de la tyrannie.

597. — Disons rapidement la marche des événements. D'abord Brunehaut devient maîtresse de toute la politique franque. Son génie se fait sentir au loin. Le pape saint Grégoire le Grand lui écrit des lettres d'admiration et d'éloges. Elle contribue à l'établissement du christianisme dans la Grande-Bretagne. Tout lui prospère, et de toutes parts elle reçoit des témoignages d'honneur. Puis, cette fortune s'arrête brusquement. Les grands Austrasiens, au bout de deux ans, reprennent leurs oppositions ; ils enveloppent et entraînent dans leurs intrigues le jeune roi Théodebert, et ils lui arrachent l'ordre d'exil pour sa mère. Elle s'en va tristement vers son autre petit-fils, le jeune Théodoric (Thierry), roi de Bourgogne. Cette fuite fut lamentable ; quelques historiens en ont fait un épisode de roman. Mais l'autorité de son nom survivait à cette disgrâce. Ses conseils donnèrent de l'énergie à la politique de Thierry ; par malheur, il en résulta des batailles. Clotaire, le fils de Frédégonde, se mit en guerre avec les deux petits-fils de Brunehaut ; leurs armées vinrent se choquer près du village de Dormeilles (Dormelles), sur la petite rivière d'Oaine, actuellement Orvannes ; la bataille fut atroce ; les deux jeunes rois furent vainqueurs : ils profitèrent du succès pour rétrécir les possessions de Clotaire.

600. — Bientôt après, ils marchent de concert contre les Gascons ou Vascons, qui commençaient à descendre des Pyrénées pour s'étendre dans le midi des Gaules. C'est ici un incident historique digne d'être noté [1].

Cette partie des Gaules avait eu sa part dans les révolutions depuis la conquête de César; mais il s'y était conservé un esprit d'indépendance que les invasions diverses n'avaient pu atteindre : de sorte que l'histoire ne peut dire avec précision quelle fut pendant deux siècles la situation réelle de ce grand pays, que la langue des premiers maîtres avait désigné sous le nom de Novempopulanie. Les Visigoths y passèrent avec leur domination, mais sans s'y établir par un régime calme et définitif. Puis, lorsque Clovis les eût refoulés, les Francs y parurent, mais avec une autorité également douteuse.

Enfin, vers la fin du VIe siècle, se montre une population toute nouvelle, et dont le nom s'impose à la Novempopulanie par un de ces effets dont l'histoire ne sait point démêler les causes, mais qui restent plus forts que toutes les résistances.

Ce nom fut celui de Vasconie, d'où est venu Gascogne.

Quelle que soit l'origine de cette population, jetée comme à l'improviste sur la vieille Aquitaine déjà Grégoire de Tours l'avait vue puissante, au temps où Bladaste, duc de Bordeaux, étant allé l'attaquer, perdit dans un combat une partie de son armée. Et depuis cette époque, l'historien avait continué de suivre le développement de cette invasion montagnarde, qui semblait avoir un lien par delà les Pyrénées, et même se rattacher, ne fut-ce que par une similitude de nom, à cet autre peuple (les Basques), resté encore aujourd'hui séparé de tous les autres par sa langue et par ses mœurs.

Ce qui est certain, c'est que la Vasconie résista longtemps à la conquête des Francs.

Ce fut donc pour établir en cette partie méridionale d'Aquitaine l'autorité Mérovingienne, que les deux jeunes

[1] M. Fauriel l'a amplement exposé dans son ouvrage. Tom. II.

rois Théodebert et Théodoric firent une ligue d'armes. Ils battirent les bandes Vasconnes, et laissèrent dans le pays un duc, nommé Génialis, d'une origine évidemment Gallo-Romaine. Il y maintint la paix, mais par la dignité et la modération du commandement. La Vasconie semblait conserver comme un privilége d'indépendance. Pendant ce temps, Brunehaut, avide de pouvoir, s'enracinait le plus possible dans la Bourgogne, par la crainte de retours semblables à ceux qui l'avaient chassée d'Austrasie. Le maire du palais de Bourgogne, Berthoald, lui était suspect; elle le fit remplacer par Protade, de race Gauloise. Toujours apparaissait cette pensée de politique hostile aux noms Germains. C'est une remarque que l'histoire n'a pas assez faite, et qui explique le mystère de cette anarchie si longtemps mêlée de crimes.

603. — De son côté, Clotaire se relevait des coups qui l'avaient frappé. Le duc Landri lui avait refait une armée; il la jeta entre la Seine et la Loire. Théodoric courut au-devant de l'invasion. Son frère Théodebert paraissait moins prompt à se mêler aux batailles. Les troupes de Clotaire et de Théodoric se rencontrèrent près d'Étampes. On raconte que le maire Berthoald, désespéré de sa disgrâce, chercha la mort et la trouva dans le combat. Mais Landri fut vaincu, et le roi Théodoric s'en alla à Paris jouir de sa victoire.

Alors Théodebert se déclara pour Clotaire [605]. Ce fut un signal désastreux. Brunehaut était maîtresse dans le palais de Théodoric, et, s'il en faut croire les récits tous empreints de haine de l'historien Frédégaire, elle abusait avec scandale de sa domination. Elle avait, dit-il, chassé du palais saint Colomban, un prêtre courageux qui disait la vérité au roi; et ainsi elle était libre dans les moyens qu'elle employait pour retenir Théodoric sous sa tutelle. Elle le détournait surtout d'un mariage royal, et lui laissait la licence d'avoir des concubines. Affreux manége de corruption, dont heureusement Grégoire de Tours n'a pas marqué la trace, et qui peut n'être qu'une accusation des Leudes que foulait Brunehaut. Ce qui est certain, c'est

qu'il se fit une réaction contre sa politique. Voyant Théodebert se tourner vers Clotaire, elle osa provoquer la guerre entre les deux frères. Le maire Protade lui était un instrument. Tous les grands étaient abaissés. Elle crut le moment propice, soit de venger son injure, soit de faire prédominer toutes ses idées de pouvoir. Ce fut une fatale exagération. Lorsque la guerre fut déclarée, une sédition militaire se fit contre Protade, à l'instigation des chefs. Le roi le protégea vainement, les soldats l'égorgèrent dans sa tente.

La paix se fit pour quelque temps, et puis la discorde reparut. Les partages d'États furent le prétexte de ce retour aux inimitiés; chacun se plaignait de la succession d'Austrasie : les querelles furent longues avant de se changer en guerre véritable; enfin on en vint aux batailles. Théodebert eut le malheur de paraître intéresser à sa cause les races germaines. Le système de Brunehaut intéressait, au contraire, à celle de Théodoric les races indigènes. Elle lui avait donné pour maire du palais un gaulois, du nom de Claude, esprit souple et modéré, mais qui ne put retenir les violences, une fois qu'on se fut précipité dans la guerre. Il y eut deux batailles principales, la première à Toul, la seconde à Tolbiac, lieu déjà célèbre. L'acharnement fut horrible, comme il arrive par malheur en ces guerres fraternelles. Théodebert fut vaincu; il tomba aux mains de son frère : on commença par le tondre pour le dégrader; mais on fit périr Mérovée, son fils, un tout jeune enfant. Ce fut l'indice de quelque autre pensée sinistre. Ici l'histoire s'arrête effrayée en rencontrant le nom de Brunehaut dans le récit d'un abominable fratricide [612]. Clotaire, le roi de Soissons, avait vu, sans y prendre part, ces discordes; il semblait en attendre la fin. Quand il vit Théodebert captif, alors il s'ébranla : il se jeta sur l'Austrasie comme sur sa proie. Théodebert pouvait donc être dangereux dans sa captivité; et pour mieux disputer sa dépouille à Clotaire, on le mit à mort. Ce fut un atroce calcul, et de plus il fut inutile. Thierry mourut peu de temps après [613].

Ces deux princes furent également odieux. Théodebert avait tué sa femme; il était digne de périr par le crime de son frère. Leur mort laissa la liberté à des crimes nouveaux; toutes ces tragédies s'en allaient à leur dernier terme.

Brunehaut était à Metz avec quatre enfants du roi Thierry. Elle voulut tenter des efforts pour leur assurer l'héritage d'Austrasie et de Bourgogne; mais Clotaire marchait avec des armées pour appuyer ses propres intrigues. Le fils de Frédégonde avait senti tout son sang bouillonner. A l'ambition se mêlait un ressentiment longtemps endormi. Toutes les fureurs de sa mère se réveillèrent dans son âme: il retrouva tout son génie de vengeance.

Il y eut un moment où les deux partis s'attaquèrent par des essais de crime, également actifs. Mais tout échappait à Brunehaut, et son génie lui devenait inutile, par la triste décadence de sa fortune. Les amitiés lui étaient infidèles, et les trames le plus savamment ourdies se rompaient par la trahison de ceux qui lui devaient servir d'instrument.

Cependant sa politique survivait à sa puissance, et l'on put voir quelles étaient les pensées d'avenir de cette femme, qui seule, dans ce grand désordre des intérêts et des passions, songeait à une fondation réelle de monarchie. Les Leudes Austrasiens avaient vaincu ses projets d'affranchissement; elle essaya d'en transférer l'exécution dans la Bourgogne, où les habitants, Gallo-Romains, avaient des racines plus profondes.

Ainsi, des quatre fils de Thierry, Sigebert, Childebert, Corbus et Mérovée, qui tous, selon la loi franque, devaient être rois, elle n'essaya de faire régner que l'aîné, Sigebert, âgé de onze ans; et, au lieu de diviser des États déjà si déchirés par les divisions précédentes, elle essaya de créer un seul pouvoir, et elle choisit, pour l'établir, le pays le plus accoutumé, ce semblait, à l'unité de la monarchie.

Mais les passions austrasiennes fermentaient toujours. Toute cette politique de génie devait se briser contre des intrigues ardentes ou des infidélités cachées. Enfin la tra-

hison devint éclatante. On ouvrit l'Austrasie à Clotaire, et Clotaire arriva avec une armée. Brunehaut protesta; sa voix ne fut pas entendue. Alors elle osa chercher sa défense dans les armes. Elle appelle les Burgondes, elle demande des secours aux Germains; une armée se forme autour d'elle; elle paraît avec ses quatre petits-fils, et un instant on peut croire que cet aspect d'une vieille reine, entourée de toute une race, retiendrait les esprits douteux, et ranimerait une cause chancelante; mais la perfidie triompha.

Les Germains furent ébranlés. Il ne resta pour livrer bataille à Clotaire qu'une armée de Burgondes déjà travaillée par la corruption. Aussi le combat ne fut point sérieux. Brunehaut, avec ses quatre enfants, y marchait intrépidement; mais les troupes l'abandonnèrent. Elle resta sans défense, la fuite fut essayée, mais tous les asiles se fermaient, et enfin la malheureuse reine tomba aux mains de Clotaire, ainsi que trois des jeunes princes, et sa fille Theudelane; le quatrième disparut.

Alors commencèrent les sanglantes représailles. Deux des jeunes princes furent égorgés. Le troisième, Mérovée, fut épargné, parce que Clotaire l'avait tenu sur les fonts de baptême. Ainsi la religion protégeait quelquefois contre les crimes qu'elle ne pouvait empêcher.

Mais rien ne put sauver Brunehaut; toute la barbarie de Frédégonde sembla se raviver : on épuisa sur la reine les raffinements d'une cruauté sauvage, et, chose extraordinaire! on voulut pourtant que son supplice ressemblât à une expiation. Clotaire lui reprocha toutes les calamités qui avaient désolé le sang de Clovis, tous les crimes, tous les assassinats, toutes les fureurs des derniers temps, comme s'il n'y avait eu qu'un seul auteur de tant d'attentats et que Brunehaut eût amassé sur sa tête toutes les punitions. Puis, après cette énorme accusation, on la livra aux bourreaux, pendant trois jours, pour en faire le jouet de leurs inventions abominables; et quand les voluptés du supplice furent assouvies, on promena l'infortunée dans tout le camp sur un chameau, puis on l'attacha

par les cheveux, par un bras et par un pied, à la queue d'un cheval indompté, qui l'emporta furieux, dans les campagnes, jusqu'à ce qu'il ne restât plus d'elle qu'un cadavre déchiré en mille pièces, informe et monstrueuse relique à laquelle la plume de l'historien est embarrassé de donner un nom[1].

Ce caractère de femme a été diversement jugé. On a fait de Brunehaut une scélérate et une sainte, et l'histoire est longtemps restée incertaine entre ces jugements. La vérité reparaît cependant au travers des doutes. Brunehaut fut un génie supérieur; elle comprit la politique Gauloise, en opposition à la politique personnelle des Leudes et des Germains. Elle fit reparaître les intérêts du pays, absorbés dans la conquête; elle redonna de la valeur aux grands noms et aux grandes existences de la Gaule, et, pour consacrer enfin l'indépendance publique, elle tendit de tous ses efforts à l'unité de la monarchie. Ce fut là le grand combat de sa vie, et ce fut aussi son énorme crime. C'est là-dessus que l'ont jugée les contemporains, dominés encore par l'action des Leudes, et puis les chroniqueurs des âges suivants, incapables de bien saisir cette forte pensée de nationalité, concentrée dans une seule tête de femme. La réserve de Grégoire de Tours, à l'égard de Brunehaut, mérite d'être remarquée. Il parle d'elle avec une discrétion, qui n'accuse ni n'absout. Mais cela même est un témoignage favorable. Le pieux évêque avait des raisons politiques de se taire, lorsque toutes les voix du temps parlaient pour flétrir. Son silence est une protestation. Enfin c'est aussi quelque chose à noter pour l'histoire, que ces lettres adressées à Brunehaut par le pape saint Grégoire le Grand. Le pontife voyait en elle un instrument admirable d'édification chrétienne; et c'est à son génie de reine que revient surtout la gloire du suffrage illustre qu'il rendait à la dignité de la monarchie Franque, alors à peine ébauchée[2].

[1] Frédégaire.

[2] « Autant la dignité de roi élève au-dessus des autres hommes ceux

Quant aux diatribes de Frédégaire, elles s'expliquent par les mêmes causes. Lorsque Brunehaut fut vaincue, les maîtres ne durent trouver que des applaudisseurs.

Ne dissimulons toutefois ni les faiblesses, ni les fautes, ni les crimes Brunehaut, supérieure à son temps, prit de son temps les passions et les habitudes. La politique admettait les violences et les meurtres. Brunehaut eut le malheur d'embrasser la politique avec ce qu'elle avait d'affreux expédients. Seulement une pensée profonde prédominait dans son esprit. Chez ses ennemis, au contraire, le crime fut toute la politique. Ils souillèrent le trône sans système, et déchirèrent les Gaules par caprice. Il s'ensuivit que la position de Brunehaut fut plus forte que les barbaries de ses persécuteurs. Son génie lui survécut, et c'est pourquoi l'histoire eût dû s'appliquer à rétablir l'honneur de sa mémoire. Il est arrivé à Brunehaut ce qui est arrivé à d'autres grands génies : elle a lutté pour le peuple, et le peuple l'a maudite.

Du reste, Brunehaut fit dans les Gaules de magnifiques établissements. Elle fonda des monastères, des églises, des hospices; c'étaient alors autant de bienfaits pour ce même peuple. La Religion était la grande institution de liberté de cette époque, et sans ce patronage admirable, tout se fut abîmé dans l'anarchie. Brunehaut jeta aussi de toutes parts des travaux utiles, des châteaux, des forts, des ponts, des chaussées, monuments perdus en quelques lieux, altérés en quelques autres, mais dont les grandes ruines gardent partout l'empreinte d'un fort génie, et même quelquefois restent fidèles à son nom[1].

Revenons à la situation générale des Gaules, telle qu'allait la trouver Clotaire II, resté seul roi, après tant de meurtres.

Un instinct national et monarchique s'était révélé, qui

qui en sont revêtus, autant le titre de roi des Francs élève ceux qui le portent au-dessus des autres rois »

Lettres de saint Grég. Paul. Dia. Liv. IV, ch. 12.

[1] Levées de Brunehaut en Bourgogne et sur la Loire.

tendait à prévaloir contre le système d'anarchie franque. Il s'écoulerait du temps sans doute avant que cette pensée d'unité trouvât son expression dans un pouvoir bien établi. Mais le besoin en était indiqué, non-seulement à la nation, mais aux rois eux-mêmes.

Le clergé, par ses institutions, par ses souvenirs et par son autorité, entrait pour beaucoup dans cette action toute populaire.

Le clergé sauva les notions sociales dans cette guerre d'assassinats, où la force était tout le droit, et où devaient s'éteindre et s'anéantir toutes les idées d'équité.

Seul il protestait contre les atrocités publiques. Ou bien s'il était forcé de céder à ces grands orages, on le voyait se renfermer en lui-même, tenir des conciles, et là, proclamer des principes de liberté, qui, lorsque l'ordre renaissait, devenaient un frein contre la méchanceté des dominateurs.

L'histoire de tout le sixième siècle est, sous ce rapport, un haut témoignage pour le clergé des Gaules. C'est de ces assemblées qu'est sortie la monarchie nationale avec ses lois d'affranchissement et d'unité. Dans ces immortelles décisions des conciles des Gaules, tout va à l'ordre dans l'État, mais tout va à la liberté dans le peuple. Les évêques et les prêtres sont les protecteurs des pauvres et des serfs. Les églises sont des asiles contre la violence. Les *puissants du siècle* sont retenus dans les lois de la charité par l'effet terrible de l'excommunication. Quelquefois l'autorité va atteindre les rois Francs eux-mêmes ; ils avaient souvent disposé des biens des églises ; le clergé frappa d'anathème les spoliateurs[1]. Ou bien elle ramène les évêques à leur apostolat de charité ; le concile de Mâcon [585] défendait aux juges de décider sur les veuves et les orphelins sans en avoir prévenu l'évêque, leur protecteur naturel ; et en même temps il défendait aux évêques d'avoir leur maison gardée par des chiens, parce que c'était une violation de l'hospitalité. C'était comme un privilége du peuple d'être

[1] Concile de Paris, 557.

un objet des sollicitudes du clergé des Gaules. Ce même concile de Mâcon soumettait aux lois communes ceux qui sont près du roi, les grands, enflés de leur puissance, qui usurpent les biens d'autrui, et qui, sans action juridique, dépouillent les pauvres de leurs champs et les expulsent de leur demeure.

Rien n'était omis dans ces délibérations ; elles forment toute la jurisprudence morale de cette époque tourmentée, et quand les grandes règles de la conscience étaient ainsi promulguées, il restait peu de chose à faire à la loi proprement dite pour assurer le droit de chacun. C'est le clergé qui fut le législateur véritable de ces premiers temps.

Quant à cette loi secondaire dont je parle, ce n'est point le lieu de l'étudier ; et l'on comprend d'ailleurs combien elle eût été impuissante à résister aux grands ébranlements qui se faisaient dans la société.

Aux vastes désordres de l'anarchie, il ne se pouvait rien opposer qu'une autorité morale, et ce fut celle du clergé. Elle n'empêcha pas tous les crimes ; mais elle garda toutes les maximes de la vertu.

En ce sens, elle sauva la civilisation, si fortement atteinte par cette invasion de barbarie, qui ruinait tous les monuments et menaçait l'intelligence humaine en quelque sorte ; mais elle la sauva plus réellement encore par la conservation des études et des travaux de l'esprit. Disons une dernière fois le nom de Grégoire de Tours, de ce père de notre histoire, qui tout à l'heure va manquer à nos travaux. Au début de son livre, il fait un tableau des désolations de la patrie ; il dit les barbares qui se livrent à leur férocité, et les rois qui s'abandonnent à leur fureur ; l'Eglise attaquée par les hérétiques et défendue par les catholiques ; les dilapidations des temples et aussi la fidélité des chrétiens ; et puis il s'étonne qu'il ne se soit pas trouvé de *grammairien* pour écrire ces grandes révolutions de la patrie ; et il s'écrie : « Malheur à nos jours ! l'étude des lettres périt parmi nous ! » Et c'est lui, un simple prêtre, qui va raconter les saintes actions et les actions cruelles ;

et ainsi la Religion est là toujours pour lutter contre toutes les espèces de barbarie.

Et puis quand il arrive à la fin de son œuvre, l'humble prêtre supplie tous ceux qui viendront après lui occuper le siége de Tours, de garder le dépôt de ses livres, de ne le point altérer, de le transmettre intact. Voici donc cette supplication qui peint la naïveté du narrateur, et aussi l'état intellectuel du clergé Gaulois : « Que si, par hasard, prêtre de Dieu, qui que tu sois, notre Martin t'a initié dans les sept sciences, à savoir, si par la grammaire il t'a appris à lire ; par la dialectique, à retourner les propositions de la controverse ; par la rhétorique, à connaître les rythmes ; par la géométrie, à tracer la mesure des terres et des vignes ; par l'astrologie, à suivre le cours des astres ; par l'arithmétique, à rassembler les parties des nombres ; par l'harmonie, à unir la modulation des sons au chant de la douce poésie : si en tous ces arts tu es tellement exercé que mon style te soit grossier, je t'en supplie, que cette raison même ne te fasse pas détruire ce que j'ai écrit. Tout ce que je t'accorde, c'est, s'il te plaît, que tu le mettes en vers, mais toujours en gardant à mon œuvre son intégrité. »

Qu'est-ce que ceci, sinon un témoignage de vérité et de candeur? mais c'est à la fois un indice de l'état des esprits dans les Gaules. La science humaine avait son sanctuaire dans l'Église ; et l'histoire même ne s'est conservée que comme un dépôt transmis d'âge en âge par le clergé.

En regard de cette action morale du Christianisme, sans doute il faut mettre les influences purement politiques des pouvoirs qui s'établissaient par la force sur la société ; mais presque toujours ces influences sont secondaires. Pendant qu'il se fait des révolutions de palais par le poison ou le poignard, la révolution sociale suit sa marche, et entraîne par sa puissance tout l'ordre des événements ; de telle sorte que la société arrive d'ordinaire à des résultats tout différents de ceux que l'ambition des princes avait prévus. C'est ce qui se voit dans le mouvement des Gaules

pendant ce demi-siècle que nous venons de voir se remplir de forfaits. Tout semblait aller au démembrement et à l'anarchie par ces rivalités éclatantes et meurtrières; tout va au contraire à l'unité par la réaction lente et peu aperçue des idées nationales.

Ce n'est pas à dire que l'histoire ne doive pas étudier ces alternatives de pouvoirs qui se transforment ou se succèdent; mais elle les étudiera comme instruments plus ou moins utiles du génie social qui suit sa course.

Ainsi l'histoire n'est plus une science matérialiste ou fataliste, ou simplement dramatique et pittoresque; elle est une science morale et providentielle, de laquelle partent les rayons de lumière qui vont éclairer l'humanité.

Parmi ces pouvoirs qui servirent d'instruments à la politique sociale, sous la domination franque, il faut nommer en première ligne les maires du palais.

Déjà nous avons entrevu, sans trop nous y arrêter, cette puissance nouvelle, que la postérité s'est contentée de flétrir par ses anathèmes comme une puissance d'usurpation et de despotisme. Il serait temps d'éclairer ces jugements par une étude plus approfondie de l'histoire.

Disons en deux mots ce que furent les maires du palais.

L'établissement de cette dignité fut comme une transmission de l'empire. Il était resté dans les Gaules des habitudes de gouvernement que la conquête n'avait pas même cherché à altérer, soit des institutions civiles, soit des fonctions administratives, soit des titres de commandement.

Il y eut particulièrement des honneurs de palais qui durent se transmettre avec soin : telles furent les dignités de patrice, de comte des étables, de maire ou maître du palais.

Ceci monte à la conquête même; seulement les dignités n'avaient point, au milieu des premières agitations de l'occupation militaire, cette forte consistance qu'elles devaient trouver dans les habitudes d'une longue possession.

On a attribué à Clotaire le premier établissement des

maires du palais, peut-être parce qu'alors le titre commença à paraître avec quelque éclat.

Les maires du palais, d'abord simples officiers du roi et administrateurs de sa maison [1], devinrent bientôt des ministres politiques, ou mieux des chefs d'armée. Ce fut, a-t-on dit, une seconde royauté, qui mit l'anarchie dans l'État. Ce fut aussi plus d'une fois un contre-poids utile à l'exercice du pouvoir de la conquête.

Car les maires du palais furent pris souvent, ainsi que les autres grands officiers du roi, parmi les puissantes familles gauloises; et par là même, la domination fut quelques moments tempérée, et la nationalité eut le temps de reprendre son travail de réaction naturelle et toute puissante.

La mairie du palais ne devint une royauté nouvelle opposée à la première que lorsque l'ambition des Leudes se fit de ce pouvoir un instrument pour briser le pouvoir plus haut qui les écrasait. C'était une grande révolution qui venait arracher la monarchie Franque du milieu de la nation gauloise, pour la rendre, s'il était possible, à sa propre barbarie. Nous verrons ce retour se produire par la simple marche des choses. Ne courons pas après les événements; mais restant au point où nous sommes, commençons à voir les Gaules se dégager de la victoire. Tout les mène à l'indépendance : le clergé d'abord, qui est proprement leur clergé; la royauté ensuite, qu'un instinct secret assimile à la nation; et enfin les grandes existences publiques qui reparaissent au travers du désordre des dominations.

Il n'y eut d'opposé à cette triple action que l'intérêt des Leudes Germains, qui, se souvenant de leur ancienne autorité en face de la royauté, la voulaient retenir à toute force et y employaient tous les moyens, et le crime même.

C'est ce que nous avons vu dans les grandes luttes d'Austrasie. Et sans doute tout ne fut pas pur dans les résistances qui furent faites contre cet effort d'usurpation po-

[1] Majores domûs. — Voyez Frédégaire.

litique. Le crime fut opposé au crime, au grand détriment des lois saintes de l'humanité; mais ce qu'il nous a fallu marquer, c'est la forte tendance sociale, qui, en dehors de ces sanglantes atrocités, va droit à une monarchie, où tout devra se concilier, l'action du roi et l'intervention du peuple.

CHAPITRE VIII.

Clotaire II. — Anarchie. — Concile à Paris. — Politique de Clotaire. — Dagobert. — Obscurité de ce règne. — Jugements sur Dagobert. — Révolutions intérieures. — Guerres au dehors. — Le marchand Samon, roi des Venèdes. — Dagobert passe des plaisirs aux batailles. — Fidélité douteuse des Bretons et des Gascons. — Unité franque dans l'anarchie. — Rivalités d'Austrasie et de Neustrie. — Caractère de Dagobert. — Ses terreurs en se sentant mourir. — Il meurt. — Suites de sa politique. — Division du royaume. — Sigebert et Clovis. — Difficultés de succession. — Peu d'événements. — Les ministres Pépin et Œga. — A la mort de Pépin, les Leudes se relèvent. — Succession des deux ministres. — Indépendance et anarchie. — Politique de Grimoald, fils de Pépin. — Dépérissement de la royauté. — Aventures de palais. — La reine Bathilde porte le poids du sceptre. — Grande et sainte reine. — Trois enfants rois. — Ruses politiques du maire Ebroïn. — Nouvelles divisions. — Saint Léger dans le parti des Leudes. — Obscurités historiques. — Conspiration Burgondienne. — Réaction monarchique. — Batailles et luttes de palais. — Révolutions dans la famille Mérovingienne. — On commence à faire tomber des têtes royales. — Mort d'Ebroïn.

CLOTAIRE II.

Clotaire restait seul maître, après tant de révolutions consommées par le meurtre. Mais la monarchie n'était pas faite encore. Il fallait d'autres épreuves.

Les principes de division survivaient dans les royaumes divers, tombés sous un seul pouvoir.

Dans la Burgondie, le pouvoir était aux mains de Warnacaire, le maire du palais. C'était un des Leudes qui avaient livré Brunehaut. Il savait la politique de la reine, et il n'avait fait que la prévenir. Mais il s'était assuré le prix de sa trahison, et Clotaire lui avait promis par le serment de lui conserver sa dignité. Ce fut un commencement de

périls et d'anarchie. Warnacaire reconnu indépendant par la royauté, n'eut plus qu'à s'établir tout puissant par le concours des Leudes. Clotaire voulut brusquement arrêter cette espèce de révolution en instituant un duc de Burgondie. Il donna ce titre à Herpon, un Franc de Neustrie. Le duc fut d'abord reçu paisiblement, puis on le tua dans une sédition. Aléthée, patrice Burgonde, avait fait ce mouvement, à l'aide de l'évêque et de quelques autres. Clotaire l'appela, sous un vain prétexte, auprès de lui, et le fit assassiner pour toute justice.

Après cela, Clotaire tint un plaid, où furent convoqués les Leudes Burgondes, avec leur maire Warnacaire. Il retenait ainsi la souveraineté en apparence, mais réellement les Leudes étaient maîtres. Il ne fit que consacrer leur autorité par des concessions.

En Austrasie, la souveraineté royale fut également ébranlée par des résistances; Clotaire tenta de l'affermir par des actes terribles d'autorité. Mais la réaction des Leudes contre les souvenirs du système monarchique de Brunehaut était emportée au delà des bornes, et nul pouvoir ne l'eût contenue.

615. — Clotaire fit un concile à Paris pour déguiser le plus possible cette anarchie. On voyait une volonté manifeste de faire le bien ; mais le génie manquait à ces bons désirs. Le concile interdit au roi l'élection des évêques ; cette élection appartenait au métropolitain et aux autres évêques de la province, réunis au clergé et au peuple de la cité [1]. Clotaire allait au-devant des réformes. Il publia des édits pour l'exécution des lois du concile. Par un de ces édits, il restituait les biens à ceux des Leudes que les dernières guerres civiles avaient dépouillés. Tout indiquait une force d'indépendance à laquelle cédait la royauté, au moment même où la royauté apparaissait pour la première fois avec son caractère d'unité. Ainsi se révélaient des difficultés qui longtemps encore lutteraient contre l'établissement de la monarchie de France.

[1] Fleury. — *Hist. eccl.*, tom. VIII. — Le P. Labbe, sacrosancta Conc.

Ce fut pour tempérer ces oppositions que Clotaire associa à la royauté son fils Dagobert. C'était un prince jeune encore, mais d'un génie qui semblait se révéler à des signes favorables. Clotaire lui remit le gouvernement d'Austrasie et des possessions germaniques, mais en retenant toutefois un certain droit de souveraineté.

Cette politique de conciliation fut mêlée de quelques dissentiments. Les Leudes, voyant reparaître l'existence austrasienne, la voulaient complète. Dagobert entra dans leurs vues. Le père et le fils furent quelques moments en état d'hostilité ; la paix revint par des négociations. Tout le génie de Clotaire fut de désarmer les résistances par des concessions, lorsqu'il ne les pouvait atteindre par la force ouverte.

Du reste, il sut, par un certain mélange de souplesse et d'énergie, maintenir une longue paix dans les Gaules, embarrassant les Leudes dans leur propre ambition, et s'appliquant à faire des lois qui pussent survivre à leurs rivalités. Dix ans s'écoulèrent dans cette tranquillité, mêlée seulement d'intrigues politiques. Les Gascons occupèrent un instant les armes du roi [626]. Les Saxons, tributaires des Francs, firent en même temps des révoltes ou des invasions. Dagobert avait marché contre eux, et, dans une rude bataille, il avait failli perdre la vie. Clotaire vint à son secours. Il extermina l'armée des Saxons, et le vieux chroniqueur raconte qu'après la victoire, tous les prisonniers qui se trouvèrent dépasser la longueur de son glaive eurent la tête coupée. C'est faire honneur à Clotaire d'une barbarie inutile, et que l'histoire a rejetée comme invraisemblable [1].

628. — Il mourut peu de temps après, laissant un nom couvert à la fois de gloire et de flétrissure. Beaucoup de périls avaient enveloppé sa politique ; il en sortit avec un bonheur qui ne fut pas sans mélange d'habileté. Il y eut des atrocités dans sa vie ; peut-être furent-elles une fatalité de son temps ou de sa naissance. Il s'occupa des intérêts

[1] *Gesta reg. Franc.*

du peuple; il fit des lois de justice et de protection; il laissa le clergé dans l'indépendance; il eut un vague pressentiment de l'unité de la monarchie; il parut la chercher dans les déchirements qui se perpétuaient. Mais les grandes rivalités franques étaient un obstacle qui demandait plus de génie. Il fallait du temps pour épuiser ces résistances et faire sortir de la faiblesse universelle une autorité imprévue.

Nous verrons arriver ce renouvellement des Gaules, au travers d'une époque qu'on a mal comprise, peut-être parce qu'elle parut être une époque sans activité, comme sont toutes les époques de préparation et de passage.

A la mort de Clotaire, Dagobert, déjà roi, n'avait qu'à saisir la monarchie tout entière : peu de choses lui faisaient obstacle.

Clotaire avait eu trois femmes, mortes successivement. Il restait de la dernière, nommé Sichilde, un prince du nom de Charibert, jeune enfant, sans clientèle et sans patronage, et qui semblait n'être qu'une provocation vivante à quelque crime.

Dagobert fut aisément reconnu par les Leudes de Bourgogne. L'Austrasie lui était soumise. La Neustrie restait incertaine.

629. — Dagobert feignit de n'arriver pas droit à l'usurpation. Brunulf ou Brodulf, oncle du jeune Charibert, lui avait fait un parti parmi les puissants de la Neustrie. Dagobert eût pu l'exterminer par la force; il négocia. Il fit un petit royaume d'Aquitaine à Charibert; Charibert s'en contenta, et, dans une rapide expédition contre les Gascons, il montra qu'il eût été de force à soutenir des prétentions plus hautes. Pendant ce temps, Dagobert faisait assassiner Brunulf, cet oncle du jeune prince, qui avait songé à faire de lui un roi véritable.

Puis vinrent d'autres dénouements. Clotaire, au moment où il avait envoyé Dagobert en Austrasie, avait voulu l'enchaîner par le mariage. Il lui avait donné pour femme une jeune sœur de la reine Sichilde, nommée Gomatrude. Ce devait être, pensait-il, une protection pour Sichilde et

pour Charibert; mais la politique est sans pitié. Dagobert avait mis à mort le frère de sa femme; bientôt il la répudia elle-même. Puis, Charibert mourut; il laissait un enfant en bas âge : l'enfant mourut aussi. Quelques-uns crurent à un double meurtre; mais l'histoire se tait. Ce qui est sûr, c'est que Dagobert profitait de ces morts : il devint roi de toutes les Gaules.

Ce règne important est entouré d'obscurité. Ce qu'on voit de manifeste, même dans les fables populaires, qui se sont mêlées à l'histoire de Dagobert, c'est que son génie cherchait à enraciner la monarchie dans les masses. Son caractère était formidable. Dès le règne de son père, il avait attaqué par des affronts la fierté des Leudes. La férocité lui était en aide. Mais il déposait ses pensées farouches devant les faibles. « Le roi Dagobert, dit le moine qui a écrit sa vie, était un prince extrêmement adroit et d'un esprit rusé; doux envers ceux qui lui voulaient du bien et lui étaient fidèles, mais terrible envers les rebelles et les perfides, tenant fermement le sceptre royal, plein de bonté pour les hommes sages, lion contre les factieux. Il prodiguait largement ses dons aux églises, aux prêtres, aux pauvres et aux pèlerins [1]. »

Le chroniqueur Frédégaire confirme ce jugement. Dans ses récits, on voit Dagobert ne paraître dans les cités que pour protéger le peuple et abaisser les Leudes. Lorsqu'il va en Bourgogne, son arrivée les frappe d'une si grande terreur *que c'était une chose étonnante.* Mais il procure une grande joie aux pauvres, en leur rendant justice. A Langres, il juge avec tant d'équité tous les Leudes, les pauvres comme les riches, que partout on le regarde comme tout à fait agréable à Dieu; aucun présent, aucune distinction de personnes ne le pouvait émouvoir; le très-haut seigneur gouvernait par la seule équité. A Dijon, il établit avec un grand soin la justice sur tout le peuple. Animé de ce bon désir, il ne mangeait ni ne dormait, voulant

[1] Vie de Dagobert. — Collect. des Mémoires.

que tout le monde s'en retournât de sa présence après avoir obtenu justice [1].

Tels sont les récits de Frédégaire ; et, comme pour les rendre plus vrais, il ne craint pas de conter les meurtres commis par le roi, non plus que les turpitudes de sa vie. « Il avait, dit-il, trois reines à la fois, et une multitude de concubines. Ses reines étaient Nantéchilde, Vulfégonde et Berchilde. Je m'ennuierais d'insérer dans cette chronique les noms de ses concubines, tant elles étaient en grand nombre. Son cœur devint corrompu, et sa pensée s'éloigna de Dieu : cependant en la suite (et plut à Dieu qu'il eût pu mériter par là les récompenses éternelles !) il distribua des aumônes aux pauvres avec une grande largesse, et s'il n'eût pas détruit le mérite de ses œuvres par son excessive cupidité, il aurait mérité le royaume des cieux [2]. »

L'histoire raconte avec complaisance les œuvres de charité populaire que Dagobert mêla à ses désordres. Il multiplia ses aumônes. Il fit des fondations pieuses. Il enrichit les églises. Il entoura surtout de pompe et de magnificence les tombeaux des saints martyrs Denis, Rustique et Eleuthère. L'orfèvre Eloi, qui fut un homme de sainteté, lui fut en aide pour ces travaux de luxe chrétien. Rien de semblable ne s'était vu à cette richesse de la basilique fondée par Dagobert. Il en avait fait à la fois un temple pour la prière et un asile toujours ouvert aux pauvres et aux voyageurs.

Tel était Dagobert, mélange de vice et de vertu, de sainteté et de débauche, caractère incomplet, où l'inspiration chrétienne paraissait toutefois dominer des penchants funestes.

Il eut auprès de lui quelques conseillers fidèles qui résistèrent à sa corruption, tandis que d'autres la flattaient.

Il avait trouvé en Austrasie Arnould, évêque de Metz, qui le guida quelque temps dans sa politique; avec lui

[1] Frédégaire. — Édit. de M. Guizot.
[2] Ibid.

Pepin, maire du palais, esprit prévoyant et modéré, que Clotaire lui avait donné pour ministre et pour ami.

Ces deux serviteurs sauvèrent l'autorité du roi, tandis qu'il la perdait et l'oubliait dans les débauches. Leur pensée se portait au loin. Ils provoquèrent un renouvellement d'alliance avec l'empire grec, en envoyant des ambassadeurs à l'empereur Héraclius, et s'assurant le concours de sa politique contre la puissance des Lombards, toujours menaçante en Italie.

Mais la fidélité des deux ministres à défendre la grandeur du roi, provoqua l'inimitié des Leudes. Les Austrasiens les attaquèrent par des intrigues, et Dagobert, dans ses distractions voluptueuses, n'entrevit pas le péril de ce complot de palais.

A Arnould succéda Chunibert, évêque de Cologne; à Pepin, OEga, un des puissants de la Neustrie. C'était une sorte de réaction franque contre un système de royauté qui descendait de plus en plus dans le sol gaulois. Néanmoins, Pepin s'en alla reprendre son office de maire d'Austrasie, et il se trouva ainsi rejeté parmi les ambitions que son génie avait d'abord comprimées. De là le commencement d'une destinée que nous retrouverons.

632.—Des guerres éclatent parmi ces révolutions intérieures.

« Un peuple de la race des Slaves, quittant la Vistule vers l'embouchure de laquelle il avait longtemps habité, s'était avancé jusqu'au delà du Danube, et avait formé, dans ces régions, un nouvel établissement. C'étaient les Venèdes, qu'on appelait aussi du nom de Bisuliens, pour indiquer de quelle contrée ils étaient sortis [1]. »

Les Venèdes se trouvant ainsi en contact avec les Awares, que nous avons déjà entrevus, avaient eu à supporter de rudes querelles de voisinage. Des guerres avaient éclaté

[1] La Vistule est nommée Bisula par Ptolémée. — Le comte de Peyronnet. *Hist. des Francs.*

L'historien Pfister appelle cette même peuplade du nom de Wendo-slaves. *Hist. d'Allemagne.* Je garde le nom de *Venèdes*, adopté par les historiens de France.

entre eux, et souvent la victoire avait été douteuse. Enfin les Venèdes avaient été pliés au joug, et ils vivaient dans l'oppression, mais gardant le sentiment de la liberté et respirant la vengeance. Un étranger vint à leur aide. C'était un marchand, nommé Samon, de la nation des Francs; cet homme avait du génie et de la hardiesse. Il entreprit de délivrer les Venèdes. Il leur inspira son courage, et ils lui remirent leur défense; il les mena aux batailles, et il leur donna la victoire : par reconnaissance ils le firent roi.

Il régnait depuis huit ans avec sagesse, lorsque d'autres Francs, ayant paru chez les Venèdes pour y exercer à leur tour quelques trafics, éprouvèrent des injustices qui furent suivies d'atroces violences : on les massacra. Dagobert se plaignit et fit des menaces. Il envoya un député, nommé Sichaire, à Samon, qui le reçut avec une fierté insultante. Dagobert alors se montra en armes.

La nation des Venèdes ne fut pas effrayée. Elle appela à son aide tous les peuples d'origine slave : ce fut une guerre véritable, où paraissait d'une part un marchand du pays de Sundgau, devenu roi, et de l'autre le chef d'un vaste empire, traînant à sa suite les Allemands, ses tributaires, et les Lombards, ses alliés.

Le marchand ne fut pas vaincu. Au contraire, après trois jours de combats acharnés, il détruisit l'armée entière de Dagobert. Puis il s'avança jusque sur les terres d'Austrasie, et ce fut une grande nouveauté de voir l'empire des Francs ainsi humilié par un roi aventurier et par une peuplade sans patrie.

Le printemps suivant, Dagobert se remit en armes, et il semblait devoir exterminer toute la nation des Venèdes. Mais les négociations succédèrent à la guerre. Les Saxons se chargèrent du soin de vaincre Samon, à la condition qu'on leur remettrait leurs tributs. Dagobert accepta cette offre, et s'en retourna à ses débauches. Cette guerre se termina par des intrigues.

Cependant Dagobert sortait de ses voluptés pour aller se mêler à des batailles lointaines. Il fit une expédition en-

Espagne pour soutenir des querelles de rivalité entre des prétendants à la royauté des Visigoths. Mais cette intervention fut sans profit comme sans gloire.

631—636. — A l'opposé, des peuplades d'Awares et de Bulgares se disputaient la prééminence dans un canton de la Pannonie, où elles avaient espéré vivre en commun, sur la foi d'une alliance. Dagobert prit une horrible part à leurs dissensions. Les Bulgares étaient vaincus et chassés. Ils demandèrent à Dagobert d'aller s'abriter pendant l'hiver sur les terres des Bavarois, espérant, au printemps, trouver un établissement meilleur. Dagobert les laissa entrer dans cet asile, mais en même temps il donnait l'ordre de souiller l'hospitalité par un grand crime. A un jour donné, les malheureux fugitifs furent égorgés par les Bavarois. Il n'en resta que sept cents. L'histoire n'a pas dit le but de cette atrocité. La politique même, qui explique tant de choses, n'en peut soupçonner le mystère.

Puis les Gascons et les Bretons occupèrent d'une façon moins odieuse les armes de Dagobert.

Chacun de ces peuples nourrissait des pensées d'indépendance. Les Gascons s'étaient accoutumés à l'idée d'une royauté d'Aquitaine, depuis l'apparition de ce jeune et vaillant prince Charibert qui n'avait fait que montrer ses belles qualités à la terre. Leur fidélité était douteuse, et semblait attendre des occasions de liberté.

Cette intervention de Dagobert dans les querelles des Visigoths avait donné lieu à des pensées de rébellion. Quand Dagobert se fût éloigné, la rébellion éclata. Aussitôt une armée puissante est envoyée vers les Pyrénées. Les Gascons disputent la victoire, mais ils sont vaincus à la fin. Leurs chefs sont obligés de venir à Clichy demander la paix à Dagobert. Ils croyaient trouver la mort pour toute grâce, et ils allaient d'asile en asile, cherchant la protection dans la sainteté des autels. Ils étaient arrivés à Saint-Denis, et se tenaient tremblants dans la basilique. Dagobert leur pardonna, et les renvoya dans leur pays.

636. — Les Bretons souffraient de même avec impatience la domination. Cependant leur existence politique

semblait plus libre. La royauté leur avait été ôtée; mais, sous le nom de comte, leur chef avait retenu une grande partie de l'autorité. Ils n'étaient liés à l'empire des Francs que par des tributs; mais les tributs même leur étaient odieux. Souvent ils avaient pénétré dans les terres Franques, comme pour faire un essai de l'indépendance. Dagobert se lassa de leurs irruptions et de leurs insultes. Mais en montrant la guerre, il envoya des négociations. Ce fut Eloi (Eligius), cet orfèvre renommé qu'il avait employé au luxe de ses basiliques et qui depuis était devenu évêque de Noyon, ce fut Eloi qui alla désarmer les Bretons par sa sagesse. Leur comte était alors Judicaël, homme de vertu et de sagesse. On rappela les vieux traités. Judicaël reconnut leur autorité. On les renouvela par des alliances nouvelles, et Judicaël vint à Clichy consacrer la domination Franque, tout en gardant sa fierté bretonne. Le roi l'avait convié à sa table; il préféra s'aller asseoir à celle du référendaire Dadon, connu sous le nom de saint Ouen, parce qu'il savait, dit la chronique, que c'était un homme observant la sainte Religion. Dagobert sembla l'honorer davantage : il le combla de présents. Bientôt Judicaël s'en alla reprendre son autorité, sous les apparences de soumission[1].

Cependant l'unité Franque se conservait avec peine dans ces efforts d'indépendance intérieure, favorisés par des irruptions du dehors.

Durant ces expéditions compliquées, les rivalités de Neustrie et d'Austrasie s'étaient réveillées. L'Austrasie regrettait sa royauté, et elle se plaignait de voir Dagobert garder ses préférences pour la Neustrie. Elle avait besoin aussi de la présence d'une forte autorité pour résister au choc des flots barbares qui tombaient sur elle. Les Saxons n'avaient pas été fidèles à leur mission de vaincre et de rejeter au loin les Venèdes; c'était, pour les Austrasiens, une occasion de plus de se plaindre. Enfin Dagobert céda

[1] Chr. de Frédégaire. — Voyez les récits de M. Fauriel et de M. de Peyronnet.

aux instances, soit pour rester plus libre dans ses plaisirs, soit pour raviver l'esprit guerrier des Austrasiens, qui menaçait de s'éteindre dans ces querelles.

En effet, à peine eurent-ils pour roi Sigebert, fils de Dagobert et de Raguetrude, sa concubine, enfant seulement âgé de trois ans, qu'ils s'appliquèrent à la défense des frontières, et comprimèrent les Venèdes.

Mais en même temps un autre fils naquit à Dagobert, de la reine Nantéchilde. Ce lui fut un sujet de grande joie et de grande inquiétude tout à la fois. La Neustrie, jalouse de l'indépendance Austrasienne, demanda un roi à son tour. Il fallut céder à cette volonté fortement exprimée. Ainsi la monarchie se défaisait par les Leudes, à mesure que l'instinct des rois Francs cherchait à l'établir. Clovis, l'enfant nouveau né de Dagobert, fut fait roi de Neustrie et de Bourgogne, au milieu d'une grande pompe; et aussitôt que cette division nouvelle fut consommée, Dagobert ne fut plus poursuivi que par des pressentiments de mort, et aussi par des images d'anarchie et de malheur pour sa famille et pour les Gaules.

Deux ou trois ans se passèrent dans cet état de faiblesse et d'alarmes. Dagobert, du milieu de ses plaisirs, laissait aller son esprit à ces terreurs de l'avenir, et il cherchait avidement par quel moyen il pourrait d'avance assurer la monarchie aux mains de deux enfants.

Lui-même, tout souillé qu'il était par les débauches, mettait sa mémoire et son nom sous la tutelle de la Religion, en multipliant ses dons aux églises, et surtout à sa superbe basilique de Saint-Denis, qu'il enrichit encore par de magnifiques donations. « Le roi, dit Frédégaire, recherchait toujours le secours des saints contre ses ennemis visibles et invisibles, espérant que, comme dans sa jeunesse, les saints Martyrs lui avaient promis de le délivrer des angoisses qui le pressaient, de même ils lui porteraient secours pendant toute sa vie et après sa mort[1]. »

Enfin Dagobert fit, dans sa maison royale de Garches,

[1] Chr. de Frédégaire.

une grande assemblée de tous les grands de son empire, *inspiré d'en haut*, dit l'historien, mais cédant à un secret besoin d'étaler les frayeurs de sa conscience, et de se rassurer ainsi contre de mauvais présages. Ses deux fils, les jeunes rois d'Austrasie et de Neustrie furent appelés à cette assemblée, avec les Leudes et les évêques des trois royaumes. « Ecoutez, leur dit-il, ô vous rois, mes très-chers fils, et vous tous, grands et vaillants ducs de notre royaume, avant que l'appel subit de la mort n'arrive, il faut veiller pour le salut de son âme, de peur que la mort ne nous trouve mal préparés, et que sans aucun égard elle ne nous enlève la lumière du jour pour nous livrer aux ténèbres et aux tourments éternels. Tant que nous sommes libres et maîtres de nous-mêmes, nous devons employer nos biens fragiles à nous acheter dans les tabernacles des cieux une vie impérissable, afin d'obtenir au milieu des justes une place bienheureuse et de nous assurer les récompenses du Seigneur. Que pouvons-nous faire de mieux que de consacrer nos richesses passagères à secourir les pauvres par des aumônes dans les lieux saints, afin de mériter que le Seigneur nous prodigue les fruits toujours renaissants du Paradis? Quiconque demande à s'abreuver dans cette source vive ne se voit jamais refuser la coupe, et la source a toujours sa même abondance; chaque fois qu'il y puise, il se sent inondé d'une douceur céleste, et embaumé des plus suaves parfums. Examinant donc ma conscience et les péchés de mon cœur, songeant au compte que j'aurai à rendre à ce Roi suprême, j'ai redouté son jugement et craint de subir les peines qui attendent les malheureux mortels; j'ai désiré aussi la gloire immense des justes et n'ai pas voulu que le dernier jour qui me sera accordé par la volonté du Seigneur me trouve coupable d'un criminel oubli des saints et de tous ceux qui ont besoin de consolation [1]. »

Et, après ce début, tout empreint des agitations d'une foi tremblante, le roi exposa ce qu'il avait résolu de faire

[1] Frédég. — *Mém. de M. Guizot.*

pour s'assurer cette paix de l'avenir, cette paix avec le ciel, avec la terre et avec lui-même.

Il avait écrit un testament où étaient énumérées toutes les choses qu'il voulait donner aux églises des saints. Il voulait qu'une copie fût envoyée à Lyon, cité de la Gaule ; une autre à Paris, pour être gardée dans les archives de la cathédrale ; une troisième à la ville de Metz, pour être confiée à la garde du seigneur Abbon ; une quatrième enfin qu'il tenait dans sa main, pour être déposée au trésor royal.

Il demandait que sa volonté fût respectée de tous, et il mettait ses aumônes et ses largesses pieuses sous la foi publique.

Il demandait aux prêtres des églises qu'il avait dotées d'inscrire son nom dans le livre de vie, en priant pour lui le Seigneur tous les dimanches et en célébrant des messes tous les jours pendant trois ans.

Il chargeait ensuite ses fils d'exécuter ses volontés, et de les maintenir. Et enfin il ordonnait aux évêques, abbés, grands et hommes illustres *là présents*, d'apposer leur signature et leur sceau sur son testament, les liant tous par le serment de n'y point toucher. « Car sachez, disait-il, que vous aurez à votre tour des successeurs, et que si vous ne maintenez par nos décrets, les vôtres ne seront pas non plus respectés [1]. »

C'est ainsi que Dagobert s'en allait tout tremblant et tout agité vers la mort dont l'image ne cessait de lui être présente.

Chaque jour, il multipliait ses dons et ses aumônes. La basilique de Saint-Denis était surtout un objet de faveur. Il affecta, pour en couvrir le toit, huit mille livres pesant du plomb qui lui revenait tous les deux ans sur le produit des mines. S'il en faut croire Frédégaire, d'autres soins l'occupaient de même, et surtout la distribution de la justice et le maintien de la discipline militaire : « Il existe de tous ces mérites, dit le chroniqueur, de glorieux monuments qu'aucun temps ne pourra abolir. »

[1] Frédég. — *Mém. de M. Guizot.*

638. — Mais la mort, longtemps redoutée, vint le saisir enfin. Quand il la vit approcher, il se fit porter à Saint-Denis. Là, il appela son conseiller Œga, et remit à sa sagesse le soin et la défense des intérêts de son fils Clovis et de la reine Nantéchilde. Il appela de même les grands du palais; il leur recommanda sa femme, et reçut leur serment de fidélité au roi Clovis. Puis il remit des donations nouvelles à la basilique. Tous ses officiers l'entouraient et versaient des larmes. Il les consola par des paroles chrétiennes, et il mourut ainsi, donnant des marques singulières d'une piété courageuse, après avoir été longtemps troublé par des pressentiments et des frayeurs.

Embaumé avec des aromates, dit Frédégaire, il fut transporté, au milieu du concours et des gémissements des peuples, dans la basilique des saints martyrs. Il fut très-justement enseveli à la droite de leur tombeau. Il avait donné à leur église et en divers lieux tant et de si grandes richesses, terres et possessions, que sa piété est encore aujourd'hui admirée de beaucoup de gens. » Cet amour du peuple s'explique par la politique de Dagobert, et l'histoire commence à prendre au sérieux cette renommée, jusqu'ici mal comprise et mal célébrée.

« De tous les rois Mérovingiens, dit M. Fauriel, Dagobert est celui dans les actes duquel perce avec le plus de suite et d'énergie l'intention de faire de la royauté franque un pouvoir social et régulier, et de réduire les Leudes à n'être que les agents dociles de ce pouvoir. »

C'était là une grande pensée de prévoyance, et nous l'avons entrevue dans le système populaire et gaulois que suivit Dagobert dès le commencement. Tel était l'instinct naturel de la monarchie, avant même qu'elle fut véritablement instituée.

C'est par la législation qu'il chercha à fortifier cette politique de liberté. Il mit de l'ordre dans les vieux Codes, et la régularité des lois ôta la facilité de l'arbitraire et de l'oppression [1].

[1] Je retrouve encore le témoignage de l'historien Allemand. « Lors-

Aussi les Leudes Francs s'opposèrent de tout leur pouvoir à cette politique ; et il est vrai que Dagobert, avec son penchant aux voluptés, n'eût pu la faire prévaloir contre des intrigues ardentes et tenaces.

Il ne put qu'en pressentir tous les périls. Et c'est pourquoi il chercha à jeter au-devant de cette force pleine de menace la puissance du clergé, si naturellement protectrice du peuple.

Il fit pourtant quelques actes qui durent écarter une partie des évêques et des prêtres de sa politique, et un historien mentionne des spoliations qui furent commises sur des monastères, au profit des hommes de guerre[1]. Mais ce ne furent sans doute que des accidents exceptionnels, dans un système tout contraire ; et, pour bien comprendre le mouvement des révolutions qui se préparaient, il est juste de mettre les Leudes Francs d'un côté, et la nation Gauloise de ; l'autre les Leudes avec leur domination indépendante, la nation avec ses églises pour toute défense ; et, au-dessus de ces deux forces opposées, la royauté entraînée vers la nation par son propre intérêt, mais rejetée vers les Leudes par les ambitions et les crimes de palais.

DIVISION DU ROYAUME.

Deux enfants restaient rois, et le royaume était divisé

que le roi Théoderich était à Catalaunum (Châlons), il choisit des hommes sages qui étaient versés dans les anciennes lois. Ceux-ci recueillirent par son ordre le Code des Francs (ripuaires), des Allemands, des Baïoariens, pour que chaque peuple qui vivait sous sa domination fût jugé selon l'ancienne coutume. Il fit des additions là où il fallait, et changea les usages païens selon le principe de la loi chrétienne. Les changements qu'il ne put introduire à cause de ces antiques coutumes, le roi Childebert les entreprit, et Chloter les acheva. Mais c'est le roi Dagobert qui les a modifiées, améliorées et transmises écrites à chaque peuple par le moyen de trois hommes nobles, Claudius, Chadoin et Agiluf. » — Pfister, *Hist. d'Allemagne.*

[1] Mir. sancti Martini, abb. Vertavensis, *ap. script. rer. Franc*, tom. III. — Remarques de M. Fauriel.

en deux parts. La constitution de la monarchie allait donc être suspendue pour cette double cause. Les Leudes redevenaient maîtres, et il fallait attendre que le temps ou plutôt la Providence amenât un génie pour faire reprendre à la société la marche qui lui avait été seulement tracée par quelques-uns des premiers rois.

Sigebert était roi d'Austrasie, Clovis roi de Neustrie et de Bourgogne. Autour de chaque enfant se pressaient des intrigues. On reconnut sans peine ces royautés débiles. Il ne s'agissait plus que de les faire servir aux desseins qu'on avait conçus.

En Austrasie, le pouvoir était exercé par l'évêque Chunibert et le maire Pepin. Les Leudes pouvaient leur susciter des obstacles; ils allèrent au devant de leur ambition par des flatteries. Le roi Sigebert finit par n'être qu'un instrument de leur politique.

En Neustrie, la reine Nantéchilde, secondée du ministre Œga, parut garder plus d'indépendance. Mais Clovis n'avait que quatre ans; une régence ne pouvait suppléer à cette débilité.

Quelques difficultés de succession marquèrent ces commencements. Les ministres d'Austrasie prétendirent à une part des riches trésors de Dagobert, laissés en Neustrie. Un plaid se tint à Compiègne. Les trésors furent partagés en trois parts, deux pour les deux rois, la troisième pour la reine Nantéchilde.

Peu d'événements se montrent après ce partage, et il est malaisé de bien saisir l'origine et les premiers progrès du système politique qui devait avant peu absorber les deux royautés dans l'action de leurs ministres.

Le mouvement est pourtant imprimé, et c'est à l'âge de Sigebert et de Clovis qu'il faut attribuer le peu de secousses qui se font sentir.

Bientôt il arrive même que les choses suivent leur cours naturellement. Car les deux ministres Pepin et Œga meurent presqu'en même temps, et la révolution se continue sans le secours d'aucun génie.

Ces deux hommes avaient été honorés pour leurs vertus comme pour leur habileté politique.

Pepin avait été longtemps utile à Dagobert. Il l'avait guidé dans ses pensées de monarchie populaire, et tant qu'il avait été son conseiller, il lui avait épargné des fautes et des souillures. Dès qu'il l'eut éloigné, l'action des Leudes reparut, et, chose fréquente dans les vicissitudes du pouvoir, Pepin lui-même favorisa cette action qu'il avait combattue. Ce grand ministre ne pressentait pas dès lors la destinée de sa race. Mais il la prépara en entourant son nom d'autorité et le rendant nécessaire aux révolutions qui allaient venir.

Pepin laissait deux filles, une du nom de Gertrude, qui se voua à la virginité; une autre du nom de Begga, qu'épousa le duc Anségise, et un fils nommé Grimoald, mélange de crime et de vertu qui ne comprit qu'à moitié tout ce qu'il y avait de poids dans le grand nom qui reposait sur sa tête, et crut le porter avec assez de gloire, s'il le défendait avec de l'ambition et des perfidies.

Œga avait eu aussi sa haute influence. « C'était, dit Frédégaire, un homme habile, de race illustre, très-riche, ami de l'équité, instruit et lettré, mais avare [1]. » Un écrivain de nos jours [2] suppose que ce portrait indique un Romain plutôt qu'un Franc, et cela n'importe guère. Mais Œga avait compris la pensée politique qui tendait à constituer fortement la monarchie, et, comme Pepin, il seconda d'abord cet instinct de Dagobert. Comme lui aussi, il fut infidèle à ce mouvement naturel d'autorité, dès que Dagobert ne fut plus. C'est qu'à une œuvre de ce genre il fallait un roi de puissante volonté, et lorsqu'il ne se trouva plus que des enfants sur le trône, de simples ministres furent impuissants à soutenir le poids d'opposition qui tout à coup tombait sur eux. De là le retour de politique qui se fit dans les deux royaumes, le génie des deux ministres se

[1] Frédég. Chron. LXXXX.
[2] M. Fauriel.

tournant vers l'habileté, à défaut de force, et se servant de l'ambition d'autrui pour affermir leur propre ambition.

Or, à la mort des deux ministres, voici ce qui arriva.

En Austrasie, le nom de Pepin était puissant, et son fils Grimoald profita de cette autorité pour s'assurer le titre de maire comme un héritage. L'armée lui était favorable. L'évêque Chunibert, dont les forces défaillaient, n'osa prendre pour lui seul tout le pouvoir. Peut-être son amitié pour Pepin le rendit facile, ou bien aussi la faveur publique attachée à ce grand nom le disposa malgré lui. Grimoald prit donc possession de ce titre de maire, que Dagobert avait si puissamment agrandi, au jour où il l'avait reconnu irrévocable en la personne de Warnacaire. Désormais il semblait constituer une hérédité formidable à côté de cette autre hérédité royale, qui par malheur venait de perdre son énergie, en arrivant à deux faibles petits enfants. Il y eut là toute une révolution.

En Neustrie, l'héritage d'Œga fut plus disputé. Déjà, sur la fin de sa vie, il avait vu se former autour de lui des rivalités. Son gendre Hermanfried aspirait d'avance à saisir l'autorité. Mais son ambition fut trop précipitée. Il tua le comte Œnulf, qui nourrissait le même dessein. Le peuple vengea cette mort en pillant la maison d'Hermanfried, et le contraignant de s'aller cacher en Austrasie. Lorsque Œga fut mort, les Leudes s'assemblèrent en toute hâte pour lui choisir un successeur. La reine Nantéchilde fit tomber leurs suffrages sur Erchinoald, un homme de mœurs douces et bienveillantes; il était de la famille de Bertrude, aïeule du roi, et ce lui fut un titre à la confiance et à l'affection, par le souvenir des vertus de cette reine[1].

Mais tout allait à l'indépendance. La Burgondie reconnaissait à peine l'autorité neustrienne. Après la mort du maire Warnacaire, le patrice Willibald s'était établi à la tête de l'aristocratie, et la royauté gardait peu d'action sur ce pays. La reine Nantéchilde et le maire Erchinoald atta-

[1] M. de Peyronnet

quèrent cette indépendance en la flattant. Les Leudes Burgondiens furent convoqués à Orléans. On leur proposa de nommer un maire du palais pour la Burgondie, et ce choix fut porté sur un Franc, nommé Flaokat, ennemi personnel du patrice. La reine se l'attacha davantage en lui faisant épouser sa nièce Ragnoberte. Ainsi elle témoignait hautement de ses préférences, et le patrice Willibald, qui représentait l'indépendance des Leudes, vit bien qu'il aurait à lutter fortement contre une politique si publiquement ourdie.

641.—Bientôt deux partis se forment. Ils se tendent des piéges mutuellement; et enfin une guerre éclate. Le patrice fut tué dans un combat près d'Autun. Mais le vainqueur ne lui survécut que peu de jours. Ces deux rivalités ainsi détruites l'une par l'autre, les Leudes Burgondiens restèrent dans une sorte d'inaction, produite par l'étonnement de ces coups si précipités. Ils laissèrent la Burgondie passer sous l'autorité de la Neustrie, mais seulement jusqu'au jour où ils pourraient exercer pleinement leur indépendance.

Pendant ce temps, les événements allaient vite en Austrasie. Grimoald maintenait son autorité par tous les moyens de politique. Tout lui succédait. Une guerre au dehors vint seulement troubler sa fortune. Les Thuringiens voulurent tenter l'indépendance; leur chef Radulf s'était enhardi par degrés; l'exemple du marchand Samon, devenu roi, l'avait excité; enfin il osa s'attaquer aux armes austrasiennes, et il profita des rivalités qu'il voyait autour du palais. Grimoald alla faire cette guerre avec quelque désordre, et l'armée franque fut battue par les barbares.

Cette honteuse défaite n'eut pas d'autres suites. Grimoald retourna à ses intrigues de palais. Otto, fils du gouverneur du jeune roi, lui faisait ombrage : il trouva le moyen de s'en débarrasser en le livrant aux embûches de Leuthaire, duc des Allemands, dont il acheta le crime. Voici le récit d'un vieil historien : « Un certain Othon, son rival, qui, gonflé d'orgueil, s'efforçait par une aveugle ambition de lui enlever cette dignité (de maire) et de la

faire passer sur sa tête, fut tué pour l'amour de lui par Leuthaire, duc des Allemands[1]. »

644.—Grimoald tendait, par tous les moyens, à la domination absolue. La faveur du clergé pouvait lui être en aide; il la chercha par des fondations pieuses et par de magnifiques aumônes. Puis, quand il se crut assez fort pour tenter la fortune par un dernier coup, il alla droit au roi Sigebert, lequel n'avait point d'enfant, et dont la succession lui apparaissait dans l'avenir comme une proie pour lui-même ou pour sa famille.

646.—Ce fut là un grand objet de politique et d'habileté. Grimoald avait un fils, tout jeune encore, mais plein d'espérance par son naturel heureux. Le roi ne pouvait-il pas, ne devait-il pas adopter le sang de Pepin, du fondateur de la royauté austrasienne? Fallait-il livrer les destinées de cette royauté à l'ambition rivale des Neustriens? N'était-il pas plus sage d'aller au-devant d'une domination odieuse? Grimoald enveloppa dans ces raisonnements l'esprit craintif de Sigebert. Ce roi, d'ailleurs, n'avait rien de commun avec la corruption des autres princes de ce temps. Ses mœurs étaient chastes et repoussaient une postérité qu'il eût trouvée dans le mariage des concubines. Il écouta donc ces conseils d'adoption, et enfin il signa une charte en faveur du fils de Grimoald.

Mais bientôt un incident imprévu vient rendre cette trame inutile, si le crime ne la seconde. La reine Innichilde, longtemps stérile, met au monde un fils. Grimoald ne s'étonne pas; il attendra les événements : le temps lui appartient. Peu de temps après, le roi Sigebert, jeune encore, languit d'une maladie et meurt, confiant son fils à la fidélité de son ministre. Le jeune enfant, qu'on nommait Dagobert, est reconnu roi, et Grimoald semble le protéger de ses soins. Bientôt de funestes rumeurs se répandent, on dit aux peuples que Dagobert s'éteint à son tour. Peu après, on leur raconte qu'il est mort. Les peuples versent des larmes. Le palais est plein de deuil. La

[1] Vie de Pépin le Vieux. — Collection de M. Guizot.

désolation couvre l'Austrasie. On fait au jeune prince de superbes funérailles. Puis on lui cherche un successeur, et ce successeur est le fils de Grimoald; c'est la charte de Sigebert qui l'a nommé. Tout n'était pas vrai dans cette combinaison de crimes. Dagobert avait seulement été tondu et jeté dans un monastère. C'était beaucoup trop déjà de chercher le fruit du meurtre, même sans l'avoir commis. Tout échappa à Grimoald.

654—656.—A ces nouvelles de la mort de Dagobert, la Neustrie s'émeut. C'est Clovis qui doit régner sur tout le royaume. On excite l'esprit de rivalité des Leudes, qui ne doivent pas souffrir l'usurpation de Grimoald. Les Leudes d'Austrasie se laissent facilement aller aux mêmes irritations. On prend les armes de tous côtés. Grimoald rassemble des amis et des défenseurs. Les batailles allaient décider ces querelles; la trahison les prévint. Quelques-uns de ceux qui s'étaient armés pour Grimoald entrent dans sa tente, s'emparent de lui, et vont le mener, tout enchaîné, à Erchinoald, le maire neustrien. Le malheureux fut mis à mort, et les deux armées se mêlèrent pour reconnaître avec des cris de joie la même autorité. Clovis était roi de toutes les Gaules.

Mais quel roi! Il était fou.

Voici ce qui s'était passé en Neustrie dans le temps de ces révolutions Austrasiennes.

651.—La sage reine Nantéchilde était morte. Tout semblait devoir s'abîmer autour du jeune roi, privé de ce conseil si ferme et si droit. Dieu lui envoya un autre secours.

Une jeune fille, de race saxonne, avait été enlevée par des pirates sur les côtes d'Angleterre. On avait amené à Paris la pauvre esclave, et le maire Erchinoald l'avait achetée, la destinant peut-être à ses plaisirs. Ce n'était encore qu'une enfant; mais bientôt sa beauté se développa, et avec sa beauté son intelligence. Bathilde, c'était son nom, était élevée dans la piété, et sa vie était pleine d'innocence et de pudeur. Bientôt on se plut à dire qu'il y avait dans ses veines du sang des rois Saxons. Tout présageait à la jeune esclave quelque chose de grand dans sa destinée.

Clovis la vit dans le palais d'Erchinoald, et sa passion en fut tout aussitôt allumée. Bathilde, la fille chrétienne, résista intrépidement aux désirs du roi. Mais l'amour de Clovis s'irrita davantage. Erchinoald peut-être mêla son ambition personnelle dans cette lutte. Il comptait sur la faveur de Bathilde, et il fit de l'esclave une reine.

Ce fut peu de temps après son mariage que la raison de Clovis commença à s'altérer. Bathilde porta seule le poids de son sceptre. Sa sainteté lui tenait lieu d'autorité parmi tant d'intrigues, et lorsque la démence du roi fut complète, la jeune reine continua de gouverner avec sagesse et avec courage. Ce fut elle qui jeta les armes neustriennes au-devant de l'usurpation de Grimoald, et qui prépara cette unité de couronne qui allait se reposer sur la tête d'un insensé.

Bathilde était une grande reine, trop grande pour un siècle qui fléchissait et s'en allait à toutes les décadences. Tandis qu'elle préservait le royaume de troubles et de déchirements, une affreuse disette vint désoler le peuple. La sainte reine le soulagea en vendant les lames d'argent qui revêtaient la voûte de la basilique de Saint-Denis. Le clergé favorisa cette aumône, et la somptueuse église reçut en échange des priviléges d'indépendance, qui furent reconnus dans un plaid par les évêques et par les Leudes.

656. — Peu après, le roi mourut. Son règne avait été calme. Il semble que la société fût alors arrivée à une de ces époques où les grandes passions politiques cessent de fermenter, comme pour laisser venir paisiblement des temps nouveaux et des révolutions complètes.

Cependant la succession de ce prince allait donner lieu à quelques mouvements, et bientôt le crime reparaîtrait dans la politique.

Il laissait trois fils en bas âge, Clotaire III, Théodoric ou Thierry II, et Childéric II.

Le maire Erchinoald paraît alors avoir tenté un coup hardi de politique. Il fit proclamer trois rois, mais il n'en fit qu'un seul. Le sentiment de l'unité monarchique com-

mençait à prévaloir dans la politique. Seulement les temps ne lui étaient pas propices.

Clotaire, l'aîné des princes, fut établi sur le trône de Neustrie, dont on voulait faire le centre de la royauté, par une sorte de réaction contre les idées anarchiques qui avaient si longtemps ravagé ce malheureux pays.

Il paraît toutefois que l'Austrasie eut aussi son roi, mais un roi nominal, qui ne lui fut un instant concédé que pour calmer ses irritations. Ce roi fut Childéric, le dernier des fils de Clovis. Autour de lui se réunirent les restes de la cour de Sigebert, et sa veuve elle-même, la reine Innichilde. Mais les jalousies n'en subsistaient pas moins; la Burgondie surtout se laissait aller aux murmures. La reine Bathilde épuisait son doux génie à tout apaiser, et le maire Erchinoald la secondait par sa politique forte et prudente tout à la fois.

Par malheur, ce ministre habile mourut. Son successeur Ebroïn, homme d'épée, et terrible aux batailles, n'allait pas apporter le même tempérament dans la conduite des affaires. Dès le début, il dédaigna les oppositions, et les Leudes virent que la lutte serait périlleuse contre ce formidable instrument de l'unité.

L'Austrasie et la Burgondie restaient ouvertes à leurs intrigues. Ils y préparèrent un vaste système de résistance.

Tout semblait devoir s'abîmer dans l'anarchie. Bathilde continua de s'établir au milieu de tant de rivalités, et sa médiation fut quelque temps heureuse.

Bientôt la sagesse est impuissante. Les ambitions s'irritent et Bathilde n'a plus qu'à pressentir d'affreuses extrémités. Elle avait opposé à la terrible action d'Ebroïn deux caractères plus tempérés, l'évêque de Paris, Sigebrand, et Léodgar (saint Léger), un homme de courage et de vertu, qu'elle avait fait évêque d'Autun. Ebroïn attaqua l'un et l'autre par des ruses de politique formidable. Pendant que Léodgar était à Autun, disputant son évêché contre un compétiteur, Ebroïn fit tomber l'évêque de Paris dans les embûches des Leudes, qui le tuèrent. Dès que le

meurtre fut mêlé aux cabales, la reine Bathilde se hâta de fuir. Elle alla cacher sa triste vie dans les austérités de l'abbaye de Chelles. L'évêque d'Autun resta seul pour lutter contre la fortune d'Ebroïn.

Voici donc comment s'explique son alliance avec les Leudes de la Burgondie. Dans les grandes mêlées des partis, il se fait le plus souvent des déplacements accidentels d'opinion ou d'intérêt. Si saint Léger, l'homme de l'Eglise et de la monarchie, s'en allait faire cause commune avec le parti Franc, ou Germanique, rival permanent de l'unité, c'est que l'ennemi commun était Ebroïn.

Cette simple remarque tombe comme une lumière sur cette époque d'obscurité. Les vieilles histoires ont dit des choses contraires sur saint Léger. Tout dépend du point de vue des écrivains. Saint Léger, s'associant aux luttes des Burgondiens, put paraître s'associer à leurs ambitions. Mais, s'associant pour le renversement d'Ebroïn, il participait à la guerre contre un ministre infidèle et souillé de crimes. Telle était la confusion d'alors, que tout était péril pour la royauté, même ses ministres.

Hâtons-nous dans le récit de ces désordres.

670.—La conspiration Burgondienne est rapide. Au moment où elle éclate, Clotaire meurt. Ebroïn proclame à sa place Thierry, sans le concours des Leudes Francs. C'était une violation du droit germanique, qui ne faisait que grossir les colères. La conspiration reconnaît alors Childéric, le roi d'Austrasie. On délibère de se jeter sur la Neustrie, pour chasser Thierry, roi de quinze ans, et briser avec lui l'autorité d'Ebroïn. Tous les deux sont arrêtés; on les tond, et on les jette avec les moines, le roi à Saint-Denis, le ministre à Luxeuil. La révolution semble consommée. L'Austrasie et la Neustrie n'ont plus qu'un seul maire du palais; c'est Wulfoald, déjà revêtu de cette dignité par les Austrasiens; et la Burgondie s'assure l'indépendance, en se donnant un maire de palais à elle; ce maire, ce fut saint Léger.

Les Leudes firent aussi leur part dans ce partage des dépouilles. Leur premier soin fut d'imposer des conditions

à la royauté de Childéric. Ils tendaient, par un effort tenace, à faire reparaître les habitudes Franques et des priviléges qui risquaient d'être emportés par le mouvement général de la société. Ce fut là tout le principe des révolutions qui fatiguèrent cette époque mal jugée, et sur laquelle pèse une certaine fatalité de mépris, qui ne doit pas exclure l'examen et la justice.

Childéric, dans les premiers ébranlements de la révolution, concéda ce que les Leudes voulaient, mais avec la pensée secrète de le disputer encore. Il y avait en ce jeune roi un pressentiment d'avenir. Il transféra son autorité en Neustrie, où semblait vouloir reparaître une tradition de monarchie. Mais sa politique fut soupçonnée. On envoya près de lui saint Léger, comme pour le retenir dans ses plans de réaction. Saint Léger sembla s'offrir comme un pacificateur. Childéric le traita comme un ennemi. Bientôt il le fit arrêter, et, par un caprice de colère, il l'envoya à Luxeuil, dans la même prison que le maire Ébroïn, comme pour rapprocher ces deux fortunes, et les punir par leur contact.

Childéric alla trop vite dans cette réaction monarchique. Il se mit à frapper ainsi tous les grands, et il prit plaisir à les dégrader. Un jour, il fit attacher à un arbre un de ces Leudes indépendants, nommé Edelon, et il le fit battre de verges. Aussitôt la vengeance monta au cœur des Francs; Edelon s'offrit naturellement pour premier instrument de leur colère, et quelques historiens ont écrit que saint Léger le seconda de sa prison. La conspiration fut atroce, elle se termina par des crimes. Le roi Childéric fut tué à la chasse par les conjurés et avec l'un de ses fils, nommé Dagobert et la reine Bilichild, alors enceinte. Un de leurs fils échappa à ces tragédies. La barbarie Franque sembla reparaître avec son instinct de haine féroce contre les rois. Tout montrait que la monarchie en France devait être une œuvre de nationalité Gauloise et Chrétienne; les Leudes en voulaient faire une œuvre d'ambition personnelle et oppressive.

Après ces horribles meurtres on proclame Thierry III,

et on lui donne pour maire du palais Leudesius, fils de l'ancien maire Erchinoald. De leur côté, Ebroïn et Léger s'évadent de leur prison de Luxeuil. La captivité semblait les avoir réconciliés; la liberté les rendit à leurs pensées jalouses. Chacun suivit son penchant d'ambition, l'un avec son caractère atroce, et l'autre avec son génie de modération et de bienveillance. De nouvelles révolutions allaient se précipiter.

Ebroïn vit bien qu'il lui serait difficile de reprendre de prime abord son autorité en Neustrie. Il courut donc se créer en Austrasie un parti de mécontents et d'aventuriers, et puis il imagina d'opposer à Thierry, je ne sais quel fantôme de roi, un prétendu fils du dernier Clotaire, qu'il salua du nom de Clovis III, et avec lequel il s'en alla faire la guerre aux Neustriens.

Il avait voué en son cœur une haine atroce à tous les grands. C'est à eux qu'il faisait la guerre en attaquant à force ouverte le roi Thierry, dont ils s'étaient fait un instrument. Il les surprend par sa rapidité. Tout fuit à son approche. Leudésius est arrêté et assassiné. Le trésor royal est pris et pillé. Les meurtriers de Childéric sont atteints et punis de mort. Et quand cette représaille fut achevée, Ebroïn renvoya son roi d'un jour, et il retint Thierry III sur le trône, gardant pour lui l'exercice de tout le pouvoir.

Léger, de son côté, était allé exercer son génie dans la Burgondie, où il avait facilement retrouvé sa dignité de maire du palais. Mais son existence politique était identifiée à celle des Leudes, et Ebroïn, qui ne pouvait supporter cette indépendance, se mit à diriger contre lui toute sa puissance. Il jeta une forte armée sur la Burgondie pour la soumettre à la Neustrie. Léger se réfugia à Autun, et il y soutint un siége avec une vaillance de soldat. Mais bientôt reparut son caractère d'évêque. Quand il vit tous les maux de la guerre accumulés sur la tête du peuple, au lieu de laisser les habitants d'Autun se défendre, comme ils le voulaient, jusqu'à l'extermination, il alla se livrer aux généraux d'Ebroïn, pour tout apaiser. Cette générosité ne désarma pas la fureur de son ennmi. On lui arracha

les yeux et puis on le jeta dans un monastère. Deux ans de suite, la férocité d'Ebroïn s'épuisa de raffinements pour tourmenter la vie de ce malheureux évêque, et nous avons peine à croire aujourd'hui les détails des mutilations effroyables auxquelles on le soumit, et auxquelles il résista si longtemps. La pitié publique finit par s'attacher à cette existence si horriblement torturée, et l'homme politique devint un saint populaire, manifestement protégé de Dieu, et survivant miraculeusement à des supplices qui semblaient accumuler toutes les inventions infernales des anciens persécuteurs des Martyrs. Enfin, on le traîna devant un synode, comme complice du meurtre de Childéric. Sa défense eût été inutile, et son innocence même ne l'eût pas sauvé; on le condamna à périr, et Ebroïn lui fit trancher la tête après de nouvelles et plus sanglantes tortures[1]. Alors la Burgondie commença à passer sous l'autorité de la Neustrie, et Ebroïn vit s'étendre le théâtre de ses fureurs et de ses vengeances.

Dans ce dernier espace de vingt années, rempli par de si horribles luttes de palais et par des scènes d'anarchie, où la chronologie historique a grand'peine à se reconnaître[2], il s'était passé peu d'événements extérieurs : le plus important avait été une révolution en Italie. Grimoald, duc de Bénévent, s'était emparé du royaume des Lombards, à la faveur des rivalités des deux fils du dernier roi. Les Francs Austrasiens avaient pris la défense du roi dépossédé; mais ils furent battus auprès d'Ast. Grimoald régna paisible. A sa mort, la race dépossédée reparut; les Lombards rappelèrent Pertarite, le fils de leur dernier roi. Sa vie semble être un roman plein de tragédie.

La famille Mérovingienne avait eu aussi ses drames terribles et ses fatalités mystérieuses. On se souvient de ce jeune fils de Sigebert, roi d'Austrasie, que Grimoald s'était

[1] Vie de saint Léger. — Collect. des Mémoires.
[2] Voyez la variété des récits dans les historiens, depuis le P. Daniel jusqu'à M. Fauriel et M. de Peyronnet. J'ai suivi les vieux récits, en cherchant l'unité et la clarté; chose difficile.

contenté de dépouiller du trône, en le laissant aller au loin chercher des refuges. Ce jeune prince, nommé Dagobert, avait été conduit en Écosse ou en Irlande, et là il avait trouvé l'appui d'un prêtre anglais, nommé Wilfrid, qui avait reporté sa pensée vers des espérances dignes de son origine. Dagobert reparut donc au milieu des révolutions qui troublaient l'empire des Francs. C'était au moment des rivalités de la Neustrie et de l'Austrasie, et lorsque Ebroïn avait pour la première fois porté son pouvoir chez les Neustriens, pour y concentrer son royaume. Il avait laissé à Dagobert un coin de l'Austrasie, vers l'Alsace et le long de la rive droite du Rhin.

Ce ne fut d'abord qu'un fantôme de royauté; puis les Leudes se précipitèrent autour de lui pour s'en faire un instrument. Dagobert n'était pas d'un génie à les seconder; ils trouvèrent plus commode de le tuer. Son cadavre fut jeté à la voirie.

Cet horrible épisode va nous ramener à la marche de notre histoire.

Parmi les Leudes-Austrasiens qui venaient de s'exercer à faire tomber les têtes royales, étaient deux frères, nommés, l'un, Martin, et l'autre Pepin, petits-fils du premier Pepin, que déjà l'on a vu paraître dans nos récits.

Ils étaient nés du mariage d'Anseghise, fils d'Arnulphe, et de Begga, fille de ce Pepin dit le Vieux, et sœur du maire du palais Grimoald.

Tous les deux s'étaient jetés avec ardeur dans le mouvement d'aristocratie indépendante qui s'attaquait à la royauté; tous les deux avaient de la hardiesse. Ils semblaient avoir le pressentiment de la destinée de leur maison, et ils se précipitèrent vers l'avenir avec une confiance qui souvent tient lieu de génie.

Mais dans ce passage à des choses nouvelles, tout se mêlait confusément. Les fils de Pepin n'isolèrent pas leur ambition; ils la rattachèrent à des intérêts qui alors étaient populaires, en appelant à eux le clergé; insulté, disaient-ils, par les atteintes fréquentes que la royauté portait aux propriétés de l'Église.

Ainsi le parti de Martin et de Pepin acquérait une double force par le concours des Francs et des prêtres; et puis l'odieux de cette opposition anarchique à la royauté s'atténuait par le prétexte de lutter contre le despotisme atroce d'Ebroïn.

Déjà les grands Neustriens, frappés par le terrible maire, cherchaient de tous côtés des asiles. Plusieurs s'étaient enfuis vers la Vasconie; d'autres s'allèrent abriter en Austrasie. La haine s'excita par le contact de tant d'irritations. A la fin, on fit une armée pour attaquer Ebroïn, et tenter de le renverser. Une bataille fut livrée à Loixi, près de Laon. Ebroïn fut vainqueur, et sa victoire fut une atrocité. Il poussa les vaincus jusqu'en Austrasie, égorgeant, incendiant, pillant tout sur sa route; puis il couronna ces barbaries par une trahison. Martin, l'un des frères, s'était enfermé dans Laon; il y pouvait résister. Ebroïn lui fit offrir la paix, et l'appela auprès de lui. Lorsque Martin arriva au rendez-vous, on l'assasina.

L'aristocratie franque avait donc ses vicissitudes; mais ce n'était pas la royauté qui profitait à ses désastres, c'était l'autorité odieuse du maire du palais.

La mort d'Ebroïn vint relever l'ambition des Leudes. Cette mort fut un crime de plus dans cette époque de crimes. Un officier du fisc, du nom d'Hermanfried (Hermanfroi), avait été accusé de malversation. Ebroïn le menaça de sa colère; cette menace, c'était la mort. Hermanfroi, troublé, courut au-devant de la vengeance. Il assembla quelques affidés, et se mit sur le passage d'Ébroïn au moment où il allait à l'église. Ébroïn, assailli inopinément, expira sous les coups des meurtriers.

CHAPITRE IX.

Succession d'Ebroïn. — Travail social. — Appréciation des rois dits Fainéants. — Génie de Pepin, maire d'Austrasie. — Batailles. — La royauté franque n'est plus qu'une ombre. — Pepin suit sa politique. — Grimoald lui est un instrument. — Succession des rois. — Réaction des Leudes. — Vengeances. — Enfants rois. — Charles, fils de Pepin, commence à paraître. — Suite des conflits. — Charles devient maître, et les Leudes reconnaissent sa toute-puissance. Il laisse une ombre de royauté. — Ligue contre Charles. — Fin du roi Chilpéric. — Batailles et victoires de Charles. — Les Sarrasins. Bataille de Poitiers. — Charles, surnommé Martel. — Il se remet à son œuvre sociale. — Il reparaît dans les combats. — Hérésies barbares. — Les Iconoclastes. — Troubles de l'Empire. — Autorité de Charles Martel dans ces dissensions. — Il meurt. — Jugements de l'histoire. — Situation politique. — Successions. — Pepin, fils de Charles, reste maître de l'Empire. — Préparation à des temps nouveaux.

SUCCESSION D'ÉBROIN.

La mort d'Ebroïn fit reparaître la domination des Leudes.

Il est temps de dire que cette période de rois, qu'on a appelés *rois fainéants*, pour toute explication de l'histoire, n'accuse pas seulement des caractères inertes ou incapables, mais révèle un ensemble de causes plus hautes et plus générales, qui semblent n'avoir pas même été entrevues. Ces princes, arrivés enfants à la royauté, élevés au milieu des rivalités de palais, et accoutumés dès leur plus bas âge à voir toute la puissance aux mains de leurs propres officiers, ne pouvaient rien être, si ce n'est des instruments pour l'ambition d'autrui. Quelques-uns eurent des vertus, mais des vertus inutiles. Ils subissaient les nécessités fatales de leur époque, comme il arrive à tous les temps de transition. Alors la société tout entière fai-

sait effort pour se refaire, et les forces, agissant en sens contraire, semblaient toutes se placer également en dehors de la royauté. Et ainsi la royauté était faible, uniquement parce que la société semblait ne plus croire en elle. Le génie même eût été impuissant contre cette espèce de fatalité, et c'est avec une grande irréflexion que l'histoire a consacré ces flétrissures de *rois fainéants*, comme suffisantes pour expliquer la préparation qui se faisait à une société toute nouvelle : *rois fainéants!* il fallait dire rois impuissants, rois enchaînés, rois vaincus, non-seulement par l'ambition des maires du palais, mais par le mouvement invincible des idées. On dirait que l'histoire, voulant expliquer cette époque de transition, s'est exercée à ne pas voir la seule force qui en donne la raison. La science de l'histoire ne saurait être une science négative. Avant d'expliquer la décadence de la royauté, par la mollesse et l'inertie des rois, il fallait l'expliquer par l'étude des passions sociales. La Providence aussi était pour quelque chose apparemment dans la puissante transformation qui allait se faire. Revenons aux simples récits, et marquons les personnages qui déjà s'annoncent comme devant saisir la société dans le passage à des temps nouveaux.

Les Leudes, à la mort d'Ebroïn, s'étaient hâtés d'exercer le pouvoir. Ils avaient institué un maire à leur convenance, Warandon, homme timide et inoffensif, qui laissait l'empire aller au hasard. Ebroïn avait excité la haine, Warandon inspira le mépris[1].

Pepin, d'Austrasie, commença dès lors à faire de la mairie une sorte de royauté. Il arracha un traité à Warandon, par lequel le roi Thierry lui reconnaissait une indépendance de pouvoir, à laquelle il ne manqua que le titre de roi. De là devait partir la grande révolution, qui déjà était dans les esprits comme un vague pressentiment.

Warandon portait mal le poids du pouvoir. Son fils Gislemar le partagea d'abord, et bientôt l'usurpa tout entier. Celui-ci voulut réparer le dommage du traité fait

[1] M. de Peyronnet.

avec Pepin. Il porta la guerre en Austrasie, où il remporta une victoire. Mais son succès lui fut inutile ; peu après, il mourut. Ausflède, mère de Warandon, femme d'intrigues et de hardiesse, fit remettre la mairie à son gendre Berthaire. On ne sait comment ce besoin d'hérédité de la mairie se conservait, même dans les essais d'usurpation qui se faisaient contre la royauté. Berthaire fut accepté par les Leudes. Mais bientôt ils s'irritèrent contre lui. C'était un esprit inculte et violent ; pour les Leudes, son plus grand crime fut de leur être ingrat. Alors ils entreprirent de le renverser, et ils se tournèrent vers Pepin pour arriver à leurs desseins. Le palais d'Austrasie fut bientôt encombré par cette espèce d'émigration.

Pepin mit de l'habileté dans la conduite de la guerre qui lui était proposée contre le roi Thierry. Il fallait dissimuler l'odieux de ces révoltes, et le traité de Warandon, qui l'établissait dans l'indépendance, ne suffisait pas. Pepin s'offrit d'abord comme médiateur entre les Leudes et Berthaire. Il envoya des ambassadeurs en Neustrie intercéder pour les réfugiés. Berthaire répondit avec rudesse. Il disait avec ironie à Pepin d'être patient, et qu'il irait le délivrer de ses hôtes. Pepin ne demandait pas mieux que d'être provoqué par l'insulte. Il convoqua les Austrasiens, appela les évêques, excita le courage des uns et des autres, s'annonçant comme vengeur de la violation de tous les droits, et surtout des droits de l'Eglise, invoquant les Saints outragés, et appelant la malédiction sur les impies. On eût dit une guerre sainte qui allait se faire. Les prêtres vinrent bénir les armes et les soldats de Pepin. Et, après ces éclatants préparatifs, il partit pour aller combattre Thierry, sous le nom de Berthaire, son maire du palais.

Les deux armées se rencontrèrent près de la ville de Vermand, dans un lieu nommé Testri [1]. La bataille fut sanglante. L'armée du roi fut exterminée. Le maire s'enfuit, pour périr peu après, par des trahisons où Ausflède

[1] Chr. de Frédég.

elle-même, sa belle-mère, eut sa part. Le roi s'éloigna de ces lieux funestes, et le vainqueur, poursuivant sa fortune, s'avança vers Paris, chassant partout les restes de l'armée Neustrienne, et se montrant aux peuples comme le maître des destinées de tout le royaume [1].

Dès ce moment, la royauté Franque ne fut plus qu'une ombre. Le roi Thierry fut relégué à Maumaques, entre Compiègne et Noyon. Pepin lui garda de vains honneurs. Il le faisait sortir de sa retraite à certains jours de solennité ou de représentation politique, puis il l'y faisait rentrer, ne lui laissant que son nom de roi, et retenant pour lui tout le pouvoir.

Et il est vrai qu'il exerça l'empire avec une admirable habileté. Il répara tous les maux de l'anarchie, fit rentrer dans leurs biens tous ceux qui avaient été dépouillés, rendit aux églises leur indépendance, caressa les évêques, les réunit en concile, protégea le peuple, et enfin flatta l'ambition des Leudes par des assemblées, où ils espérèrent reprendre toute leur puissance.

Peut-être il fallait un nom et un pouvoir nouveau pour concilier tant de rivalités et calmer tant de discordes. Il y avait de la fatigue dans les âmes et on ne demandait pas mieux que de se reposer sous une forte autorité. Pepin réforma les lois. Il refit l'armée. Il remit en vigueur la discipline ecclésiastique. Il s'occupa de tous les besoins, donna de l'activité aux esprits, les détourna des querelles, et ainsi alla au-devant des oppositions.

La guerre même lui fut un moyen d'autorité. Les Frisons et les Suèves, tributaires des Francs, avaient profité de l'anarchie Austrasienne pour s'affranchir. Pepin fit aux Leudes un devoir de les aller soumettre. Il lève une armée, et il va livrer des batailles, traînant en Austrasie toutes les richesses et toute la puissance Neustriennes,

[1] Chr. de Frédég. — Vie de Pepin le Vieux. Voici deux mots du chroniqueur : « Pepin, sans avoir le nom de roi, commença à régner en Austrasie avec la puissance royale, fit la guerre à Théodoric, roi des Francs, et le vainquit dans un grand combat avec son duc Berthaire. »

et affaiblissant, sous ce nom de gloire, les ambitions qui auraient pu remuer encore.

Tout succédait à Pepin. Il remporta des victoires, se fit payer des tributs et ramena des otages pour sécurité de l'avenir. Alors mourut Thierry, malheureux roi, qui venait de passer par le trône comme un simulacre.

Thierry avait porté dix-sept ans ce triste honneur de la royauté ; il laissait trois fils, Clovis, Childebert et Clotaire, ces deux derniers en bas âge. Pepin prit le premier, seulement pour garder un semblant de succession dans cette royauté douteuse, qui finissait par n'être plus qu'un titre sans réalité, et sans honneur même. Quatre ans après, cet enfant mourut. Pepin fit un semblable roi de Childebert, l'aîné des deux autres frères. Et, pour lui, il continuait de garder l'Austrasie pour siége de son pouvoir, occupant les Leudes Neustriens à des guerres étrangères, trompant leur activité avec des batailles, attaquant tour à tour les Visigoths et les Allemands, et enfin revenant aux Frisons qui avaient rompu le premier traité. Cette fois, la guerre fut implacable. Les Frisons perdirent une bataille sanglante à Duestedern. Pepin les tint sous sa main comme des esclaves. Par bonheur il songea à en faire des chrétiens. Il leur envoya des prêtres pour les instruire. Le peuple les écouta avec avidité. Les chefs seuls restèrent fidèles à leurs dieux. Partout où le Christianisme se montre, c'est d'abord le même effet de sa lumière : le peuple y trouve un pressentiment de liberté; c'est pourquoi les maîtres hésitent à l'accepter, jusqu'à ce qu'enfin le mouvement social les force à la subir.

Au dedans, au dehors, Pepin multipliait ses moyens de domination.

Il avait pour femme Plectrude, digne de lui par ses vertus et par son courage. Elle lui avait donné deux fils, Drogon et Grimoald, double instrument de sa politique.

Pepin avait confié à Drogon l'administration de la Bourgogne ; à Grimoald il avait donné le titre de maire du palais de Neustrie, afin de retenir par lui, sous sa volonté, la royauté nominale de Childebert.

Drogon mourut jeune. Grimoald restait pour soutenir l'ambition de son père, ou mieux encore pour la tempérer par ses douces vertus.

Pepin fit servir Grimoald à plus d'un dessein. Il lui fit épouser la fille du duc des Frisons, qui s'était faite chrétienne, et avait pris le nom de Théodosine. Le père barbare (il se nommait Radbod) était resté païen; l'ambition de cette alliance fit taire son fanatisme et sa haine. Toutefois la politique de Pepin devait rencontrer plus d'un obstacle; et la destinée de sa race ne se préparait pas sans un mélange d'accidents cruels et de fatales catastrophes.

Lui-même avait ses troubles domestiques. Il avait été infidèle à Plectrude, et même, dit-on, il l'avait répudiée pour épouser Alpaïde; ce lui fut une source de douleur et de gloire tout à la fois. L'évêque Lambert censurait publiquement ce double mariage. Le frère d'Alpaïde tua l'évêque. En même temps, Alpaïde mettait au monde l'enfant qui devait être Charles Martel.

Pendant que les grandes ambitions se remuaient autour de Pepin, le roi Childebert mourait sans bruit, laissant dans le cœur du peuple une mémoire bénie. Childebert, par sa bonté et ses vertus, avait donné de la dignité à ce qui restait encore du titre de roi. C'est une justice de l'histoire de garder ce nom avec quelque honneur.

Il laissait un fils, nommé Dagobert; Pepin laissa tomber sur lui le vain poids de la royauté.

Cependant lui-même commençait à fléchir. L'âge trahissait son génie, et les Leudes commençaient à s'apercevoir de l'affaiblissement de sa volonté.

Tout à coup, ils reviennent à leurs habitudes de crimes. Ils supportent impatiemment que Grimoald reste assuré du gouvernement de la Neustrie, comme d'un héritage. La douceur de son commandement ne fait que les irriter. Ils vont appeler à leur aide la férocité de Radbod, le roi des Frisons, et il est vrai que Grimoald avait provoqué sa colère en délaissant sa fille Théodosine. On jura donc la mort de Grimoald.

La nouvelle s'était répandue que Pepin était atteint d'une

maladie mortelle, dans son château de Jupil, au bord de la Meuse. Aussitôt toutes les ambitions s'étaient précipitées. Grimoald courut aussi vers son père. Mais les meurtriers l'y suivaient. Fils pieux, tous les jours il allait aux autels demander à Dieu de sauver Pepin. C'est là qu'on le frappa du glaive. Pepin revint à la vie, mais triste et désespéré, brûlant de poursuivre de sa vengeance les assassins de son fils. Sa justice fut implacable; elle ressembla à de la fureur.

Après qu'il eût atteint les premiers complices par d'affreuses punitions, il voulut atteindre tous les grands de Neustrie par l'humiliation. Grimoald laissait un fils qu'il avait eu d'une concubine. Il se nommait Théodoald. C'est cet enfant que Pepin eut le caprice d'établir maire du palais, et c'est Plectrude, une femme, qui irait exercer, sous son nom, l'autorité sur les Leudes superbes.

Mais il ne put achever cet ouvrage de colère. Il mourut au milieu des menaces d'un avenir, qu'il commençait d'entrevoir, et qui troubla ses derniers jours. C'est ce Pepin nommé dans l'histoire Pepin le Vieux, et aussi Pepin d'Héristel ou d'Héristal, du nom d'un palais qu'il habitait, c'est lui qui fut le premier auteur de la grande destinée de sa race. Son génie n'eut rien d'extraordinaire; mais sa conduite fut habile et exempte de ces fautes qui rendent inutiles les plus heureux accidents de la fortune, et les combinaisons les plus savantes de la politique. Rien non plus n'exigeait alors un caractère fait pour briser des obstacles par des coups soudains et précipités. Il se faisait encore des secousses dans cette constitution incomplète et irrégulière de l'empire Franc. Mais à part quelques essais de résistance, les esprits acceptaient facilement l'idée d'une autorité nouvelle, soit par la lassitude de l'anarchie, soit parce que le pouvoir qui grandissait à côté de la royauté de Clovis semblait une juste expiation des infidélités que les vieux Francs avaient à lui reprocher.

A vrai dire, Pepin, dans les alternatives de sa politique, tour à tour favorable ou contraire à l'intérêt des Leudes, était l'expression nette de leurs révoltes contre la monar-

chie mérovingienne ou plutôt contre sa tendance gauloise ou populaire. Les résistances qu'il éprouva ne furent que des accidents de vanité ou d'ambition. La marche générale des choses lui était propice ; seulement, on peut dire que l'esprit des masses nationales représentées par le clergé chrétien sembla cette fois se retirer de la politique ou n'y point garder son inspiration naturelle. Ou bien aussi la Providence voulut se charger seule de dominer le renouvellement de la société. On eut pu croire d'abord que l'autorité nouvelle qui se préparait allait absorber la nation tout entière dans l'aristocratie franque ; une fois maîtresse, elle rentra dans la condition nationale et chrétienne qui déjà avait été plus forte que les conquêtes.

Suivons rapidement les récits de l'histoire.

Voici Dagobert, un enfant, roi de Neustrie ; Théodoald, un autre enfant, maire du palais ; Plectrude, une femme, maîtresse de l'État, et tous les Leudes soumis et immobiles devant ce reste de la volonté de Pepin.

Plectrude se hâte d'assurer son autorité. Elle va au-devant des difficultés qui pouvaient lui venir de sa rivale Alpaïde. J'ai nommé Charles, son fils, génie qui commençait à se faire jour. Plectrude s'empara de lui et le retint captif. Sa mère Alpaïde alla cacher sa vieillesse dans un monastère.

Peu à peu cependant les Leudes remuaient sous cette main de femme. La Neustrie voyait naître des commencements de rébellion armée. Plectrude les voulut comprimer par la violence, elle ne fit que les exciter. Enfin, elle appela des secours de l'Austrasie. Alors ce fut une guerre ouverte. Les Neustriens furent vainqueurs dans une bataille près de Compiègne [1]. Le jeune Théodoald se défendit comme un héros. Quelques jours après il mourait tristement de maladie. La mairie resta aux Leudes vainqueurs, qui élurent un d'entre eux, nommé Rainfroi (Raganfried), lui imposant la tâche de porter les ravages dans l'Austrasie, mais sans songer autrement à la défense de la royauté

[1] Dans la forêt de Guise.

de Dagobert. Toutes ces querelles armées n'étaient qu'une pure anarchie sans but et sans instinct politique. On accrut le désordre, en provoquant les Frisons et les Saxons à se précipiter sur cette proie d'Austrasie. Plectrude alla se cacher à Cologne traînant avec elle son captif, le fils d'Alpaïde. Mais parmi cette vaste confusion, Charles rompit ses chaînes, et il parut au milieu des peuples comme une espérance. Tous les cœurs allèrent à lui. On eût dit un ange envoyé du ciel, ou Pepin rendu à la vie; l'Austrasie se réveilla du sein des ruines [1].

Charles est reconnu duc d'Austrasie. On lui laisse reprendre toute l'autorité de Pepin. En même temps Dagobert meurt, à l'âge de 17 ans; ce fut une distraction des batailles, et cette distraction fut propice à la fortune de Charles.

Dagobert laissait un enfant au berceau, on le nommait Thierry. Le maire Rainfroi alla chercher un autre roi. Il restait un fils du roi Childéric. Il avait échappé aux coups des meurtriers de son père, et il vivait inconnu et déshonoré dans un cloître. Rainfroi le montra aux peuples sous le nom de Chilpéric.

Pendant ce temps, Charles s'était hâté de se donner une armée en Austrasie. Il était de toutes parts pressé d'ennemis. Radbod, le roi des Frisons, vint l'assaillir avec fureur. Une première bataille fut contraire à Charles. Son activité répara ce malheur. Les Frisons et les Neustriens s'étaient réunis. Charles, trop faible pour les combattre, leur échappe. Ils vont s'épuiser devant Cologne, où était enfermée Plectrude avec tous les trésors de Pepin. Plectrude prévient les catastrophes d'un siége par un traité, puis les deux armées se séparent, riches de dépouilles. C'est alors que Charles reparaît avec quelques corps de troupes, çà et là disséminées selon les calculs de sa prévoyance.

Rainfroi ramenait son armée avec le roi Chilpéric. Charles le surprend dans son désordre, auprès d'un lieu

[1] *Annal. Met.*

nommé Amblef, sur une petite rivière du même nom. C'était un palais royal fortifié. Il se précipite avec quelques soldats choisis sur cette armée de victorieux. Il y jette la confusion et l'épouvante. Le massacre fut horrible. Le roi et le maire n'échappèrent qu'à peine à ce grand désastre.

717. — Après ce premier succès, Charles se prépare à de nouvelles victoires. Toute l'Austrasie se lève en armes. Le roi Chilpéric veut venger sa honte. Au printemps suivant, la Neustrie et l'Austrasie vont se choquer de nouveau avec fureur. Charles imita son père, et envoya demander la paix par un hérault : il prétendait seulement reprendre l'autorité de Pepin ; c'était une condition de vainqueur. Chilpéric exigeait qu'il posât les armes ; on ne put s'entendre. Une bataille se livra près de Cambrai ; elle fut atroce : les Neustriens furent vaincus.

Tout cédait à la fortune de Charles. Il s'avança vers Paris. Puis, tout à coup il s'arrêta, et alla affermir sa puissance chez les Austrasiens. Plectrude, toujours maîtresse de Cologne, occupait aussi sa pensée. Il tourna de ce côté quelques intrigues savantes. Plectrude offrait de l'or pour avoir la paix. Charles ne refusa pas, mais, en même temps, il faisait soulever les populations par des émissaires. Bientôt la ville fut en révolte ; Charles accourut, et Plectrude, qui l'avait tenu captif, devint sa captive à son tour.

Charles semblait donc être devenu maître de tout le royaume. Mais il voulut faire sanctionner son pouvoir, et il se fit proclamer duc d'Austrasie, à Cologne, par une assemblée de Leudes. Puis il montra aux peuples une ombre de royauté, en tirant de l'obscurité un fils oublié du roi Thierry, nommé Clotaire. Nul ne se souvenait de ce prince, et l'histoire même n'a pas toujours vu la trace de sa descendance dans la lignée Mérovingienne [1]. Ce n'était encore là qu'un roi de nom ; la puissance était ailleurs.

[1] « Les anciens historiens, dit le père Daniel, ne marquent point son père, ni en quel degré de parenté il touchait aux derniers rois d'Austrasie. »

Cependant le roi Chilpéric et son ministre Rainfroi ne voyaient plus comment ils lutteraient désormais contre la fortune de Charles. Ils invoquèrent l'anarchie.

Les Gascons s'étaient rendus formidables par leurs invasions. Déjà ils occupaient tout un vaste pays, le long de la ligne entière des Pyrénées, et, chaque jour, ils s'avançaient vers le centre des Gaules, montrant aux rois francs une autorité qui pouvait leur être un secours ou une menace.

Au Nord, tout fléchissait sous la main puissante du duc d'Austrasie. Rainfroi se tourna vers le Midi.

Eudes (Eudon), duc des Gascons, avait profité du premier désordre des rivalités entre Plectrude et les Neustriens, pour marcher vers Bordeaux. Puis il avait franchi la Garonne, et il semblait aspirer à dominer la moitié des Gaules. Chilpéric ne pouvait songer à arrêter ce flot d'invasion; il y chercha une force. Il envoya des députés au chef des Gascons, et il fit un traité par lequel il lui reconnaissait la souveraineté d'Aquitaine; Eudes n'avait, de sa part, qu'à s'engager à passer outre, pour combattre le duc d'Austrasie.

718. — Mais Charles courait au-devant de cette ligue. Les Gascons et les Neustriens marchaient réunis dans la direction de Rheims. Charles les avait devancés; ils croyaient le surprendre, ils étaient surpris. Une bataille même fut inutile; la coalition se rompit d'elle-même : la peur dispersa ce vaste corps de troupes, sans lien et sans chef. La fuite fut ignominieuse, précipitée; Charles chassait devant lui ces combattants, qui croyaient s'être armés pour le pillage. Ils s'en allèrent, traînant dans leur fuite le malheureux roi Chilpéric, qui les avait appelés comme des sauveurs. Alors, tout sembla prospérer à la fortune de Charles. La Neustrie était sans maître. Le roi Clotaire, *ce personnage de roi*[1], que Charles s'était fait, pour rendre son commandement plus facile, ce roi mourait sans bruit: Charles avait tout un royaume ouvert à son ambition. Il

[1] Le père Daniel dit : *Chlotaire, qui faisait le personnage de roi d'Austrasie.*

fallait désarmer l'Aquitaine; Charles prépara la guerre; mais d'abord il demanda la paix. Il exigeait que le duc renvoyât le roi Chilpéric, et le duc ne demanda pas mieux que de se délivrer, à ce prix, des menaces d'un tel vainqueur [720]. Chilpéric reparut parmi les Francs, mais comme un roi captif, dont le nom était désormais impuissant à dominer ou à retarder les destinées de sa race. On le laissa à Noyon avec quelques vains honneurs. Il avait senti l'amertume des affronts qui venaient atteindre en lui le grand nom de Clovis, et il avait fait un effort pour le sauver des ignominies. Mais il ne put vaincre sa fatalité; le monde s'était déplacé, et la mission de la conquête semblait achevée.

721. — Chilpéric mourut obscurément dans ces éclatantes conjonctures. Il ne laissait pas de fils. Charles alla reprendre dans l'abbaye de Chelles un jeune fils de Dagobert III, pour lui mettre au front la triple couronne de Neustrie, de Bourgogne et d'Austrasie, dont la puissance restait tout entière en ses mains. Cet enfant de sept ans s'appela Thierry de Chelles (Theodoricus). Ce ne fut qu'un nom de plus dans la succession d'une royauté qui elle-même n'était qu'un nom.

A partir de ce moment, la vie du duc Charles d'Austrasie est pleine de batailles et de victoires.

Il commence par soumettre à Angers le maire Rainfroi, à qui pourtant il laisse des honneurs et le titre de duc d'Anjou. Puis il va aux Saxons qu'il réduit à leur vieille condition de tributaires, après avoir couvert de ruines le pays qu'ils occupaient. Il passe aux Allemands, arrive au Danube, frappe de dévastation toutes les régions où l'indépendance s'était essayée, atteint les Bavarois, les frappe de même, et ne se laisse désarmer, qu'en recevant en otage la nièce du duc Odilon, Sonnéchilde, qui ensuite devint sa femme.

Le ressentiment était plus profond contre les Frisons; Charles leur réserve toutes ses colères. Le roi Radbod venait de mourir; son successeur, Popon, plein de jeunesse et de courage, espère résister aux armes du vainqueur. Les batailles sont sanglantes; elles ne font qu'irriter

les Francs. La guerre se termine par la conquête de la Frise qui devient une partie de l'Austrasie.

Charles se tourne aussitôt vers l'Aquitaine. Le souvenir du duc Eudes lui restait comme une blessure. Il va l'atteindre avec ses Gascons; la résistance est opiniâtre; Charles enfin reste maître, il repart pour son gouvernement, chargé de dépouilles et de trésors.

D'autres destinées s'ouvraient à lui et une gloire plus haute devait consacrer et légitimer ces premières gloires.

Remontons de quelques années.

La domination Visigothe avait eu quelques alternatives peu aperçues par l'histoire. Les Francs avaient pris quelque part aux querelles intestines dans le Languedoc, mais sans résultat décisif pour l'indépendance de cette partie des Gaules [676]. Trois rois Visigoths se suivirent, Egica, Vitiza et Rodéric (ou Rodrigue), avec des fortunes diverses; les deux premiers, paisibles dans leur royauté, le dernier, frappé par la foudre des révolutions.

Rodéric avait auprès de lui un capitaine, nommé Julien, savant aux batailles comme aux affaires de la politique. Il l'envoya en Afrique négocier avec les Sarrasins, qui s'en étaient rendus maîtres, et, dans son absence, il fit violence à sa fille, d'autres disent à sa femme. A cette nouvelle, Julien furieux change l'objet de ses négociations, au lieu de la paix il cherche la guerre. Les Sarrasins écoutent sa voix. Et enfin après quelques essais timides, il les jette comme un vaste flot sur l'Espagne. L'histoire de cette invasion est ici de trop. Elle aboutit à une immense bataille où le roi Rodéric fut tué. Son corps ne fut point trouvé parmi les monceaux de cadavres. Telle fut la vengeance de Julien.

Les Sarrasins maîtres de l'Espagne devaient poursuivre les restes de la nation Visigothe, jusque vers les Gaules. L'émir Zama (El Samah), qui avait conduit l'irruption, parut aux Pyrénées, et le duc Eudes s'effraya à cet aspect. Pendant plusieurs années, il sut contenir les Sarrasins par les traités. Enfin ils débordèrent sur le Languedoc, et ils vinrent assiéger Toulouse. Eudes fut alors contraint de re-

courir aux batailles. Il alla attaquer les barbares, il fut assez heureux pour les vaincre : lui-même tua l'émir de sa main.

Les Sarrasins, rejetés en Espagne, se donnent un chef, en attendant les ordres du calife Jazid ; ce chef fut Abdérame (Abdel Rahman), nom terrible, contre lequel Dieu réservait un autre nom plus terrible encore.

Abdérame fit d'abord la paix, et Eudes vainqueur la crut fortifier par une alliance plus intime avec un chef Sarrasin du nom de Mugnos (Othman ben Abi Nessâ, surnommé Munuz dans les histoires arabes). Ce chef avait été deux fois gouverneur de la Péninsule. Il avait une influence de faction parmi les Arabes, et Eudes lui donna en mariage sa fille Lampagie, d'une admirable beauté. C'était au moment où Eudes voyait apparaître au nord des Gaules cette autre fortune de Charles qui menaçait de tout engloutir. Dans l'alternative des périls, Eudes crut devoir se protéger contre ceux qui lui venaient du contact immédiat de la barbarie.

Mais il fut emporté au delà des bornes. Ce qui devait lui être une protection lui devint une ruine. Au moment où il comptait sur l'alliance qu'il avait faite pour se fortifier contre les armes de Charles d'Austrasie, des dissensions éclataient chez les Sarrasins. Mugnos avait voulu essayer l'indépendance contre Abdérame : Abdérame courut sur lui pour le punir. Le malheureux, errant dans les montagnes, fut réduit à se précipiter du haut d'un rocher, pour se donner la mort, et sa femme fut envoyée en Afrique pour servir aux plaisirs du calife. Elle lui arriva avec la tête de son mari[1].

Abdérame ne s'arrêta pas à cette première vengeance. Il passa les Pyrénées, non point pour aller secourir le duc d'Aquitaine, mais pour l'aller exterminer. Toute l'Aquitaine fut ravagée. Eudes, resté seul après d'horribles massacres, courut se jeter dans les bras de Charles. Celui-ci avait vu de loin ces orages. Il avait préparé ses armées, et déjà il avait compris qu'il lui fallait recueillir tout son génie pour

[1] M. Fauriel a très-bien analysé les chroniques qui se rapportent à cette époque des révolutions méridionales.

marcher au-devant des périls qui menaçaient non-seulement l'empire des Francs, mais le monde chrétien tout entier.

732. — Des deux côtés marchèrent donc les deux grandes forces de la destruction et de la conservation, l'Islamisme avec sa barbarie, le Christianisme avec sa liberté; l'un et l'autre représentés par deux hommes supérieurs, par deux de ces envoyés de la Providence, soit pour exterminer, soit pour sauver les peuples.

Abdérame s'était avancé par delà Bordeaux, pillant et saccageant tout ce qui se rencontrait sous ses pas, incendiant surtout les églises, menaçant les Gaules chrétiennes d'une immense destruction. « Saintes avait péri. Limoges cédait; Poitiers, livré au pillage, voyait le feu dévorer sa riche basilique de Saint-Hilaire[1]. » L'épouvante était partout; à l'opposé marchait avec une précaution imposante Charles, préoccupé de la plus haute mission qui eût été donnée à un génie d'homme depuis l'apparition du Christianisme. Francs et Gaulois se trouvaient alors confondus pour défendre une même cause, la civilisation et la liberté. Eudes ne devait pas être inutile à cette lutte, lui qui allait aux batailles avec le ressentiment de ses affronts. Ses débris de soldats le suivaient, ardents à venger une affreuse défaite. Tout annonçait un vaste choc, et les peuples s'amoncelaient pour voir en silence ce grand spectacle.

Charles avait passé Tours. Il vint s'établir non loin de Poitiers. Les deux armées semblèrent s'arrêter d'étonnement en face l'une de l'autre. Celle des Sarrasins ressemblait à un peuple tout entier qui s'était déplacé pour aller s'établir en d'autres demeures. Charles n'avait que des combattants d'élite, armés pour défendre les foyers sacrés, les temples, la patrie. Charles commanda avec prévoyance toute la marche de la bataille qui devait finir par s'engager. Eudes suivit ses ordres comme un soldat. Enfin les Sarrasins impatients sortirent à flots de leur camp, et inondèrent la plaine qui s'étendait devant eux. On eut dit que

[1] M. de Peyronnet.

l'armée Franque devait rester comme engloutie dans ce torrent. Mais le duc d'Aquitaine volait partout en dehors de cette vaste inondation, attaquant, harcelant, repoussant, poursuivant les multitudes, à mesure qu'elles s'affaiblissaient à l'extrémité des rayons de cette vaste bataille. Et en même temps Charles restait comme un rocher de fer, immobile sous cette énorme irruption. Les Sarrasins s'étaient dix fois brisés sur ses Gaulois et ses Allemands armés de leurs haches tranchantes et de leurs petites lances. Charles semblait vouloir épuiser de la sorte la fureur impétueuse des barbares. On eut dit qu'il attendait le moment de la victoire, comme si elle n'avait pu manquer à son génie. Tout à coup une immense clameur part du camp des Sarrasins. Là paraît une vaste image de confusion et de fuite. C'était Eudes qui, poussant les barbares à mesure qu'ils se précipitaient sur l'armée de Charles, avait fini par entrer dans leur camp, et frappait à mort ceux qui le gardaient, femmes, vieillards, enfants. Les gémissements et les cris des vaincus, mêlés aux acclamations des vainqueurs, firent bientôt une horrible confusion. Et alors Charles commença à faire mouvoir son armée, jusqu'alors fixée à la même place. Les Sarrasins rentrent en masses désordonnées dans leur camp. Ils y trouvent un affreux spectacle de massacres. Eudes s'était aussitôt éloigné pour sauver sa petite troupe de vainqueurs. Tel était son office dans cette vaste mêlée. Mais Charles s'avance toujours. Abdérame recueille ses dernières forces pour l'arrêter; alors se fait le dernier effort de la bataille. Abdérame y est tué; il tombe et disparaît parmi des monceaux de cadavres. Ses lieutenants ne songent plus à résister; ils rentrent à leur tour dans le camp. La nuit qui survient les protége un instant contre la victoire; mais, à l'aspect de tant de morts, ils voient qu'ils ne pourront point essayer de se défendre par les armes; ils prennent la résolution de fuir. Le lendemain, ce fut donc un nouveau spectacle qui s'offrit aux regards de Charles. Tout ce qui restait de Sarrasins s'était répandu au loin; tout fuyait au hasard en mille sens; le camp restait ouvert. Charles et Eudes y entrèrent

sans obstacle. Les soldats trouvaient une immense proie, prix de la victoire. Charles sembla dédaigner de poursuivre les multitudes dispersées; il laissa aux populations le triste soin de les égorger. La fuite était surtout dirigée vers l'orient des Pyrénées; par là les vaincus espéraient regagner l'Espagne. La plupart furent surpris par le massacre. La Gaule méridionale resta couverte des débris de cette destruction.

Les histoires sont pleines des récits du carnage qui fut fait dans cette mémorable bataille de Poitiers. Paul Diacre, qui écrivait sous Charlemagne, fait monter le nombre des morts à trois cent soixante-quinze mille. Apparemment il y comprend les femmes, les enfants, les vieillards, multitude désordonnée qui dut périr sans défense dans la longue confusion de la bataille et de la fuite. Les histoires modernes contestent ce nombre prodigieux, uniquement parce qu'il est prodigieux. Cependant on ne peut que supposer l'énormité des massacres, quand on songe à l'immense effusion qui s'était faite de la barbarie en Espagne, et de l'Espagne dans les Gaules, quand on songe à l'épouvante qui, tout à coup, glaça le cœur des nations chrétiennes à l'aspect de cette énorme irruption; et enfin quand on voit le vainqueur immortalisé par cette bataille, et son nom même changé et presque divinisé par la gloire de cette vaste extermination. Charles fut, en effet, appelé Martel, pour avoir été le marteau de Dieu, et avoir écrasé ces masses qui semblaient devoir tout engloutir. On ajoute que l'armée de Charles ne perdit que quinze cents combattants, ce qui indiquerait que la destruction des Sarrasins se fit surtout dans le désordre de la défaite. Quoiqu'il en soit de ces récits, où l'histoire accepte toujours volontiers quelque peu d'exagération, Charles n'en fut pas moins le libérateur de l'Europe et le père de la civilisation. L'imagination s'effraie à la seule idée des destinées qui semblaient promises à la plus noble portion des nations éclairées, si, à la place des bienfaisantes illuminations du Christianisme, s'étaient établies par le glaive les aveugles atrocités du Coran. Charles Martel fut encore un de ces hauts envoyés de Dieu qui, selon les temps, parurent dans

les Gaules comme au centre de la défense du catholicisme pour sauver l'Église et le monde civilisé par elle. Clovis avait été opposé à la domination de la barbarie arienne, qui déjà menaçait la religion chrétienne, la religion du peuple et des nationalités; Charles Martel fut opposé à l'irruption de la barbarie mahométane, qui levait son glaive sur l'Europe et s'apprêtait à l'étouffer sous son pouvoir de plomb. Tel fut le double rayon qui brilla au front de ces deux héros, instruments l'un et l'autre de la Providence et de ses desseins sur les Gaules.

La victoire de Charles Martel remplit de joie tous les peuples. De toutes parts il s'éleva des acclamations et des actions de grâces vers le ciel. A Tours, une église fut érigée sous l'invocation de Saint-Martin-le-Bel, c'est-à-dire *de la guerre, de bello,* en mémoire de cette protection éclatante des armes chrétiennes [1]. L'Europe tout entière s'arrêta d'étonnement et d'admiration devant le génie qui venait de la sauver.

Mais aussi toute une révolution se faisait au profit de cet homme ou de sa race. Il continua de marquer sa destinée par des coups hardis et rapides.

Les Sarrasins, refoulés vers l'Espagne, essayèrent des intrigues dans le Languedoc, dans la Provence, dans la Bourgogne même. Charles tomba sur ceux qui nourrissaient des pensées de perfidie. Tout rentrait dans la soumission à son aspect.

733. — Les Frisons essayèrent de secouer le joug. Il courut les comprimer par les armes.

Pendant ce temps, son œil suivait de loin Eudes, le duc d'Aquitaine, qui avait eu sa glorieuse part de la victoire de Poitiers, mais qui volontiers revenait à son amour de l'indépendance. Charles était prêt à jeter sur lui tout le poids de son pouvoir. La mort du duc prévint les ruptures. A cette nouvelle, Charles courut vers Bordeaux. Eudes

[1] Le père Daniel dit : *Il y a auprès de Tours une église appelée Saint-Martin-le-Bel*, etc. Cette tradition est perdue aujourd'hui comme beaucoup d'autres.

avait laissé un fils nommé Hunalde, ou Hunoald; Charles lui laissa le titre de duc; mais en retenant pour lui le droit de commander à l'Aquitaine. Il se fit prêter serment de fidélité. Déjà il se sentait maître, et il s'accoutumait à exercer l'empire.

Aussi bien le roi Thierry III (Théodoric) était à peine aperçu sur le trône. Tout s'était déplacé dans le royaume, et la royauté n'était qu'un simulacre.

735. — Il arriva que ce roi mourut vers le même temps. Charles ne songea pas à lui donner un successeur, et la Nation n'en sentit pas non plus la nécessité. La puissance royale était visible; le nom de roi était de trop.

Alors Charles put voir s'ouvrir devant lui toute sa destinée; et, s'il eût une pensée d'usurpation, jamais pensée ne dût être plus libre, et même ne dût paraître plus innocente.

Charles pouvait prendre le trône. Il se contenta de le laisser vide.

Il se remit à son œuvre sociale et protectrice.

Popon, duc des Frisons, renouvelait ses tentatives de révolte. La haine du Christianisme s'ajoutait à son amour de l'indépendance. Charles se jeta sur lui cette fois avec la volonté d'en finir; il le tua de sa main dans une bataille. La Frise fut ravagée; les temples d'idoles furent brûlés; le pays fut traité comme une conquête : il perdit son existence politique, et devint une province franque ou gauloise.

En même temps, des résistances nouvelles se faisaient sentir dans la Burgondie et dans la Provence. Les Sarrasins y payaient des complots. L'esprit de rivalité aristocratique favorisait l'intrigue. Mauronte, un puissant Gallo-Romain, qui depuis longtemps commandait en Provence avec le titre de Patrice ou de duc, s'était surtout jeté avec ardeur dans ces plans de conspiration.

Charles quitta la Frise pour tomber sur les conjurés. Il fit des punitions éclatantes. Il porta la guerre dans la Burgondie, fondit sur Lyon qui s'était uni aux mécontents, passa en Provence, frappa de son épée Arles et Marseille,

et alla paraître devant Avignon, où se complotaient les perfidies. Il prit la ville d'assaut, et se hâta de sceller ces victoires isolées par une dernière et décisive victoire.

Narbonne était le centre du pouvoir que les Sarrasins avaient établi après les Visigoths sur le midi des Gaules; Charles courut attaquer la guerre dans son foyer. Mais les Sarrasins affluaient d'Espagne, ayant à leur tête l'émir de Cordoue. Ils n'avaient pas eu le temps de sauver Avignon; ils espéraient sauver Narbonne. Ils arrivaient par mer, et ils débarquèrent à l'embouchure de la rivière de Berre (Beze), vers le val de Corbière, où les Visigoths avaient autrefois bâti un palais. Charles laisse le siége entrepris et court au-devant des Sarrasins. La bataille est rapide; l'émir y est tué. Les Sarrasins veulent s'enfuir sur leurs vaisseaux; les Francs s'y jettent avec eux : le carnage fut horrible.

737. — Alors Charles va consommer son œuvre. Il se saisit de Nîmes, de Béziers, d'Agde, de toutes les places fortes qui avaient pu jusque-là servir d'asile aux Sarrasins. Toutes les Gaules furent affranchies. La barbarie recula sans retour par delà les Pyrénées, et l'empire Français commença pour la première fois à paraître avec son imposante unité. Par malheur, cette délivrance ne se fit qu'au prix des massacres et des destructions : la plupart des villes méridionales furent ravagées. La Gaule payait sa liberté par des ruines; ce souvenir pesa longtemps sur la gloire de son libérateur.

738. — Charles toutefois eut encore à combattre. Les Saxons avaient profité de son éloignement pour se révolter; il courut à eux, les vainquit et les frappa de tributs. Pendant l'expédition, le duc Mauronte, qui avait échappé aux punitions de la Provence, reprit Avignon. Charles revint du fond de la Saxe. Le duc Mauronte s'alla cacher dans les montagnes. La paix reparut enfin dans toutes les Gaules.

Mais bientôt d'autres événements se montrent au loin.

Une extravagante hérésie était née à Constantinople. L'empereur Léon, dit l'Isaurien, avait porté un édit con-

tre les images des Saints, et partout on s'était mis à cette guerre d'extermination avec frénésie. Ce fut là une étonnante hérésie, venant d'un prince qui avait des statues qu'il eût été criminel d'insulter apparemment. On affectait de croire que les chrétiens catholiques adoraient la pierre, ou le marbre, ou la toile des images saintes; c'était un prétexte qui devait se reproduire plus d'une fois dans la suite des combats contre l'Eglise. Toujours est-il que les *Iconoclastes*, les briseurs d'images, se ruèrent sur les temples, les dévastèrent, et en firent une solitude muette, digne de servir de lieu de prière au fanatisme des illuminés. Les peuples d'Occident s'émurent à la nouvelle de ces barbaries. En Italie, où se conservait une sorte de suzeraineté de l'Empire, les armées grecques furent prêtes à proclamer un autre empereur, comme aux premiers temps des luttes des centurions, et de l'anarchie du palais. Luitprand, alors roi des Lombards, profita de ce désordre pour s'emparer de Ravenne. Dans les Gaules, où se perpétuait aussi je ne sais quelle tradition de respect pour la souveraineté impériale, on brisa les statues de l'empereur, comme par des représailles toutes naturelles. Le pape Grégoire II garda seul de la modération dans cette mêlée de vengeances; mais il condamna, dans un concile tenu à Rome, le décret de l'empereur, et il lui écrivit pour le ramener à des sentiments meilleurs, surtout en se montrant prêt à résister jusqu'au martyre à sa colère. L'empereur était furieux : il voulut s'emparer du pape et le jeter dans les exils; mais l'Italie tout entière protégea le pontife. Dans cet ébranlement, Grégoire mourut. Le pape Grégoire III, son successeur, avait hérité de ses vertus et de son zèle. La lutte se perpétua. Une flotte grecque vint périr par la tempête dans la mer de Sicile. Mais d'autres dangers se montrèrent. Le roi des Lombards grossit l'anarchie par ses entreprises d'ambition. Le pape restait dans Rome, assailli par mille ennemis. Le désordre était au comble. Grégoire III, pliant sous les périls, se tourna vers Charles Martel. C'était juste au moment où le héros venait de donner la paix à toutes les Gaules.

Charles Martel avait des liaisons avec les Lombards, et le pape devait rencontrer des obstacles pour briser ce lien politique. Il écrivit au vaillant capitaine, à qui il donnait le titre de *subregulus* (vice-roi), des lettres pleines de douleur et de supplication, lui montrant l'anarchie dévorante de l'Italie, lui demandant de ne pas préférer l'amitié du prince des Lombards à l'amour qu'il devait au prince des Apôtres, et l'adjurant de publier sa foi en portant secours à l'Église désolée, et d'accroître ainsi sa renommée dans toutes les nations du monde.

Charles Martel ne se hâtait pas. Le pape renouvela ses prières par des ambassades; il envoya à Charles les clefs du tombeau de saint Pierre, avec de riches présents et le titre de consul. Il semblait lui offrir la souveraineté de l'Italie, et il annonçait la fin de l'autorité de l'Empire. Les grands de Rome s'étaient joints aux supplications du pape. Tout un avenir inconnu semblait se découvrir. Charles fut séduit par cette grande image d'une destinée nouvelle pour l'Église, pour les Gaules et pour l'Europe. Le monde à ce moment se déplaçait. Charles Martel comprit cette immense transformation; mais il ne devait avoir que l'honneur de l'avoir préparée. La mort vint brusquement déconcerter ses premiers plans de politique, encore tout enveloppés de mystère. L'empereur, le pape, Charles Martel furent presque frappés à la fois. Le monde attendait d'autres génies.

741.—Cette mort de Charles Martel laissait dans l'empire Franc une immense révolution à consommer. La race Mérovingienne avait rempli ses destinées. Son principal office avait été d'implanter la monarchie dans le sol Gaulois. Toutefois, quand cette œuvre fut faite, grâce à la puissante action du clergé chrétien, les passions franques se réveillèrent, et voulurent rétrograder jusqu'aux lois et aux mœurs de la Germanie. De là cette réaction d'un demi-siècle, à laquelle se mêlèrent des rivalités confuses, et qui aboutissait à un changement de race pour toute satisfaction, mais sans pouvoir arrêter la marche indomptée d'une nationalité déjà faite.

C'est sous ce point de vue qu'il faut envisager les événements qui viennent se personnifier dans cette grande figure de Charles Martel.

Charles Martel parut être l'homme des Leudes contre la race de Clovis ; mais il fut surtout l'homme de la révolution générale qui se consommait sur le sol Gaulois.

La grande fusion des peuples conquérants et des peuples conquis était faite. Au-dessus de cette fusion s'agitaient, comme toujours, des intérêts personnels, avec le crime pour auxiliaire et l'usurpation pour espérance. Mais ces conflits n'étaient guère que des accidents, et le changement de race lui-même était sans importance dans le grand fait de la révolution, qui emportait le monde moral.

Ainsi Charles Martel, jugé jusqu'à présent sous le point de vue des ambitions de palais, reparaît avec un caractère plus haut, celui d'une mission sociale ou providentielle, dans laquelle se noient en quelque sorte les misères et les fautes de sa vie.

Les ecclésiastiques de son temps, qui écrivaient des chroniques ou des histoires édifiantes, étaient disposés à le juger comme un ennemi de la Religion; car dans le désordre des séditions, et dans la mêlée des partis, obligé de se fortifier par les armes et par l'argent, il dépouilla plus d'une fois le clergé pour entretenir ses armées ou pour enrichir ses fidèles. Des jurisconsultes se sont trouvés pour justifier légalement ces spoliations; c'est une sorte de flatterie qui ne manque jamais à la violence quand elle triomphe [1]. Mais cela même est inutile. La guerre, quand elle passe sur la terre, n'a point pour objet de laisser intactes les lois naturelles et régulières de l'ordre. Charles Martel vécut dans la guerre : toute sa vie fut un combat. Il foula donc les peuples. L'Église eut à souffrir des violences communes. Pour se soustraire à la spoliation, il arriva même que des évêques et des moines se firent hommes d'épée; par là, ils conservaient le privilége

[1] Voir le père Daniel, au sujet de Baronius, 1er vol. in-4°, 499. — Montesquieu, *Esp. des Lois.* Liv. XXXI, chap. 2.

de leurs fiefs; c'était un désordre de plus : ce qui prouve que tout se déplaçait, et que tout marchait de force à une immense révolution.

Ceci n'absout point les violences, mais les explique. Charles Martel fut un grand homme, mais il fut homme. Il eut des entraînements de politique, il eut aussi ses vices privés. L'histoire lui a reproché surtout des scandales de mœurs, et c'est trop souvent une altération de la gloire des guerriers.

Charles Martel laissait plusieurs enfants, qui lui étaient nés de ses femmes légitimes ou concubines.

Se sentant mourir, il avait appelé auprès de lui, dans son château de Verberie, près Compiègne, tous les grands du royaume, comme un maître qui va disposer de l'Empire. Là, devant eux, il avait fait le partage du royaume, en faveur de Carloman et de Pepin, fils de sa première femme Rotrude. Griffon, fils de Sonnechilde, de Bavière, sa seconde femme, était exclu de la succession. Les supplications de Sonnechilde lui firent obtenir seulement une petite part de royauté dans le centre des Gaules. Ce fut une occasion de trouble.

Ce serait peut-être ici une occasion pour l'histoire d'éclairer cette idée du mariage, qui dans les vieilles annales apparaît si souvent souillée ou confuse. Une observation doit suffire, et je l'emprunte à un étranger.

« Il n'est parvenu à notre connaissance, dit l'historien Pfister, aucun exemple de polygamie ; mais on voyait beaucoup de liaisons qui n'avaient pas été consacrées par les formalités du mariage ; ces liaisons s'appelaient concubinats et n'étaient point défendues par la loi; elles trouvaient leur châtiment dans la perte des droits fondés par le mariage[1]. »

Dès que Charles Martel ne fut plus, Carloman et Pepin disputèrent à Griffon sa portion de commandement. Toutes

[1] *Hist. d'Allemagne.* « Chez les Francs, les fils des rois nés des concubines d'un rang inférieur n'avaient point droit à l'héritage paternel. » Heinich, ouvrage cité par Pfister.

les rivalités s'émurent. Au Midi, Hunoald, le duc d'Aquitaine, qui avait juré sa foi à Charles Martel, courut à la défense de Griffon comme pour reprendre sa propre liberté. Au Nord, les Bavarois et les Allemands avaient le même prétexte de révolte. Les deux frères volèrent d'abord vers l'Aquitaine; la rébellion fut vaincue. Ils n'avaient plus qu'à aller au-devant des périls qui pouvaient venir de la Germanie. Mais au moment où l'un et l'autre semblaient maîtres du royaume, et pouvaient croire les peuples tout prêts à voir la couronne briller à leur front, Pepin, par des calculs de politique, restés mystérieux dans l'histoire, se décida tout à coup à faire encore reparaître un roi de la race de Clovis; roi inconnu des peuples, et dont le sang même était douteux. Les uns le croyaient fils de Thierry II, les autres de Chilpéric II, ou bien de ce Clotaire IV, que Charles Martel avait fait roi d'Austrasie par des calculs de même nature.

742. — Le partage de la monarchie avait donné à Pepin le gouvernement de Neustrie, de Bourgogne et des contrées méridionales. C'est pour cette partie des Gaules que Pepin fit ce simulacre de roi. On le nommait Childéric. Il eut l'air de clore l'interrègne qui avait été si merveilleusement rempli par Charles Martel. C'était une préparation de plus à une royauté plus réelle.

743. — L'Austrasie gardait son indépendance, sous le gouvernement de Carloman. C'était comme une principauté séparée, et Carloman faisait tout l'office de la royauté. Il s'appliqua à réparer les maux de la guerre. Il calma les ressentiments du clergé; il assembla un concile dans le palais des Estines[1], et dans les actes de ce concile on voit tous les signes d'une souveraineté reconnue par les évêques et par les grands.

C'était une position distincte entre les deux frères, qui ne s'explique que par des vues diverses de politique, ou

[1] Près de Binches, en Hainault. Le père Daniel dit : *on en voit encore les ruines.*

par la disposition différente des deux pays [1]. Mais cette variété de situations n'altéra pas entre eux l'harmonie.

Le génie envieux de la reine Sonnechilde leur avait suscité des difficultés de toute sorte ; ils résolurent de concert de l'enfermer dans le monastère de Chelles. Mais de sa prison même elle excitait les Francs. Hiltrude, sœur des deux princes, lui était un instrument, et comme le duc de Bavière nourrissait ses pensées d'indépendance, Hiltrude s'alla jeter dans ses bras : et il en fit sa femme, au lieu de la rendre à ses frères qui la réclamaient. La guerre devait éclater après ces violences. Carloman et Pepin allèrent attaquer les Bavarois, qui se tenaient retranchés derrière la rivière de Lech. La bataille fut sanglante. Le duc de Bavière ne put résister à l'ardeur des Francs, son armée fut détruite et il s'enfuit jusqu'à la rivière de l'Inn, laissant le désordre après lui.

Les Allemands et les Saxons s'étaient mêlés à la révolte ; ils furent atteints par la même punition. Lorsque l'armée Franque eut ravagé la Bavière, elle se jeta sur la Saxe ; le duc des Saxons, Théodoric, vint demander grâce : on lui laissa son duché.

C'était Carloman qui restait chargé de donner suite à la victoire remportée sur les Bavarois ; car aussitôt que la guerre avait éclaté, le duc d'Aquitaine avait encore repris les armes, et Pepin accourut du fond de la Germanie pour aller réprimer ses tentatives.

746. — Tout cédait à la fortune des deux frères. Mais tout à coup une révolution se fait. Carloman renonce à sa portion d'empire. Il va à Rome, porte de magnifiques présents au pape, se fait tondre, et se jette dans la vie monastique. Tout parut libre dans cette vocation soudaine. Il

[1] Dans le concile tenu à Soissons [744], la date est prise de l'année du règne de Childéric. Dans le concile d'Austrasie, au contraire, Carloman parle en souverain. Il se donne le titre de *duc et prince des Francs*, et il parle du conseil des grands en disant : *Optimatum meorum*. La Révolution semblait plus avancée en Austrasie : tout y était fini.

s'était d'abord fait bâtir un monastère sur le mont Soracte; bientôt il chercha une solitude plus profonde, il alla se cacher dans le monastère du mont Cassin; chose singulière! Hunoald, duc d'Aquitaine, donnait dans le même moment le même exemple. On l'avait vu, dans ses révoltes, commettre des ravages impies. Il avait en dernier lieu incendié la cathédrale de Chartres; tout à coup il quitta le monde et s'en alla, lui aussi, s'enfermer dans un monastère, laissant son duché à son fils unique, nommé Waïfer, jeune prince rempli de vertus et de génie.

Pepin restait donc seul maître de l'Empire. Griffon, ce troisième fils de Charles Martel, qu'on avait écarté de la puissance, fit un effort pour prendre l'Austrasie. Quelques nobles Francs lui venaient en aide, et une petite armée s'était formée pour lui dans la Thuringe. Les Saxons, toujours indomptés, avaient saisi cette occasion nouvelle de révolte. Pepin reparaît au delà du Rhin, déconcerte les Saxons par sa rapidité, rase leurs châteaux, et jette dans les fers leur duc Théodoric.

Et cependant Griffon avait quelques partisans dans les Gaules. Pepin revient les réduire par son activité. A ce moment, Odilon, le duc de Bavière, meurt. Griffon, fils de Sonnechilde, laquelle était nièce d'Odilon, avait quelque droit auprès des Bavarois; il se fait proclamer leur duc, à l'exclusion d'un jeune enfant, nommé Tassillon, que le duc Odilon avait eu de Hiltrude, sœur de Pepin, le même qui devait un jour se trouver si longtemps en face du génie de Charlemagne.

747. —Pepin repasse encore le Rhin, et détruit brusquement cette usurpation. Griffon est forcé de laisser le trône au jeune Tassillon; lui-même tombe aux mains de Pepin, son frère, qui lui donne un apanage de douze comtés, dans la Neustrie, avec le titre de duc, pour toute punition.

748. — Dès l'année suivante, Griffon renonçait à cette grâce, et se jetait dans les bras du nouveau duc d'Aquitaine; mais en même temps Pepin se déclarait roi. Il avait fait l'essai de la puissance, et il sentait que rien ne pouvait désormais résister à son ambition.

Ici l'histoire doit s'arrêter, ce semble, pour expliquer cette transformation nominale d'empire, et la curiosité semble ici attendre la révélation de je ne sais quels secrets de politique par lesquels on suppose que dût être longuement préparé l'avénement public et définitif d'une autre race au trône des Francs.

Mais c'est se méprendre que de chercher l'explication des révolutions humaines en dehors du récit des événements qui les ont progressivement fait naître, ou, si l'on veut, simplement manifestées.

Le génie des hommes est pour beaucoup, sans doute, dans ces changements; mais le temps y est pour beaucoup plus encore, le temps, cet instrument infatigable de la Providence sur l'humanité.

Donc, ne nous perdons pas en conjectures sur les raffinements de la politique de Pepin, et n'allons pas chercher le secret de ses ruses et de ses intrigues pour expliquer une révolution que le cours des choses avait produite et qui eût été complète, même quand il ne se fût pas trouvé un génie d'homme pour s'en emparer, et la personnifier en lui-même.

Il en arrive toujours ainsi des grandes transformations sociales. C'est la marche des temps qui les amène, et quand elles sont achevées, il semble que Dieu tient là sous la main quelque homme tout prêt pour les résumer en sa personne; et c'est cet homme qui ensuite donne le branle à la société modifiée et la lance dans un avenir où devront se rencontrer sans fin des révolutions toujours nouvelles avec des accidents toujours nouveaux, comme si la mobilité, qui est le signe de l'imperfection, était par cela même tout le fonds de l'humanité.

Ce que l'histoire doit faire, dans l'étude de ces changements, c'est d'en suivre le mouvement le plus général; car en chacune des transformations successives d'une société, il y a une pensée dominante qu'il est aisé de découvrir, et autour de laquelle s'agitent les mille passions humaines avec le crime et l'anarchie pour cortége, sans rien changer néanmoins au cours des choses, sorte de puis-

sance inexplicable, que le philosophe appelle du nom mystérieux de *fatalité*, parce qu'il ne sait pas le sens sublime du mot chrétien de Providence.

Or, dans la marche des deux siècles de conquête qui viennent de passer sous nos yeux, cette révolution dominante s'était facilement révélée; nous n'avons plus qu'à la rendre sensible en quelques mots.

La royauté Franque, avons-nous dit, avait dès le commencement subi la loi des vaincus.

Ce furent les Gaules qui, avec leurs mœurs, et leurs lois, et leur religion, et leurs prêtres, souvent avec leurs personnages demi-nationaux et demi-romains, ou bien avec leurs traditions de municipalités indépendantes, dominèrent la conquête et l'absorbèrent en quelque sorte.

Cependant la conquête gardait son action distincte, parce qu'elle représentait une force d'action qui, en ce temps d'épuisement, manquait à la Gaule. En cela même, elle devint nationale, puisqu'elle servit de lien à une société défaillante et délabrée.

Tel fut l'office de la royauté Mérovingienne. Toute Franque qu'elle était, elle se fit Gauloise, comme pour obéir à un certain instinct de réforme sociale qui semblait être sa mission.

Mais aussi de là lui vinrent les luttes qui fatiguèrent sa marche et troublèrent son travail. Les Leudes Francs ne pouvaient envisager la conquête sous le même point de vue que la royauté. Et d'abord ils n'avaient pas senti de même le besoin de passer dès le commencement sous l'autorité chrétienne; ou bien si le prosélytisme les toucha, ils ne furent pas dépouillés pour cela du désir de faire sentir leur part d'autorité, et de garder intact leur droit de vainqueurs.

Ce fut là tout le principe de l'anarchie qui tourmenta la conquête Franque, la royauté oubliant son caractère primitif pour se faire Gauloise et protectrice, et les chefs Francs restant fidèles à la conquête pour se faire puissants et oppresseurs.

Or, à mesure que la royauté marchait dans son œuvre

sociale, deux effets contraires apparurent. La nationalité Gauloise se constituait d'une part et la royauté s'affaiblissait de l'autre.

Alors la réaction Franque contre la royauté Mérovingienne devint plus libre. Alors commencèrent les usurpations de palais; alors la souveraineté commença à se déplacer.

Toutes les histoires, sans exception, nous ont appris à couvrir de mépris cette triste période qu'on a dite des *Rois fainéants*, comme si le mépris devait être toute la philosophie de l'histoire. Ces *Rois fainéants*, la plupart jetés au trône dès le berceau, puis chassés du trône par des morts prématurées, quelques-uns pleins de touchantes vertus, quelques autres ne manquant ni d'éclat ni de courage, se trouvèrent amoncelés en cette époque, comme pour mieux faire voir la fin du rôle de la race de Clovis.

D'autres vues se présentent à l'histoire, pour peu qu'elle s'élève au-dessus des événements humains pour les comprendre et les juger. Ce qu'elle voit d'abord, c'est tout ce que la royauté Mérovingienne avait mêlé de crimes à sa mission chrétienne et sociale, et ainsi elle commence à comprendre pourquoi l'expiation arrive juste au moment où cette mission semblait accomplie.

Cette dispersion de la race antique, cet affaiblissement du vieux héroïsme, cette dégradation du sceptre, ces meurtres d'enfants, ces prisons, ces exils, ces flétrissures, c'étaient en quelque sorte autant d'expiations des atrocités de la conquête. Les Leudes, avec leurs usurpations de palais, croyaient ne venger que les affronts faits à leur ambition, ils vengeaient les outrages faits à l'humanité. L'histoire des révolutions n'est, à bien dire, qu'une révélation des secrets du gouvernement de la Providence.

Il est très-remarquable que dans ces fatales réactions de la politique, le clergé paraît à peine. On l'avait vu à l'œuvre de l'édification sociale. On le cherche en vain à l'œuvre de la destruction. Lorsque la réparation va venir, il reparaîtra.

Toutefois, il était vivant et puissamment constitué ; et à côté de l'anarchie que nous touchons, la pensée tombe volontiers sur cette image de force qui subsiste encore, comme une espérance pour la société.

Voilà donc la période des *Rois fainéants* envisagée autrement qu'avec la philosophie du mépris.

Cette période fut une période de préparation à des temps nouveaux ; et ce fut en même temps une période de réaction contre les temps passés.

La réaction s'exerçait sur les personnes royales ; elle eût été impuissante à retenir les événements. La nationalité Gauloise était en effet constituée, et la monarchie s'était révélée comme élément de cette nationalité. C'était là le fruit extrême de la conquête. Les passions des Leudes, même en aboutissant à une usurpation graduelle de la royauté, ne pouvaient et ne devaient rien changer à cette consommation de la politique Mérovingienne.

On vit donc au commencement et à la fin de la race de Clovis une même nécessité se reproduire sous des formes analogues.

Au commencement, la conquête, c'est-à-dire une sorte d'usurpation ; à la fin, l'usurpation, c'est-à-dire une sorte de conquête, passèrent également sous le joug du peuple vaincu, et, dans les deux événements, ce fut la Religion chrétienne qui sauva la liberté.

Ainsi s'éclaircit la dernière révolution dont nous venons de voir la marche et le dénouement.

La race nouvelle naquit naturellement de la marche des choses. Elle fut un produit des rivalités de la royauté et de l'aristocratie.

La mairie du palais avait été un moyen de réaction contre la monarchie Mérovingienne devenue Gauloise. Cette réaction, toute politique, s'aida de crimes et de trahisons que l'histoire doit toujours marquer de ses anathèmes ; mais la pensée en était naturelle dans une aristocratie qui voulait rester Franque.

Or, la mairie n'alla pas de prime abord à l'usurpation. Elle ne se développa que graduellement dans sa puissance.

Nulle pensée antérieure ne lui avait assigné sa destinée; nulle prévoyance ne lui avait dévoilé son avenir.

Ce qui est remarquable, c'est qu'aussitôt que la mairie fut arrivée à ce plein exercice de pouvoir qui devait être pour l'aristocratie une remise en possession de la conquête, la mairie elle-même subit la loi qu'aurait subie la première royauté; elle devint sociale et Gauloise, comme s'il y avait eu sur cette terre des Gaules quelque chose de plus puissant que toutes les forces matérielles qui s'établissaient au-dessus d'elle.

La *Mairie*, personnifiée dans la famille de Grimoald, de Charles Martel et de Pepin, devint tout aussitôt un instrument de politique supérieure aux luttes aristocratiques.

Si elle n'avait fait que déplacer la race de Clovis, elle eut commis une énormité sans profit pour la société Gauloise. Mais elle laissa aller cette race à sa triste fin, et elle prit pour elle-même une mission que les pauvres enfants qui passaient par la royauté n'auraient pu remplir.

Ainsi se montra une race nouvelle, par une préparation lente et naturelle, d'où la préméditation semblait exclue. Sortie des oppositions Franques à la royauté, elle devait bientôt s'absorber dans la nation comme la première. Toutefois, indépendamment de la gloire par laquelle elle sembla se légitimer d'avance, ce lui fut une condition heureuse d'avoir été produite par la volonté des Leudes. Car en elle se faisait ainsi la fusion des intérêts Francs et Gaulois. L'aristocratie se désarmait en se faisant une royauté de ses propres mains. Il restait sans doute des mécontentements isolés, comme il en survit toujours dans les révolutions; mais la monarchie entrait dans les conditions les plus favorables pour raviver son énergie, et remettre la société debout sur sa base. Il ne fallait plus qu'un génie pour animer cette œuvre, et Dieu la tenait tout prête dans ses mains.

Revenons aux récits de l'histoire. Ils vont achever d'éclairer ce passage à des temps nouveaux.

CHAPITRE X.

Pepin. — Commencement d'une race nouvelle. — Intervention du pape. — Pepin roi. — Sa politique. — Le pape Étienne se réfugie dans les Gaules. — Il sacre Pepin et ses enfants. — Pepin affranchit l'Église romaine de la domination des Lombards. — Admirable révolution. — Pepin revient à son empire. — Assemblées franques. — Constitutions et droits. — Guerres contre les Saxons. — Guerres intérieures. — Concile. — Unité de l'empire franc. — Mort de Pepin. — Appréciation historique. — Situation de l'Église. — Mission des évêques. — CHARLEMAGNE. — Origine. — Débuts de ce règne. — Partage. — Unité. — Fusion des peuples. — Le nom de FRANCE paraît. — France et Charlemagne. — Premières guerres. — Les Saxons. — Situation de l'Italie. — Charlemagne à Rome. — Donation de Charlemagne. — Guerres nouvelles en Italie et en Saxe. — Suite de batailles et de victoires. — Intervention de Charlemagne en Espagne. — Retour. — Roncevaux. — Encore la Saxe. — Charlemagne reparaît en Italie — Le pape baptise et sacre ses enfants. — Tassillon, duc de Bavière. — Révolte de la Saxe. — Vitikind. — Vengeances de Charlemagne. — Conspiration réprimée. — Charlemagne court à tous les périls. — Fin de Tassillon. — Nouvelles guerres. — Révoltes dans la famille de Charlemagne. — Répression. — Concile de Francfort. — Livres Carolins. — Conquêtes. — Pacification. — Succession des papes. — Charlemagne, établi à Aix-la-Chapelle, veille sur le monde. — Ambassades. — Conspirations à Rome contre le pape. — Charlemagne y court. — Charlemagne empereur.

CHANGEMENT DE RACE.

748. — L'idée d'une race nouvelle dans l'empire Gallo-Franc n'était point récente. Elle n'apparaissait pas comme une illumination soudaine d'ambition; depuis plus d'un demi-siècle, nous l'avons vue arriver par degrés comme une conséquence toute naturelle de la situation des choses. Seulement, quelques-uns s'étaient trop hâtés de la produire, et leur précipitation avait été punie, sans que rien pût être changé au cours politique des événements. On se souvient

de la destinée de Grimoald, fils du premier Pepin. Il avait pressenti l'avenir ; mais il eut le tort de courir à lui. Il essaya de faire un roi de son jeune fils, et tous les deux reçurent la mort.

Le second Pepin, petit-fils de l'ancien par sa mère, et neveu de l'audacieux Grimoald, laissa plus doucement marcher le temps. Il prit le commandement sans toucher au titre de roi. Ce titre restait sacré ; il fallait le laisser s'éteindre sur des fronts humiliés, jusqu'à ce qu'il put reparaître sur des fronts radieux.

Charles Martel, fils de Pepin II, suivit cette même politique, elle était sage ; elle ôtait aux changements qui se préparaient tout l'odieux des usurpations. Et aussi, lorsque le jeune roi Thierry vint à mourir, il ne vint à la pensée de personne de s'enquérir s'il manquait une royauté dans cet empire gouverné par un chef couvert de gloire.

Tout le génie de la race nouvelle fut donc de laisser les choses suivre leur penchant.

Ainsi Pepin se trouva tout doucement porté au trône, et toute l'habileté de son ambition se borna à faire consacrer en sa personne le titre de roi.

Et d'abord il fallait aller au-devant des scrupules publics, et prévenir les retours de l'affection ou de la conscience par l'intervention d'une autorité supérieure à la volonté ou au caprice des grands et du peuple. Pepin se tourna vers Rome. De là seulement pouvait venir la sanction définitive de sa royauté.

Bien que la papauté ne fût pas alors constituée, comme elle devait l'être bientôt, elle avait pourtant son autorité dans les choses de la politique. Les rois et les peuples avaient en eux-mêmes le sentiment de cette puissance toute morale, et déjà plus d'une fois la conduite des affaires s'était modifiée, comme aussi les passions s'étaient calmées à la voix des pontifes [1].

[1] On sait surtout les rapports de saint Grégoire le Grand avec la reine Brunehaut ; les papes comprirent dès le commencement ce qu'il y avait de secours pour l'action ecclésiastique dans l'empire Gallo-Franc.

Les papes Grégoire II et Grégoire III avaient eu surtout des liaisons assidues avec la famille de Martel. En ce moment, Zacharie occupait le siége de Rome, et il avait hérité des mêmes vues sur la destinée providentielle de ce grand nom. Pepin devait donc le trouver naturellement disposé à seconder sa politique, et il n'eut d'ailleurs qu'à lui soumettre la situation des Gaules, pour obtenir une décision que le bon sens le plus vulgaire eût prononcé de même.

Il envoya au pape Burchard, évêque de Wurtzbourg, et Fulrad, maître de sa chapelle, *afin de le consulter,* dit Eginhard, *touchant les rois qui alors étaient en France, et qui n'en possédaient que le nom, sans en avoir en aucune façon la puissance,* question éclairée par un siècle d'événements, et résolue par une sorte de fatalité qui, sous la main de Dieu, est souvent plus puissante que ce que les hommes appellent la justice.

Ces rois, en effet, *qui étaient en France,* y étaient comme des fantômes; nul ne croyait à leur royauté; eux-mêmes n'y croyaient point; tout se passait hors de leur action; et ils se traînaient, enfants inaperçus, au travers d'une société remuée et lancée vers des temps nouveaux.

Et aussi tout se tournait vers la race qui apparaissait avec une sorte de prédestination sociale, et il n'eut pas dépendu d'elle de réhabiliter la dynastie qui se mourait à ses pieds. Le pape Zacharie donc prononça une sentence que la nation entière avait ratifiée d'avance, et l'histoire s'étonne qu'il se soit trouvé dans la suite des temps des voix de publicistes pour contredire une révolution ainsi imposée par le cours des événements.

Mais ce changement, tout naturel qu'il put être, ne s'accomplit pas sans une odieuse violence. Le roi Childéric, que Pepin avait d'abord montré aux peuples comme un reste du sang de Clovis, fut de trop dans la marche nouvelle de la politique. « Il se parait, dit le chroniqueur, du faux nom de roi: Pepin le fit raser et mettre dans un monastère [1]. »

[1] Eginhard.

750. — Quant à Pepin, « d'après la sanction du pontife romain, il fut appelé roi des Francs, oint pour cette haute dignité de l'onction sacrée, par la sainte main de Boniface, archevêque et martyr d'heureuse mémoire, et élevé sur le trône, selon la coutume des Francs, dans la ville de Soissons [1]. »

A cette consécration imposante de la Religion s'était jointe l'adoption publique de la nation franque. Pepin avait fait une assemblée à Soissons. D'avance, tous les chefs aspiraient à voir disparaître les restes d'une royauté qui les avait souvent frappés. La décision ecclésiastique répondait à leur désir, et, d'ailleurs, nulle rivalité ne se fût montrée pour contester à Pepin la gloire de ses ancêtres et la sienne propre.

Pepin fut donc roi des Francs; l'histoire ne marque point comment les idées gauloises intervinrent dans ce changement de race. C'était comme une réaction germaine, que le peuple laissait faire, sans y prendre garde en quelque sorte; il se sentait comme à côté des changements de palais, et il faut aussi reconnaître qu'il pouvait accepter sans répugnance la dynastie qui s'était légitimée par la défense des Gaules contre l'irruption de toutes les espèces de barbarie.

753. — Devenu roi de nom, comme il l'était de fait, Pepin reprit le cours de ses batailles. Par malheur, il eut à tirer l'épée contre son frère Griffon, qui s'était obstiné à rester auprès du duc d'Aquitaine depuis ses ruptures, nourrissant des pensées de guerre et donnant l'exemple de l'anarchie. Pepin fit sommer le duc de lui renvoyer son frère. Le duc résista. Il fallut recourir aux armes. Pepin fit partir des troupes pour l'Aquitaine, et Griffon épouvanté s'enfuit vers l'Italie. En même temps, Pepin marchait contre les Saxons, toujours menaçants et toujours vaincus. Il

1 Eginhard. — Le père Daniel dit que ce fut le premier sacre de roi. Il oublie celui de Clovis! Il ajoute que *ce ne fut pas une des moindres adresses de Pepin.* Le savant historien n'échappe pas plus que d'autres au besoin de faire de Pepin un usurpateur. Mais il aurait pu n'en pas faire un comédien.

les repoussa jusqu'au Weser, leur imposa des tributs nouveaux, et les força à recevoir des missionnaires chrétiens: c'était leur envoyer des martyrs [1]. Il rentrait dans les Gaules, lorsqu'il apprit à Bonne, sur le Rhin, que son frère Griffon avait été tué dans une bataille. Triste fin des guerres civiles, qui laissait Pepin seul maître de l'Empire.

Il eut encore à réprimer des rébellions, mais bientôt une affaire plus générale l'occupa tout entier.

Dans le cours de nos récits, nous avons entrevu l'Italie, avec ses déchirements et ses invasions. La souveraineté impériale n'était plus qu'un souvenir. L'existence politique des papes était douteuse en présence des rivalités. Rome passait de mains en mains, et enfin, après de longs ravages, une autorité nouvelle paraissait devoir définitivement succéder à toutes les autres; c'était celle des Lombards.

Rachis, leur dernier roi, s'était retiré dans un couvent. Son frère Astolphe, un homme de hardiesse et de génie, prit le sceptre; il aspira à dominer l'Italie entière. L'empereur Constantin Copronyme ne songeait guère à la défendre. L'Orient était en désordre. Astolphe s'empara de Ravenne, siége d'un gouvernement qui s'était maintenu sous le nom d'Exarchat, pendant deux siècles; tout le reste céda aux Lombards. Rome refusait de se soumettre; le pape Etienne négocia; Astolphe exigeait des tributs, et voulait être souverain; le pape défendait l'indépendance de la ville, et de toutes parts il provoquait des secours. L'empereur envoya un négociateur; Astolphe en fit partir un autre pour Constantinople. Mais pendant ce temps il ravageait l'Italie; Rome était dans la détresse; le pape se tournait vers Dieu avec des prières et des larmes : Dieu parut entendre ses gémissements, et dans une procession que faisait le pape, un signe éclata dans le ciel. Mais le

[1] Le prosélytisme chrétien fut actif en ce siècle. L'Allemagne s'ouvrait aux prédications. Mais aussi le sang des prêtres coulait en abondance. Nous avons nommé l'archevêque de Metz, Boniface, qui sacra Pepin. Il fut du nombre de ceux qui allèrent tomber sous le couteau des barbares.

pape ne négligeait pas les moyens humains; il s'adressa au roi des Francs, qui promit sa protection. Astolphe n'en fut que plus ardent à poursuivre sa proie; il alla bloquer Rome. Le pape était dans les alarmes. L'empereur ne faisait que négocier; pour dernière dérision, il chargea le pape d'aller en son nom trouver Astolphe, et réclamer l'Exarchat de Ravenne. Astolphe se moqua du message, et le pape n'eut plus qu'à quitter l'Italie, pour échapper aux outrages et chercher une défense plus véritable.

Il se réfugia dans les Gaules, et vint conjurer Pepin de sauver l'Eglise. Ce fut pour le roi une occasion de faire de nouveau consacrer en sa personne le titre suprême qu'il avait pris, et qui peut-être éveillait quelque trouble dans sa conscience. Le pape Étienne l'oignit de nouveau de l'onction sainte, et non-seulement lui, mais ses deux fils, Charles et Carloman, comme pour assurer à sa race la perpétuité du sceptre. En échange, Pepin promit de se jeter sur l'Italie, et de l'arracher aux Lombards.

Ainsi, des considérations personnelles, comme il arrive souvent, donnaient le branle à la plus grande et à la plus salutaire révolution; la papauté allait sortir bientôt constituée politiquement de ce conflit d'intérêts privés, et la ville de Rome serait soustraite aux fatales alternatives de domination, de ravage et d'incendie, qui semblaient être devenues tout le fonds de sa destinée.

755—757. Pepin se mit en marche avec une armée. Astolphe alla à sa rencontre, et se fit battre dans les défilés des montagnes[1]. Il se réfugia à Pavie, où le roi l'assiégea tout aussitôt. Le pape alors sollicita la paix. Pepin exigea quarante otages, et Astolphe promit de rendre au pape les possessions de l'Église romaine. Mais l'année suivante, le roi lombard recommença ses brigandages; il alla assiéger le pape dans Rome même. Les citoyens se défendirent, excités par la présence de quelques Francs. Mais au bout de cinquante jours, la détresse était au comble. Le pape avait trouvé le moyen de faire avertir Pepin, qui ac-

[1] Au Pas-de-Suze. — *Les Cluses;* Eginhard.

courut de nouveau. Bientôt il fut maître de Pavie, et Astolphe, effrayé, laissa le siége de Rome pour aller demander la paix. Pepin la lui rendit plus dure qu'auparavant, et il lui ravit toutes ses conquêtes qu'il remit au pape. Dès l'année suivante, Astolphe songeait encore aux vengeances, lorsqu'il mourut d'une chute de cheval. Didier, son connétable, lui succéda.

Alors commença à se montrer l'indépendance de l'Église romaine, et l'affranchissement de l'Italie. L'empereur Constantin ne s'était mêlé aux événements que par des messages. Il voyait sa domination tout à fait perdue, et il avait voulu en retenir un simulacre par des négociations d'abord avec Astolphe, ensuite avec Pepin. Chacun les avait accueillies selon son génie : l'un avec des tromperies, l'autre avec des déférences; mais l'un et l'autre n'y voyant que l'indice d'une décadence consommée. Quand tout fut fini, l'empereur envoya des présents à Pepin, et entre autres choses des orgues, qui furent, dit-on, placés à Compiègne. C'était un dernier moyen de conserver l'idée d'une souveraineté, par le droit de distribuer des témoignages d'honneur.

Pepin arrivait à une souveraineté plus véritable, et toute l'Italie voyait dans ses armes la protection de sa liberté. Le nouveau roi des Lombards, Didier, vit la plupart des peuples de son obéissance se détacher de son sceptre pour passer d'eux-mêmes sous l'autorité du pape, et il fallut que le pape arrêtât en quelque sorte ce mouvement, en suppliant Pepin d'accorder à Didier une bienveillance qui laissât croire encore à son autorité.

Ainsi prit naissance la souveraineté temporelle des papes, rendue nécessaire non-seulement par l'intérêt de l'Eglise de Rome, mais encore par la dignité de l'Italie. Après dix siècles, on s'est avisé d'y voir une combinaison et une intrigue de Pepin avec Zacharie d'abord, avec Etienne ensuite, le pape et le roi ayant besoin de se protéger mutuellement dans leurs pensées d'usurpation, comme si nous étions arrivés à des temps où l'histoire ne puisse

s'expliquer que par des préméditations de crimes et de perfidie[1]. Mais ces théories de perversité disparaissent devant les simples récits des événements. Ce fut la marche des temps qui amena la révolution d'Italie, comme la révolution de France; et l'utilité des peuples les avait consacrées l'une et l'autre, avant que deux hommes pussent y chercher la réalisation de leur ambition.

757. — Pepin revint à la conduite de son empire. Il renouvela les antiques assemblées des chefs Francs, pour raviver le zèle et l'affection de ceux qui auraient pu rester ses envieux. On a beaucoup écrit sur ces assemblées, et ce n'est pas le lieu de disserter longuement sur de telles questions de droit. Il convient pourtant à l'histoire de jeter çà et là ses lumières pour éclairer les recherches de la politique. Les assemblées Franques furent sans doute primitivement plus militaires que politiques, et c'est encore une des erreurs modernes d'y avoir cherché l'origine d'un système public de gouvernement, dont la confusion savante fait contraste avec la simplicité barbare du commandement exercé dans les camps ou dans les forêts. Dès leur invasion dans les Gaules, les Francs eurent souvent à s'assembler pour s'entendre sur la conquête, et plutôt encore pour se la disputer. Les règlements qui sortirent de leurs délibérations furent des lois, il est vrai, qu'il fallut mettre en regard de la législation romaine, qui régissait les peuples soumis. Mais les assemblées Franques laissèrent bientôt aller le cours des choses; le mélange des intérêts amena le mélange des lois, et les Francs ne se réunirent guère pour débattre entre eux leurs droits de vainqueurs. On sait que bientôt les rivalités armées succédèrent à ces délibérations de la conquête. Dans chaque parti cependant, l'assemblée des chefs avait son autorité, comme il arrive naturellement dans toute organisation militaire; et lorsque l'empire toucha à l'unité, il fut naturel encore

[1] Voir tous les historiens de l'école Voltairienne, sans exception, y compris l'abbé Vely.

que le maître eût l'air de vouloir faire sanctionner son pouvoir par le suffrage de ceux qui obéissaient. Ainsi le droit primitif des assemblées se transforma bientôt en un conseil délibérant.

Le roi avait des conseillers de diverse sorte, des conseillers qui ne le quittaient point, et donnaient leurs avis sur les affaires ordinaires, et des conseillers qui étaient convoqués régulièrement aux plaids généraux deux fois par an, mais pouvaient l'être extraordinairement pour des cas urgents.

Les conseillers ordinaires furent d'abord les officiers du roi; Grégoire de Tours les appelle les *domestiques*, les hommes du palais, les comtes, ou, comme traduit l'auteur des *Origines*, les *camarades*[1]. Puis le roi donna ce titre à des seigneurs et des grands choisis dans le royaume. C'était une coutume reçue des vieux Germains, dont le roi était assisté de cent *comtes* (comites), choisis dans tout le peuple, pour donner plus de poids à ses décisions[2]. Le conseil suprême avait une existence plus large et plus politique. Sa constitution résultait d'un certain droit public que les monuments anciens n'ont point fait connaître avec netteté, mais qui se rapportait primitivement à celui des assemblées générales, où les grandes affaires de la nation étaient délibérées d'une façon souveraine sous la tenue du roi, qui les appelait et les présidait.

Toutefois, le conseil suprême et le plaid général eurent une existence distincte. Le conseil suprême parut être le conseil extraordinaire du roi, et se composa des grands officiers de la couronne et de ses commissaires provinciaux. Il ne se forma qu'après les vieilles assemblées de la nation; mais il finit par les absorber. Ces assemblées, purement militaires, comprenaient tout le peuple armé. Les rois de la première race les appelaient, ai-je dit, par un antique usage de la barbarie, pour les disposer à des expéditions et à des guerres; mais ensuite, dans la consti-

[1] Hincmar. Ch. 17 et 32. — Grég. de Tours. Liv. VI, ch. 2.
[2] *De Mor. Ger.* Ch. 5.

tution politique de l'Empire, leur droit de délibérer se modifia par la nature même des affaires, et le conseil suprême, le parlement, la cour du roi, eut naturellement l'action la plus réelle dans les décisions publiques ou dans la rédaction des lois. Les évêques et les clercs finirent par y dominer, et le glaive obéit à l'intelligence.

Quoi qu'il en soit du droit primitif des assemblées franques et de leur altération graduelle, il reste certain que sous les derniers règnes de la première race elles finirent par n'être que les assemblées des premiers *Leudes* ou des premiers conseillers du roi. De là leur système d'aristocratie, qui tendait à revenir toujours au principe de la conquête, contre la pensée même du monarque.[1] Et de là aussi l'établissement graduel de familles dominantes et de pouvoirs nouveaux, entre autres du pouvoir de la *mairie*, que la royauté ne sut pas ou ne put pas toujours contenir en de justes bornes[2], et d'où sortit à la fin une royauté nouvelle.

Dans les temps réguliers de la conquête, les assemblées franques s'étaient tenues au mois de mars, et on les appelait pour cela *Champ-de-Mars*. C'était l'époque de l'année où les opérations militaires étaient plus utilement concertées. Plus tard, les assemblées se firent au mois de mai, et Pepin, croit-on, donna le premier l'exemple de ce changement. C'est à Compiègne qu'il fit cette grande réunion de Francs, après les affaires d'Italie. On y vit arriver Tassillon, duc de Bavière, qui venait, à la tête des chefs de sa nation, se déclarer vassal de Pepin, *selon la coutume franque*, dit Eginhard; il jura, sur le corps de saint Denis, fidélité au roi et à ses fils; tous les chefs bavarois jurèrent après lui, et Pepin rendait ainsi de plus en plus solennelle la consécration de sa royauté, de telle sorte que l'assemblée franque, qui semblait être un témoi-

[1] Pfister. — *Hist. d'Allemagne*. Tom. I, liv. I. Résumé.

[2] Pfister dit : Un des meilleurs ouvrages sur ce sujet est l'*Histoire des Maires du Palais sous les Merwings*, par le docteur Perz, avec une préface de Héeren. — 1819.

gnage de liberté, était plutôt un instrument de domination.

758.—Pepin revint bientôt aux batailles. Les Saxons appelèrent ses armes. Il fallut aller, pour quelques moments, les frapper par la victoire. Il les soumit encore à des tributs, et entre autres au paiement annuel de trois cents chevaux qu'ils devaient conduire à l'assemblée franque. Pendant ce temps, l'Italie remuait. Le pape Etienne était mort. Paul lui avait succédé. Didier, roi des Lombards, profita de cette nouveauté, ainsi que des guerres de Pepin, pour rétablir son autorité. Déjà il menaçait Rome. L'empereur le favorisait par des intrigues, aimant mieux les déchirements de l'Italie que l'établissement définitif d'une autorité indépendante. Pepin, averti par le pape, envoya des menaces à Didier, et le contint dans ses projets de révolution. En même temps, il eut à voler vers un autre ennemi, vers ce Waïfer, duc d'Aquitaine, qui avait donné asile autrefois au malheureux Griffon, et avait jusque-la résisté au sceptre qui semblait atteindre toutes les Gaules. Waïfer avait violé les propriétés de quelques églises de la domination de Pepin; Pepin fit des plaintes, dont le duc se moqua. Ce fut un grief ajouté à des ressentiments plus sérieux, et la guerre fut déclarée [761]. Elle fut longue et opiniâtre. Waïfer étendait sa puissance jusque dans le pays d'Anjou, et il touchait les rives de la Loire et les montagnes de l'Auvergne par ses excursions. Les premiers coups de Pepin semblèrent le dompter. Il donna des otages, mais en déguisant ses projets. Dès l'année suivante, il jeta une armée sur les terres franques, et il fit ravager la Bourgogne par Humbert, comte de Bourges, et Blandin, comte d'Auvergne. Tout révélait une puissance rivale et formidable. Pepin, surpris au milieu de l'assemblée franque, réunit son armée en toute hâte, et va rejeter la guerre sur les pays d'Aquitaine. Il se précipite du côté de Nevers, détruit une armée de Gascons, désole tout le pays de Limoges, passe en Auvergne, fait prisonnier le comte Blandin, s'empare de Clermont et frappe tous les pays de terreur.

762.—L'année suivante il recommence les combats; il assiége Bourges, défendue par le comte Humbert; la ville se soumet, et le comte prête serment de fidélité. Tout cède à ses armes [763]. Le duc d'Aquitaine reste seul contre le terrible vainqueur. Un instant il respire, par la résolution soudaîne de Tassillon, duc de Bavière, qui quitte l'armée de Pepin, dont il était neveu, pour s'en aller épouser Luitberge, fille du roi des Lombards. C'était une apparence de défection, et Pepin dut conduire la guerre avec plus de réserve, par la crainte d'une ligue entre les Lombards, les Bavarois et les Aquitains. Il sut prévenir les périls par l'habileté et la lenteur de sa défense [764]. Il tint l'assemblée franque dans la ville de Worms, comme pour imposer davantage à Tassillon, et, pendant deux ans, il ne fit que tenir son regard sur la coalition secrète de ses ennemis. Il ne négligea pas d'autres affaires; il convoqua un concile à Gentilly, près Paris, pour mettre fin à des disputes venues d'Orient, et surtout à la question de la procession du Saint-Esprit, qui devait donner lieu au schisme fatal de l'église grecque, et à la question des Iconoclastes, qui était tout simplement une question de fanatisme barbare; et enfin, à un moment propice, il tomba sur l'Aquitaine, d'abord pour l'épouvanter par le ravage, ensuite, pour la dompter par la force. Tous les pays en deçà de la Garonne furent soumis. La mère, la sœur et les nièces du duc Waïfer furent faites prisonnières à Saintes, et le roi les fit traiter avec respect. Ce fut un triste présage pour le duc, qui pourtant voulait tenter encore la fortune des armes. Mais tous ses auxiliaires l'avaient délaissé, et le duc resté seul ne put songer qu'à la fuite. Il se retirait vers Périgueux; les soldats qui le suivaient, fatigués de leur fidélité, le mirent à mort. Ce fut la fin de cette guerre de ravages, qui avait un instant épouvanté le roi des Francs. L'Aquitaine fut désormais soumise, comme le reste des Gaules, et Pepin s'en alla prier au tombeau de saint Martin de Tours; mais lui-même était près de finir une vie qui avait été si glorieusement occupée.

767-768.- L'empire des Francs était arrivé à une im-

posante unité, qui déjà laissait apparaître ce grand nom de FRANCE, où devait se confondre la nationalité gauloise, représentée par sa constitution catholique, plus puissante que la conquête des armes. Les Leudes, qui avaient, par leurs rivalités, préparé l'élévation d'une race nouvelle, étaient déjà comme vaincus à ses pieds, et l'anarchie semblait désarmée. Ainsi la révolution se tournait contre ses auteurs, et il ne fallait plus qu'achever l'œuvre si savamment préparée par le génie de Pepin. Alors il mourut [1]. On eût dit que la Providence voulait rendre sa mort opportune, et la faire concourir à la consécration des merveilles de sa vie. Car, à ce moment, allait paraître Charlemagne.

Mais avant de passer à cet autre personnage, disons que Pepin reste un des grands noms de l'histoire. Les écrivains sont timides à parler de sa royauté, peut-être par la terrible impression que laisse au fond des âmes ce nom maudit d'usurpation. Je n'ai pas craint de parler plus librement, et je n'ai point eu, comme d'autres [2], à absoudre Pepin par ses vertus. Les vertus ne sont jamais l'absolution d'une iniquité. Mais j'ai montré les temps, et les temps sont toute l'explication et toute l'apologie de ce roi.

L'histoire d'ailleurs ne refuse pas de consacrer l'éloge de l'habileté et du génie. Pepin profita merveilleusement de toutes les circonstances qui lui ouvraient le chemin du trône. Il sut intéresser à son ambition les chefs Francs et le clergé Gaulois. Aussi la révolution se fit sans ébranlement, et la preuve qu'elle était une nécessité pour tout le monde, c'est qu'elle ne donna lieu à aucune protestation, ni à aucune vengeance.

Seulement, l'histoire a bien voulu dire que les rivalités allèrent jusqu'à se permettre quelque sarcasme au sujet de la petite taille du roi nouveau. Mais aussi écoutons quelle fut la vengeance de l'usurpateur.

[1] « S'étant rendu à Paris, il y mourut le 24 septembre. » Eginhard.
[2] Voyez le père Daniel.

« Instruit que les principaux de son armée ne manquaient aucune occasion *de le déchirer en secret avec mépris* [1], il ordonna d'amener un taureau d'une grandeur à inspirer l'effroi, et d'un courage indomptable, et de lâcher contre lui un lion d'une extrême férocité. Celui-ci, fondant sur le taureau avec la plus violente rapidité, le saisit au cou et le jeta par terre. « Allez, dit le roi à ceux qui l'entouraient, allez arracher le lion de dessus le taureau, ou tuez-le sur le corps de son adversaire. » Ceux-ci, se regardant les uns les autres, et le cœur glacé de frayeur, purent à peine articuler en sanglotant ce peu de mots : « Seigneur, il n'est point d'homme sous le ciel qui ose tenter une telle entreprise. » Le roi, plus hardi, se lève alors de son trône, tire son épée, sépare des épaules la tête du lion et celle du taureau, remet son glaive dans le fourreau, et se rasseoit en disant : « Vous semble-t-il que je puisse être votre seigneur? N'avez-vous donc jamais entendu dire comment David enfant a vaincu le géant Goliath, et comment Alexandre, malgré sa petite taille, a traité ses généraux de la plus haute stature ? » Tous alors tombèrent à terre comme frappés de la foudre, en s'écriant : Qui, à moins d'être fou, refuserait de reconnaître que vous êtes fait pour commander aux mortels [2]? »

Voilà tout ce qu'on trouve, en fait de violences, dans l'histoire de Pepin, et encore l'anecdote contée par le moine, avec beaucoup d'autres, n'est peut-être qu'une fable; la gloire du monarque y perdrait peu de chose.

Aux railleries près sur la taille de Pepin-le-Bref, sa royauté s'établit donc doucement et naturellement, sans représaille comme sans obstacle. Il n'en est pas ainsi des vols d'empire, qui se font par des perfidies, et qui traînent après eux de longues réactions.

Au reste, les vertus de Pepin furent mêlées de faiblesses. Il voulut sacrifier sa femme Bertrade ou Berthe, *au grand pied*, à une femme qui le captivait. Le pape Etienne, alors

[1] Je suis la traduction de M. Guizot.
[2] Le moine de Saint-Gall. Liv. II.

auprès de lui, contint sa passion, et lui épargna le scandale d'un adultère public.

La piété du roi n'en était pas moins vive, et la résistance du pape ne lui ôta pas de son zèle. Il avait, dit-on, ordonné qu'on l'enterrât à la porte de l'église de Saint-Denis, en expiation des anciennes violations faites sur les églises par son père Charles Martel. On écrivit sur son tombeau : *Pepin, père de Charlemagne!* épitaphe injuste, à moins qu'elle ne soit une naïveté des vieux temps. Le père de Charlemagne fut le préparateur de sa gloire, et l'histoire ne doit pas désunir cette magnifique succession de trois noms, qui furent les fondateurs d'une société, plus encore que d'une dynastie nouvelle : Charles Martel, Pepin, Charlemagne! en eux se résume la transformation de la conquête Franque, et le passage à des temps plus magnifiques encore.

Ici viendraient naturellement quelques questions souvent débattues et toujours altérées sur l'action du clergé dans la révolution qui sauva les Gaules. A force de haine contre les prêtres, on leur a reproché même d'avoir secondé le mouvement qui mettait fin aux convulsions de l'anarchie. L'histoire fait taire les haines, par le simple exposé de ses récits.

Nous avons vu comment l'intervention des Francs au travers du grand déchirement de l'arianisme donna lieu au développement d'un système d'unité dans l'Etat comme dans l'Eglise. « Depuis ce temps, dit un écrivain peu favorable aux prêtres, les rois Francs et les pontifes de Rome continuèrent de se prêter un appui mutuel. Le pape Zacharie transféra la couronne aux Karolingiens, et, en retour, ceux-ci dotèrent le Saint-Siége d'une principauté[1]. »

Toutefois, l'action ecclésiastique partait d'une inspiration plus haute que les calculs vulgaires de la politique. Ailleurs le même écrivain semble indiquer une association de vues entre l'Eglise et la Monarchie. « Ce que les successeurs des druides, les évêques Gaulois avaient commencé,

[1] Pfister. — *Hist. d'Allemagne.*

le pontife de Rome l'acheva. Il aida les rois Francs à réunir les peuples sous un seul pouvoir, et, en revanche, ceux-ci l'aidèrent à les soumettre à une seule Eglise [1]. » Chaque mot ici est une erreur. Le druidisme était mort lorsque le christianisme vint dans les Gaules, et d'ailleurs il n'y a point de succession là où il n'y a ni lien, ni parenté, ni tradition. Les druides avaient sacré l'anarchie, pour être maîtres. Les évêques sacrèrent le pouvoir, pour le rendre fort. Et puis l'ordre des temps est en sens inverse de l'observation de l'historien. L'Eglise était faite avant la royauté Franque. Seulement, la royauté servit d'instrument pour extirper les sectes et les hérésies. L'unité de l'Eglise faisait l'unité de la Monarchie. Dans nos jours d'irréflexion on confond l'église dogmatique et l'église politique. Sans doute une pensée de gratitude dut entrer dans l'esprit de la deuxième race, lorsqu'elle constitua une souveraineté temporelle au siége de Rome. Mais ce n'est pas là ce qui fit l'unité morale qui est l'unité réelle de l'Eglise. Ce ne sont pas les rois qui ont fait le catholicisme. C'est le catholicisme qui a fait les rois.

Quant au pouvoir des évêques dans les Gaules, la question est diverse; et voici un autre philosophe qui va l'éclairer à sa façon.

« La conquête des Gaules fut favorable à l'épiscopat, parce qu'elle lui fit des clients de tout ce qu'il y avait de Romains désarmés. Ceux d'entre les évêques qui avaient vraiment l'esprit de leur état, se rendirent leurs intercesseurs auprès des rois, leurs médiateurs auprès des seigneurs, leurs patrons auprès des juges; et le crédit du corps épiscopal s'affermit en peu de temps au point qu'il prit la nature d'une puissance légitime et régulière [2]. »

Légitime en effet, puisqu'elle était consacrée par l'utilité générale du peuple. Nul pouvoir humain n'eut jamais une sanction plus haute.

Et voici le témoignage de l'écrivain, marqué d'un cachet

[1] Pfister. — *Hist. d'Allemagne.* — Résumé du 1er livre.
[2] Le comte de Buat. — *Les Origines.* Liv. v, ch. 4.

qui lui donne de l'autorité. « Cette puissance, ajoute-il, se changea en tyrannie entre les mains des mauvais prélats. »

Cela est hors de doute ; mais il est bon qu'on le dise, pour ôter le soupçon de la flatterie.

Le fait historique, c'est que les évêques devinrent puissants par le cours naturel des choses et par la volonté des peuples et des rois même. Leur juridiction dans les villes épiscopales fut à la fois civile et ecclésiastique. Cette justice souveraine se montre dès les commencements de l'établissement des Francs, et Grégoire de Tours en a des exemples [1], surtout celui d'Avitus, évêque d'Auvergne, qui, pour réprimer un désordre causé par les Juifs, les harangua dans une assemblée et leur donna le choix ou d'entrer dans son troupeau en recevant le baptême, ou de sortir de la ville : les Juifs s'en allèrent sur cette parole souveraine de l'évêque.

L'auteur des *Origines*, pour expliquer cette puissance politique des évêques, ajoute ces autres paroles :

« L'esprit de conciliation et de paix fit encore jouer un rôle aux évêques, au milieu d'une nation toujours déchirée par les guerres civiles ; et enfin leur puissance se trouva si bien établie que, pour parvenir au trône, Pepin ne crut pas mieux faire que de se les rendre favorables [2]. »

Mais, on le voit, c'était la volonté publique qui les faisait puissants, et leur domination s'établit par des causes toutes distinctes de leur ambition.

Il y eut même des lois pour consacrer cette autorité, et plus tard nous en trouverons une qui devait soumettre à leur jugement les rois prévaricateurs [3]. Lorsque les évêques frappèrent les princes d'excommunication, ils usèrent d'un droit que les princes avaient fait ou reconnu.

Puis les évêques, de puissants, devinrent riches, et cette fois encore par les dons libres des rois, des grands, du peuple entier. Leurs biens, il est vrai, ne devaient pas

[1] Liv. IV, ch. 4.
[2] Ibid. Liv. V.
[3] Cap. Car. Calv. Tit. 31, cap. 12.

leur être propres. « Ils étaient, dit un Capitulaire, les vœux des fidèles, le patrimoine des pauvres, la rançon des âmes, le prix des péchés, la solde des serviteurs et des servantes de Dieu [1]. » Mais, dépositaires de ces richesses remises en leurs mains, ils en firent un instrument de plus de leur puissance, et par là se constitua légitimement cette haute existence du clergé de France, *tyrannie,* je le veux bien, entre les mains des mauvais prélats, mais puissance de protection et de salut par l'inspiration toute populaire qui la fit naître.

Au reste, cette autorité avait paru dormir dans les derniers temps de la race de Clovis. La voici réveillée. Nous la reconnaîtrons à ses bienfaits; elle pourra se laisser aller aux tempêtes de la politique, mais bientôt elle sera rendue à la liberté de son inspiration, à la popularité de son office.

CHARLEMAGNE.

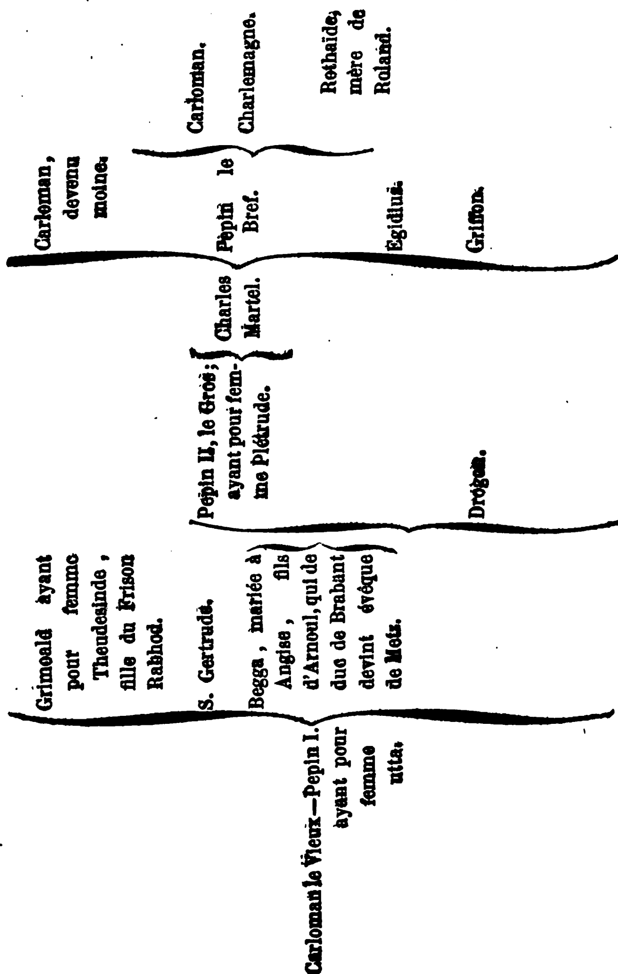
769. — Avant de passer outre dans cette histoire, rappelons quelques souvenirs de généalogie ; le nom de Charlemagne mérite cette exception à l'ordre ordinaire de nos récits. Et puis ces souvenirs ne seront pas inutiles à expliquer la transformation sociale que nous étudions présentement.

« Saint Arnoul était duc dans sa jeunesse. Il eut un fils, le duc Ansegise. D'Ansegise naquit le duc Pepin-l'Ancien ; de Pepin-l'Ancien, le duc Charles-l'Ancien ; de Charles-l'Ancien, Pepin, que le pontife Etienne sacra roi ; le roi Pepin donna le jour à Charles, que le pape Léon sacra empereur le jour de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans l'église où repose le bienheureux corps du prince des Apôtres, saint Pierre [2]. »

Ainsi s'exprime le chroniqueur Thégan. Un autre rattache saint Arnoul *à la race du célèbre Louis* (Clovis), *roi des Francs* [3], mais sans autre explication plus cette.

Les Origines.
[2] *Vie et actions de Louis le Pieux,* par Thégan.
[3] *Ann. de Saint-Bertin.*

Je retrouve dans *Bertius*[1] un tableau que je reproduis :



[1] *Comment. rer. Germ.*

Bertius fait suivre ce tableau, d'ailleurs incomplet pour la filiation de Pepin, de notes empruntées au vieux historien d'Allemagne, Otton de Freysingen (Otto Frinsingensis), beau-père, dit-il, de Frédéric Barberousse [1].

« Aux jours de Constant, fils de Constantin, dit le célèbre chroniqueur, sainte Gertrude, vierge, fille de Pepin, se reposa dans une fin bienheureuse.

» Aux jours de Constant, fils de Constantin, le bienheureux Arnoul, qui avait été maire du palais (major domûs), renonçant au monde, et devenu évêque de Metz, son fils Angise tint la mairie. Sous Justinien, fils de Constantin, Pepin, fils d'Angise, devenu maire du palais, administra le royaume des Francs [2]. »

Telle est toute la généalogie de Pepin; elle monte à des saints et des saintes, et descend à des héros.

Il se peut faire que par le sang cette race touchât aux origines germaniques. Mais par les habitudes et par les mœurs, elle était enracinée dans le sol chrétien, et son avénement au pouvoir ne témoigne d'aucun retour à l'esprit primitif de la conquête, c'est-à-dire, à un renouvellement systématique de la barbarie.

C'est cette remarque qui devait être mise en tête des récits qui vont suivre désormais.

Pepin avait, avant de mourir, partagé le royaume entre les deux aînés de ses fils, Charles et Carloman, sur qui avait été d'avance marqué le signe de la royauté. Le troisième, Giles, se fit religieux; le quatrième, Pepin, était mort à trois ans. Les trois filles de Pepin ne font que paraître au monde : deux moururent jeunes, la troisième entra dans un monastère.

Donc l'attention de l'histoire reste d'abord divisée entre les deux noms de Charles et de Carloman, et le premier va bientôt l'absorber toute entière.

Le début de ce double règne est confus. Le partage du

[1] Otto filius Leopoldis Marcheonis Austriæ, factus Episcopus an. 1138. Historiæ conditor. Bertii comment. Lib. III.

[2] *Ibid.* Lib. II.

royaume semble indécis, et tout annonce une situation douteuse et passagère. D'après le père Daniel, le plus savant et le plus minutieux de nos historiens [1], Charles eut l'Austrasie, et Carloman la Bourgogne, la Provence, la Gothie ou le Languedoc, l'Alsace et l'Allemagne. L'Aquitaine fut également divisée en deux parts, et vint ainsi mêler davantage les deux commandements. Le nom de Neustrie semblait avoir disparu.

L'histoire se perdrait vainement à la recherche de ces limites passagères d'empire ; il lui suffit d'en indiquer le vice politique et le danger par rapport à la paix des peuples. Bientôt l'union des deux rois parut s'altérer, et le contact des deux sceptres produisit l'irritation et l'envie.

Il y eut des accommodements, et puis encore des ruptures. Sans le génie de Charles, la vieille anarchie des Francs pouvait reparaître, et la fortune de la dynastie nouvelle s'abîmer dans les guerres. Le premier péril se montra dans l'Aquitaine. Hunold, père du dernier duc Vaïfer, à qui il avait cédé le pouvoir pour se faire moine, crut pouvoir profiter des dissentiments qui semblaient se faire jour pour reprendre son duché. Il sortit du monastère, appela à lui quelques vieux amis, et parut en armes. Charles, âgé seulement de vingt-deux ans, courut à ce premier ennemi. Il voulait que son frère Carloman lui fût en aide ; Carloman refusa de marcher avec lui. Charles s'en alla seul à la poursuite du rebelle. Hunold ne l'attendit pas ; il s'enfuit auprès de Loup, duc de Gascogne, qui s'était établi indépendant de la Garonne aux Pyrénées, pendant que les ducs d'Aquitaine s'étaient étendus vers la Loire. Charles menace le duc Gascon de son courroux, s'il ne lui livre le fugitif, et Loup vient le lui remettre, et en même temps faire hommage au jeune roi de son duché.

Cette rapide expédition commença de montrer Charles aux rois voisins, qui, peut-être, avaient compté sur un renouvellement d'anarchie dans les Gaules. Le duc de Ba-

[1] Il suit lui-même les récits anciens des continuateurs de Frédégaire.

vière avait même laissé échapper quelques pensées suspectes d'hostilité; il se contint dans ses États, attendant des événements meilleurs. Didier, roi des Lombards, voulut rendre sa prévoyance plus utile; il semblait pressentir la fortune du jeune roi, et il voulut attacher à son nom sa propre destinée. Il osa donc aspirer à des alliances avec lui. Charles était marié; le roi des Lombards ne proposa pas moins de lui donner sa seconde fille, et en même temps il demandait pour son fils, marié aussi, la princesse Giselle. De ce mélange de races devait résulter la paix du côté de l'Italie et de la Bavière, puisque le duc Bavarois avait épousé la première fille de Didier; mais c'était acheter un tel bien au prix d'un double adultère. La reine Bertrade, ardente à rechercher tout ce qui pouvait affermir l'autorité de ses fils, ne recula pas devant l'extrémité de ce scandale ; elle parut se charger seule des négociations. Elle trouvait pour premier obstacle le pape Etienne III; elle ne craignit pas de lutter contre lui, elle qui avait été protégée par son prédécesseur, Étienne II, contre une dégradation semblable. Enfin, elle réussit à l'un des mariages proposés; la femme de Charles, Himiltrude, fille d'un chef Franc, fut répudiée, et la fille de Didier devint reine à sa place. La princesse Giselle échappa aux succès des négociations de sa mère, et sa vie s'en alla s'éteindre plus heureusement dans un monastère.

« C'était, dit le père Daniel, un grand désordre que ces sortes de divorces, dont on ne voit que trop d'exemples en ce siècle-là. » Mais il faut ajouter que c'est une consolation pour l'histoire de voir la papauté lutter contre ce désordre. Quelques écrivains l'ont atténué par l'explication légale d'une sorte de concubinage, toléré longtemps par les mœurs barbares. Mais c'est là une apologie insuffisante, et l'histoire garde le droit de flétrir les violations de la morale, de quelque nom qu'elles se couvrent.

Disons toutefois, mais sans paraître excuser ce qui est mal, que le sentiment des devoirs chrétiens n'avait pas alors cette délicatesse qui s'irrite et se révolte à certains vices publics. Il semble que le jugement du peuple con-

cédait beaucoup au privilége de la royauté, et la pluralité des femmes, soit sous le nom de mariage, soit sous le nom de concubinat, cette énormité odieuse par rapport à tous les sujets, devenait un droit d'exception que nul ne contestait au monarque. Il n'y avait sans doute que la souveraineté universelle de l'Église, qui dût à la longue soumettre toutes les consciences au droit commun de la morale.

Tout néanmoins prospéra à la royauté de Charles, qui avec ce mélange de faiblesse devait monter à un si haut degré de gloire, et devenir comme un règne de la Providence dans le milieu de cette illustre période que l'on a nommé le *moyen âge*. Et d'abord Carloman mourut, et il ne resta qu'un roi dans les Gaules; admirable présage d'un avenir tout nouveau. La veuve de Carloman n'osa guère songer à son héritage pour ses deux petits enfants; mais elle eut peur des jalousies de leur oncle, et elle s'enfuit en Italie, avec des prêtres, des comtes et des grands de son palais. « Le roi, dit le chroniqueur, désapprouva ce départ comme inutile [1]. » Parole d'une simplicité significative, qui montre le maître assuré de l'empire, et qui prend garde tout au plus à une fuite qui semblait lui être une offense.

771. — Donc, à ce moment, commence ce règne extraordinaire, qui va être si long et si plein de grandes choses.

La fusion franque et gauloise va se consommer sous l'action de cette souveraineté unique et toute puissante. L'idée morale d'un état et d'un empire va donner lieu à un patriotisme nouveau, où se mêleront tous les vieux souvenirs et toutes les ambitions nouvelles. Les dominations partielles iront mourir au pied du trône. La conquête disparaîtra devant une législation commune, et toutefois l'unité de la loi générale n'exclura pas la variété des lois privées, et ce grand nom de FRANCE, expression radieuse de ce nouvel état de choses, se montrera enfin dans l'his-

[1] Eginhard.

toire, sans être une signification de domination ou de servage.

Tel va être le règne de Charles, par rapport à la transformation politique de la vieille Gaule. Au dehors tout va de même changer d'aspect. L'Espagne, l'Italie au Midi, toute la Germanie au Nord, vont tomber sous un même sceptre. Ce sceptre ira toucher les nations barbares jusqu'à la Vistule. Les Sarrasins refoulés d'un côté, les Saxons domptés de l'autre; le christianisme enraciné profondément dans l'Europe, la législation fécondée à cette source; l'Empire d'Occident relevé avec splendeur, le monde Romain refait en quelque sorte, et puis, après la disparition de ce génie, la monarchie universelle formant de ces débris des monarchies vivaces, voilà le spectacle qui s'offre dès ce moment à l'histoire.

Le roi qui a fait ces choses a reçu du monde le titre de Grand; mais tel a été son privilége entre tous les rois qui ont eu le même honneur, c'est que son titre même est devenu une partie de son nom. *Charles le Grand* est, dans toutes les langues modernes, CHARLEMAGNE, et c'est ce nom admirable qu'il nous faut désormais conserver dans nos récits.

Ainsi, deux noms nouveaux paraissent ensemble, FRANCE et CHARLEMAGNE; l'un embrassant les existences *franques* et les existences *gauloises*, la religion et la liberté du sol, l'indépendance et la fierté de la conquête; l'autre exprimant la gloire, personnifiée en celui qui sut fondre ces intérêts opposés dans un sentiment commun d'affranchissement et de patrie[1].

[1] Ce nom de *France* dut se former naturellement de la domination des Francs. FRANCIE désigna les lieux soumis à leur puissance; et peu à peu le nom de ces lieux fut transformé. « Je désigne par ce nom de FRANCIE, dit le moine de Saint-Gall, toutes les provinces en deçà des Alpes. » C'est-à-dire les provinces soumises à l'empire de *Charles le Grand*. « A cette époque, ajoute-t-il, la supériorité de gloire dont brillait Charles avait amené les Gaulois et les Aquitains, les Œduens et les Espagnols, les Allemands et les Bavarois, à se glorifier, comme d'une grande distinction, de porter le nom de sujets de France. » Ainsi, le

Charlemagne, c'est le nom qu'il est permis d'employer dès ce moment [1], tourna toutes ses pensées vers une grande unité d'empire dans toutes les régions qui touchaient à la vieille Gaule. La première préoccupation de son esprit se porta sur la Saxe, d'où étaient parties précédemment des hostilités toujours renaissantes. Tant que la Germanie nourrissait en son sein ce germe de guerre, l'Europe ne pouvait aspirer à jouir de la civilisation que lui avait préparée la race de Martel. Les Saxons étaient des barbares campés en face du christianisme. Ils couvraient de vastes régions, depuis l'Océan Germanique jusqu'à la Bohême, et couraient, des bords de la mer du Nord aux frontières de la France, longeant le Bas-Rhin, et partant de l'Issel jusqu'à Mayence. Le paganisme survivait parmi ces peuples, avec un caractère particulier de rudesse que lui avaient ôté ailleurs les poésies orientales, et qui s'était accru dans la barbarie des forêts. Ils avaient parmi eux une idole renommée et mystérieuse, qu'ils nommaient Erminsul. C'était, disent quelques-uns, un monument grossier, élevé en l'honneur d'Arminius, le terrible destructeur des légions de Varus, au règne d'Auguste [2]. Le libérateur de la Germanie était resté comme un dieu ; son nom servait encore d'inspiration au courage. Ce n'était pas là un crime. Mais le contact des barbares était funeste en ce qui troublait la sécurité des nations civilisées. Plusieurs fois ils avaient fait irruption sur le Rhin, et les rois Francs les avaient refoulés dans leurs régions demi-sauvages, en

nom originaire de Gaulois subsistait toujours, mais l'Empire de France s'établissait de lui-même, comme sous la sanction de la gloire. Je trouve la même remarque dans Baronius, au sujet d'un Capitulaire où sont distingués par leur nom les Francs et les Gaulois, bien que soumis à la même autorité. — Ad an. 800. — *Comment. Pagii.*

[1] L'école contemporaine dit Karl le Grand. — Je n'ai pu découvrir ce que l'exactitude historique gagne à cette réforme d'un nom consacré par la gloire, et je ne soupçonne pas qu'elle soit suffisamment autorisée par le goût de l'euphonie.

[2] Erminsul ou Hermann-Saul. Colonne de Hermann.—Quelques écrivains Allemands ne paraissent pas adopter cette origine. — Voir Pfister, tom. II. Trad. de M. Paquis, pages 61 et 215.

leur imposant des tributs et leur laissant des missionnaires pour les convertir. Mais les tributs n'étaient point payés, les missionnaires étaient égorgés, et la guerre restait toujours menaçante. Charlemagne résolut, dès son début, d'aller vaincre cette barbarie : ce fut un travail difficile, et qui occupa la plus grande partie de son règne ; mais ce fut aussi le fondement de la société chrétienne en Europe.

772. — La première expédition de Charlemagne eut pour objet de raser des forts avancés que les Saxons avaient jetés vers le Rhin, et d'où ils protégeaient leurs excursions sur les Gaules. Une de ces invasions lui fut un motif ou un prétexte. Il marcha vers Paderborn, où était le plus formidable de ces forts, nommé Ehresbourg. Là régnait l'idole Saxon, le terrible Dieu de leurs batailles. Charlemagne alla l'exterminer. « Comme il s'était arrêté trois jours pour cette destruction, dit Eginhard, il arriva, tant le ciel demeura continuellement serein, que toutes les rivières et fontaines étaient à sec et qu'on ne pouvait trouver rien à boire. On craignait que l'armée, fatiguée par la soif, ne pût pas continuer ses travaux; mais un certain jour, et, à ce que l'on croit, par la bonté divine, pendant que vers midi tous se reposaient, un énorme volume d'eau remplit tout à coup le lit d'un torrent auprès du mont auquel était adossé le camp, et toute l'armée put ainsi se désaltérer [1]. » Le roi s'empara du fort, détruisit l'idole, s'avança jusqu'au Wéser et reçut douze ôtages des Saxons. Ce ne fut qu'une paix qui bientôt allait se changer en guerre sanglante.

D'autres événements se déroulaient en Italie, et la royauté de Charlemagne allait s'y trouver mêlée pour les dominer comme tout le reste.

L'admirable politique de Pepin, par rapport à la papauté

[1] Ed. de M. Guizot. Le père Daniel explique le fait en ces termes : « Quoique cette naissance subite d'un torrent ne soit pas sans exemple, et que les historiens de la Germanie parlent de celui qu'on appelait le torrent de Bullermon, vers ces quartiers-là, qui sortait ainsi de dessous terre tout à coup, et tarissait presqu'aussitôt, néanmoins, eu égard à la conjoncture, la chose fut regardée comme miraculeuse. »

qu'elle devait affranchir, ne l'avait pas mise à l'abri des vicissitudes, ni des entreprises de ses ennemis.

Le roi des Lombards avait eu peine a s'accoutumer aux rudes conditions qui lui avaient été faites à Pavie, et souvent il cherchait à les éluder, soit par la ruse, soit par la force. Le mariage de sa fille avec Charlemagne lui avait paru devoir être un secours pour son ambition, et déjà il avait recommencé à troubler Rome par des intrigues. Ce ne furent d'abord que des manéges, et de part et d'autre on se défendit par des négociations. Mais bientôt tout changea d'aspect. Charlemagne qui avait épousé la fille de Didier par un divorce, s'en sépara par une répudiation. L'histoire n'a point à rechercher les causes de ce scandale nouveau; mais elle le flétrit comme tous les autres, quelque grand et fécond que dut être le changement qu'il allait apporter dans la politique. Didier comprit tout ce qu'il y avait de menace pour lui dans cette séparation. Il essaya d'en faire l'occasion d'une ligue contre le roi de France, d'abord en intéressant à cet affront la dignité de l'Eglise et la sévérité du pape, et puis en appellant à son aide ceux des Français qui pouvaient être restés fidèles aux jeunes fils de Carloman, qu'il avait recueillis dans son palais.

Le pape Étienne III venait de mourir. Son successeur, Adrien Ier, pensa qu'il était sage de ne se point mêler par la violence à ces querelles. Alors Didier tourna contre lui toute sa colère. Il ravagea les terres de l'Exarchat de Ravenne, et s'avança jusqu'à Rome, menaçant la ville d'extermination, et le pape des dernières vengeances. La perfidie entourait le pape. Didier payait l'intrigue et le crime. Tout présageait d'atroces dénouements, et de part et d'autre on avait vu de tristes représailles. Enfin le pape fit parvenir ses supplications à Charlemagne; lui seul pouvait sauver l'œuvre de son père Pepin, et sans la puissance de ses armes l'Eglise de Rome retombait dans la servitude. Charlemagne ne délibéra pas longuement. Il partit de Thionville, où il passait l'hiver, avec une armée formée à la hâte, il se rendit à Genève, et là divisa ses troupes pour entrer en Italie par le mont Joux et par le mont

Cenis. Avant de commencer la guerre, qu'il ne faisait d'abord que montrer, il envoya des messages à Didier, pour provoquer la réparation de ses violences et demander l'exécution du traité de Pavie. Didier se crut assez fort pour résister à ces demandes pacifiques, et alors Charlemagne pénétra en Italie, frappa de terreur la première armée de Lombards qui parut devant lui, mit tout en fuite, et alla bloquer Didier dans Pavie[1]. Pendant ce siége, qui fut long, les conquêtes se faisaient d'elles-mêmes. Tout tombait au nom de Charlemagne. Le pays de Milan et de Mantoue se soumit à ses armes. La veuve de Carloman sortit de Vérone pour aller lui remettre ses deux enfants et les confier à sa protection. Et en même temps les peuples se tournaient vers l'autorité du pape, et déclaraient vouloir redevenir Romains. Le sceptre des Lombards paraissait brisé sans retour.

Charlemagne n'interrompit ses victoires que pour les aller faire consacrer à Rome par Adrien. Il voulut y célébrer les fêtes de Pâques ; tout le clergé s'avança au loin à sa rencontre avec les magistrats de la ville. On déploya devant le monarque libérateur toute la pompe des honneurs réservés aux exarques et aux patrices, ces derniers représentants de la souveraineté impériale. Et le roi français était patrice en effet; et tel était le souvenir de l'empire de Rome, même après qu'il était devenu une ruine, que ce titre restait imposant et glorieux, même à un prince qui dejà ressaisissait l'empire tout entier, et allait le faire revivre sous sa main.

Charlemagne, à l'aspect de la croix, qui précédait toute cette multitude romaine, mit pied à terre et s'achemina vers l'église de Saint-Pierre, où le pape l'attendait. Le roi et le pontife s'embrassèrent avec effusion, et, pendant que le pape introduisait Charlemagne dans le temple, des voix innombrables chantaient sous les voûtes : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.*

C'était le jour du *Samedi Saint*, et le roi célébra la Pâque

[1] Eginhard.

avec dévotion. Puis il s'occupa quelques jours des intérêts de l'Italie, entendit les réclamations du pape, prit connaissance des donations que le roi Pepin avait faites à l'Église de Rome, et les confirma avec solennité. C'est à partir de ce moment surtout que se trouva constituée la souveraineté temporelle du pape, jusque-là contestée par les armes des Lombards, et peut-être par les manéges secrets de Constantinople. Et, d'ailleurs, Charlemagne ajoutait au domaine dont Pepin avait marqué les limites des États plus vastes, qui embrassaient l'Exarchat de Ravenne, la Toscane, l'île de Corse, et jusqu'à une partie du territoire de Naples.

Cette donation fut souscrite par le roi et par les évêques et les abbés qui l'avaient suivi en Italie. D'abord on en mit le titre sur l'autel de saint Pierre, et puis on le déposa dans son tombeau; et c'est la main sur les saintes reliques que le pape et le roi renouvelèrent leurs serments. Cet acte de politique devenait comme un acte sacré, confié à la garde des saints, et ceux qui l'entouraient de cette pompe redoutable comprenaient tout ce qu'il récélait de grand pour l'Église et pour le monde.

Alors Charlemagne quitta Rome, au bruit des acclamations universelles. Le peuple, le clergé, les magistrats portaient son nom au ciel. Longtemps sur sa route il n'entendit que des bénédictions et des louanges. Il s'en allait mettre fin à son œuvre, en achevant le siége de Pavie; Didier ne put résister plus longtemps aux attaques d'un ennemi qui arrivait avec tout l'enthousiasme du triomphe. Pavie capitula. Didier fut fait prisonnier, pour être emmené en France, à la suite du roi vainqueur. Son fils Adalgise, qui avait jusque-là défendu Vérone, désespéra du succès; il s'enfuit en Grèce, et alla trouver auprès de Constantin les vains honneurs de patrice. Ainsi disparut l'autorité des Lombards en Italie, deux cent six ans après qu'elle y avait été établie par les armes d'Alboin. Toute l'Italie était soumise. Charlemagne en remit au pape la plus grande partie, et il ne sembla retenir qu'un droit de souveraineté qu'il exerça en instituant des gouverneurs dans

les provinces. Il sut, en cela, concilier l'honneur de la victoire et la dignité de la soumission, choisissant, pour exercer le commandement, soit des Français, soit des Lombards; et pour lui, il prit même ce titre de roi des Lombards, qu'il ajouta à son titre de roi des Francs ou des Français, comme pour consacrer davantage l'affranchissement de l'Italie.

Pendant ces révolutions, Didier allait achever obscurément sa vie, et l'histoire ne trouve pas même la trace de son exil.

Mais les Saxons ne devaient pas laisser Charlemagne jouir en paix de sa gloire. Pendant cette expédition d'Italie, ils ravagèrent, dit Eginhard, par le fer et le feu, les frontières de Hesse, qui touchaient aux leurs; « ils voulurent incendier, dans le lieu nommé maintenant Friedslar, la basilique qu'y avait bâtie le bienheureux Boniface, martyr. Tandis qu'ils s'efforçaient vainement de réussir dans ce dessein, ils furent saisis d'une frayeur subite envoyée par Dieu, et s'enfuirent en désordre avec une honteuse terreur [1]. »

Une autre vengeance allait les atteindre. Charlemagne, dès le début de son règne, avait été fidèle à tenir, tous les ans, l'*Assemblée générale du Peuple* [2], qu'on appelait Champ de Mars ou Champ de Mai. Ces réunions s'étaient faites en divers lieux, une année à Worms, une autre à Valenciennes. Cette année [775] il la convoqua à Duren. Apparemment il exposa ses victoires d'Italie, et il parla des répressions qu'il avait à porter sur la Saxe. L'histoire n'a point gardé registre de ces délibérations, qui, sans doute, étaient rapides, comme il convenait à l'utilité de l'empire et au génie du monarque.

Après cette assemblée, Charlemagne fit irruption avec toutes ses forces; il enleva, du premier coup, la citadelle de Siegbourg, alla rétablir le fort d'Ehresbourg, pour y laisser une garnison qui imposât aux Saxons, et puis ga-

[1] *Annal.* Année 774.
[2] Eginhard. — Année 770.

gna le Wéser où l'attendait une armée ennemie. Il passa le fleuve, malgré cette résistance, battit les Saxons, et les dispersa. Hesson, un de leurs chefs, et qui avait sous son autorité la partie orientale de la Saxe, désignée sous le nom de Ostphalie, en opposition avec la partie occidentale, déjà nommée Westphalie, arriva avec ses peuplades effrayées, demandant la paix, jurant d'être fidèle, et offrant des ôtages.

Mais, sur un autre point, au bord du Wéser, d'autres bandes Saxonnes surprenaient quelques Français, et, sous l'apparence d'amitié, les égorgeaient dans leurs retranchements. Charlemagne courut aux perfides et les mit en pièces. Les Westphaliens donnèrent aussi des ôtages, la Saxe paraissait désarmée, et le roi s'en retourna dans le pays de France.

776.—C'était pour se préparer à d'autres batailles, ou pour prévenir d'autres périls. L'Italie gardait en elle un germe de déchirements. Le lombard Rotgaud, qu'il avait établi duc dans le Frioul, avait songé à se faire roi. Charlemagne n'eut qu'à se montrer. Le duc fut tué dans un combat, et des Français furent mis à la tête des villes suspectes. Mais de là il fallut encore voler vers la Saxe. Les garnisons avaient été attaquées, et, bien qu'elles se fussent défendues avec gloire, de plus grands coups étaient nécessaires, et Charlemagne, après avoir tenu l'assemblée générale à Worms, alla se montrer à la rébellion toujours renaissante. Les barbares, surpris de sa présence, lorsqu'ils le croyaient occupé à d'autres guerres, vinrent, remplis de terreur, désarmer sa colère par les prières et les larmes. Plusieurs voulurent être chrétiens; on les baptisa. Il semblait, à leurs promesses, que la soumission dût être sincère; Charlemagne résolut, dès l'année suivante, de s'en assurer par une démarche pleine d'éclat.

777.—Après avoir passé l'hiver à Herstall, il convoqua l'*Assemblée générale du Peuple* [1] à Paderborn, et puis il entra en Saxe avec une grande armée. Il appela auprès de

[1] C'est toujours l'expression d'Eginhard.

lui tous les chefs Saxons, et ils arrivèrent en redoublant de promesses, s'engageant par des serments, et se dévouant à tous les malheurs, à l'exil, à la servitude, s'ils les trahissaient. Plusieurs se firent baptiser, comme pour sanctionner cette sorte de convention, et ainsi Charlemagne s'était assuré le droit d'une guerre effroyable, par la parole même et les actes publics de ce peuple toujours prêt aux révoltes. Par malheur, un seul chef avait manqué à l'appel de Charlemagne, et ce chef était Witikind, un Westphalien indompté, qui jamais ne s'était abaissé aux supplications, et qui, dans cet empressement de sa nation à jurer fidélité à la servitude, s'était enfui vers Siegfried, roi des Danois, pour échapper à l'ignominie. Charlemagne put croire que cette exception n'ôterait rien à l'engagement du peuple entier; et sa pensée de domination se porta vers d'autres pays, encore foulés par une autre sorte de barbarie.

L'Espagne était en proie au désordre depuis l'invasion des Sarrasins. Les peuples chrétiens de ce mâle pays luttaient péniblement contre la conquête, et la croix avait son abri dans les montagnes et dans les cavernes.

Quelques principautés chrétiennes subsistaient pourtant, et ce qui leur fut souvent le plus favorable, ce fut l'anarchie des dominateurs.

Nous avons vu l'émir Abdérame s'établir indépendant dans l'Espagne, pendant que l'empire des Sarrasins se divisait en deux souverainetés formidables en Asie et en Afrique. Abdérame ne maintint pas aisément sous son sceptre les chefs qui devaient lui obéir, et déjà plus d'une fois la guerre civile avait eu ses cruautés et ses représailles.

Pendant que Charlemagne était à Paderborn, un de ces émirs dissidents, Ibn-al-Arabi, vint réclamer son assistance pour recouvrer la cité de Saragosse, dont il se déclarait souverain, et qu'Abdérame lui avait ravie. Ce fut tout le prétexte d'une expédition qui, pour le génie de Charlemagne, avait plus de portée sans doute que d'aller venger l'injure d'un chef de Sarrasins. En peu de temps il eut soumis à ses armes Pampelune et Saragosse. Tout le

pays faisait hommage au roi chrétien. Barcelonne et Gironne firent serment de fidélité. La liberté était montrée à l'Espagne, et les Sarrasins ne paraissaient pas même pour défendre son esclavage.

778. — Mais, après avoir rétabli Ibn-al-Arabi sous la condition d'un patronage qu'il se réservait et qui paraissait être un droit de souveraineté, il crut prudent de regagner les Gaules, et au passage des Pyrénées il arriva un de ces événements que l'histoire laisse entourés de mystère, et qui n'ont dans la suite des temps qu'une plus grande célébrité. Les Gascons montagnards, sujets indomptés de Charlemagne, et accoutumés, dit-on, aux brigandages, attaquèrent l'arrière-garde de son armée dans la vallée de Ronceveaux. Ce ne fut pas une bataille, mais une surprise. Par malheur, les principaux chefs de l'armée, accourus pour mettre l'ordre dans une défense imprévue, tombèrent sous les coups des brigands, et, comme ils revenaient d'Espagne brillants de gloire, la pitié des peuples n'en fut que plus attendrie. De là de longs récits restés populaires, et célébrés dans tous les romans de chevalerie. Le héros le plus cher à la renommée fut Roland, que l'histoire n'avait point encore aperçu. C'était un gouverneur de province vaillant et fidèle, et tel a été le privilége de son nom, qu'il est devenu l'expression poétique de l'honneur et du courage.

« Le souvenir de ce cruel échec, dit le choniqueur, obscurcit grandement dans le cœur du roi la joie de ses exploits en Espagne. » Ce ne fut pourtant qu'un accident sans importance politique, et l'expédition de Charlemagne n'en eut pas moins son effet durable par la soumission des villes d'Espagne à son autorité, et par la terreur que son nom laissa parmi les Sarrasins.

Charlemagne ne s'arrêta pas même pour venger son affront; aussi bien les brigands s'étaient dispersés dans leurs montagnes. Un autre intérêt l'appelait au Nord, toujours vers cette Saxe domptée et rebelle, aussi prompte à l'injure qu'à la soumission.

Pendant que le roi était au delà des Pyrénées, les Saxons

étaient venus jusques sur le Rhin, incendiant et ravageant tout ce qu'ils avaient trouvé depuis le fort de Duitz, près de Cologne, jusqu'à l'embouchure de la Moselle. Les femmes, les enfants, les choses saintes, tout avait été souillé par la violence ou par le meurtre. C'était une atroce vengeance, où l'amour du pillage ne paraissait que secondaire. A cette nouvelle, le roi donne ordre aux Francs orientaux et aux Allemands de courir en hâte contre les ravageurs et les incendiaires. Lui-même se prépare à de plus rudes batailles. Il passe l'hiver à Herstall, pendant que les troupes font leur première mission d'exterminer les Saxons dans leur fuite [779]. Au printemps il part; il règle en courant quelques affaires d'Italie, tient l'assemblée générale à Duren, et marche avec une armée sur la Lippe. Les Saxons veulent résister; ils sont battus à Buchholz. Le roi se dirige vers la Westphalie, et voit tous les habitants à ses pieds. Il s'avance jusqu'au Wéser, et tous les peuples orientaux vont lui amener des ôtages et lui jurer fidélité. Ainsi se terminaient chaque année ces expéditions meurtrières; et cependant le roi soupçonnait bien que ce n'était pas la fin de cette guerre, nourrie d'elle-même, et se ravivant par les représailles.

780. — Il passa l'hiver à Worms, pour reparaître au printemps au milieu des Saxons. Il les avait appelés à une grande assemblée vers l'Ocker (Onacre). Ils y vinrent en grandes multitudes, paraissant tout prêts à accepter la domination; et, pour témoignage de paix, la plupart se firent baptiser. Charlemagne put croire que le pays resterait enfin tranquille.

Alors il passa en Italie pour y accomplir des vœux, et aussi pour apporter l'autorité de son nom en des conflits élevés entre le pape et les Grecs, et qui pouvaient troubler son ouvrage. Il alla à Rome avec sa femme et les deux plus jeunes de ses enfants. Il avait eu de sa première femme un fils nommé Pepin; et de la reine actuelle, Hildegarde, il en avait trois, l'aîné du nom de Charles, puis Carloman et Louis, ceux qui le suivaient à Rome. Le pape baptisa ces deux princes et changea le nom de Carloman

en celui de Pepin. Ensuite il leur donna l'onction des rois et proclama le premier roi de Lombardie, et le second, roi d'Aquitaine. Déjà la pensée de Charlemagne se portait vers l'avenir ; mais aussi d'avance il bouleversait sa grande œuvre de monarchie, comme s'il eût soupçonné que lui seul pouvait porter le poids de cette immense unité.

Quand la royauté fut ainsi triplement sacrée dans sa race, Charlemagne donna des soins nouveaux à l'Italie. Il avait à redouter, du fond de l'Orient, des essais de trouble, et le prince Lombard, Adalgise, relégué à Constantinople, paraissait toujours comme une menace. L'empereur Constantin était mort [776]. Son fils Léon était mort quatre ans après. Tous les deux ayant occupé leur règne à la poursuite barbare des images. Un enfant restait, nommé Constantin; et sa mère, l'impératrice Irène, avait pris en son nom les rênes de l'empire. Cette femme méritait d'entrer en négociation avec Charlemagne; ces deux génies remirent en contact l'Orient et l'Occident. Il fut convenu que la fille aînée de Charlemagne, Rotrude, deviendrait l'épouse de Constantin; c'étaient deux enfants de dix ans; mais cet âge même donnait l'espérance d'une longue paix, et faisait disparaître la rivalité d'Adalgise.

Charlemagne porta sa prévoyance sur une autre affaire qui gênait sa pensée de domination universelle. Tassillon, duc de Bavière, lui était suspect, depuis qu'il l'avait vu s'éloigner de l'expédition d'Aquitaine pour s'en aller épouser la fille du roi Lombard, en signe d'indépendance. Depuis ce moment, le duc avait cessé de faire hommage de ses États au roi de France, et la promesse qu'il en avait faite à Pepin se trouvait violée. Ce n'était pas le seul indice de malveillance. Il avait encore favorisé secrètement les entreprises ennemies, et Charlemagne nourrissait en silence des pensées de colère et de punition. Cependant il aima mieux dompter Tassillon par des paroles pacifiques, et il profita de son séjour à Rome pour obtenir du pape qu'il s'entremît dans un rapprochement qui deviendrait impossible une fois que le roi aurait fait un appel à son

épée. Des négociateurs furent donc envoyés à Tassillon, qui promit des réparations à Charlemagne; et alors, quand tout fut réglé, et que le roi ne vit plus d'ennemis à craindre ni à suspecter, il quitta l'Italie, suivi comme la première fois par les acclamations des peuples, et il se rendit à Worms, où Tassillon vint en effet lui rendre hommage. Ce n'était qu'une éclatante tromperie.

782.—La Saxe restait toujours le point principal où se portaient les sollicitudes de Charlemagne. Il alla tenir en ce pays même l'assemblée accoutumée des Français, comme pour se rendre plus imposant à des peuples encore barbares. Il reçut dans son camp, à la source de la Lippe, des envoyés des rois du Nord, de Siegfried, roi des Danois, de Chagan et de Igour, princes des Huns, déployant à la fois l'appareil de la guerre et les bienfaits de la paix, pour retenir les peuples, par cette double puissance. Et après cela il revint dans le pays des Gaules.

Sa sécurité était profonde. Toute la Germanie était en repos. Le monde paraissait se reposer des longs déchirements de la guerre. Mais du fond du Danemarck, arrivait Witikind, ce chef Saxon, qui jamais n'avait donné ses serments et jamais ne les avait trahis. Il profita de la paix pour ranimer les batailles. Il parut au milieu des Saxons, et vint leur reprocher leur lâcheté et leur servitude. Ses paroles de flamme remuèrent des cœurs mal asservis. Bientôt une armée fut sur pied, prête à une guerre véritable, et non plus à des excursions de meurtre et de pillage. Leur premier signal de révolte fut partout l'extermination des missionnaires. Witikind montrait la religion des chrétiens comme un moyen de servitude. Les temples furent détruits; les prêtres égorgés : ainsi fallait-il consacrer la liberté des vieux Saxons.

Pendant que se préparait ce soulèvement, Charlemagne avait envoyé trois de ses généraux pour réprimer des multitudes d'esclavons Sorabes, qui étaient allés porter le ravage dans le pays de Thuringe, et sur les terres mêmes

de la Saxe. Ces trois généraux [1], surpris par des nouvelles plus sérieuses, venues de l'entreprise de Witikind, changent de marche, et vont à un ennemi plus redoutable. De son côté, Charlemagne avait tout aussitôt fait marcher le comte Théodoric, son parent, avec une armée de Francs Ripuaires, levés à la hâte. Ces forces devaient tendre à se réunir. Mais les trois premiers généraux voulurent avoir pour eux toute la gloire. Ils se précipitèrent à la rencontre de Witikind. Ils comptaient n'avoir à poursuivre que des fuyards, ils trouvèrent une armée formidable. Leurs troupes en désordre allèrent se faire envelopper par les multitudes de Saxons, et tous périrent dans cette bataille imprévue.

Charlemagne alors marcha en personne. Il arriva au centre de la Saxe; tout avait fui. Il appela les chefs; tous lui dénoncèrent Witikind. Mais Witikind s'était retiré dans le nord de la Germanie, et la vengeance du roi chercha d'autres coupables. Il ne lui était que trop facile d'en trouver. Il fit rassembler quatre mille cinq cents de ceux qui avaient pris part au soulèvement de Witikind, et avaient égorgé les Francs et leurs généraux; et, en un seul jour, il fit décapiter ces malheureux, dans un lieu appelé Werden, sur le fleuve de l'Aller [2]. Funeste représaille, que l'histoire a reprochée à Charlemagne, et que la sanglante philosophie de la guerre ne sait que trop bien excuser par ses raisonnements et par ses exemples.

783.—« Dès que le printemps commença à sourire », continue là-dessus le chroniqueur, Charlemagne qui, après sa terrible vengeance, était venu passer l'hiver à Thionville, voulut aller détruire les restes de la guerre.

Les Saxons d'abord consternés par l'atrocité de la punition, avaient ensuite repris les armes. Charlemagne se multiplia pour les vaincre en trois batailles. Toute la Saxe était couverte de carnage. Et cependant Charlemagne était

[1] Adalgise, chambellan; Geilon, connétable; Worad, comte du palais. — Eginhard.

[2] Eginhard.

las de tant de meurtres, et il voulut vaincre la révolte par d'autres armes.

784–785.—Witikind était, avec un autre chef, nommé Abbion, l'âme de cette guerre vivace, bien qu'il n'eût pas paru dans les dernières insurrections. Lorsqu'à force de défaites, la consternation fut au comble dans toute la Saxe, Charlemagne envoya proposer la paix aux deux terribles chefs des révoltes dans leur retraite. Ces âmes indépendantes et fières furent vaincues par cette démarche.

La crainte pourtant les troublait encore. Witikind demanda des otages; on les lui remit, et alors il vint avec son compagnon farouche déposer les armes aux pieds du roi. Ce n'était que le commencement de la défaite. L'un et l'autre chef consentirent à être instruits du Christianisme, et peu après ils furent baptisés. Alors sembla se montrer, au moins comme une espérance, la pacification de ces régions si longtemps désolées par les batailles.

Le bras de Charlemagne parut aussi se reposer. Mais, chose singulière! à ce moment même il se tramait, de l'autre côté du Rhin, une grande conspiration contre lui. *Il la dissipa*, dit l'annaliste, *par son habileté et sans grand danger;* les principaux conspirateurs eurent les yeux crevés; les autres furent envoyés en exil.

Charlemagne put quelques instants appliquer son génie à la politique; sa pensée tendait constamment à l'unité de l'Empire. *Les Bretons des Gaules* [1] avaient essayé de s'affranchir des tributs; il les força à envoyer des otages et à reconnaître l'autorité de son sceptre. Son fils Louis était élevé dans son royaume d'Aquitaine; il lui fit faire un voyage à Paderborn avec un cortége méridional, pour ne laisser nulle part l'idée de l'indépendance. Enfin la paix étant partout, dit Eginhard, Charlemagne passa en Italie, où il restait des pays que son autorité n'avait pas touchés

[1] « Depuis que la Bretagne d'outre-mer avait été envahie par les Angles et les Saxons, un grand nombre des insulaires, passant la mer, étaient venus s'établir dans les pays de Vannes et de Quimper, situés à l'extrémité de la Gaule. » Ce passage d'Éginhard mérite attention.

encore. Il voulait soumettre Bénévent comme tout le reste, et cette fois il lui fallut montrer l'épée pour soutenir sa politique. Toutefois il se contenta de la soumission du duc, qui lui remit ses enfants en otage. Le monde semblait se précipiter à ses pieds. C'est dans ce voyage qu'il reçut une ambassade de Constantinople : le jeune empereur Constantin envoyait réclamer sa fiancée ; ce fut un message inutile, et aussi le refus du roi jeta dans l'avenir des semences de querelle. Le duc de Bavière occupait sérieusement l'esprit du roi. Malgré ses promesses de fidélité et ses renouvellements d'hommage, il remuait sourdement, et peut-être aussi Charlemagne se grossissait à lui-même la crainte de ses intrigues. Le duc, qui avait le pressentiment de ses périls, courut au roi comme un suppliant, et il fut pardonné comme un criminel ; mais cela même fut un présage sinistre. Sa femme, la fille de Didier, l'ancien roi des Lombards, le poussait aux entreprises téméraires, par l'espérance qu'elle gardait toujours de voir son frère Adlagise sortir de son exil d'Orient et reparaître en Italie. On soupçonna qu'elle avait déterminé son mari à provoquer les Huns ou Abares à la guerre contre Charlemagne ; et, en effet, les Huns se disposaient à paraître en armes. Ce fut un fatal prétexte pour Charlemagne ; mais pour s'épargner l'apparence d'une iniquité, il fit juger Tassillon par une assemblée de grands, et ses accusateurs furent ses sujets. Triste manière de voiler une vengeance ! Le malheureux s'étonna de voir devant lui de tels accusateurs et de tels juges. Charlemagne seul put lui paraître généreux, quand il lui laissa la vie, malgré la sentence de mort portée contre lui. Une autre mort lui fut imposée, ce fut d'aller vivre dans un monastère. Le malheureux eut pour toute grâce de n'être pas tondu devant le peuple. La chevelure semblait être toute la dignité du commandement, et d'ailleurs la dégradation consistant à la couper, il n'est pas surprenant que le duc voulût échapper publiquement à ce supplice.

788. — Telle fut la fin de Tassillon, né peut-être pour des destinées plus glorieuses, s'il ne s'était pas trouvé un

prince qui absorbait alors toutes les gloires. Sa famille alla mourir obscurément dans les retraites, et la Bavière ne connut plus d'autre maître que Charlemagne.

Mais la guerre reparaissait déjà sur des points divers. Ces Abares, que Tassillon avait, disait-on, excités aux batailles, attaquèrent en effet le Frioul et la Bavière. Charlemagne se hâta de les vaincre et de les disperser jusqu'au Danube. Un grand nombre d'entre eux périt dans les gouffres du fleuve [1].

D'autre part, l'empereur Constantin essayait de venger son affront, en jetant sur les terres de Bénévent tout ce qui se trouvait de soldats aux ordres de ses patrices et de ses ducs de Sicile. Adalgise même était venu se montrer à l'Italie, comme pour mieux rallumer les guerres par le souvenir de son droit et de ses malheurs. Mais il avait changé son nom pour le nom oriental de Théodote. C'était une flatterie pour l'empereur, et pour lui-même un indice funeste. Quant au roi, il semblait envoyer la victoire où il voulait. Il chargea Grimoald, le fils du duc de Bénévent, qui était mort, d'aller réprimer cette guerre. Une bataille fut livrée, et les Grecs furent vaincus et taillés en pièces. Leur général, nommé Jean, fut fait prisonnier, et Adalgise s'en retourna pour toujours dans l'Orient, ne gardant rien des vieux Lombards, pas même son nom.

Tout cédait aux armes de Charlemagne, et déjà il avait accoutumé ses généraux à vaincre pour lui. Pendant cette double expédition contre les Abares et contre les Grecs, il parcourait en paix la Bavière et y mettait l'ordre. Puis il passa l'hiver à Aix-la-Chapelle.

789.—De là il s'avança, par la Saxe, vers une peuplade d'Esclavons, *sur le bord de l'Océan*, *qui se nomment*, *dans leur langue, Wélétabes,* dit Éginhard, *et sont appelés par les Francs Wiltzes.* Une animosité singulière semblait innée au cœur de ces peuples contre les Francs. Charlemagne alla les dompter. Alors la paix parut un instant, et puis la guerre encore [790-791]. Les Abares n'étaient qu'à demi-

[1] Eginhard.

vaincus. C'étaient des voisins formidables pour la Bavière, et l'exemple de leur indépendance était d'ailleurs une contagion. Ils n'en étaient séparés que par la rivière d'Ems, qui se jette dans le Danube, quelques-lieues au-dessous de la ville de Lintz. Quand la Bavière fut au pouvoir de Charlemagne, ils firent des difficultés pour les limites des deux pays. Les négociations furent inutiles, et des deux côtés on prit les armes.

Cette guerre nouvelle dut paraître sérieuse à tout le monde, car la nation des Abares avait un renom imposant dans les batailles. Elle était divisée en cantons et protégée par des forts et des citadelles qui hérissaient le pays qu'elle occupait, et elle pouvait longtemps et cruellement disputer la victoire. Aussi Charlemagne fit des préparatifs sérieux. Il leva dans tous ses États la plus grande armée qu'il eut fait mouvoir encore. Il lui donna pour rendez-vous Ratisbonne. Elle vint avec des provisions immenses. On y vit arriver le jeune roi d'Aquitaine, âgé de quatorze ans, et Charlemagne le ceignit solennellement de l'épée.

Pepin, roi d'Italie, avait envoyé des troupes sous le commandement du duc d'Istrie. Tous les pays soumis au sceptre du roi avaient fourni des secours. Cette grande masse se mit en mouvement par trois corps, et, lorsqu'elle toucha le pays des Abares, Charlemagne s'arrêta trois jours et ordonna des prières générales et des jeûnes dans le camp. Les évêques et les prêtres levaient les mains au ciel pour appeler la victoire, et la reine, qui était restée à Ratisbonne, faisait faire les mêmes supplications dans le reste de l'empire. Chefs et soldats confondaient leurs vœux. L'aumône se mêlait à la prière. On eut dit une guerre sainte qui allait commencer, ou bien un péril inaccoutumé qui se montrait aux Francs, devant qui tout avait fui jusqu'à ce moment. Après ces trois jours de pénitence et de supplications, l'armée se leva, formidable et résolue. Les Abares, qui d'abord avaient défendu les premiers retranchements qui protégeaient leurs cantons, furent obligés de céder au torrent. Leur fuite fut désordonnée ; ils ne purent nulle part se rallier pour leur défense nouvelle. La

poursuite fut ardente et inexorable. Tout le pays était dévasté par le fer et la flamme, et Charlemagne s'avança ainsi, comme dans une solitude isolée, jusqu'au lieu où le Raab se mêle au Danube. Alors il s'arrêta pour rentrer en Bavière avec son armée ; les Saxons et les Frisons retournèrent par la Bohême. Toute la Pannonie avait été parcourue et ravagée, triste assurance de la paix à venir; et Charlemagne s'achemina vers Ratisbonne pour y trouver quelque repos.

792.—Il y devait trouver des épreuves d'une autre sorte. Ce Pepin, fils de sa première femme Himiltrude, portait péniblement le poids de sa nullité. Dans l'obscurité à laquelle il semblait condamné, il trouva des conseillers de révolte et de crime. Une conjuration fut faite contre la vie du roi, et les complices avaient tenu leur dernier conseil dans une église de Ratisbonne. Un prêtre lombard, nommé Fardulf, entendit leurs desseins et les fit connaître. La vengeance fut prompte et terrible. Les conjurés périrent par le glaive ou furent pendus. Pepin fut jeté dans un monastère.

L'histoire se lasse à suivre la rapidité des événements; et tout à l'heure il lui faudra reprendre les temps pour les envisager sous un autre aspect.

793—794. — Charlemagne, du milieu de ses victoires, entend de nouveaux bruits de guerre. Les Sarrasins remuent en Espagne, et la fidélité des Saxons devient suspecte, déjà même la perfidie se déclare. Le comte Théodoric était à la tête d'une armée destinée à agir contre les Abares, en passant par les terres de Saxe et de Frise. Les Saxons le surprennent sur le Wéser, taillent ses troupes en pièces, et lèvent partout le drapeau de la révolte. Charlemagne dissimule pour mieux préparer la vengeance. Il passe quelque temps en Bavière et jette un pont sur le Danube pour rendre la guerre plus prompte. Sa pensée allait au delà des batailles présentes. Il songeait à établir un canal de communication entre le Rhin et le Danube, et à joindre ainsi l'Océan au Pont-Euxin. Par là se devait fonder plus sûrement son empire, et la barbarie du Nord

serait atteinte. Les travaux sont commencés d'après un plan gigantesque ; mais la continuité des pluies les interrompt, et il fallait aussi songer à la défense de divers lieux menacés par l'insurrection et la guerre. Il va tenir son assemblée à Francfort-sur-le-Mein ; il avait en même temps convoqué un concile pour résoudre les questions dogmatiques apportées d'Orient, non-seulement la question toujours vivace des iconoclastes, mais d'autres questions qui se rattachaient à la vieille hérésie de Nestorius, et que des évêques d'Espagne avaient fait revivre. Charlemagne portait partout son génie ; malheureusement, il perdit du temps à disputer ou à laisser disputer dans ce concile contre l'autorité de celui de Nicée, qui devait régler la foi catholique.

Il sortit de ces disputes un livre connu dans l'histoire sous le nom de *Livre Carolin ;* c'était le résumé des opinions qu'on opposait aux décisions dogmatiques et absolues de l'Église de Rome. L'école française s'est appliquée à attribuer à Charlemagne en personne la rédaction de ces écrits, dont le ton manquait de modération et de convenance [1]. Il les envoya en effet au pape par Engilbert, le *ministre de sa chapelle,* et il parut ainsi les adopter comme une expression de sa pensée. Mais le pape répondit au roi avec cette retenue de paroles qui sied à l'autorité ; les *livres* étaient l'œuvre de quelques évêques disputeurs ; la sagesse du roi finit par faire fléchir ces opinions sous les actes suprêmes de Nicée [2].

C'est dans cette assemblée de Francfort que Charlemagne fit arriver Tassillon de son monastère, et le fit comparaître en habit de moine ; le malheureux duc vint y faire un aveu public de ses révoltes et se faire absoudre par la cession de son duché. C'était une humiliation superflue, et qui n'ajoutait rien à la possession de Charlemagne, ou ne retranchait rien de son injustice. Dans le même temps mourait la reine Fastrade, femme hautaine, cruelle et re-

[1] Abrégé des livres Carolins. Baronius, ad an. 794. — Le père Daniel. — *Hist. des Conciles.* — Fleury. *Hist. Eccl.* Liv. XLIV.

[2] Baron. *Ibid.*

doutée, à qui le père Daniel reproche d'avoir attiré sur le roi ces effroyables haines, qui donnaient lieu à des conjurations et même à des pensées de parricide.

Bientôt Charlemagne est rendu à ses rudes travaux de conquête et de pacification tout à la fois. Il avait silencieusement préparé une expédition contre les Saxons. Il devait les assaillir par deux points contraires. Pendant que son fils Charles passerait le Rhin à Cologne et entrerait en Saxe par l'Occident, il devait pénétrer par le midi, et ainsi tout le pays serait inondé par son armée. Les Saxons s'étaient assemblés à Sintfeld, et semblaient disposés à combattre. Mais, en voyant paraître le roi avec ce terrible déploiement de forces, ils se dispersèrent de toutes parts et rendirent la bataille impossible. Il fallut se contenter de la soumission apparente de ce peuple, et accepter leurs otages comme une sécurité.

795.—Mais dès l'année suivante Charlemagne reprenait sa vengeance inachevée. Les Saxons avaient surpris Wiltzau, roi des Obotrites, et ils l'avaient mis à mort; c'était une injure nouvelle, parce que ce prince était fidèle aux armes françaises. Charlemagne promena le ravage sur toutes les terres de Saxe, et il imagina cette fois de s'emparer d'une partie des populations et de les jeter sur des terres étrangères, peut-être vers le midi des Gaules, inventant tous les moyens possibles de répression, puisque l'extermination même ne suffisait pas.

796.—Une expédition semblable est renouvelée l'année suivante. Le prince Pepin est envoyé jusqu'au pays des Abares, pour étendre la terreur et le ravage, tandis que le roi reste sur les terres de Saxe, où la rébellion semblait plus indomptable. Le christianisme, en même temps, faisait ses conquêtes par d'autres moyens. La voix des missionnaires était plus puissante que celle des destructeurs et des bourreaux, et des conversions éclatantes venaient offrir des présages plus certains de fidélité. Mais aussi elles étaient quelquefois une perfidie de plus; telle fut celle de Thudun, chef des Abares, qu'il fallut doublement punir pour ses trahisons et pour ses sacriléges.

En même temps mourait le sage pontife de Rome, Adrien I, et son successeur, Léon III, héritier de sa politique, faisait remettre à Charlemagne les clefs du tombeau de saint Pierre, avec l'étendard de la ville de Rome, et lui faisait demander d'envoyer quelqu'un de ses grands pour recevoir le serment du peuple romain. Le roi combla le pape de ses dons, et lui envoya la plus grande partie des dépouilles de la barbarie.

797. — Cependant la puissance de Charlemagne s'affermissait par degrés dans l'esprit des peuples. Les Sarrasins d'Espagne cèdent à l'empire de son nom; Barcelonne lui est livrée par l'un d'eux, nommé Zate[1], qui s'en était emparé. Le roi profite de cette occasion pour envoyer son fils, Louis d'Aquitaine, par delà les Pyrénées, pour mieux seconder le travail de liberté qui se faisait en ce pays, foulé cruellement par la domination des Maures. Louis n'était point un prince guerrier; mais les armes de son père le secondent. Il assiége Huesca, dans l'Aragon, et laisse dans toute cette contrée de l'Espagne l'autorité française établie et respectée. Charlemagne n'aurait eu qu'à se montrer pour refouler au loin la barbarie; mais le Nord le retenait. Tous les ans la Saxe a besoin de sa présence; il va la frapper de ses armes, et il revient à Aix-la-Chapelle, dont il fait le centre de son empire. Là il reçoit les ambassadeurs qui lui arrivent des pays les plus lointains : le sarrasin Abdallah, fils d'Ibnmange, roi de Mauritanie, vient en personne lui faire hommage.

Cependant, pour la première fois, Charlemagne veut rendre cette année l'hiver utile à la guerre; il va le passer en Saxe avec une armée. Ses deux fils, Pepin et Louis, viennent d'Espagne et d'Italie le trouver dans son camp[2], sur le Wéser. Là il donne audience aux envoyés des Abares, qui lui étaient venus avec des présents; il reçoit avec honneur l'ambassadeur d'Alphonse, roi d'Asturie, qui lui appor-

[1] Le père Daniel dit *Zara*.
[2] « Il ordonna d'appeler la place de son camp heer-stall, et le lieu est encore ainsi désigné. » Eginh. — Heer-stall, *lieu de l'armée*.

tait des dons de la Galice. Puis il renvoie ses fils avec des instructions dans leurs royaumes, et remet Abdallah sous le patronage de Louis d'Aquitaine. Ainsi tout lui obéit, et la Saxe s'accoutume peu à peu à voir la pompe de sa royauté et l'appareil du christianisme, qu'il étale devant eux aux solennités de Noël.

Mais la barbarie vit toujours. Avant que l'armée française ait pu sortir de ses quartiers d'hiver, les Saxons d'au delà de l'Elbe se saisissent des officiers du roi, restés chez eux pour distribuer la justice, et les mettent à mort, en en laissant échapper quelques-uns comme pour porter la nouvelle du massacre, dit Eginhard. Entre les victimes de cette atrocité était Gottschalk, qui avait été choisi pour être envoyé à Siegfried, roi des Danois. La vengeance éclate bientôt par le meurtre et par l'incendie. Les auteurs du crime, que le chroniqueur appelle *Normands*, s'étaient jetés en armes sur les Obotrites, fidèles à Charlemagne. Trasicon, chef de ces derniers, les extermine. Ainsi les représailles couvraient de sang tout ce pays.

Charlemagne alors revient encore à Aix-la-Chapelle; de là il veille sur le monde. D'autres ambassadeurs sont arrivés de Constantinople : ce sont Michel, surnommé Gangliano, et Théophile, prêtre. C'est l'impératrice Irène qui les envoie, et l'objet de leur mission est sinistre. L'impératrice, qui avait sagement protégé l'enfance de l'empereur Constantin, avait fini par le sacrifier à son ambition. Peut-être aussi avait-il paru indigne du trône, et Constantinople avait vu d'atroces intrigues, par suite desquelles l'infortuné avait eu les yeux crevés, et Irène était devenue maîtresse de l'empire. C'est une apologie du crime qu'on envoyait à Charlemagne, et, selon quelques historiens, la cruelle mère lui en proposait le prix en lui offrant sa main et le titre d'empereur. C'est seulement un bruit resté accrédité dans l'histoire.

La politique de Charlemagne ne lui permettait pas de se mêler à de lointaines révolutions de palais ; il se borna à recevoir avec honneur l'ambassade d'Irène, et il lui remit la liberté de Sisime, frère de l'évêque de Constan-

tinople, qui était resté captif depuis les guerres d'Italie.

Les ambassadeurs ainsi envoyés à Charlemagne semblaient le proclamer monarque universel. Ceux d'Alphonse, roi d'Espagne, étaient Basilisque et Froïa. Ils apportaient des présents que le prince avait eu soin de prélever pour Charles, lorsqu'il avait assiégé et pris la ville de Lisbonne. C'étaient sept Maures et autant de mulets et de cuirasses; hommage et insigne de la victoire tout à la fois, dit le chroniqueur [1].

Mais au milieu de ces hommages des peuples, arrive une horrible nouvelle.

Rome a été souillée par une conjuration armée contre le pape en personne. Deux neveux du dernier pape, pour des griefs inconnus, ont conjuré la mort de Léon, et l'ont surpris dans une procession, avec une bande d'assassins. Le peuple qui entourait le pape a été dispersé; le pape resté sans défense a été foulé aux pieds, chargé de coups, mutilé. On lui a même arraché les yeux et coupé la langue [2]; heureusement le pape n'a pas péri sous les coups des meurtriers. Il s'est échappé de Rome, et recueilli d'abord par Vinigise, duc de Spolette, il vient se réfugier auprès de Charlemagne, le vengeur de tous les affronts et de tous les crimes. Charlemagne s'étonne et s'irrite à cette nouvelle, et il songe en effet aussitôt à une éclatante réparation. Il accueille le pontife avec de grands honneurs et console son infortune. Toutefois il ne renoncera pas à son apparition annuelle en Saxe [799]. Il part de Paderborn avec son armée, renvoie le pape à Rome avec un magnifique cortége, et promet de le suivre de près et d'aller faire trembler les sicaires conspirateurs.

La Saxe était devenue plus paisible; il reparut bientôt dans le pays des Gaules. De toutes parts lui affluaient les messages apportant des hommages ou des nouvelles de prospérités nouvelles. Le comte Widdon avait visité tous les rivages de l'Océan et partout avait reçu le serment

[1] Eginh. — *Vit. Caroli Magni.*
[2] Le chroniqueur ajoute : *Ce qui a été vu par plusieurs.*

et les armes des chefs Bretons. Des pirates Maures s'étaient montrés l'année précédente dans les îles Baléares et les avaient dévastées; cette année on les avait surpris et vaincus, et leurs drapeaux étaient envoyés à Charlemagne. Le Sarrasin Akan, gouverneur de Huesca, lui envoyait les clefs de la ville avec des présents. Enfin un moine arrivait de Jérusalem, lui portant la bénédiction du patriarche avec des reliques tirées du sacré tombeau. Ainsi le monde entier s'abaissait devant le sceptre du grand roi, et la Perse même lui envoya un éclatant hommage à l'occasion de cette cité de Jérusalem, à qui il ne restait que sa lamentable histoire et la triste condition de passer de mains en mains, mais puissante encore par son nom dans le monde entier.

En ce moment elle était sous la puissance du roi de Perse, un personnage célèbre, nommé Aaron-al-Rasiid ou Raschid, qui remplissait tout l'Orient du bruit de ses victoires et de la grandeur de son génie. Ces deux renommées de Charlemagne et d'Aaron-al-Raschid semblèrent se toucher et s'unir. On a dit que les deux rois professaient l'un pour l'autre de l'estime et de l'affection, et ils s'envoyaient des présents. Le roi de Perse voulut que les lieux saints appartinssent à une domination chrétienne, et il en envoya la cession formelle à Charlemagne. Ainsi par les armes ou par la gloire il portait l'empire de la France aux lieux les plus lointains, et ce ne fut pas un spectacle sans intérêt et sans honneur pour les chrétiens des Gaules de voir, l'année suivante, les clefs et l'étendard de Jérusalem reportés à Charlemagne par le prêtre Zacharie, qu'il avait envoyé avec des présents pour remercier l'évêque de cette cité.

800.— Le temps était venu d'aller consoler le pontife de Rome, et faire justice des conspirations. Charlemagne commence par visiter une partie de la Gaule et d'abord celle qui semblait le plus menacée par les invasions maritimes des hommes du Nord. Il parcourt l'*Océan Gaulois*[1],

[1] Expression d'Eginhard.

dispose une flotte contre les pirateries, visite Rouen, et puis se rend à Tours, auprès du tombeau célèbre de saint Martin. Là il perd sa femme Luitgarde; il remonte vers Orléans et Paris; retourne à Aix-la-Chapelle, arrive à Mayence au mois d'août, tient là son assemblée générale et annonce son voyage de Rome; quelques factions s'agitaient sur les terres de Bénévent, il y fait marcher son fils Pepin avec une armée; ce ne fut qu'une vaine agitation.

Quand le pape apprend l'approche de Charlemagne, il sort de Rome, et va à sa rencontre, déployant devant lui tous les honneurs. Tout tremblait au nom de Charlemagne. Mais chose singulière! Le pape même qui avait été victime d'une conjuration armée d'assassinats, ne dédaigna pas de s'offrir comme un accusé qui a besoin d'apologie, pour être assuré de la protection, et toutefois l'apologie même avait un aspect de dignité imposante, et ce fut une admirable scène, que cette assemblée d'évêques, d'abbés, de principaux de la ville et des grands de France, où le roi parut assis à côté du pape, annonçant qu'il venait porter la justice; les ennemis du pape n'avaient pu justifier leur tentative de meurtre qu'en accusant le pape lui-même d'énormes crimes; il fallait donc, disait le roi, donner de l'éclat aux griefs, afin que l'innocence fût plus manifeste, et le pape était là présent, disposé à entendre les accusateurs et à leur répondre.

Il se fit un grand silence, et nul ne se leva pour accuser le Pontife. Tous les archevêques, évêques et abbés se levèrent au contraire en s'écriant: Ce n'est pas nous qui jugeons le Siége Apostolique, qui est la tête de toutes les Églises de Dieu; c'est lui qui nous juge; qu'ainsi le souverain Pontife ordonne canoniquement, et nous obéirons. « Et le vénérable Léon répondit: Je ne fais que suivre les traces des pontifes mes prédécesseurs, me voilà prêt à me justifier des calomnies [1]. » Alors il y eut une seconde assemblée plus nombreuse encore et plus solennelle dans l'église de Saint-Pierre. Mais nul accusateur n'osa encore

[1] Voyez les récits dans Baronius. — Ad. an. 800.

se montrer; et enfin le pape monta à la tribune, ayant en ses mains le livre des Évangiles; il invoqua le nom de la Très-Sainte Trinité[1], et prononça cette formule d'apologie.

« C'est une chose notoire, mes très-chers frères, que plusieurs méchants hommes se sont déclarés mes ennemis, et ont entrepris de noircir ma vie par d'affreuses accusations; c'est pour connaître de cette affaire que le très-clément et très-sérénissime roi Charles, avec ses prêtres et avec ses princes, s'est transporté dans cette ville. C'est pourquoi, moi, Léon, pontife de la sainte Église Romaine, n'étant ni jugé ni contraint, mais suivant mon libre vouloir, je me déclare innocent, vous tous présents, devant Dieu qui connaît tout, et ses anges, et le bienheureux Pierre, prince des Apôtres, en présence duquel nous sommes ici, attestant Dieu que je n'ai ni commis ni fait commettre les actions scélérates qu'on me reproche, et je le fais, non point obligé par des lois quelconques, ne songeant pas à imposer cette coutume ou ce décret dans la sainte Église à mes successeurs et à mes frères co-évêques, mais pour vous délivrer plus sûrement de tous soupçons injurieux[2]. »

A ces paroles du pape, tout le peuple laissa échapper des cris d'enthousiasme. On bénissait le pape de cette modération dans la plainte, de cette humilité dans l'apologie. On bénissait le roi de cette paix rendue si doucement à l'Église de Rome. La clémence devait suivre une telle justice. Les chefs de la conjuration furent pourtant condamnés à mort; mais le pape intercéda pour eux, et on se contenta de les exiler.

Un autre spectacle allait frapper les Romains, et suppléer par le respect à la sévérité. Le jour de Noël, Charlemagne s'étant rendu à l'église de Saint-Pierre, au milieu de la multitude romaine, le pape vint à lui, au pied de l'autel, avec une couronne qu'il posa sur sa tête, le saluant *empereur* au lieu de patrice. Et à cette vue, le peuple

[1] Eginhard.
[2] Baronius. — Ad. an 800.

entier s'écria : *A Charles-Auguste, couronné par Dieu, grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire !*

Ce fut à Charlemagne, s'il en faut croire Eginhard, son secrétaire, une nouveauté imprévue [1]. Mais ce n'était pas moins l'accomplissement public d'une grande révolution dans tout l'Occident. Le monde romain s'en était allé en mille pièces sous les coups des barbares ; Charlemagne refaisait de ces ruines une magnifique unité, et bien que son œuvre même ne dût pas avoir de perpétuité, il imprimait aux nations chrétiennes un mouvement qui survivrait à des révolutions nouvelles. La monarchie catholique enfin était fondée en Europe.

Voici, du reste, le serment que Charlemagne prononça dans cette circonstance mémorable. Le pontife venait de l'oindre de l'huile sainte : le monarque prononça ces paroles : « Au nom du Christ, devant Dieu et le bienheureux Pierre, apôtre, je jure et je promets que je serai le protecteur et le défenseur de cette sainte Eglise romaine dans toutes ses nécessités, autant que je serai aidé par le divin secours, et selon que je le saurai et pourrai [2]. »

Après cela, Charlemagne fit des dons magnifiques aux églises. Il n'avait plus qu'à frapper les calomniateurs du pontife ; on se contenta de les chasser dans les Gaules.

[1] *Vie de Charlemagne.*
[2] Baronius. — Ad. an. 800.

CHAPITRE XI.

CHARLEMAGNE EMPEREUR. — Suite des événements. — Ambassades. — Intrigues en Italie. — Révolution à Constantinople. — Dernier coup porté sur la Saxe. — Charlemagne s'inquiète de l'avenir. — Partage de l'empire. — Ambassade de Haroun. — Nouvelles guerres ; succès et revers. — Apparition des Danois. — Présages. — Morts autour de Charlemagne. — Louis associé à l'empire. — Appréciations du règne de Charlemagne. — Sa politique chrétienne. — Son prosélytisme. — Législation. — Capitulaires. — Jugements historiques. — Mot de Montesquieu. — Jugements étrangers. — Assemblées nationales de plusieurs sortes. — Administration de Charlemagne. — Fondation des écoles. — Instinct de popularité de la monarchie. — Progrès des études. — Arts et musique. — Civilisation. — Habitudes extérieures de Charlemagne. Anecdote romanesque. — Poésie du chroniqueur. — Parures des courtisans ; contraste. — Vertus et faiblesses de Charlemagne. — Ses femmes. — Douleurs domestiques. — Charlemagne, saint roi. — Vie admirable. — Il meurt. — Vide dans le monde.

CHARLEMAGNE EMPEREUR.

801. — A partir de ce moment, le monde semble marcher plus librement, les guerres sont plus passagères et les rébellions moins ardentes. Charlemagne peut se livrer à des pensées d'une autre sorte, et ses travaux de législation commencent à se montrer avec plus d'éclat.

Continuons toutefois à suivre la marche extérieure des événements. L'empereur Charles quitte Rome, passe de Spolette à Ravenne, et gagne Pavie. Là, il apprend la venue d'une ambassade de Haroun, roi des Perses. Il envoie la recevoir à Pise avec des honneurs. Elle lui apportait des présents du grand roi d'Orient, et on vit surtout arriver avec étonnement un éléphant, dont Eginhard parle à plusieurs reprises comme d'une rare curiosité qui mériterait toute l'attention de l'histoire.

802. — En Espagne, la guerre se montrait encore, et

Louis d'Aquitaine soutenait noblement l'honneur des armes franques. Les Sarrasins avaient voulu lui disputer l'entrée de Barcelonne ; il fut obligé d'en faire le siége. Les Sarrasins finirent par être vaincus, et la croix était maîtresse jusqu'à Saragosse.

Le palais de Charlemagne put donc retentir de fêtes et de triomphes. On s'appliqua à étaler devant les ambassadeurs de Perse une magnificence qui pût imposer à leurs regards. Les pompes chrétiennes faisaient la principale partie de ce luxe. A l'aspect de ces évêques, de ces prêtres, de ces diacres, revêtus de leurs ornements splendides, les hommes de l'Orient restaient confondus. « Nous avons vu jusqu'ici, disaient-ils, des hommes de terre, maintenant nous voyons des hommes d'or. » Puis venaient des spectacles d'une autre sorte, des chasses et des combats inusités chez les Orientaux. Dans une de ces chasses, contre des buffles, Charlemagne déploya son courage et son adresse. Mais pourtant il fut blessé, et il pouvait périr, sans l'intrépidité d'un officier alors frappé de disgrâce, qui tua le buffle d'un javelot. Charlemagne rendit ses faveurs au Franc généreux.

Ces distractions royales ne détournaient pas Charlemagne de ses pensées de gouvernement ou de conquête. Il ne cessait de montrer ses armes aux Saxons, et cette année encore il envoya jusqu'au delà de l'Elbe s'assurer de la soumission et de la paix des peuples. D'un autre côté, l'Italie l'occupait encore. Le duc de Bénévent, Grimoald, remuait toujours sourdement, et les Grecs du fond de la Sicile entretenaient ces agitations. Charlemagne finit par vouloir tout soumettre à son sceptre. Ce dessein alla troubler l'empire de Constantinople, et les ambassades recommencèrent. Dans ce même moment, l'impératrice Irène, inquiète de son avenir et menacée par les intrigues comme par sa conscience, imaginait d'aller au-devant de tous les périls en renouvelant la proposition qu'elle avait déjà faite à Charlemagne de l'épouser. Des messages furent échangés à ce sujet, et peut-être Charlemagne aurait fini par se laisser séduire à cette idée d'une vaste domina-

tion, qui eût tenu l'Orient et l'Occident sous une seule autorité. Mais tout à coup une révolution éclate dans le palais d'Irène. Ses plans étaient trahis. Ils blessaient l'ambition, sinon la dignité, de quelques chefs de cet empire dégénéré : chacun leur opposa des manéges et des crimes. On improvise des prétendants à la puissance; un eunuque, Aëtius, ministre d'Irène, présente son frère Léon; des officiers de la cour jettent en avant le patrice Nicéphore, agréable au peuple : ceux-ci l'emportent, parce qu'ils se hâtent. Nicéphore est introduit dans le palais; les autres patrices le saluent; on met des gardes aux portes. Irène voit ce mouvement sans pouvoir l'arrêter; tout lui échappe : on lui demande la clef de ses trésors, et alors elle se voit en péril; elle s'humilie à la prière, et elle se fait promettre la vie sauve, et le droit de rester femme vulgaire dans ce palais qu'elle a construit; on lui promet tout, et quand les trésors sont livrés, on l'envoie à l'île de Lesbos. Reine infortunée, qui, à force de génie, avait fait ses malheurs! Elle s'était sentie de force à porter la couronne; mais elle la souilla par le crime. Elle eût pu servir de conseil à son fils; elle aima mieux le perdre. Et à la fin son ambition était trahie par la fortune : elle alla mourir tristement dans un exil, et le premier patrice venu suffit pour la punir et prendre sa place.

803. — Cet empereur nouveau, ainsi jeté au trône, se hâta d'envoyer des ambassadeurs à Charlemagne, et ils furent reçus avec plus de pompe qu'il ne s'en était vu encore. Le moine de Saint-Gall prend plaisir à décrire les salles par où on les fit passer pour les conduire de magnificence en magnificence au trône du monarque français. C'était un étalage nécessaire sans doute en ces temps d'organisation monarchique, où la puissance sortait des camps et se devait montrer imposante autrement que par le glaive[1]. Charlemagne apparut aux envoyés dans un appareil véné-

[1] C'est, sous le rapport des usages et des mœurs, un fragment curieux à lire que cette description, où l'on voit les fonctions du palais déjà établies, le comte de l'étable, le maître de la table, etc.

rable, entouré de ses enfants, des évêques et des grands de l'empire. Ils tombèrent à ses pieds avec tremblement, dit le moine chroniqueur, et l'empereur les releva avec bonté. Alors commença une négociation sur la reconnaissance réciproque des deux empereurs. Des deux côtés, la politique tint lieu d'affection, les Grecs ne pouvant contester à Charlemagne un titre conquis et défendu par l'épée, et Charlemagne ne voulant point jeter son intervention par delà les mers en faveur de droits douteux ou déshonorés. Une question plus sérieuse fut celle de la limite des deux empires. L'Italie fut coupée en deux parts : l'Orient pour Charlemagne, l'Occident pour Nicéphore : ainsi la paix était affermie, et Charlemagne pouvait porter tous ses soins vers la Germanie.

804.—Toujours cette guerre immortelle de la Saxe revenait à son esprit; enfin il inventa un rude moyen de domination, ce fut de transporter ces peuples dans les Gaules, et de réduire le reste par une législation de servitude. Dix mille familles furent ainsi dispersées en colonies; il les choisit de préférence au delà de l'Elbe, où semblait se nourrir la révolte, et il donna leurs terres aux Obotrites. Les Saxons restés dans leurs pays furent soumis à des épreuves de fidélité; la transmission de leurs biens ne se pouvait faire que sous le bon plaisir de Charlemagne, et cette condition violente devint le seul gage de leur soumission. Dès ce moment, la nation fut domptée; mais aussi il n'en restait guère que le nom, la Saxe avait disparu. L'empereur portait ses vues plus loin dans le Nord. Le pays des Abares avait été dépeuplé, ravagé par les guerres; il y jeta des colonies bavaroises, dans le double but de ranimer ces régions ravagées et de les éclairer par la communication du Christianisme. Ainsi les populations étaient déplacées dans toute la Germanie; les habitudes étaient mêlées; les mœurs étaient changées; l'indépendance et la révolte devenaient défiantes, et de ce renouvellement d'idées et de besoins naissait une disposition inconnue à la tranquillité.

Les Danois seuls parurent n'être pas atteints par ce

génie de commandement et de conquête. Leur roi, Godefroy, devait avoir une conférence avec Charlemagne. Il eut peur de ce contact, et se contenta d'envoyer des ambassadeurs, qui firent des promesses de soumission. Mais l'indépendance restait au fond de sa pensée.

Après cela, peu d'événements se montrent. L'empereur se reposait de ses longs travaux, et le pape vint le visiter à Aix-la-Chapelle, comme pour jouir de sa gloire [805]. Si au loin quelques troubles apparaissaient, Charlemagne y envoyait un de ses fils, et le calme renaissait. Ainsi, dans le pays des Abares, se montrèrent des incursions d'Esclavons ou de Bohémiens ; le chagan ou chef des Abares, qui était chrétien, se tourna vers l'empereur, qui fit partir Charles, son fils, et la répression se termina par la mort du roi des barbares. Le monde ne se mouvait que sous la main du grand empereur; et c'est d'Aix-la-Chapelle, ou des palais voisins[1], que partait ce mouvement immense de domination et de politique.

806. — Cependant son génie parut s'inquiéter de l'avenir. Tandis que lui arrivaient de toutes parts les affaires des peuples, et qu'il réglait par son autorité les dissidences, il pressentit aisément que le poids de ce gouvernement universel serait lourd pour ses enfants, déjà divisés d'ailleurs par des rivalités. Alors il résolut de se rendre maître de l'avenir lui-même; c'était vouloir dépasser la borne des forces humaines. Il fit donc une assemblée *des premiers d'entre les Francs*[2] à Thionville, et il mit plus de solennité que de coutume à cette réunion. Il y parut sur un trône, ayant le sceptre dans sa main, et revêtu de toutes les marques de l'empire. Il voulait, dit-il aux grands qui l'entouraient, assurer dans l'État une longue paix. Il avait trois fils, qui méritaient chacun l'empire ; mais il voulait éviter que le partage de tant de nations, actuellement soumises au même sceptre, devînt entre eux, à sa mort, une occasion de discorde, et pour cela il avait réglé d'a-

[1] Thionville, Metz, etc.
[2] Eginhard.

vance la distribution qui serait faite d'un si vaste royaume, et il la voulait remettre à la garde et à la fidélité de ceux qui l'avaient servi de leur épée, et ne manqueraient jamais à ses enfants. Et après ces paroles, il fit lire le testament qu'il avait écrit.

Charlemagne donnait à Louis d'Aquitaine tout le pays de la Loire aux Pyrénées, Tours excepté, et toutes les terres d'Espagne ; puis, tirant une autre ligne par le centre des Gaules, de Nevers jusqu'au Rhin, il ajoutait l'Alsace, une partie de la Bourgogne, le Lyonnais, et suivait tout le long des Alpes jusqu'à la mer, et puis de la mer jusqu'en Espagne, par la Provence et le Languedoc.

Pepin, roi d'Italie, devait avoir toutes les possessions par-delà les Alpes, et puis la Bavière, la partie de la Germanie qui suit la rive méridionale du Danube, et toutes les contrées du Danube au Rhin, et du Rhin jusqu'aux Alpes, vers l'Orient et le Midi, et enfin une partie du pays des Grisons et le Turgau.

Tout le reste de la domination venait à Charles, savoir : la Gaule en deçà de la Loire, depuis la Touraine, la portion intacte de la Bourgogne, toute la Germanie occidentale, la vieille Neustrie, l'Austrasie, la Thuringe, une partie de la Bavière également détachée du domaine de Pepin, et enfin la Saxe et la Frise, jusqu'à l'embouchure de l'Escaut.

Tel était le partage tracé du doigt puissant de Charlemagne sur les terres de l'Europe ; puis il avait réglé ce qui serait fait dans le cas où l'un des frères viendrait à mourir. Chose étonnante ! Rien ne semblait omis pour assurer la division de l'Empire, c'est-à-dire sa ruine, après que le grand homme avait épuisé sa vie à en constituer la forte unité; et si l'un des rois mourait, laissant des enfants, ses frères devaient protéger l'héritage de leurs neveux, et assurer à chacun sa part dans cette distribution nouvelle. Charlemagne semblait donc appliqué à défaire son œuvre, et ainsi le génie humain trahissait même en un si grand homme sa débilité [1].

[1] Voyez le texte du partage dans Baluze. — *Capitul.*, ad an. 806.

Cet acte, au reste, fut signé par tous les grands de l'assemblée, qui s'engagèrent par serment à le maintenir de leur épée, et l'empereur l'envoya au pape par son secrétaire Eginhard, pour le lui faire signer aussi, et le rendre ainsi plus vénérable encore et plus sacré dans l'avenir.

Les deux rois d'Italie et d'Aquitaine regagnèrent alors leurs royaumes, et Charlemagne reporta son regard vers le Nord. Une peuplade d'Esclavons, que l'histoire nomme *Sorabes*, parut remuer ; il leur envoya son fils Charles, qui tua leur duc, et bâtit deux forts sur les deux fleuves de la Sale et de l'Elbe pour les contenir. Les Bohémiens menaçaient encore ; une armée de Bavarois, d'Allemands et de Bourguignons alla les comprimer. Au Midi, la guerre avait plus d'importance, bien qu'elle ne parût pas très-animée. Le roi Pepin délivrait la Corse de l'invasion des Maures. Les Navarrois et les Pampelunois, déjà détachés de la domination sarrasine, s'unissaient à la France par une alliance ; le roi Louis portait les armes françaises jusqu'à l'Ebre, passait la Cinca et la Sègre, s'emparait de *Villa-Rubia*, et accoutumait les Espagnols à l'idée de sortir de leurs montagnes et de reprendre les cités que les Maures avaient conquises.

807.—Alors on vit encore arriver une ambassade d'Haroun, roi des Perses. Les historiens décrivent poétiquement la richesse des dons qu'il envoyait à Charlemagne. C'étaient des manteaux de soie, des étoffes précieuses, et toutes sortes de parfums ; mais deux objets surtout frappaient l'attention : une tente immense, qui comprenait toutes les pièces d'un appartement, et qui avait l'air plutôt d'une maison que d'une tente ; elle était d'une toile de lin très-fin, et les cordes en étaient peintes d'admirables couleurs ; puis une horloge ingénieuse, qui marquait les heures au moyen de boules d'airain qui tombaient sur une cymbale d'airain ; sur le cadran s'ouvraient alternativement douze portes que douze cavaliers venaient fermer quand la révolution des heures était achevée. Ce fut là un grand sujet d'admiration pour des peuples dont les arts

n'avaient pu guère s'avancer dans les rudes travaux de leurs batailles.

808-810. — Les années qui suivent sont marquées par des événements mêlés de succès et de revers. En Italie, Burchard, connétable de Charlemagne, bat les Sarrasins, qui avaient reparu et dévasté la Corse et la Sardaigne. Leurs flottes sont détruites, et toutes leurs violences sont réprimées par la victoire. En Espagne, Louis d'Aquitaine continue à les frapper de ses armes, et puis ils semblent se relever plus formidables. Mais en Germanie, la guerre prend un aspect sérieux. Le roi des Danois, Godfried (Godefroy), qui avait juré sa foi par des ambassades, est impatient de la soumission, et il ose lutter contre la puissance de Charlemagne. D'abord, il harcèle les Obotrites par des perfidies; il ravage leurs terres, et, après des batailles incertaines, il finit par tuer leur roi Trasicon. Autour de ce chef paraissent se ranimer les vieux ressentiments des peuples. Le succès favorise ses armes en quelques lieux. Quand il voit Charlemagne près de se précipiter avec toutes ses forces, il lui envoie des messages. Il joint la ruse au courage. Pendant qu'il négocie, il soulève des flots d'ennemis. Un instant la fortune de l'empereur parut s'arrêter devant ce génie de barbare, ou bien il lui fallait songer à reprendre le cours de ses vieilles guerres. Il aime mieux les prévenir par des mesures de force et de prudence. Il construit une forteresse sur une rivière que le père Daniel nomme Sturic, pour arrêter les incursions de ce côté de la Saxe, et ainsi l'Elbe était protégé. Mais les Danois avec deux cents navires se jettent sur la Frise, la ravagent, et lèvent un impôt de cent livres d'argent. Cette blessure allait avant dans le cœur de Charlemagne. Il songe donc à une vengeance éclatante, et il s'avance en personne dans la Germanie. Là il apprend que le fier Godefroy a été tué par un de ses serviteurs. Ce fut la fin de ces combats, qui commençaient à troubler la gloire de Charlemagne.

Il paraît que dès lors il eut le pressentiment des périls que ce nom terrible de *Normand* devait jeter sur la France. Un jour il voyait, d'un port maritime de la Gaule Narbon-

naise, leurs vaisseaux qui couvraient la mer, et il restait immobile en versant des pleurs; et ses officiers n'osaient l'interroger sur cette douleur inaccoutumée et mystérieuse. Savez-vous pourquoi je pleure? leur dit-il, c'est que je prévois les maux que ces pirates réservent à mes neveux *et à leurs peuples; s'ils osent, moi vivant, menacer ce rivage, que sera-ce quand je ne serai plus!* Aussi dès ce moment il s'appliqua à construire des flottes pour les opposer aux invasions. Il créa un port à Boulogne des Gaules; il fit de Gand sur l'Escaut son chantier maritime. Son génie allait au-devant de toutes les nécessités de l'avenir.

Pendant ce temps, les Maures avaient encore paru avec leur flotte et Pepin était allé les chasser de la Sardaigne. Louis avait eu à lutter de nouveau avec eux en Espagne, et il avait dû réprimer les montagnards gascons qui les secondaient. Des discordes mêmes avaient éclaté entre les deux empires d'Orient et d'Occident, et les Vénitiens allumaient la guerre. Ils furent punis par le ravage de leurs terres; leurs ducs furent soumis et reçus à discrétion; toutefois, dans le traité qui suivit, Venise fut rendue à Nicéphore [1]. Charlemagne conservait partout son autorité, et son sceptre se faisait sentir au loin à tous les peuples. Le roi des Northumbres, de l'île de Bretagne, nommé Eardulf, chassé de son royaume et de sa patrie, vint trouver un asile auprès de lui, et son entremise avec celle du pape lui rendit le sceptre qu'il avait perdu.

Mais de tristes indices révélaient pourtant la fin prochaine de cette royauté, inébranlable aux coups de la guerre, et que la mort seule touchait déjà. Au milieu des batailles avec les Danois, Rotrude, fille aînée de Charlemagne, était morte, et avait fait un premier vide autour de lui. Peu après mourait Pepin, roi d'Italie [810, 7 juin], prince de haut mérite et éprouvé par les événements de la paix et de la guerre. Charlemagne laissa couler sur sa tombe un torrent de larmes, dit son historien, et cette

[1] Eginhard. — La traduction de M. Guizot dit : *Nicéphore restitua Venise*; c'est tout le contraire : *Nicephoro Venetiam reddidit.*

douleur, ajoute-t-il, parut une faiblesse dans un si grand homme. Le trône s'isolait. Charles, cet autre prince qui avait mérité d'être mis en face des hommes du Nord, dans ces longues et rudes batailles de l'empire, mourait à son tour [811, 4 décembre]. Il venait de donner suite aux plans de son père pour la pacification du Nord, depuis la mort de Godefroy. Tout semblait se préparer pour le dénouement de ce long drame; et pourtant Charlemagne restait ferme jusqu'au bout [812]. L'empereur Nicéphore lui envoyait une ambassade pour recevoir de ses mains le traité fait à l'occasion de l'Italie [1]. Rien n'était changé dans la situation de l'empire. Le fils de Pepin, le jeune Bernard, continuait à réprimer les pirateries sur les côtes de Sardaigne. Puis l'empereur imposait des conditions de paix à Abulas, roi des Sarrasins. Il contraignait Grimoald, duc de Bénévent, à payer vingt-cinq mille sous d'or, sous le nom de tribut. Il envoyait une expédition chez les Wiltzes, et recevait d'eux des otages. Il forçait les nouveaux rois des Danois à solliciter la paix, et il leur envoyait des officiers francs et saxons pour leur en dicter les conditions. Ainsi l'empire était imposant, et Charlemagne, resté comme seul dans son palais, faisait redouter partout son génie, soit par la force, soit par la clémence [2].

C'est alors que Charlemagne, qui pourtant se sentait affaibli par l'âge, et sans doute aussi vaincu par ses douleurs, résolut d'asseoir à côté de lui, sur le trône impérial, son fils Louis d'Aquitaine, le seul qui survivait aux rois qu'il avait faits dans sa famille, et qui tous avaient porté glorieusement le poids de ses travaux. Il convoqua donc à Aix-la-Chapelle toute l'assemblée des grands et des

[1] Eginhard dit que les ambassadeurs reçurent le traité avec des signes de respect, *remerciant Charlemagne selon leur coutume, c'est-à-dire en langue grecque, l'appelant* Basileus *et empereur*. M. Guizot observe que cette assertion est démentie par les *historiens grecs* (il ne les cite pas), qui affirment, ajoute-t-il, que jamais les empereurs d'Orient ne donnèrent à aucun roi barbare le titre d'empereur.

[2] Il avait pour otage Hemming, frère des rois des Danois; il le renvoya.

évêques. On vit s'avancer vers l'église qu'il avait récemment bâtie [1] toute cette multitude de ducs et de comtes, d'évêques et d'abbés, après lesquels marchait l'empereur, revêtu de ses ornements royaux, la couronne d'or sur la tête, et s'appuyant sur son fils. Sur l'autel était une autre couronne d'or, et quand les deux princes eurent prié quelques moments, l'empereur, se tournant vers l'assemblée silencieuse et toute émue, prononça quelques graves et saintes paroles qu'il adressait à Louis.

« Le rang où Dieu vous élève aujourd'hui, lui disait-il, vous oblige à respecter plus que jamais sa puissance. Voici que devenant empereur, vous devenez protecteur des églises. Vous devez les défendre contre la violence des méchants et des impies. Vous avez des frères, des sœurs, d'autres parents en bas âge, vous leur devez votre amour et votre appui. Honorez les évêques comme vos pères, aimez vos peuples comme vos enfants. Pour les méchants et les séditieux, ne craignez point d'employer contre eux l'autorité qui vous est remise. Que les monastères et les pauvres trouvent en vous un protecteur. Choisissez des juges et des gouverneurs qui craignent Dieu et ne se laissent pas corrompre par les présents. Ceux que vous aurez élevés en dignité, ne les dépouillez pas sans de graves raisons, et vous-même, soyez toujours sans reproche devant Dieu et devant les hommes [2]. »

Et après avoir entendu ce touchant langage de son père, Louis se leva, alla prendre sur l'autel la couronne d'or et la mit sur sa tête. Les deux empereurs s'embrassèrent en pleurant. Il y avait dans l'assemblée une émotion mêlée de tristesse et de joie. On eut dit de vagues présages; et pourtant nul prince ne semblait devoir mieux que Louis justifier les dernières espérances qui survivaient dans l'âme de Charlemagne. Il avait tenu l'épée avec gloire dans le midi de l'empire; il avait gouverné les peuples avec sagesse; son nom était chéri et ses exemples étaient vénérés;

[1] D'où est venu ce nom d'*Aix-la-Chapelle*.
[2] Thégan. — *Hist. de Louis*.

mais un certain pressentiment naissait déjà, qui semblait indiquer que le monde se hâterait d'échapper au long empire que Charlemagne avait exercé, et ce qu'il y avait eu de solennel dans cette cérémonie d'Aix-la-Chapelle n'ôtait pas l'incertitude des âmes, ni la défiance de l'avenir.

Mais avant de passer à des temps nouveaux, l'histoire doit laisser tomber un dernier regard sur ce règne dont nous n'avons touché que la surface. Hâtons-nous dans ces aperçus d'une autre sorte.

Au milieu de tant de guerres, qui remplissent près d'un demi-siècle, Charlemagne ne cessa d'appliquer son génie à maîtriser une révolution plus intime et plus profonde qui se faisait dans les idées, dans les mœurs et les besoins de la société.

L'unité politique s'était par degrés préparée dans les Gaules par l'action réciproque de la force matérielle des vainqueurs et de la force morale des vaincus. Charlemagne fut l'expression vivante de cette unité.

Aussi le premier caractère de sa royauté, ce fut de subordonner pleinement la politique au christianisme, et s'il garda son indépendance comme souverain, ce fut en réglant l'exercice de la souveraineté sur les lois fondamentales de l'Eglise.

Par là, le clergé des Gaules, dont l'action publique semblait avoir été jusque-là distincte de l'action royale, devint comme une partie essentielle de l'autorité, et cela même fut une consécration de la liberté nationale. Sans le clergé, Charlemagne n'eût représenté simplement qu'une réaction franque contre le système des derniers rois du sang de Clovis, et l'idée de la conquête et de l'oppression se fût perpétuée comme une irrémédiable flétrissure sur les fronts gaulois.

Charlemagne réalisa cette magnifique idée des deux puissances, fidèles l'une à l'autre; l'une armée de la parole, l'autre armée du glaive, chacune ayant sa mission dans le gouvernement du monde, l'une par l'enseignement, l'autre par la confirmation de la doctrine. Idée perdue dans les esprits de notre siècle, mais qu'on ne saurait chasser

de l'histoire ; ce fut là, peut-être, toute la force et tout le génie de Charlemagne. S'il n'eût été qu'un roi, ami des conquêtes et des batailles, le monde lui eût échappé. L'Église constitua son empire, et il ne dédaigna pas de paraître l'instrument de l'Église.

Par suite de cette pensée d'harmonie, Charlemagne se mêla à toutes les questions ecclésiastiques qui avaient besoin d'une forte action extérieure pour empêcher les déchirements et les hérésies.

Le jeune savant M. de Maslatrie compte quarante conciles qui furent tenus sous son règne [1]. Tous n'eurent point pour objet des controverses dogmatiques, plusieurs furent des réunions moitié religieuses et moitié politiques ; quelques-uns même semblèrent agiter des questions éloignées du gouvernement de l'Église ; mais tous intéressaient la conduite morale de cette grande société qui se formait sous le double auspice de l'évêque et du monarque.

Je ne pense point que la présente histoire doive étudier les travaux de ces conciles [2]. Elle les indique seulement comme une partie essentielle de l'action morale qui se faisait sentir sur le monde. Il faut dire toutefois que, par suite de l'universalité de l'empire qui se rattachait au nom de Charlemagne, les conciles qu'il convoqua eurent plus d'une fois à appeler des questions qui semblaient ne les point toucher, puisque la foi des Gaules n'avait pas été atteinte par les schismes lointains.

Tel fut le concile de Francfort, en 794, qui prononça sur cette longue question du culte des images, dont l'empire de Constantinople avait fait une question de barbarie.

Tel fut aussi le concile d'Aix-la-Chapelle, en 809, qui résolut cette autre question de la Procession du Saint-Esprit, que l'Orient avait jetée dans l'Église, que le pape Léon avait inutilement tempérée par sa prudence, et qui devait servir de prétexte à un fatal déchirement.

[1] *Chronologie hist. des papes et des Conciles.*

[2] Voir les *Ann. Eccl.* de Baronius, tom. XIII.

Mais le plus souvent, les évêques réunis traitaient des questions de discipline, et c'était, dans un pays dont la croyance n'était point troublée, la seule intervention utile et nécessaire du clergé dans les affaires de l'Empire. Par là s'établissait une forte direction dans l'Église des Gaules; les mœurs avaient leur règle, et les peuples profitaient à ces lois qui commandaient partout le bon exemple.

L'esprit moderne a reproché à Charlemagne son prosélytisme chrétien. C'est par là qu'il fit sa monarchie, c'est-à-dire la civilisation de l'Europe. Sans lui, la conquête franque n'eut pas achevé de s'assouplir à l'action populaire du clergé gaulois; et sans lui la Germanie fut restée infectée par une idolâtrie sauvage.

L'extermination des peuples Saxons fut un grand malheur. Il fallait, dit-on, les convertir par des missionnaires. Mais les Saxons les égorgeaient, comme les auxiliaires de la servitude; Charlemagne n'avait pas le temps d'attendre l'effet de tant de martyres.

L'histoire désormais sera plus juste, et les vieux siècles sont aussi mieux compris. Charlemagne fut grand parce qu'il mit puissamment en action les moyens de civilisation qu'il eut sous la main. Le glaive fut son instrument secondaire: la Religion devait être plus efficace.

Une des sollicitudes de Charlemagne, ce fut de réformer la législation, devenue confuse dans toutes les Gaules.

« Les Francs sont régis, dit Eginhard [1], dans une foule de lieux, par deux lois très-différentes [2]. Charles s'était aperçu de ce qui y manquait. Après donc que le titre d'empereur lui eût été donné, il s'occupa d'ajouter à ces lois, de les faire accorder dans les points où elles différaient, de corriger leurs vices et leurs funestes extensions. »

Charlemagne étudia tous les besoins des peuples, et il ne négligea pas même l'utilité des vaincus. Ses Capitulaires sont célèbres, leur nom seul réveille des idées de gloire et de génie.

[1] *Vie de Charlemagne.*
[2] Nous avons vu la distinction de la loi salique et de la loi ripuaire.

Ce mot *capitulaire* venait de la subdivision par chapitres des lois faites dans les conseils généraux de la nation, et déjà on l'avait vu paraître en tête des règlements de Charles Martel. Mais sa célébrité lui vint des lois de Charlemagne. Ces lois avaient pour objet le droit commun des peuples ; elles étaient distinctes des droits spéciaux ou privés, ou bien elles en étaient quelquefois une modification. Préparées d'abord dans le palais du monarque par le conseil des doctes clercs, elles étaient ensuite portées dans l'assemblée générale des Francs, et un Capitulaire réglait la forme de leur acceptation [1].

Ceci nous ramène aux assemblées nationales. Sous la décadence de la première race, elles s'étaient altérées, avons-nous dit, et il eût été impossible qu'elles conservassent leur caractère germanique. Le génie de Charlemagne les voulut raviver, comme pour les opposer à l'ambition naturelle des conseils des grands qui lui tenaient lieu de parlement ou de sénat. A la prépondérance des Leudes, il opposa les diètes du Champ-de-Mars et puis du Champ-de-Mai, qui étaient comme une représentation de tout le peuple. Tout homme libre devait paraître dans ces assemblées générales, où la loi était reçue et sanctionnée en quelque sorte par l'assentiment populaire. De là la maxime célèbre : *Lex ex constitutione regis et consensu populi* [2].

L'histoire toutefois ne saurait laisser entendre que ce mot de *peuple* qu'on trouve dans les Capitulaires exprimât alors une pensée de démocratie souveraine. La composition même de l'assemblée législative, où n'entraient en réalité que les conseils de l'Empire, tant ecclésiastiques que civils [3], exclut cette pensée. Le peuple ne semblait

[1] Capit. III, an 803, ch. 19. Ut populus interrogetur de Capitulis, quæ in lege noviter addita sunt. Et postquam omnes consenserint, subscriptiones et manufirmationes suas in ipsis Capitulis faciant. — Les Capitulaires ajoutent, comme forme de sanction ou de promulgation : *De his consenserunt omnes.*

[2] Apud Baluz. Præf.—Voyez l'*Histoire d'Allemagne* de Pfister. Liv. I, passim.

[3] Pfister. *Ibid.*

prendre part à la législation que pour en constater l'adoption publique. C'est ce qu'ont déjà observé plusieurs doctes personnages, et entre autres, avec une grande autorité, Baluze, dans sa magnifique collection des Capitulaires [1].

Les lois n'en furent pas moins populaires. Ce fut une chose merveilleuse de voir avec quelle sagesse le génie de Charlemagne respecta les droits privés des nations. Il semblait n'avoir en vue que de mettre de l'ensemble dans les codes. Il laissait survivre tout ce que le temps avait fait de bon, et aussi les peuples gardèrent longtemps après lui le souvenir de cette œuvre de liberté. « Il a fondé et protégé la fidélité et la vérité. Il a établi toutes les anciennes lois du peuple et les droits du pays, et il a donné à chaque pays son propre droit. » Ainsi disait une chanson populaire des Frisons [2]. Chaque peuple du vaste Empire eut pu célébrer de même la gloire du législateur.

Or, voici la désignation de tous les pays que le génie de Charlemagne embrassait ainsi dans sa législation. C'est un Capitulaire qui nous la fournit, et ce Capitulaire mérite d'abord d'être connu. Il ordonnait de ramener à la juridiction ecclésiastique tout procès civil déjà commencé devant le juge ordinaire, sur la simple demande d'une des parties; *parce que*, disait-il, *l'autorité de la sainte Religion pénètre et résout bien des difficultés qui ne se peuvent saisir dans le jugement d'une prescription captieuse :* la sentence de l'évêque était sans appel. Les peuples donc soumis à cette loi étaient les Romains, les Francs, les Alamans, les Bavarois, les Saxons, les Thuringiens, les Frisons, les Gaulois, les Burgondes, les Bretons, les Langobards, les Vascons, les Béneventins, les Goths et les Espagnols : toute l'Europe chrétienne [3].

[1] *Præf. ad Capit.*

[2] Pfister. *Ibid.*

[3] Baronius, ad ann. 801.—« Il ne saurait être douteux, dit Baluze, sur ce Capitulaire, que par *Gaulois* il ne faille entendre les hommes d'origine gauloise; Francs sans doute, soumis à l'empire franc, mais qui rattachaient leur origine aux anciens habitants des Gaules avant la venue des Francs. » Cette observation de Baluze, reproduite par Pagius

Une chose déjà notée par l'histoire, c'est que pour s'assurer que l'unité des lois serait mieux appréciée par les peuples, Charlemagne en allait chercher le type dans l'Eglise, qui, par sa constitution, avait devancé la société politique. Par là aussi les peuples s'accoutumèrent aisément à accepter les évêques pour législateurs.

Et ainsi s'explique naturellement le concours du pouvoir ecclésiastique et du pouvoir impérial dans ce travail magnifique d'unité, où la philosophie moderne n'a su voir qu'un effort de domination des prêtres. Le clergé avait besoin de la force du prince, et le prince avait besoin de la doctrine du clergé ; et par ce secours mutuel, le droit commun de l'empire, mêlé de droit romain, de droit canonique et de droit germanique, de ces deux derniers droits surtout, offrit un ensemble admirable qui servit au rétablissement des mœurs populaires et à l'établissement de l'autorité politique [1].

L'étude des Capitulaires met à découvert tout le génie de Charlemagne [2]. Rien n'est omis dans les lois. La police, l'ordre extérieur de l'Église, les règlements généraux d'administration, le commerce, l'industrie, l'armée, la justice, rien n'échappe au législateur. On rapporte au début de son règne un Capitulaire célèbre sur les devoirs des prêtres et des évêques [3]. Rien de plus prévoyant que les dispositions de cette loi de discipline. La même sagesse se remarque dans les règlements d'ordre politique. Peut-être cette admirable organisation de l'État a quelquefois pour sanction des formes de pénalité qui se ressentent de la barbarie des vieux temps, mais qui révèlent encore la

(in Criti. Baron.), est très-importante. Même dans la séparation des races, la loi était la même. La fusion naturelle pouvait n'être pas consommée, la fusion politique était complète. C'est une réponse à ceux qui, après mille ans, ont fait reparaître la séparation des races par la distinction des droits.

[1] Baronius. Ad an. 801.

[2] Recueil de Baluze. — Voir les adimirables analyses de Baronius sur tous les Capitulaires qui se rapportent à l'Eglise.

[3] Fleury. — *Hist. Eccl.* Liv. XLIII.

pensée austère du monarque. Non-seulement il punit le brigandage et le crime, mais si un vicomte gagné par des présents fait grâce à un coupable condamné par les juges, lui-même reçoit la peine du délit. Le parjure et la falsification des documents légaux entraîne la perte de la main droite. Le parjure est le crime le plus activement poursuivi ; c'est celui qui attaque la société des hommes par sa base. Les mendiants, les filles publiques, les hanteurs de cabarets sont sous l'œil de l'autorité. Souvent les Capitulaires reviennent sur les formes de la justice ; le législateur cherche à s'assurer de l'intégrité du juge ; le juge se rend à jeun au tribunal, et nul ne peut témoigner s'il n'est aussi à jeun. Le comte, président de la justice, ne peut se soustraire à son office, et il lui est interdit de le sacrifier au plaisir de la chasse. Le magistrat supérieur répond de la fidélité des autres juges. Les pauvres, les veuves, les orphelins sont mis sous sa protection. Le juge enfin doit savoir par cœur toute la loi. C'est la condition de son pouvoir. La loi interdit la justice par les armes et par les combats privés. Le port des armes est même défendu dans la paix. Par là est préparée la pacification générale des sujets ; ceux qui persistent dans les batailles civiles sont frappés d'amende et renvoyés devant la justice du roi. Puis viennent les lois sur le service militaire, sur la guerre, sur la constitution de l'armée, sur la dîme ecclésiastique, sur le droit d'asile. Puis les règlements sur l'office des ducs, et aussi sur le droit de ces célèbres envoyés du monarque, qui allaient partout présidant à l'ordre. Rien n'est omis [1], et enfin, après le soin de l'empire, vient le soin de la maison privée de l'empereur. Et à ce sujet, l'histoire doit répéter ces paroles célèbres de Montesquieu : « Charlemagne mit une règle admirable dans sa dépense ; il fit valoir ses domaines avec sagesse, avec attention, avec économie ; un père de famille pourrait apprendre dans ses lois à gou-

[1] Collection des *Capitulaires de Baluze*, tom. I. — Voyez les jugements de Montesquieu. *Esprit des Lois*. Liv. xxxi. — *Histoire d'Allemagne*, par Pfister. Liv. i.

verner sa maison. On voit dans ses Capitulaires la source pure et sacrée d'où il tira ses richesses. Je ne dirai plus qu'un mot : il ordonnait qu'on vendît les œufs des basses-cours de ses domaines, et les herbes inutiles de ses jardins, et il avait distribué à ses peuples toutes les richesses des Lombards et les immenses richesses de ces Huns qui avaient dépouillé l'univers [1]. »

Ainsi par les lois et par la guerre, par l'ordre public et par l'économie privée, Charlemagne constituait l'empire sur des bases admirables d'équité. Quelques Français de nos jours qui trouvent du génie à dénigrer le vieux temps, ont voulu atténuer cette gloire. Opposons-leur ici une appréciation étrangère et non catholique. Elle embrasse tout le système du grand homme.

« Le système militaire de Karl le Grand était celui de l'ancienne Rome ; il se servait de chaque conquête comme d'un instrument pour faire une conquête nouvelle. Son but était celui de la moderne Rome, celui de fonder une vaste hiérarchie dont tous les liens aboutiraient à son sceptre ; il justifia la dîme et le baptême de sang. L'administration seule resta germanique. Un pas de plus et le grand œuvre de l'union politique était achevé. Déjà les nations germaniques avaient perdu leurs princes nationaux et ressortaient immédiatement de la puissance du roi des Francs ; il ne restait plus qu'à établir parmi eux l'uniformité des lois et des institutions sociales pour les fondre en un seul peuple ; c'est ce qu'il essaya d'accomplir [2]. »

Au reste, la grande habileté de Charlemagne fut d'intéresser les vastes populations de son empire à cette œuvre immense de labeur et de sacrifice. Il y parvint en appelant constamment autour de lui des assemblées libres et actives. Les réunions générales des Francs étaient distinctes des réunions législatives où se dressaient et se promulguaient les Capitulaires. Les chefs francs continuaient à

[1] Montesquieu. Il cite le Capitulaire *de Villis*. « Voyez, dit-il, tout le Capitulaire, qui est un chef-d'œuvre de prudence, de bonne administration et d'économie. »

[2] Pfister. — *Hist. d'Allemagne.*

participer à l'autorité par l'épée, et, dans un long règne de batailles, ils durent être régulièrement assemblés pour prendre connaissance des résolutions militaires du monarque.

Ainsi plusieurs sortes de convocations avaient lieu : des convocations pour la guerre, où la nation armée avait sa représentation; des convocations pour l'administration, où délibéraient les sages et les doctes, c'est-à-dire les chefs du clergé des Gaules; des convocations pour l'acceptation des lois, où le peuple entier était appelé, tantôt en masse dans les *plaids généraux*, tantôt isolément dans chaque comté[1].

Les lois de Charlemagne modifièrent l'ancien droit public, conformément à des besoins tout à fait nouveaux. Le commerce des Gaules avec les diverses contrées du monde fut un objet de ses soins. C'était une partie de la civilisation. A l'intérieur, l'administration fut soumise à des règles d'équité et de droit commun.

On sait l'admirable institution de ces officiers royaux (Missi dominici), qui parcouraient l'empire, pour s'assurer de la pleine exécution de la justice.

Par là disparaissait davantage encore la séparation des Gaulois et des Francs. Le droit reprit son caractère d'universalité.

Et c'est pourquoi aussi d'anciens priviléges furent affaiblis comme le droit d'asile dans les églises, droit primitivement protecteur contre la conquête, et qui avait commencé par être le premier effort de liberté du clergé gaulois.

Une autre sorte d'administration appela les sollicitudes du monarque, ce fut l'administration matérielle, et surtout celle qui avait pour objet les constructions publiques, ce luxe et à la fois cette nécessité première des grands États. « C'était un usage dans ce temps-là, dit un chroniqueur trop souvent occupé d'anecdotes de couvent[2], que

[1] Hincmar. — *Les Origines.* — Baluz. *Præf. ad. Capitul.*
[2] Le moine de Saint-Gall.

partout où quelques travaux devaient s'exécuter d'après les ordres de l'empereur, comme des ponts, des vaisseaux, des passages, ou le nettoiement, le cailloutis et le comblement des chemins locaux, les comtes les faisaient faire par l'intermédiaire de leurs vicaires et de leurs officiers, avec aussi peu de travail qu'il était possible, et y employaient les gens de basse classe; mais quand il s'agissait d'ouvrages plus considérables, et surtout de constructions nouvelles, ni duc, ni comte, ni évêque, ni abbé, n'était, sous aucun prétexte, dispensé d'y contribuer. On peut en citer comme preuve les arches du pont de Mayence, qui furent faites par le concours général et régulièrement ordonné de toute l'Europe. »

Et puisque nous parlons de travaux publics, cette lourde charge des peuples, ajoutons tout de suite ce que dit le chroniqueur. « Étaient-ce des églises dépendantes du domaine national dont on prescrivait de peindre les plafonds ou les murailles? Cette charge regardait les évêques ou les abbés voisins; mais s'il fallait en bâtir de nouvelles, tous les évêques, ducs, comtes, abbés, chefs des églises royales, sous quelque dénomination que ce fut, et généralement ceux qui avaient obtenu des bénéfices publics, étaient tenus, par un travail non interrompu, de les élever depuis les fondations jusqu'au faîte[1]. »

Or, Charlemagne avisait, d'une autre façon, à la protection du pauvre peuple dans les constructions soit d'églises, soit de palais. « C'est ce qu'attestent, dit encore le moine de Saint-Gall, non-seulement la basilique construite à Aix-la-Chapelle, en l'honneur de Dieu, mais encore les travaux faits dans cette ville, pour l'utilité des hommes, et les demeures de tous les gens revêtus de quelque dignité... Les habitations des grands étaient suspendues, pour ainsi dire, au-dessus de la terre. Non-seulement les officiers et leurs serviteurs, mais toute espèce de gens, trouvaient sous ces maisons un abri contre les injures de l'air, la neige et la pluie, mais même des four-

[1] Le moine de Saint-Gall. — Ed. de M. Guizot.

neaux pour se défendre de la gelée. » Telle était la pensée populaire de Charlemagne.

L'histoire, en rappelant ces souvenirs, ne laissera pas croire pour cela que ce génie d'administration ait pu créer cette forte concentration de gouvernement que la politique moderne a réalisée dans toute l'Europe, au détriment peut-être de la liberté. Et aussi un contemporain renommé [1] a pu, sans de grands efforts, démontrer que la monarchie de Charlemagne ne fut pas tout à fait la monarchie de Louis XIV. Ces comparaisons de siècle sont superflues. La monarchie de Charlemagne fut tout ce qu'elle put être au sortir du déchirement des Gaules et des sanglantes rivalités des Francs; monarchie où la souveraineté de l'épée laissa de la liberté aux gouvernements partiels, sans leur laisser le droit des révoltes et de l'anarchie.

Eginhard avait très-bien noté cette imperfection administrative. « Charlemagne, dit-il, ne fit qu'augmenter les lois franques d'un petit nombre de Capitulaires qui demeurèrent imparfaits. Mais toutes les nations soumises à son pouvoir n'avaient point eu jusqu'alors de lois écrites : il ordonna d'écrire leurs coutumes, et de les consigner sur des registres [2]. » Et cette comparaison des lois était déjà un progrès et une préparation à l'unité de la justice.

L'unité, c'était la pensée dominante de Charlemagne, mais l'unité dans l'ensemble de l'empire, avec la variété dans les coutumes locales et même dans les lois privées de chaque peuple, et c'était là la liberté. Ainsi il tendit à l'unité générale par l'instruction même ; et ici se déploya tout son génie.

On a tour à tour concédé et contesté à Charlemagne l'honneur d'avoir fondé les universités en France. Ces disputes sont puériles. Contentons-nous des récits de l'histoire.

Charlemagne, épris de la science, pour lui, pour ses enfants, pour le peuple entier, appela dans les Gaules tout

[1] M. Aug. Thierry.
[2] *Vie de Charlemagne.*

ce qu'il put d'instituteurs de la jeunesse. Deux Écossais surtout arrivèrent avec grand éclat[1].

« Le roi, dit le chroniqueur, partant pour ses guerres, confia à Clément, l'un d'eux, un grand nombre d'enfants, appartenant aux plus nobles familles, aux familles de classe moyenne et aux plus basses : afin que le maître et les élèves ne manquassent point du nécessaire, il ordonna de leur fournir tous les objets indispensables à la vie, et assigna pour leur habitation des lieux commodes... Après une longue absence, le très-victorieux Charles, de retour dans la Gaule, se fit amener les enfants remis aux soins de Clément, et voulut qu'ils lui montrassent leurs lettres et leurs vers ; les élèves, sortis des classes moyenne et inférieure, présentèrent des ouvrages qui passèrent toute espérance, et où se faisaient sentir les plus douces saveurs de la science ; les nobles, au contraire, n'eurent à produire que de froides et misérables pauvretés. Le très-sage Charles, imitant alors la justice du souverain juge, sépara ceux qui avaient bien fait, les mit à sa droite, et leur dit : « Je vous loue beaucoup, mes enfants, de votre zèle à remplir mes intentions et à rechercher votre propre bien de tous vos moyens. Maintenant, efforcez-vous d'atteindre à la perfection ; alors je vous donnerai de riches évêchés, de magnifiques abbayes, et vous tiendrai toujours comme gens considérables à mes yeux. » Tournant ensuite un front irrité vers les élèves demeurés à sa gauche, portant la terreur dans leurs consciences par son regard enflammé, tonnant plutôt qu'il ne parlait, il lança sur eux ces paroles pleines de la plus amère ironie : Quant à vous, nobles, vous, fils des principaux de la nation, vous, enfants délicats et mignons, vous reposant sur votre naissance et votre fortune, vous avez négligé mes ordres et le soin de votre propre gloire dans vos études, et préféré vous abandonner à la mollesse, au jeu, à la paresse ou à de futiles occupations. Ajoutant à ces premiers mots son serment accoutumé, et levant vers le ciel sa tête auguste et son bras invincible,

[1] Voyez le moine de Saint-Gall.

il s'écria d'une voix foudroyante : « Par le roi des cieux, permis à d'autres de vous admirer ; je ne fais, moi, nul cas de votre naissance et de votre beauté ; sachez et retenez bien que, si vous ne vous hâtez de réparer, par une constante application, votre négligence passée, vous n'obtiendrez jamais rien de Charles[1].

Ainsi dès le commencement la monarchie chrétienne suivait son instinct de popularité, en appelant à soi le mérite et la vertu, et, pour tout dire en un mot expressif, en élevant le peuple par la communication de tous les arts. Et ce fut dans la pratique toute l'inspiration de la conduite de Charlemagne. On le peut voir aux récits moitié politiques, moitié bouffons du moine de Saint-Gall, qui s'amuse à dire les humiliations que l'empereur faisait subir aux grands sans mérite, et les honneurs qu'il prodiguait aux clercs savants sortis des rangs inférieurs de la nation.

Or, la science alors était enfermée dans l'Église, et c'est là aussi que Charlemagne en suivait et en développait les progrès. Il voulait que les évêques fussent capables de porter la parole dans la tribune sainte. Il les voulait savants et zélés, et il regrettait de ne plus voir dans l'église la doctrine et l'éloquence des anciens pères. Mais pour répandre le goût des études, il peuplait son palais de doctes abbés, et il témoignait son estime pour les lumières en appliquant ses propres loisirs à toutes les études humaines.

C'est ce cortége de savants, assidus auprès de Charlemagne, qui a fait dire que le palais du prince était comme une école ouverte à ceux qui voulaient s'instruire, et de là l'idée de la fondation de l'université. On sait que Charlemagne se fit un jeu de donner des noms académiques à ceux de ces savants qu'il honorait d'une familiarité plus intime ; l'un était Damétas, l'autre Homère, Charlemagne était David. Entre ces savants, recueillis de toutes les parties de l'Empire, l'histoire a gardé avec amour le nom d'Alcuin, nommé primitivement Albin, diacre breton, Saxon d'origine, l'homme le plus instruit de ce temps ;

[1] Le moine de Saint-Gall.

c'est de lui que Charlemagne reçut les notions des hautes sciences, de la rhétorique, de la dialectique, de l'astronomie surtout, et il se plaisait à le nommer son maître.

Ce goût des études savantes, il voulut le perpétuer d'abord dans sa famille, et il s'appliqua à donner à ses enfants une éducation ornée et libérale. C'était un exemple pour autrui, et un sujet d'émulation. Mais lui-même était la principale excitation des études. On admirait son éloquence, abondante et forte. Il parlait avec netteté sur tous les sujets. Souvent dans les conseils il étonna les évêques par la précision de sa doctrine. Il parlait le latin comme sa propre langue; il entendait le grec : rien ne parut étranger à son génie.

Il y a pourtant des écrivains qui ont douté qu'il sût écrire son nom; et ils se fondent sur ce que Eginhard raconte quelques essais malheureux qu'il faisait dans ses veilles de la nuit pour transcrire ou imiter des *modèles de lettres*. Et il est manifeste que Eginhard parle de lettres ornées ou d'*enluminures* savantes, *auxquelles Charlemagne,* dit-il, *s'exerça trop tard et à un âge peu convenable* [1].

Charlemagne n'omit rien de ce qui pouvait intéresser les lettres humaines, aussi bien que la gloire des ancêtres. Il fit recueillir d'anciens poëmes barbares sur les guerres des rois Francs. Le temps ne les a pas respectés, et c'est une perte peut-être pour la poésie comme pour l'histoire.

Les lettres alors étaient purement chrétiennes, et les saints écrits étaient l'objet principal des études. Il en fut ainsi de tous les arts, et surtout de l'art de la musique, renfermé alors dans les oratoires et les basiliques. « Charles, dit Eginhard, dévoré d'un zèle infatigable pour le service de Dieu, pouvait se féliciter d'avoir, autant qu'il était possible, atteint l'accomplissement de ses vœux pour l'étude des lettres; il se désolait cependant que des provinces entières, les campagnes et les villes même, ne s'accordassent pas sur la manière de louer Dieu, c'est-à-

[1] *Vie de Charlemagne.* — Il est peu digne de M. de Lamartine de s'être mépris sur ce point.

dire de moduler le plain-chant. Il mit donc ses soins à obtenir douze clercs habiles dans le chant d'église du pape Étienne, d'heureuse mémoire. » Le chant d'église fut tout l'art de la musique. Charlemagne en encourageait le progrès par son exemple, en se mêlant aux chœurs, et jugeant le mérite des clercs. La musique était une partie des lumières en ce temps comme en tous les temps.

A ce goût du chant chrétien se rattache l'usage des orgues dans les églises. *Les ouvriers de l'habile Charles*, dit le moine de Saint-Gall, en ravirent le secret aux ambassadeurs grecs; de telle sorte qu'à leur tour *ils excellèrent à confectionner cet admirable instrument, qui, à l'aide de réservoirs d'airain et de soufflets de peau de taureau, chassant l'air comme par enchantement dans des tuyaux aussi d'airain, égale par ses rugissements le bruit du tonnerre, et par sa douceur les sons légers de la lyre et de la cymbale.*

Un autre goût de Charlemagne fut celui de l'architecture. L'histoire mentionne avec admiration quelques-uns de ses monuments : *la basilique en l'honneur de la Mère de Dieu*, à Aix-la-Chapelle; un pont magnifique à Mayence, malheureusement détruit peu après par un incendie; deux palais splendides, l'un à Mayence, l'autre à Nimègue, et deux superbes oratoires à Francfort et Ratisbonne. C'était lui qui faisait le plan de ces grands travaux.

C'est donc par la tenacité intelligente de ces pensées et de ces travaux que Charlemagne improvisa une civilisation purement chrétienne dans toute l'Europe. Et voici le dernier trait où se peint cette admirable politique : c'est l'antique génie de l'histoire qui nous le fournit. « Charles rendit sa domination honnête et utile de toutes les manières, comme tous le virent clairement. Ce que je regarde comme le plus merveilleux, c'est que seul, par la crainte qu'il inspirait, il adoucit tellement *les cœurs durs et féroces des Francs et des barbares* que la puissance Romaine n'avait pu dompter, qu'ils n'osaient rien entreprendre dans l'Empire que ce qui convenait à l'intérêt public[1]. »

[1] **Nithard.** — *Hist. des dissensions des fils de Louis le Débonnaire.*

La signification de ces paroles doit être notée ; elle indique manifestement une nature de puissance et une direction d'idées tout à fait opposée à un système de politique ou de domination Franque. La pensée Gauloise ou Chrétienne restait donc encore maîtresse, et c'est ce que l'histoire doit souvent noter.

Mais ayant montré rapidement la nature intelligente de Charlemagne, l'histoire ne dédaigne pas d'indiquer quelques-unes de ses habitudes privées ou extérieures; et c'est aussi par là que se révèle le génie d'un homme.

« Le costume ordinaire du roi était celui de ses pères, l'habit des Francs. Il avait sur la peau une chemise et des hauts-de-chausse de toile de lin ; par-dessus était une tunique serrée avec une ceinture de soie; des bandelettes entouraient ses jambes : des sandales renfermaient ses pieds, et l'hiver, un justaucorps de peau de loutre lui garantissait la poitrine et les épaules contre le froid. Toujours il était couvert de la saye des Wénètes, et portait une épée dont la poignée et le baudrier étaient d'or ou d'argent. Quelquefois il en portait une enrichie de pierreries, mais ce n'était jamais que les jours de très-grandes fêtes, ou quand il donnait audience aux ambassadeurs des autres nations. Dans les grandes solennités, il se montrait avec un justaucorps brodé d'or, des sandales ornées de pierres précieuses, une saye retenue par une agrafe d'or, et un diadème tout brillant d'or et de pierreries ; mais le reste du temps, ses vêtements différaient peu de ceux des gens du commun [1]. »

[1] Eginhard. *Vie de Charlemagne.* — Le moine de Saint-Gall a d'autres détails ; il convient de les noter, comme souvenirs des vieux temps.

» Les ornements des anciens Francs, quand ils se paraient, étaient des brodequins dorés par dehors, avec des courroies longues de trois coudées, des bandelettes de plusieurs morceaux qui couvraient les jambes, par-dessous des chaussettes ou haut-de-chausses de lin d'une même couleur, mais d'un travail précieux et varié ; par-dessus ces dernières et les bandelettes, de très-longues courroies étaient serrées en dedans et en forme de croix, tant par devant que par derrière ; enfin venait une chemise d'une toile très-fine ; de plus, un baudrier soutenant une épée, et celle-ci bien enveloppée, premièrement, par un fourreau ; secondement, par une courroie quelconque ; troisièmement,

Cette simplicité de vêtement allait bien à l'homme de guerre ; c'est l'indice de la virilité et de la force. Elle s'unissait à une extrême sobriété dans le boire, dans le manger, dans le sommeil même. Le corps de Charlemagne était actif comme son esprit. Il se levait dans la nuit pour travailler. Le temps même des repas n'était pas perdu ; il se faisait lire les histoires et les chroniques des temps passés, tour à tour avec les savants ouvrages de saint Augustin, et principalement *la cité de Dieu*. Le moine de Saint-Gall l'appelle « le plus actif de tous les Francs les plus infatigables. »

Ce mouvement perpétuel de l'âme et du corps, avec cette habitude de modérer ses besoins, avait donné à Char-

par une toile très-blanche et rendue plus forte par de la cire très-brillante, étant encore endurcie vers le milieu par de petites croix saillantes, afin de donner plus sûrement la mort aux Gentils. Le vêtement que les Francs mettaient en dernier, par-dessus tous les autres, était un manteau blanc ou bleu de saphir, à quatre coins, doublé et tellement taillé que, quand on le mettait sur ses épaules, il tombait par devant et par derrière jusqu'aux pieds, tandis que des côtés, il venait à peine aux genoux. Dans la main droite, se portait un bâton de pommier, remarquable par des nœuds symétriques, droit, terrible, avec une pomme d'or ou d'argent, enrichie de belles ciselures. Pour moi, naturellement paresseux et plus lent qu'une tortue, comme je ne venais jamais en France, ce fut dans le monastère de Saint-Gall que je vis le chef des Francs revêtu de cet habit éclatant. Deux rameaux de fleurs d'or partaient de ses cuisses ; le premier égalant en hauteur celle du héros, le second, croissant peu à peu, décorait glorieusement le sommet du tronc, et, s'élevant au-dessus, le couvrait tout entier. Mais, lorsque cédant au penchant de l'esprit humain, les Francs, qui vivaient au milieu des Gaulois, virent ceux-ci revêtus de sayes brillantes et de diverses couleurs, épris de l'amour de la nouveauté, ils quittèrent leur vêtement habituel et commencèrent à prendre celui de ces peuples. Le sévère empereur, qui trouvait cet habit plus commode pour la guerre, ne s'opposa point à ce changement. Cependant, dès qu'il vit les Frisons, abusant de cette facilité, vendre ces petits manteaux écourtés aussi cher qu'autrefois on vendait les grands, il ordonna de ne leur acheter, au prix ordinaire, que de très-longs et larges manteaux. « A quoi peuvent servir, disait-il, ces petits manteaux ? au lit, je ne puis m'en couvrir ; à cheval, ils ne me défendent ni de la pluie ni du vent, et quand je satisfais aux besoins de la nature, j'ai les jambes gelées. » (Le moine de Saint-Gall, édition de M. Guizot.)

lemagne une énergie invincible, qui s'était communiquée à ses guerriers. Ses habitudes personnelles même avaient fini par être un objet d'imitation, et ses armées en avaient reçu un aspect imposant et formidable. Écoutons une anecdote quelque peu romanesque, mais très-instructive du chroniqueur. Elle se rapporte au temps où Charlemagne marcha contre Didier, roi des Lombards.

« Quelques années auparavant, un des grands du royaume, nommé Ogger, ayant encouru la colère du terrible Charles, s'était réfugié près de ce même Didier. Quand tous deux apprirent que le redoutable monarque venait, ils montèrent sur une tour très-élevée, d'où ils pouvaient le voir de loin et de tous côtés. Ils aperçurent d'abord des machines de guerre, telles qu'il en aurait fallu aux armées de Darius ou de Jules. » Charles, demanda Didier à Ogger, n'est-il pas avec cette grande armée? » Non, répondit celui-ci. Le Lombard voyant ensuite une troupe immense de simples soldats assemblés de tous les points de notre vaste Empire, finit par dire à Ogger : « Certes, Charles s'avance triomphant au milieu de cette foule. » Non, pas encore, et il ne paraîtra pas de sitôt, répliqua l'autre. » Que pourrons-nous donc faire, reprit Didier qui commençait à s'inquiéter, s'il vient avec un plus grand nombre de guerriers? — « Vous le verrez tel qu'il est quand il arrivera, répondit Ogger; mais pour ce qui sera de nous, je l'ignore. » Pendant qu'ils discouraient ainsi, parut le corps des Gardes qui jamais ne connaît de repos. A cette vue, le Lombard, saisi d'effroi, s'écrie : Pour le coup, c'est Charles. » Non, reprit Ogger, pas encore. » A la suite viennent les évêques, les abbés, les clercs de la chapelle royale et les comtes; alors Didier ne pouvant plus supporter la lumière du jour, ni braver la mort, s'écrie en sanglotant : « Descendons et cachons-nous dans les entrailles de la terre, loin de la face et de la fureur d'un si terrible ennemi. » Ogger, tout tremblant, qui savait par expérience ce qu'étaient la puissance et les forces de Charles, et l'avait appris par une longue habitude dans un meilleur temps, dit alors : « Quand vous

verrez les moissons s'agiter d'horreur dans les champs, le sombre Pô et le Tésin inonder les murs de la ville de leurs flots noircis par le fer, alors vous pourrez croire à l'arrivée de Charles. » Il n'avait pas fini ces paroles, qu'on commença de voir au couchant comme un nuage ténébreux soulevé par le vent de nord-ouest ou borée, qui convertit le jour le plus clair en ombres horribles; mais l'empereur approchant un peu plus, l'éclat des armes fit, pour les gens enfermés dans la ville, un jour plus sombre que toute espèce de nuit. Alors parut Charles lui-même, cet homme de fer, la tête couverte d'un casque de fer, les mains garnies de gantelets de fer, sa poitrine de fer et ses épaules de marbre, défendues par une cuirasse de fer; la main gauche armée d'une lance de fer, qu'il soutenait élevée en l'air; car sa main droite, il la tenait toujours étendue sur son invincible épée. L'extérieur des cuisses, que les autres, pour avoir plus de facilité de monter à cheval, dégarnissaient même de courroies, il l'avait entouré de lames de fer. Que dirais-je de ses bottines? Toute l'armée était accoutumée à les porter constamment de fer; sur son bouclier on ne voyait que du fer. Son cheval avait la couleur et la force du fer. Tous ceux qui précédaient le monarque, tous ceux qui marchaient à ses côtés, tous ceux qui le suivaient, tout le gros même de l'armée, avaient des armures semblables, autant que les moyens de chacun le permettaient. Le fer couvrait les champs et les grands chemins. Les pointes du fer réfléchissaient les rayons du soleil. Ce fer si dur était porté par un peuple d'un cœur plus dur encore. L'éclat du fer répandit la terreur dans les rues de la cité : « Que de fer! hélas! que de fer! » Tels furent les cris confus que poussèrent les citoyens. La fermeté des murs et des jeunes gens s'ébranla de frayeur à la vue du fer, et le fer paralysa la sagesse des vieillards. Ce que moi, ajoute le chroniqueur, moi, pauvre écrivain bégayant et édenté, j'ai tenté de peindre dans une traînante description, Ogger l'aperçut d'un coup d'œil rapide, et dit à Didier : « Voici celui que vous cherchez avec

tant de peine, » et en proférant ces paroles il tomba presque sans vie[1].

Peu s'en faut que le moine *bégayant et édenté* ne soit un admirable poëte. Quand il n'eût écrit qu'une fiction, elle servirait encore à l'histoire. Nous savons comment Charlemagne apparaissait au milieu des peuples, et quelle terreur le devançait.

Ce goût pour les parures guerrières, il l'étalait jusque dans sa cour, et le même chroniqueur fait suivre son premier récit, tout dramatique, d'une scène moins sérieuse. Charlemagne un jour s'amusa à proposer une partie de chasse aux grands qui l'entouraient, leur disant : *Partons vêtus comme nous le sommes.* Or la journée était froide et pluvieuse. Les seigneurs s'en allèrent par la boue et les pluies avec leurs vêtements riches et légers, avec leurs fourrures et leurs étoffes de soie. Ces parures orientales furent bientôt flétries, déchirées ou salies; et le *malin Charles*, comme dit le chroniqueur, prit plaisir à tout ce désordre. Pour lui il portait *un habit de peau de brebis qui n'avait pas plus de valeur que le rochet dont la sagesse divine approuva que saint Martin se couvrit la poitrine pour offrir, les bras nus, le saint sacrifice.* « O les plus fous des hommes! dit-il le soir à ses officiers, quel est maintenant le plus précieux et le plus utile de nos habits? est-ce le mien que je n'ai payé qu'un sou, ou les vôtres qui vous ont coûté non-seulement des livres pesant d'argent, mais plusieurs talents? » Cette leçon, que le chroniqueur rend bouffonne par ses détails, se termine pourtant par un souvenir sérieux. Charlemagne avait souvent répété des avertissements de ce genre, si bien que nul n'eût osé paraître devant lui avec d'autres parures que celles de ses armes, ou d'autres vêtements que des vêtements de laine ou de lin. Ainsi sa cour était grave et austère, et l'éclat des armes de guerre en était tout l'ornement, si ce n'est dans les jours de solennité, où il permettait la magnificence, pour donner une idée de la richesse de l'Empire.

[1] *Des faits et gestes de Charles le Grand.*

Ces habitudes extérieures de simplicité révélaient une grandeur réelle. Charlemagne avait le sentiment de la dignité et de la gloire. Nul roi n'honora davantage la majesté du sceptre.

Avec de grandes vertus, il eut pourtant de grandes faiblesses. La Religion ne dompta pas tout à fait ses passions, et il ne servirait de rien d'atténuer les reproches de l'histoire par le souvenir des coutumes qui semblaient se relâcher, en faveur des rois, de la sévérité sacrée du mariage chrétien. Cette double répudiation de reines, que nous avons vue au commencement du règne de Charlemagne, est une souillure laissée sur sa mémoire, et qui ne fut pas sans influence sur les douleurs privés de sa vie.

Voici la suite de ses mariages, d'après Eginhard [1].

« Après avoir, à la sollicitation de sa mère, épousé la fille de Didier, roi des Lombards [2], il la répudia on ne sait pour quel motif; au bout d'un an, il s'unit à Hildegarde, femme d'une des plus nobles familles de la nation des Suèves. Elle lui donna trois fils, Charles, Pepin et Louis, et autant de filles, Rotrude, Berthe et Gisèle [3]; il eut encore trois autres filles, Théadrate, Hiltrude et Rothaïde, deux de Fastrade, sa troisième femme, qui appartenait à la nation des Francs orientaux, c'est-à-dire des Germains, et l'autre, la troisième, d'une concubine dont le nom m'échappe pour le moment [4]. Ayant perdu Fastrade, il épousa Luitgarde, Allemande de naissance, dont il n'eut pas d'enfants. Après la mort de cette dernière, il eut quatre concubines : Mathalgarde, qui lui donna une fille nommée Rothilde; Gersuinthe, Saxonne, de qui lui naquit une autre

[1] *Vie.* — 142.

[2] Les historiens la nomment Berthe, et plus souvent Desiderate ou Hermengarde : son père se nommait *Desiderat.*

[3] Charles naquit en 772, Rotrude en 773, Berthe en 775, Carloman, qui prit ensuite le nom de Pepin, en 776, Louis en 778, et Gisèle en 781. La reine Hildegarde avait donné à Charlemagne trois autres enfants, dont deux, Lothaire et Adelaïde, moururent avant leur mère, et la troisième, nommée aussi Hildegarde, ne lui survécut que quarante jours.

[4] Himiltrude, selon quelques auteurs.

fille, Alderade; Regina, qui mit au jour Drogon et Hugues; et Adalinde, dont lui vint Théodoric. »

Il avait eu une première femme franque, dont les historiens ne disent pas le nom; et ce fut même, selon quelques-uns, ce qui fit rompre canoniquement son mariage avec la fille du roi des Lombards, parce que cette femme vivait encore[1].

Ce changement de reines lui amena des déchirements de toute sorte.

Ce Pepin, fils de la première reine, et qu'Eginhard dit fils d'une de ses concubines, comme si la répudiation eût suffi pour en faire une infâme, ce Pepin n'arriva à la pensée des complots et de l'assassinat que par suite de la flétrissure que le divorce avait attaché à son nom.

Charlemagne était bon, doux et clément. La reine Fastrade, sa troisième femme, le désola par son caractère méchant et dominateur. Ce fut elle qui souffla les conspirations qui menacèrent sa vie.

D'autres chagrins remplirent d'amertume le cœur de Charlemagne. Il aimait tendrement ses filles, et il les élevait sous ses yeux à de douces et modestes habitudes. Sa piété ne les sauva pas des passions, et il n'eut d'autre consolation que de dissimuler sa douleur, afin de pouvoir garder entier son amour de père.

L'affection qui fut le plus fidèle à Charlemagne fut celle de sa mère Bertrade. Elle vieillit auprès de lui, comblée d'honneurs. Elle avait pourtant manqué une fois à sa tendresse; ce fut lorsque la première elle le sollicita au divorce pour lui faire épouser la fille de Didier : fatal début, inspiré par la politique, et qui devait être inutile à un tel génie.

Du reste, Charlemagne fut fidèle à tous les devoirs chrétiens. Pieux, charitable, zélé pour la propagation de la foi, on a douté s'il n'avait pas mérité d'être inscrit au rang des saints[2].

[1] Voir une dissertation dans Baronius, ad ann. 771.
[2] Baronius. Ad ann. 814.

Il ne fut pas saint par toute sa vie privée, il le fut par toute sa vie royale; et l'histoire peut voir en lui un de ces envoyés de la Providence qui sont appelés à sauver le monde, bien qu'ils gardent en eux l'empreinte des misères qui sont attachées à l'humanité.

Toute sa vie il se glorifia d'avoir relevé la ville de Rome; il pressentait ce qu'il y avait de fécond dans cet affranchissement pour l'avenir du monde. Il prodigua ses largesses à l'Église de saint Pierre, et la dévotion comme la politique l'attirait auprès du saint pontife.

De même il travailla pour la liberté des lieux saints. Ses riches aumônes allaient chercher les chrétiens d'Asie; partout où il pressentait la douleur, il y portait la consolation, soit par l'abondance de ses dons, soit par la puissance de son patronage. Le nom chrétien lui était cher, et il le rendit sacré à tous les peuples.

L'histoire doit un éloge à Charlemagne pour sa fidélité dans les amitiés, chose rare dans la condition privée, et plus rare dans la condition des rois. « Tout fait pour les liens de l'amitié, dit Eginhard, il les formait avec facilité, les conservait avec constance, et il entourait de soins religieux tous ceux à qui l'unissaient des liens de cette sorte. » Il eut un ami illustre, ce fut le pape Adrien; il pleura sa mort comme il eût pleuré celle d'un frère ou d'un fils chéri.

Cette disposition aux tendres affections rendit sa politique clémente: « Nul, dit encore Eginhard, ne put jamais lui reprocher un acte d'une injuste rigueur. » Il chérissait son peuple comme une famille, et tous ses soins tendaient à le protéger, et à lui rendre son empire aimable.

Les chroniqueurs nous ont parlé longuement de son extérieur.

« Charles était gros, robuste et d'une taille élevée, mais bien proportionnée, et qui n'excédait pas sept fois la longueur de son pied. Il avait le sommet de la tête rond, les yeux grands et vifs, le nez un peu long, les cheveux beaux, la physionomie ouverte et gaie; qu'il fût assis ou debout, toute sa personne commandait le respect et respirait

la dignité. » Tel le peint Eginhard; le moine de Saint-Gall parle avec plus d'enthousiasme : « Ses yeux étincelaient comme les astres; il avait la voix sonore et tout à fait mâle. » Malheureusement, Eginhard dit que sa voix était un peu grêle. Ce sont des détails qui plaisent à la curiosité, mais qui n'ajoutent rien à l'intérêt de l'histoire.

Ce qu'il faut dire, c'est que rien ne parut indifférent dans la vie de Charlemagne. Ses chasses, comme ses guerres, ses loisirs comme ses travaux, occupaient le monde. Nulle vie de roi ne fut aussi éclatante. Son nom allait du fond de la Pannonie aux terres d'Afrique, de la Bretagne à la Perse, d'Aix-la-Chapelle à Constantinople, et partout il excitait l'étonnement et le respect.

Enfin il arriva au terme de tant de gloire; sa mission semblait achevée; l'anarchie franque était vaincue; la Gaule renaissait sous un nom nouveau. L'Italie était libre, la Germanie paisible, la Saxe soumise, la croix resplendissait dans tout le Nord; au Midi, la conquête Maure avait reculé; l'Espagne sortait de ses montagnes; la civilisation était montrée à tous les peuples sous le nom de l'Église; les écoles s'ouvraient; les études se propageaient; des lois avaient été faites; un état public de société était enfin constitué en Europe. Alors le créateur de tant de chôses parut s'éteindre.

Sa santé s'était épuisée à de si longs et de si rudes travaux. Il voulut, dans l'automne de l'année 814, exercer ses restes de force à l'exercice de la chasse. Il apprit alors que son corps ne pourrait plus désormais obéir à sa volonté.

Les chroniqueurs veulent qu'il eût reçu d'autres présages. Plusieurs prodiges, dit Eginhard, se firent remarquer aux approches de la mort du roi; et il les raconte avec naïveté. Les éclipses avaient été fréquentes depuis trois ans; une tache noire avait paru sept jours de suite dans le soleil; la galerie du palais à la basilique s'était écroûlée. Le pont de bois de Mayence, ouvrage admirable, qui avait coûté dix ans de travaux, et qui promettait de ne jamais périr, avait été en trois heures la proie des

flammes; dans la dernière expédition contre Godefroy, le roi avait vu, au sortir du camp, avant le lever du soleil, une immense lumière tomber du ciel, et fendre l'air de droite à gauche; son cheval, effrayé, s'était précipité la tête en avant, et l'empereur avait eu l'agrafe de sa saye brisée par cette chute, le ceinturon de son épée s'était rompu, et le javelot qu'il tenait à sa main avait été lancé à vingt pas. Puis des tremblements de terre s'étaient fait sentir. Le feu du ciel était tombé sur la basilique où ce prince devait être enterré plus tard, et la boule d'or, qui en décorait le faîte, avait été lancé sur la maison de l'évêque. Enfin, dans cette même basilique, sur le bord de la corniche, qui régnait autour de la partie inférieure de l'édifice, entre les arcades d'en haut et celles d'en bas, était une inscription, avec ces derniers mots : *Charles, prince.* Ce mot *prince* avait disparu, et c'était le plus sinistre de tous les présages. Telles étaient les préoccupations du peuple, sous la lumière même du Christianisme : on eût dit que la grandeur de Charlemagne allait s'anéantir. Eginhard dit que Charlemagne méprisa tous ces signes, comme s'ils ne regardaient en aucune manière sa destinée.

814, 8 janvier. — Toutefois, se sentant averti de la fin prochaine, il avait fait un testament pour distribuer ses trésors particuliers. Il dotait d'abord les églises et les pauvres, puis ses enfants et ses serviteurs. Ce testament révèle toute la sollicitude de sa piété[1].

Charlemagne voulut mourir comme un roi chrétien. Depuis longtemps il se livrait à des exercices de pénitence, expiant par des austérités les souillures de sa vie[2]. La religion bénit et consola ses derniers moments. Il reçut la communion avec une effusion de piété vive et tendre, et il recommanda son âme à Dieu. Ainsi il termina dans la paix cette vie si pleine et si agitée. Il était dans sa 72e année, et il avait régné 47 ans.

[1] Voyez Eginhard. — *Vie de Charlemagne.*
Ann. de Baronius. Ad ann. 814.

On lui rendit à sa mort de grands honneurs, et on inscrivit sur son tombeau l'épitaphe suivante :

« En ce sépulcre est le corps de Charles, grand et orthodoxe empereur, qui noblement étendit le royaume des Francs, et le gouverna heureusement pendant 47 ans[1]. »

Cette mort laissait un grand vide dans le monde et dans l'Église, et l'histoire s'arrête étonnée des désastres qui vont suivre. Il en est ainsi de la gloire; elle ne fait que passer, et l'humanité s'en retourne à ses destinées.

[1] Inscription latine :
Sub hoc conditorio situm est corpus Karoli Magni atque orthodoxi imperatoris qui regnum Francorum nobiliter ampliavit et per annos XLVII feliciter rexit. Decessit septuagenarius anno ab Incarnatione Domini DCCCXIV. Indictione VII. Quinto Calend. februarii. *Ibid.*

CHAPITRE XII.

Succession de Charlemagne. — Premiers souvenirs de la vie de Louis. — Sa conduite admirée en Aquitaine. — Défaut de volonté plutôt que de génie. — Débuts de son règne. — Soins domestiques. — Premiers troubles au Nord. — Révolutions à Rome. — Assemblées. — Commencement de réformes. — Résistance et conspirations. — Agitations auprès et au loin. — Occupations de Louis. — Assemblées fidèlement tenues. — Réaction contre Louis. — Premier abaissement. — Nouveaux présages. — Encore des révolutions à Rome. — Guerres éparses. — Ambassades. — Conciles. Passions dans l'épiscopat. — Événements dans l'empire. — Travail de rébellion contre l'empereur. — Sollicitudes de Louis. — Conjuration des fils de Louis. — Division dans la conjuration. — Fin de la révolte. — Suite des événements. — Révolte nouvelle. — Lothaire en armes contre son père. — Humiliations du monarque. — Colère du peuple contre les violations de la majesté impériale. — Mêlée des événements. — Réaction. — Indulgence de Louis. — Désordres dans le royaume. — Louis s'applique à les réparer. — Lothaire trouble l'Italie. — Présages. — Louis dispose d'une partie de l'empire en faveur de son fils Charles. — Nouvelles dissensions. — Louis sent la mort s'approcher. — Il pardonne à ses enfants. — Il meurt. — Jugements.

SUCCESSION DE CHARLEMAGNE.

814. — La mort de Charlemagne laissait l'Europe dans un état de grandeur et d'unité que son génie même n'eût point défendu contre les causes de divisions inhérentes à la constitution des souverainetés de cette époque.

Or, ainsi que le remarque un historien [1] : « La nature paraissait épuisée par la longue suite de héros et de grands hommes d'État qu'elle avait produits depuis le premier Pepin jusqu'à Karl le Grand. » Il arriva donc que cet em-

[1] Pfister. *Hist. d'Allemagne.*

pire, élevé par des efforts de génie si longuement préparés et si savamment conduits, tomba d'une chute éclatante. Mais par un effet étonnant de ce que les anciens eussent nommé *la Fortune*, les ruines semblèrent se détacher d'elles-mêmes pour former des États nouveaux, comme si l'unité d'empire n'avait été qu'un accident jeté un instant à l'origine des monarchies chrétiennes, pour les attacher toutes à une même règle de droit public, tout en lui laissant la variété des lois et des habitudes.

La science moderne s'est quelquefois préoccupée des causes extérieures de ce grand démembrement de l'empire de Charlemagne, et il lui a été trop aisé d'accuser la débilité de ses successeurs. Mais l'énergie et le courage n'eussent pas fait mieux sans doute. L'empire de Charlemagne fut une grande œuvre sociale et providentielle; c'est ce que la science finira par apercevoir; mais cette œuvre ne pouvait que durer une vie d'homme. Il n'était pas dans la nature des choses que tant de peuples, touchés par le sceptre de Charlemagne, restassent longtemps soumis à une même domination; mais il était dans l'ordre des destinées du monde moderne qu'une commune pensée de renouvellement fût profondément jetée au cœur de l'Europe. L'empire de Charlemagne ne pouvait survivre, mais son génie devait garder sa puissante empreinte jusque dans la division des États qui allaient se former en Europe, et dont quelques-uns sont debout encore après tant de révolutions et de ravages.

Laissons donc les controverses de la philosophie historique, et allons droit aux événements. Ceux qui vont suivre ont peu d'attrait, ce semble. La pensée de l'homme s'attache péniblement aux images de la faiblesse qui tombe; cependant l'histoire a un grand office à remplir encore, en expliquant la décadence des empires, et en couvrant de respect les infortunes des rois.

Nos récits vont être rapides; les événements n'en seront que mieux compris.

Nous avons vu que Charlemagne avait partagé le fardeau de son empire entre ses trois fils Karl (Charles), Pepin et

Ludwig (Louis). C'étaient comme des lieutenants qu'il s'était donnés. Il les façonnait au commandement par l'obéissance, et ils n'étaient que les instruments de sa pensée. Charles et Pepin étaient morts du vivant de leur père. A la mort de Charlemagne, il ne resta donc qu'un homme pour reprendre tout le poids de l'autorité ; cet homme ce fut Louis.

Louis avait paru en Aquitaine avec des vertus qui l'avaient fait aimer des peuples, et avec une sagesse d'administration qui avait souvent excité l'admiration de son père [1]. « O mes amis ! disait Charlemagne, réjouissons-nous, car nous sommes vaincus par la sagesse de ce jeune homme. » On l'avait vu courageux dans les batailles et prudent dans la paix. L'Espagne avait éprouvé sa valeur, et souvent il était accouru du Midi au Nord pour prendre part aux grandes guerres de l'empire. Toutefois, l'amour des arts pacifiques semblait dominer en lui tous les autres goûts, et son génie se plaisait aux travaux d'une administration régulière et bienveillante. Puis il se porta vers les choses de la Religion, et alors des occupations d'une autre sorte remplirent sa vie. « Avant que l'Aquitaine fût soumise à ses soins, dit l'Astronome chroniqueur, tout le clergé de ce royaume, accoutumé à vivre sous un gouvernement tyrannique, avait appris à s'appliquer plutôt au maniement des chevaux, aux évolutions militaires et à l'exercice des armes, qu'au culte divin. Or, le roi Louis fit venir des maîtres de toutes parts, et bientôt la coutume de lire et de chanter, l'intelligence des livres saints et des livres profanes firent des progrès plus rapides qu'on ne saurait le croire.... Une grande quantité d'anciens monastères furent, comme on sait, réparés par ses soins dans toute l'étendue de sa domination, et de nouveaux furent même construits [2]. Cet exemple fut suivi par une multitude d'évêques ; et même beaucoup de laïcs, frappés d'émulation, réparaient les monastères en ruine, ou bien

[1] *Vie de Louis le Pieux*, par l'Astronome.
[2] Le chroniqueur en désigne un grand nombre.

en construisaient de nouveaux à l'envi les uns des autres ; c'est ce qu'on peut voir de ses propres yeux [1]. »

L'histoire doit remarquer que de tels travaux touchaient à des pensées générales de réforme et d'utilité, et aussi le chroniqueur ajoute ces paroles : « Enfin la chose publique du royaume d'Aquitaine s'améliorait au point qu'on ne voyait jamais, soit en l'absence du roi, soit quand il habitait son palais, personne se plaindre d'avoir éprouvé aucune injustice. En effet, pendant trois jours de chaque semaine, le roi distribuait la justice au peuple [2]. »

Tel s'était montré le roi d'Aquitaine, du vivant de Charlemagne, ami du peuple, réformateur, législateur et guerrier. Mais quelque chose semblait indiquer que la force lui venait d'une volonté qui n'était pas la sienne. Admirable comme lieutenant, tout faisait pressentir qu'il serait faible comme souverain. Sa piété filiale était timide, et son obéissance craintive. On l'avait vu, dans un moment où Charlemagne paraissait menacé d'une fin prochaine, refuser de s'approcher du palais où ses amis l'appelaient, afin de n'avoir pas l'air de porter à son père des consolations suspectes. Il était aisé de voir que maître de l'Empire, il en porterait mal le poids, sinon par défaut de génie, au moins par défaut de volonté.

La nouvelle de la mort de son père alla le trouver à Doué, lieu situé non loin de la Loire, où il avait convoqué une assemblée générale. Il se hâta de partir pour Aix-la-Chapelle.

Déjà des intrigues s'agitaient; on parlait même de bruits sinistres. On supposait qu'un seigneur du palais de Charlemagne, nommé Wala, pouvait avoir tramé quelque plan meurtrier contre le nouvel empereur; mais Wala fut empressé à lui porter ses serments. Tous les principaux Francs firent de même. Il reçut les hommages sur sa route, et après trente jours de marche il arriva au palais de son père.

[1] Collection des Mémoires Guizot.
[2] *Vie de Louis le Pieux*, par l'Astronome.

Le début de son autorité fut triste et fatal. Charlemagne avait fermé les yeux sur la conduite de ses filles ; Louis en avait été, au contraire, offensé. Sa première pensée fut d'ôter du palais des images de désordre ; et il envoya d'avance à ses sœurs l'ordre de s'éloigner, et de se préparer à une vie plus digne d'elles. En même temps il voulait faire arrêter *tous ceux qui pourraient avoir offensé la Majesté Impériale par un commerce criminel ou par un orgueil insolent*[1]. Le plus hardi d'entre eux ou le plus coupable, nommé Audoin, se défendit par la force contre les officiers de Louis. Il tua Warnaire, envoyé pour l'arrêter ; il blessa Lambert, qui l'accompagnait, et enfin il périt en se débattant comme un forcené. Louis, irrité, se vengea en faisant crever les yeux à un certain Tullius, le plus obscur de ceux qui avaient souillé le palais et le nom de Charlemagne.

C'était donner un sinistre éclat à des désordres que Charlemagne avait fait semblant de ne pas voir, et qu'il eût été plus sage d'arrêter sans bruit.

Les sœurs de Louis furent envoyées en des monastères, et Louis acheva de rendre les derniers devoirs à son père par des solennités saintes, par des prières, et aussi par l'exécution de ses volontés et la distribution des donations qu'il avait faites aux églises.

Il restait trois fils de Charlemagne, qu'il avait eus de ses dernières femmes.

Ils étaient en bas âge, et se nommaient Drogon, Hugues et Théodoric. Louis les retint auprès de lui pour les élever, mais sans leur réserver aucune part d'autorité, les destinant à l'épiscopat ou à la vie des monastères.

Après ces soins domestiques, Louis songea au gouvernement de l'Empire. Une puissance immense venait de choir en ses mains. L'Occident presque tout entier lui obéissait. L'empereur de Constantinople avait récemment envoyé des ambassadeurs à Charlemagne ; ce fut Louis qui les accueillit ; l'ancien traité, qui divisait le monde Romain

[1] L'Astronome.

en deux parts, fut ratifié; et Louis alors convoqua une assemblée générale à Aix-la-Chapelle. Là fut exposée la situation des peuples [1er août 814]. Louis reprit la coutume de son père d'envoyer dans les provinces des officiers royaux pour s'assurer de la distribution de la justice. « Dans leur mission, les commissaires trouvèrent une foule d'opprimés dépouillés de leur patrimoine, ou privés de leur liberté. L'empereur fit annuler tous les actes que la méchanceté avait suggérés aux gouverneurs injustes, pendant la vie de son père [1]. » La bonté du monarque se faisait déjà connaître; mais aussi peut-être sa faiblesse se laissa déjà pénétrer.

Dès le commencement, il voulut diviser l'Empire. Bernard, fils de Pepin, était resté maître de l'Italie; Louis lui laissa cette part de commandement. Puis il destina son fils Lothaire à la Germanie, et son autre fils Pepin à l'Aquitaine. Il avait un troisième fils, nommé Louis, qu'il retint près de lui à cause de son jeune âge. Ce ne fut là qu'une distribution passagère.

Déjà l'Empire paraît se troubler vers le Nord. Hériold, héritier du royaume des Danois, est chassé par les fils de Godefroy, et vient chercher un asile auprès de Louis, en lui faisant hommage, selon la coutume des Francs. Louis l'envoie en Saxe, et promet de le suivre avec des secours. Mais il s'occupe d'abord de rendre aux Saxons l'obéissance plus douce. Il leur restitue le droit d'héritage que Charlemagne avait suspendu. La clémence acheva l'effet de la sévérité. Dès ce moment, les Saxons parurent fidèles; et aussi le christianisme avait achevé de les dompter.

Alors Louis songe à secourir Hériold; les Saxons et les Obotrites sont chargés de le rétablir; le comte Baldéric est envoyé pour les commander. Les armées se rencontrèrent; mais il n'y eut pas de bataille; les Danois s'éloignèrent après des pillages; Baldéric leur prit cinquante otages, et s'en vint avec Hériold auprès de l'empereur.

Louis était à Paderborn. Il y avait convoqué l'assemblée

[1] Thégan. — *Vie et gestes de Louis le Pieux.*

franque, et là étaient accourus les nobles et les grands de l'Esclavonie, comme pour surprendre le secret du gouvernement nouveau. On sentait déjà comme un certain doute dans la soumission. Les Esclavons Sorabes firent quelque temps après des révoltes qu'il fallut réprimer par la force. En d'autres lieux, des troubles éclatèrent. Les Gascons, « toujours emportés par leur naturel inconstant, » dit le chroniqueur[1], se détachèrent violemment; on eut besoin de deux expéditions pour les forcer à se tenir paisibles. Par delà les Pyrénées, Abulas, roi des Sarrasins, après avoir demandé la paix pour trois ans, rompit le traité, et prit les armes. A Rome, il se fit des réactions de la part des anciens amis du pape Adrien, que Charlemagne avait contenus, et on vit éclater des conspirations que le pape Léon punit par des supplices. Ainsi naissaient les premières difficultés du nouvel empire. L'Orient seul était sans péril, et Louis reçut de Constantinople des traités avantageux et des signes de bonne amitié.

816.—Peu après, le pape meurt[2]. Un autre est élu au milieu des séditions; c'est le diacre Etienne, qui, aussitôt, fait prêter serment aux Romains, au nom de l'empereur. Puis il s'achemine vers les Gaules. L'empereur va à la rencontre du pape jusqu'à Reims. Le pape est reçu avec des honneurs splendides; puis, au milieu des solennités de l'Eglise, il pose sur la tête de Louis le diadème impérial. Il semblait que ce grand titre d'empereur devait venir de l'Eglise, ou du moins être consacré par elle. Mais aussi l'empereur semblait être le gardien de l'autorité extérieure du pape, et un des soins d'Etienne avait été de justifier son élection de tout soupçon de cabale. Ainsi les deux puissances formaient entre elles une alliance imposante aux yeux des peuples.

C'est vers ce temps que Louis confirma les donations de son père et de ses aïeux à l'Église de Rome.

Le décret de confirmation est mémorable. Louis déter-

[1] L'Astronome.

[2] L'Astronome dit le 25 *mai* 816. La 21e année de son pontificat.

minait en termes précis le droit de souveraineté papale, de telle sorte que l'ambiguité ne fût plus désormais possible. L'empereur ne se réservait aucune sorte de droit sur les pays abandonnés à l'Eglise de saint Pierre ; « ne voulant, disait-il, nous attribuer la faculté ni de disposer, ni de juger, ni de retrancher, ni de diminuer sur cette souveraineté, qu'autant que nous en serions prié par celui qui aurait en ce temps la conduite de l'Eglise. »

« Et, ajoutait-il, lorsque, par la volonté divine, le Pontife de ce Siége sacré aura passé de ce monde ; que nul homme de notre Empire, ou Franc, ou Longobard, ou de quelque autre nation, établi sous notre pouvoir, n'usurpe la liberté d'agir, soit publiquement, soit en son nom privé, contre les Romains, et de faire l'élection du successeur ; .... mais que les Romains puissent avec respect et sans nul trouble rendre à leur Pontife les honneurs de la sépulture ; et que celui que, par l'inspiration divine et l'intercession de saint Pierre, ils auront, tous d'un commun accord et sans nulle brigue, choisi pour l'ordre du pontificat, soit consacré sans ambiguité et sans contradiction, selon les coutumes canoniques. Et, lorsqu'il aura été consacré, que des légats soient dirigés vers nous ou vers nos successeurs, les rois des Francs, pour établir l'amitié, la charité et la paix entre lui et nous, ainsi que ce fut la coutume aux temps de pieuse mémoire du seigneur Charles, notre aïeul, ou du seigneur Pepin, notre grand-père, ou de notre père Charles, empereur [1]. »

Tel fut l'esprit des donations ; toutefois, il parut plus d'une fois s'altérer, même dès les premiers temps.

Louis reçoit encore des ambassades. Après le règne de Charlemagne, où l'épée avait si fortement pesé dans la politique, arrivait le règne des négociations. Les envoyés d'Abdérame, fils du roi sarrasin Abulas, viennent trouver Louis à Aix-la-Chapelle [817]. Ils passent trois mois en vaines conférences. Nicéphore, envoyé de l'empereur

[1] Decret. confirmat. etc. Apud. Baluz. *Capitul. reg. Franc.* Tom. I, pag. 593.

Léon, vient régler des intérêts de voisinage entre les Dalmates Romains et les Dalmates Esclavons ; on n'arrive à aucun résultat. La mollesse se fait sentir dans la paix comme dans la guerre. Hériold le Danois presse de ses armes les fils de Godefroy; ceux-ci envoient aussi des ambassades ; les combats sont sans énergie, et les négociations sans terme.

Cependant Louis continue chaque année de tenir des assemblées générales. Il cherche avec zèle, avec amour, tout ce qui peut servir au bien du peuple. Il va surtout aux réformes ecclésiastiques. Il appelle les évêques auprès de lui, et les sollicite de l'aider à corriger les mœurs, à propager les saints exemples, à sanctifier les monastères, à rendre le sacerdoce vénérable. Il avait fait composer un livre pour servir principalement de règle aux moines et aux religieux. Ses envoyés allaient le déposant dans les villes et dans les châteaux : c'était une propagation qui avait son action sur le peuple même [1]. Une autre réforme fut plus spéciale et aussi plus périlleuse. *Cet empereur, aimable devant Dieu,* « considérant que les ministres de Jé- » sus-Christ ne doivent être soumis à aucune servitude » humaine, que l'avarice portait une foule d'hommes à » faire indignement servir le ministère ecclésiastique à » leur intérêt privé, » établit que quiconque né dans une condition servile serait, à cause de son savoir et de la pureté de ses mœurs, admis au ministère des autels, devrait être d'abord affranchi par ses maîtres, soit laïques, soit ecclésiastiques, et qu'il ne pourrait qu'après cet affranchissement être élevé aux dignités de l'Eglise. « Tels étaient, dit le chroniqueur plein d'enthousiasme, les exercices de ce saint empereur. » Et il est vrai que ces réformes avaient une portée grande et salutaire, et elles méritent encore aujourd'hui d'être aperçues par l'histoire. « Dès ce moment, les évêques et les clercs commencèrent à quitter

[1] De vitâ Clericorum et sanctimonialium. — Composé au Concile d'Aix-la-Chapelle. 816.
Voir le poëme d'Ermold le Noir. 3e livre.

ces baudriers, ces ceintures dorées et chargées de couteaux à manches précieux, ces habits d'un travail recherché, ces éperons dont était embarrassée leur chaussure. L'empereur, en effet, regardait comme un monstre tout homme qui, membre de la famille ecclésiastique, convoitait les ornements et la gloire du siècle[1]. »

Mais ces améliorations de détail ne devaient pas empêcher l'empire de suivre sa décadence.

Louis, qui ne se sentait pas de force, apparemment, à le retenir, avait, dans l'assemblée de 817, annoncé le dessein de s'associer au trône Lothaire, l'aîné de ses fils. En même temps il donnait à ses fils des gouvernements, à Pepin l'Aquitaine, à Louis la Bavière; Bernard devait toujours garder l'Italie. Cette distribution nouvelle fut acceptée par l'assemblée, l'acte en fut envoyé au pape, comme pour faire consacrer dans la personne de Lothaire le titre d'empereur. Tous les princes furent couronnés et chacun alla prendre sa part d'autorité. Ce fut le début des dissensions[2].

Bernard, ayant appris en Italie la nouvelle de l'association de Lothaire à l'empire, se mit en révolte ouverte, et se prépara aux batailles. Louis assembla des troupes, et épouvanta le rebelle, qui vint à Châlons se jeter à ses pieds et demander grâce. Sa soumission était une dissimulation de lâcheté; il fit connaître les chefs ou les conseillers de l'insurrection; cette révélation ne le sauva pas. Il fut condamné comme eux à périr. On crut être indulgent en leur faisant crever les yeux. Bernard et Réginhaire, son ami, aimèrent mieux se donner la mort, ou peut-être moururent-ils des suites du supplice. Les évêques complices furent seuls épargnés, on les renferma dans des monastères.

La vengeance avait été atroce; il en arrive ainsi sous les pouvoirs faibles. L'intérêt des peuples s'attacha au nom

[1] *Vie de Louis le Pieux.*
[2] Voyez la Charte du partage, dans Baluze; *Capitul. reg. Franc.* ad ann. 817.

de Bernard, et le souvenir de Charlemagne, son grand-père, augmentait aussi la pitié. L'autorité de Louis ne gagna rien à cette justice implacable. Bientôt, au contraire, il sentit l'odieux de ces barbaries; il s'abandonna à la douleur, versa des larmes, se *confessa en présence de tous les évêques*, et s'imposa des pénitences pour n'avoir pas prévenu la fureur de ses conseillers. *C'est pourquoi il donna beaucoup aux pauvres, pour le salut de son âme*[1].

D'autres rébellions éclataient. Déjà les Obotrites, si fidèles précédemment à Charlemagne, avaient donné un premier exemple de défection, en s'unissant aux fils de Godefroy contre les Saxons; il avait fallu envoyer des troupes contre eux pour les retenir dans la fidélité. Les Bretons firent de même dans les Gaules; ils prirent les armes et se firent un roi de leur nation: Louis dut aller en personne frapper leur révolte. Ils furent vaincus, mais l'Empire s'affaiblissait par de telles victoires, qui laissaient survivre la pensée de l'indépendance et du désordre. C'est en revenant de cette expédition que l'empereur perdit à Angers la reine Hermangarde.

Les agitations continuent auprès et au loin. Le roi des Obotrites, Sclaomir, accusé d'infidélité, est condamné au bannissement; on le remplace par Ceadrag, fils de Trasicon. Les Gascons remuent encore; le duc *Lupus* livre bataille aux armées de l'empereur. Il est fait prisonnier et envoyé en exil [819]. Ni les punitions, ni les négociations ne calment les esprits. Mais Louis reste occupé du bien des peuples, de la révision des lois, de la réparation des Eglises et de l'ordre des monastères.

Une de ces révoltes ressembla à une guerre; ce fut celle de *Luidewit*, gouverneur de la Pannonie inférieure. Il porta le ravage dans la Dalmatie, et il fallut l'attaquer avec des forces importantes. Il perdit trois mille hommes dans une bataille. En même temps, Pepin, duc d'Aquitaine, achevait de soumettre les Gascons. Ce fut peu après que les pirates Normands se montrèrent à l'embouchure

[1] Thégan. — *Vie et Actions de Louis le Pieux.*

de la Seine, avec treize vaisseaux, et allèrent visiter les rivages d'Aquitaine, comme pour s'exciter à des invasions plus sérieuses.

Louis tenait fidèlement ses assemblées. L'histoire les mentionne, mais elle n'a point recueilli leurs travaux, et peut-être n'était-ce le plus souvent que des réunions militaires où la fidélité s'engageait par des serments nouveaux.

Toutefois il en sortait quelquefois aussi des Capitulaires, ou des règlements d'administration. En 820, le peuple souffrait horriblement de la famine. Louis publia l'ordre de recourir à Dieu par la prière, et en même temps il fit des prescriptions de sage police. Il était défendu aux mendiants de se répandre hors du lieu de leur domicile, et il était ordonné aux riches de nourrir les pauvres. Le prix des grains était réglé. Le muids d'avoine, à deux deniers; de seigle, de blé, à six. « Comprenez l'abondance des Gaules, dit à sujet le docte Baronius, puisqu'en un temps de disette les blés pouvaient être à un prix si bas [1].

820.—Dans la même assemblée, on vit un duel juridique entre Béra, comte de Barcelonne, et un certain Sanila qui l'accusait de trahison. Ils se battirent à cheval. C'était la loi de leur nation. Béra fut vaincu. La loi, dit le chroniqueur, le condamnait à la peine capitale, comme si la défaite l'eût convaincu du crime de lèse-majesté. L'empereur lui fit grâce de la vie et le relégua à Rouen.

821.—Peu de temps après, Louis, fidèle à la pensée de son père, établissait un siége d'archevêque à Hambourg, avec la mission spéciale de maintenir et de propager le christianisme dans ces pays du Nord d'où s'était si souvent élancée la barbarie. Le décret de cette institution doit être noté par l'histoire comme un admirable monument de la politique de ce prince [2].

Puis, dans une autre assemblée nationale, il célébra pompeusement le mariage de son fils aîné, Lothaire, avec Hermangarde, fille du comte Hugues, le plus timide des

[1] *Ann.* Ad an. 820.
[2] *Præceptum de Paganis*, etc. Apud Baluz. Tom. I.

hommes, dit un historien du temps, et qu'on appelait Hugues le Peureux. Lui-même s'était remarié précédemment avec Judith, fille du duc Guelf, de la plus illustre famille des Bavarois [1]. Ces événements domestiques lui furent une occasion d'accorder des pardons à tous ceux qui avaient jusque-là attenté à sa vie. Sa clémence embrassa tous les coupables, et tel fut le caractère de cette espèce d'amnistie, que lui seul allait bientôt paraître coupable d'avoir osé les punir.

822. — En effet, dans l'assemblée suivante, qui se tint au palais d'Attigny, on vit un étonnant effet de cette clémence; on voulut que ceux qui avaient reçu le pardon ne fussent que des innocents, et de la sorte la punition devenait un crime. Les évêques, les abbés, les grands de cette assemblée laissaient échapper de concert la même clameur, et il fallut que Louis vînt se prosterner à l'autel comme un coupable qui a besoin de grâce à son tour. Il s'accusa de cruauté, surtout à l'égard du roi Bernard et de ses complices. Il se soumit à des pénitences publiques; mais, chose singulière, en même temps qu'il demandait pardon pour lui-même, il demandait aussi pardon pour son père [2]. Et c'est ici peut-être l'explication de ce désastreux abaissement du sceptre impérial. C'était comme une réaction universelle contre cette forte autorité, qui avait tenu si longtemps le monde dans la soumission. L'histoire n'y a vu jusqu'ici qu'un empiétement ecclésiastique; mais l'Église ne gagnait rien à cette ignominie de la royauté. Les évêques seulement suivirent l'impulsion des grands, qui voulaient reprendre l'indépendance, et ils la suivirent d'autant plus, que les réformes tentées par Louis choquaient l'ambition politique qui s'était introduite dans l'épiscopat. Il arriva donc ce qui arrive après tous les règnes puissants : les sujets principaux se vengèrent de la longue

[1] Thégan. — Le chroniqueur fixe l'époque du mariage à l'an 819.

[2] Voici les mots du chroniqueur : « Réparant tout ce qui avait pu être fait de mal par lui-même ou par son PÈRE, il s'efforça d'apaiser la Divinité, etc. »

soumission qu'ils avaient subie, et Louis, qui n'était qu'un homme de bien, porta la peine de la grandeur de son père, qui avait été un roi formidable.

Une des choses pour lesquelles le roi demanda pardon, ce fut d'avoir fait raser ses trois jeunes frères ; il voulut les faire sortir de leurs couvents, comme si déjà il n'y avait pas autour de lui assez d'instruments de désordre et de décadence. Les jeunes princes furent mieux inspirés ; ils préférèrent la paix du monastère à la vie agitée des palais.

Cependant les armes de l'Empire étaient heureuses. *Luidowit*, toujours rebelle, était obligé de fuir devant les généraux de Louis, et, pour éviter les derniers malheurs, il sollicitait la paix en suppliant. Les Saxons repoussaient les Esclavons de quelques lieux de domination franque qu'ils avaient envahis. Par delà les Pyrénées, il se faisait des irruptions contre Abdérame. Les Bretons enfin étaient de nouveau contenus. Toutefois ces guerres éparses en quelque sorte ne révélaient nulle part une puissance de supériorité capable d'imposer aux peuples.

Deux assemblées furent tenues à Francfort. Dans la première furent convoqués tous les Francs de delà le Rhin ; elle avait pour objet la situation toujours troublée de la Germanie. Les Awares envoyèrent des députés avec des présents. Les Normands firent de même. En se réservant des pensées d'avenir, ils faisaient des ambassades et promettaient la paix. Toute la Germanie renouvela ses serments et ses hommages.

Mai 823. — Dans la seconde assemblée, parurent les Francs Austrasiens, les Saxons et les autres nations voisines. Un incident notable, ce fut de voir l'empereur décider souverainement entre deux princes, fils de Liuba, dernier roi des Wiltzes, lesquels se disputaient la couronne. Le père avait été tué dans l'expédition contre les Obotrites, au moment de leurs rébellions, et il avait laissé la couronne à son fils aîné. La faveur populaire appelait le plus jeune au trône, et tous les deux attendaient la décision de l'empereur. L'assemblée franque fut consultée, et

le plus jeune ayant été préféré, l'empereur le reconnut roi. Après cela il n'y eut plus de doute. Tous les deux furent comblés de présents, et ils s'en allèrent, dit le chroniqueur, *satisfaits de Louis et contents l'un de l'autre.*

C'est durant cette assemblée qu'on apprit la mort du rebelle *Luidewit.* Il périt par une perfidie, digne couronnement de toutes les siennes. Il s'était enfui chez les Sorabes, et ayant été reçu par un de leurs chefs, il l'avait tué et s'était emparé de son propre commandement. Bientôt il s'était vu menacé par des vengeances, et il était allé demander l'hospitalité à un chef de Dalmates. Celui-ci l'accueillit quelque temps, et puis il l'assassina. Telle fut l'alternative de crimes et de trahisons qui remplirent la vie quelque peu romanesque de ce barbare.

C'était une délivrance pour l'empereur. Mais d'autres événements se préparaient, et l'avenir s'annonçait avec de mauvais présages.

Louis avait dans l'esprit des pressentiments de tristesse, et aussi l'histoire contemporaine ne manqua pas de recueillir les signes sinistres qui s'étaient montrés au ciel et sur la terre. « Un tremblement de terre ébranla le palais d'Aix-la-Chapelle ; des bruits étranges furent entendus pendant la nuit ; une jeune fille s'abstint durant douze mois entiers de toute nourriture ; on vit des éclairs multipliés ; on entendit des coups de tonnerre fréquents ; une pluie de pierres et de grêle tomba du ciel ; une maladie contagieuse attaqua les hommes et les animaux ; tant de choses prodigieuses remplirent d'épouvante l'âme de Louis. Ce pieux empereur commanda partout des jeûnes fréquents, des prières continuelles, de nombreuses aumônes, afin d'apaiser la divinité par le ministère du sacerdoce, certain qu'il était que ces signes menaçaient le genre humain de quelque grande calamité [1]. »

Juin 824. — Toutefois les menaces n'étaient point prochaines, et l'empire continuait de se traîner mollement sous la conduite bienveillante de Louis. En ce temps-là il

[1] *Vie de Louis le Débonnaire*, par l'Astronome.

eut un fils de la reine Judith, qui fut nommé Charles. Ce ne fut pas le moindre pronostic de malheur.

Cependant Pepin était dans son gouvernement d'Aquitaine : avant de l'y envoyer, son père l'avait marié à Engilrude, fille du comte Théodebert. Lothaire était en Italie, occupé, selon les ordres de Louis, à faire disparaître les traces des dissensions. Sur les deux points s'étaient produits des événements de diverse sorte, mêlés de meurtres et de batailles, sans nul profit pour l'autorité.

A Rome, le supplice de Bernard avait laissé des souvenirs sinistres : des partis étaient en présence; le pape Pascal était en butte à des oppositions. Deux chefs de maisons éminentes, Théodore et Léon, qui auraient voulu voir la papauté dans leurs familles, étaient à la tête des factions; le pape les fit arrêter : on leur creva les yeux et on leur trancha la tête.

Ce fut une affreuse rumeur dans la ville. Les partisans des deux seigneurs envoyèrent aussitôt à Louis, pour se plaindre d'une telle violence. On punissait, disaient-ils, l'affection et la fidélité pour l'empereur ! L'empereur fit partir des commissaires pour prendre des informations. Le pape avait pris les devants, et avait envoyé son apologie. L'empereur ne voyait rien de clair en cette affaire : pour toute justice il reçut le serment du pape, qui déclara n'avoir agi que pour sa défense.

Pascal mourut peu de temps après. Son successeur Eugène II eut des conférences avec Lothaire, qui demandait la réparation des désordres. Malgré la charte de Louis, la souveraineté papale n'était pas restée clairement établie, et la puissance impériale s'était réservé comme un droit tacite de domination supérieure, exercé directement par le prince ou par des envoyés chargés de recevoir les plaintes des peuples. C'était un mélange d'actions diverses, que peut-être les temps modernes ne comprennent plus, parce qu'ils sont loin de la simplicité et de la naïveté des idées des temps anciens. Il est remarquable toutefois que ce droit de haute protection réservé par l'empereur n'altéra point la liberté du pape, et ces recours à la justice de

l'empire que l'on voit dans les jours de dissension, se terminent par une seule parole du pontife, attestant sa propre innocence et en quelque sorte la légalité de ses actes.

Cependant, en cette circonstance, Lothaire exerça plus directement son droit suprême. Il réprima des désordres et punit des usurpations, qui venaient, dit le chroniqueur, de *l'ignorance ou de la négligence de quelques prêtres, comme aussi de l'aveugle et insatiable avidité des juges.* « En même temps, il fut établi que, selon l'ancienne coutume, l'empereur enverrait, quand il le jugerait nécessaire, des officiers chargés de rendre avec impartialité la justice à tout le peuple romain[1]. » Ainsi la souveraineté politique de l'empereur semblait reparaître, et le pape ne l'exerçait que comme une magistrature déléguée.

Pendant ces troubles de Rome, les Gaules, avons-nous dit, avaient leur agitation. Les Gascons montagnards s'étaient mis en intelligence avec les Sarrasins de Cordoue. Deux comtes français, après avoir fait irruption sur les terres sarrasines, furent enveloppés dans les montagnes, et leurs troupes furent mises en pièces. Les Bretons de leur côté renouvelaient leurs révoltes. Pour imposer aux peuples, Louis prépara une expédition militaire, dans laquelle il fit entrer Pepin, roi d'Aquitaine, et Louis, roi de Bavière, et d'abord il menaça la Bretagne, le foyer le plus ardent des rébellions. Mais cet appareil se réduisit à des ravages dans le pays, et puis l'empereur s'en retourna à Rouen, où l'attendaient la reine et des ambassadeurs venus d'Orient.

Ces ambassadeurs venaient pour des conférences moitié politiques, moitié religieuses. Deux empereurs, Léon l'Arménien et Michel le Bègue, furieux ennemis l'un de l'autre, le premier ayant été assassiné par les amis du second qu'il tenait captif, tous les deux également acharnés contre l'Église de Rome, avaient ravivé la querelle barbare des Iconoclastes. Michel devenu maître, mais tombé dans le mépris des peuples, pour avoir laissé choir l'île de

[1] *Vie de Louis le Pieux*, par l'Astronome. — Eginhard.

Candie au pouvoir des Sarrasins, voulut se dédommager par des intrigues et des persécutions contre les catholiques. Ses ambassadeurs venaient tendre des piéges à Louis, en demandant son intervention pour l'union des Églises, mais ajoutant la nécessité d'expulser de l'Italie tout ce qui nuirait à leurs projets, c'est-à-dire, d'attaquer le pape en personne, et d'ôter tout ce qui servait de défense au catholicisme.

Louis fit aussitôt une assemblée d'évêques à Paris. C'était s'exposer à voir reprendre la question, telle qu'elle avait été laissée dans une réunion semblable à Francfort, sous le règne de Charlemagne. Il avait été dit anathème, dans cette espèce de concile, au brisement des images, mais par tempérament le culte des images avait aussi été condamné [1]. Les Grecs attendaient une résolution analogue, et elle suffisait à leurs desseins. Les évêques de France, réunis à Paris, renouvelèrent en effet la décision de Francfort. Ils prétendirent même imposer à l'empereur la manière dont il rendrait compte au pape de cette affaire; c'était lui tracer la forme d'une rupture dans l'Église. Heureusement le pieux monarque fut plus sage que les évêques.

« Il est surprenant, dit à ce sujet le P. Daniel, combien, depuis quelque temps, les évêques de France s'étaient éloignés du respect que l'Église gallicane avait toujours eu pour le Saint-Siége. »

Louis, avant d'acquiescer aux décisions de l'assemblée de Paris, envoya à Rome pour avoir l'avis du pape. Le pape ne les pouvait approuver; mais il évita des réponses précises, pour ne point animer les opinions. Les ambassadeurs s'en retournèrent à Constantinople, avec des solutions douteuses qui blessaient à la fois les briseurs d'images et les catholiques; les persécutions se rallumèrent avec la triste perspective d'un schisme irrémédiable; et les Gaules même virent naître des disputes qui pouvaient de-

[1] Voir ce qui a été dit des livres Carolins envoyés au pape Adrien I. — Eginhard, *Annales*. — Note page 40, édition de M. Guizot.

venir fatales. Mais des inspirations meilleures devaient plus tard ramener la paix.

825. — Après cette interruption religieuse, les querelles armées reparaissent. Les Bretons, soumis en apparence, font des révoltes nouvelles; Wihomarch, leur chef, les laisse se répandre sur les terres de France, pour venger par des représailles les ravages de l'armée de Louis. Le comte Lambert défend l'honneur des armes franques, et Wihomarch est tué dans une mêlée. La Bretagne rentre dans le repos pour quelque temps.

826. — Le monde éprouvait comme un vaste et sourd ébranlement, et les événements se pressaient autour de l'empereur, dans ses assemblées régulières de chaque année.

Les Normands demandent à vivre en paix avec lui. Il accueille le prince Hériold, qui reçoit le baptême avec sa femme dans l'église de Mayence [1].

Les Bulgares lui envoient des ambassadeurs, pour fixer les limites de leur pays.

Céadrag, duc des Obotrites, et Tunglon, duc des Sorabes, comparaissaient en personne pour se disculper d'accusations qui pèsent sur eux; l'empereur prononce des punitions, et les renvoie.

Il arrive des envoyés du Saint-Siége, et il en arrive de Jérusalem.

Les comtes de la Pannonie viennent en personne. Tout afflue autour du chef de l'Empire. Une grande assemblée de la nation germaine est convoquée à Seltz, au delà du Rhin. Il eût fallu une forte tête et un bras de fer pour dominer tout ce mouvement du monde.

Mais, pendant que les peuples et les princes se pressent vers l'empereur, comme vers un centre, les déchirements se manifestent.

Le germe des discordes et des guerres vit, surtout aux Pyrénées. Pendant cette assemblée de Seltz, Aizon, un

[1] C'est le sujet du quatrième chant d'Ermold le Noir; et le vieux poëte y a trouvé d'heureuses inspirations.

seigneur de Catalogne, que l'histoire ne mentionne pas autrement, et qui peut-être était en otage auprès de l'empereur, s'enfuit d'Aix-la-Chapelle, et court en Espagne exciter les révoltes. Abdiraman (Abdérame II) le seconde. Tout le midi des Gaules est dans l'épouvante. Les Maures et les Sarrasins menacent de ressaisir une puissance que Louis, dans sa jeunesse, avait détruite par ses armes [1] [827]. Pepin, roi d'Aquitaine, reçoit l'ordre d'aller comprimer ces mouvements, avec deux comtes du palais, Hugues et Mathfried; ceux-ci arrivent trop tard, ou bien agissent avec mollesse. Les Maures sont vainqueurs dans une bataille, et vont ensuite se renfermer dans Sarragosse.

« Peu de temps avant cette défaite, dit le chroniqueur, on avait cru voir au milieu de la nuit deux armées couvertes de sang humain, se livrer un combat qu'éclairait la pâle clarté des flammes. »

L'imagination des peuples était tournée vers les désastres. Au Nord, les Bulgares, mécontents, avaient franchi leurs limites et ravagé les terres franques. L'empereur Louis crut faire assez, pour rendre la confiance aux esprits, en punissant les généraux qui n'avaient point prévenu ces divers malheurs. Dans l'assemblée de 828, on les dépouilla de leurs honneurs. On ne fit que les disposer aux vengeances.

Il y eut encore quelques mouvements vers les Pyrénées, mais sans suite sérieuse : c'étaient simplement des indices d'affaiblissement et de décadence. A l'opposé, les Danois avaient leurs dissensions. Les fils de l'ancien roi Godefroy se maintenaient au trône, et l'empereur Louis protégeait Hériold par les négociations plutôt que par les armes. Hériold, impatient des incertitudes, se jeta sur les terres de ses rivaux : ceux-ci se précipitèrent sur les terres franques. Ce furent des ravages sans résultat, et l'empereur feignit de recevoir quelques réparations pour n'avoir pas à venger autrement sa dignité.

Enfin l'Italie eut aussi ses ébranlements, et l'on vit les

[1] *Vie de Louis le Débonnaire*, par l'Astronome.

Sarrasins s'emparer de la Sicile, à la suite d'un outrage fait à une religieuse par un officier des troupes grecques. Le frère de cette religieuse alla solliciter des vengeances chez les Sarrasins. Constantinople ne pouvait rien pour protéger la Sicile; l'Italie se tourna vers le roi de France, qui ne pouvait pas davantage. Seulement on vit le comte Boniface, gouverneur de l'île de Corse, s'en aller faire des excursions aventureuses en Afrique, gagner cinq batailles, et se retirer ensuite devant des forces toujours renaissantes pour ne laisser chez les Maures qu'*une terreur inouïe, et qu'ils conservèrent longtemps* [1]. Mais la Sicile n'était pas sauvée.

Pendant ce temps, il se faisait un sourd travail de rébellion et de crimes autour de l'empereur, et le chroniqueur prend soin de faire pressentir les calamités qui devaient naître, par des récits extraordinaires et merveilleux : c'est toute la philosophie historique de ces temps.

828. — « Il y eut, durant cette année, deux éclipses de lune : la première, au commencement de juillet; l'autre, dans la nuit de Noël. De plus, on apporta de Gascogne à l'empereur des grains semblables à ceux du froment, quoique plus petits et d'une forme moins cylindrique : ils étaient, disait-on, tombés du ciel. Peu avant la solennité de Pâques, un tremblement de terre se fit violemment sentir au milieu de la nuit la plus calme, et menaça tous les édifices de leur ruine. Il s'éleva ensuite un vent si violent qu'il ébranla tous les monuments, et même le palais d'Aix-la-Chapelle, au point qu'il enleva presque toutes les pièces de plomb qui couvraient la basilique de Sainte-Marie, Mère de Dieu [2]. » Il serait peu philosophique d'omettre ces souvenirs, par où se ranime et survit toute la pensée d'un siècle. Suivons les récits.

Louis s'épouvantait de tant de présages; mais, plein de dévouement et de foi, il courait au-devant des désastres, et ne craignait pas de se sacrifier lui-même pour les réparer.

[1] *Vie de Louis*, par l'Astronome.
[2] *Ibid.*

Il voulut qu'il y eut quatre conciles à la fois pour aviser aux remèdes des maux de la patrie. Il les convoquait pour l'année suivante à Mayence, à Paris, à Lyon, à Toulouse. Il remettait aux évêques la correction des abus, et il espérait désarmer ainsi les plaintes qui partaient bruyantes du sein du clergé.

En même temps, il ordonnait aux envoyés royaux de redoubler de zèle et d'activité pour courir à la recherche des misères publiques.

« Qu'ils prennent garde, dans leur mission, d'être à charge au peuple qu'ils doivent soulager au contraire.

» Qu'ils lui annoncent d'abord à quelle intention nous les avons envoyés.

» Qu'ils s'enquièrent surtout de la conduite des recteurs du peuple, afin que nous puissions connaître ceux qui sont dignes d'honneur ou de blâme. Et d'abord des évêques : quelle est leur vie? comment gouvernent-ils les églises? s'appliquent-ils aux choses spirituelles ou temporelles? quelle est leur réputation dans le peuple? dans leurs visites épiscopales foulent-ils le peuple et les pauvres prêtres? Puis des comtes et de leurs agents : le peuple est-il privé de justice et de paix par leur négligence[1]. »

Telle était l'instruction donnée aux envoyés par Louis. Le juste monarque pensait ainsi arriver à la réparation des griefs. Puis il adressa d'Aix-la-Chapelle une lettre admirable à tous les fidèles de l'Église et de l'empire. Il leur demandait de jeûner et de prier avec lui, afin de se rendre Dieu propice; et, pour lui, il ne demandait qu'à connaître en quoi il avait pu attirer la colère du ciel sur le peuple, et il s'offrait à tous comme la grande victime nationale[2].

829. — Alors eurent lieu des conciles; mais les canons qui devaient en sortir allaient porter un caractère d'hostilité contre le monarque, comme si tous les maux de l'empire fussent venus de l'empiétement politique dans l'Église. C'était une réaction qui se déclarait contre d'anciennes

[1] Capitul. de Instruc. *Missorum.*
[2] *Epist. Generalis.* Apud Baluz. Tom. I.

iniquités, et Louis, si soumis aux évêques, était menacé de porter la peine des spoliations militaires de Charles Martel, peut-être de l'austérité régulière de Charlemagne. Ce fut tout ce qui sortit de ces quatre conciles préparés avec une solennité si touchante.

Et pendant ce temps, l'intrigue des rebelles et des mécontents avait continué d'envelopper Louis.

830.— « Elle s'étendait insensiblement, et venait déjà, comme par des canaux secrets, corrompre un grand nombre de seigneurs[1]. » Louis s'aperçut de ces manéges, et il crut s'affermir en appelant auprès de lui des amitiés fidèles. Il éleva à la dignité de camérier, Bernard, comte des Marches espagnoles. C'était un homme de résolution, mais d'une habileté remuante. Il conseillait à l'empereur de disposer d'avance de l'empire en faveur du fils qu'il avait eu de Judith, sans toucher au partage qui avait été fait des royaumes d'Italie, d'Aquitaine et de Bavière. C'était aussi la pensée de Judith, et l'empereur n'avait pas assez de force pour maîtriser ses volontés. Déjà même il avait cédé à l'impératrice, et un édit de Worms assignait l'Allemagne, la Rhétie et la Bourgogne à Charles, âgé de six ans. Les fils de Louis avaient d'abord dissimulé leur colère; mais les mécontents la pénétraient. Lorsqu'on vit Bernard monté à la première dignité du palais, la jalousie fut au comble, et l'irritation ne put se contenir. Mais les conspirateurs renvoyèrent leurs desseins à des temps plus opportuns, et Louis alla chasser dans les forêts de Francfort.

Peu à peu la conjuration fait des conquêtes. Elle gagne d'abord les seigneurs les plus puissants, et puis elle entraîne les plus faibles. « Ceux-ci, dit l'Astronome, toujours avides de changements, comme les chiens et les oiseaux rapaces, travaillent à faire du malheur d'autrui un moyen d'élévation pour eux-mêmes. » Les chefs de la révolte vont alors droit à Pepin, roi d'Aquitaine, ils lui disent le mépris où ils sont tombés, l'insolente domination de Ber-

[1] *Vie de Louis*, par l'Astronome.

nard, la dégradation de tous les officiers de l'Empire. Bernard même ne souille-t-il pas la couche de l'empereur! Louis a les yeux fascinés; il ne voit pas le crime du favori qui le trahit. Un bon fils tolérera-t-il l'avilissement de son père; ne doit-il pas le rendre à sa raison, à sa dignité? Pepin avait une grande occasion de gloire! il pouvait rétablir l'Empire dans sa majesté.

Le prince écoute ces paroles. Et sans doute le nom de Charles, fils de Judith, fut aussi jeté à ses oreilles. Cet enfant allait-il seul absorber tout l'avenir de l'empire? Pepin s'irrite à cette pensée. Il obéit aux conjurés; il marche avec eux; il court s'emparer d'Orléans, où commandait Odon, cousin de Bernard, et puis il marche sur Verberie, à trois lieues de Compiègne. A ces nouvelles, l'empereur conseille la fuite à Bernard, et il envoie sa femme à Laon, dans le monastère de Sainte-Marie. Lui-même, se rend à Compiègne, et marche au-devant de la conjuration. Pepin n'est point ébranlé par cette idée de rencontrer devant ses armes son père et son roi; il fait enlever à Laon la femme de l'empereur, et la fait emmener dans son camp. Là, par d'horribles menaces de supplices, on la contraint de promettre qu'elle persuadera à Louis de déposer les armes, de se faire tondre, et de s'enfermer dans un couvent, et que, pour elle, elle prendra le voile, et se dévouera, comme l'empereur, à la vie solitaire. Alors on la conduit à Louis sous une escorte; et, pour tenir sa promesse, elle le sollicite de déférer à la demande des conspirateurs. Louis n'accepte la condition que pour elle-même, voulant ainsi la soustraire à la mort. Et pour lui, il demande de délibérer. La reine est reconduite à Verberie; déjà l'intérêt du peuple s'était déclaré par quelques rumeurs; les conjurés n'osent se livrer à d'autres attentats; l'infortunée est seulement bannie et reléguée à Poitiers dans le monastère de Sainte-Radegonde.

Cependant on avait demandé une réunion à Compiègne. Les conjurés vont avec Pepin soumettre l'empereur à une sorte de jugement. Le faible monarque, acceptant la juridiction de la révolte, refusa de s'asseoir sur le trône; il

avoua les torts de son gouvernement, et il rendit grâce aux criminels qui le dégradaient de l'avertir de ses fautes; il demandait seulement qu'il lui fût permis de les réparer.

Il y eut pourtant des cœurs émus à cette parole débonnaire du roi, qui croyait qu'il ne s'agissait que de corriger le gouvernement, et quelques-uns de l'assemblée le forcèrent de monter sur son trône, et de garder les insignes de sa majesté. Mais Pepin était frémissant, et la conjuration paraissait lui échapper.

Sur ces entrefaites, arrive Lothaire, roi d'Italie, l'aîné des fils de Louis, celui qui avait droit à réclamer le fruit du crime. Toute la faction va à sa rencontre. Il hésite d'abord à donner suite aux attentats contre son père, mais il les approuve. Il ajoute même des vengeances privées aux premières vengeances. Héribert, frère de Bernard, est condamné, malgré les supplications de l'empereur, à perdre les yeux. Odon, son cousin, est envoyé en exil. Les parents et les amis de l'impératrice sont enfermés en des monastères. Louis passe ainsi tout l'été sous la main des conjurés, n'ayant plus que son titre d'empereur, et redoutant les derniers crimes.

Vers l'automne, les chefs de la faction voulurent faire une assemblée générale, afin de couvrir leur révolte impie par la délibération commune des Francs.

Pendant ce temps, les intérêts s'étaient mêlés, et la rivalité, comme il arrive dans une entreprise qui dure longtemps, avait divisé les ambitieux. La supériorité naturelle que Lothaire avait prise dans la conjuration, avait attiédi Pepin, aussi bien que Louis de Bavière. Puis, des moines, confidents de l'empereur, et surtout le moine Gondebaut, plus habile que les autres, s'étaient jetés dans les intrigues des frères, pour les diviser. Bientôt Pepin et Louis vont se réconcilier avec leur père, qui ne demandait pas mieux que de faire grâce. D'autre part, l'affection du peuple s'était réveillée, et l'empereur sentit quelque force lui revenir. Alors il autorisa l'assemblée qui avait été demandée par les séditieux. Mais il y appela les Francs Germains, qui gardaient des rivalités avec les Francs des

Gaules, et auxquels il se fiait davantage pour cela même. En effet, dans cette assemblée générale, qui se tint à Nimègue, l'autorité du monarque sembla reparaître. Toute la Germanie y afflua, pour lui prêter secours. Louis avait fait défense aux Francs de s'y montrer en appareil militaire. L'abbé de Saint-Denis, l'un des ecclésiastiques qui avaient pris part aux manéges de la conjuration, s'étant présenté avec un cortége de gens de guerre, reçut ordre de sortir du palais, et d'aller passer l'hiver à Paderborn avec un petit nombre de serviteurs, dans un petit pavillon construit à la hâte [1]. Wala, abbé de Corbie, fut contraint de même de s'en retourner dans son cloître. Ce retour de fermeté déconcerta Lothaire et ses amis; les factieux voulaient qu'on ne perdît plus de temps : il fallait, disaient-ils, ou combattre, ou se séparer. L'empereur vit ces perplexités de la conjuration; il se hâta d'envoyer à son fils des supplications, l'appelant auprès de lui, et le conjurant d'abandonner des ennemis qui leur étaient communs. Lothaire céda au vœu de son père, et on le vit, le matin de la nuit même qu'il avait passée dans les délibérations des factieux, se rendre au palais; la masse des rebelles, à cette vue, fut tout émue, comme par l'espérance de quelque crime nouveau. L'agitation était extrême; les armes commençaient à s'agiter; mais, au milieu du tumulte, on vit tout à coup paraître l'empereur et son fils, et l'émeute s'apaisa d'étonnement et de terreur.

Ainsi se termina cette révolte des enfants de Louis. L'empereur avait reçu Lothaire dans ses bras, avec des paroles d'amour plutôt que de reproche; et pour que la réconciliation parût sincère, on chercha d'autres criminels pour les punir. Les chefs de la faction furent arrêtés. « Tous les docteurs en droit, ainsi que les fils de l'empereur, dit l'Astronome, les condamnèrent par une juste sentence à subir la peine capitale; mais Louis ne permit pas qu'on en fît mourir un seul, et les traitant encore avec une pitié trop indulgente, il se laissa aller à sa bonté na-

[1] L'Astronome.

turelle, fit raser les laïcs, qu'il relégua ensuite en des lieux convenables, et fit enfermer de même les clercs dans des monastères[1]. »

Telle est la justice des temps faibles : c'est une provocation à des crimes toujours nouveaux.

831. — Puis vinrent les vengeances, plus funestes encore que la faiblesse. L'empereur, de retour à Aix-la-Chapelle, rappela de son monastère la reine Judith avec ses frères Conrad et Rodolphe, qui depuis longtemps avaient été tondus. Il ne lui rendit pourtant son titre d'épouse, qu'après qu'elle se fut légalement purgée du crime qui lui avait été imputé. Alors les réactions commencèrent. Il y eut des exils nouveaux; Lothaire fut envoyé en Italie, dépouillé du titre impérial qu'il avait reçu; le moine Wala, puissant par son activité et par son génie, fut éloigné de son abbaye de Corbie, et renfermé près du lac de Genève dans un châteaufort. Par suite de ces réactions, l'irritation fut grande, même parmi ceux qui n'avaient point pris de part aux révoltes. Alors le roi revint à la mollesse; une amnistie fut déclarée. Cette alternative de violence et d'imbécillité était fatale à l'Empire; l'intrigue était active au palais; Bernard avait reparu; le moine Gondebaut était devenu maître depuis la part qu'il avait prise à la dissolution des ligues de Louis et de Pepin : entre Bernard et Gondebaut la rivalité s'alluma comme une guerre. La reine, par un caprice, se déclara pour le moine; Bernard, par dépit, se tourna vers Pepin, roi d'Aquitaine; des crimes nouveaux pouvaient à chaque moment éclater : tout le palais était en feu.

Au milieu des agitations, l'empereur convoqua une assemblée générale à Thionville. Il y vint des ambassadeurs Danois et Africains. Cette majesté de l'empire restait vénérable au loin, tandis qu'elle était abaissée sous les coups de ceux qui auraient dû la défendre. Dans cette assemblée, on vit Bernard offrir de soutenir son innocence par les armes, et selon la coutume franque il fut absous sur son

[1] *Vie de Louis le Pieux.*

serment. Pendant ce temps, il méditait d'autres manéges et d'autres attentats.

Ce fut Louis qui parut le plus exciter Pepin à des révoltes nouvelles; Louis de Bavière suivit cet exemple : on vit le faible empereur se multiplier pour courir au-devant des troubles. D'abord, il va à Augsbourg, où se préparait un soulèvement; il calme les esprits à force de prières, et son fils Louis vient embrasser ses genoux. Puis il fait une assemblée à Orléans, et y appelle Pepin; mais comme l'Aquitaine est en fermentation, il va jusqu'à la Loire, pour se rendre imposant par le châtiment qu'il réserve aux criminels. Une sorte de plaid est établie dans le château de Soac (Limousin) pour entendre la cause de Bernard et de Pepin. Bernard, accusé d'infidélité et refusant le combat pour sa défense, est dépouillé de toutes ses dignités. Quant à Pepin, l'empereur, « pour corriger ses mœurs dépravées, le fait conduire à Trèves sous une garde particulière; » mais, négligemment surveillé dans la route, il fut enlevé par les siens.

Tout échappe à l'empereur, et la sévérité ne lui profite pas plus que la clémence.

« Le diable, ennemi du genre humain et de la paix, ne s'abstenait aucun jour de tourmenter l'empereur; il pressait par toutes les ruses de ses satellites les fils de ce prince, et leur persuadait que leur père ne voulait que les perdre, les aveuglant assez pour qu'ils oubliassent que celui qui était le plus clément des hommes envers les étrangers ne pouvait devenir inhumain à l'égard de sa famille. Mais les discours des méchants corrompent les mœurs des bons, de la même manière que l'eau tombant en gouttes légères perce enfin les pierres, même les plus dures [1]. »

Donc la révolte se déclare; les trois frères font une ligue; l'empereur croit la prévenir en déshéritant Pepin et disposant de l'Aquitaine pour son jeune fils Charles, âgé de neuf ans. Lothaire et Louis de Bavière n'en deviennent

[1] L'Astronome.

que plus ardents; on court aux armes de tous côtés.

Lothaire cependant voulait cette fois couvrir le crime d'un semblant de religion. Il appelle à son aide le pape Grégoire IV, comme s'il ne s'agissait que de son intervention pour réconcilier des fils avec leur père, ou plutôt de faire fléchir un père implacable devant la soumission de ses enfants. On vit donc Grégoire IV s'avancer vers le camp de Lothaire, et la majesté d'un pontife aller couvrir les attentats d'un rebelle. Mais la tromperie avait été savamment préparée, et le pape croyait aller remplir un ministère de justice et de conciliation.

De son côté, l'empereur, entouré d'une armée à Worms, tendait ses bras à ses enfants. Il leur envoya des évêques pour les ramener à la soumission; et en même temps il écrivait aux évêques des Gaules pour expliquer sa conduite et accuser celle du Pape. Toutes les opinions étaient confuses; on voyait partout des coupables, et l'innocence était suspecte. L'empereur, le plus timide dans cette affreuse mêlée de passions, finit par paraître au peuple le plus criminel. Comment le pape serait-il venu sans cela sous la tente de Lothaire? On parlait d'excommunication lancée contre l'infortuné monarque : c'est donc que le rebelle était l'empereur; jamais il ne s'était rien vu de semblable à cette situation d'un père obligé de prendre les armes pour se défendre contre ses enfants, et accusé pour cela même de refuser la paix à l'intervention du pape. Quelques évêques pourtant prirent sa défense; ils écrivirent au pontife en termes hautains; le pape répondit avec dureté. Tous les droits étaient méconnus; il ne restait nulle trace de respect ou de convenance. L'empereur se résolut enfin à tirer l'épée; les armées s'avancèrent comme pour combattre; le pape alors courut au camp de Louis. L'entrevue fut sans effusion et sans amour; le pape demandait à Louis de poser les armes; Louis demandait au pape de ne point couvrir de son nom la rébellion de ses fils. La négociation eut une fatale issue. Quand le pape fut sorti du camp, l'armée de l'empereur, provoquée par la corruption, commença à se détacher pour s'aller joindre

à Lothaire; elle se précipita, dit le chroniqueur, comme un torrent, et le monarque resta comme seul sous sa tente, avec l'impératrice et son jeune fils, entouré seulement de quelques officiers fidèles à sa fortune et de quelques évêques fidèles à leur devoir (24 juin 833). Le lieu où se passa cette étrange scène resta ignominieux dans l'esprit des peuples. Ce lieu, situé près de Colmar, s'appelait avant le *Champ Rouge;* on l'appela depuis le champ du mensonge[1].

Dès lors s'ouvre pour la royauté une lamentable succession d'outrages.

Le malheureux Louis voyant autour de lui le petit nombre de serviteurs fidèles, leur dit ces paroles : *Allez à mes fils ; je ne veux pas que personne perde pour moi la vie, ni même un membre!* et ils le quittèrent aussi en versant des larmes[2] ; et alors il fut contraint de passer à son tour dans le camp de ses enfants, demandant seulement d'être protégé contre les affronts de la multitude. Les trois fils allèrent à sa rencontre et descendirent de cheval pour le recevoir. Il leur confia l'honneur et la sûreté de sa femme et de son fils, puis il les embrassa. Un moment après, sa femme lui était enlevée et elle était envoyée dans le camp particulier de Louis, pour être ensuite exilée à Tortone, en Italie ; puis, dans une *assemblée tumultuaire des principaux de l'armée*[3], le trône était déclaré vacant, le peuple était délivré du serment de fidélité, et enfin l'empire était déféré à Lothaire. A cette vue, le pape s'enfuit à Rome, navré de douleur.

Ce n'était que le commencement des profanations. Lothaire et ses frères se partagent les dépouilles. L'empereur reste d'abord emprisonné sous la garde de Lothaire; puis il est envoyé dans le monastère de Saint-Médard, à Soissons, et le jeune Charles est enfermé dans celui de Pruim. Lothaire va se délasser du crime à la chasse pen-

[1] L'Astronome.
[2] Thégan.
[3] Le père Daniel.

dant trois mois, et au mois d'octobre il convoque une assemblée à Compiègne.

Déjà cependant le remords et la honte pesaient sur quelques âmes. Lothaire veut prévenir tout retour à l'équité, et il se précipite aux derniers crimes. Il demande la consécration de son usurpation, et quiconque doute de son droit est menacé de sa vengeance ; tout le monde tremble. Alors il choisit quelques évêques pour consommer la dégradation de Louis.

En tête de ces évêques se trouva Ebbon, archevêque de Reims, un homme que Louis avait ramassé dans la boue et comblé d'honneurs. Il fallait aux conspirateurs le secours de la lâcheté et de l'ingratitude, et ainsi il ne servit de rien à Louis d'avoir autrefois, par une ordonnance, voulu affranchir l'épiscopat, en lui imposant à la fois la modération et la dignité. Pour quelques-uns, ce lui fut un crime de plus.

Cet Ebbon, dans l'assemblée moitié politique, moitié ecclésiastique qui devait juger Louis à Compiègne, fit une harangue insensée pour établir le droit des évêques *de lier* et *de délier*, et puis il parla d'aviser au salut de Louis en lui imposant des pénitences selon la forme des canons. Toute l'histoire de l'empereur fut reprise ; il avait enfermé ses frères en des monastères ; il avait laissé mourir Bernard, pouvant le sauver ; il avait annulé l'acte de partage de l'empire entre ses trois fils, consacré par l'assemblée générale ; il avait fait marcher une armée aux frontières sans nécessité, en temps de carême, et tenu une assemblée le jeudi saint ; il avait exilé plusieurs de ses plus fidèles sujets pour le soin qu'ils avaient eu de le prévenir des désordres de l'État ; il avait ordonné des parjures dans le jugement de l'impératrice pour obtenir son absolution des crimes qui pesaient sur elle ; il avait fait plusieurs expéditions militaires sans utilité pour l'État et au grand détriment des peuples ; il avait plusieurs fois appelé aux armes contre ses fils, au lieu de les ramener à lui par l'affection, et enfin, en dernier lieu, il avait excité une guerre civile effroyable, et couvert le royaume de désastres et de crimes.

Telles étaient les accusations contre Louis. Une seule touchait à un point de discipline ecclésiastique, que l'histoire doit noter comme un indice des mœurs du temps; c'était la particularité des opérations militaires faites dans un temps de carême. Les autres étaient présentées sous un aspect plus odieux. Mais nulle ne donnait à des évêques ou à des seigneurs le droit de s'établir juges de la royauté. Ce procès, avec de tels griefs, en présence de la rébellion des fils de Louis, ne fut qu'un scandale impie. Mais il montrait qu'il ne suffit pas à un roi de porter le glaive; cela même peut lui devenir un crime, à moins qu'il ne le porte, avec la volonté résolue de s'en servir pour se sauver lui et le peuple des ignominies.

L'infortuné Louis fut jugé sur ces griefs. Heureusement il fut condamné sans être entendu, ce lui fut une humiliation de moins.

On lui envoya quelques évêques pour lui signifier la sentence. Rien ne manqua à ce drame profanateur. On vit l'un des évêques adresser une harangue chrétienne au monarque, pour l'exhorter à la réparation de ses péchés par une vie pénitente. Louis plein de piété entendit ces paroles avec résignation, les recevant comme un conseil venu d'en haut, pour son salut. Il voulut, en signe de sincérité de son repentir, voir Lothaire et l'embrasser; et Lothaire reçut ses baisers, comme un homme qui fait grâce. Alors l'outrage vint à son dernier terme. On avait préparé l'église de Saint-Médard, comme pour une pompe royale. Les reliques du saint étaient sur l'autel, avec celles de saint Sébastien, martyr. Un trône était debout. Une grande multitude de peuple remplissait le temple. Le clergé nombreux entourait l'autel; bientôt un cortége de seigneurs arrive. Lothaire va s'asseoir au trône. Puis au milieu de cette grande foule paraît l'empereur venant tristement et humblement accepter sa condamnation. Il se prosterne sur un cilice étendu à terre, et il avoue ses fautes, et il accuse les malheurs de son règne, et il demande pardon à Dieu et aux évêques, et il sollicite lui-même une pénitence canonique, promettant d'être plus

fidèle à l'accomplir qu'il ne l'avait été une première fois. Puis il se relève. Il portait encore pour cette effroyable cérémonie l'épée et le baudrier. Un évêque va lui dire qu'il faut qu'il se dépouille de ses armes; et il se dépouille de ses armes. Il les dépose devant le corps des Martyrs, martyr lui-même. Il se dépouille aussi de ses vêtements royaux. On jette sur ses épaules un habit grossier, une espèce de sac. Et en cet appareil, on le fait sortir de l'église, et on le conduit dans une cellule du monastère pour y passer le reste de ses jours.

Telles furent les scènes de cette dégradation publique de l'Empire.

Cependant le peuple les avait vues avec une curiosité mêlée de douleur, et il sortit de l'église dans un silence morne, qui pût paraître un présage à Lothaire. Bientôt un vague intérêt s'attache à la personne du monarque dépouillé. De toutes parts on s'enquiert de ses malheurs. Mille rumeurs se répandent dans tout l'Empire. Toute la Germanie s'émeut.

Pour aller au-devant de cette réaction, Lothaire fait composer par un évêque (celui de Lyon, nommé Agobard) une apologie de sa conduite; c'étaient des accusations nouvelles contre l'empereur et contre sa femme. Mais l'affection populaire n'en fut point retenue.

« Les peuples de France, de Bourgogne, d'Aquitaine, de Germanie se réunirent pour faire entendre leurs plaintes[1]. » Déjà quelques chefs de Francs, entre autres le comte Eggebart, et le connétable Guillaume, allant au delà de cette expression de douleur, avaient rassemblé des forces. Drogon, évêque de Metz, frère de l'empereur, réfugié en Bavière, avait profité de son exil pour remuer le cœur du roi Louis, et des messagers envoyés à Pepin, roi d'Aquitaine, avaient disposé les deux frères à des pensées communes de bienveillance pour leur père. Puis l'autorité de Lothaire leur était déjà importune. Ainsi, par des motifs divers, toute la Gaule était dans l'agitation, et à peine

[1] L'Astronome.

maître, Lothaire sentait son usurpation déjà menacée de toutes parts.

834. — Alors il fait un appel à ses fidèles. Il enlève son père de sa cellule et le traîne à sa suite vers Paris. Le comte Eggebard marche avec d'autres seigneurs à la rencontre de Lothaire; mais l'empereur envoie des supplications à ses amis, et les empêche de combattre.

En même temps arrivaient d'Aquitaine, de Bavière et de Bourgogne, des flots d'armées pour la délivrance de l'empereur; Louis et Pepin venaient en personne : on demandait hautement la réparation des scandales. Il partit du château de Bonneuil, rendez-vous des princes et des seigneurs, une députation vers l'abbaye de Saint-Denis, où était Lothaire. L'abbé Adrebald et le comte Gautselme portaient la parole. Ils menaçaient Lothaire du courroux des peuples et de la vengeance des princes, si Louis n'était rendu à sa dignité. Lothaire répondit qu'il n'avait fait qu'obéir aux princes et aux peuples mêmes; qu'il avait pris une puissance qu'on lui avait mise dans les mains, et qu'on ne pouvait lui faire un crime de la prison de son père, puisqu'elle résultait d'un jugement des évêques.

Cependant il ne se sentait pas assez justifié par une telle apologie, et ayant demandé quelque temps pour délibérer, il s'enfuit de Saint-Denis, se dirigeant vers la Bourgogne, et voulant s'approcher de Vienne, où l'évêque de Lyon pouvait lui assurer des secours.

Il avait laissé l'empereur dans le monastère de Saint-Denis, et sitôt que la nouvelle de sa fuite se fut répandue, toutes les multitudes des pays voisins se précipitèrent, peuple, soldats, évêques, seigneurs; on voulait voir l'infortuné, et s'assurer qu'il vivait encore. On le suppliait de reprendre le sceptre et les autres marques de sa dignité. Mais lui, prenant au sérieux sa propre dégradation, voulut en être relevé par l'Église même; et le lendemain, qui était un dimanche, les évêques lui ceignirent ses armes et lui rendirent ses honneurs. « La joie du peuple fut très-grande durant cette cérémonie, dit l'Astronome, et les éléments qui semblaient avoir pris part aux malheurs de

l'empereur, semblèrent vouloir aussi le féliciter dans la prospérité. En effet, jusqu'à cette époque, des orages violents, des pluies abondantes et continuelles avaient enflé tous les fleuves, et les vents qui soulevaient leurs eaux empêchaient qu'aucun bâtiment y pût naviguer. Mais le jour de la cérémonie qui réconcilia l'empereur avec l'Eglise, les éléments se calmèrent comme par un commun concert, les vents déchaînés s'apaisèrent, et la sérénité, qui ne s'était pas depuis longtemps montrée dans le ciel, reparut[1]. »

Ainsi l'imagination des peuples suivait les vicissitudes de la fortune de Louis, et y intéressait le ciel et la terre. Disposition admirable, qui peut-être accuse la faiblesse du monarque, et montre combien, avec quelque volonté, il eût aisément dominé la perversité dont il était le jouet.

Louis, redevenu roi, ne songea point à se venger; il ne chercha pas même à faire justice.

Les exilés rentrèrent, et accoururent autour de lui. Louis et Pepin vinrent le trouver à Quiersy-sur-l'Oise, le jour de la mi-carême; «en ce jour, dit le chroniqueur, où l'Eglise retentissait du cantique de joie : *Réjouis-toi, Jérusalem, et vous tous qui l'aimez, célébrez ce jour de fête*, une multitude de ses fidèles vint le féliciter du bonheur commun[2]. » Mais les fidèles et les ingrats étaient reçus de même. Louis prononça une amnistie générale : un seul coupable fut excepté, l'évêque de Reims, l'auteur des scènes sacriléges de l'assemblée de Compiègne, le profanateur des droits de l'Eglise et de la royauté tout à la fois. Après cela, Louis put se croire rendu à sa dignité. Ceux qui avaient été établis gardiens de sa femme Judith, en Italie, se hâtèrent de l'emmener en France, *apportant à l'empereur cet agréable présent*[3].

Louis voulut qu'elle attestât son innocence par un serment. Le pieux monarque prenait au sérieux les intrigues

[1] L'Astronome. — Collect. des Mémoires.
[2] *Ibid.*
[3] Nithard. — *Hist. des Dissensions*, etc.

dans lesquelles on l'avait enveloppé lui et les siens, et sa joie eut été troublée, s'il eût pensé que des soupçons pouvaient survivre Puis il envoya supplier Lothaire de venir prendre part à la réconciliation de sa famille. Mais le rebelle ne crut pas au pardon ; Louis resta exposé à d'autres douleurs.

Lothaire avait des partisans en armes dans la Neustrie, sous la conduite de deux chefs principaux, les comtes Lambert et Mathfried ; le comte Odon, gouverneur d'Orléans, fut chargé de les comprimer. Mais surpris par eux, il périt dans la bataille avec son frère Guillaume. Tous les chefs de l'armée de Louis furent tués ; l'armée fut dispersée.

Les vainqueurs toutefois ne pouvaient passer outre ; de nouvelles forces les attaquaient : ils demandèrent à Lothaire de venir à leur aide. Lothaire s'avança vers Châlons ; le comte Warin, fidèle au roi, s'était jeté dans cette place pour la défendre; tout le pays d'alentour était incendié : les habitants purent voir à quelles fureurs ils étaient réservés; ils se battirent cinq jours à outrance ; enfin la ville se rendit. Lothaire entra pour présider au massacre. Les églises, les trésors, les maisons des particuliers, tout fut pillé. Puis la flamme dévora la ville entière, « à l'exception, dit l'Astronome, d'une seule chapelle, qui, par un surprenant miracle, ne put, au milieu de l'incendie qui l'environnait, être seulement entamée. Or, ajoute-t-il, cette chapelle était consacrée à saint Georges, martyr[1]. » D'affreuses barbaries furent commises. « Les comtes Gautselme et Sanila, et Madelelme, vassal du roi, eurent la tête tranchée aux acclamations de tous les gens d'armes ; et Gerberge, fille du comte Guillaume, fut noyée comme sorcière[2]. » Le comte Warin échappa au supplice par la trahison ; il se déclara pour Lothaire.

[1] *Vie de Louis le Pieux.*

[2] *Ibid.* « Elle était sœur du duc Bernard. Il vengea sur elle les injures qu'il prétendait avoir reçues de cet ancien ministre de son père, et oubliant qu'elle avait été femme de l'abbé Wala, à qui il avait de si grandes obligations, il la fit noyer dans la Saône. » Le père Daniel.

L'empereur s'était avancé jusqu'à Langres. Là il apprit le désastre de Châlons.

Lothaire ne s'arrêta pas dans son succès. Il courut par Autun à Orléans, de là dans le Maine [1]. L'empereur se mit à le poursuivre, ayant avec lui le roi de Bavière. Lothaire, réuni aux comtes Lambert et Mathfried, établit son camp en face de celui de son père ; alors il commença à douter de la victoire, ou peut-être un remords tomba sur son âme. Il ouvrit des négociations ; puis tout à coup, dans la nuit, il entreprit de se reporter en arrière avec son armée. L'empereur le prévint, et arriva sur la Loire au pied du château de Blois. Là, Pepin vint trouver son père avec un renfort d'Aquitains. Lothaire vit enfin que la lutte était inégale, et il n'avait plus qu'à compter sur la clémence. Déjà Louis lui avait fait faire des exhortations, et cette fois l'envoyé, l'évêque de Paderborn, fit entendre au nom du ciel des paroles de colère et de menace. Le rebelle s'effraya ; il entendit d'autres négociateurs, le duc Gebhard et Bérenger, son parent, qui portaient des paroles plus douces ; et vaincu par la peur autant que par le remords, il alla à son père, suivi des principaux auxiliaires de ses révoltes.

L'empereur l'attendait sous sa tente, environné de bataillons armés qui s'ouvrirent pour laisser passer ce cortége suppliant. Louis reçut son fils avec une austérité bienveillante. Lothaire s'humilia devant le trône, et demanda grâce pour lui et les siens ; le pardon fut accordé à la simple condition d'un serment nouveau de fidélité ; ainsi

[1] L'Astronome.—Voici le texte du chroniqueur; il a de l'importance pour la désignation des lieux : « Lotharius... in pagum Cenomannicum, in villam cujus vocabulum est Matualis... devenit. » La chronique de Saint-Denis traduit : « Lothaire s'en alla au Mans, à une ville qui a nom Matuale. » Et M. Guizot traduit *en un domaine nommé Laval.* J'avais suivi cette seconde traduction, qui est une erreur. Un manuscrit sur les antiquités historiques de Laval m'est communiqué; il porte que *villa Matualis* était un domaine près l'abbaye de Saint-Calais—*fundus Madvallensis*, d'où serait venu *villa Matualis.* — C'est l'opinion de D. Mabillon, *Ann.*, tom. II, pag. 563.

la paix fut proclamée ; Lothaire fut renvoyé seul en Italie, et Louis et Pepin s'en retournèrent à leurs royaumes.

835.—Cependant ces longues guerres avaient laissé dans tout le royaume de profonds désordres; Louis songea tout aussitôt à les réparer. Dans une assemblée générale qu'il tint au château d'Attigny, il porta des règlements de justice et d'administration. Les biens des églises étaient devenus une proie; les monastères avaient été pillés; les villes avaient été ravagées; le brigandage infectait les campagnes. Louis envoya des officiers dans tous les comtés pour rétablir l'ordre, et comme son fils Pepin avait autorisé pour sa part cette confusion, il lui fit porter l'ordre, par l'abbé Hermold, de restituer les biens qu'il s'était ainsi attribués, ou dont il avait disposé pour ses hommes d'armes.

On devait, l'année suivante, lui rendre compte de toutes ces réparations dans l'assemblée qu'il convoqua à Thionville. Là, il voulut aussi faire justice des actes qui avaient atteint sa dignité. Il y appela les évêques qui lui avaient arraché le sceptre des mains; tous s'étaient enfuis : Ebbon, l'évêque de Reims, comparut seul. Il se plaignait d'avoir seul à répondre de la faute de tous les autres. Quelques apologies furent envoyées; les coupables s'excusèrent par la violence qui leur avait été faite. Mais enfin une condamnation dut être portée. Ebbon se démit de sa charge, se déclarant indigne du sacerdoce, et Agobard, archevêque de Lyon, qui ne s'était point présenté, fut déposé de son épiscopat. Ce fut toute la punition des scandales.

Après cela, l'empereur s'en alla à Metz, avec les principaux de l'assemblée, pour consacrer, par une solennité nouvelle, sa réconciliation avec l'Église · étonnante contradiction de cet esprit tremblant, qui semblait accepter l'anathème que des évêques avaient prononcé sur lui, en même temps qu'il les punissait de leur parjure. Sept archevêques prononcèrent des discours, pendant la Messe, levant les mains sur la tête du roi, et appelant sur lui les bénédictions; et le peuple, à cette vue, bénissait Dieu de cette heureuse réconciliation. Puis, l'évêque de Reims parut après tous les autres, et il lut sa propre condamna-

tion, avec l'acte de Thionville, qui annulait les actes profanateurs de Compiègne; c'était ce qu'il y avait de plus éclatant dans l'expiation de tant d'outrages.

Louis ne cessa de s'occuper du bien du peuple. Il tint une autre assemblée à Worms, où il appela ses fils Pepin et Louis. Il recherchait si les désordres étaient partout fidèlement réparés. Il encourageait la justice, condamnait les abus, sollicitait ses fils de travailler au rétablissement des lois; à peine une assemblée était achevée, qu'il en indiquait une autre; sa sollicitude était vive, elle embrassait tous les détails. Heureux prince, si la force n'avait manqué à sa volonté, ou si sa fermeté avait égalé son intelligence!

Cependant sa pensée se portait avec quelque anxiété sur l'avenir, et aussi sa femme Judith le préoccupait de cette inquiétude.

836. —.Elle pressentait des périls pour elle-même et pour son fils Charles, au jour où l'empereur ne serait plus. Elle voulait d'avance se donner un appui, et elle songea à Lothaire. Et pour cela, il fallait achever dans la famille du monarque une réconciliation qui n'avait été qu'apparente; elle obtint de lui qu'il envoyât à son fils des paroles d'amour et de paix, et elle-même y joignit des sollicitations secrètes.

Cette négociation, souvent interrompue par quelque crime nouveau de Lothaire, se traînait péniblement et sans succès. L'empereur avait fini par se lasser, et il menaçait d'aller en Italie réprimer les violences de son fils *contre l'Église*. Une invasion de Normands dans la Frise empêcha ce conflit. Louis alla les combattre, et, pendant ce temps, ses envoyés s'efforçaient de contenir Lothaire et de le disposer à des pensées meilleures.

« Une calamité qui survint à cette époque, dit l'Astronome, et frappa les grands de la suite de Lothaire, est une chose miraculeuse, tant elle fut terrible. En effet, on vit, en peu de temps, c'est-à-dire depuis le commencement de septembre jusqu'à la fête de saint Martin, les plus hauts seigneurs enlevés à la vie : Jessé, évêque d'Amiens;

Hélie, évêque de Troyes; Wala, abbé de Corbie; Mathfried, Hugues, Lambert, Godefroy, son fils Godefroy, Agimbert, comte du Perche, et Borgarit, autrefois grand-veneur, périrent tous : Richard échappa d'abord, mais bientôt après il mourut aussi. C'est de ces hommes qu'on dit que leur éloignement laissa la France veuve de sa noblesse, privée de sa vigueur et de son courage, et dépourvue de sa prudence. »

Tous étaient des ennemis de Louis. « Mais qui admirera assez dignement la grande âme de l'empereur? ajoute l'historien. Bien loin de se réjouir de leur mort, ou d'insulter à leur mémoire, on le vit se frapper la poitrine, et, laissant couler des larmes abondantes, supplier, avec de profonds gémissements, le Seigneur de leur être propice[1]. »

Lothaire perdait de puissants secours, et la paix semblait devoir en être hâtée. Mais d'autres intrigues s'agitaient, et les intérêts des princes se compliquaient à mesure que la réconciliation semblait avancée. Les dispositions secrètes en faveur de Charles tourmentaient l'ambition de Pepin et de Louis. L'empire pouvait encore être déchiré. L'empereur n'avait devant les yeux que des images sinistres.

837.— « Un phénomène toujours funeste et d'un triste présage, je veux dire une comète, parut au ciel sous le signe de la Vierge, en cet endroit où se réunissent sous son manteau la queue du serpent et le corbeau... Dès que l'empereur, très-attentif à de tels phénomènes, eut le premier aperçu celui-ci, il ne se donna plus aucun repos qu'il n'eut fait appeler devant lui un certain savant, et moi-même qui écris ceci, et qui passais pour avoir quelque science dans ces sortes d'événements. Dès que je fus en sa présence, il s'empressa de me demander ce que je pensais d'un tel signe. Et comme je lui demandais du temps pour considérer l'aspect des étoiles, et rechercher par leur moyen la vérité, promettant de la lui faire connaître le

[1] Apud Baron. Ad an. 836.

lendemain, l'empereur persuadé que je voulais gagner du temps, ce qui était vrai, pour n'être point forcé à lui annoncer quelque chose de funeste : « Va, me dit-il, sur la terrasse du palais, et reviens aussitôt me dire ce que tu auras remarqué, car je n'ai point vu cette étoile hier au soir, et tu ne me l'as point montrée; mais je sais que ce signe est une comète, dont nous avions parlé ces jours derniers; dis-moi donc ce que tu crois qu'il m'annonce. » Puis, me laissant à peine répondre quelques mots, il reprit : « Il est une chose encore que tu tiens en silence : c'est qu'un changement de règne et la mort d'un prince sont annoncés par ce signe ; » et comme j'attestais le témoignage du Prophète, qui a dit : « Ne craignez point les signes du ciel comme les nations les craignent, » ce prince, avec sa grandeur d'âme et sa sagesse ordinaire, me dit : « Nous ne devons craindre que celui qui a créé, et nous-mêmes et cet astre. Mais nous ne pouvons assez admirer et louer la clémence de celui qui a daigné, par de tels indices, nous avertir, au milieu de notre inertie, de nos péchés et de notre impénitence. Ce signe se rapporte à moi comme à tous également. Marchons donc de toutes nos forces et de toute notre volonté dans une meilleure voie, de peur que si nous persévérons dans notre impénitence au moment où le pardon nous est offert, nous ne nous en rendions enfin indignes [1]. »

Après ces paroles, dit l'Astronome, il renvoya ses officiers; puis resté dans la solitude, il passa la nuit en prières, et quand l'aurore parut il ordonna aux ministres du palais de distribuer des aumônes.

J'aurais pu sans doute omettre ces naïvetés des vieux temps, et sans doute aussi je pourrais les juger avec la philosophie des temps nouveaux. Mais j'aime mieux garder à l'histoire sa simplicité; chaque siècle en est mieux connu.

838.—Pour aller au-devant des mauvais présages, l'em-

[1] L'Astron. — *Vie de Louis le Pieux.*

pereur avait disposé d'une portion nouvelle de l'empire en faveur de son fils Charles[1].

Il voulut dans un plaid général tenu à Quiersy, donner de la solennité à cette disposition. Il ceignit son jeune fils des armes viriles, lui remit l'épée dans les mains, et posa sa couronne royale sur sa tête. Pepin était venu assister à cette solennité. Mais une blessure secrète restait en son âme, et il cherchait mystérieusement avec ses deux frères quelque moyen de prévenir l'effet de cette volonté de leur père. Mais à peine de retour dans son royaume d'Aquitaine, il y mourut, et tous les plans de rivalité furent changés.

Alors l'impératrice redouble de soins auprès de Lothaire. Pepin laissait deux enfants, on les écarta de l'héritage. Louis éloigné des Gaules par son commandement dans la Germanie donnait peu de craintes. On se hâte d'appeler Lothaire, pour assister à un grand partage de l'Empire. Lothaire accourt cette fois avec des témoignages excessifs de zèle et d'affection. On le vit dans l'assemblée de Worms se jeter aux pieds de son père en disant : « Je reconnais, mon seigneur et père, que j'ai péché envers Dieu et vous. Je vous demande non le royaume, mais votre indulgence et la grâce de votre pardon[2]. » Louis le relève et l'embrasse. Il lui laisse le droit de faire lui-même le partage proposé de l'Empire. Lothaire aime mieux s'en rapporter à l'équité de son père. Alors l'empereur fait deux parts égales, en dehors desquelles il réserve la Bavière pour Louis. Une ligne tirée de la source de la Meuse jusqu'au Rhône fait la séparation des deux États; Lothaire prend pour lui la partie orientale, la partie occidentale est laissée à Charles; alors la paix est faite; le peuple applaudit; l'empereur bénit Dieu; il embrasse ses fils, recommandant à Charles d'honorer Lothaire, priant Lothaire d'être le

[1] La Neustrie, et les territoires de Toul, de Bar, d'Auxerre, de Sens, etc.

[2] Nithard. — Collect. des Mémoires.

protecteur de cet enfant, et ainsi l'avenir semblait s'ouvrir avec des espérances.

Mais à peine Lothaire était retourné en Italie que le roi Louis, qui n'avait point été appelé à ce partage, laissa échapper son irritation. On le vit aussitôt prendre les armes, et menacer de s'emparer de tout le pays au-delà du Rhin. L'empereur courut à Mayence, passa le Rhin, marcha vers Tribur; non loin de là, son fils effrayé vint tomber à ses genoux.

En même temps, l'Aquitaine remuait; elle supportait impatiemment d'être passée sous l'autorité de Charles. Encène, comte de Poitiers, s'était emparé d'un fils de Pepin, nommé Pepin comme son père, et il en avait fait un instrument de rébellion. Ebroïn, évêque de la même ville, porta ces nouvelles à l'empereur, promettant à la fois sa fidélité et celle des principaux seigneurs. L'empereur convoqua une assemblée à Châlons pour recevoir le serment des Aquitains.

Mais comme il se rendit ensuite à Poitiers pour veiller de plus près au rétablissement de l'ordre, d'autres nouvelles du Nord vinrent le désoler. Son fils, Louis de Bavière, secondé de quelques Saxons et de quelques Thuringiens, avait encore levé le drapeau de la révolte, et il s'était jeté en armes sur la Germanie. Le malheureux prince fut accablé par ce récit. Depuis longtemps sa vie s'était affaiblie aux dures épreuves du malheur. Déjà les infirmités de l'âge se faisaient sentir, et il ne paraissait plus de force à lutter contre l'infortune. Le piété lui tint pourtant lieu de courage. Il s'achemina tristement, sous la main de Dieu, vers le Rhin, et arriva en Thuringe; Louis s'enfuit à son approche.

Alors il appela Lothaire d'Italie, et convoqua un plaid général à Worms. Mais sa maladie devint plus grave, et des pressentiments de mort commencèrent à se répandre. Une éclipse de soleil frappa les peuples. « Ce prodige, quoique regardé comme un effet naturel, dit l'Astronome, fut cependant suivi par un lamentable événement. Il nous prédisait en effet que la lumière placée sur un chandelier,

au milieu de la maison du Seigneur, où elle brillait pour tous les chrétiens, allait être enlevée au monde, qu'elle plongerait, par son éloignement, dans les ténèbres des tribulations. »

Se sentant pressé par la maladie, l'empereur se fit porter dans une île voisine de Mayence, pensant y trouver un air meilleur. Il ne fit qu'y traîner quelques jours de plus, dans la souffrance et les angoisses de l'avenir.

« Qui pourrait exprimer sa sollicitude pour l'état futur de l'Église, et sa douleur, à cause des exactions qu'elle souffrait? Qui pourrait dire les fleuves de larmes qu'il répandit pour appeler sur elle la clémence divine? Il ne s'attristait pas de quitter la vie, mais il gémissait parce qu'il avait prévu l'avenir, se trouvant bien malheureux de voir ses derniers moments attristés par de telles misères[1]. »

Des exercices de piété remplirent ses derniers jours. Plusieurs prélats l'entouraient, surtout Drogon, son frère, évêque de Metz. Il priait avec eux. Leur parole l'affermissait contre la douleur, et lui-même les consolait par sa résignation. « Sa seule nourriture fut pendant quarante jours le corps du Seigneur. » Et cependant il songea aux intérêts de la terre. Il appela auprès de lui les ministres du palais; il leur dicta ses volontés, et leur fit faire sous ses yeux la distribution de ce qu'il avait de plus précieux, de ses armes, de ses ornements royaux, de ses couronnes, de ses livres, faisant la part des pauvres, des églises, et de ses deux fils Lothaire et Charles. Or, il mit en réserve pour Lothaire sa plus belle couronne, et sa plus riche épée, comme pour le déclarer empereur, mais il ajoutait la condition que Lothaire garderait sa foi à Charles et à Judith, et qu'il respecterait le partage qui avait été fait de l'Empire.

Cependant l'évêque Drogon et les autres prêtres gémissaient de voir Louis s'éteindre, sans laisser échapper quelque parole de pardon sur son fils Louis de Bavière. Drogon sollicita doucement la clémence, comme un sacrifice à faire à Dieu; et l'empereur prononça ces tristes mots :

[1] L'Astronome. — *Vie de Louis le Pieux.*

» Puisqu'il n'a pu venir me donner satisfaction, je veux faire tout ce qui est en mon pouvoir ; et je prends mes paroles et Dieu à témoin que je lui remets tout le mal qu'il m'a fait ; vous, vous devez l'avertir que si j'ai pardonné si longtemps ses fautes, il faut qu'il se rappelle cependant que c'est lui qui a conduit à la mort son vieux père, accablé de douleur, et qu'il a foulé aux pieds, en le faisant, les commandements et les menaces du Seigneur, notre Père commun [1]. »

20 juin 840.—Peu de temps après, l'infortuné monarque n'était plus. Il mourut avec calme, portant dans ses traits la sérénité de son âme, et gardant un sourire qui annonçait l'espérance.

Il avait soixante-quatre ans. Il avait porté trente-sept ans le titre de roi d'Aquitaine, et vingt-sept celui d'empereur. Dans ces deux parts de sa vie, sa fortune fut diverse. Courageux, instruit, plein d'activité, il fut heureux tant qu'il reçut l'impulsion du génie de son père ; dès que cette impulsion lui faillit, il sembla perdre l'usage de ses vertus. Étonnant exemple de ce que peut la volonté sur la destinée des rois. Louis était bon, juste, pieux ; il avait tenu l'épée avec gloire ; il avait paru avec éclat dans les batailles ; il avait l'intelligence de ses devoirs ; nulle passion ne troubla sa vie ; les rois l'honoraient ; les peuples l'aimaient ; rien ne devait, ce semble, manquer à son règne, pour en faire un règne de prospérité et de clémence. Mais le défaut de vouloir fit de ce prince un jouet pour les ambitieux, les mécontents et les ingrats ; et il lui arriva ce qui n'arrive qu'aux rois qui ne sont que bons, d'être en butte aux révoltes et aux outrages ; et l'histoire elle-même, pour dernière ingratitude, a fait de son glorieux titre de *Débonnaire*, un titre d'insulte et de mépris.

Les chroniqueurs contemporains l'avaient jugé, sinon avec plus d'intelligence, du moins avec plus d'amour. L'un d'eux nous a laissé le tableau naïf de sa vie intime et de ses habitudes privées.

[1] L'Astronome.

« Il était d'une taille ordinaire; il avait les yeux grands et brillants, le visage ouvert, le nez long et droit, des lèvres ni trop épaisses ni trop minces, une poitrine vigoureuse, des épaules larges, les bras robustes; aussi pour manier l'arc et lancer un javelot, personne ne pouvait lui être comparé. Ses mains étaient longues, ses doigts bien conformés; il avait les jambes longues et grêles pour leur longueur; il avait aussi les pieds longs et la voix mâle. Très-versé dans les langues grecque et latine, il comprenait cependant le grec mieux qu'il ne le parlait. Quant au latin, il pouvait le parler aussi bien que sa langue naturelle. Il connaissait très-bien le sens spirituel et moral des Écritures saintes, ainsi que leur sens mystique. Il méprisait les poëtes profanes qu'il avait appris dans sa jeunesse, et ne voulait ni les lire, ni les entendre, ni les écouter. Il était d'une constitution vigoureuse, agile, infatigable, lent à la colère, facile à la compassion. Toutes les fois que les jours ordinaires il se rendait à l'église pour prier, il fléchissait les genoux et touchait le pavé de son front; il priait humblement et longtemps, quelquefois avec larmes; toujours orné de toutes les pieuses vertus, il était d'une générosité dont on n'avait jamais ouï parler dans les livres anciens ni dans les temps modernes, tellement qu'il donnait à ses fidèles serviteurs, et à titre de possession perpétuelle, les domaines royaux qu'il tenait de son aïeul et de son bisaïeul. Il était sobre dans son boire et son manger, simple dans ses vêtements; jamais on ne voyait briller l'or sur ses habits, si ce n'est dans les fêtes solennelles, selon l'usage de ses ancêtres. Dans ces jours, il ne portait que des vêtements chargés d'or, une chemise et des haut-de-chausses brodés en or, avec des franges d'or, un baudrier et une épée tout brillants d'or, des bottes et un manteau couverts d'or; enfin il avait sur la tête une couronne resplendissante d'or, et tenait dans sa main un sceptre d'or. Jamais il ne riait aux éclats, pas même lorsque dans les fêtes, et pour l'amusement du peuple, les baladins, les bouffons, les mimes défilaient auprès de sa table, suivis de chanteurs et de joueurs d'instruments;

alors le peuple, même en sa présence, ne riait qu'avec mesure; et pour lui il ne montra jamais en riant ses dents blanches. Chaque jour, avant ses repas, il faisait distribuer des aumônes, et partout où il allait il avait avec lui des hôpitaux. Au mois d'août, époque où les cerfs sont plus gras, il s'occupait à les chasser, jusqu'à ce que le temps des sangliers arrivât.

» Agissant toujours avec prudence et circonspection, il ne faisait rien sans discernement, si ce n'est qu'il se fiait trop à ses conseillers; ce qui avait pour cause son extrême assiduité à psalmodier ou lire, et aussi un autre mal dont il n'était pas le premier auteur. Depuis longtemps existait la détestable coutume d'élever les plus vils serviteurs au rang d'évêque; il eut le tort de ne point la faire cesser. C'est pourtant un des plus grands maux qui puisse affliger un peuple chrétien..... »

Telle est la naïve peinture que le chroniqueur nous a faite des vertus et des faiblesses de Louis : or, sans le savoir, il nous conduit à l'explication politique de ce triste règne, en continuant d'exposer son aversion pour l'élévation soudaine des hommes nouveaux. « Après que de tels hommes, ajoute-t-il, ont atteint le faîte, ils ne sont jamais comme auparavant, assez doux et assez familiers pour ne point devenir aussitôt colères, querelleurs, médisants, orgueilleux, prodigues de menaces envers tous les sujets, et c'est par de tels moyens qu'ils cherchent à se faire craindre et louer des hommes. Ils s'efforcent d'arracher leurs ignobles parents au joug d'une servitude faite pour eux, et de leur assurer la liberté. Ils font instruire les uns dans les sciences libérales, ils donnent aux autres des épouses d'une naissance illustre, et forcent les fils des nobles à recevoir la main de leurs parentes. Personne ne peut vivre en paix avec eux, si ce n'est ceux qui ont contracté de pareilles alliances. Les autres passent leurs jours dans la plus grande tristesse, dans les gémissements et les pleurs. Les parents de ces hommes, aussitôt qu'ils savent quelque chose, se jouent des vieillards nobles et les méprisent; ils sont hautains, légers, sans pudeur; cepen-

dant il reste bien peu de bon à l'homme lorsqu'il a dépouillé toute pudeur..... Aussitôt que les parents ont appris quelque chose, on les traîne dans les ordres sacrés; ce qui est le péril le plus grand pour ceux qui reçoivent ou donnent ainsi cet honneur. Quelques-uns, il est vrai, sont instruits; mais la multitude de leurs crimes surpasse encore leur instruction; aussi il arrive la plupart du temps que le pasteur d'une église n'ose poursuivre, selon la justice des canons, beaucoup de coupables, à cause des crimes de ses parents; et ce saint ministère devient l'objet d'un mépris presque général, parce qu'il est exercé par de tels hommes. Daigne donc le Dieu tout-puissant, ainsi que les rois et les princes, déraciner et étouffer maintenant et dans la suite cet abus funeste, pour qu'il n'exerce plus son influence parmi les chrétiens. Amen [1]! »

Ainsi s'exprime le choniqueur. Et sans doute il est permis de voir dans ces amères paroles une antipathie de vieux Franc [2], qui se souvient du droit de conquête et ne supporte pas l'idée de voir les Gaulois s'élever par le mérite et par le savoir. Mais la plainte même atteste le travail de réaction permanente qui se faisait à l'aide de la royauté, ce qui n'ôte point l'odieux des ingratitudes, qui justement allaient atteindre le pouvoir qui donnait la liberté. Ces exemples ne devaient que trop se reproduire dans la suite des temps.

Ce système d'affranchissement et d'élévation n'avait donné lieu à aucun péril sous la forte main de Charlemagne. Sous la main débile de Louis, il provoqua la haine et des conflits de tout genre, et la royauté fut également en butte aux grands, qu'il blessait dans leurs habitudes de domination, et aux parvenus dont il exaltait la cupidité.

Contre ce double mouvement de réaction, l'empire aurait eu besoin d'une forte tête et d'un bras puissant pour se défendre.

[1] Thégan. — *Vie et Actions de Louis le Pieux.*

[2] Thégan était Franc d'origine. Il était chorevêque de Trèves, ce qu'on appelle de nos jours *coadjuteur*, mais pour la partie des églises et monastères placés hors de la ville.

D'abord il ne produisit que d'affreux malheurs dans la famille de Louis; mais il avait une portée politique beaucoup plus vaste; l'œuvre même de Charlemagne en fut ébranlée, et son unité en fut rompue.

Le désordre de la famille de Louis ne fut donc qu'un accident tragique dans cette réaction universelle, et nous avons bien vu que dans la première tentative de dégradation contre lui, on eut l'air de lui faire porter la peine de la grandeur de son père.

Il y a des temps où l'humanité se met en guerre contre la domination de l'ordre, la plus dure à porter pour les passions, et alors tout le monde participe à cette révolte, les hommes anciens, les hommes nouveaux, les grands, les petits, le peuple entièr, ceux-là même qui ont le pouvoir dans les mains, et qui le font servir à leur propre ruine.

Les évêques prirent leur part de cette insurrection, parce qu'eux-mêmes avaient été habitués à participer à l'ambition des affaires, non plus comme évêques, mais comme grands et comme seigneurs.

L'épiscopat gaulois, cet épiscopat représentant de la liberté nationale, et constitué puissamment en dehors de la politique, avait pris un caractère tout nouveau par la fusion même qui s'était progressivement accomplie entre les deux peuples.

Or, les évêques, mêlés au mouvement des affaires, ne pouvaient pas plus que les autres hommes s'affranchir des passions qu'elles produisent. Et lorsque Louis le Débonnaire voulut les faire rentrer dans la sainteté et dans la dignité de leur mission, il ne fit qu'allumer des haines, sans avoir la force de les vaincre.

Louis se trouva donc pressé par une puissance d'événements qui réagissaient contre le travail d'un demi-siècle, par lequel Charlemagne avait constitué l'organisation de l'empire.

Sous le sceptre de Charlemagne, toutes les volontés servaient à l'ordre; sous le sceptre de Louis, chaque volonté devint maîtresse. La Providence envoie rarement

sur la terre une succession de génies pour conduire l'humanité. Et sans doute aussi l'unité impériale de Charlemagne ne devait être qu'un accident passager dans l'histoire. La rupture de cette unité, fatale pour la vie privée de Louis le Débonnaire, devait ensuite donner lieu à la constitution de l'Europe, et, au travers des malheurs qu'elle produisit, c'est une grande et admirable chose d'entrevoir une autre unité survivre, celle d'une loi commune de politique qui finira par présider à l'établissement et à la marche des divers États.

CHAPITRE XIII.

Vues sur la situation morale du royaume. — Dernières appréciations sur la politique de Louis le Pieux. — Charles le Chauve. — Déchirement dans la famille royale. — Desseins de Lothaire, empereur. — Désastres qui s'annonçent. — Guerres. — Vicissitudes de l'anarchie. — Bataille de Fontenay. — Douleur des vainqueurs. — — Expiation ordonnée par les évêques. — Guerre nouvelle entre les frères. — Charles et Louis s'unissent contre Lothaire. — Serment mémorable. — Fuite de Lothaire. — Partages. — État du Nord. — Périls de Charles et de Louis. — Lothaire leur fait des messages pour la paix. — Intrigues pour des partages nouveaux. — Présages sinistres. — Désolation du chroniqueur. — Assemblée pour le partage définitif de l'empire. — Événements divers en France et en Italie. — Situation de la papauté. — Les Normands se répandent sur la France. — L'anarchie royale reparaît. — Déchirements. — Les Esclavons. — Les Maures. — Les prélats Grecs. Changement en Aquitaine. — Mort du pape. — Présages. — Mort de Lothaire. — Partage entre les enfants. — Six rois dans l'empire de Charlemagne. — Complications. — Intrigues des grands. — Guerre des Normands. — Paris incendié. — Progrès de l'anarchie. — Confusion au comble. — Déchirement dans la famille de Charles. — Trouble en Italie.

Nous venons de traverser des temps mêlés de gloire et de malheur; jetons sur eux un dernier regard, et comprenons ce qui reste d'esprit chrétien et populaire dans cette monarchie si horriblement tourmentée par ses dissensions.

L'inspiration primitive ne s'est point éteinte. Le clergé se mêle aux passions politiques; mais il n'oublie pas sa grande mission. L'église a ses révolutions; mais elle est fidèle à son inspiration de charité. La royauté s'abaisse enfin; mais sa pensée reste nationale.

Dans ces violentes oscillations de l'anarchie, il est consolant de retrouver la pensée de Charlemagne survivant par les décrets, par les capitulaires et par les conciles.

Saisissons quelques traits principaux du système d'administration qui continue à prévaloir.

Ce système se trouve exposé dans le Capitulaire que déjà nous avons indiqué sur l'instruction *des envoyés* [1]. Les envoyés allaient dans le royaume comme délégués de l'autorité du monarque, et représentants de son patronage souverain pour le peuple contre les pouvoirs secondaires. Mais un capitulaire non moins admirable est celui qui contient une *admonition générale* aux évêques et aux comtes; c'est comme la théorie d'un gouvernement populaire et chrétien. Le Capitulaire dit d'abord la mission des rois : ce sont les envoyés de Dieu pour le bien des peuples; ils avisent à tout ce qui est utile à l'humanité. Les évêques et les comtes sont leurs auxiliaires; chaque ordre selon la nature de ses attributions : aux évêques, la discipline des prêtres, la fondation et bonne direction des écoles; aux comtes, l'exercice de l'autorité au profit de l'Église, d'accord avec les évêques, la distribution de la justice, la conservation du peuple [2], le patronage des faibles, des pupilles, des veuves, des indigents; à tous, une émulation mutuelle, une sorte de surveillance réciproque, un examen assidu des misères et des souffrances publiques, le devoir égal de concourir à l'action des *envoyés :* voilà la pensée générale de l'*admonition;* puis viennent les détails pour la pratique administrative de l'État. Rien de plus touchant et de plus beau que cet exposé des devoirs publics de ceux qui ont autorité entre les hommes [3].

Et, du reste, cette interprétation chrétienne de la royauté ressort à cette époque de tous les actes publics des assemblées légales et ecclésiastiques. Dans un concile de Paris et dans un concile d'Aix [4], on avait entendu ces solennelles paroles, bientôt transformées en textes de lois : « Le mi-

[1] *De instruc. Missorum* Apud. Baluz. Tom. I.
[2] Conservatores populi.
[3] Capitul. an. 823 admonitionem generalem continens, etc. Apud Baluz. Tom. I, pag. 631.
[4] Aquis-Granum, Aken.

nistère royal consiste à gouverner le peuple de Dieu et à le régir avec équité et avec justice, de telle sorte qu'il jouisse de la paix et de la concorde. — Le roi est d'abord le défenseur des églises et des serviteurs de Dieu, des veuves, des orphelins, des autres pauvres, de tous les indigents. — Sa sollicitude et son zèle ont pour objet, autant qu'il est possible, d'empêcher qu'il ne se fasse pas d'injustices; puis, s'il y en a de commises, de ne les point laisser subsister, et de ne laisser à qui que ce soit l'espoir de jouir de sa faute, et la sécurité de son méfait. — Tous doivent savoir que dès qu'une action mauvaise arrive à la connaissance du roi, elle ne saurait rester impunie ou sans correction, et que la répression sera conforme à la gravité du délit. — D'où il suit que celui qui est le juge des juges doit laisser venir à soi la cause des pauvres, et l'éclairer avec diligence, de peur que ceux qu'il a établis pour tenir sa place dans le peuple ne laissent souffrir aux pauvres des oppressions injustes [1]. »

Telle était en ces vieux temps la politique de liberté et de popularité. L'Église la rappelait à la monarchie, et la monarchie en acceptait les prescriptions en les transformant en Capitulaires.

Ces sortes de prescriptions, sorties des conciles pour enseigner leurs devoirs aux dépositaires de la puissance, méritent d'être profondément étudiées. Elles font connaître le neuvième siècle dans sa pensée intime; et les âges suivants ont trop méconnu cette action puissante du christianisme, survivant même dans le désordre qui emportait le clergé comme tout le reste. Partout on voit des lois de sagesse, des commandements d'équité, des ordres de charité et de bienveillance. Nul législateur jusque-là ne s'était cru le droit de prescrire de tels devoirs aux hommes; ici, ils sont comme une partie du Code politique [2].

Ainsi, dans l'Église et dans la monarchie, il y a comme une rivalité d'amour populaire. L'Église agit par ses évê-

[1] Apud Baluz.—Capitul. Additio secunda. Tom. I, pag. 1148.
[2] Additio tertia.

ques, la monarchie par ses envoyés, et la constitution sociale est admirable, en ce que la protection descend toujours du sommet; au rebours des constitutions venues dans nos jours de décadence, qui cherchent la protection en bas, et ainsi mettent la guerre entre le peuple et l'autorité.

« Si les envoyés trouvent de mauvais scabins (échevins), qu'ils les chassent, et, par le concours de tout le peuple, qu'ils en mettent de bons à leur place; et lorsque les nouveaux seront élus, qu'ils jurent de ne point juger sciemment avec injustice. »

Ainsi parlait un Capitulaire[1]. Il indiquait comment le roi était naturellement le recours du peuple contre l'arbitraire des pouvoirs. Puis le Capitulaire ajoutait :

« Quiconque, entre les échevins, aura été surpris juger injustement, soit à cause de présents reçus, soit par amitié ou inimitié, nous voulons qu'il vienne en notre présence. Du reste, qu'il soit déclaré à tous les échevins que nul n'ait désormais à vendre une sentence, fût-elle juste. »

Enfin on arrivait à cette magnifique prescription.

« Que les envoyés fassent connaître aux comtes et au peuple que chaque semaine nous voulons siéger un jour pour entendre et juger les causes; que les comtes et nos envoyés veillent soigneusement à ce que les pauvres ne soient point tourmentés par le fait de leur négligence, et que les plaintes du peuple ne viennent point troubler notre cœur, s'ils veulent garder notre grâce. Et quant au peuple, qu'il ne réclame auprès de nous que pour les causes pour lesquelles les comtes ou les envoyés n'auront pas voulu lui faire justice[2]. »

La justice à rendre au peuple, c'était donc ce qui préoccupait la pensée du monarque et celle des évêques.

Or la justice était dès cette époque descendue à des formes de fatalisme, que la philosophie subséquente n'a point assez étudiées. Là où le sceptre royal ne pouvait

[1] Ann. 829. Additio quarta, apud Baluz. Tom. I, pag. 1216.
[2] *Ibid.*

attendre pour établir le droit, l'arbitrage des particuliers avait cherché à se suffire, en se subordonnant à des pratiques, qui paraissaient faire intervenir la Divinité même. C'est un point d'histoire très-grave à étudier, que la question des épreuves par l'eau, par le feu, par la croix [1]. Quelle que fût l'origine de cette judicature du sort, il est notoire que les évêques comme les rois s'appliquèrent à l'expulser des mœurs publiques comme une profanation de la Religion.

« Il a été ordonné que nul désormais ne se permette de faire aucun examen de la croix, laquelle a été glorifiée par la Passion du Christ, et ne doit pas être exposée au mépris par la témérité de qui que ce soit [2]. »

« Qu'il soit interdit à tous, par nos envoyés, de pratiquer à l'avenir l'examen de l'eau froide, comme on le faisait jusqu'ici [3]. »

Voilà ce que prescrivait l'autorité du monarque d'accord avec les conciles des évêques, dès le début du neuvième siècle; et cette lutte de la raison chrétienne persista jusqu'à l'extermination de cette justice superstitieuse et fataliste, témoignage extraordinaire du besoin qui toujours pousse l'homme à soumettre sa pensée, son intelligence, sa liberté, à une puissance mystérieuse, qu'il appelle le sort, lorsqu'il n'ose l'appeler la Providence.

Donc, c'est toujours l'Église et la monarchie qui expriment la pensée sociale dans le désordre même de la société.

Peut-être ce serait le lieu de montrer comment, avec cette action toute puissante, marchait simultanément l'organisation extérieure du clergé. Ce serait de beaucoup agrandir le cadre de la présente histoire. Disons seulement qu'à ce moment l'action armée commence à se mêler à l'action morale. C'est une grande confusion qui se manifeste. L'existence publique des évêques et des abbés de-

[1] La plupart des recherches se trouvent dans Baronius, *Annal. Eccl.* Voyez aussi les *Formules* d'exorcismes dans Baluze. Tom. II.
[2] Ann. 816. *Capit. reg. Franc.* Apud Baluz.
[3] Apud Baluz. Capitul. an 829. Additio quarta. Tom. I, pag. 1218.

vient soumise à des conditions communes à celles des grands et des seigneurs; et le bruit des armes se fait entendre dans la paix des cloîtres et des monastères. On a déjà expliqué cette altération des institutions ecclésiastiques par la nécessité de la défense commune à tous dans un âge d'anarchie et de faiblesse. Toutefois, la constitution militaire des églises ne fut pas uniforme dans tout le royaume.

Il y avait des monastères qui devaient au roi *la milice*, ou *des dons*, ou simplement *des prières*. La liste en avait été dressée dans un plaid de grands, d'évêques et d'abbés, à Aix[1], en 817. Il est remarquable que les monastères qui devaient le service militaire se trouvaient principalement dans les pays primitivement touchés par les lois germaines, et que les monastères qui ne devaient que des prières appartenaient principalement aux régions méridionales des Gaules, comme plus éloignées du contact de la conquête, et plus accoutumées à l'usage de la liberté[2].

Quoiqu'il en soit de cette variété dans la constitution politique du clergé, l'action militaire dont il se saisit, selon les lieux, atteste toujours un besoin qui se faisait sentir aux existences publiques de toute sorte, de s'armer pour leur défense, parce qu'une autorité supérieure était absente, et que, dans l'anarchie qui survivait, la force privée devenait toute la loi.

C'est là un profond indice de décadence. On a accusé le clergé pour avoir alors altéré sa mission de paix. C'est le siècle tout entier que l'histoire accuse. Le clergé subit l'impulsion sociale, et, par malheur, le génie de Charlemagne ne s'était pas survécu pour la maîtriser.

[1] Aquis-Granum, Aken.
[2] Notitia de monasteriis, etc., apud. Baluz. *Capit. reg. Franc.* Tom. I, pag. 590.

CHARLES LE CHAUVE.

840-841.—Rappelons la succession de famille de Louis le Pieux, pour bien entrer dans l'anarchie qui va ravager cette hérédité de la faiblesse.

Louis le Pieux avait d'abord épousé la fille d'un noble duc, Ingorramm, neveu du pontife saint Ruthgaud; elle se nommait Hermangarde. Elle avait été proclamée reine du vivant de Charlemagne, et il avait eu d'elle trois fils, Lothaire, Pepin et Louis. Nous avons vu le rôle fatal de chacun sous le règne de leur père.

A la mort d'Hermangarde Louis avait épousé Judith, dont il avait eu un fils, nommé Charles, enfant sur qui semblait se reporter toute la prédilection de son père, parce qu'autour de lui s'agitait toute l'envie de ses frères.

Le partage de l'Empire entre les trois fils d'Hermangarde avait été déjà fait. Il était difficile de donner à Charles une part de royauté sans semer l'irritation. On essaya de lui donner l'Allemagne; ce fut l'occasion des premières révoltes de Lothaire. Puis on lui donna l'Aquitaine au détriment de Pepin ; la guerre se ralluma. Quand la paix reparut, Louis donna à son fils Charles une portion du royaume, qui comprenait le pays depuis les frontières des Saxons jusqu'aux Ripuaires, puis une partie intérieure des Gaules, allant de l'Océan à la Bourgogne; la dissension fut encore ranimée. Enfin le malheureux père voulut livrer le partage au jugement de Lothaire, son fils, toujours rebelle et toujours en armes. Lothaire se récusa. Louis recommença une distribution nouvelle. Et sur ces entrefaites mourut Pepin, le roi d'Aquitaine. Charles se trouva de la sorte roi de toute la partie occidentale et méridionale des Gaules; c'était le sol sur lequel devait s'implanter la monarchie française [1].

A la mort de Louis, commencent des déchirements nouveaux et plus sanglants que tous les autres. Alors le

[1] Thégan. — *Hist. des Dissensions des fils de Louis le Pieux.*

droit impérial n'était pas déterminé, et nulle puissance légale ne faisait obstacle aux prétentions. Trois rois étaient en présence, Lothaire, roi d'Italie, autrefois associé à l'Empire ; Louis, roi de Bavière, et Charles, roi du pays de France. Lothaire, exercé aux révoltes contre son père, n'hésita pas à s'armer contre ses frères, pour faire dominer son droit d'empereur, droit incertain, en ce qui regardait la prééminence réelle du commandement, mais qui semblait toutefois emporter une supériorité d'honneur, dans la pensée des peuples, peut-être aussi dans la pensée des princes. Mais Lothaire ne tendait à rien moins qu'à une entière dépossession de ses frères. Il commença par l'intrigue et il arriva bientôt à la guerre. Pendant qu'il envoyait à Charles des émissaires pour le retenir par des paroles de flatterie, il marchait en armes contre Louis, profitant de ce que celui-ci était occupé à des répressions contre les Saxons. Lothaire s'empare de Worms, et Louis accourt pour l'arrêter. Alors se font des négociations, et Lothaire croyant mieux réussir par la guerre contre Charles, se précipite au travers des Gaules. Charles présidait à Bourges une assemblée où se devaient régler des prétentions de Pepin, fils de Pepin, roi d'Aquitaine. Ayant appris l'arrivée menaçante de Lothaire, il lui envoie des messages, sollicitant la paix, promettant la soumission, invoquant la volonté de leur père, prenant Dieu à témoin de son affection. Lothaire feignit de se laisser fléchir ; mais sa pensée restait la même. Il appelait les peuples aux révoltes, et frappait les fidèles de punitions. Ainsi les envoyés même de Charles ayant refusé d'entrer dans son parti, il les dépouilla des bénéfices qu'ils devaient à la faveur de son père. Alors les peuples envoyèrent supplier Charles de se hâter dans sa défense, pour ne pas rester exposés à être envahis par Lothaire. Charles, avec quelques fidèles, traverse son royaume, et arrive à Quiersy. Déjà des infidélités s'étaient déclarées, surtout parmi les peuples placés au delà des Ardennes. Et à peine arrivé pour être témoin des défections, il reçoit un message, annonçant que Pepin, avec ses partisans, menace de se

rendre maître de sa mère Judith. Il se hâte de ranimer la foi de ses Francs, fait de nouveau supplier son frère de ne point ravager davantage le royaume, qui, de son consentement, lui a été donné par Dieu et leur père; puis il court en Aquitaine réprimer Pepin.

Aussitôt Lothaire laisse éclater ses desseins. Il appelle à lui les infidélités et les trahisons. Hilduin, abbé de Saint-Denis, et Gérard, comte de Paris, donnent le signal des lâchetés. Pepin, fils de Bernard, l'ancien roi des Lombards, suit cet exemple avec beaucoup d'autres. Lothaire, enhardi, passe la Seine et va tenter les peuples jusqu'à la Loire.

Charles avait battu les partisans de Pepin, et il se retournait vers les pays les plus gravement menacés. Bientôt il voit les périls qui l'enveloppent. Au Nord, les trahisons; au Midi, les armes civiles; vers la Bretagne, des fidélités douteuses. Frappés de ces perplexités, ses serviteurs convoquèrent un conseil pour délibérer sur ce qui restait à faire, et ils s'arrêtèrent sans peine, dit le chroniqueur, à un dessein facile à exécuter : « Puisqu'il ne leur restait que les bras et la vie, ils résolurent de mourir avec gloire, plutôt que de trahir leur roi. » Ainsi s'exprime Nithard, l'historien de cette anarchie. Nithard était lui-même un de ces fidèles de Charles; petit-fils de Charlemagne[1], il perpétuait le génie du grand monarque, et il gardait quelques gouttes de son vieux sang. Mais il y a des temps où le génie même est stérile, et où le sang des héros est sans puissance. Nithard, supérieur à son siècle par son intelligence et par son courage, ne pouvait rien dans sa position secondaire pour retenir la décadence où se précipitait l'œuvre entière de Charlemagne. Fidèle à la fortune de Charles, il servit à ses négociations, il tira l'épée pour sa défense, il

[1] Il avait pour mère Berthe, l'une des filles de Charlemagne. Son père était Angilbert, qui fut l'un des premiers conseillers de ce prince, et eut, avec le titre de duc ou de comte, la mission de garder le nord-ouest de son empire. On l'a surnommé l'Homère de son temps. Il mourut abbé de Saint-Riquier, le 18 février 814, vingt jours après l'empereur. (Notice de M. Guizot, sur Nithard.)

accepta une part de ses malheurs; tout ce qu'il put ensuite, ce fut d'écrire admirablement l'histoire des déchirements de cette famille, à laquelle il tenait par un lien sacré. L'intelligence survivait dans la race de Charles Martel; mais sa mission était finie, et les destinées de l'Europe attendaient la révélation d'un autre génie.

Revenons aux désastres qui vont s'ouvrir.

Lorsque cette résolution de mourir fut acceptée, les troupes de Charles s'avancèrent vers Orléans. Les deux partis dressèrent leurs tentes à la distance de six lieues, et s'envoyèrent des messages; Charles continuait de demander la paix, mais retenait sa dignité de roi; Lothaire espérait arriver à des résultats meilleurs, et toutefois l'opiniâtreté des fidèles du roi ayant déconcerté ses perfidies, il accepta la paix, mais il en fit les conditions. Il laissait à Charles l'Aquitaine, la Septimanie, la Provence, et dix comtés entre la Loire et la Seine, fixant au 7 mai suivant une assemblée générale à Attigny pour régler plus sûrement les limites de son domaine.

Les fidèles de Charles se soumirent à ces conditions, pour ne point exposer le roi par une résistance que leur petit nombre rendait périlleuse; mais ils exigèrent pour prix de leur serment que Lothaire s'engageât à rester pour Charles un ami fidèle, comme un frère doit l'être à son frère, à protéger ses États, à garder la paix, et aussi à ne troubler point Louis dans son royaume de Bavière; déclarant que, sans cette condition, ils se tiendraient déliés de leur foi.

C'était rendre à Charles sa sécurité présente et sa liberté même à venir; car Lothaire, au moment même où la paix était promise, tentait des infidélités nouvelles et s'efforçait, par l'intrigue ou par la terreur, d'empêcher les peuples de passer sous le sceptre de son frère; en même temps, il tendait des piéges à Louis et méditait de l'opprimer par la force, s'il ne le pouvait par la perfidie.

842. — Cependant Charles dut songer à s'affermir plutôt qu'à se venger. Bernard avait persisté dans les défections, il l'attaqua par les armes et l'obligea à venir tomber à ses

pieds; puis il chercha à contenir les comtes d'une fidélité douteuse; il alla au Mans pour en ramener quelques-uns. De là il fit des messages à Nomenoë, duc des Bretons, pour s'assurer de sa soumission. Lorsqu'il eut ainsi calmé les incertitudes autour de lui, il se disposa à paraître à l'assemblée d'Attigny. Il convoqua ses conseillers les plus sûrs et leur demanda, dit Thégan, d'examiner comment lui et les siens pourraient se tirer de péril, déclarant qu'en toutes choses il voulait se gouverner d'après l'intérêt public, et que s'il fallait mourir pour cette cause, il n'y avait point à hésiter. Les conseillers de Charles, voyant sa puissance se raviver, avaient déjà plus de foi dans sa fortune; ils rappelèrent les anciens crimes de Lothaire, et ses derniers serments violés, et ils disaient qu'il n'était point possible d'attendre de lui la justice, mais que toutefois Charles devait montrer de la confiance dans son propre droit et paraître avec hardiesse au plaid général; que là, si Lothaire arrivait animé de pensées équitables, on lui témoignerait de la gratitude; sinon, qu'on s'en remettrait à la justice de Dieu, et que Charles n'aurait plus alors qu'à défendre par l'épée et celle de ses fidèles le royaume que son père lui avait laissé du consentement de ses frères.

Selon cet avis, Charles appelle auprès de lui sa mère, avec ceux des Aquitains qui sont le plus dévoués à son sceptre. Il convoque de même ses fidèles de Bourgogne et ceux des pays situés entre la Seine et la Loire; entouré de ce cortége, il marche vers le lieu de l'assemblée convenue; mais, arrivé au bord de la Seine, il trouve le fleuve gardé par les comtes, abbés et évêques qui avaient passé sous le drapeau de Lothaire, et que leur trahison rendait plus ardents à défendre ce parti. Le comte Gérard avait rompu tous les ponts; les barques avaient été brisées ou submergées, et, comme le fleuve était débordé et qu'on ne pouvait trouver de gué, le passage devenait impossible, et l'armée était dans l'anxiété. Tout à coup des marchands viennent annoncer que la mer a poussé jusqu'à Rouen les navires qui étaient amarrés à l'embouchure de la Seine; Charles se hâte de descendre le long du fleuve avec son

armée ; il trouve en effet ces navires, y jette ses soldats, remonte le fleuve avec tous ses fidèles, et fait annoncer son arrivée, promettant le pardon, appelant à lui ceux qui font la guerre, et leur montrant, du haut des vaisseaux, la croix sur laquelle ils avaient juré de le servir. La plupart se hâtèrent de fuir sous la conduite de Gérard, le chef des rebelles ; quelques autres vinrent à lui avec sécurité. Charles alla prier aux autels de Saint-Germain ; puis il marcha vers Sens, résolu de poursuivre ses ennemis. Tous s'étaient au loin dispersés pour éviter la mort. Charles, *après la cène du Seigneur*, alla se reposer à Troyes [1].

Pendant ce temps, Lothaire suivait ses desseins contre Louis ; il avait trouvé pour auxiliaires Othgaire, évêque de Mayence, et Adhelbert, comte de Metz, tous deux ennemis du roi de Bavière. Adhelbert, malade depuis un an, commençait à se rétablir, comme par l'empressement, dit Nithard, de prêter son aide à un fratricide. C'était un homme de grande autorité dans les conseils, et nul n'osait contredire sa grave parole. A son instigation, Lothaire passe le Rhin avec une armée, appelant à lui le peuple toujours mobile, et répandant la flatterie ou la menace suivant son utilité. La terreur gagne les défenseurs de Louis, quelques-uns le trahissent, d'autres l'abandonnent ; la défection ou la fuite le laissent seul et consterné ; alors il s'enfuit lui-même et se réfugie en Bavière.

Lothaire ne songea point à le poursuivre ; il chargea le duc Adhelbert de maintenir les peuples dans leur soumission nouvelle, et d'empêcher que Louis pût s'aller joindre à Charles ; puis il se retourna vers la France, se disposant à d'autres luttes, mais d'abord il voulut aller célébrer la Pâque à Aix-la-Chapelle. Ainsi la foi survivait dans ce mélange de passions et de fureurs.

Charles était à Troyes au moment de cette fête. « Il lui arriva, dit Nithard, une chose merveilleuse et certainement digne d'être rapportée ; ni lui, ni ceux qui l'accompagnaient n'avaient rien que ce qu'ils portaient sur le

[1] Thégan.

corps, leurs chevaux et leurs armes. Comme Charles sortait du bain et se préparait à revêtir les mêmes habillements qu'il avait quittés, tout à coup des messagers, venus de l'Aquitaine, parurent à la porte, tenant la couronne et tous les ornements tant royaux que nécessaires à la célébration du culte divin. Qui ne s'étonnerait, ajoute le grave historien, que des gens en petit nombre et presque ignorés eussent pu traverser une si grande étendue de pays, couverte de brigands exercés au pillage, et apporter, sans aucun accident, tant de talents d'or et de pierres précieuses? Et ce qui me paraît encore plus étonnant, c'est qu'ils soient arrivés à point nommé au lieu, au jour et heure marqués, tandis que Charles lui-même et les siens ne savaient où ils devaient se fixer. On jugea que cet événement n'avait pu arriver que par la grâce et la volonté divine. Les compagnons de Charles en furent stupéfaits; et, remplis des plus belles espérances, se livrant tous à la joie, ils s'occupèrent de célébrer la fête. »

Il n'en fallait pas davantage, dans un temps de simplicité, pour donner à la fortune de Charles une impulsion soudaine. Mais Charles n'en suivait pas moins le penchant de sa nature douce et clémente. Lothaire lui avait envoyé des négociateurs; il les admit à sa table, et les traita comme les messagers d'un ami. Toutefois, il n'abandonnait pas son droit et sa dignité, et comme Lothaire se proposait d'éluder l'assemblée d'Attigny, Charles persista à s'y rendre et à soumettre à son autorité la décision suprême de leurs affaires, invoquant toujours la volonté souveraine de son père, qui l'avait fait roi.

Sur ces entrefaites arrivent des envoyés du roi Louis. Il témoignait le désir et le dessein de s'unir à Charles pour la défense commune; et à cette nouvelle on délibère sur ce qui reste à faire. Lothaire ne s'était point présenté à l'assemblée, et on l'avait attendu quatre jours. On résolut d'aller recevoir la mère du roi, qui arrivait avec un secours d'Aquitains. Arrivé à Châlons-sur-Marne, il apprend que Louis a livré bataille au duc Adhelbert, et qu'il a dispersé son armée; qu'il a passé le Rhin, et qu'il arrive avec des

troupes victorieuses. En même temps, Lothaire avait feint de prendre l'éloignement de Charles pour une fuite; il avait ranimé autour de lui l'ardeur des batailles, et il s'était mis à le poursuivre. Charles l'étonna en marchant à lui avec son armée. Les deux camps furent dressés, et des négociations furent reprises. Lothaire cherchait seulement des occasions de perfidie. Mais pendant ce temps, Louis arrive, et la fortune paraît devoir se prononcer. Louis et Charles, émus de douleur au récit mutuel des désastres de leur famille et de leurs peuples, délibèrent dans un conseil de grands et d'évêques. Tous sont d'avis que les deux rois choisissent des hommes nobles, prudents et doux, pour aller rappeler à Lothaire ce que leur père avait réglé entre eux, et aussi la violation qu'il avait faite de cette volonté souveraine; ils auraient à lui parler de Dieu, vengeur des rois, et à le conjurer de rendre la paix aux peuples, à l'Église, à eux-mêmes; ils lui diraient que Charles et Louis se mettaient, eux et leurs armées, à sa disposition, s'il entendait leurs paroles de réconciliation; sinon, qu'ils continueraient à s'abandonner à la protection divine, laquelle ne pouvait leur manquer, puisqu'ils combattaient pour la justice.

Le message partit aussitôt. Lothaire fit répondre qu'il ne voulait rien terminer que par les armes. Il savait que Pepin lui arrivait du fond de l'Aquitaine, et sa résolution en était plus inflexible. Et aussi quelque crainte parut entrer au camp des deux rois; mais la récente renommée des armes de Louis chassa les pensées sinistres, et tous s'encouragèrent aux batailles. Cependant les rois continuaient de s'envoyer des messages; Lothaire voulait gagner du temps, Charles et Louis voulaient épargner les meurtres. Ceux-ci faisaient des prières à Dieu avec des jeûnes austères; Lothaire se tournait vers les routes d'Aquitaine, et hâtait de ses vœux l'arrivée de Pepin : et en même temps il envoyait des paroles d'espérance à ses frères, avec des protestations de bonne foi. Enfin Pepin parut, et aussitôt tout fut rompu : le signal des combats était donné.

A ce moment, les deux armées étaient en présence

celle de Lothaire en un lieu nommé *Tauriacus*, près de Fontenailles[1]; celle des deux frères, près d'un bourg nommé *Toury*.

Charles et Louis, à cette extrémité fatale, voulurent encore toucher leur frère par une dernière parole de paix, disant que c'était contre leur gré qu'ils recouraient au jugement de Dieu. Leur message fut insolemment méprisé, et alors les deux armées furent lancées l'une contre l'autre. Laissons dire le chroniqueur.

25 juin 842. — « La bataille fut engagée sur les bords d'une petite rivière de Bourgogne. Louis et Lothaire en vinrent vaillamment aux mains dans un lieu nommé les *Bretignelles*, et là Lothaire, vaincu, prit la fuite. La portion de l'armée que Charles attaqua dans un lieu nommé *Lefay*, s'enfuit aussitôt; celle qui était près du lieu de Goulenne soutint vaillamment le choc du comte Adalhard, et d'autres auxquels, avec l'aide de Dieu, je prêtai un utile secours. Les deux rois furent donc vainqueurs, et tous ceux du parti Lothaire prirent enfin la fuite. »

Tel est le récit modeste de Nithard. En écrivant ces souvenirs, de tristes pensées remplissent son âme. Au milieu du récit de la bataille, il s'interrompt pour dire qu'une éclipse arrive à ce moment même, vers la Haute-Loire, le dimanche, à la première heure du jour, dans le signe du Scorpion, et cette coïncidence arrête sa plume, comme si le simple souvenir de cette horrible anarchie de famille était néfaste. Ensuite il reprend son histoire en ces termes : « Comme j'ai honte d'entendre dire quelque chose de fâcheux sur notre famille, il me pèse bien davantage de le raconter moi-même. Aussi, sans au-

[1] Selon l'abbé Lebeuf, Fontenay. « Il y a, dans un recueil des opuscules historiques de l'abbé Lebeuf, une dissertation intéressante sur le *local* où se livra la bataille de Fontanet; l'auteur a voulu prouver que ce fut à quelques lieues au sud-ouest d'Auxerre, le long d'une petite rivière nommée Andrie, qui se jette dans l'Yonne, au-dessous de Coulange. Son opinion m'a paru fondée sur de bonnes raisons, et je n'ai pas hésité à la suivre. »

M. Fauriel. — Tom. IV. *Hist. de la Gaule Mérid.*

cun mépris coupable pour l'ordre que j'avais reçu [1], je m'étais résolu, lorsque j'eus atteint la fin tant désirée du second livre, à terminer là cet ouvrage; mais, de peur que quelqu'un, trompé de manière ou d'autre, ne veuille rapporter les événements de notre temps autrement qu'ils ne sont arrivés, j'ai consenti à ajouter un troisième livre sur les choses auxquelles j'ai pris part. »

Rien de plus touchant que la suite de l'histoire de cette bataille. Les vainqueurs sont tout attristés de leur victoire. Ils recueillent les blessés et les morts; ils soignent les uns, ils ensevelissent les autres : ils appellent à eux ceux qui sont sains et saufs. La pitié s'attache à Lothaire lui-même qui fuit. Les évêques sont assemblés comme pour sanctionner par leur autorité la victoire qui désole le cœur des deux rois; et les évêques décident que cette victoire est juste. Toutefois, pour en ôter toute apparence odieuse et coupable, ils veulent que ceux qui seraient allés à la bataille avec des sentiments de colère ou de vaine gloire, ou d'ambition, confessent à Dieu leurs péchés; et enfin, pour obtenir le pardon du sang versé, ils ordonnent un jeûne de trois jours; et ce jeûne, ajoute l'historien, fut célébré de bon cœur et solennellement.

Par malheur, l'imprévoyance se mêla à cette piété. Les deux rois crurent à la fin des discordes; « l'espoir du bonheur souriait à tous : Louis avec les siens marcha vers le Rhin; Charles avec sa mère se dirigea vers la Loire. »

Mais l'intrigue était vivace. Pepin, d'Aquitaine, et Bernard, duc de Septimanie, embarrassaient Charles de leur soumission comme de leur indépendance. Lothaire, vaincu, multipliait ses ruses, et même il avait fait accréditer parmi le peuple la nouvelle que Charles avait été tué dans la bataille, et que Louis, blessé, avait pris la fuite. Ainsi la fidélité restait douteuse, et les Francs des Ardennes hésitaient dans l'obéissance, par l'incertitude même du commandement. Alors Charles s'arrête dans sa marche

[1] Le roi Charles lui avait demandé d'écrire l'histoire de ces dissensions, et c'est à lui qu'il s'adresse au début de son travail.

et se tourne vers Paris; puis il se dirige sur Langres, pour une entrevue avec son frère Louis. Les Francs, qu'il appelait à lui, restaient immobiles; et, arrivé à Langres, il apprend que Louis ne pourra le venir trouver, parce que Lothaire a attaqué son royaume à main armée. Charles aussitôt marche vers Saint-Quentin, puis vers Utrecht; Lothaire, de son côté, abandonne Louis, et tourne ses forces vers Charles. Il tient une assemblée à Thionville pour délibérer sur la guerre; Charles lui envoie des négociateurs, et en même temps fait prévenir Louis de sa présence. Louis se précipite, et Lothaire fait appeler les secours de Pepin. La guerre menace d'être plus atroce que jamais. Charles redouble d'instances pour la paix; il envoie à Lothaire l'évêque Exéménon, pontife vénérable, pour le toucher par des paroles d'amour; puis il se rapproche de Paris, comme pour laisser Lothaire à des réflexions meilleures.

Mais Lothaire n'aspirait qu'aux combats. Il court sur les traces de son frère, et arrive à Saint-Denis avec une armée de Saxons, d'Allemands et de Francs d'Austrasie; mais il ne peut traverser la Seine, et alors il fait des propositions au roi Charles, lui demandant de rompre avec Louis, s'engageant à rompre avec Pepin, offrant de diviser l'empire en deux parts, et promettant à ce prix *la paix éternelle*. Charles reste fidèle à ses droits et à ses alliances, et Lothaire est réduit à aller joindre à Sens Pepin, qui arrivait d'Aquitaine avec des secours nouveaux.

Un surcroît de trouble survient; Hildegarde, sœur de Charles, fait arrêter Adelgaire, un de ses fidèles, et le retient captif auprès d'elle dans la ville de Laon. Charles marche en personne pour le délivrer; ses soldats, furieux, voulaient détruire la ville; Charles la protégea contre les vengeances.

La guerre était plus sérieuse entre les rois. Lothaire et Pepin multipliaient les courses, seule manœuvre savante du temps, pour grossir leurs forces, et se répandaient au loin, jusqu'au centre des Gaules, pour tenter la fidélité des peuples. Ils avaient espéré attirer à eux Nomenoë, le duc

des Bretons; mais leurs efforts avaient été vains, et Lothaire, frappé de revers, revint de Tours au pays de *France;* Pepin, qui n'avait promis sa fidélité que dans la victoire, se détacha pour s'en retourner en Aquitaine.

En même temps, Charles et Louis avaient songé à se réunir; pour vaincre la résistance de quelques Francs, et principalement d'Otgaire, évêque de Mayence, Charles avait marché vers l'Alsace, par Toul et Saverne; et les deux frères se trouvaient enfin (le 15 février 843) dans la ville autrefois nommée *Argentaria,* dit le chroniqueur, maintenant Strasbourg. Là, comme pour se fortifier eux-mêmes contre des propositions nouvelles qui seraient faites par Lothaire à l'un ou à l'autre, ils se lièrent par un serment que l'histoire a conservé comme un rare et remarquable monument de cette époque.

La solennité de ce serment fut imposante. Les armées des deux rois avaient été assemblées; chacun d'eux les harangua dans la langue des deux peuples, Charles, en langue romane, Louis, en langue tudesque [1]. Louis, qui était l'aîné, prit d'abord la parole : « Vous savez tous avec quelle fureur l'empereur Lothaire nous a poursuivis, moi et mon frère, le roi Charles que voici; il a mis tout en œuvre pour nous perdre. Ni le titre de frères, ni celui de chrétiens, ni tout autre motif n'ont pu faire que la justice fût maintenue et que la paix subsistât entre nous; et, contraints enfin, nous avons remis notre droit au jugement du Dieu tout-puissant, afin que sa volonté accordât à chacun ce qui lui était dû. Dans cette lutte, vous le savez, par la miséricorde de Dieu nous avons été vainqueurs. Lothaire, vaincu, s'est réfugié où il a pu avec les siens. Émus pour lui d'une amitié fraternelle, et touchés de compassion pour le peuple chrétien, nous n'avons pas voulu le poursuivre et l'exterminer avec son armée; nous lui avons demandé alors comme auparavant que chacun pût jouir en paix de son droit. Mais, mécontent du jugement

[1] La traduction de M. Guizot dit : Louis en langue Romane, et Charles en langue tudesque; c'est une méprise.

de Dieu, il ne cesse de poursuivre par les armes mon frère et moi, il désole de plus nos sujets par des incendies, des pillages et des meurtres. C'est pourquoi, forcés encore par la nécessité, nous nous réunissons aujourd'hui ; et, comme nous croyons que vous doutez de la sûreté de notre foi et de la solidité de notre union fraternelle, nous avons résolu de nous lier par un serment mutuel en votre présence. Ce n'est point une avidité coupable qui nous fait agir ainsi : nous voulons être assurés de nos communs avantages, et que, par votre aide, Dieu nous donne enfin le repos. Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, je violais le serment que j'aurais prêté à mon frère, je vous délie tous de toute soumission envers moi et de la foi que vous m'avez jurée. »

Telle fut la harangue du roi Louis. Le roi Charles la répéta dans les mêmes termes, en langue romane ; puis les deux rois prononcèrent la formule de leur serment, changeant de langue cette fois, comme pour ôter tout soupçon du cœur des peuples. Louis, en langue romane, dit les paroles suivantes :

« Pro Deo amur, et pro christian poblo, et nostro commun salvament, dist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai o cist meon fradre Karlo et in adjudha, et in caduna cosa, si com om per dreit son fradra salvar dist, in o quid il mi altre si fazet. Et ab Ludher nul plaid numquam prendrai, qui meon vol cist meon frade Karle in damno sit. »

« Pour l'amour de Dieu, et pour le peuple chrétien, et pour notre commun salut, de ce jour en avant, autant que Dieu me donne de savoir et de pouvoir, ainsi je sauverai celui-ci mon frère Charles et en aide et en chaque chose, si, comme homme, par droit, doit son frère sauver, en ce que lui ainsi ferait à moi. Et de Lothaire nul plaid jamais ne prendrai, qui, à ma volonté, à ce mon frère Charles soit en dommage. »

Et Charles répéta le même serment en langue allemande. Puis, les deux peuples furent admis au serment, chacun en sa langue. Telle fut la formule romane :

« Si Lodhuvigs sagrament que son fradre Karlo jurat, conservat, et Karlus meos seudra de suo part non los tanit, si io returnar non liut pois, ne io ne nuels cui eo returnar int pois, in nulla adjudha contra Lodhuvigs nun liu iver. »

« Si Louis garde le serment que son frère Charles jure, et Charles mon seigneur de son côté ne le tient, si je ne l'en puis détourner, ni moi ni nul qui puisse l'en détourner, en nulle aide contre Louis ne lui irai. »

La formule fut analogue en langue tudesque[1].

Ainsi fut consacrée l'alliance publique des deux frères, et ici l'historien Nithard prend plaisir à dire leur fidélité, leur affection, leur familiarité même, comme une grande merveille en ces temps de déchirement. Ils se ressemblaient par le caractère, par la taille, par les goûts ; tous deux également bien faits, tous deux propres à tous les genres d'exercices, tous deux intrépides, généreux, sages et éloquents. Leur sainte et respectable concorde devint un exemple à la noblesse; tout leur était commun ; ils se faisaient don mutuellement de ce qu'ils avaient de plus précieux; une même maison servait à leurs repas et à leur sommeil ; ils réglaient de concert les affaires publiques et les affaires privées, soumettant leurs désirs à l'équité, et ne se demandant rien que selon l'utilité et la convenance de l'un et de l'autre. Leurs jeux même et leurs imitations des batailles étaient un témoignage de leur concorde, et leurs peuples si divers avaient pris, par un tel exemple de bonne harmonie, l'habitude de vivre dans un admirable accord, et d'éviter les querelles et les injures, fréquentes même, dit l'historien, entre des guerriers peu nombreux et qui se connaissent.

Les deux frères, ainsi fortifiés par l'union de leurs armes, se disposent à marcher contre Lothaire, qui s'est

[1] Voyez Nithard, édition de M. Guizot. — Mêmes pièces dans Baluze, tom. II. — Le père Daniel avait indiqué toute l'importance historique de ces documents, bien avant nos écrivains contemporains, qui en ont fait grand bruit comme d'une nouveauté.

avancé jusqu'en Aquitaine. Mais d'abord ils lui envoient des messages, qu'il reçoit avec dédain, selon sa coutume. Alors ils assemblent toutes leurs forces, et par diverses routes ils marchent du Rhin à la Moselle, faisant fuir au loin les partisans de Lothaire, Otgaire, l'évêque de Mayence, le comte Hatton, Hériold, tous ceux qui s'étaient chargés de maintenir cette partie des terres franques dans l'indépendance et la révolte. A ces nouvelles, Lothaire était accouru du fond de l'Aquitaine. Mais ayant vu de près les forces des deux rois et le bon accord de leur conduite, il ne songea plus, pour tout salut, qu'à s'enfuir du pays des Gaules, et il courut vers le Rhône, abandonné de la plupart de ses fidèles.

Aussitôt les deux rois veulent frapper ses usurpations d'un coup fatal et décisif. Ils appellent auprès d'eux, à Aix-la-Chapelle, des évêques et des prêtres pour délibérer sur la situation des peuples que Lothaire vient d'abandonner, et sur le droit même de son empire. Là on rappelle les vieux crimes de Lothaire, les désordres qu'il a faits, les meurtres, les incendies, les révoltes, l'anarchie, tous les maux qu'il a versés sur la république ; et les évêques décident unanimement que c'est justement et par le juste jugement de Dieu que d'abord il s'est enfui de la bataille, et qu'ensuite il a quitté son propre royaume. Ils sont d'avis que Dieu même a remis le gouvernement de ses États à ses frères, meilleurs que lui; toutefois, avant de proclamer ce droit, ils demandent aux deux rois s'ils veulent régner d'après l'exemple de leur frère détrôné, ou selon la volonté de Dieu; et les rois répondent, qu'autant que Dieu leur accordera de le savoir et de le pouvoir, ils se gouverneront, eux et leurs sujets, selon sa volonté; et alors les évêques prononcent ces solennelles paroles: « En vertu de l'autorité divine, nous vous engageons, exhortons et ordonnons de prendre le royaume, et de le gouverner selon les lois de Dieu. » Les deux frères choisirent chacun douze des leurs, *et je fus l'un de ces hommes,* dit Nithard, pour diviser entre eux le royaume, comme il leur paraîtrait équitable.

Par cette distribution faite selon la proximité et la convenance des lieux, Louis ajoutait à ses États de Germanie toute la Frise et les pays orientaux jusqu'au Rhin; Charles ajoutait aux siens la partie occidentale, depuis l'Océan britannique jusqu'à la Meuse et aux Alpes, et ce fut là proprement ce qui devait être le royaume de France [1]. Après ce partage, que bientôt il faudrait soutenir par la politique, les deux rois reçurent le serment des grands de chaque pays, puis ils se séparèrent pour aller s'affermir chacun au centre de son royaume, et réparer par les lois les maux de la guerre.

La paix cependant ne devait pas renaître. Plusieurs causes d'alarme et de déchirement subsistaient dans tout l'Empire.

Au Nord, Louis avait en présence les terribles Saxons, autrefois soumis par les victoires de Charlemagne, mais toujours remuants, et toujours indomptés. Ils portaient avec peine le joug du Christianisme, et tant qu'ils ne seraient pas mêlés aux races véritablement catholiques, ils seraient un effroi pour l'Église et une menace pour les rois élevés et affermis par elle. Lothaire, dans ses guerres, avait cherché des alliances parmi eux; dans ses défaites, il leur demanda des vengeances, et déjà il les excitait par l'espoir des ravages à exercer sur le peuple du Christ [2]. Il avait aussi fait appel aux Normands, déjà poussés par un instinct d'invasion vers l'occident de l'Europe. Tel était l'objet des sollicitudes de Louis.

Charles n'avait pas moins de périls autour de lui. Vers la Bretagne, c'était Nomenoë, duc indépendant, qui, n'ayant pas accepté la domination de Lothaire, pouvait accepter son alliance. Au Midi, c'était Pepin, avec ses prétentions armées sur l'Aquitaine, et plus loin, Bernard, duc du Languedoc, essayant aussi l'indépendance, l'un et l'autre pouvant céder aux intrigues de Lothaire, et raviver sa cause par des moyens cachés ou découverts.

[1] Voyez le père Daniel, pour suppléer à une lacune de Nithard et une note de M. Guizot.
[2] Nithard.

Les deux rois ne tardèrent pas à se réunir pour se faire part de leur situation, et s'affermir par des conseils réciproques. Et, en même temps, il arriva que Lothaire, incertain de ses intrigues, mais confiant dans la modération de ses frères, leur envoya des messages à Verdun, où ils s'étaient retrouvés. Cette fois il demandait ce que ses frères lui avaient proposé souvent, une distribution en trois parts du royaume que leur père avait laissé, en dehors du partage déjà fait entre eux. Les deux rois acceptèrent avec joie, mais ils voulurent que les évêques fissent cette division nouvelle. On offrait à Lothaire, pour sa part, tout le pays situé entre le Rhin et la Meuse, jusqu'à la source de la Meuse, et de là jusqu'à la source de la Saône; puis le long de la Saône jusqu'à son confluent avec le Rhône, et le long du Rhône jusqu'à la mer. On y ajoutait les évêchés, les abbayes, les domaines royaux de ces régions en deçà des Alpes. Mais pour que cette générosité des deux frères ne parût pas de la faiblesse, il fut annoncé à Lothaire que s'il n'acceptait pas l'offre qui lui était faite, on s'en remettrait de rechef à la décision des armes.

843.—Déjà ses dispositions étaient en effet moins propices. Il reçut les ambassadeurs avec irritation, se plaignant de la part qui lui était faite, déplorant son malheur et celui de ses fidèles, qu'il ne pourrait, disait-il, indemniser des biens qu'ils perdaient ailleurs pour lui rester attachés. Et il fit si bien que les envoyés étendirent de leur propre autorité sa part d'empire, s'engageant par serment à faire approuver cet agrandissement par les deux rois. Ainsi Lothaire donnait à son ambition des formes diverses, tantôt de guerre, tantôt de supplication. La paix se fit enfin [juin 843]. Les trois frères se réunirent dans une entrevue, près de Mâcon; il fut toutefois convenu que le partage serait sanctionné dans une assemblée générale, au mois d'octobre, et chacun s'en alla vers son royaume, emportant de mauvais desseins ou de tristes doutes sur l'avenir.

Louis se retrouvant en face des Saxons, toujours agités, les comprima avec fermeté, mais par *des moyens légaux*, dit l'historien.

Charles força Pepin à se cacher. Mais il n'eut pas le temps de terminer ses longues dissensions d'Aquitaine, et Egfried, comte de Toulouse, l'un des auxiliaires de Pepin, montra qu'il pouvait prolonger les déchirements par les armes et par la perfidie.

Quant à Lothaire, il s'appliqua tout aussitôt à dépouiller les seigneurs ou les évêques qui appartenaient à la portion d'empire qu'il avait provisoirement acceptée, se réservant de se faire concéder une autre part dans l'assemblée, afin que rien n'échappât à ses pillages.

Enfin arriva le moment de cette assemblée. Après des intrigues et des moyens de corruption tentés par la peur, la réunion fut transférée de Metz à Coblentz; les deux rois allèrent camper sur la rive orientale du Rhin, Lothaire occupa la rive occidentale; les commissaires, au nombre de cent dix, furent de la sorte assurés de la liberté de leur travail. Mais Lothaire élevait à chaque instant des prétentions nouvelles. Il finit par dire qu'entre les commissaires du partage, nul ne connaissait toutes les parties du royaume, et qu'ainsi ils n'avaient pas pu faire loyalement le serment de le partager avec équité. Cette difficulté de conscience, bizarre, inattendue de la part d'un prince qui se jouait des droits, fut aussitôt soumise aux évêques. Les deux rois, acceptant avec candeur tous les moyens de justice, ne demandaient pas mieux que de faire faire une étude de tout l'empire. Mais la négociation sur ce point devenait une difficulté de plus; et Lothaire, craignant de trouver des piéges dans ses propres pensées, ne faisait que traîner sans fin les délibérations. Enfin l'hiver arriva, triste et funeste. Les peuples étaient menacés de disette; *un grand tremblement de terre se fit sentir dans toute la Gaule*[1]; c'était un augure de plus. Les grands aspiraient après la paix; on laissa les choses dans l'état présent, et un traité le consacra jusqu'au vingtième jour après la Saint-Jean de l'année suivante; alors se ferait la distribution définitive de l'empire. Tels étaient les efforts pour partager l'État.

[1] Thégan.

Il semble que la nature des choses défendait d'avance l'unité, et la cupidité même la faisait naître par le besoin d'agrandir sans terme la domination.

Ici la plume de Thégan semble se briser. Il s'est souvent interrompu dans son récit pour dire qu'il obéit à regret à l'ordre qu'il a reçu d'écrire les dissensions de sa famille. Mais les malheurs arrivent au comble. Son père Angilbert, le gendre de Charlemagne, vient de mourir dans son abbaye de Saint-Riquier, laissant une mémoire honorée et des exemples de sainteté sur la terre. Les désastres privés se mêlent aux calamités publiques. Les Maures envahissent l'Italie; les Saxons se révoltent, et il faut renouveler contre eux le terrible droit de l'extermination. Enfin Charles fait un mariage, que l'historien semble envisager comme le pire fléau. « Charles, dit-il, prit en mariage Hermantrude, fille de Wodon et d'Ingiltrude, et petite-fille d'Adalhard. » De son temps, ajoute-t-il, le père de Charles (Louis le Pieux) aimait tant Adalhard, qu'il faisait ce qu'Adalhard voulait dans tout l'Empire; mais celui-ci, peu soigneux des intérêts publics, tâcha de plaire à tout le monde. Il persuada au roi de distribuer les droits et les domaines publics pour son avantage particulier, et faisant aussi accorder à chacun ce que chacun demandait, il ruina de fond en comble la république : aussi arriva-t-il de là qu'Adalhard pouvait, à cette époque, entraîner le peuple où il voulait. Charles fit donc ce mariage dans l'idée surtout qu'il attirerait dans son parti la plus grande partie de la nation. »

Mais aussitôt des malheurs éclatent, et la nature même verse sur les peuples des calamités et des prodiges.

« Que chacun apprenne par là, s'écrie l'historien, pour dernière expression de sa douleur, qu'en négligeant follement les intérêts publics, et se livrant en insensé à ses propres fantaisies, on offense le Créateur au point de soulever contre soi-même tous les éléments... Dans le temps du grand Charles, d'heureuse mémoire, le peuple marchait d'un commun accord dans la droite voie, la voie du Seigneur; aussi la paix et l'harmonie régnaient partout. A

présent, au contraire, comme chacun marche dans le sentier qui lui plaît, partout éclatent les dissensions et les querelles. Autrefois régnaient l'abondance et la joie; maintenant, la disette et la tristesse. Les éléments mêmes étaient favorables à tous les rois, et présentement ils leur sont contraires, comme l'atteste l'Ecriture, don précieux de Dieu : « Tout l'univers combattra contre les insensés[1].»

Thégan avait trop bien pressenti l'avenir. Tout le royaume de Charles fut en proie aux malheurs et aux dévastations. La misère du peuple était au comble. Des hommes furent forcés de mêler de la terre avec un peu de farine, pour se nourrir de ce pain funeste. La guerre se joignait à la disette. Nomenoë, le duc des Bretons, longtemps incertain dans ses alliances, avait enfin tiré l'épée, et avait taillé en pièces une armée de Charles, à Messac sur la Vilaine, au-dessus de Rennes. Des brigands parcouraient la Gaule, et achevaient de désoler le peuple par l'impunité des rapines. Enfin les Normands avaient paru sur les côtes; ils s'étaient avancés jusqu'à Nantes, avaient tué l'évêque, ainsi que beaucoup de clercs et de laïques sans distinction de sexe, avaient pillé la ville et s'en étaient allé dévaster la partie inférieure de l'Aquitaine.

844. — En cette occurrence, arrivait l'époque de l'assemblée pour la distribution définitive de l'Empire[2]. Le malheur avait disposé peut-être à la concorde. Le partage fut promptement accepté. Louis reçut, outre les pays en delà du Rhin, Spire, Worms, Mayence et leur territoire; Lothaire, ce qui est entre l'Escaut et le Rhin jusqu'à la mer, et de l'autre côté le Cambresis, le Hainaut et les comtés

[1] Sag. Chap. 5, v. 21.

[2] Je ne suis pas la chronologie du père Daniel ni celle de M. Guizot, qui continuent à rapporter les événements à l'année 843. Cette date est impossible d'après le père Daniel lui-même, aussi bien que d'après Thégan.

La première réunion des rois à Strasbourg est du 14 février 843. Au mois de juin ils sont à Mâcon. — Ils renvoient le partage au mois d'octobre; ils renvoient de nouveau à 20 jours après la Saint-Jean. — C'est donc à l'année suivante, 844.

qui les avoisinent en deçà de la Meuse jusqu'au confluent de la Saône et du Rhône, et le long du Rhône jusqu'à la mer, ainsi que les comtés contigus. Charles eut tout le reste du sol Gaulois jusqu'à l'Espagne. Enfin les rois satisfaits se firent un serment mutuel, et chacun alla à la conduite ou à la défense de son royaume.

Charles d'abord publia un Capitulaire qui semblait devoir être une consécration de la paix dans son royaume. Le préambule en était admirable de raison et de sagesse, et c'est une chose à noter souvent dans l'histoire, que le contraste de ce haut langage qui descend de l'autorité royale ou ecclésiastique, avec les désordres qui continuent à subsister dans la société, comme pour attester que l'intelligence du bien n'est jamais perdue, même alors que la force manque pour la faire prévaloir dans la politique. C'est dans ce Capitulaire que se trouve cette magnifique maxime de droit commun : « Nous voulons que tous nos fidèles tiennent pour très-certain que nul, de quelque ordre ou dignité qu'il soit, ne doit être privé de son honneur légitime, soit par notre volonté arbitraire, soit par l'intrigue ou l'injuste cupidité d'autrui, à moins que ce ne soit par le jugement de justice, et selon les lois de raison et d'équité[1]. »

Telle devait être la pensée toujours subsistante de la monarchie. Après cela, Charles marcha droit au comte Bernard, de Toulouse, duc du Languedoc, lequel gardait les armes pour sa propre indépendance, plus encore que pour la cause de Pepin d'Aquitaine. Le malheureux fut pris et jugé dans une assemblée franque; on lui fit trancher la tête. Son fils Guillaume hérita de son courage farouche; il appela à son aide Abdérame, roi de Cordoue, qui lui envoya des secours, et il se renferma dans Toulouse pour continuer la guerre. Charles le tenait assiégé, et il attendait des renforts de troupes; mais Pepin courut droit à l'armée auxiliaire du roi, l'attaqua près d'Angoulême, la battit et la dispersa. Charles fut alors contraint de lever le siége.

[1] Apud Baluz. *Capitul.* ad an 844. Tom. II.

Ses armes n'étaient pas plus heureuses du côté de la Bretagne. Nomenoë avait franchi ses frontières et avait porté le ravage jusqu'au Mans; la terreur seule des Normands le rappela dans son pays.

Au Nord, Louis portait le sceptre avec plus de gloire. Il soumettait par les armes les Obotrites, qui avaient essayé de la rébellion, et il retenait sous son autorité, soit par la force, soit par la clémence, les peuples germains et esclavons, que l'anarchie précédente avait accoutumés à l'indépendance.

Quant à Lothaire, qui gardait son titre d'empereur, il semblait avoir reporté ses pensées de domination du côté de l'Italie. Le pape Grégoire IV était mort. Serge avait été élu à sa place. Après sa consécration apostolique, Lothaire prétendit revendiquer un droit impérial, et il envoya à Rome son fils Louis, avec Drogon, évêque de Metz, pour régler qu'à l'avenir, *à la mort de l'Apostolique*, c'est l'expression de l'annaliste[1], nul autre ne serait consacré sans ses ordres et la présence de ses envoyés. Or, le jeune prince s'avançait, pour soutenir cette prétention, avec une armée qui ravageait tout sur son passage. Lorsqu'il se fut approché de Rome, le pape l'envoya recevoir avec tous les signes d'honneur accoutumés pour l'entrée de l'empereur; le clergé marchait avec la croix et les étendards de la ville : lui-même l'attendait sur les degrés de l'église de Saint-Pierre. Ils s'embrassèrent, et entrèrent ensemble dans le vestibule, le prince tenant la main droite du pape. Mais à l'instant les portes de l'église se fermèrent, et le pape se tournant vers le jeune Louis, lui adressa ces paroles : « Si vous venez ici en bon prince pour le bien des peuples, les portes de l'église vous seront ouvertes; que si vous avez quelque méchant dessein, elles vous seront fermées à vous et à votre suite[2]. » Louis, étonné, protesta de ses bons desseins; alors les portes s'ouvrirent; il entra avec le pape, au bruit des acclama-

[1] Annales de Saint-Bertin.
[2] Anastasius. — Le père Daniel.

tions; on chanta des prières; le pape bénit l'assemblée, et Louis rentra dans son camp.

Déjà l'indépendance politique des papes se faisait sentir, et la juridiction impériale dans Rome n'était plus ce qu'elle avait dû être au temps de Charlemagne, lorsque les peuples mêmes avaient besoin d'être accoutumés à ce pouvoir nouveau, différent de tous les autres pouvoirs. Alors la protection des rois avait gardé les formes d'une suzeraineté véritable, et c'est pourquoi nous les avons vus établir dans Rome un droit de recours contre le pape même, si ce n'est que le pape n'avait besoin que de sa parole pour faire tomber tout l'appareil de justice souveraine qui sembla parfois s'élever contre lui.

Lothaire avait voulu faire reparaître cette autorité, lorsque des idées nouvelles s'étaient déjà établies soit par l'exercice de la puissance, soit par l'habitude de la soumission.

L'archevêque Drogon s'efforça de soutenir les prétentions impériales dans la personne de Louis; le pape résista, sans contester le droit de l'empire, mais le renfermant dans la personne de Lothaire. Quant au jeune Louis, il le sacra roi de Lombardie, sans permettre que les Romains lui fissent serment; le serment ne fut prêté qu'à l'empereur.

Ainsi naissait l'affranchissement politique de la papauté par des commencements douteux encore. C'était seulement un instinct ou un pressentiment de l'avenir.

Toutefois, Drogon fut nommé vicaire du pape dans les Gaules et dans la Germanie. Avant de quitter Rome, il voulut faire réhabiliter l'archevêque de Reims, Ebbon, ce chef des intrigues impies contre le roi Louis le Pieux, qui avait été déposé dans une assemblée d'évêques. Le pape refusa de défaire ce qu'avait fait un concile, et aussi le souvenir des iniquités du factieux évêque lui était présent; c'était encore une sorte de résistance à l'ambition de Lothaire, qui avait eu cet Ebbon pour instrument de ses rébellions et de ses crimes. Le voyage de Louis fut utile en ce qu'il donna aux Béneventins l'occasion de chasser

les Maures qui avaient envahi leur pays. Bénévent se mit sous le sceptre de l'empereur, et le jeune roi partit de Rome pour aller établir sa cour à Pavie.

De leur côté, les trois rois, maîtres du grand Empire de France et de Germanie, renouvelaient par des messages et par une entrevue à Thionville, l'alliance qu'ils avaient faite, et ils s'engageaient par des serments à réparer de plus en plus les maux qu'avait laissés le passage de l'anarchie. Ils envoyèrent en commun des députés à Pepin et à Nomenoë, pour les ramener à la soumission, leur dénonçant la guerre, s'ils persévéraient dans les infidélités et les révoltes.

Mais en même temps se montrait un péril plus vaste et plus formidable.

Les Normands avaient autrefois désolé la prévoyance de Charlemagne, et déjà les présages se réalisaient par des menaces d'invasions et par des ravages pires qu'une conquête régulière et définitive.

Souvent on les avait vus choisir en quelque sorte les lieux qui leur pourraient être une proie. Ils avaient exploré la Seine et la Loire, et la Gaule s'offrait à eux comme une immense dépouille.

Tout à coup ils se répandent comme un orage. D'abord ils s'étaient précipités sur la Grande-Bretagne, dans la partie occupée par les Anglo-Saxons; et, restés vainqueurs dans un combat de trois jours, ils s'étaient répandus de tous côtés, pillant, volant, tuant, exerçant le droit de la victoire, selon leur affreux caprice [1]. Puis ils viennent sur les côtes de Bretagne, qu'ils avaient plus d'une fois ravagée, vont toucher la Garonne, et la suivent jusqu'à Toulouse. Quelques-uns pénètrent en Espagne, et livrent des combats aux Sarrasins; mais leurs armes ne sont pas heureuses, et la plupart périssent en mer dans une tempête.

845. — Ce n'était qu'un essai d'invasion. Une expédition plus sérieuse était préparée. On les vit entrer [20 mars] dans la Seine avec cent voiles, et s'avancer jusqu'à Paris,

[1] Annales de Saint-Bertin.

désolant les pays qui bordent le fleuve, dépouillant les temples, répandant partout la terreur. Charles voulut aller à eux pour les arrêter par les armes; mais l'inégalité de la lutte le fit trembler, et il aima mieux les solliciter à la retraite, en leur payant sept mille livres pesant d'argent, et exigeant d'eux un hommage, comme pour garder intact l'honneur de sa royauté. Il ne faisait que leur révéler le secret de leur force présente et de leur victoire à venir.

Eurich, roi des Normands, avait en même temps paru sur l'Elbe avec six cents vaisseaux, et il s'était avancé contre le roi Louis [1]. Les Saxons vinrent au-devant de ce flot de barbarie; et une bataille fut livrée; les Normands furent repoussés.

Mais les Normands de la Seine descendant le fleuve, chargés de dépouilles, et insultant à des peuples qui ne s'étaient défendus que par l'argent, allèrent consoler leur roi Eurich de sa défaite de la Germanie, en lui étalant les trésors qu'ils avaient enlevés par la force, ou reçus comme un tribut du roi de France en personne. Leur chef, nommé Regnier, avait fait scier une poutre dans le monastère de Saint-Germain-des-Prés, et il en avait porté un fragment, comme monument de sa victoire; il racontait comment ces peuples, les plus lâches de tous les peuples, s'étaient enfuis au seul nom des Normands; les morts, disait-il, avaient plus résisté que les vivants, et un vieillard surtout avait fait sentir la vigueur de son bras! C'était saint Germain lui-même; tous les soldats avaient voulu piller la maison et l'église, et ils avaient été à l'instant frappés de mort subite [2]. Ces récits, mêlés de moqueries et de miracles, et qui, pour l'histoire contemporaine, furent sans doute un dédommagement de la défaite, attestent seulement que la Gaule apparaissait ouverte à des invasions nouvelles; je ne sais si ce ne fut là qu'un fait lamentable; peut-être aussi était-ce une vue mystérieuse de la Providence, de jeter successivement toutes les barbaries du

[1] Saint-Bertin.
[2] Aimoin. — Liv. des *Miracles de saint Germain*.

Nord sur cette terre féconde et puissante, pour les y fondre, en quelque sorte, sous l'action énergique de ses mœurs chrétiennes.

846. — Cependant l'anarchie avait reparu au milieu des alarmes produites par le ravage des Normands. Toute la France était déchirée. La Bretagne était en feu. Guillaume, fils de Bernard, soutenait la guerre dans l'Aquitaine; la Provence s'était détachée du sceptre de Lothaire. Les combats renaissaient, et la victoire même était un désordre. Charles essaya de la conciliation avec le jeune Pepin, et lui céda une partie des domaines d'Aquitaine, à titre d'hommage. Puis il marcha contre Nomenoë; mais il fut battu. Il courut dans le Maine lever une autre armée, et alors Nomenoë demanda la paix.

En même temps, Lothaire soumettait la Provence, et Louis voyait les peuples de Bohême embrasser le Christianisme; c'était de rapides alternatives de paix et de guerre; mais l'ordre n'en était pas plus affermi; les Normands reparaissaient à la fois dans l'Aquitaine et dans la Frise; et les Sarrasins inondant l'Italie jusqu'à Rome, et déjà touchant à la basilique de Saint-Pierre comme à une dépouille, battaient une armée conduite contre eux par le jeune roi de Lombardie.

Puis des rivalités d'une autre sorte se produisaient. Les évêques se plaignaient du pillage public qui avait été fait dans les biens de l'église, au milieu des dissensions des rois, et ils réclamaient des possessions qui étaient devenues la proie des grands. On fit des assemblées pour rétablir les droits de chacun. La noblesse se mêla dans le gouvernement de l'église. Les évêques se mêlèrent dans le gouvernement de l'État. La justice parut impossible au milieu de la confusion.

Dans ce désordre, on voit avec joie paraître le nom de Hincmar, l'archevêque de Reims. Ebbon prétendait toujours à ce siége, et Lothaire le favorisait. Charles, maître de Reims, par la délimitation de son royaume, maintenait la dépossession, et Hincmar venait d'être confirmé par le pape Léon IV, successeur de Serge [847]. Hincmar

pourrait bientôt par son génie diminuer les discordes, et déjà sa parole avait de l'autorité dans les conciles des évêques.

Ces dissentiments de Lothaire et de Charles pouvaient à chaque moment rallumer la guerre. Il arriva qu'une fille de Lothaire fut enlevée par un seigneur, vassal de Charles, nommé Gilbert, qui l'alla cacher dans les terres de Pepin, en Aquitaine, où il l'épousa. Lothaire laissait déjà échapper sa colère contre Charles, qu'il accusait d'avoir favorisé le déshonneur de sa race. Louis, de Germanie, arriva pour calmer cette irritation; Charles protestait de son innocence, et les trois frères ayant connu les maux de l'anarchie, eurent peur de les raviver; ils eurent même une entrevue, où ils renouvelèrent leurs serments de bonne amitié; et là ils firent des règlements, et un, entre autres, notable par le droit de succession qu'il établissait, comme pour arracher l'avenir aux déchirements dont ils avaient fait l'épreuve [1]. Ce règlement portait qu'à la mort de chacun des rois, ses enfants seraient ses successeurs, selon le partage que leur père aurait fait de son royaume, sans que leurs oncles les pussent troubler. C'était la consécration de l'hérédité; mais ce n'était pas la consécration de l'unité de la monarchie. Il fallait des expériences nouvelles pour arriver à l'établissement véritable de l'Empire [2].

Du reste, rien ne change dans le cours des événements. Les Normands continuent à paraître dans la Bretagne et dans l'Aquitaine. Nomenoë est vaincu par eux, et leur présence le rend fidèle. Leurs armes touchent à la fois l'Écosse et l'île des Bataves [3]. Les trois rois font des ambassades au roi Eurich, pour arrêter ces invasions. Rien ne les modère. Des multitudes vont assiéger Bordeaux; Charles les attaque et remporte sur elles une éclatante victoire. Puis les Juifs d'Aquitaine les favorisent. Bordeaux

[1] Ut regum filii legitimam hæreditatem regni retineant. Apud Baluz. *Capitul.* ad an. 847. Tom. II.

[2] Voyez le père Daniel sur ce point.

[3] Saint-Bertin.

est pris enfin et dévoré par l'incendie : le ravage est partout. Les barbares brûlent le bourg de Nelle [1]; ils exterminent tout ce qui se rencontre. Leurs défaites sont fatales comme leurs victoires. En Écosse, ils sont taillés en pièces; mais ils semblent se survivre. Tout l'occident de l'Europe est ébranlé sous leur invasion, et ils absorbent en eux, en quelque sorte, toute l'attention et toutes les alarmes des peuples.

Cependant d'autres événements continuent à se produire. Les Esclavons harcèlent le royaume de Louis et sont d'abord battus; puis Louis tombe malade, et son armée est détruite. Des pirates grecs ravagent Marseille et se retirent avec impunité. Les Sarrasins reparaissent en Italie et se livrent au pillage; ils viennent même toucher la Provence; rien ne résiste. L'Aquitaine fatiguée par les Normands et accusant Pepin d'inertie dans la défense, se donne à Charles. Pepin lui est livré par un comte de Gascogne, et on l'enferme dans un monastère à Soissons. Guillaume, fils de Bernard, fidèle à Pepin, avait porté vers l'Espagne son ardeur guerrière; il est pris à Barcelonne par les Maures, et mis à mort. En même temps se montrait un essai de schisme chrétien, par la hardiesse d'un moine, nommé Gottschalk, du monastère d'Orbais, dans la paroisse de Soissons. C'était un renouvellement de l'hérésie des *Prédestinatiens*, née en Afrique au temps de saint Augustin, et un prélude de la doctrine de Luther sur la prédestination, c'est-à-dire sur la fatalité de la damnation ou du salut. Les hérésies ne changent guère. Le moine fut condamné dans un concile à être fouetté, et l'autorité de Hincmar arrêta la propagation de ses folies. Le protestantisme moderne les a fait revivre. [2].

Lothaire combat les Maures en Italie, et il fait sacrer son fils Louis, empereur, par le pape Léon. Puis il revient

[1] Aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement dans le département des Deux-Sèvres. — Note de M. Guizot.

[2] Le père Daniel cite *un savant protestant* (Usserius), qui a fait son apologie.

aux Normands, qui dévastent la Frise et l'île des Bataves. La défection des Danois chrétiens le fatiguait à la fois. Godefroy, le fils de ce Hériold, autrefois baptisé à Mayence, sous le règne de Louis le Pieux, avait cédé à l'entraînement des invasions, et le souvenir de son origine avait fait bouillonner son sang. Lothaire appelle Charles à son aide; bientôt il transige avec les Normands.

A l'intérieur, l'anarchie est vivace. Le breton Nomenoë fait encore la guerre, il étend le ravage jusqu'à Rennes, dans le Maine et dans l'Anjou, il poursuit les évêques, il les dépose, et enfin il se fait roi. Charles et Louis renouvellent entre eux leurs serments d'amitié fraternelle, puis ils font une convention publique pour s'affermir contre le désordre [1], et ils s'engagent réciproquement à l'exécution des lois de l'Église et à la défense des bonnes mœurs. Nomenoë meurt. Son fils Hérispoë continue la guerre; il est vainqueur dans une bataille; alors Charles penche vers la paix : il conserve au duc Breton les honneurs royaux avec les états de son père.

Plusieurs années se passent dans ces inégalités de l'anarchie; le monde est dans une de ces crises où nul événement puissant et décisif ne se produit. L'avenir flotte incertain et troublé.

853.—L'Aquitaine qui venait de se livrer à Charles, n'en veut déjà plus. Les seigneurs envoient une députation à Louis de Germanie, et lui demandent son fils pour roi. Pendant ce temps, Charles était occupé dans un synode, à Soissons, à réprimer des entreprises d'évêques favorables à Pepin, et à détruire ce reste d'hérésie sur la prédestination, qui pouvait se raviver [2]. Louis de Germanie qui reprochait à son frère quelques infidélités, écoute les propositions des Aquitains, et profite de l'éloignement de Charles pour leur envoyer Louis, son fils. Alors tout se mêle. Et pour comble de confusion, Pepin s'échappe de son monastère de Soissons et court en Aquitaine. Ses par-

[1] Annales de Saint-Bertin.
[2] *Ibid.*

tisans se réveillent. Charles aussitôt montre partout la guerre. Louis occupé par les invasions des peuples de l'Elbe et du Danube, a peur des discordes. Lothaire, cette fois, est négociateur entre les deux frères. Et cependant Charles se précipite sur l'Aquitaine, détruisant et ravageant. Le jeune Louis seul, en ce pays inconnu, menacé par deux ennemis à la fois, n'ose tenter le sort des armes, il s'enfuit et regagne la Germanie. La guerre civile pouvait reparaître; mais tous en avaient peur également. Les ravages des Normands ne cessaient point. Bordeaux était retombé en leur pouvoir. Chacun avait besoin de paix; Lothaire était malade; enfin la réconciliation se fit : Charles, à la demande des Aquitains, leur donna son fils Charles pour roi. Mais les déchirements n'étaient pas finis.

855.—« Au mois d'août, étant décédé Léon, évêque du siége apostolique, Benoît lui succède. Dans ce même mois on vit du côté de l'Occident deux étoiles, l'une plus grande et l'autre moindre, s'avancer vers l'Orient; dix fois elles parurent tour à tour, jusqu'à ce que la plus grande demeura, et la plus petite ne se montra plus nulle part [1]. »

Ainsi dit le chroniqueur, cherchant des présages au ciel pour expliquer les calamités de la terre.

Peu après, l'empereur Lothaire, toujours atteint de sa maladie, se faisait porter au monastère de Pruim dans les Ardennes. « Là, renonçant entièrement au monde et à son royaume, il fut tondu et prit humblement l'habit et la vie de moine. » Il partagea son royaume entre ses deux fils. Louis avait déjà l'Italie, avec le titre d'empereur. Lothaire qui portait le même nom que lui eut les terres de France, au delà et en deçà du Rhin, jusqu'au confluent du Rhône et de la Saône; et, de cet État alors étendu, est venu le nom de *Lotharingia*, ou royaume de Lothaire, changé au nom de Lorraine, qui depuis a désigné un pays plus borné. Le troisième fils nommé Charles, eut la Provence. Et après ce partage Lothaire mourut et fut enseveli dans son monastère [28 septembre.]

[1] Annales de Saint-Bertin.

Tout semblait se compliquer par cette distribution nouvelle qui faisait six rois dans l'empire de Charlemagne, en comprenant le jeune Charles, roi d'Aquitaine.

Pour donner de la clarté au récit, acceptons la qualification de Charles le Chauve, que l'histoire a donnée à Charles, l'un des trois fils de Louis le Pieux, dont nous avons déjà suivi la vie si tourmentée. C'est aussi une nécessité d'admettre le titre de roi de France, que l'histoire lui reconnaît également; il possédait la Neustrie, et Paris, dont il était maître, s'annonçait comme la cité qui devait être le centre et le lieu de la monarchie.

Les autres souverains qui restent en présence, sont Louis, roi de Bavière ou de Germanie; le jeune empereur Louis, neveu des deux rois; Lothaire, roi de Lorraine, que les contemporains appelaient aussi roi de France [1], puisqu'il avait sous son sceptre la France Austrasienne; Charles, roi de Provence, et un troisième Charles, jeune enfant d'un avenir douteux, roi d'Aquitaine, celui-ci fils de Charles le Chauve.

Tâchons d'échapper à cette immense confusion de noms et d'accidents par la rapidité de notre récit. Aussi bien, les événements de l'histoire sont épars, et nul génie ne se montre ayant assez de force pour entraîner ce temps d'altération et de décadence.

Le nouvel empereur, Louis, débute par contester l'élection du pape; il veut renouveler la prétention impériale déjà soutenue par Lothaire. Au pape Léon, élu paisiblement selon les usages de l'Église romaine, on oppose le pape Anastase choisi par quelques évêques intrigants et flatteurs. Des violences sont commises contre Benoît, qui maintient sa dignité. Le peuple de Rome se soulève en sa faveur; la prétention impériale est ainsi vaincue.

L'empereur essaie de tourner ailleurs son ambition, en attaquant le testament de son père, qui ne lui avait donné aucune part dans les terres des Gaules. C'était un essai de dissension, qui n'eut pas alors plus de succès.

[1] Annales de Saint-Bertin.

Le pays de France avait d'autres déchirements.

Les Aquitains avaient d'abord reçu pour roi ce jeune enfant, fils de Charles le Chauve. Bientôt ils lui ôtent le sceptre, et vont chercher Pepin, échappé de son monastère de Soissons. Puis ils reviennent encore au jeune enfant. Au milieu de ces incertitudes, ils trouvent le courage nécessaire pour exterminer une armée de Normands, près de Poitiers.

Au Nord, les Danois se vengent par des irruptions dans la Frise. Ils s'établissent à Duersted. Louis de Bavière, tourmenté par les Esclavons, toujours infidèles, ne peut contenir les invasions.

Le roi de la France Austrasienne s'établissait assez doucement. Charles de Provence avait peine, au contraire, à aller occuper sa part d'empire. Ses frères l'eussent dépossédé à plaisir. La difficulté de s'entendre dans le vol le protégea.

Mais Charles le Chauve voyait naître autour de lui des orages; les Normands continuaient à paraître dans la Loire et dans la Seine. D'un côté, ils avaient monté jusqu'à Orléans, et s'en étaient retournés chargés de dépouilles; de l'autre, ils étaient venus jusqu'à Jeufosse [1], et y avaient passé l'hiver paisiblement. Plus tard, ils montent jusqu'à Paris. L'épouvante est partout; et, comme le roi n'a point de force pour protéger les peuples et lui-même, les défections commencent, et l'anarchie lève sa tête.

Les grands avaient déjà essayé des révoltes, et ils avaient fait appel au roi Louis de Bavière; ils se plaignaient de l'état des choses, et, sous prétexte de réforme, ils allaient à l'indépendance et à la ruine. Le roi Charles le Chauve courut au-devant des dissensions par des faiblesses. Il promit de corriger les abus et de réparer les maux publics; il convoqua une assemblée générale à Verberie, se mettant, par son langage, à la discrétion des comtes. A ce prix, la paix fut faite, mais pour peu de temps.

Il avait à la fois cherché à s'affermir par des alliances;

[1] Fossa Givaldi, à une lieue de Vernon.

il avait donné sa fille Judith en mariage à Edelwolf, roi des Angles d'Occident ; et il voulait marier à la fille du Breton Hérispoë son fils Louis, qu'il établissait pour cela duc du Maine; mais les discordes subsistaient, et les invasions normandes suivaient leur cours. Aussi le chroniqueur recueille des présages sinistres. On avait vu à Cologne la foudre, en forme de flammes, tuer un prêtre, un diacre et un laïque, et se cacher dans les entrailles de la terre. A Trèves, pendant le saint office, une nuée obscure avait pénétré dans l'église, portant des tonnerres et des éclairs; la tour où sonnaient les cloches avait été brisée, et tout à coup la terre s'étant entr'ouverte, un énorme chien en était sorti et était allé courir autour de l'autel[1]; c'est ce que raconte le chroniqueur. On dirait les augures du paganisme ; et il est vrai que le pressentiment des peuples n'a jamais manqué aux désastres des empires.

858.—Les Normands reparaissent à Paris, dévastent le pays au loin, brûlent la basilique de Saint-Pierre et celle de Sainte-Geneviève, ainsi que la plupart des églises. La maison épiscopale de Saint-Etienne, l'église de Saint-Vincent et de Saint-Germain, la cathédrale de Saint-Denis ne sont sauvées qu'à prix d'or.

Dans ce redoublement de calamités, les grands du royaume recommencent leurs intrigues. Charles essaie de repousser par les armes les terribles hommes du Nord. Il va les assiéger dans l'île d'Oissel, où ils s'étaient fortifiés, pour de là répandre leurs brigandages. Mais tout manque à son courage. La conjuration de ses sujets l'enveloppe d'un péril plus imminent, et son frère Louis arrive cette fois vaincu par la sollicitation des rebelles et par la tentation de la puissance. On lui avait donné pour dernière raison de l'usurpation, la nécessité de sauver un royaume chrétien de l'invasion de la barbarie, et Charles, lui disait-on, déjà suspect pour avoir laissé grandir des hérésies[2], ne pouvait protéger l'Eglise contre des païens.

[1] Annales de Saint-Bertin.
[2] Ann. de Saint-Bertin. — « Beaucoup d'opinions contraires à la foi

Il ne fut donc point possible au roi Charles de continuer le siége d'Oissel contre les Normands. De toutes parts la défection se déclarait. Les Bretons avaient chassé le duc du Maine, fils du roi; quelques évêques, réunis à l'archevêque de Sens, s'étaient précipités aux pieds de Louis, et lui avaient offert de déposer son frère. A ce synode prévaricateur, Charles avait vainement opposé une autre assemblée d'évêques pour excommunier les rebelles et les traîtres. La trahison grandissait comme une contagion. Bientôt Charles n'eut plus autour de lui que quelques fidèles de Bourgogne, avec qui il ne désespérait pas du salut contre des flots d'ennemis. Tout à coup ces fidèles mêmes l'abandonnent. Il est seul; il va errant dans la Bourgogne, et pendant ce temps Louis dispose de son royaume et récompense par des donations les perfides qui l'entourent [859]. Cependant Charles ne s'abandonne pas lui-même. Il retrouve dans le malheur des gens de cœur qui le secondent. Quelques évêques, et entre autres Hincmar, archevêque de Reims, résistent à l'usurpation. Deux nobles frères, Conrad et Velfe, fils du comte Conrad et neveux de Judith, la seconde femme de Louis le Pieux, opposent l'intrigue à l'intrigue, et, sous apparence de fidélité à Louis, donnent à Charles d'utiles conseils. Tout à coup Charles paraît avec une armée, et Louis est obligé de fuir devant son frère, après avoir perdu la gloire d'une amitié jusque-là gardée assez saintement.

Aussitôt une réaction se déclare en faveur de Charles. Le roi de Lorraine vient lui renouveler ses serments d'amitié. Les évêques, dans un concile tenu à Metz, dressent un acte contre Louis [1], et ils lui députent Hincmar et d'autres prélats pour le contraindre d'abandonner les rebelles qui l'ont appelé en France, sous la menace de l'excommunication. Alors la puissance épiscopale était formidable, et c'était la seule qui fut restée debout dans l'anarchie.

catholique s'élèvent dans le royaume de Charles, et non pas à son insu. »

[1] Apud Baluz. Tom. II. *Capitul. regum Franc.*

On vit le roi Charles la reconnaître dans un acte publié contre cet archevêque de Sens, qui avait donné l'exemple de la trahison; il avait manqué, disait-il, à ses entreprises de déposition la sanction des évêques qui l'avaient sacré roi, et volontiers il eût comparu devant eux, et se fût soumis à leur jugement, *comme il s'y soumet*, ajoute-t-il, *actuellement* [1]. Telle était la juridiction épiscopale dans la pensée des rois même. Charles la proclamait, et Louis de Bavière ne la méconnut point. Mais les évêques, pour ne point pousser à l'extrême l'intervention dangereuse de leur pouvoir, imposèrent seulement une entrevue, où Louis se devait réconcilier avec son frère.

Ce ne fut qu'un palliatif des maux de l'empire. Le roi de Bavière était engagé dans une politique funeste, et le roi de France n'eut plus qu'à l'attaquer avec des ligues faites avec le roi de Lorraine et le roi de Provence. Mais par là même la dissension restait permanente.

Les évêques essayaient de lutter contre l'anarchie publique en exagérant leur autorité. Dans un concile tenu à Savonnières, près de Toul, ils s'obligèrent à rester unis pour reprendre et corriger les rois, les seigneurs et le peuple, et les trois rois de France, de Lorraine et de Provence donnèrent leur approbation publique à ce décret de discipline épiscopale, qui semblait consacrer une souveraineté au-dessus de leur souveraineté.

Tout fléchissait, et aussi les présages du chroniqueur se multiplient. « Dans les mois d'août, de septembre et d'octobre, dit-il, on vit au ciel, durant la nuit, des troupes armées; une clarté semblable à celle du jour brilla continuellement à l'Orient, et s'étendit jusqu'au Septentrion, et de là partaient des colonnes sanguinolentes qui parcouraient le ciel [2]. »

860.—Les Normands paraissent pour réaliser ces présages. Ils portent le pillage et l'incendie du côté d'Amiens.

[1] Libellus proclamationis adversus Venilonem. — Le père Daniel. — Voyez le texte dans Baluze. Tom. II.
[2] Annales de Saint-Bertin.

Ils sont en divers lieux à la fois; ils égorgent l'évêque de Bayeux et celui de Beauvais ; ils attaquent Noyon; ils dévastent la cité; ils emmènent des captifs, et parmi eux l'évêque, qu'ils massacrent en s'en allant. Ils s'établissent dans une île du Rhône, et de là ils ravagent le pays jusqu'à Valence. La France est couverte de cette invasion, et déjà Charles paraît désespérer de lui échapper par les armes ; il essaie de la tempérer par des négociations d'argent. Les Normands eux-mêmes sont divisés : ceux qui sont sur la Somme offrent à Charles de le délivrer de ceux qui occupent la Seine. Charles promet un tribut qui doit être perçu sur les églises, sur tous les manoirs, *sur les marchands même les plus pauvres*[1] ; mais la convention n'a pas alors d'autre suite, et les Normands ne font que se déplacer et porter çà et là leurs brigandages et leurs meurtres, passant de la Somme chez les Anglo-Saxons, du Rhône en Italie, puis revenant dans les Gaules, ce point central de leur ambition sauvage.

Dans ces déplacements d'excursion, Paris est incendié par les Normands de la Seine; l'église de Saint-Vincent et Saint-Germain périt dans l'incendie. D'autres saccagent le pays de Thérouane ; ces derniers vont ensuite, sous la conduite d'un chef, nommé Wéland, visiter le pays des Angles, et de là ils paraissent sur la Seine, venant attaquer ceux qui y sont déjà établis, comme pour se disputer ce qu'il y avait de plus splendide dans les dépouilles. Le roi Charles favorise cette division. Plus de deux cents navires normands avaient monté les eaux du fleuve jusqu'à l'île d'Oissel. Charles envoie aussitôt au chef Wéland cinq mille livres d'argent avec des provisions de vivres, espérant soustraire les peuples au brigandage. Alors se fait le siége de cette île, occupée par les Normands de la première invasion. Mais bientôt les assiégés, poussés aux derniers maux de la disette, font des soumissions ; ils pro-

[1] C'est l'expression du chroniqueur. Elle semble indiquer que les pauvres n'étaient pas atteints d'ordinaire par les tributs. C'est un privilége des vieux temps qui n'a pas survécu.

posent de partager leurs rapines : ils envoient six mille livres, et l'amitié se rétablit. Assiégeants et assiégés se distribuent les ports de la Seine, depuis la mer jusqu'à Paris ; c'est un simple changement dans l'occupation. Wéland monta la Seine jusqu'à Melun, et son fils occupa le monastère de Saint-Maur-les-Fossés avec ceux qui avaient tenu jusque-là l'île et le château d'Oissel.

Alors ces irruptions des hommes du Nord commencèrent à se montrer avec un caractère nouveau, qui semblait indiquer, non plus seulement des pensées de pillage et d'incendie, mais des désirs plus sérieux d'établissement. Charles le Chauve eut cette fois l'habileté de resserrer le chef Wéland dans les eaux de la Marne. Les Normands ne tentèrent pas de résister à ses armes. Quelques négociations se firent ; Wéland alla lui-même demander à Charles son amitié, et lui porter ses serments. Il fut convenu que les Normands descendraient la Seine avec leurs vaisseaux. Ils allèrent, en effet, tenter d'autres invasions vers la Loire ; mais là ils se heurtèrent contre un homme de guerre, dont la race était appelée à vaincre toutes les barbaries. Le comte Robert, dont le nom va reparaître tout à l'heure, commença dans la Bretagne à arrêter cette fortune aventureuse des Normands ; et quand Wéland se fut brisé contre cette épée, il s'en revint trouver Charles le Chauve, avec sa femme et ses enfants, et se fit chrétien avec eux [1]. Ainsi la terre gauloise avait toujours sa défense en elle-même ; vainqueurs ou vaincus, tous les conquérants devaient subir la loi du pays.

Pendant ce temps, l'anarchie s'était multipliée.

Le roi de Germanie était parvenu par l'intrigue à faire approuver sa conduite à l'égard du roi de France par le pape Nicolas I, successeur du pape Benoît III, et le jeune empereur Louis, qui, jusque-là, avait peu paru dans les dissensions, s'était aussi prononcé en faveur de ses tentatives d'usurpation. Ainsi la discorde était vivante dans la famille de Louis le Pieux, et continuait de menacer l'avenir.

[1] Annales de Saint-Bertin.

Dans l'intérieur du royaume, les divisions s'étaient aggravées par des crimes. En Bretagne, le jeune duc Hérispoë avait vu un seigneur, nommé Salomon, son parent, prendre les armes contre lui, secrètement excité par Charles le Chauve qui pensait s'affermir par le déchirement de ses ennemis. Salomon avait mis à mort Hérispoë; mais aussitôt il s'était déclaré indépendant avec le titre de roi, et Charles n'avait rien gagné à un changement amené par la violence. Peu après, il lui fallait conduire une armée contre le nouveau duc, pour des méfaits et des pillages commis jusqu'à Poitiers; et, pour comble, cette armée était battue par les Bretons, malgré des efforts d'intrépidité déployés deux jours de suite dans la mêlée. Là combattait pour Salomon ce comte Robert, dont le nom vient de se montrer et dont le génie est réservé à d'autres destinées. Il avait précédemment suivi la fortune de Pepin d'Aquitaine, et enfin il s'était réfugié avec lui en Bretagne. Il eut le malheur de tirer l'épée contre le roi de France; ce fut l'occasion du changement de sa fortune.

Lorsque Charles vit de quel poids était ce glaive de Robert, que l'histoire a nommé Robert le Fort, il voulut appeler à soi un tel guerrier, et il lui offrit le gouvernement de tout le pays entre la Seine et la Loire, jusqu'à la Bretagne. C'est là que nous avons vu les Normands aller bientôt après se heurter contre sa valeur.

Toutefois, l'avenir seulement était montré, mais le présent gardait ses dissensions et ses troubles. Des calamités d'un autre genre avaient désolé la famille de Charlemagne. Le roi Lothaire déshonorait le sceptre par ses débauches. Il avait épousé Theutberge, sœur d'un duc de Bourgogne, nommé Hubert, et il la voulait sacrifier à Valdrade, une de ses maîtresses. Et pour cela il l'accusa d'inceste avec son frère. Il se fit une procédure infâme, où la malheureuse, tour à tour déclarée innocente et coupable, puis vaincue par la question, par les épreuves d'eau bouillante, et par tous les supplices de cette justice infernale, et enfin s'avouant criminelle elle-même pour échapper aux tortures, fut obligée de se réfugier au pays de France,

sous la protection de Charles le Chauve, condamnée par la plupart des évêques, mais absoute et défendue par Hincmar, le plus sévère et aussi le plus juste de tous.

A ce moment, les accidents politiques se compliquent, les ambitions se mêlent, la confusion vient au comble.

Le roi Charles le Chauve convoitait le royaume de Provence, dont la succession était douteuse, à cause de la santé frêle de son jeune roi, et aussi à cause de ses traités particuliers avec le roi de Lorraine. Il s'avança vers la Champagne avec une armée, semant une anarchie nouvelle, mais n'ayant pas néanmoins la force de soutenir jusqu'au bout par les armes de tels desseins. Ce ne fut qu'une occasion de ruptures publiques ou secrètes entre les rois.

Peu après, le déchirement éclate dans la famille même de Charles le Chauve. Il avait, ai-je dit, donné sa fille Judith en mariage à Edelwolf, roi des Angles d'Occident, et ce prince étant mort, son fils Ethelbolde avait épousé la veuve de son père, et lui-même était mort peu après. Alors Judith était revenue en France, et son père lui avait donné Senlis pour demeure. Baudoin, comte de Flandre, en devint épris, et résolut de l'enlever [1]. Le prince Louis, frère de Judith, favorisa cette entreprise, et le ravisseur se hâta de fuir aux États de Lorraine. Le roi, furieux, fait excommunier Baudoin et sa fille, et il dépouille Louis, son fils, des domaines qu'il lui avait donnés dans la Touraine.

Aussitôt la rébellion s'agite. Le duc de Bretagne appelle à lui le fils du roi, et il se trouve des conseillers pour le jeter dans la révolte. Louis paraît dans l'Anjou avec une armée de Bretons; mais il y trouve le comte Robert, qui la met en pièces, tue dans la bataille plus de deux cents chefs, et reste maître de toutes les dépouilles qu'ils avaient enlevées dans leurs excursions.

[1] C'est le premier comte de Flandre qui se rencontre dans l'histoire. Voir les recherches sur la Flandre.—*Hist. de Flandre*, par Warnkœnig, 1er vol.

Ce n'était qu'une partie des désolations de Charles le Chauve. Ce même Louis et son frère Charles, roi d'Aquitaine, qui n'avait pas quinze ans, se marient presque en même temps contre le vœu de leur père : le premier épouse la fille d'un comte; le second la veuve d'un autre. Tout l'avenir de la race royale est menacée par cette double alliance, et le roi cherche vainement à réparer ces imprudences. Toutefois, Louis vient, peu de temps après, embrasser ses pieds; mais Charles se cache en Aquitaine avec des pensées rebelles et farouches.

L'Église se ressentait de cet abandon de l'autorité. Il y eut à Pistes un synode convoqué par le roi Charles. Rothale, évêque de Soissons, avait fait des schismes et des scandales, et les évêques de la province l'avaient privé de la communion. Il parut à ce synode avec des paroles superbes, accusant ses juges et demandant justice contre eux. On le déposa par la force, et il fut gardé dans un faubourg de Soissons [1]. Le désordre était plus violent que les remèdes; et l'autorité publique défaillait pour prévenir les extrémités du mal et aussi le danger des réparations. Cette affaire du divorce du roi Lothaire, avec sa malheureuse femme Theutberge, subsistait avec ses scandales. Lothaire s'était fait absoudre par un concile à Aix-la-Chapelle, et avait épousé Waldrade, en lui donnant le titre de reine. C'était un déchirement nouveau dans la famille des rois. Charles le Chauve voyait avec colère ces ignominies. Louis de Germanie les tolérait plus aisément, à cause de ses alliances avec son neveu, qui lui avait cédé l'Alsace. Les intrigues se mêlaient. Un concile nouveau, convoqué à Metz, était travaillé par mille factions. Deux légats du pape y arrivèrent; Lothaire parvint à les corrompre, et aussitôt le concile confirma encore son mariage adultère. Mais les actes du concile avaient dû être communiqués au pape, qui découvrit les lâchetés des évêques. Alors le *seigneur apostolique* déploya sa puissance de

[1] Voyez les actes politiques qui sortirent de ce concile pour la réforme des abus, dans Baluze, tom. II. *Capitul.* ad annum 864.

gardien des lois morales, et il publia une acte admirable contre les prévarications des évêques. Le concile de Metz fut déclaré un conciliabule et un brigandage; son jugement fut cassé; deux archevêques, ceux de Cologne et de Trèves, furent déposés; tous les autres furent menacés de l'être; et l'affaire enfin fut appelée à Rome, pour être souverainement jugée par un concile nouveau.

863-864.—Aussitôt éclata la violence. L'empereur Louis avait cru de sa dignité de défendre les évêques condamnés contre le pape, et il s'avança vers Rome avec une armée. Le pape appela le peuple et le clergé dans les temples, pour prier Dieu d'arracher du cœur de Louis ses desseins sinistres. Mais l'empereur, persévérant dans la violence, précipita ses hommes d'armes parmi les multitudes suppliantes; d'horribles atrocités furent commises, « et dans le tumulte fut brisée et jetée en la rue la vénérable et merveilleuse croix qu'avait fait fabriquer très-proprement Hélène, de sainte mémoire, y enfermant du bois de la croix miraculeuse, et dont ensuite elle avait fait à Saint-Pierre un grand présent. Elle fut, à ce qu'on rapporte, ramassée par quelques hommes de la nation des Angles, et rendue au gardien[1]. » Au récit de ces outrages, l'Apostolique s'enfuit de son palais de Latran, et s'alla cacher dans l'église de Saint-Pierre, où il passa deux jours et deux nuits sans nourriture. Mais Dieu même sembla se charger de défendre la cité et de venger la croix. « L'homme qui avait osé briser la très-sainte Croix, mourut, dit le chroniqueur, et l'empereur fut pris de la fièvre, à cause de quoi sa femme envoya vers l'Apostolique[2]. » Alors se firent des négociations; l'empereur sortit de Rome, après avoir laissé commettre dans la ville, dans les églises et les couvents, des pillages et des impiétés, et il alla à Ravennes célébrer la Pâques du Seigneur, *avec autant de grâces de Dieu*, dit le chroniqueur, qu'il en avait mérité.

L'affaire du divorce ne fut qu'un moment assoupie,

[1] Annales de Saint-Bertin.
[2] *Ibid.*

Lothaire fit des promesses de réparation; il ajoutait l'hypocrisie au scandale; mais l'Église restait ferme dans la correction des vices et la répression des crimes, et ainsi encore elle luttait pour la liberté et pour la dignité des peuples.

CHAPITRE XIV.

Apparition nouvelle des Normands. — Mort des rois de Provence et d'Aquitaine. — Désordres. — Nom nouveau qui se montre. — Robert. — Mission de la papauté. — Affaire du divorce de Lothaire. Mort du pape Nicolas. — Efforts de Charles le Chauve pour rétablir l'ordre dans la monarchie. — Conflits de toutes sortes. — Réparation hypocrite de Lothaire. — Il meurt. — Charles reconnu roi de Lorraine. — Rôle politique de Hincmar, archevêque de Reims. — Mélange de droits contraires. — Tendance vers l'unité. — Lutte des princes contre l'unité. — Horribles drames. — Guerre et intrigues en Italie. — Les Normands en France. — Charles le Chauve travaille à maintenir l'unité. Charles empereur. — Proclamation en France et en Italie. — Résistance du roi de Germanie. — Bataille. — Fuite de l'empereur. — Négociation avec les Normands. — Décadence. — Charles va en Italie. — Mort de Charles. — Jugement

Les affaires politiques des royaumes avaient peu changé d'aspect pendant ces débats de conciles et ces conflits d'autorité.

Charles le Chauve, sollicité par le pape Nicolas, avait rendu son amitié à sa fille Judith et à son mari fugitif, le comte Baudoin; et, en même temps, il avait comprimé l'indépendance de son fils, Charles d'Aquitaine. Mais les Normands reparaissaient; ils avaient ravagé le Poitou, brûlé l'église de Saint-Hilaire, et s'étaient avancés au centre de l'Auvergne; on voyait cette fois parmi eux Pepin, ce prétendant obstiné d'Aquitaine, qui s'était fait Normand de coutume et de barbarie même, car il avait abjuré sa foi de chrétien. Le malheureux fut surpris par un parti d'Aquitains; et après qu'on l'eût condamné à mort, on le laissa s'éteindre à Senlis dans une étroite captivité.

Puis arrive presque en même temps la mort du roi de Provence et du roi d'Aquitaine. Ce sont des déplacements

nouveaux dans la souveraineté. Le roi de Lorraine et l'empereur Louis se partagèrent la Provence, en vertu de traités faits auparavant. Charles le Chauve ne fut point troublé dans sa souveraineté d'Aquitaine; et du côté de la Bretagne, les armes de Robert maintenaient fortement son autorité.

En Germanie, le roi Louis avait à son tour ses déchirements de famille. Son fils Carloman s'était mis en rébellion, et il lui avait fallu marcher en armes contre lui.

Partout la pensée des devoirs semblait éteinte, parce que le sentiment du pouvoir avait disparu, et le lien même de la famille était brisé, par la division qui était faite de la puissance.

864-866.—Et aussi il semblait que le monde attendît une autorité inconnue, et cette autorité se révélait dans un coin de la France par les coups d'épée de ce comte Robert, dont la race était prédestinée à sauver la civilisation chrétienne. Les Normands étaient partout, cherchant à s'enraciner dans le sol, mais le souillant de ravage et de meurtre. Comme ils se répandaient principalement par la Loire, le comte Robert se trouva en face d'eux dans l'Anjou, et là commencèrent de rudes batailles. Dans une première rencontre, Robert les tailla en pièces; dans une seconde, il fut blessé. Alors ils montèrent jusqu'à Orléans, et des bandes se jetèrent sur Poitiers. Robert les atteignit une troisième fois, et il les battit à outrance.

Par malheur, une autre division de barbares avait suivi la Seine, et était montée jusqu'à Melun, saccageant et tuant dans les lieux voisins. Le roi Charles, à qui Robert avait envoyé les dépouilles des vaincus, n'eut pas la force d'imiter jusqu'au bout cette défense énergique de la patrie. Pourtant il montra le glaive en plus d'une occasion; mais fatigué par des combats partout renaissants, il montra ensuite l'or; et, par un infâme traité, il fut convenu que les Normands redescendraient la Seine, à condition que le roi leur paierait quatre mille livres pesant d'argent, avec une rançon pour les captifs qu'ils avaient enlevés, et aussi pour les compagnons qu'ils avaient perdus. Ainsi le

sceptre de France était abaissé devant de sauvages déprédateurs [1].

Mais Robert continuait sa mission de liberté. Il devait la féconder par son sang. Les Normands de la Loire se faisaient des alliés, et un parti de Bretons s'était joint à eux vers le Mans : la ville avait été pillée. Robert accourut et extermina tout ce qui se trouva sous son glaive. Une troupe de fugitifs s'alla barricader dans une église de village, avec un chef nommé Hasting [2]. Robert accourut. Dans le moment de ses apprêts pour l'assaut, il s'était défait de son casque et de sa cuirasse. Tout à coup il se fait un grand tumulte. Ce sont les Normands qui veulent forcer les rangs français pour la fuite. Robert se jette précipitamment dans la mêlée : tout cède à son effort. Les Normands rentrent dans leur asile; mais Robert est emporté par l'ardeur de la poursuite, et il va se faire tuer sans défense devant l'église. La confusion alors devint horrible ; nul n'osait succéder au commandement d'un si

[1] Voici le texte des annales de Saint-Bertin; il est précieux pour l'histoire :

« Charles ordonne dans tout son royaume, pour acquitter ce tribut, une contribution de six deniers par chaque manoir libre, trois de chaque manoir servile, un de chaque habitant, un sur deux chaumières, et dix de ceux qu'on tenait pour marchands; on met sur les prêtres une taxe conforme aux moyens de chacun, et l'on exige de chaque Franc l'impôt appelé *hériban*. On prit ensuite à chaque manoir, tant libre que servile, un denier, et enfin chacun des premiers du royaume apporta par deux fois, tant en argent qu'en vin, une contribution proportionnée à ce qu'il avait de bénéfices, pour payer ce qui avait été convenu avec les Normands. »

Sur ce mot *hériban*, M. Guizot fait cette remarque.

« L'*hériban* (heer-bann) était originairement l'amende imposée à ceux qui négligeaient de se rendre à l'armée; plus tard, et à l'époque dont il s'agit ici, ce mot fut vaguement appliqué à divers impôts payés par les propriétaires tenus au service militaire. »

Heribanus — *l'host banni* Nortmannis. Bannus in hostem, id est vocatio ad castra aut exercitum. *Here* castra sive exercitum significat. Inde *Hérault*, fécialis. Fr. Pithæi Glossarium. Apud Baluz. Tom. II.

Voir sur l'hériban les recherches de Pfister. *Hist. d'Allemagne*.

[2] Voir Raoul Glaber, sur *Hastings*, page 192. Collect. de M. Guizot.

grand homme : plusieurs chefs ne surent que se faire tuer comme lui. Et cependant la terreur était si grande parmi les Normands, qu'à peine délivrés de leur péril ils eurent hâte de regagner leurs vaisseaux, et ils furent deux ans sans recommencer leurs pirateries.

Robert n'avait donc été que montré au monde. Mais sa gloire survivait et son nom restait marqué pour une grande destinée. Dès ce moment, l'histoire commence à le nommer du nom de Robert le Fort, et elle cherche à l'agrandir en le disant issu du sang de Charlemagne ; mais cette descendance est douteuse ; Robert se fit une grande existence par son épée, et le roi Charles le Chauve se plut à le doter de puissance, lui donnant tout ce qu'il put de titres et de domaines, d'abord dans la Touraine et dans l'Anjou, puis en d'autres pays [1], comme pour préparer sa race à l'indépendance de sa destinée.

Cependant le monde se traînait dans l'anarchie, et la papauté seule se constituait politiquement, comme il convenait à des temps à qui toute puissance allait défaillir.

Le grand pape Nicolas déployait un génie de force et de prévoyance contre les déchirements des Gaules et de l'Italie, opposant une digue à la licence des rois aussi bien qu'à leurs usurpations.

Cette affaire du divorce de Lothaire reparaissait encore. L'archevêque de Cologne, ardent souteneur du concile de Metz, quoique déposé par le concile de Rome, avait osé lutter contre le pape ; il lui avait envoyé une lettre insolente, qu'il avait fait remettre sur le tombeau de saint Pierre, comme pour faire de son injure une sorte de sacrilége. Puis il s'était tourné avec des espérances plus téméraires vers Photius, patriarche de Constantinople, au moment où un fatal déchirement tombait sur l'Église grecque. Le pape, menacé par de formidables pressentiments, ne sacrifia point la liberté de la morale, et il persévéra dans ses anathèmes contre l'adultère. Lothaire eut l'air de fléchir ; mais il fallait au pape une réparation vé-

[1] Annales de Saint-Bertin. Passim.

ritable. L'intérêt politique vint se mêler à la terreur de l'excommunication, et Lothaire ajouta à la publicité des débauches la lâcheté des hypocrisies. La reine Theutberge fut rétablie dans le palais, et la concubine Valdrade eut l'air d'aller chercher à Rome l'absolution des scandales; mais bientôt Lothaire rappelait la maîtresse et chassait la reine. Le pape aussitôt éclate en menaces, et il excommunie Valdrade; Lothaire alors se fait suppliant. Le roi de Germanie demandait grâce pour lui; plusieurs évêques sollicitaient de même : tous disaient que Valdrade était femme de Lothaire, et qu'il l'avait épousée avant d'épouser Theutberge. Rien ne touchait le pape; enfin Lothaire demanda de l'aller trouver en personne. Le pape imposa pour condition de son voyage que toutes les réparations fussent faites d'avance; c'était une sévérité outrée en apparence : mais au scandale privé du monarque se joignaient d'autres désordres qu'il fallait réprimer. Valdrade était un appui aux mauvais évêques, et l'intrigue désolait et déshonorait l'Église; c'est ce double mal que le grand pape voulait arracher.

Par malheur, il mourut sur ces entrefaites, et Lothaire respira un moment dans ses débauches.

Charles le Chauve s'efforçait de ramener de l'ordre dans son royaume, mais par un système de faiblesse qui hâtait sa décadence. L'indépendance des ducs bretons le fatiguait; pour la rendre moins importune, il la rendit plus formidable, en concédant au duc Salomon un agrandissement de domaines qui embrassait le pays Nantais et allait de Rennes au Mans, puis jusqu'en Anjou, et même jusque sur une portion des terres qui devaient porter plus tard le nom de Normandie. Il est vrai que le roi pallia ces concessions par une sorte de vasselage, dont le duc breton subit cette fois la condition, mais qui n'ôtait rien aux périls d'une existence politique si considérable. En même temps, le roi Charles faisait couronner la reine Irmintrude, sa femme, comme pour s'affermir lui-même contre des entreprises domestiques; et le jeune Charles, roi d'Aquitaine, son fils, étant mort des suites d'une blessure faite à la chasse, il

donna cette souveraineté à son fils Louis, pour achever de remettre autour de lui l'harmonie.

868.—En même temps, le roi de Germanie, Louis, ramenait aussi à la soumission ses fils Carloman et Louis, qui avaient plus d'une fois troublé sa vie. D'ailleurs, nul événement ne se produisait, et les rois vivaient dans une sorte de mollesse politique, qui ressemblait à de la paix.

Lorsque le nouveau pape Adrien II eut pris le gouvernement de l'Eglise, l'affaire du divorce de Lothaire se raviva d'elle-même. Lothaire commença par une humble lettre qu'il lui adressa. Il déplorait la mort de Nicolas, que Dieu sans doute avait mis parmi ses saints. Il donnait des larmes à sa mort, et il rappelait avec douleur comment ce pape, si regretté, s'était pourtant laissé tromper sur sa conduite par les artifices des calomniateurs. « Je l'avais supplié, disait-il, de vouloir bien m'entendre en présence des accusateurs, et de trouver bon que j'allasse porter à Rome ma propre défense, et jamais il n'a voulu m'accorder une demande si juste. » Et après ces douces plaintes, il demandait au nouveau pape avec des supplications qu'il lui fût permis de suivre ses desseins.

Devant cette humilité de la prière, le pape ne pouvait rester impitoyable, et il répondit par des paroles clémentes. Mais, en même temps, Charles le Chauve, protecteur fidèle de la reine Theutberge, déférait à un conseil d'évêques cette affaire si longtemps et si diversement agitée. Les conflits armés pouvaient renaître. Lothaire veut les prévenir en s'assurant des dispositions de l'empereur Louis, agréable au pape, à cause de son zèle pour l'Eglise, et aussi pour la liberté qu'il avait laissée à son élection. Il essaya même de se faire de sa femme Theutberge un instrument, et il l'envoya à Rome solliciter pour lui et aussi s'accuser elle-même. Le pape, bien que d'un caractère débonnaire, ne voulut pas croire à ces sortes de fables, dit le chroniqueur [1]. Mais il espérait arriver aux réparations par de la douceur. Il écrivit à Lothaire une lettre

[1] Annales de Saint-Bertin.

touchante en faveur de la reine, et il leva l'excommunication de Valdrade. Charles le Chauve s'irrita de cette clémence. Les inimitiés subsistaient entre lui et Louis de Germanie; l'intérêt les rapprocha quelques moments : leur dessein était de provoquer l'excommunication de Lothaire, pour avoir le droit de se partager ses dépouilles. Le pape eut le temps de prévenir cette anarchie nouvelle, en envoyant à Louis des paroles de conciliation, et Lothaire reconnaissant, mais effrayé, eut hâte d'aller à Rome, pour s'affermir davantage contre les menaces qui pouvaient renaître à chaque moment.

Toutefois le pape, avec son caractère miséricordieux, n'accordait rien au delà de sa charge apostolique; et comme Lothaire demandait avec instance d'être admis à la communion, en jurant qu'il avait rompu tout commerce avec Valdrade, depuis qu'elle avait été excommuniée par Nicolas, le pape le reçut à la sainte Table, avec des paroles solennelles, qui, au lieu de grâces, appelaient sur sa tête le courroux du ciel, dans le cas où ses serments seraient des parjures. « Si vous n'êtes point coupable de l'adultère que mon prédécesseur vous a défendu de commettre, disait le pontife du haut de l'autel, et si vous êtes résolu de ne le point commettre dans la suite, approchez avec confiance du Sacrement, et qu'il vous serve à la rémission de vos péchés. Que si votre conscience vous reproche d'avoir commis le crime depuis le temps que je vous ai marqué, ou si vous n'êtes pas résolu d'y renoncer pour toujours, gardez-vous de toucher le corps de votre Sauveur. »

Ainsi parla le pape Adrien. Le roi passa outre, pour témoigner de son innocence, et il reçut la communion. Les gens de sa suite vinrent ensuite à la sainte Table, et le pape renouvela sur eux ses paroles de clémence et d'anathème. Quelques-uns s'éloignèrent avec effroi; la plupart se firent un jeu du sacrilége. L'archevêque de Cologne vint ensuite, et avant de recevoir la communion avec les laïques, il lut une rétractation de ses égarements, et publia la justice des sentences qui l'avaient frappé.

Telle fut la réparation de Lothaire. Il croyait avoir ainsi conquis le droit de l'adultère, et il se préparait à s'en retourner plein de joie. Le pape lui avait fait des présents : c'étaient une lionne, une palme et une baguette; il se trouva des esprits subtils pour interpréter la signification de ces symboles. La lionne indiquait que Lothaire reprendrait Valdrade; la palme, qu'il serait victorieux dans ses entreprises; la baguette, qu'en persistant il soumettrait les évêques qui lui résistaient. Ces chimères étaient loin de la pensée du pape, qui se disposait, au contraire, à mettre fin à ces longs scandales par l'envoi de deux légats et la convocation d'un synode. Mais Lothaire s'en allait, chargé d'un anathème. «Arrivé à Lucques, dit le chroniqueur, il fut pris de la fièvre, et la contagion se déclara parmi les siens, qu'il voyait mourir par tas devant ses yeux. Ne voulant pas comprendre le jugement de Dieu, il continua son chemin jusqu'à Plaisance, où il arriva le 6 août 869. Il s'y arrêta à cause du jour du Seigneur; et vers la neuvième heure, il tomba soudainement privé de mouvement, perdit l'usage de la parole, et le lendemain mourut à la seconde heure du jour, et fut porté en terre dans un pauvre monastère voisin par le petit nombre des siens qui avaient survécu à la contagion [1]. »

Cette mort frappa de terreur les rois et les peuples. La reine Theutberge pleura le roi, qui l'avait abreuvée de douleur, et elle alla cacher sa vie dans un couvent, à Metz. Valdrade, avec sa honte ou ses remords, se retira de même dans le monastère de Remiremont.

Bientôt l'ambition des rois survivants est éveillée. Le roi Louis de Bavière était occupé à une guerre, souvent ravivée, contre les Venèdes; l'empereur Louis luttait contre les invasions des Sarrasins; Charles le Chauve était seul libre en ce moment, et il courut vers la Lorraine.

Déjà une assemblée d'évêques était formée à Metz; le roi se rendit à l'église parmi des flots de peuple. Chacun le désignait roi, et les évêques étaient résolus à lui déférer

[1] Annales de Saint-Bertin.

la souveraineté du pays, pour ne le point partager. Advence, évêque de Metz, conduisait cette affaire hardie, et il convient de noter l'accord du clergé et du peuple dans cette espèce d'élection. D'abord l'évêque publie un *Capitulaire*, une sorte de proclamation au peuple. « Comme d'un accord unanime nous avons reconnu, dit l'évêque, que la volonté de Dieu, qui fait la volonté de ceux qui le craignent et entend leurs prières, est que nous ayons pour héritier légitime de ce royaume, c'est à savoir, pour notre maître, roi et prince actuel, Charles, à qui nous nous sommes remis volontairement pour qu'il nous gouverne et nous défende; nous sommes d'avis, s'il vous plaît, comme nous vous le ferons connaître, après qu'il aura parlé, que nous montrions, par un signe certain, que nous le regardons comme choisi de Dieu et donné par lui pour notre prince... ; et s'il lui plaît, il nous paraît convenable et nécessaire que nous entendions de sa bouche les paroles qu'un peuple fidèle et unanime à le servir, chacun en son rang, doit entendre d'un roi très-chrétien, et accueillir avec dévotion. »

Et aussitôt Charles le Chauve prit la parole, et s'engagea envers les évêques et le peuple par cette déclaration :

« Puisque, ainsi que l'ont dit d'une seule et même voix ces vénérables évêques, lesquels ont montré des indices certains de votre unanimité, vous avez proclamé que je suis arrivé ici par le choix de Dieu pour vous sauver, protéger, conduire et gouverner; sachez que, Dieu aidant, je veux maintenir l'honneur et le culte de Dieu et des saintes églises du Seigneur, et, selon mon savoir et mon pouvoir, honorer, défendre et tenir chacun de vous honoré et défendu selon l'ordre et le rang de sa dignité et de sa personne; et à chacun, dans son rang, selon les lois qui le concernent, tant ecclésiastiques que séculières, conserver la loi et la justice, afin que chacun, selon son rang, sa dignité et son pouvoir, me rende les honneurs royaux et l'obéissance qui m'est due, maintienne mon pouvoir, et m'aide à tenir et défendre le royaume que Dieu m'a donné, ainsi que vos prédécesseurs l'ont fait justement, fidèlement et raisonnablement à mes prédécesseurs. »

Alors Hincmar, que les évêques avaient appelé parmi eux, bien qu'il fût métropolitain d'une autre province, pour donner une autorité plus grande à leur délibération, éleva la voix dans l'assemblée, expliquant d'abord l'espèce de juridiction qui lui était décernée, comme pour empêcher qu'elle ne parût à quelques-uns une usurpation. « Nos vénérables seigneurs et confrères de cette province, disait-il, n'ayant pas d'évêque métropolitain, ont prié et admonesté notre exiguité d'agir, par une charité fraternelle, en leurs affaires comme dans les nôtres propres. En est-il ainsi, nos seigneurs nos frères? » Et les laïques répondirent : Il en est ainsi. Et Hincmar reprit en ces termes : « C'est par la volonté de Dieu que notre seigneur et roi actuel, lequel dans les domaines qu'il tient et a tenus, gouverne et a gouvernés utilement, traite et a traité salutairement le pays, et nous et nos églises, et le peuple qui lui a été confié, est venu, sous la direction du Seigneur, de là en ce pays où vous avez aussi afflué; et vous vous êtes volontairement recommandés à lui, par l'inspiration de celui qui donna à tous les animaux, sans que nul les y forçât, l'instinct de se réunir dans l'arche de Noé, image de l'unité de l'Église.

» Vous le pouvez reconnaître, non-seulement en ce que vous a dit notre seigneur évêque et confrère Advence, tant en son nom qu'en celui de nos vénérables confrères et les pieux évêques, mais encore en ce que son père, le seigneur Louis, pieux empereur auguste, de sainte mémoire, est issu, par le bienheureux Arnoul, duquel le pieux Auguste Louis a tiré son origine charnelle de la race du célèbre Louis (Clovis), roi des Francs, qui fut converti, avec toute sa nation, par la prédication apostolique et catholique du bienheureux Remi..... Et comme, ainsi que nous le lisons dans les histoires sacrées, les rois, quand ils acquéraient de nouveaux royaumes, mettaient sur leur tête les diadèmes de chacun de ces royaumes, il ne vous paraîtra pas hors de propos, vénérables évêques, que, s'il plaît à votre unanimité, il soit consacré par la sainte onction de Dieu, en signe du royaume duquel vous êtes venus

vous réunir autour de lui et vous recommander à lui, et soit couronné devant cet autel par le ministère sacerdotal; que si cela vous plaît, exprimez-le tous ensemble par vos propres voix. Et tous s'étant écriés de concert, le même évêque dit :

Offrons donc unanimement nos actions de grâce au Seigneur, en chantant : *Te Deum laudamus*[1]. »

Toute cette solennité était remarquable, en ce qu'elle offrait un mélange de droits contraires; d'un côté, les évêques et le peuple disposant du royaume par une élection qui paraissait libre; de l'autre, une sorte de légitimité étant proclamée en faveur de Charles le Chauve, par sa descendance de Charlemagne et de Clovis, et enfin ce droit même de légitimité n'étant toutefois promulgué qu'à l'exclusion des rois qui pouvaient se présenter au même titre, ce qui ressemblait à une usurpation.

L'histoire a dû plus d'une fois observer qu'alors le droit royal était confus, et il serait sans utilité de raviver aujourd'hui l'érudition qui, en d'autres temps, s'appliqua à rechercher tous les indices d'où pouvait sortir sous la deuxième race un système de succession fondé sur l'élection combinée avec l'hérédité[2]. Il est manieste que, même dans les usurpations, l'hérédité survivait comme principe général de succession. Mais il est manifeste aussi que les évêques, représentants de la société moralement et politiquement constituée, avaient retenu le droit de marquer au front le roi véritable, et que ce droit subsistait, publiquement ou tacitement reconnu par les rois même, aussi bien que par les peuples. C'est une grande erreur philosophique de nier historiquement un droit si généralement exercé, par la seule raison qu'il blesserait des pensées diverses admises depuis comme règles de politique. Mais le fait reste patent, et c'est tout ce qu'il faut. L'étude des

[1] Ann. de Saint-Bertin. — Edit. de M. Guizot. Mêmes pièces en latin dans Baluze. — *Capit.* ad an. 870. Tom. II.

[2] Voyez surtout les Mémoires qui servent d'introduction à l'histoire du père Daniel.

temps vient ensuite, et le moment est arrivé où l'histoire peut sans crainte affirmer que ce droit épiscopal d'élire, ou de confirmer, ou de consacrer, fut, malgré l'abus énorme qui pût en être fait, le seul obstacle opposé à cet autre droit de la force, par lequel la nation se fût cruellement abîmée dans tous les désordres.

Toutefois, pour revenir à la succession du roi de Lorraine, les évêques qui, par une pensée admirable de monarchie, tendaient à *l'unité de l'arche de Noé*, ne purent empêcher que Louis, roi de Germanie, et le jeune empereur Louis, ne cherchassent à revendiquer leur part d'hérédité. Charles le Chauve avait été couronné d'une manière soudaine et presque subreptice. Aussitôt la guerre lui est montrée par le roi de Germanie; Charles répond par des offres de partages. De son côté l'empereur était favorisé du pape, qui menaçait d'excommunier ceux qui méconnaîtraient son droit. Les laïques allèrent au-devant de ces menaces. Ils semblaient n'admettre à la succession que le frère du roi, et ainsi le droit de transmission et de partage, en s'affaiblissant, servait à fortifier l'autorité et laissait entrevoir l'unité de la monarchie.

Quelle que fût la ténacité du pape en cette affaire politique, l'intervention des évêques n'en fut pas déconcertée. Le royaume de Lorraine fut coupé en deux portions : l'une embrassant les cités de Cologne, d'Utrecht, de Strasbourg, de Bâle et leurs domaines, pour le roi Louis de Germanie; l'autre embrassant la Haute-Lorraine, la Frise et la plus notable partie de la Bourgogne, du Dauphiné et du Languedoc, pour le roi de France ; ainsi, par degrés, la monarchie se montrait dans son aspect de puissance, et ce furent les évêques qui eurent le pressentiment de son avenir.

Hincmar eut quelque temps encore à défendre le roi et à se défendre lui-même contre le pape, et il le fit avec la liberté d'un évêque habile à concilier les devoirs. Bientôt la raison politique fut maîtresse, et le pape laissa aller les choses selon la convenance de chaque peuple. L'empereur Louis n'avait point, d'ailleurs, des pensées d'agran-

dissement, et la gloire de protéger l'Italie contre les armes des Sarrasins suffisait à son ambition de prince fidèle et de catholique fervent.

Dès lors, peu d'événements se montrent dans le royaume; mais d'horribles drames désolent la vie des rois.

Charles le Chauve, un de ces caractères mal saisis par l'histoire, parce qu'il manquait de supériorité dans le bien comme dans le mal, avait pourtant un vague instinct de royauté. Afin de prévenir les maux d'une succession divisée, il avait destiné ses deux derniers fils aux charges de l'Eglise. Nous avons vu déjà la mort de celui qui fut, dès le berceau, roi d'Aquitaine. Lothaire, l'un de ceux qui devaient entrer dans la vie sacerdotale, mourut aussi de bonne heure. Il en restait un, nommé Carloman, qui était diacre aux temps que nous parcourons. Je ne sais quelle ambition d'indépendance furieuse alla brûler son âme dans la solitude, et on le vit sortir de ses cloîtres et appeler autour de lui des troupes de malfaiteurs et de bandits, et avec ce cortége infâme se déclarer rebelle contre le roi son père. Il allait au hasard par les provinces, pillant et ravageant, exterminant les fidèles, séduisant les faibles, promenant le brigandage à la façon d'un chef de barbares. On l'attaqua en divers lieux, et lorsque la justice de son père lui fit peur, il se fit suppliant, mais pour recommencer bientôt après ses fureurs.

Par une fatale coïncidence, les deux derniers fils de Louis de Germanie donnaient en même temps les mêmes exemples. Ils étaient en pleine révolte, pour contraindre leur père à leur concéder une part de son royaume, comme il en avait accordé une à son fils aîné. Toutes ces rébellions cherchaient à s'affermir entre elles, et comme la guerre des Wenèdes était toujours présente, le roi Louis, pour ne pas multiplier ses périls, fit des concessions à ses enfants. En France, au contraire, l'État était tranquille, et l'indignation contre le rebelle Carloman était au comble. Les évêques l'avaient excommunié, et son père le livra à la justice séculière. On le condamna à périr; puis, comme pour lui faire grâce du dernier supplice, on or-

donna qu'il aurait seulement les yeux crevés. Le malheureux, ainsi mutilé, parvint à s'échapper de la prison où il devait passer sa vie, et il se retira auprès du roi de Germanie, qui lui donna l'abbaye d'Epternac ; sinistre spectacle pour ceux de ses fils qui avaient donné au peuple le même exemple de révolte.

871—874. — Pendant ce temps, la guerre et l'intrigue troublaient l'Italie. Basile, empereur de Constantinople, eut tour à tour des amitiés et des querelles avec l'empereur Louis, et, après s'être concerté avec lui pour l'expulsion des Sarrasins, il avait fini par lui susciter des difficultés à lui-même, en jetant une flotte sur les côtes d'Italie, et excitant le duc de Bénévent à des révoltes. L'impératrice Ingelberge fut utile à Louis par son active habileté, et plus d'une fois elle le sauva des périls. Puis elle-même devint en butte à des cabales de palais, et elle les vainquit également. Enfin, le pape Adrien II mourut, et son successeur Jean VIII ramena la paix par sa médiation.

En France, les Normands reparaissaient. Charles le Chauve, puissamment aidé de Salomon, duc de Bretagne, les frappe de défaites meurtrières ; mais ils restent comme enracinés dans le sol. Tout ce qu'on put faire de mieux, ce fut de laisser s'établir ceux qui avaient embrassé le christianisme. Mais la piraterie se survivait à elle-même, et le roi manquait de vaisseaux pour l'exterminer. Le duc Salomon lui était un ennemi plus formidable ; mais il périt durant ces guerres par une affreuse tragédie. Une conspiration de Bretons et de Francs se forma contre lui. On lui creva les yeux, et il mourut le lendemain des suites de ce supplice : « Ainsi justement récompensé, dit le chroniqueur, d'avoir tué sur l'autel, où il invoquait le nom de Dieu son Seigneur, Hérispoë, qui, pour échapper à sa poursuite, s'était réfugié dans une église [1]. » Crime et justice, tout fut atroce.

En même temps mourait l'empereur Louis, ne laissant

[1] Annales de Saint-Bertin.

point d'enfant mâle, et aussitôt la fortune de la France parut changer.

875.—Le roi Charles, qui semblait retrouver toute l'activité du génie, lorsqu'il s'agissait de ramener la puissance à son unité, se précipita sur l'Italie avec une armée. Louis, roi de Germanie, ne pouvait être si prompt; mais son ambition était égale. Chacun aspirait au titre d'empereur, et il semblait qu'il devait revenir à Louis, qui était le fils aîné de Louis le Débonnaire. Les intrigues eurent en un seul moment remué le monde. L'Italie s'agita; le pape fut fatigué de cabales; l'empereur Basile eut même sa part de négociation: tout semblait pencher vers Louis. Mais Charles était immobile et ferme au centre de l'Italie, et lorsque Carloman, fils de Louis, approcha avec des troupes pour soutenir de même le droit de son père, il vit aussitôt que le choix était fait par un certain entraînement de volontés, qui, peut-être, avait suivi la soudaine apparition du roi de France, mais qui gardait pourtant toute la puissance d'un suffrage spontané. D'ailleurs, le pape Jean VIII se déclara, et cette manifestation suprême domina toutes les autres. « Il invita le monarque, dit le chroniqueur, à venir à Rome, il le reçut avec grande pompe dans l'église de Saint-Pierre, le 17 décembre[1]. »

Puis, le jour de la Nativité du Seigneur, ayant offert à saint Pierre de riches présents, Charles fut oint et couronné, et appelé empereur des Romains.

Nul ne pensait alors que ce titre d'empereur se put transmettre sans une adoption et une consécration libre et publique du pape. Et aussi Charles le Chauve s'étant de Rome transporté à Pavie pour y tenir son assemblée[2], les évêques et les ducs lui adressèrent ces paroles remarquables: « Puisque déjà la bonté divine, grâces à l'intervention des bienheureux princes et apôtres Pierre et Paul, et par leur vicaire, savoir le Seigneur Jean, souverain pontife, pape universel, et votre père spirituel, vous a

[1] Annales de Saint-Bertin.
[2] *Ibid.*

appelé, pour l'utilité de la sainte Église et de nous tous, et vous a élevé à la dignité impériale par le jugement du Saint-Esprit, nous vous élisons unanimement pour notre protecteur et notre seigneur, auquel nous nous soumettons avec joie, et promettons d'observer de toutes nos forces tout ce que vous ordonnerez pour l'utilité de l'Église et notre salut[1]. »

En France, la proclamation de l'empereur eut le même caractère. Charles avait fait une convocation de concile dans la ville de Ponthion[2]. « Le 21 juin 876, les évêques et autres clercs étant vêtus des habits ecclésiastiques, la maison et les siéges tendus d'étoffes, et dans le chœur du concile un pupître élevé en face du siége impérial, le seigneur empereur Charles, couvert d'un vètement d'or, fait à la manière des Francs, vint dans le concile avec les légats du siége apostolique[3]. » Là, les évêques rappelèrent les circonstances de l'élection de l'empereur, comme pour publier la liberté de la consécration pontificale, et leur déclaration mérite l'attention de l'histoire. « L'empereur Louis étant mort, disaient-ils, le trois fois bienheureux pape Jean invita Charles, alors roi, par Godéric, évêque de Velitry, Formose de Porto, et Jean d'Arezzo, de venir à Rome *ad limina Apostolorum;* il le choisit pour défenseur et tuteur de cette église, le couronna du diadème impérial, le choisissant lui seul entre tous pour tenir spécialement le sceptre de l'Empire Romain. Nous donc, obéissant comme nous devons à ses ordres sacrés, ce qu'il a institué nous l'instituons, ce qu'il a confirmé nous l'affermissons tous par un même consentement [4]. »

Enfin, peu de mois après, le pape, allant au-devant des doutes qui pouvaient s'élever sur le titre d'empereur déféré à Charles au détriment de Louis, assemblait un concile

[1] Labbe, t. IX. Coll. 283.—Apud Baluz. *Capit.* ad. ann. 876. Tom. II.
[2] M. Guizot dit *Ponthion.*—M. Rohbacher dit *Pontigny.* — En latin *locus Pontigonensis*, apud Baluz. Tom. II. ad ann. 876. — Pontion en Champagne, *Hist. chron. des Conciles*, l'abbé André, 1854.
[3] Annales de Saint-Bertin.
[4] Labbe, tom. IX, coll. 291.

à Rome, et rappelant à son tour la liberté de son propre suffrage, il déclarait dans un acte public que *Charles ne s'était point ingéré de lui-même à cette dignité, et ne se l'était procurée par aucun mauvais artifice.* « C'est parce que nous l'avons désiré et demandé, et que Dieu l'a appelé, qu'il est venu avec une humble docilité[1]. » Et ainsi en faisant l'apologie de Charles, le pape attestait son propre droit, et il semblait que le monde ne dût point reconnaître le titre d'empereur, s'il n'était pas manifeste qu'il eût été déféré par l'élection pontificale. Et aussi les évêques du concile répondirent en ces termes : « Nous désirons d'autant plus avoir le seigneur Charles pour empereur, que nous savons plus clairement qu'il a été élevé à cette dignité, non par la vertu de l'homme, mais par la grâce d'en haut, qui a fait, non pas qu'il vous ait élu le premier, mais que vous le premier l'ayez élu et aimé. Pour nous, seigneur et coangélique pape, marchant sur vos traces, nous aimons celui que vous avez aimé, nous choisissons celui que vous avez choisi[2]. »

875-877. — Cependant le roi de Germanie n'acceptait pas de même cette souveraineté impériale, déférée à son frère, et tout annonçait des préparatifs de batailles. Le pape opposait sa grande voix pacifique aux plaintes et aux menaces qui partaient du Rhin. Charles n'aimait point la guerre, et il s'efforçait de calmer l'irritation de Louis par des caresses. Mais tout à coup Louis meurt à Francfort, laissant trois fils, Carloman, Louis et Charles, pour héritiers de son royaume de Germanie. Le calme renaît un moment, et du moins la question du titre impérial n'est plus une occasion de rupture; mais dans le partage du royaume de Louis entre ses trois fils, l'empereur apporte des prétentions, et il veut reprendre la portion de la Lor-

[1] Labbe, tom. IX, coll. 296-298.—Mêmes pièces dans Baluze, tom. II. Tous ces documents méritent d'être étudiés dans le texte, comme exprimant le droit reconnu au pape de déférer de lui-même le titre impérial.

[2] *Ibid.*

raine qu'il avait fallu peu d'années auparavant céder au roi de Germanie. Charles s'avance vers Cologne avec une armée, laissant la Seine en proie à une invasion de Normands qui venaient de reparaître. Le jeune Louis de Germanie envoie des ambassadeurs à son oncle pour le désarmer. Charles, à qui la Providence était propice, ne craignit pas d'aller au-delà de ses dons, et il s'obstina à tenter les armes contre la justice même. « Alors, dit le chroniqueur, Louis et ses comtes supplièrent la miséricorde du Seigneur par des jeûnes et des litanies, ce qui excitait la raillerie de ceux qui étaient avec l'empereur. » Puis il mit dix hommes à l'épreuve de l'eau chaude, et dix à celle de l'eau froide, pour s'assurer de la justice de sa cause, et cette double épreuve ayant été favorable, la confiance fut extrême dans son armée. Alors se livra une bataille non loin du lieu nommé Andernach, sur le Rhin. Charles pensait aller à la victoire. La résistance calme et intrépide des Saxons qui marchaient sous les drapeaux de Louis le déconcerta; ses rangs furent rompus. Le comte qui portait l'étendard de l'Empire fut tué. Aussitôt le désordre se répandit; au lieu d'un combat ce fut une confusion, et bientôt une horrible fuite. L'armée de Louis se lassa d'exterminer, elle fit de nombreux captifs, et parmi eux les chefs principaux de l'armée de l'empereur. L'empereur lui-même fut obligé de fuir avec peu de monde. Sa femme, Richilde, que les évêques avaient récemment parée du diadème d'impératrice, avait suivi cette expédition, et elle était restée à Herstall. Là, elle apprit la déroute de l'armée, et elle s'apprêta à s'éloigner, *partant la nuit au chant du coq*. Dans la fuite, elle mit au jour un fils, que son serviteur prit dans ses bras, et elle arriva ainsi à Antenay : c'était au loin une vaste image de désolation. L'armée victorieuse fit d'affreux pillages, et les paysans même profitèrent de cet immense désordre pour dépouiller les fuyards. Toutefois Louis s'arrêta dans la victoire, et l'empereur, comme s'il n'eût point subi d'ignominie, s'en alla tranquillement délibérer à Salmoucy sur les moyens de se délivrer des Normands. Sa santé avait déjà été atteinte

de quelques maux, et il ne pouvait plus songer à la guerre. En même temps qu'on envoyait des forces contre les Normands, il fit partir vers eux des négociateurs. Déjà le pressentiment de sa fin occupait le monde. Le pape le sollicitait d'aller en Italie pour arrêter le développement des intrigues grecques, qui, jointes aux invasions des Sarrasins, fatiguaient les peuples et désolaient l'Eglise. L'empereur céda aux instances du pontife. Mais le trouble était partout, comme il arrive au déclin d'une puissance qu'on voit périr. A peine eut-il quitté la France, qu'il se fit des conspirations; les grands qu'il avait le plus comblés d'honneurs préparèrent des révoltes; en même temps, les princes de Germanie, ses neveux, accouraient sur l'Italie avec des flots d'armée. L'empereur, accueilli par le pape avec magnificence, restait enveloppé de périls; mais, chose singulière! au moment où il se disposait à rentrer en France pour échapper aux armes germaines, le bruit se répandit qu'une multitude de guerriers était venue le joindre, et, à cette nouvelle, les princes s'éloignèrent à la hâte, et Charles put songer à regagner paisiblement son royaume.

877. — Mais il ne devait pas y rentrer vivant. Ayant été attaqué de la fièvre, il reçut de son médecin, qui était un juif nommé Sédecias, un breuvage qui le devait guérir. Ce breuvage était un poison. Il fallut porter le monarque à bras au travers du Mont-Cenis, jusqu'à un lieu nommé Brios, où il fut déposé dans une chaumière. Sa femme Richilde eut le temps d'accourir de Maurienne, où elle s'était sauvée dans les premiers moments de la fuite avec les trésors, mais ce fut pour le voir mourir dans les douleurs atroces de l'empoisonnement, onze jours après qu'il avait pris ce breuvage. On embauma son corps, pour le porter, selon ses désirs, au monastère de Saint-Denis. Mais la corruption fut tellement infecte, qu'après avoir essayé de l'enfermer dans un tonneau enduit de poix en dedans et en dehors, et recouvert de cuir, on fut obligé de l'enfouir en terre dans une chapelle de moines, près de Lyon (à Nantua) : lamentable fin d'un monarque qui

venait de tenir un instant en ses mains le sceptre de Charlemagne.

Ainsi avaient successivement disparu les fils de Louis le Pieux, après avoir donné des exemples contraires, tantôt d'amitié, tantôt d'anarchie.

Seul des trois rois qui venaient d'occuper si diversement l'attention des peuples, Lothaire avait paru avec un caractère nettement tranché. Les deux autres flottèrent incertains, au milieu des événements, ne manquant ni de courage, ni de vertus, ni d'intelligence, mais n'ayant rien de ce qu'il faut pour maîtriser la fortune. Lothaire eut le génie de la révolte. Mais il le rappetissa à des intrigues sans puissance, ou à des méchancetés sans portée. La licence des débauches vint aussi le détourner de l'ambition. Sans les préoccupations du divorce et de l'adultère, il eut été plus formidable. Il pouvait être un grand personnage dans l'histoire; il n'est resté qu'un prince ingrat et corrompu, qui fit des crimes sans profit, et ne les racheta par aucune vertu.

Louis, appelé dans l'histoire roi de Bavière, puis roi de Germanie, eut plus de sagesse. Il contint les peuplades toujours remuantes des Esclavons et des Wenèdes, et il acheva la civilisation saxonne. Mais il laissa le désordre naître autour de lui, et il eut le malheur d'occuper ses armes autant contre ses enfants que contre les ennemis de son empire; c'était une triste expiation des douleurs qu'il avait causées à son père.

Charles le Chauve, enfin, a laissé dans l'histoire une renommée douteuse. Il arriva à une haute destinée, mais par des volontés qui maîtrisèrent la sienne. Il avait le désir de la puissance, désir sans énergie et sans action. C'est aux évêques qu'il dût la grandeur de son empire. Seul il eut défailli dans cette grande œuvre d'unité monarchique, qu'il ne seconda que par une cupidité d'agrandissement, qui n'avait rien de la grandeur de l'ambition. Tandis qu'il aspirait à l'Empire, il laissait les Normands envahir son royaume. Il parut ne pas comprendre la coopération épiscopale dans l'établissement de la monarchie. Comme il fut

l'instrument des évêques, il se fut de même laissé briser par eux, et peut-être aussi cette forte puissance était la seule qui put alors créer ou détruire. Il ne fut pas pourtant sans lumière. Il encouragea les études, et il appela auprès de lui des savants des lieux éloignés. Aussi un panégyriste de l'époque l'appelle Grand, et le met au-dessus de Charlemagne. C'est sans doute un excès de flatterie. Sa vie fut toujours occupée, mais c'était du mouvement plutôt que de l'activité. Il ne sut rien dominer autour de lui. Les circonstances lui furent en aide malgré lui-même. La paix lui fut funeste comme la guerre, et néanmoins il sortit de leurs épreuves avec des avantages toujours nouveaux, et enfin il monta au comble de la puissance, à mesure qu'il semblait devoir descendre au plus bas degré de la faiblesse ; étonnante destinée de roi, que l'histoire n'a point pénétrée, et qui laisse voir au-dessus du génie des hommes un génie supérieur, que quelques-uns appellent le génie de l'humanité, et qu'il est plus philosophique d'appeler le génie de la Providence.

CHAPITRE XV.

Louis le Bègue. — Situation de la France. — Périls de la royauté en présence des grands. — Serments. — Élection. — Concile à Troyes. — Le pape sacre et couronne le roi Louis. — Indépendance des seigneurs. — Traité avec le roi de Germanie. — Mort de Louis. — Débilité de la monarchie. — Partis. — Louis et Carloman, rois. — Réunion des princes. — Louis meurt. — Carloman règne seul. Les Normands s'avancent jusqu'à Reims. — Carloman meurt. — Les événements se précipitent. — Désordre. — Perfidies. — Irruption nouvelle des Normands. — Siége de Paris. — Épopée nationale. — Récits du siége. — Rôle de l'empereur Charles durant le siége. — Conjuration. — Arnoul, roi. — Mort de Charles. — Anarchie. — Eudes proclamé roi. — Eudes, libérateur. — Extermination des Normands. — Réaction contre le roi Eudes. — Malheurs du peuple. — Le patriotisme s'éteint. — Jugements de l'histoire. — Eudes meurt.

LOUIS LE BÈGUE.

877. — La France restait sous la menace d'une faction de grands, qui venait de se révéler par un essai de conspiration et par le poison du juif Sédécias; et pour toute force contre cette anarchie, Charles le Chauve laissait un fils peu expérimenté aux affaires et aux périls, manquant d'autorité et de génie, et lui-même, en butte aux passions jalouses. Richilde, veuve du roi, n'avait pu être étrangère à la conjuration des seigneurs. Son frère Boson en était l'âme. Il avait été comblé de biens et d'honneurs par Charles le Chauve; on lui avait fait épouser Hermengarde, la fille de l'empereur Louis, et enfin il était devenu duc d'Italie. Et lorsque son existence se fut ainsi accrue, son ambition n'avait pas craint d'aller jusqu'à des pensées d'indépendance, de crime peut-être. Richilde avait pu ne pas accepter d'abord la complicité de ses desseins. Mais l'espérance de déplacer quelque jour la postérité que l'empe-

reur Charles, son mari, avait eue de sa première femme Irmintrude ou Hermintrude, n'avait pu ne pas entrer dans son âme ; et cet enfant né dans la fuite, après la sinistre bataille d'Andernach, lui dut être une excitation à des tentatives de ce genre. C'est dans cet état des esprits que Charles le Chauve était mort. Or, le fils n'ayant point survécu, l'ambition pouvait se trouver déconcertée; mais l'intérêt privé resta toute la préoccupation des factieux, et l'anarchie n'en devint que plus animée.

Chaque duc songea à profiter d'une autorité débile pour s'affermir. Boson était à la tête des ambitieux, avec des vues d'avenir qu'il n'avouait qu'à lui-même; après lui Hugues l'abbé, Hugo abbas, personnage qui touchait au sang des rois : il était fils de Conrad, frère de l'impératrice Judith, la seconde femme de Louis le Pieux et mère de Charles le Chauve; puis Loup, abbé de Ferrières, homme d'épée et de batailles, avec ce titre d'abbé, qui déjà n'emportait pas l'idée du caractère sacerdotal ou ecclésiastique; Bernard, comte d'Auvergne, un autre Bernard, marquis de Gothie, c'est-à-dire gouverneur de la Marche, que les Visigoths avaient longtemps occupée dans la région méridionale des Gaules. Tels étaient les chefs de la conjuration politique, qui d'abord, n'ayant pour but que l'indépendance personnelle des grands, devait aller au delà de leur pensée, et préparait dans l'état un déplacement complet de pouvoir.

Louis, fils de Charles le Chauve, dont la fortune jusque-là avait été sans gloire, et que l'histoire désigne sous le triste nom de *Louis le Bègue*, eut le pressentiment de ses périls, et il commença par distribuer des abbayes, des comtés et des manoirs[1] pour se faire des amis et des défenseurs. Ce fut le premier grief que lui reprocha la conjuration. Il était parti d'Orreville pour aller rendre les derniers devoirs à son père à Saint-Denis. Il apprit bientôt les oppositions qui se formaient, et il s'arrêta à Compiègne. Les grands déjà réunis, et marchant avec l'appareil d'une puissance formidable, s'avançaient en laissant commettre des ra-

[1] Annales de Saint-Bertin.

vages; on eut dit une faction d'ennemis étrangers. Il tinrent une assemblée à Mont-Vimar, et de là ils envoyèrent des messagers à Louis. Il fallut négocier pour arriver à proclamer la royauté du fils de Charles le Chauve. Enfin les conditions furent faites, et l'impératrice Richilde s'en alla tardivement remplir la volonté dernière que le monarque son époux lui avait confiée. « Elle apporta à Louis un acte par lequel, avant de mourir, son père lui avait transmis le royaume, et une épée dite de *Saint-Pierre*, par laquelle il lui en donnait l'investiture, et aussi le vêtement royal, la couronne et le bâton d'or avec des pierres précieuses [1] »; et lorsque les grands furent assurés de leurs honneurs et de leurs bénéfices, Louis fut sacré et couronné roi par Hincmar, archevêque de Rheims. « Les évêques se recommandèrent à lui, eux et leurs églises, sauf leurs priviléges canoniques, pour en être dûment protégés, promettant, selon leur savoir et pouvoir, de lui prêter fidèlement dans leur ministère secours et conseil. Les abbés aussi et les premiers du royaume et les vassaux du roi se recommandèrent à lui, et lui firent, selon la coutume, serment de fidélité [2] [8 décembre]. »

877.—La formule de ces engagements pris dans ces solennités, entre le roi et les évêques, a dans l'histoire une grande importance.

« Nous vous prions, dirent d'abord les évêques au roi Louis, de nous accorder que, conformément au premier Capitulaire, lequel, d'accord avec ses fidèles et les vôtres, et les légats du Siége apostolique, Josselin lisant, votre seigneur empereur a très-récemment, à Quierzy, déclaré devoir être par lui et par vous observé, vous nous gardiez, à nous et aux églises qui nous sont confiées, le privilége

[1] Annales de Saint-Bertin.

[2] Annales de Saint-Bertin. M. Guizot ajoute à ce passage ces mots de la chronique de Saint-Denis. « Mais pour ce que l'estoire parle souvent des abbez du roïaume porroient aucun cuider que ce fussent moines et gens de religion : mais nous cuidons mieux, selon ce que l'estoire donne à entendre, que ce fussent baron ou grant home seculer a cui l'on les donast ou a tens ou a vie. »

canonique et nos droits légitimes, et que vous nous donniez protection, telle qu'un roi la doit, avec justice, en son royaume, à chaque évêque et aux églises qui lui sont confiées. »

Et le roi répondit aux évêques dans les termes mêmes de leur demande. Or, le Capitulaire invoqué avait pour objet de maintenir l'intégrité des biens des églises, et d'assurer aux prêtres et serviteurs de Dieu, pour le plein exercice de leur ministère, le concours des princes et la vigueur des hommes puissants et des administrateurs de la république.

Puis, chaque évêque s'étant engagé au service du roi, *ainsi que le doit de droit un évêque à son seigneur*, le roi prononça à son tour cette formule de serment : « Moi, Louis, établi roi par la miséricorde de Dieu et l'élection du peuple, je promets, prenant en témoignage l'Église de Dieu, à tous les ordres, à savoir, des évêques, prêtres, moines, chanoines et nones, de leur garder en leur entier dorénavant les règlements écrits par les Pères, et corroborés des attestations apostoliques. Je promets aussi de garder au peuple, dont par la miséricorde de Dieu le gouvernement m'a été confié *en l'assemblée générale de nos fidèles*, les lois et statuts, conformément à ce qu'ont inséré dans leurs actes les rois et empereurs qui m'ont précédé, et ont ordonné de tenir inviolablement et observer à jamais. Moi donc, Louis, ayant relu cette promesse par moi faite spontanément, de rectitude et amour de justice, je l'ai confirmée de ma propre main [1]. »

Ce mot d'*élection du peuple*, jeté dans le serment du roi, ne saurait pourtant faire entendre un système d'élection tel qu'on le pourrait imaginer dans l'ordre des idées modernes. Le *peuple* des vieux chroniqueurs, c'est toujours l'assemblée des grands, et encore cette assemblée *n'élisait* pas le roi, elle l'acceptait, et aussi le sens du mot *peuple* change dans le serment qu'on vient de lire.

[1] Apud Baluz.—Ad an. 878.

D'abord c'est *l'élection du peuple* qui a fait Louis roi, et puis c'est *l'assemblée générale des fidèles* qui lui a *confié le gouvernement du peuple.* L'histoire doit noter la signification variable de ces formules, qu'on a exagérées selon des vues contraires de politique. Ce qui reste manifeste, c'est que l'hérédité de famille était le fondement du droit; seulement ce principe dut manquer souvent d'énergie, en des temps où l'extrême division de l'autorité donnait à l'ambition la facilité de s'affranchir. Et quant à l'existence publique ou *constitutionnelle* du peuple, on ne saurait nier qu'elle n'eût une réalité imposante, grâce à la forte tutelle des évêques, représentants de sa liberté. C'est ce qui résulte de tous les récits; mais l'action combinée des pouvoirs n'est point précise, et ce serait une préoccupation malheureuse de prétendre faire sortir des récits de l'histoire une formule de droit exclusif, soit d'élection, soit d'hérédité, lorsqu'on voit la violence prendre sa grande part dans la marche de la société, et une sorte de hasard présider aux révolutions, jusqu'à ce que la Providence vienne se montrer et se mettre manifestement à la place de la fortune.

Du reste, la royauté de Louis devait être rapide et sans influence. On était dans un de ces temps de passage, où il semble que Dieu laisse préparer l'avenir par l'inaction et la défaillance.

En Italie, le pape était en proie aux Sarrasins, venus jusqu'à Rome, et aux seigneurs même, non moins formidables par leur anarchie. Il commença par se délivrer des Sarrasins par un tribut; puis il s'efforça de se délivrer des seigneurs par l'habileté.

La plupart descendaient des ducs Lombards, que Charlemagne avait laissés dans leurs possessions, et parmi eux se remarquaient, par leur indépendance inquiète et turbulente, les ducs de Spolette et de Bénévent, et le marquis de Toscane. Lambert, duc de Spolette, aspirait même à être empereur; le pape songeait au roi de France pour cette dignité; mais le faible monarque répondait mal à ses

desseins. D'un autre côté se montrait Carloman, l'un des fils de Louis de Germanie, et devenu roi de Bavière. Le pape s'attacha à lui, ne voyant nulle autre part une force auxiliaire de l'Église plus imposante; puis, menacé par l'anarchie des seigneurs, il s'enfuit d'Italie et vint chercher un refuge dans les Gaules.

Là il présida au grand concile tenu à Troyes. Il y avait appelé les trois fils de Louis de Germanie, tous trois possesseurs des États qui embrassaient le vaste pays d'Allemagne jusqu'aux Alpes; ils ne parurent point; mais le concile fut remarquable par quelques actes tentés contre les déprédateurs de l'Église. Le pape avait excommunié les ducs de Spolette et de Toscane; les évêques voulurent adhérer à cette excommunication par une formule éclatante. Après cela il fut dit anathème à tous les usurpateurs des biens de l'Église; ce pillage s'était souvent renouvelé dans les guerres civiles, et la restitution souvent réclamée par les pontifes ne s'était point réalisée; alors on crut utile de frapper de nouveau les détenteurs, et la sentence du concile se termina en ces termes : « Parce que de tels hommes ne sont pas chrétiens, je les anathématise, moi, et tous les évêques catholiques, et aussi l'Église universelle [1]. »

Le concile s'occupa de désordres d'une autre sorte. On renouvela les décrets contre les translations d'évêques, et cela, dit le chroniqueur, à cause de Frothaire, évêque de Bordeaux, qui de Bordeaux avait passé à Poitiers et puis à Bourges.

Ensuite le pape sacra et couronna le roi Louis; mais il refusa de couronner de même sa femme Adélaïde, parce qu'il avait renvoyé une première femme, du nom d'Ansgarde, pour l'épouser. Cette violence s'était faite par la volonté de Charles le Chauve, au temps où Louis, frappé dans ses rébellions de Bretagne, fut contraint de subir les conditions de son père; mais le pontife ne pouvait pour cela autoriser un double mariage. L'intégrité du dogme

[1] Annales de Saint-Bertin.

chrétien ne cessait de paraître par ces sortes de résistances, mais aussi l'altération de la royauté en devenait plus manifeste. Louis avait eu deux fils, Louis et Carloman, de sa première femme; ces enfants survivaient, et déjà autour d'eux se pressaient les ambitions mécontentes; aussi les violations de la morale devenaient une ruine de la royauté.

Le duc Boson était le plus ardent à s'agrandir par ces fautes. Il profita de la faveur du pape pour fiancer sa fille à Carloman, l'un de ces deux fils du roi Louis; puis il accompagna le pontife en Italie, déjà plus avancé dans ses projets d'avenir, et enhardi dans les espérances qu'il nourrissait en son cœur.

Tout fléchissait; chaque seigneur aspirait à l'indépendance; l'autorité était sans nerf, l'obéissance sans foi. Quelques grands se tournaient vers la Germanie, et semblaient vouloir se faire un instrument de l'un des fils de Louis le Germanique, celui dont les États touchaient à la Lorraine, et embrassaient une partie des domaines connus sous le nom d'Austrasie. Le roi Louis eut le bonheur de prévenir ces déchirements par un traité d'amitié fait avec le jeune prince, près de Gondreville. « Nous voulons, disait le préliminaire de ce traité, que le partage du royaume de Lothaire demeure tel qu'il a été fait entre mon père Charles (le Chauve) et votre père Louis. » Puis les deux rois s'engageaient l'un envers l'autre par des promesses. « Si en quelqu'un de nos royaumes se soulevaient des païens ou de faux chrétiens, que chacun de nous, ou par lui-même ou par ses fidèles, aide l'autre sincèrement et le mieux qu'il lui sera possible, de son secours et de ses conseils. — Si je vous survis (c'est le roi de France qui semble dicter le traité), j'aiderai le mieux que je pourrai, de mon secours et de mes conseils, votre fils Louis encore enfant, et les autres fils que le Seigneur vous aura donnés, afin qu'ils puissent posséder tranquillement par droit d'héritage le royaume paternel; et je vous prie de même, si vous me survivez, d'aider le mieux que vous pourrez, de votre secours et de vos conseils, mes fils Louis et Carlo-

man, et les autres que m'aura voulu donner la divine bonté, afin qu'ils puissent posséder en paix le royaume de leur père[1]. »

Ainsi le droit d'hérédité restait consacré ; mais un certain pressentiment rendait la succession douteuse, et les rois étaient obligés de s'affermir contre les périls qui entouraient la transmission de leur pouvoir.

878. — Après cela, les deux rois s'obligeaient à poursuivre les fauteurs de trouble, et ils renouvelaient les menaces déjà faites contre les usurpations des biens d'Église. Et enfin ils terminaient ainsi leurs engagements : « Nous voulons que ceux qui ont justement perdu leurs propriétés en notre royaume soient jugés comme il a été réglé du temps de nos prédécesseurs ; mais que ceux qui disent les avoir perdues injustement viennent en notre présence, et, comme il est juste, reçoivent, selon qu'il sera jugé, ce qui leur appartient. »

Louis crut s'être assuré l'avenir par ce traité de prévoyance ; mais il portait en lui un germe de mort : on le disait empoisonné. L'infortuné se traîna comme il put par les Ardennes ; il voulait marcher vers le pays d'Autun, pour aller réprimer les rébellions de Bernard, marquis de Gothie ; la maladie l'arrêta : il alla mourir à Compiègne, le 10 avril 879, le Vendredi-Saint.

879. — Le royaume restait dans un triste état de faiblesse. Les grands avaient assez de force pour nuire au pouvoir, nul n'en avait assez pour le saisir, et tous l'ambitionnaient avec une égale fureur. Les factions s'étaient grossies dans ces deux années d'un règne débile et inerte. Bientôt étaient venues entre elles d'horribles rivalités ; l'anarchie était sans frein. Deux partis principaux se disputaient la puissance : celui de Boson, soutenu de Hugues l'abbé, de Thierry le camérier, et de Bernard, comte d'Auvergne ; et celui de l'abbé Gosselin, autrefois puissant sous Charles le Chauve, depuis en butte aux jalousies, et aujourd'hui redevenu formidable par le secours de Conrad.

[1] Apud Baluz. Ad. an. 877.

comte de Paris. Des deux côtés les vœux se portaient sur le rang suprême, et déjà des pensées d'usurpation se propageaient comme il arrive dans tous les temps de débilité.

Le malheureux Louis le Bègue avait envoyé, avant de mourir, à son fils Louis, les insignes de la royauté, et il avait chargé de ce message Eudes, évêque de Beauvais, et le comte Alboin. Les deux envoyés allèrent fidèlement remettre la couronne et le sceptre au camérier Thierry; mais ils s'en retournèrent à la hâte comme effrayés de leur mission. Le roi restait incertain. Louis de Germanie, qui naguère s'était engagé à soutenir le droit héréditaire des jeunes fils de Louis le Bègue, devint lui-même un instrument pour les ambitieux. La faction de Gosselin l'appela, en lui promettant le royaume, et il arriva avec une armée jusqu'à Verdun, promenant le pillage et le crime, comme n'eût point fait, dit le chroniqueur, une armée de païens [1]. L'autre faction, à cette nouvelle, alla offrir au même Louis la portion de la Lorraine qui avait été concédée à son père, lors des partages avec Charles le Chauve, et, à ce prix, il s'en retourna dans son palais de Francfort, laissant les factions de France aux prises entre elles.

Cependant un parti s'était formé pour les fils de Louis le Bègue, Louis et Carloman, ayant à sa tête Hugues l'abbé, et tandis que les factions contraires se disputaient l'appui de Louis de Germanie, quelques évêques sacraient et couronnaient rois ces deux enfants dans le monastère de Ferrières.

L'anarchie n'était pas pour cela vaincue.

Hugues, issu de ce mariage adultère de Lothaire et de Valdrade, que nous avons vu si plein de scandale, voulut se faire roi de Lorraine, et Louis de Germanie eut à porter les armes de ce côté; ainsi la royauté de France lui devenait une possession douteuse.

D'un autre côté, son frère Carloman venait de mourir, et il fallait aller disputer sa succession à Arnoul, fils d'une concubine.

[1] Annales de Saint-Bertin.

Charles, son autre frère, passait en même temps d'Allemagne en Italie pour s'emparer de la Lombardie, méditant d'autres espérances.

Boson, marié à la fille d'un empereur, et ainsi doublement excité par son ambition et par celle de sa femme, aspirait à son tour à devenir roi. Il avait d'abord porté ses vues sur l'Italie ; mais le pape avait d'autres pensées ; il songeait donc à faire revivre le royaume de Provence, et voulait arriver à cette royauté par le concours des évêques.

Ainsi la France était partagée entre des ambitions de toute sorte, et nulle force souveraine n'était montrée pour maîtriser cette anarchie de domination.

Le parti de la royauté héréditaire se grossit pourtant par cette confusion même. Boson avait marié sa fille au jeune Carloman, il désira de la voir reine, en même temps qu'il s'apprêtait à devenir roi. Mais ce ne fut qu'un incident dans le désordre.

L'histoire se fatigue à dire tout ce conflit de passions qui se liguent et se heurtent tour à tour.

Les deux jeunes rois de France se partagent le royaume : Louis *eut de la France ce qui en était resté au royaume de son père* [1], avec la Neustrie et ses Marches ; Carloman eut la Bourgogne, l'Aquitaine et leurs Marches.

Après cela il se fait à Gondreville une réunion des rois du sang de Charlemagne. Là semblent se renouer les liens de famille. Les princes décident qu'ils ne souffriront pas plus Boson, roi de Provence, que Hugues, roi de Lorraine. Louis et Carloman marchent de concert avec Charles de Germanie contre Boson, qui venait d'être appelé au trône par un concile tenu à Vienne. Mais au milieu de l'expédition, Charles passe en Italie, et le pape le proclame empereur.

880-882. — En même temps, Louis vient attaquer les Normands qui avaient profité de l'anarchie pour recommencer leurs brigandages du côté d'Amiens, il bat et disperse leur armée près de Saucour ; mais dans sa victoire

[1] Annales de Saint-Bertin.

il prend la fuite, n'étant poursuivi de personne, « montrant ainsi, par le jugement de Dieu, dit l'annaliste, que ce qui s'était fait contre les Normands s'était fait par la vertu non pas humaine, mais divine. » Bientôt le pays reste en proie aux vaincus, et Louis va célébrer à Compiègne la Nativité du Seigneur et les fêtes de Pâques. Pendant ce temps, Carloman, son frère, perdait son temps à tenir la ville de Vienne assiégée ; Boson s'était enfui dans les montagnes, et c'était sa femme Hermengarde qui défendait la ville avec une intrépidité qui s'accroissait de l'orgueil de sa naissance, et de la grandeur de son ambition.

Tout marche par des coups précipités et sans prévoyance. Louis de Germanie, *dont la vie était inutile à lui-même, à l'Église et à son royaume*, succombe à la mort. La partie de la Lorraine qu'il avait occupée depuis trois ans, pour prix de sa retraite, semblait devoir revenir au royaume; Louis de France ne sait point s'en emparer. Il veut marcher de nouveau contre les Normands qui continuent leurs ravages; il vient mourir au monastère de St-Denis.

Carloman reste seul roi. Les grands l'appellent en toute hâte, et le pressent de laisser le siége de Vienne à des officiers expérimentés et fidèles. Ils lui parlent des fureurs croissantes des Normands. Déjà ils ont brûlé les cités de Cologne et de Trèves, et tous les monastères voisins; ils se sont emparés du palais d'Aix; ils ont envahi les diocèses de Langres, d'Arras, de Cambray; ils ont paru dans celui de Reims; ils ont brûlé le château de Mouzon ; ils ont tué Wala, évêque de Metz, qui s'était armé et les avait combattus, *au mépris des saintes autorités et des fonctions épiscopales*[1]. Partout la terreur les précède et les suit; ils se répandent comme une affreuse inondation.

Carloman céda aux instances. Il surprit les Normands sur l'Aisne, dans le désordre de leur pillage, et il leur tua beaucoup de monde; mais ils allèrent se fortifier dans un

[1] Annales de Saint-Bertin.

lieu nommé *Avaux*, et il n'essaya pas de les attaquer.

Pendant ce temps, la ville de Vienne cédait, après un siége de deux ans. La femme de Boson fut amenée à Autun; ses hautes espérances étaient perdues, mais elle semblait se dédommager par la gloire qu'elle avait acquise, en arrêtant pendant deux ans le roi de France avec son armée. De son côté, l'empereur Charles faisait enlever en Italie Ingelberge, belle-mère de Boson, qui avait, comme sa fille, excité ces magnifiques idées de royauté, source d'anarchie et de guerres. Puis il alla tenir une assemblée à Worms, annonçant le dessein arrêté de chasser de l'empire les Normands déprédateurs ; mais, après avoir montré la guerre, il finit par la conciliation, se fiant à la conversion de Godefroy, l'un des chefs de ces multitudes, qui reçut le baptême avec tous les siens. A ce prix, il leur abandonna la Frise, d'où ils purent, comme auparavant, recommencer leurs excursions sauvages sur tout le royaume. Et de plus, le mariage du barbare avec Gisèle (Gisla), sœur de Hugues, de Lorraine, fut convenu; alliance doublement formidable par la conciliation de deux sortes d'intérêts contraires, et par les intrigues qui devaient s'en suivre.

Carloman s'irrita de cette paix, qui était, pour lui surtout, une menace; mais l'empereur n'écouta point les plaintes, et, comme pour accroître son irritation et ses périls, il relâcha Ingelberge. Les rois semblaient se complaire dans l'image du désordre; il est vrai que l'anarchie se punissait elle-même, et que les crimes anciens étaient punis par les crimes nouveaux. Ainsi, en ce même temps, Hugues, ce fils de Lothaire, ayant renouvelé ses entreprises sur la Lorraine, appela à lui tous les mécontents, et ce malheureux pays fut en proie à une invasion non moins formidable qu'une invasion de Normands. On eut dit, à cette destruction du royaume de Lothaire, l'accomplissement de la prophétie et de la malédiction prononcées contre lui par le pape Nicolas [1].

[1] Annales de Metz.

Cependant les Normands profitaient déjà de la paix de l'empereur Charles, et on les vit de nouveau s'avancer jusqu'à Reims. L'archevêque Hincmar s'enfuit avec la châsse de saint Remi; tous les peuples étaient dans l'épouvante. Le roi Carloman voulut s'avancer au-devant de ce flot d'ennemis; ses fidèles le laissèrent seuls. Alors, au lieu d'armes, il montra de l'or, et la rapacité des barbares s'émut aisément à ces offres pacifiques; ils exigèrent douze mille livres d'argent pur et éprouvé, et à ce prix ils promettaient douze ans de paix. Lorsqu'ils eurent reçu cette somme énorme, dit l'annaliste, on les vit détacher du rivage les cordes de leurs navires, y monter, et voguer aussitôt vers la mer; ce ne devait être qu'une retraite de quelques instants.

Carloman venait de suivre un exemple déjà donné; ainsi la piraterie normande était assurée que la paix lui était profitable comme la guerre, et les incursions se reproduisaient par les causes même qui les devaient éloigner. Peu de temps après cette fatale négociation [6 décembre 884], Carloman était blessé à la chasse, soit par un sanglier, soit par l'imprudence d'un de ses serviteurs; il mourut de cette blessure au bout de sept jours.

Alors les événements se précipitent.

Les Normands, apprenant la mort du roi, reparaissent aussitôt; les grands se plaignent de la violation des promesses et de la foi jurée; ils répondent qu'ils ont fait pacte avec Carloman, et point avec d'autres, et qui que ce soit qui succédera à son empire sera tenu de leur donner la même somme, s'il le veut posséder paisiblement. Cette réponse jette l'alarme; les grands, ayant à leur tête Hugues l'abbé, cherchent un refuge auprès de l'empereur Charles, qu'on appelait Charles le Gros, et lui décernent la couronne. C'était un premier exemple de violation de la loi héréditaire; car il restait un enfant de Louis le Bègue et de sa seconde femme Adélaïde; mais il n'avait que cinq ans, et, dans l'état présent des choses, le besoin de sécurité faisait chercher la première protection qui semblait s'offrir. C'était aussi un indice que le sentiment du droit

royal s'était affaibli, et ainsi le déplacement d'autorité qui pourrait se faire plus tard serait moins blessant, pourvu qu'il parût répondre à un instinct de défense publique, et ranimer les forces éteintes de la société.

L'empereur Charles le Gros, devenu roi de France par le mouvement précipité des grands plutôt que par une élection régulière, embrassait sous l'autorité de son sceptre tout le vieil empire de Charlemagne, le vaste pays des Gaules, toute la partie de l'Espagne, des Pyrénées jusqu'à l'Èbre, l'Italie et la Germanie; et ainsi les divisions qui s'étaient faites depuis Louis le Pieux (le Débonnaire), ne laissaient plus de trace ; seulement le génie manquait pour faire revivre cette magnifique unité qui n'apparaissait que comme un accident fortuit.

En opposition avec ce principe de puissance se montrent les Normands, instrument terrible de division.

Godefroy, leur roi, fait des ligues avec Hugues, son beau-frère. Celui-ci croyait le moment propice de s'emparer de la Lorraine. Godefroy, sous prétexte de le favoriser, fait arriver du Danemark et de la Frise des bandes de barbares ; ils remontent le Rhin et viennent à Duisbourg. En même temps, les Normands de la Somme se mettent en mouvement par le ravage : c'était pour Godefroy le préliminaire des négociations comme de la guerre.

Il envoya à l'empereur des paroles de paix, mais il demandait pour condition les villes de Coblentz, d'Andernach, de Sentzich, et d'autres possessions immenses, promettant d'employer ses armes contre ceux même de sa nation. « Il faisait cela, dit l'annaliste de Metz, avec l'intention secrète, si sa demande lui était octroyée, d'introduire les siens aux entrailles du royaume, et de spéculer ensuite sur les divers événements; si elle lui était refusée, de pouvoir, comme offensé, se jeter avec apparence de justice sur ce qui lui était refusé, et en prendre occasion de rébellion. »

L'empereur pénètre ces desseins, et il oppose la perfidie à la perfidie. D'abord il envoie à Godefroy pour négociateurs un duc Henri, dont le nom paraît avec éclat dans les temps de trouble, et l'évêque de Cologne Henri

Willibert. L'entrevue eut lieu à Herispich, « là où le Rhin et le Wahal se réunissent en un même lit, et plus loin, se séparant l'un de l'autre, ceignent la Batavie de leurs abîmes. » Le premier jour se passa en vaines paroles; le second jour fut marqué par un crime. Un comte Everard, dont Godefroy avait violemment enlevé les propriétés, était auprès de Henri comme auxiliaire de ses desseins; dans la conférence, Everard élève la voix, et se plaint des iniquités de Godefroy. « Alors cet homme, de nation barbare et féroce, répondant par des paroles dures et outrageantes, Everard tire son épée et le frappe d'un grand coup sur la tête, avant qu'il ait pu se lever de terre. » A ce signe les satellites de Henri se précipitent et achèvent le roi barbare. Après cela, tous les Normands trouvés en Batavie sont massacrés [1].

Ce n'était que la moitié des desseins de Henri. Bientôt il attire Hugues à Gondreville par des promesses; et aussitôt il lui fait crever les yeux, et il le chasse en Allemagne dans le monastère de Saint-Gall. Depuis, on le ramena en Lorraine; « il fut récemment tondu de ma main, dit l'annaliste, dans le monastère de Pruim; car j'étais en ce temps, quoique indigne, gardien en ce lieu du troupeau du Seigneur [2]. »

Ce double crime n'arrêta ni ne désarma les Normands. Sigefroy, leur autre chef, appela de toutes parts leurs multitudes, et lui-même partit de Louvain vers le royaume de Lothaire. Il passa la Somme et vint jusqu'à Pontoise, menaçant Paris plus sérieusement que les barbares ne l'avaient fait jusque-là. Le duc Henri vint à eux à la hâte en la saison du printemps, mais son intrépidité s'arrêta devant plus de trente mille guerriers, disposés aux batailles. Il songea alors à se faire une armée capable de lutter contre de telles forces, et il reparut avant que les moissons fussent entrées dans les granges. Des deux côtés on

[1] Annales de Metz.

[2] Annales de Metz.—Cette phrase, dit M. Guizot, est prise textuellement de la chronique de Rhéginon, abbé de Pruim.

était prêt à en venir aux mains. Mais le duc Henri, sorti des retranchements pour éclairer les lieux, tombe dans une des fosses que les Normands avaient creusées autour de leur camp, et qu'ils avaient ensuite couvertes de paille et de broussailles. Aussitôt ils volent à lui et le percent de mille flèches. Les siens ne purent que disputer son cadavre; ils l'enlevèrent par un noble effort, et on alla l'ensevelir à Soissons, dans la basilique de Saint-Médard. Mais l'armée n'ayant plus de chef se débanda d'elle-même, et Paris resta assiégé par les Normands, n'ayant désormais d'espérance qu'en ses propres forces.

885.—Ici commence une des glorieuses époques de l'histoire nationale. Ce siége de Paris est célèbre dans les vieilles annales, et la poésie l'a raconté, comme si des récits vulgaires n'eussent point suffi. Redisons quelques-uns de ces souvenirs, où la Religion se mêle si merveilleusement au patriotisme; nous ne changerons pas pour cela le caractère du présent ouvrage, dont l'objet n'est point de raconter des coups de lance, mais de faire connaître les mœurs du temps et les variations de notre histoire.

« Parle, glorieuse Lutèce, toi qu'a sauvée le Dieu tout-puissant, s'écrie au début de son poëme le moine Abbon, qui fut témoin et chantre de ce long siége; le nom de Paris, que tu portes depuis peu [1], tu le tiens de la ville d'Isia, située vers le milieu des côtes de la vaste région qu'occupent les Grecs : cette cité est renommée par son port, plus recherché que tout autre des marins. La soif ardente des richesses, qui distingue les Argiens, célèbre cette ville d'Isia; et avec une sorte d'altération, ce nom bâtard de Paris te présente, Lutèce, comme son honorable compagne, puisque l'univers, en t'appelant ainsi, te présage à juste titre un sort égal à celui de cette cité. Etablie sur

[1] Nous retrouverons encore cette variété d'opinions anciennes sur la désignation de Paris et de Lutèce. Les chroniqueurs et surtout les poëtes ne se piquent pas d'exactitude. Ne faisons point contre eux de controverse; notons seulement leurs naïvetés.

le milieu du cours de la Seine et au centre du riche royaume des Francs, tu t'es proclamée toi-même la grande ville, en disant : « Je suis la cité qui, comme une reine, brille au-dessus de toutes les autres. » Tu frappes, en effet, les regards par un port plus beau qu'aucun autre. Quiconque porte un œil d'envie sur les richesses des Francs te redoute ; une île charmante te possède ; le fleuve entoure tes murailles, il t'enveloppe de ses deux bras, et ses douces eaux coulent sous les ponts qui se terminent à droite et à gauche ; des deux côtés de ces ponts, et au delà du fleuve, des tours protectrices te gardent. Dis-le donc toi-même, superbe cité, de quelles funérailles ne t'ont pas remplie les Danois, cette race amie de Pluton, dans le temps où le pontife du Seigneur, le grand et cher Gozlin, son bienfaisant pasteur, gouvernait ton Église ! »

Ainsi le moine poëte nous fait déjà connaître la situation des lieux, et il jette une sorte d'intérêt dramatique sur le personnage de cette cité, à qui il parle, et qui lui répond.

« Je m'étonne de cette demande. Quelqu'un est-il en état de raconter de si grandes choses? Au reste, ne les as-tu pas vues de tes yeux? Rapporte-les donc. — Oui, certes, je les ai vues, et j'obéirai volontiers à tes ordres[1]. »

Voici donc le plus rapidement possible l'histoire de ce grand siége qui dura près de deux ans[2].

Gozlin, avons-nous vu, était évêque de Paris[3]; Eudes, fils de Robert le Fort, en était le gouverneur. Ces deux personnages appellent toute l'attention de l'histoire.

Les barbares se sont approchés, en montant le fleuve, sur sept cents vaisseaux à voiles, et d'autres plus petits navires tellement nombreux qu'on ne les peut compter; *ceux-ci, le vulgaire les nomme barques*[4]. Les ondes ont disparu sous ce vaste amas de navires. Le roi Sigefroy de-

[1] Abbon. *Siége de Paris*. Trad. de M. Guizot.

[2] Du 25 novembre 885 au mois de mai 887.

[3] Les Annales de Metz disent *Josselin*. Etait-ce le même que l'abbé Josselin, ami de Conrad, comte de Paris, que nous avons vu dans les factions? L'histoire ne le dit pas.

[4] Annales de Metz.

mande qu'il lui soit donné de remonter le cours du fleuve, et il obtient pour cela une entrevue de l'évêque. Fléchissant la tête devant lui, il lui parle ainsi : « Gozlin, prends pitié de toi-même et de ton troupeau ; si tu ne veux périr, prête, nous t'en conjurons, une oreille favorable à nos paroles. Permets que nous puissions seulement traverser cette cité; nous ne toucherons nullement à ta ville, nous nous efforcerons de conserver à toi et à Eudes tous vos biens. » — L'empereur Charles nous a confié cette ville, répond le pontife, non pour la perte du royaume, mais pour sa défense. Que si par hasard la défense de ces murs eût été commise à ta foi comme ils l'ont été à la mienne, ferais-tu ce que tu prétends juste que je t'accorde? Et qu'ordonnerais-tu de faire? » — Si je le fais, dit Sigefroy, que ma tête soit condamnée à périr sous le glaive et à servir de pâture aux chiens!... Cependant, si tu ne cèdes à nos prières, nos camps lanceront sur toi leurs traits et leurs dards empoisonnés dès que le soleil commencera son cours ; quand cet astre le finira, ils te livreront à toutes les horreurs de la faim, et cela, ils le feront chaque année. »

Alors commencent les combats. Dès le lendemain, un assaut est livré à la première tour qui défend l'entrée de la cité[1]. Dans le premier choc, le peuple, les grands, Gozlin, Eudes, disputent de courage. Le vieux pontife est atteint d'une flèche ; mais sa blessure, dit le poëte, fut guérie par la main de Dieu. La tour cependant semblait devoir disparaître sous les coups des machines. Le soir, elle n'avait plus rien de sa forme primitive ; mais elle est rétablie dans la nuit. Le lendemain, le soleil et les Danois saluent une tour nouvelle, plus grande, plus haute, plus formidable que l'autre. Un second assaut recommence : des machines plus puissantes battent la tour renouvelée ; mais tout le peuple la défend en faisant couler sur les assiégeants des flots d'huile bouillante, de cire et de poix. Pendant ce temps, les guerriers combattent. Le comte Eudes porte devant lui la mort et l'effroi. Auprès de lui,

[1] Peut-être, dit M. Guizot, sur l'emplacement du Grand-Châtelet.

un abbé, nommé Ebble, combat avec intrépidité. *D'un javelot il perce sept Danois à la fois, et ordonne par raillerie de les porter à la cuisine.* Deux cents guerriers suffisent pour arrêter quarante mille barbares. Un chevalier, du nom de Robert, est frappé dans l'affreuse mêlée ; mais les Français n'en sont que plus animés à la défense. Les Normands tombent sous mille coups ; et enfin ils cèdent à cette lutte désespérée. Ils vont le lendemain se dédommager par le pillage des terres du côté de l'abbaye de Saint-Denis, et par l'extermination de tout ce qui se rencontre sous leur glaive.

Cependant ils n'abandonnaient point leur principale entreprise. On les vit s'appliquer à élever trois machines monstrueuses faites avec des chênes immenses et liés entre eux. Sur chacune était un bélier couvert par un toit élevé. Dans leur cavité pouvaient se tenir caché soixante hommes armés. Ces vastes machines roulaient sur seize roues, portant la mort dans leurs flancs.

Lorsque ces instruments de ruine sont achevés, les Normands reparaissent ; ils sont protégés cette fois par des espèces de boucliers d'osier, recouverts de cuir. L'attaque est ardente, et la défense animée. Des milliers de balles de plomb, comme une grêle épaisse, tombent sur la ville, et de fortes catapultes foudroient les redoutes qui défendent le pont. « Les cloches de la ville retentissent et remplissent l'air de leurs sons plaintifs. La citadelle tremble, les citoyens sont dans l'épouvante ; les trompettes sonnent. Ceux qui défendent les tours commencent à connaître l'effroi. » Mais les chefs donnent l'exemple du courage. L'évêque Gozlin paraît aux premiers rangs ; avec lui son neveu Ebble, le redoutable abbé ; entre les comtes pleins d'ardeur, on admire Robert, Eudes, Ragenaire, Otton, Hérilang, Eudes surtout dont la main abat autant d'ennemis qu'il lance de javelots.

Alors les Normands divisent leur attaque. Ils forment trois corps disposés en coin. Le plus formidable est dirigé contre la tour, les deux autres marchent contre le pont. La bataille devient plus meurtrière. La Seine est rougie

de sang. Les Normands, sous leurs larges boucliers, forment une immense tortue qui les défend contre les traits des assiégés, et ils s'avancent sans péril, donnant la mort et ne la recevant pas. Et cependant les vastes machines continuent à battre la tour et le pont. La victoire semblait devoir rester aux barbares; mais le Tout-Puissant, dit le moine poëte, nous donna des forces et un courage auxquels rien ne put résister. Quelques traits heureux allèrent atteindre ceux des Normands qui s'avançaient avec le plus de témérité. Deux avaient d'abord été atteints à la bouche. *Le nombre mystérieux de trois* fut bientôt complété. Enfin les victimes se multiplient, et ce jour encore se termine par la retraite des barbares [29 janvier 886].

Mais le lendemain, dès l'aurore, ils sont en armes de toutes parts; pendant que la terrible tortue enveloppe encore la tour, les soldats du camp égorgent les captifs qui sont en leurs mains. A cette vue, le saint et vaillant évêque Gozlin, baigné de larmes, s'adresse à la Mère de Dieu, avec des supplications et des gémissements. « Illustre Mère du Rédempteur, qui a donné le salut au monde, s'écrie-t-il à haute voix; étoile brillante de la mer, toi dont l'éclat surpasse celui de tous les astres, prête une oreille miséricordieuse à mes humbles prières; si jamais il m'a été doux de célébrer la Messe en ton honneur, fais que ce peuple impie, atroce, dur, cruel, et qui, dans sa férocité, immole les prisonniers, tombe enveloppé dans les filets de la mort. »

Et en achevant ces mots, lui-même lance un trait contre un des Normands qui ont égorgé les captifs, et lui donne la mort. « La cité de Paris, s'écrie dans son récit le poëte historien que nous suivons, la cité consacrée à l'illustre Marie, brille illuminée en l'honneur de cette Vierge, c'est elle qui nous sauve! »

L'exemple de l'évêque soutient les assiégés, et la confiance renaît. On varie la défense. On ajoute au courage l'habileté. On construit des machines pour les opposer aux machines. Des deux côtés c'est une égale ardeur. Mais le lendemain les Normands, ayant épuisé toutes les forces de

leurs catapultes, essaient la fatale ressource de l'incendie. Ils prennent trois de leurs grands navires, qu'ils chargent de bois et de feuillage, et ils les poussent contre la tour et contre le pont, après y avoir mis le feu. A ce spectacle, l'effroi rentre dans les cœurs ; mais, dans ce moment suprême, le peuple entier tombe à genoux, invoquant le nom de saint Germain : « O Germain, criait le peuple, prends pitié de tes ouailles malheureuses. » Les femmes et les filles courent au tombeau du saint, répétant la même prière, et, dans la tour même, les guerriers à genoux s'écriaient : « O Germain, viens en aide à tes serviteurs. » Ce cri parti à la fois de toutes les bouches retentissait dans l'air, et était porté par les échos jusqu'au camp des Normands. Les barbares riaient de nos citoyens, serviteurs du vrai Dieu. Mais tout à coup le peuple, ayant repris courage, court en masse aux navires incendiaires; il les écrase sous un amas de pierre et les enfonce dans les flots. Ce fut un éclatant triomphe ; le peuple rentra en sécurité dans ses demeures; la tour resta confiée à la garde de quelques défenseurs, et le lendemain Sigefroy fit éloigner ses soldats, avec leurs boucliers, laissant au pied de la tour les *Carcamuses* (les machines), que le peuple bientôt alla mettre en pièces avec des cris de joie.

Il y eut alors quelques jours de repos pendant lesquels les Normands farouches se répandirent çà et là, semant le meurtre et le ravage. Ils s'étaient dispersés principalement dans la plaine où l'on voyait la belle église de Germain, si souvent invoqué par les babitants de Paris. Il n'y restait que le tombeau vide du saint; les religieux avaient transporté son corps dans la cité. Mais son nom fut une protection pour l'Église; quelques soldats gardaient la tour bâtie dans les champs du monastère ; ils firent tomber les premiers barbares qui entrèrent dans son pré. Puis, à défaut de soldats, le saint eut des miracles. On vit les Normands qui essayaient de violer son asile, frappés de vertige ou de mort; et Eudes, du haut des murailles, montrait à la foule les exemples de cette intervention formidable du saint protecteur de la ville.

6 février. — Par malheur, une soudaine inondation de la Seine emporte le milieu du pont, déjà si souvent attaqué par les Normands ; alors les barbares se précipitent, passent par cette ouverture, et vont envelopper la tour qui reste ferme encore, au bout de ce pont, du côté de la ville. Les combats recommencent aussitôt; douze guerriers seulement défendent la tour, le poëte dit leurs noms et l'histoire doit les recueillir; ce sont Hermanfroi, Hérivée, Hérilang, Odoacre, Herric, Arnold, Solie, Gerbert, Uvidon, Harderad, Eimard et Gossuin, et le peuple qui accourt essaie en vain de se joindre à eux. Les Normands ont entouré la tour de leurs machines et de leurs barques; mais les douze intrépides soldats se fient à la protection de saint Germain, parce que la tour est bâtie sur un terrain qui appartient à son église. Ils luttent contre mille ennemis; ils se multiplient par le courage, tout semble céder à leur effort. Alors les barbares emploient de nouveau la terrible ressource de l'incendie; ils poussent contre la tour de vastes amas de paille enflammée; bientôt la tour se perd dans un tourbillon de feu et de fumée; les catapultes mêmes disparaissent. Les douze héros sont impuissants contre ce genre d'attaque; ils sortent de la tour, et paraissent à l'extrémité des débris du pont, combattant toujours; et en même temps la tour s'ébranle avec d'horribles craquements. Enfin elle s'écroule, à demi-brûlée, dans les flots. « Rendez-vous! crient alors les Normands aux douze guerriers toujours luttant et toujours intrépides. Ne craignez point! reposez-vous sur notre foi! » Autour d'eux règne la désolation; la défense devient téméraire, impossible. Ils se rendent; mais, à peine descendus au milieu des Normands, ils sont égorgés, et leurs cadavres sont jetés dans les eaux du fleuve. Un d'entre eux pourtant étonna la fureur des barbares par la majesté de sa figure. Ils le prirent pour un roi; c'était Hérivée. Ils espéraient obtenir de grosses sommes pour sa délivrance. Mais lorsqu'il vit ses compagnons massacrés, il se mit à bondir comme un lion sous les liens qui l'enchaînaient; et ne pouvant donner la mort, il se mit à crier

d'une voix tonnante : Tuez moi, tuez moi ! non, l'argent ne sauvera pas mes jours. Je tends ma tête à vos coups, et votre avidité sera trompée ; et, disant cela, il courait au-devant des épées. On l'égorgea enfin comme les autres.

Telle fut la mort de ces braves, dont chaque coup avait été fatal aux barbares. Le peuple n'avait pu les sauver. On célébra leur courage, leur nom resta gravé dans toutes les mémoires, et le poëte leur promet de la gloire *jusqu'à ce qu'on voie le soleil éclairer de ses rayons les ténèbres de la nuit, et la lune et les étoiles briller en plein jour.*

Cependant, chose étrange ! les Normands ne poussèrent pas plus loin ce succès ; l'ardeur de la défense les effraya sans doute, et on vit une grande partie de leurs multitudes s'éloigner du siége et se diriger vers la Loire, où se trouvaient leurs établissements, sorte de patrie jetée sur le sol des Gaules.

Ebble, le vaillant abbé, crut que tout leur camp était resté vide, et il s'en alla, un javelot à la main, accompagné d'un petit nombre, vers les lieux occupés par leur armée. Il lance son javelot, et aussitôt paraissent des ennemis en foule, sortis de leurs tentes ; un combat s'engage. Mais Ebble, presque seul, combat en se retirant : on vit bien que les périls du siége n'étaient pas disparus.

Ce fut pour la ville une excitation puissante de voir sur ces entrefaites arriver le duc Henri, du fond de la Saxe, avec des hommes et des vivres. Le vaillant guerrier signala sa venue par une attaque qu'il alla faire de nuit dans le camp des ennemis. Il y porta la confusion et le carnage. Les Normands veulent se venger en attaquant à leur tour la citadelle. Mais ils sont repoussés avec des pertes nouvelles.

Alors Sigefroy veut tenter les négociations et les perfidies. Il propose une entrevue à Eudes, et, au milieu de la conférence, une troupe de barbares se précipite pour enlever le comte. Eudes se défend de son épée, renverse les perfides, et couvert de ses armes reparaît au milieu des siens. Les Normands s'éloignèrent à la hâte, pour échapper à sa vengeance.

Le duc Henri ayant rempli sa mission était reparti pour

la Saxe. Les Normands avaient changé leurs positions, et des terres de Saint-Germain-l'Auxerrois ils étaient passés sur les terres de Saint-Germain-des-Prés. Là Sigefroy revient à des paroles pacifiques, il demande soixante livres d'argent pur, et il promet de s'éloigner. Il veut en effet entraîner les siens. Mais les barbares n'écoutent point sa voix. « Allons donc! leur dit-il, avec une insultante ironie; allons! courage! puissants Danois, attaquez la citadelle, cernez la ville, accablez ses tours! moi, je serai spectateur de vos combats! » Les Normands s'apprêtent en effet à une attaque générale. Les défenseurs de la ville voient leurs projets, et ils sont partout sur les remparts. Les Normands tombent sous mille coups, et Sigefroy, d'un rire sauvage, les voit tomber dans les flots, et il recommence ses moqueries cruelles : « Braves guerriers, prenez donc ces murs! entrez dans cette ville! mesurez donc les champs qui doivent vous appartenir et faites choix de vos demeures! Quant à nous, ajoute-t-il, parlant à ceux qui le suivent, partons! le temps approche où nous nous féliciterons d'avoir quitté ces lieux! » Et en effet il part, emportant le prix de sa retraite.

Cependant des calamités d'une autre sorte vont bientôt tomber sur la ville. Et d'abord l'évêque Gozlin, le ministre de Dieu, le héros plein d'humanité, est passé au Seigneur; « il s'est élevé vers les astres, dont il a lui-même le brillant éclat, s'écrie l'historien poëte, celui qui fut pour nous une ferme citadelle, un bouclier, une javeline à deux pointes aiguës, un arc redoutable, et une flèche rapide et sûre. » En même temps, mourait le grand abbé Hugues, et Sens perdait son docte évêque Evrard. C'étaient de tristes pressentiments d'avenir, et d'autres présages s'étaient montrés aux Normands : « Ils avaient vu, pendant le silence d'une nuit humide et noire, l'ombre de Germain, toute brillante d'un éclat éblouissant, et portant un fanal où étincelait une vive lumière, parcourir l'espace étroit du tombeau où le saint a été enseveli, et que ses membres ont rempli d'une divine odeur. » Les Normands avaient pris ces indices pour un signe qui leur était favo-

rable, et tous les jours ils insultaient à la piété des assiégés. Mais Dieu tourna contre eux ces présages, et le moine Abbon prend plaisir à compter les miracles que saint Germain multiplia pour punir leurs impiétés.

Paris ne restait pas moins frappé par le ciel. La peste se déclare. Ses ravages s'ajoutent aux maux de la guerre. La mort varie ses coups. La population est dans la douleur, et il semble que le reste de l'Empire l'oublie dans cette épouvantable calamité.

Alors le comte Eudes sort de la ville pour aller trouver l'empereur Charles, et solliciter des secours. Il laisse, pour commander à sa place, l'abbé Ebble, terrible par son glaive, et dévoué comme son oncle Gozlin au peuple de Paris. Plusieurs combats furent livrés pendant cette absence d'Eudes, et toujours avec gloire pour les assiégés. Enfin, on vit, sur les hauteurs de Montmartre, trois bataillons de soldats armés de casques, au moment où le soleil, en se levant, réfléchissait ses rayons sur leurs boucliers. Ils étaient suivis de près par le vaillant duc Henri, marchant à la tête d'une armée germanique. Quant à l'empereur Charles, il a promis aussi de s'approcher de Paris.

Mais déjà la gloire allait à d'autres noms et aussi à une autre race. Eudes se précipite de Montmartre contre les multitudes normandes, qui voulaient l'empêcher d'entrer dans la ville. Il les foule à ses pieds, et vient, au travers de leurs cadavres, apporter l'espérance aux malheureux assiégés. Le duc Henri fut moins heureux. Avec son ardente impétuosité, il voulut attaquer le camp même des Normands. Il y fut tué. L'ardeur des batailles redevient alors plus terrible. Les Normands recommencent leurs attaques. Le fer, le feu, les machines, tout s'émeut autour des ponts et des tours. La défense est aussi active que l'aggression. Mais le peuple de Paris n'oublie pas le secours du Ciel. Les reliques de sainte Geneviève, la vierge du Seigneur, sont portées à l'entrée de la ville. La présence de cette sainte du peuple double les courages. En même temps, on invoque le grand saint Germain, le pa-

tron de Paris. La piété ne fait qu'animer la guerre. Dans une des tours, l'incendie est menaçant. Les soldats qui la défendent se sont enfuis. Un religieux paraît seul au sommet portant une croix dans sa main et l'élevant dans les airs. Devant lui les flammes s'abaissent; et, à cet aspect, les Normands s'éloignent épouvantés. C'est le signal de la délivrance. Le peuple se précipite vers la tour où venait de briller la croix protectrice. On la porte en triomphe dans la basilique de saint Étienne avec les saintes reliques. Et, dans toute la cité, retentit le chant chrétien : *Nous te louons Dieu, nous te reconnaissons, Seigneur.*

Cependant l'empereur Charles paraît entre Montmartre et la Seine avec une troupe de guerriers de diverses nations. Son premier soin est de donner pour successeur au grand évêque Gozlin, Anschéric, illustre comme lui par ses vertus. Il pouvait, après cela, mettre fin noblement au siége de Paris par des batailles qui eussent délivré la France de cette invasion toujours renaissante de barbares. Il aime mieux entendre leurs propositions d'argent; il leur concède sept cents livres d'argent, à la condition de s'en retourner dans leur sauvage empire, au mois de mars; car, à cette époque, dit Abbon, novembre tenait la terre engloutie sous les glaces. Pour lui, il s'achemina vers l'Allemagne, traînant sa majesté d'empereur parmi les nations, incapable de rien faire pour sa gloire, et de profiter même de la gloire des autres.

Paris vit pour quelque temps s'éloigner les barbares, qui s'en allèrent porter leurs pillages et leurs meurtres du côté de Sens, sur les terres de Bourgogne. Pendant cet intervalle de repos, des événements d'une autre sorte se préparaient.

L'empereur Charles, immobile dans ce vaste ébranlement des Gaules, qui faisait sortir des noms nouveaux et des gloires nouvelles du milieu des guerres et des malheurs, était tombé dans le mépris des peuples. D'ignominieux désordres souillaient son palais; on parlait des scandales d'un certain Luitward, évêque de Verceil, son unique conseiller dans le gouvernement de l'empire. Le nom de

la reine Richarde était tristement mêlé dans ces rumeurs; enfin Charles chassa l'évêque, puis son divorce avec la reine fut prononcé, bien qu'elle attestât son innocence et qu'elle demandât l'épreuve du combat singulier ou du fer brûlant. La justice était un désordre de plus, et l'histoire arrête ses accusations devant les passions de cette époque, lesquelles provoquèrent peut-être la disgrâce de Luitward, et ne craignirent pas de se jouer de la vertu de la reine, *qui était,* disent les Annales de Metz, *une femme religieuse.* Elle s'enferma dans un monastère qu'elle avait élevé sur ses domaines, et elle s'y dévoua à une vie de retraite et de prière.

Cependant Charles défaillait de corps et d'esprit. Il avait convoqué une assemblée générale, vers la Saint-Martin, à Tribur. Les grands des diverses régions de l'empire, fatigués de cette royauté douteuse qu'ils avaient faite et qui s'était laissé dépérir, profitèrent de leurs forces réunies pour la faire disparaître. Aussi bien nulle résistance ne leur était montrée ; Charles se laissait choir du trône, il s'en laissa précipiter. Les conjurés vont chercher Arnoul, fils bâtard du roi Carloman, et ils le proclament roi en toute hâte. Ainsi le droit royal n'était ni l'hérédité, ni l'élection, c'était le caprice. Les temps étaient confus, les ambitions libres, l'indépendance ardente et désordonnée : rien n'était fixe. L'empereur Charles le Gros avait été fait roi au détriment d'un fils de Louis le Bègue, jeune enfant qui avait survécu à ses frères Louis et Carloman; et il est vrai qu'il était né d'un mariage que l'Église n'avait pas reconnu. Maintenant, Charles le Gros est détrôné au profit d'un fils naturel de Carloman : exemple nouveau dans l'hérédité. Tout s'en allait en décadence, et la place était déjà faite à une royauté nouvelle, pourvu qu'elle se présentât avec du génie pour raviver le royaume et dompter l'anarchie des dominateurs.

Le pire exemple qui fut alors donné, ce fut l'état d'abjection dans lequel on laissa ce malheureux roi de France, décoré du titre d'empereur. L'annaliste de Metz mérite d'être entendu. « A peine, dit-il, il lui resta un homme

pour remplir envers lui les offices de l'humanité. Il lui était seulement donné à manger et à boire aux frais de l'évêque Luitbert. C'était une chose digne d'être donnée en spectacle, et où, par la vanité des fortunes, on doit regarder la juste valeur des destinées humaines; car de même que précédemment, lorsqu'il avait la fortune seconde, les richesses affluaient autour de lui au delà de ce qu'il en pouvait employer, et sans qu'il lui en coûtât, ni les sueurs du travail, ni l'épreuve des combats, il avait tiré à lui la souveraineté de tout cet empire si vaste, en sorte que depuis Charles le Grand, il n'était pas un roi qu'en majesté, puissance et richesse, on pût mettre au-dessus du roi des Francs; de même cette fortune, devenue contraire, renversant, comme pour déployer la fragilité des choses humaines, tout ce qu'elle avait accumulé, lui enleva honteusement, en un seul instant, ce dont jadis, souriant à ses prospérités, elle l'avait glorieusement enrichi. Réduit à la mendicité, et ses affaires désespérées, songeant non plus à la dignité impériale, mais aux moyens d'avoir sa subsistance quotidienne, il envoya vers Arnoul lui demander en suppliant une pension alimentaire pour se soutenir en la vie présente. Chose déplorable à voir, qu'un si opulent empereur dépouillé, non-seulement des grandeurs, mais manquant des nécessités de la vie! »

Telle est la philosophie du chroniqueur! elle ne va pas au delà de la morale antique, qui cherche des contrastes dans la fortune des empires. Mais l'histoire pénètre au travers de ces vicissitudes et cherche les causes des révolutions. La seconde race s'achevait, impuissante à porter le poids du monde et à remplir jusqu'au bout son office de popularité et de monarchie. On avait vu Charlemagne faire servir la royauté à la liberté du peuple, et concentrer en lui les forces de la réaction gauloise organisée par les évêques. Peu à peu cette œuvre se défit; les ambitions personnelles reparurent sous une autre forme; la division de l'empire mêla les intérêts. Les grandes existences de l'État reprirent leur indépendance, et la royauté, incertaine dans ce grand conflit de passions, se laissa aller à la

fortune ; elle était morte, lorsque la puissance des événements la remplaça par une royauté nouvelle.

Quant à ce triste empereur, Charles le Gros, qui envoyait demander l'aumône à Arnoul, le bâtard du chétif roi Carloman, on lui permit d'aller s'éteindre en Allemagne [888]. Il mourut le 12 janvier à Indingen, en Souabe, et on l'ensevelit au monastère de Reichenau. Sa vie n'avait point été sans vertus ; mais il manqua de celles qui font les rois. Sa piété eût convenu à un cénobite ; elle servit à lui faire supporter patiemment l'adversité : c'était trop peu pour un monarque qui eut l'Europe entière sous son sceptre, et qui devait la protéger contre les déchirements.

A sa mort, il se fait une grande anarchie. Les prétentions se multiplient ; chaque État de l'empire veut se faire un roi. Arnoul n'a garde de vouloir retenir ce vaste corps sous sa domination ; il cherche à s'affermir dans la Germanie. L'Italie a ses ambitions. Quelques peuples élisent pour roi Bérenger, fils d'Évrard, petit-fils par sa mère de Louis le Pieux ; il était duc de Frioul. D'autres élèvent au trône Wuidon ou Gui, duc de Spolette, fils de Lambert et d'une fille de Pepin, ce roi d'Italie, fils de Charlemagne ; et ainsi chaque prétendant avait une origine royale. Leurs titres étaient égaux dans cette anarchie, et aussi leurs querelles furent sanglantes. Dans les Gaules, le déchirement était au comble ; le fils de Louis le Bègue et d'Adélaïde, âgé maintenant de huit ans, s'offrait à quelques-uns, mais comme un roi débile et impuissant à satisfaire la cupidité des ambitieux. En dehors de cette légitimité, d'ailleurs suspecte par le mariage resté indécis de Louis et d'Adélaïde, s'élevaient des factions rivales, toutes ayant le trône pour but. Et d'abord celle du comte Eudes, ce vaillant défenseur de Paris, et fils de Robert le Fort ; la gloire était son titre ; on le disait issu de Childebrand, frère de Charles Martel. Ses derniers faits d'armes étaient plus certains que sa descendance. Puis celle de Rodolphe, fils de Conrad, neveu du grand abbé Hugues, et petit-fils de Conrad, frère de l'impératrice Judith, femme de Charles le

Chauve; elle avait aussi son éclat. Après cela, Louis, fils de Boson, ce roi d'un jour, et qui avait été adopté par Charles le Gros, avait de même sa prétention à la royauté.

La France était en proie aux intrigues, et nul droit incontesté ne s'élevait au-dessus de ces ambitions, toutes ardentes, toutes fortifiées par des ambitions secondaires. L'avantage dut rester à qui tenait les armes avec le plus de valeur, et les faisait servir à la défense de tout le peuple.

Le comte Eudes fut proclamé roi, au grand applaudissement de la nation. Toutefois, il n'accepta la couronne qu'avec précaution ; il la voulait, disait-il, conserver à ce fils de Louis le Bègue et d'Adélaïde, trop faible à présent pour en porter le poids. Puis il ne consentait à prendre la royauté qu'avec l'assentiment d'Arnoul, roi de Germanie ; et, avec cette double prévoyance, il entraîna à lui toutes les volontés; et les ambitions qui déjà se grossissaient, soit en France, soit en Italie, n'eurent plus qu'à se déguiser sous d'autres noms que celui de roi. Rodolphe seul parvint à se faire un royaume dans la Bourgogne Transjurane, et les deux rois de France et de Germanie n'eurent pas l'air de s'inquiéter de cette petite rivalité.

Eudes poursuivait d'ailleurs sa grande mission nationale et chrétienne contre les Normands. Les barbares, après leurs courses dans la Bourgogne, étaient revenus vers Paris, et ils s'étaient d'abord campés au pré de Saint-Germain. Eudes courut leur opposer sa forte épée; mais en même temps d'autres multitudes se répandaient dans l'Aquitaine; Eudes se précipita vers ce torrent, et ce fut une faute. La ville de Meaux, pendant son absence, tombait aux mains des Normands de Paris. Eudes revient en toute hâte, emmenant des secours nombreux. « Les Francs superbes accourent, la tête haute, dit le poëte ; tu te présentes aussi, Aquitain, renommé par ta finesse et les traits acérés de ta langue ; les Bourguignons viennent également, mais avec le projet de fuir; et cette réunion, qui dura trop peu, ne remporta point de triomphes [1]. »

[1] Abbon. — *Siége de Paris.*

Cependant de brillants faits d'armes continuaient à illustrer la défense de la ville. L'évêque Anschéric avait hérité du patriotisme de Goslin, et on le voyait dans les combats, comme un vaillant homme de guerre. « Avec trois cents hommes de pied, mais fortifié par la faveur de la Vierge, il fit mordre la poussière à six cents impies. » De son côté, Eudes atteint l'armée des Normands à Montfaucon [1], n'ayant avec lui que quatre mille hommes armés de boucliers, et, avec cette petite troupe de fidèles, il bat et disperse d'abord dix mille cavaliers, ensuite neuf mille fantassins. Ce fut son plus éclatant exploit, et puis il semble que la fortune lui échappe.

Ces multitudes normandes semblaient se survivre; partout elles se répandaient comme une affreuse inondation. Eudes avait fini par traiter avec ceux qui assiégeaient Paris, et ils étaient descendus des lieux de la haute Seine jusqu'au pays de Cotentin. De là ils se débordèrent vers la Bretagne. Deux ducs rivaux, Alain et Judicaël, qui se faisaient la guerre, finirent par se liguer contre ce danger commun. Toutefois Judicaël, plus jeune et plus ardent, voulut attaquer seul les barbares; il les défit vaillamment, mais il fut tué. Alain vint à son tour, mais il avait appelé tous les Bretons à son aide, et tous avaient fait vœu avec lui que s'ils étaient vainqueurs ils consacreraient à Rome, à saint Pierre, la dixième partie de leurs biens. La bataille fut atroce; de quinze mille Normands, il en resta quatre cents à peine qui purent gagner leurs vaisseaux.

Mais au Nord, d'autres combats étaient montrés. La même flotte qui emporta ces restes échappés au fer des Bretons alla chercher des multitudes Danoises, qui vinrent se jeter sur la Meuse, et de là sur la Lorraine. Ils attaquèrent à l'improviste l'armée du roi de Germanie, ou plutôt ce qui se rencontra sous leur glaive, dans les bois et dans les marais [26 juin 891]. La défense fut précipitée comme l'attaque; les chefs avaient à peine eu le temps de

[1] « Probablement Montfaucon en Argonne, entre l'Aisne et la Meuse, et non pas Montfaucon près Paris. » — Note de M. Guizot.

se concerter. Il n'y eut une apparence de bataille organisée que dans un endroit, près d'un torrent nommé Goule; mais les masses normandes, par leur désordre même, emportèrent toute résistance. « Par l'effet de ses péchés, crie l'annaliste, l'armée des chrétiens, ô douleur! prend la fuite. » L'évêque de Mayence, Sunzon, fut tué dans la mêlée, avec une multitude de nobles hommes. Tout le pays fut en proie aux fureurs; les prisonniers furent égorgés, et les farouches vainqueurs allèrent étaler sur leur flotte les dépouilles enlevées dans le camp et dans les hameaux.

Cependant le roi Arnoul, occupé en Bavière contre les Esclavons, reçoit la nouvelle de ce désastre, et il accourt pour le venger. Les barbares, encore tout pleins de leur victoire, étaient déjà dispersés pour le pillage; ils reçurent l'attaque avec des rires moqueurs, près d'une rivière appelée la Dyle, où ils avaient dressé une apparence de fortification pour leur retraite; mais la confiance leur fut fatale : tous furent exterminés dans la bataille; à peine en resta-t-il un seul pour aller porter la nouvelle à la flotte. Après cette victoire, Arnoul retourna à ses guerres de Germanie.

Mais, pendant ce temps, les affaires changeaient d'aspect dans les Gaules. Des partis se formaient déjà contre le roi Eudes. Le comte Walther, son cousin, c'est-à-dire, fils de son oncle Adelhelm, avait donné à Laon le signal des révoltes; Eudes courut à lui, fit le siége de la ville, et s'en empara de force. Il livra le rebelle à un tribunal composé de grands, ses fidèles, qui le condamnèrent à mort pour avoir tiré l'épée contre son roi et seigneur[1]. Didon, évêque de Laon, ajouta à ce supplice une barbarie, en refusant d'entendre la confession du comte, dont ensuite le corps ne put être déposé dans la terre des chrétiens.

Mais les révoltes n'en furent pas moins animées dans tout le royaume, dans l'Aquitaine surtout et dans la Neustrie.

[1] Annales de Metz.

892. — En Aquitaine, le chef des rébellions était Ebulon, abbé de Saint-Denis, peut-être cet abbé Ebble qui avait été avec Eudes le formidable défenseur de Paris contre les Normands. Eudes courut le combattre. Pendant ce temps, quelques seigneurs, ayant à leur tête Foulques, archevêque de Reims, proclamaient roi le fils de ce Louis *que le ciel même*, dit le poëte Abbon, *avait frappé du nom de Bègue.* Il se nommait Charles, et avait alors treize ans.

A cette nouvelle, Eudes arrive du fond de l'Aquitaine avec son frère Robert. Il laissait en ce pays la défense organisée. Ebulon y fut tué d'un coup de pierre, en assiégeant un château; et Eudes, en même temps, s'emparait de son monastère de Saint-Denis.

Le jeune roi Charles n'osa rester en présence d'Eudes, qui arrivait menaçant et terrible. Il appela à son aide l'empereur Arnoul, et, en même temps, il convoqua une assemblée à Worms; Eudes se précipitait au-devant des périls [893-895]. Il jeta une armée sur l'Aisne, et déconcerta ses adversaires. Cependant nul événement décisif ne se produisait. Arnoul avait à soutenir des guerres de plus d'une sorte, du côté des Esclavons et du côté des Lombards, et tandis que les partis français se disputaient la prééminence par de petites batailles et de grands ravages, surtout dans le pays de Bourgogne, Arnoul alla faire une expédition en Italie contre Rodolphe, fils de Conrad, qui s'était fait roi.

L'intérêt des ambitions privées fit sans doute oublier alors l'intérêt général du peuple, et aussi les Normands profitèrent des dissensions. Le poëte Abbon est le seul chroniqueur qui prenne soin de *raconter avec des gémissements le retour des féroces gentils*, et l'histoire ne prend pas garde cette fois à leurs brigandages. « Ils dévastent les campagnes, dit-il, égorgent les peuples, parcourent les villes et les palais du roi, enlèvent les laboureurs, les chargent de fer et les envoient au delà des mers. Eudes l'apprend, ne s'en met point en peine, et ne répond que par de vaines paroles. Plût à Dieu, ajoute le poëte courroucé (et il est remarquable qu'il est un des fervents partisans

de la royauté d'Eudes), plût à Dieu que ta bouche, Eudes, ne se fût point souillée de paroles si criminelles! Ce fut sans doute le démon lui-même qui te les inspira..... Aussitôt que les barbares connurent tes paroles, ils s'abandonnèrent aux transports de la joie, couvrirent de leurs barques tous les fleuves qui arrosent la Gaule, tinrent sous leur joug la terre et l'onde; et toi, le gardien de la France, tu souffris tous ces excès! »

Donc le patriotisme s'éteignit alors, comme toujours, dans les rivalités de la politique. En l'absence d'une autorité souveraine et incontestée, plusieurs autorités s'étaient établies, qui songeaient à se défendre avant de défendre la nation. Cinq rois étaient en présence : Eudes, Charles, l'empereur Arnoul, qui songeait à mettre son fils Zwentibold en possession de la Lorraine, Rodolphe, indépendant et formidable au-delà du mont Jura, et Louis, fils de Boson, qui déjà s'affermissait dans la Provence. Mais les regards se portaient surtout sur la rivalité d'Eudes et de Charles, et c'était aussi celle en qui le pressentiment des peuples découvrait le plus d'action sur leur destinée.

Cependant Arnoul, qui d'abord avait faiblement secondé la fortune de Charles et puis l'avait abandonnée, voulut aussi profiter des déchirements pour agrandir sa propre puissance. Son titre d'empereur ne lui avait point été déféré par l'Église, et il eut la pensée de marcher droit à Rome pour l'arracher de force au pape Formose. Gui, duc de Spolette, s'était aussi déclaré empereur; maintenant on le disait mort, et son fils Lambert héritait de son ambition. Ce fut un prétexte pour Arnoul; il arriva devant Rome comme un ennemi, en fit le siége, lui livra un assaut, et y entra de force, « ce qui était inouï et sans exemple, » dit l'annaliste de Metz [896]. Le pape alors le couronna empereur, en retenant toutefois son droit pontifical, et le faisant même consacrer dans la formule du serment qui fut prêté par les Romains. « Je jure, disaient-ils, que, sauf mon honneur, ma loi et la fidélité que je dois à monseigneur le pape Formose, je suis et serai fidèle à l'empereur Arnoul. »

Tous ces événements laissaient aller le monde sans le dominer. Dans le pays de France, les cabales étaient actives ; on vit le moment où Charles, pour augmenter ses forces, allait appeler à lui les Normands ; Eudes, conseillé par ses amis, lui proposa alors le partage de l'autorité. Le royaume fut divisé entre eux, et la paix sembla renaître, mais une paix sans honneur, qui laissait dans l'avenir des anxiétés, et n'arrachait point la nation à la torpeur dont elle semblait frappée.

Les jugements de l'histoire ont souvent jeté de l'odieux sur l'événement qui devait bientôt mettre fin à l'existence de la race de Charlemagne ; mais on n'a point assez vu que déjà elle était morte. Pour comble, elle avait même laissé défaillir sous sa main les forces de la nation ; il ne restait nulle trace de vie politique, et si les annalistes ne nous ont laissé à cet égard aucune remarque, les plaintes du poëte Abbon peuvent jusqu'à un certain point nous tenir lieu de philosophie.

« France, dis, je t'en conjure, que sont donc devenues ces forces avec lesquelles tu as jadis triomphé des dangers les plus grands, et ajouté des royaumes à ton empire ! le vice et un triple péché te tiennent engourdie, l'orgueil, l'amour des voluptés, un goût effréné de luxe... Malheureux, nous nous permettons ce qui est défendu, comme ce qui ne l'est pas. France, il te faut des agrafes d'or pour relever tes magnifiques vêtements, et de la pourpre de Tyr pour donner à ta peau un vif incarnat ; tu ne veux pour tes épaules que des manteaux enrichis d'or ; une ceinture ne plaît à tes reins que si elle est garnie de pierres précieuses, et tes pieds ne s'accommodent que de courroies dorées. Des habillements modestes ne suffisent pas à te couvrir. Voilà ce que tu fais, et aucune nation n'en fait autant. Si tu ne perds ces vices, tu perdras tes forces et le royaume de tes pères. »

Ainsi la nation défaillait avec la royauté. Les vices et le luxe expliquent la révolution qui allait se faire ; nul génie ne se montrait dans la race du noble sang de Martel pour raviver la France. Les droits étaient devenus indécis dans

la confusion des partages et dans la dégénération des familles. Eudes s'éleva parmi ces incertitudes; sa mission fut grande pour le peuple; le génie de l'ambition lui manqua peut-être. Il eût pu hâter de quelques années le déplacement définitif d'autorité. Des ignominies et des calamités eussent été évitées; mais la nation même n'était pas prête : il fallait des épreuves encore pour la réveiller.

Eudes mourut peu de temps après ce partage, fait de bon accord avec Charles.

L'empereur Arnoul devait le suivre de près au tombeau. Il avait été atteint d'une grave paralysie peu après son couronnement; on crut que Dieu le frappait pour la manière ennemie dont il était entré dans Rome.

898.—Charles restait roi de toute la France, roi débile, timide et inerte. Eudes avait laissé un fils, que quelques grands avaient reconnu roi; il mourut au bout de quelques jours.

CHAPITRE XVI.

Charles le Simple. — Signification fatale de ce surnom. — Anarchie des grands. — Les Normands aident au déchirement. — Rollon. Transactions du roi avec les Normands. — Rôle de Robert. — Rollon devenu chrétien. — Déchirements dans le reste de l'empire. — Tentatives de Robert. — Il se fait pousser à la royauté. — Fidélité de quelques grands. — Mort de Robert. — Proclamation de Rodolphe, roi. — Décadence de la race de Charlemagne. — — Appréciations historiques. — Charles captif du comte Héribert. — Exemples de fidélités provinciales. — Intrigues et réactions. — Mort de Charles. — Anarchie. — Mort de Rodolphe. — La veuve de Charles le Simple en Angleterre. — Députation des grands pour ramener son jeune fils Louis. — Factions. — Hugues le Grand. — Affaires d'Allemagne. — Hugues et Héribert ligués contre le roi. Guerres privées. — Assassinat de Guillaume, duc de Normandie. Jugements. — Mouvement de réaction vers la royauté. — Les intrigues se ravivent. — Politique de Hugues le Grand. — Désordres. — Dégradation royale. — Situation de la France. — Mort de Louis. — Suite de cette mort. — Lothaire, roi de 13 ans, impuissant à dominer l'anarchie. — Son génie. — La monarchie semble se réveiller. — Mort de Lothaire. — Louis V, roi. — Mort de Louis. — Révolution consommée.

CHARLES LE SIMPLE.

898. — Charles, fils de Louis le Bègue, porte dans l'histoire le nom de Charles le Simple, nom d'une signification fatale, et qui présage des temps funestes.

L'anarchie des grands ne tarde pas à se déclarer. Chacun aspire à se créer une existence indépendante, et à ce règne de débilité se rapportent les origines des grands fiefs de la monarchie, qui peu à peu devinrent des souverainetés redoutables.

En tête des seigneurs puissants qui tendaient à s'affranchir de la royauté, ou même à s'en emparer, marchaient

Robert, frère du roi Eudes, non moins vaillant que lui, mais plus ambitieux et plus téméraire; Foulques, archevêque de Reims, ami des cabales audacieuses, et qui devait y périr; Héribert, comte de Vermandois, et Richard, duc de Bourgogne, ces derniers, tour à tour fidèles et ennemis. Tout se disloquait dans la monarchie, et devant ce grand ébranlement de l'État, la langue de l'histoire perd sa sévérité pour flétrir les essais d'usurpation; car il ne paraît plus de trace de pouvoir, et le trône s'ouvre de lui-même à qui tentera de l'occuper.

Mais d'abord l'anarchie fait ses ravages, et tel est son désordre que les chroniques ne songent pas à la suivre et à la démêler. La confusion est égale dans les récits et dans les événements. Ce qu'on voit de plus manifeste, c'est la décadence de l'empire sous la main d'un enfant.

Les Normands sont les plus ardents au déchirement du royaume. Le nom de leur chef Sigefroy ne paraît plus; un autre se montre, plus formidable, celui de Rollon.

Rolf, dont la langue moderne a fait Rollon, fils d'un chef puissant de Danois, avait commencé par faire des révoltes dans son pays, et puis il en avait été chassé. Son génie guerrier avait cherché des aventures dans la Scandinavie. Là des multitudes danoises le vinrent trouver, et au lieu de tenter la fortune dans sa patrie, il aima mieux suivre la route qui était ouverte aux armes du Nord, et on avait déjà entendu son nom dès la fin du règne de Charles le Chauve; mais il s'était perdu dans le bruit des batailles et dans la gloire des autres chefs. Tour à tour Rollon avait passé dans la Frise et dans la Bretagne, partout il s'était rendu terrible par son épée, et enfin en visitant souvent le port de Jumiéges, où les vaisseaux normands avaient coutume de s'aller abriter, il s'était accoutumé à l'idée de se faire une demeure fixe des lieux qui se découvraient à lui le long de la Seine. Ce fut la pensée qui servit d'inspiration à ses aventures et à ses batailles.

L'histoire le suit dès lors dans ses entreprises. Il monte jusqu'au Pont-de-l'Arche et y bat un duc Renaud. Il ne fait que paraître au siége de Paris; il passe chez les An-

gles, et peu à près revient faire des ravages du côté d'Évreux. Il assista à la prise de Meaux, puis se mêla en Angleterre à des guerres civiles, et enfin reparut dans les Gaules avec des vues plus sérieuses d'ambition et de guerre. Il mit le siége devant Chartres; l'évêque de la ville, nommé Vantelme, se dévoua au salut de son peuple. A force de zèle, d'activité et de courage, il fit arriver des secours de toutes parts. Le duc de Bourgogne et un comte de Poitiers accoururent à la voix du pasteur, et le roi lui envoya des troupes. Une bataille fut livrée; l'évêque y parut en habits pontificaux, portant les saintes reliques et implorant la sainte Vierge, patronne puissante de la cité. Les Normands, enveloppés de toutes parts, s'échappèrent dans la nuit et allèrent se consoler d'une défaite par d'affreux ravages.

Alors le roi commença cette suite de négociations qui devaient aboutir à une cession définitive de territoire. Rollon occupait Rouen, et de là dominait un vaste pays. Le roi lui fit demander par l'archevêque de la ville des transactions pour la paix, imposant pour condition qu'il se fît chrétien, et lui promettant à ce prix un établissement indépendant, et sa sœur même Giselle en mariage. Rollon vit dès lors la réalisation des destinées que des songes lui avaient autrefois promises. Il accepta ces demandes, et, se voyant assez formidable pour avoir provoqué de telles avances, il ne désespéra pas d'arracher des conditions meilleures encore. Alors ce fut lui qui marqua les limites des domaines qu'il prétendait détacher du royaume de France, et, chose singulière, ce fut l'archevêque de Rouen qui lui servit de négociateur, et le duc Robert l'appuya de son influence. Le pays qu'il occupait présentement étant ruiné par les guerres, Rollon demandait à être dédommagé par la donation d'une province intacte; ainsi il lui fallait le prix même de ses pillages; puis il voulait que les possessions qui lui seraient accordées lui fussent assurées pour ses successeurs, et il entendait que ce droit de perpétuité fût confirmé par le serment des grands et des évêques. Les conditions semblaient dures;

mais la peur qu'on avait des Normands, et aussi des vues d'intrigues, qui ne se découvrent pas bien au travers de cette anarchie et de cette faiblesse, les firent accepter. Une grande souveraineté fut composée de la plus grande partie des terres de la Neustrie, et on y ajouta la Bretagne, alors disputée par des comtes rivaux, depuis la mort récente du duc Alain, qui l'avait tenue assez longtemps sous sa forte épée.

Ce fut le duc Robert qui alla porter à Rollon la nouvelle de ces transactions. Il se vantait de les avoir fait réussir, et par là il espérait se donner un auxiliaire pour ses pensées d'avenir.

La décadence de la monarchie de Charlemagne semble n'être pas assez manifeste aux historiens par ce démembrement concédé à des barbares ; ils y ajoutent une particularité qui, pour surcroît de faiblesse, atteste l'ignominie. Lorsque le traité fut signé, et que le duc Rollon dut venir faire hommage au roi de sa souveraineté, on lui dit que, suivant la coutume des Francs, il devait baiser le pied du roi. Il refusa obstinément de se soumettre à cet usage, et tout au plus il consentit à ce qu'un officier le baisât pour lui. L'officier barbare prit le pied de l'enfant-roi par moquerie, et le leva pour le baiser, si bien qu'il eût renversé l'enfant si on ne l'eût soutenu. Les grands ne surent que rire, nul d'entre eux ne se souvint qu'il portait un glaive pour défendre la royauté de Charlemagne, aussi bien ce n'était qu'une ombre [1].

[1] Comme cette partie de mes récits a donné lieu à des remarques de critique historique (article d'ailleurs très-bienveillant de M. Lenormant, dans le *Correspondant*), et que ces remarques ont été des méprises, je suis contraint de justifier mon texte par des citations de chroniques.

« Quant François virent que France estoit tournée à tel doulour, si s'en allèrent au roy et se complainstrent tous d'une voix de lui-mesme, que le peuple crestien et toute France estoit en telle persécution par son deffaut et par sa paresse ; moult fut le roy esmeu pour ces paroles. Tantost envoia Franques, l'archevesque de Rouen, à Rollo, et luy manda que sé il et sa gent vouloient recevoir le baptesme loyaument, il luy donneroit Gillette *sa fille* par mariage, et toute la terre de la rivière d'Epte, jusques en Bretaigne. » Ainsi parlent les *Grandes Chro-*

911.—C'est à cette époque que paraît dans l'histoire le nom de Normandie, riche et féconde province, qui s'étendait depuis la rivière d'Epte jusqu'à la mer, et au delà de la Seine jusqu'en Bretagne. La Bretagne n'était concédée à Rollon que pour l'entretien et la subsistance de sa nation.

niques de Saint-Denis; elles se trompent en écrivant *sa fille* pour *sa sœur*. Et précisément on me reprochait d'avoir commis la même erreur; c'était le contraire; on ne m'avait pas lu. Les chroniques ajoutent que l'archevêque s'en alla, au commandement du roi, trouver Rollon, « et lui compta ce que le roy lui mandoit, et moult luy amollia et lui chastoya son cuer; » une trêve se fit, une conférence eut lieu à Saint-Clersur-Epte, entre Rollon et le roi, et « tant allèrent messaiges entre deulx que paix fut faicte selon les convenances qui orent esté mises. »

« Toute la terre de Neustrie, continue le chroniqueur, luy donna le roy et Gillette *sa fille* par mariage, et par-dessus, toute Bretaigne, et commanda le roy aux deulx princes de cette contrée, Berengier et Alain, qu'ils entrassent en son hommage. Tout le pays jusques à la mer estoit tourne en gastine (en *désert*); si que nul n'estoit qui osast terre labourer, et estoient les haies et les buissons partout creus, par la longue persecution et pour les continues assaux des païens. Après ces choses ainsi faictes, retourna le roy en France et envoya à Rollo Robert, le comte de Poitiers. Quand Rollo fu venu à Rouen, l'arcevesque Franque appareilla les fons pour le baptisier. Robert, le duc d'Aquitaine, le leva de fons; son nom lui mist, et fu appelé Robert. »

Le reste a de l'intérêt; c'est le récit des largesses du nouveau chrétien envers les églises. « Tous les sept premiers jours qu'il demoura en aubes, » il marqua chaque jour par des donations aux églises de Notre-Dame de Rouen, de Notre-Dame de Baieux, de Notre-Dame d'Evreux, de Saint-Michel-en-péril-de-Mer; de Saint-Père et de Saint-Oyen, « qui en sont la cité; » de Saint-Père et Saint-Acadie de Juméges, et enfin de Saint-Denis le *martire*, l'*apostre de France*.

Puis vinrent les distributions de la *terre conquise*, comme dit le chroniqueur, *à ses princes et à ses chevaliers;* « et quant les païens virent que leur sire estoit crestien, il guerpirent les idoles et coururent au saint baptesme d'un cuer et d'une volenté; et le conte Robert d'Aquitaine retourna en France lié et joiant, quant il ot accompli la besoingne pour quoy il estoit alé. Et le duc Robert, nouvellement converti, fist grand appareil comme pour espouser la fille du roy, si l'espousa à la loy chrestienne en l'an de l'incarnation neuf cent et douze. Après establi ses lois et ses droits par toute Normandie et fu la terre si seure et si bien gardée qu'il nestoit nul qui rien y osast méfaire. »

« Une pièce de tems, dit enfin la chronique, vesquit Gillette, la duchesse, avec son seigneur; morte fu sans hoir, et le duc Robert (Rollon) reprist, après mort, une dame qui ot nom Pompée (en latin Poppa) que

Alors Rollon se fit chrétien, et Robert lui ayant servi de parrain, il prit ce même nom de Robert, sous lequel il reste connu dans l'histoire, comme premier duc de Normandie. Tous les Normands furent baptisés avec leur chef, et du moins c'est pour l'histoire une grande compensation de mettre en regard de ce grand déchirement de la patrie, une conquête faite sur la barbarie par les mœurs chrétiennes. La terre de France était divisée, mais l'unité de la civilisation était fondée ; il semblait que le sol gaulois

il avoit avant laissée. De celle avoit un fils qui Guillaume avoit nom; vaillant et saige et bien entechié (instruit, formé). »

« Cinq ans après mouroit Rollon, *vieux et débrisié*[1]. »

Tels sont les récits des chroniqueurs, et toute l'histoire les a suivis. Mais de nos jours ils ont été contredits[2], et devaient l'être. Charles le Simple était né en 879, après la mort de son père Louis le Bègue. Arrivé au trône en 898, après une succession troublée, il n'avait alors que dix-neuf ans; il ne se maria que peu après, et, en 912, sa fille ne pouvait être qu'un enfant. Aussi n'est-ce pas sa fille qui fut donnée à Rollon, mais sa sœur, et je l'avais dit. La critique par rapport à mon récit était donc une inadvertance.

Au reste, la controverse à ce point de vue de l'âge d'un enfant pourrait s'atténuer par la considération d'un mariage politique qui désarmait un ennemi. Ajoutons que *les mêmes chroniques* racontent un mariage semblable, proposé à un autre chef de Normands, avec une similitude de noms qui pourrait donner lieu à des confusions.

« Grans dolours et grans persécutions firent lors au royaume..... Lors appelèrent en leur ayde ceulx de France et d'Austrasie l'empereur Charles (Charles le Chauve); les Normans assist en un fort lieu; à la parfin fist paix avec eulx en telle manière, que Godefrois, le roi de celle gent, seroit baptisié et aroit à femme Gille, la fille le roy Lothaire, et qu'il tendrait la duchée de Frise. Baptisié fut, et le tint sur fons l'empereur meismes[3]. »

Cette similitude a paru infirmer suffisamment le récit qui se rapporte à Rollon[4]. Ce n'est point ici le lieu de disserter sur des confusions de chroniqueurs, non plus que de discuter des traditions auxquelles manqueroit après mille ans quelque vraisemblance.

[1] *Les grandes chroniques.*—Publiées par M. Paulin.—Paris. Tom. III, pages 105 et suiv.

[2] *Journal des Savants*, 1835; art. de M. Raynouard sur une histoire de la Normandie, par M. Licquet.

[3] *Grandes Chr.*—*Ibid.*, année 844.

[4] M. Licquet, *Hist. de la Normandie.*

gardât l'étonnant privilége de ne pouvoir être foulé par des conquérants ou par des maîtres, sans les dompter eux-mêmes par sa puissance catholique. Ainsi la servitude était impossible, le commandement ne faisait que se déplacer [1].

Au reste, Rollon devenu duc et chrétien appliqua tout aussitôt son génie à réparer les maux du pays, relevant les cités détruites, rétablissant les églises, en édifiant de nouvelles, protégeant les monastères, dotant le clergé, et surtout faisant des lois contre le pillage et le désordre, et prémunissant le pays qui passait sous sa domination contre les rapines des soldats qui l'avaient aidé à l'envahir. Il leur distribua à eux-mêmes des récompenses, et ses officiers eurent des comtés ou des gouvernements, selon la juridiction des Francs. L'ancienne propriété fut bouleversée, et ce ne fut pas le moindre mal de la conquête, si ce n'est que la plupart des possesseurs de la terre l'avaient depuis longtemps abandonnée, et Rollon n'eut le plus souvent à distribuer que des ruines.

Le reste de l'empire de Charlemagne n'était pas moins en proie aux déchirements.

L'empereur Arnoul, à sa mort, avait laissé deux fils, l'un du nom Zwentibold, bâtard, l'autre du nom Louis, légitime, celui-ci âgé de huit ans.

Le premier, devenu roi de Lorraine du vivant de son père, avait déjà fait des révoltes. A sa mort, il fit des conspirations, et il fut tué dans une bataille. Alors Louis resta roi de Germanie et de Lorraine, et il fut salué roi des Romains.

En Italie, Bérenger avait retenu le titre de roi, mais sans royauté véritable. A la mort d'Arnoul, il sortit du fond de la Lombardie, s'empara de Pavie, et se fit proclamer de nouveau. Louis, fils de Boson, qui, dans l'anarchie du royaume de France, s'était fait roi de Provence, eut l'étonnante ambition d'aller disputer à Bérenger sa royauté.

[1] Voyez l'éloge des Normands devenus chrétiens, dans Raoul Glaber. Liv. I. Collect. des Mém.

d'Italie, et, chose plus étonnante! il eut d'abord l'air de réussir. Il marcha droit à Rome, et se fit couronner empereur. Quatre ans après il tombait aux mains de son rival qui lui fit crever les yeux; il mourut dans le supplice. Bérenger resta seul. Lambert, fils du duc de Spolette, parut lui faire un moment quelque obstacle: bientôt il périt assassiné par ses serviteurs.

En même temps mourait Louis, fils d'Arnoul, roi de Germanie, ne laissant point d'héritier [912]. C'était le moment où Charles, roi de France, venait de traiter avec les Normands. Cette mort eût été propice à un homme de génie, pour réparer les désastres du royaume; Charles la laissa passer comme tout le reste. Les grands de la Germanie élurent pour roi Conrad, duc de Franconie. Le sang de Charlemagne disparaissait peu à peu. Les États qu'il avait animés de sa puissance en les agglomérant sous son sceptre, devaient garder en s'isolant l'empreinte de sa politique. A ce moment, l'Europe se constitue en royautés distinctes; l'Italie est détachée de la France; la Germanie se montre comme une rivalité formidable. Il faudra donc que la France trouve des conditions nouvelles d'existence, pour ne point perdre entre les États qui se détachent la suprématie naturelle de ses armes, de sa religion et de son génie.

L'instinct des grands de la Lorraine, plus que l'habileté de Charles, retint le pays dans l'unité française, à l'avénement d'une dynastie nouvelle dans la Germanie. Mais cette circonstance, heureuse par la suite des temps, ne le fut point alors pour le roi. Les grands, là comme ailleurs, cherchaient à s'affranchir, et l'anarchie s'abritait sous un sceptre à moitié brisé.

Charles s'était livré à un ministre, nommé *Haganon*, qui semble quelque temps suppléer à la puissance par la ruse; mais à force de tenir le roi sous sa main pour le gouverner, il acheva de le détruire. Alors commencèrent à se faire jour des pensées d'ambition qui montaient jusqu'au trône même. Tandis que la plupart des grands cherchaient l'indépendance, Robert, frère du roi Eudes, cher-

chait la royauté : il avait dans le royaume une existence déjà formidable. Dès ce temps-là les histoires lui donnent le titre de *duc des Français*, ou même de *duc de la Gaule Celtique*. Le gouvernement des pays de la Loire, qu'avait eus son père Robert le Fort, lui avait été transmis. Dans la décadence du pouvoir suprême, lui seul, entre tous les grands, semblait le plus haut placé pour le ressaisir; mais il le voulut prendre par la violence, et son ambition se transforma en crime. Il avait gardé des liaisons suspectes avec le duc Rollon, et l'un et l'autre avait des desseins de révolte, dont la confidence entre eux n'était pas entière. Lorsque Robert parla de se faire roi, Rollon commença à le délaisser. L'excès de l'ambition les désunit; et sur ces entrefaites Rollon mourut, laissant son duché à un fils nommé Guillaume, qu'il avait eu avant d'épouser Giselle, d'une autre femme nommée *Poppa*, fille d'un comte de Bayeux, qu'il avait enlevée dans ses premiers ravages.

Robert se chercha d'autres auxiliaires, et déjà il parut facile d'arriver au détrônement du roi Charles. Une assemblée de grands, tenue à Soissons, déclara qu'il avait cessé de régner. Le prétexte fut la politique du ministre Haganon, qui perdait l'État. Il en arrive ainsi dans tous les essais de renversement. Un homme, le comte Hugues, fut fidèle à Charles, et à force de zèle il trouva assez d'éloquence pour épouvanter les seigneurs sur les suites de leur complot. Qui est-ce qui serait roi? Qui est-ce qui se chargerait de dominer l'anarchie? Qui est-ce qui lutterait contre les princes restés fidèles au roi détrôné? Le comte demanda un an pour mettre Charles dans le cas de réformer les abus.

920.—Le roi accepta cette condition de sa royauté continuée; c'était accepter la honte, c'était mettre son épée de roi aux pieds des factions. Pendant ce temps, les intrigues furent ardentes et actives. Le roi chercha à raviver les fidélités; Robert, les trahisons. Quand l'année fut écoulée, les partis ne s'enquéraient pas si le royaume était prospère et le gouvernement réformé; mais ils étaient en armes pour se disputer la puissance.

Robert reparaissait dans la lutte avec des alliances nouvelles et un surcroît de gloire. Richard, marquis de Bourgogne[1], prince sage, et que l'histoire appelle Justicier, venait de mourir, et son fils Raoul, moins pacifique, s'était aussitôt mêlé aux factions; il arrivait avec Hervé, archevêque de Reims, en aide à l'ambition de Robert. Et, en mêmé temps, une invasion de Normands nouveaux étant tombée sur la Loire, Robert l'avait dispersée des coups de son épée, et ainsi tout lui était propice pour entraîner à lui les volontés et dominer les résistances.

Charles n'avait à opposer à l'impulsion des partis que le génie de son ministre Haganon, qu'il avait d'abord éloigné par condescendance, qu'il rappela ensuite par timidité. Et cela même lui fut fatal. L'opposition au ministre couvrit les révoltes contre le roi. Tous les grands firent une ligue. Robert marchait à leur tête, et après lui des ingrats et des infidèles que le roi avait comblés de biens, un comte Gislebert, ou Gilbert surtout, qu'il avait fait gouverneur de Lorraine, et qu'une partie de la population avait voulu faire roi[2]. Héribert, comte de Vermandois, issu du sang de Charlemagne, donna d'abord l'exemple de la fidélité; quelques autres le suivirent. Une armée de deux mille hommes s'était formée sur la Meuse. Le roi alla se mettre à sa tête; mais il eut le malheur de marcher vers Reims comme un ennemi, excitant au pillage, et se vengeant par le désordre, lorsqu'il se devait défendre par la justice et par la force[3].

Robert évita l'odieux d'une bataille contre le roi; et pendant qu'il laissait le malheureux monarque attaquer la ville de Reims, il allait s'emparer de Laon, où le ministre Haganon avait caché ses trésors. C'était populariser ses victoires. Les trésors du ministre furent distribués aux soldats.

En même temps, Robert tentait la fidélité des grands

[1] Chronique de Frodoard.
[2] *Ibid.*
[3] Frodoard.

qui suivaient encore le roi; et enfin il détacha le comte Héribert, puissant par son nom et par sa naissance. Dès lors le détrônement de Charles fut consommé. Tous les grands réunis le déclarèrent déchu, et ils demandèrent à Robert d'accepter la royauté. C'était toute son ambition. Il eut l'air de se dévouer, et il se laissa sacrer à Reims par l'archevêque [30 juin 922]. L'archevêque mourut trois jours après, et ce n'est pas sans dessein que Frodoard fait la remarque de cette mort, qui arrive comme une vengeance de Dieu. Robert pressentit toutefois tous ses périls, et aussitôt on le vit ardent à les prévenir. Pendant que son fils Hugues allait avec une armée à la rencontre de Charles, dans la Lorraine, lui-même organisait sa puissance dans les pays de France qui avaient éprouvé l'habileté de sa politique, surtout entre la Seine et la Loire. Et, en même temps, il exerçait l'activité de son génie à rompre les alliances favorables au roi; et il alla principalement au-devant de Henri, dit l'Oiseleur, duc de Saxe, et devenu roi de Germanie, lequel était attaché à Charles et le pouvait servir par ses armes. Une conférence eut lieu sur la rivière de Roër. Le roi germain ne fut point de force à résister à la souplesse ingénieuse de Robert, et son amitié fut vaincue. Il promit de laisser aller les événements; et, à ce moment, Robert se crut maître de la fortune. Il se hâta de regagner le pays de France. Le comte Héribert avait abandonné la fortune de Charles; mais la fidélité de quelques autres sembla se raviver. La Lorraine était restée douteuse. Quelques seigneurs se décidèrent à défendre le roi que le monde abandonnait. Une trêve avait été faite entre les partis; ils ne craignirent pas de la rompre. Une armée fut levée en peu de jours, et Charles vint, en toute hâte, à la tête de ses fidèles, surprendre Robert à Attigny, un jour de dimanche, après midi. « Les Francs dînaient alors [1]. » Robert appelle à lui les siens, et court au combat en désordre. La mêlée est affreuse; il y est frappé d'un coup de lance, et aussitôt il expire : mais son fils Hugues soutient

[1] Frodoard.

la bataille, et l'armée de Charles est dispersée. La douleur de la mort de Robert empêche la poursuite, et d'ailleurs les événements se montraient dès ce moment dans toute leur incertitude, et nul drapeau ne semblait rester à nulle fidélité.

Alors se fit une confusion soudaine dans les partis. Hugues, fils de Robert, et Héribert, comte de Vermandois, paraissaient s'offrir les premiers comme un double centre autour duquel devaient s'agiter les ambitions; l'un par l'illustration récente du nom de Robert, l'autre par la gloire antique du nom de Charlemagne : tous les deux illustres par l'épée; le dernier odieux par ses perfidies. Mais le rapprochement et le contact des grands, qui présentement marchaient à la suite de ces deux chefs, nuisirent à l'ambition de l'un et de l'autre. Tous aimèrent mieux voir apparaître un nom nouveau qui blessât moins les jalousies, sans assurer moins l'indépendance. Richard, ce duc de Bourgogne, que nous avons vu naguère dans le parti de Robert, était mort, laissant un fils, nommé Raoul, ou Rodolphe, à qui Robert avait donné sa fille en mariage. Ce fut ce Rodolphe qu'on résolut de faire roi. Ce n'étaient pas des titres à la royauté qu'on lui demandait; son titre parut être de n'en avoir point. Ainsi les rivalités s'exerçaient à tout hasard, et les grands qui avaient l'air d'élire des rois cherchaient pour condition de leur suffrage la sécurité de leur ambition. Un de nos plus doctes historiens a fait une théorie ingénieuse sur ce droit d'élection mêlé au droit d'hérédité sous la deuxième race. Pour moi je ne trouve dans toute cette suite d'événements que l'anarchie pour tout droit, et le désordre pour toute théorie.

Le roi Charles eût pu, ce semble, aisément disperser par l'épée toutes ces rivalités confuses; il aima mieux solliciter le secours des Normands, et s'abaisser à la prière devant les défections. A ce nom des Normands, appelés par le roi, les Francs se lèvent en armes pour s'opposer à leur passage; en même temps les grands se hâtent dans leur infidélité. Ils proclament roi Rodolphe, duc de Bour-

gogne, dans le monastère de St-Médard, à Soissons, et quelques-uns d'entre eux se chargent d'aller plus loin dans les trahisons. Le comte Héribert, abaissant la grandeur de son nom à un rôle de traître, feignit de vouloir retourner à son premier maître. Charles se fia à sa parole. Le comte alla l'arrêter dans une conférence, et l'emmena captif dans un de ses forts sur la Somme, non loin de St-Quentin[1] : de là il l'envoya dans un autre, à Château-Thierry, ne voulant pas confier à d'autres la garde de ce captif, et se faisant son geôlier par politique; puis il alla se jeter à la suite du roi Rodolphe. La femme du roi Charles était fille d'Édouard Ier, roi d'Angleterre ; elle se nommait Ogive; on la laissa s'en aller, avec un jeune fils, qu'elle avait eu de ce mariage, chercher un asile au delà de l'Océan, auprès de son père.

923. — C'est ici une grande dislocation de la monarchie. D'une part, l'histoire s'arrête avec douleur sur ce spectacle d'une royauté qu'on dégrade, d'un roi qu'on promène dans les prisons, d'une race glorieuse qui tombe; de l'autre, elle cherche avec curiosité les causes de la transformation politique qui s'annonce, et dans les malheurs d'une famille elle étudie le mouvement profond qui emporte la société.

La race de Charlemagne, élevée comme une puissance de réaction contre la domination anarchique de la conquête, éprouva à son tour une réaction contraire de la part des grands et des seigneurs, qu'elle avait abaissés sous la loi commune de souveraineté. Le génie du grand monarque ne se pouvait survivre, et lorsque les grands n'eurent devant eux que des rois débiles, l'instinct de l'indépendance reparut; et de Louis le Pieux à Charles le Simple, ce n'est qu'une histoire de représailles contre la politique nationale de la monarchie chrétienne instituée par les évêques.

Ce triste dernier siècle que nous voyons passer par l'anarchie et les lâchetés, ne saurait donc offrir un système sérieux

[1] Frodoard. — Peut-être au château de Ham.

de droit politique; chaque existence tend à s'affranchir, et nulle force ne se montre pour contenir cette indépendance menaçante pour le peuple. Partout l'intérêt personnel est en révolte, et, chose lamentable! son droit n'est pas contesté. Il fait la royauté, et il la défait, et il semble que la Religion, cette règle suprême de la liberté, s'abstient, comme déjà elle s'était abstenue dans la décadence de la première race, d'élever sa grande voix pour redresser les erreurs, et désarmer les crimes, comme si la société était dans un de ces moments de passage où tout va au hasard, en attendant qu'un génie la saisisse, et la rejette sous les lois de l'ordre.

Quelques évêques pourtant se mêlent au désordre des temps, mais comme emportés par les passions privées qui les associent aux ambitions qui se disputent la puissance. L'Église laisse aller les événements, et quelquefois les subit; mais quand le moment sera venu, elle donnera le signal de la liberté. Jusqu'ici tout n'est que confusion, et la promulgation des droits est superflue, car le sentiment même des devoirs a disparu devant l'instinct désordonné des cupidités privées; et nulle puissance ne serait actuellement suffisante pour donner aux protestations de l'équité un caractère efficace. Il faudra attendre que le cours des choses, ou plutôt que Dieu même fasse sortir des entrailles du désordre une de ces hautes existences que la société accepte comme une condition nouvelle de salut; et pour les temps où nous sommes, cette existence se révèlera, suivant qu'elle semblera prédestinée à reprendre l'œuvre défaite de Charlemagne, et à faire prédominer l'intérêt social, national ou monarchique, contre l'intérêt personnel, dominateur ou anarchique, c'est-à-dire la politique chrétienne contre la politique individuelle, le droit contre la force, la liberté contre l'oppression.

Telle est la destinée de l'avenir. On dirait une place actuellement vacante dans la société.

Toutefois, dans cette affreuse mêlée des ambitions privées, l'instinct de nationalité ne meurt pas, et le patrio-

tisme retrouve sa sève énergique. C'est là une consolation de l'histoire. Reprenons la suite des temps.

A ce moment se trouvent constituées dans le royaume de France plusieurs grandes souverainetés à peu près indépendantes, lesquelles s'étaient constituées, soit par des concessions libres, soit par des usurpations tolérées, et puis s'étaient transmises comme un droit plus fort que la royauté même.

A Rollon avait succédé Guillaume, son fils, duc de Normandie. Le duché de Bretagne semblait vacant; mais la terre était envahie et foulée par les Normands, comme une terre destinée à servir de compensation ou de prix à leurs pillages. Le duché de Bourgogne, coupé en deux Etats, et les duchés de France et de Guienne formaient ensuite une triple vassalité formidable pour la couronne. Puis, sous le nom de comtés, apparaissaient d'autres puissances non moins fatales, comme la Flandre et le Vermandois. Et au-dessous de ces dominations principales, d'autres seigneurs suivaient l'exemple de l'indépendance. Une savante organisation hiérarchique devait par degrés s'établir entre ces existences diverses, et la présente histoire ne saurait se proposer de marquer tous les anneaux de cette chaîne qui, peu à peu, va se former et lier le peuple en un seul corps, depuis le roi, qui sera au sommet, jusqu'au serf, qui sera à la base. Qu'il suffise à l'intelligence des temps anciens de montrer comment l'anarchie dût se nourrir elle-même par le conflit de tant d'ambitions en présence, et combien aussi le génie de la monarchie eût besoin de persévérance pour échapper à ce vaste et étroit réseau de tyrannie qui l'enserrait.

923. — Marchons vite au travers du désordre. Ce qui d'abord embarrasse la royauté de Rodolphe, c'est l'indépendance où reste Héribert avec le roi Charles pour captif. Bientôt les Normands s'ajoutent à ces périls. Un nouveau chef d'hommes du Nord, nommé Rainold (Ragenold), avait débarqué sur la Loire, et puis avait paru sur la Seine, et de là s'était jeté vers l'Oise. Là Héribert fit son office national en dispersant les barbares et leur enlevant leur

butin et leurs captifs. Le patriotisme fait taire l'anarchie. Hugues, fils de Robert, qu'on appelait Hugues le Blanc et aussi Hugues le Grand (le Blanc, à cause de sa couleur; le Grand, *à cause de sa piété, de sa bonté et de son courage*[1]), se concerte avec Héribert, et l'un et l'autre appellent Rodolphe à Compiègne. On chasse les Normands du côté de Beauvais; puis, comme des menaces éclatent ailleurs, on fait une trève.

Rodolphe court en Lorraine, où les fidélités sont douteuses. Henri de Germanie avait en ce pays un parti puissant; des deux côtés on se presse d'arriver à des négociations de paix.

L'Aquitaine remuait. Le duc Guillaume, homme de guerre, qui naguère avait exterminé douze mille Normands dans une bataille, avait refusé de reconnaître la royauté de Rodolphe. Rodolphe accourut; Guillaume fit hommage; mais plusieurs villes gardèrent leur droit de protestation. Les Cartulaires ont conservé des témoignages mémorables de cette résistance. Les actes publics étaient datés ainsi : *La quatrième année, la cinquième année depuis que les Français ont dégradé Charles roi, et élu Rodolphe contre les lois.* Un grand nombre de ces actes portent cette désignation admirable : *Le Christ régnant, et attendant le roi : Christo regnante, regem expectante*[2]. En présence de cette fidélité des peuples, Rodolphe accepta volontiers les signes d'hommage du duc, et il lui restitua la ville de Bourges, qu'il lui avait autrefois fait enlever par le roi Charles.

924—926. — La paix était nécessaire à la royauté de Rodolphe; mais quand il l'eût assurée par l'activité des négociations, les Normands montrèrent la guerre. Hugues les avait chassés de la Loire, ils allèrent se précipiter sur

[1] Helgaud. — *Vie du roi Robert.* A partir de cette époque, ces désignations de *Blanc*, de *Noir*, de *Grand*, de *Petit*, etc., commencent à se multiplier.

[2] Baluze. — *Hist. de la maison d'Auvergne*, tom. II. — *Id.* Appendix actorum veterum, ad Capitular. Tom. II.

la Bourgogne. Rodolphe les suit, après avoir tenu une assemblée générale à Attigny, mais les deux armées se regardent sans combat, et les Normands s'échappent pour aller promener ailleurs leurs brigandages. En même temps la Lorraine se détache de Rodolphe; mais les Normands le préoccupent tout entier. Il va avec Héribert les attaquer du côté d'Arras; il est blessé dans un combat; Héribert le venge en les mettant en déroute. En même temps, Guillaume d'Aquitaine se met en révolte; Rodolphe fait la paix avec les Normands et court à ce péril nouveau. Mais comme il est sur la Loire, étonnant déjà la rébellion par la prise de Nevers, il apprend une invasion d'une autre sorte d'hommes du Nord, venus des Palus-Méotides, que Frodoard appelle Hongrois, lesquels déjà ont inondé la Germanie et l'Italie, et touchent les terres de France. Il quitte la Loire et paraît dans la Champagne. Sa présence fait reculer l'invasion; mais en même temps se révélaient des périls plus graves.

La fidélité d'Héribert ne se signalait que lorsqu'il fallait frapper les Normands de coups d'épée; l'ambition personnelle survivait, et Rodolphe la voyait se déclarer et grandir chaque jour par des exigences toujours nouvelles. A la fin, Rodolphe se lassa des conditions, et Héribert ayant demandé le comté de Laon pour son fils, Rodolphe le refusa, le laissant au fils du comte qui venait de mourir.

Aussitôt la haine s'allume; Héribert appelle à lui Hugues le Grand, et celui-ci venait de fortifier sa puissance en épousant une fille d'Édouard Ier, roi d'Angleterre. Par là il était devenu le beau-frère de Charles le Simple, roi captif, mais encore roi dans la pensée des peuples, malgré les changements qui s'étaient faits. La ligue de ces deux puissants seigneurs fit trembler Rodolphe. Ils appellent d'autres auxiliaires; ils sollicitent à la fois Henri, roi de Germanie, et Guillaume, duc de Normandie; et, comme pour se rendre plus formidable, Hugues chasse et disperse dans le fond de la Bretagne les Normands de Ragenold. L'union politique est cimentée par le mariage de la fille d'Héribert avec le duc Guillaume. Alors la rupture avec

Rodolphe devient éclatante. Héribert a l'air de vouloir provoquer l'assentiment des évêques, et il fait une espèce de concile à Trosli sur l'Aisne; Rodolphe va au-devant de cette menace, et il mande Héribert à Compiègne. Héribert n'obéit point, mais il marche vers Laon pour s'en emparer; Rodolphe le prévient; Héribert alors va à Château-Thierry, et, pour dernière hostilité, il délivre le roi Charles, mais ne le faisant libre qu'autant qu'il le faut pour en faire un objet d'effroi.

927. — Rodolphe en effet s'épouvante, et les amis de Charles se réveillent. Ils avaient cherché déjà l'appui du pape Jean X, qui n'avait pu que se plaindre à Héribert des violences commises envers ce roi, le menaçant d'excommunication s'il ne le rendait à la liberté. Héribert calme le pape par sa politique présente, en même temps qu'il dispose le roi Rodolphe aux concessions. Ainsi l'excommunication est évitée, et la ville de Laon est remise à Héribert; le malheureux Charles n'est qu'un instrument de cette double hypocrisie.

Pendant ce temps, Rome était en proie aux révolutions. Marosia, marquise de Toscane, femme alors célèbre par l'audace de ses intrigues, y faisait et défaisait les papes. Jean X est chassé du pontificat, et Charles perd ce dernier appui de l'excommunication, qui eût suffi pour le refaire roi.

Héribert et Rodolphe conviennent cependant de lui laisser quelques semblants de dignité. On le mène à Reims, où on lui rend quelques honneurs; puis il consent à reconnaître à Rodolphe le droit de gouverner son royaume; à ce prix, on lui accorde pour son entretien les revenus de la maison royale d'Attigny. Après cela, on l'envoie à Péronne, sous une forme de captivité moins rude, mais toujours sous la main d'Héribert, qui ne renonçait pas à se servir au besoin de sa liberté; mais la mort l'enleva bientôt à de tels desseins.

929. — Rodolphe, délivré de cette crainte, alla soudainement aux autres périls. Il ne manquait ni de courage ni d'activité. D'abord il courut aux Normands de la Loire,

qui ravageaient l'Aquitaine; puis il alla dompter quelques seigneurs du Languedoc et de la Provence, restés indépendants et rebelles; mais bientôt d'autres seigneurs, plus redoutables, occupent ses armes ou sa politique. Hugues et Héribert, unis ou divisés, restaient formidables : il eut à les suivre avec anxiété. Héribert, plus impatient d'une royauté qu'il avait faite, finit par vouloir l'attaquer de front, et il trouvait partout des secours tout prêts. La Lorraine, gouvernée par Gilbert, avait reconnu la souveraineté de Henri de Germanie. Héribert alla de même lui faire hommage de son duché. Ainsi tous les liens de patrie se rompirent. Arnoul, comte de Flandres, suivit l'impulsion d'Héribert, et la guerre s'offrait à Rodolphe sous un aspect menaçant. Hugues cette fois s'attacha à Rodolphe. Il se fit des combats partiels, mais les événements restaient indécis. Les négociations s'ajoutèrent aux batailles, et Rodolphe sembla partout rester vainqueur. Cette succession de guerres, de trahisons et d'alliances dura plusieurs années sans avoir rien de grand, sans entraîner aucune fortune, sans produire aucun dénouement [930—935]. Héribert cependant perdit le plus à ces dissensions. Le roi de Germanie l'avait abandonné; heureusement il s'établit ensuite négociateur pour la paix, et quand elle fut signée, Hugues garda les armes, ne voulant point abandonner Saint-Quentin, qu'il avait pris à Héribert. Rodolphe menaça de prendre parti contre celui qui n'obéirait pas au traité; et les guerres civiles furent enfin désarmées.

Pendant ces longs déchirements, la Bretagne avait eu ses révolutions. Ce pays livré comme une proie, non-seulement au duc de Normandie, mais aux Normands nouveaux dont les invasions semblaient se suivre comme des flots, finit par vouloir par un coup de désespoir briser le joug qui l'écrasait. A un jour convenu, le jour de la fête de Saint-Michel, toute la Bretagne se lève en armes; on attaque les Normands partout disséminés, et pas un seul n'échappe à la mort. Par malheur, peu de temps après, un autre chef de barbares, nommé Incon, venait frapper

la Bretagne d'une sanglante représaille. Le pays n'avait fait que changer d'oppresseur.

Les Normands reparurent ailleurs encore. Mais ils furent battus dans le Berry et dans la Touraine. A la fin, leurs armes semblaient être devenues moins terribles, et aussi l'invasion s'était comme épuisée, depuis qu'un établissement régulier lui avait été concédé par la monarchie. Les Hongrois firent d'autres apparitions vers la Bourgogne; mais Rodolphe, en allant à eux, les repoussa par-delà le Rhin.

La paix semblait régner. Alors Rodolphe mourut; après lui tout devait raviver les guerres. Il fut enseveli à l'église de Sainte-Colombe de Sens.

Rodolphe ne fut point un homme vulgaire. Il eut tout ce que des temps semblables comportaient de génie politique. Il fut plus habile que les ambitions qui l'avaient fait roi pour s'établir maîtresses, et il les domina par elles-mêmes, se servant des rivalités avec adresse, et domptant les haines par leurs propres querelles. Mais ce que Rodolphe ne put dompter, ce fut le malheur même de sa condition de roi, en dehors de toutes les idées qui font la royauté; roi élu à la place d'un roi captif; roi instrument de l'indépendance des grands, et obligé de tirer l'épée contre leurs tyrannies. Son règne de treize ans montra un homme actif, laborieux et vaillant aux combats, mais il ne pouvait être plus fort que la royauté qu'il avait acceptée. Il passa par l'anarchie, comme un prince qui eut pu suffire à des temps réglés, roi de transition, tel qu'il s'en rencontre sous la main de la Providence toutes les fois qu'elle prépare le monde à d'éclatantes transformations ou à des réparations décisives.

Au reste, Rodolphe ne laissait pas d'enfants mâles, et la couronne allait encore être déférée, par une apparence d'élection, au premier qui se rencontrerait pour servir à l'ambition des puissants qui ne l'oseraient prendre.

Héribert et Hugues restaient le plus en mesure de la saisir. Mais l'égalité même de leur puissance nuisait à l'un et à l'autre. Alors l'intrigue tint lieu de justice.

La veuve de Charles le Simple était en Angleterre avec son jeune fils, protégé par son frère Aldestan, devenu roi à la mort de leur père Édouard.

De là partirent les négociations. Aldestan sollicita Guillaume, duc de Normandie, d'appuyer auprès des grands le parti de son neveu; Hugues était déjà disposé à le seconder. Ce premier exemple entraîna tous les puissants, et Héribert même ne fit que les suivre. Une députation de grands et d'évêques fut envoyée au jeune Louis; la couronne fut mise aux pieds de ce frêle rejeton de Charlemagne, et il s'en vint dans le royaume de France assister au mouvement précipité qui déjà la poussait vers d'autres fronts.

LOUIS D'OUTRE-MER.

On alla recevoir Louis à Boulogne avec de grandes marques d'honneur. Sa mère Ogive était restée en Angleterre, peut-être par une condition imposée, afin que le jeune monarque appartînt plus pleinement aux grands qui le rappelaient.

Juin 936.—Il n'avait que seize ans, et il arrivait dans un royaume inconnu. Hugues le Grand se présenta à lui, moins comme un ministre que comme un maître. Toutefois, des factions jalouses subsistaient, et au bout de quelque temps le jeune roi crut s'affranchir, en sacrifiant Hugues à leurs inimitiés, et rappelant sa mère pour user de ses conseils. Il ne fit que changer de périls.

Alors les intrigues commencent à s'agiter. Hugues, suivant sa coutume, va s'affermir par l'alliance d'Héribert, ou plutôt par ses révoltes, lui laissant l'odieux des guerres civiles, et s'appliquant seulement à en profiter [937]. Il se fait des raccommodements, et puis encore des brouilleries, et pendant ce temps les partis étrangers menacent la France. Les Hongrois reparaissent. Les Normands ravagent la Bretagne. En Allemagne, Othon, fils de Henri, dit l'Oiseleur, devenu roi, s'agrandit et se rend formidable. La Lorraine s'était livrée à son père. Il la retient par le lien de l'hommage. La Bourgogne proprement dite et la Bourgogne

Transjurane avaient eu leur révolution; celle-ci transformée en royaume par Rodolphe, était passée à son fils Rodolphe II, et ensuite à son fils Conrad, jeune enfant d'un avenir douteux. Othon se fait déclarer tuteur de Conrad, et ainsi il menace doublement la France, par la Lorraine et par l'Italie. L'autre Bourgogne constituée en duché, restait en possession de Rodolphe, fils de Richard le Justicier.

Hugues le Grand, accoutumé à élever sa destinée, cherche l'alliance d'Othon. Il avait, avons-nous dit, épousé la sœur d'Ogive, mère du jeune roi de France; mais, peu de temps après, sa femme était morte. Il recherche la sœur du roi Othon, et par ce nouveau mariage il se place en présence de la royauté de Louis, comme une menaçante rivalité. Les grands se divisent entre ces deux puissances. Le duc de Normandie prend parti pour Hugues le Grand. Le roi trouve des fidèles; mais la jalousie les attire plutôt que le zèle. Les évêques paraissent incertains dans le devoir. Cependant la guerre ayant éclaté, quelques-uns d'entre eux qui suivaient le roi, frappent d'excommunication le duc de Normandie et le comte Héribert, l'un pour avoir brûlé quelques villages du comte de Flandres, fidèle au roi; l'autre pour retenir des terres de l'abbaye de St-Remi de Reims. C'était en ce temps de foi une défense formidable. Les factions s'arrêtent. On fait une trève; la Lorraine revient au roi; en même temps des révolutions éclatent dans la Germanie; et Louis suspend un instant les guerres civiles en montrant la guerre étrangère.

Othon venait de voir son frère prendre les armes contre lui, et se liguer pour cela avec le duc de Franconie, frère de Conrad, qui avait été roi de Germanie, à l'extinction de la branche germaine de la famille de Charlemagne. Louis crut politique de se déclarer pour l'anarchie, et c'était peut-être une diversion. Gilbert, duc de Lorraine, récemment revenu à lui, le poussait aux armes. Othon avait pressenti le péril. Des deux côtés on se précipite. Le roi Louis s'empare de l'Alsace; le roi Othon ravage la Lorraine, puis il repasse le Rhin, bat les rebelles et at-

taque Brisac. Les deux chefs de la rébellion veulent faire lever le siége. Les généraux d'Othon surprennent leur armée dans son camp ; le duc de Franconie est tué à table, et le duc de Lorraine se noie en voulant passer le Rhin à la nage. Tout change aussitôt d'aspect.

939. — Gerberge, duchesse de Lorraine, était restée à Liége, pour défendre cette place. Elle refuse d'y recevoir Henri, frère d'Othon, qui va solliciter la clémence du vainqueur; le roi Louis court en Lorraine pour retenir la fidélité des peuples ; et, peu de jours après, il épouse la veuve du duc. C'était un coup de hardiesse politique où se révélait un prompt instinct de la défense. Mais les événements étaient plus prompts encore. Othon poursuit ses victoires. Il reparaît en Lorraine, et tout revient à lui. Jusque-là Hugues le Grand et le comte Héribert s'étaient abstenus de batailles. A la vue des disgrâces de Louis, ils reprennent leurs intrigues armées, Hugues avec des vues de domination générale, Héribert avec des prétentions d'agrandissement bornées à des possessions de châteaux forts ou de cités. Une des ambitions d'Héribert était de faire jouir son fils de l'archevêché de Reims, qu'il lui avait fait assurer dès l'âge de cinq ans. Tel était le désordre de ces temps. Le roi résistait ; l'archevêque de Reims soutenait son droit. Mais tout était confus, et les princes ne craignaient pas de transformer les titres des évêchés en titres de domination politique, et les lois canoniques devaient céder aux prétentions de l'anarchie.

Hugues et Héribert, ligués par des intérêts de nature diverse, font la guerre au roi ; ils s'emparent de Reims, et vont mettre le siége devant Laon. Le roi court lever une armée en Bourgogne ; Laon résiste intrépidement ; et dès que le roi paraît, les deux rebelles lèvent le siége et vont à la rencontre d'Othon, qui venait à leur secours ; ils le reconnaissent pour leur roi à Attigny, et lui font hommage. C'était le dernier indice de la dégradation de la royauté Franque.

941.—Peu après, une trêve est convenue entre les deux rois ; mais la rébellion suit son cours. Héribert, autrefois

maître de Laon, tenait à la reprendre. Les efforts se dirigent de nouveau de ce côté; le roi accourt pour soutenir la ville; une bataille est livrée; le roi est vaincu. Tout semble désormais lui échapper.

Toutefois, quelques événements semblent arrêter cette décadence précipitée. Les grands d'Aquitaine, jusqu'alors douteux, lui viennent faire hommage, et s'offrent à lui pour le défendre. En même temps, il lui naît un fils, et l'espérance commence à lui sourire. Enfin, le pape Etienne VIII, dont il avait sollicité l'intervention, envoie un légat pour désarmer l'anarchie et rendre aux lois civiles et ecclésiastiques leur autorité. Le royaume alors respire un moment [942].

Mais les querelles privées font reparaître les batailles. Deux comtes, celui de Flandres et celui de Ponthieu se font la guerre. Hugues le Grand s'abstient d'y prendre part, quoique suzerain de Ponthieu. Le duc de Normandie, sage jusqu'à ce moment, prend les armes à sa place, et va battre les troupes du comte de Flandres; puis il s'en revient à Rouen, n'aspirant plus qu'à vivre en paix avec Dieu et avec lui-même. Le comte de Flandres, avide de vengeance, dissimule son injure, et sollicite le duc de venir traiter de la paix dans une conférence qu'il propose sur la Somme, près d'Amiens. On arrive des deux côtés avec douze cavaliers armés. Le duc Guillaume ne soupçonnait pas des pensées de crime; et, comme il sortait seul de son bateau, il fut percé de poignards par quatre affidés du comte de Flandres[1]. Prince d'une étonnante destinée! Il sembla d'abord imposer l'ignominie au royaume de France; et puis il ne fit que donner un frein à la barbarie normande. L'établissement du duché de Normandie, ce premier démembrement de la monarchie, a souvent été montré dans l'histoire comme une calamité politique due aux grandes faiblesses de ce temps; mais aussitôt l'événement le fait tourner à l'avantage national, par l'action suprême du christianisme, qui dompte la con-

[1] Raoul Glaber. Liv. III.

quète et discipline la domination. C'est une chose admirable de voir avec quelle promptitude le duc Rollon s'identifie avec les intérêts chrétiens, en se séparant de l'intérêt des invasions qui continuent encore, et qui, n'ayant plus de centre dans les Gaules, vont se perdre isolément du côté de la Picardie ou de l'Aquitaine. Ce qu'il y eut de plus fatal dans l'institution du duché de Normandie, ce fut cette espèce de droit de possession concédé sur les terres de Bretagne, pour les faire servir d'aliment à la conquête. Mais l'histoire, en déplorant les malheurs des peuples, ne perd pas de vue les résultats plus généraux des événements; et, au travers de cette épouvantable calamité d'une nation qui vient s'établir sur la tête d'une autre nation, elle voit l'action puissante qui entraîne tout vers le Christianisme, et, par la conversion des barbares qui ont touché les Gaules, achève la grande unité morale, qui désormais doit embrasser toutes les parties de l'Europe.

Le duc Guillaume fut l'un des instruments de cette force mystérieuse de civilisation; un instrument supérieur s'était déjà révélé, à savoir la race de Robert le Fort. Hugues le Grand, qu'on ne voit occupé qu'à ses desseins de domination, reste fidèle à cette idée. C'est lui qui fait Rollon chrétien; et cependant il garde l'épée pour en frapper les Normands qui apparaissent en dehors de l'établissement politique de la Normandie. C'est un double caractère qu'il faut saisir. Et de même, dans l'action des événements et des personnages, il est important de reconnaître ce qui est personnel et ce qui est public. Guillaume et Hugues le Grand ne sont pas seulement des chefs ambitieux qui font des invasions ou des crimes, ce sont des génies qui maîtrisent l'anarchie et servent à la préparation de l'ordre.

Reprenons les temps. Le roi Louis, qui ne manquait ni de courage ni de prévoyance, songea tout aussitôt à reprendre la Normandie. Guillaume laissait un jeune fils, nommé Richard. Le roi courut à Rouen, feignant de le prendre sous sa tutelle; mais on soupçonna qu'il voulait l'enlever pour ses desseins. Les grands et le peuple, fidèles

à la mémoire de Guillaume, réclamèrent d'abord à grand bruit le jeune enfant; mais le roi protesta de ses intentions, et il se déclara le vengeur de Guillaume: alors on s'apaisa, et on laissa faire le monarque. Le comte de Flandres effrayé, fit aussitôt des ambassades. Il se glorifiait d'avoir délivré le roi du plus formidable de ses vassaux, et tout ce que le roi avait à faire, c'était, disait-il, de profiter de ce premier exemple.

Tout semblait propice. Le comte Héribert venait de mourir, et sa mort avait été troublée par d'affreux remords et par une sorte de délire désespéré. Comme on le pressait de songer au salut de son âme et de régler ses affaires, il ne sut jamais que répéter ces paroles : *Nous étions douze qui avions juré de trahir Charles*, s'accusant lui-même de ses longues perfidies [1]. Plusieurs comtes de Normandie étaient disposés à faire hommage; quelques-uns même s'étaient déjà déclarés. Peu à peu le roi se laissait aller à des pensées hardies : il commença par tenir de plus près son jeune pupille; puis il s'assura le concours de Hugues en le confirmant dans son duché de France, et lui conférant le duché de Bourgogne. Ensuite il laissa éclater ses desseins, et il fit invasion dans la Normandie, où il se signala par des faits d'armes [2]. Mais tout à coup les intrigues se ravivent; Hugues est incertain dans sa fidélité, et pour comble le jeune duc Richard, enfant de neuf ans, est enlevé à Laon par son gouverneur Hosmond, qui l'enveloppe dans une botte de paille et le porte ainsi, déguisé lui-même en palefrenier, au travers des gardes et du peuple, jusqu'au château de Coucy. Le comte de Senlis le prend sous sa protection, et Hugues se déclare pour lui. Les intérêts se mêlent, les perfidies se croisent; le roi manque de force pour dominer cette confusion d'ambitions ennemies et de fidélités douteuses. Et enfin les partisans du jeune Richard, pour toute ressource, provoquent une invasion nouvelle de Danois, et les calamités anciennes ont

[1] Chr. de Raoul Glaber. Liv. I.
[2] Chron. de Frodoard.

l'air de se raviver sur cette terre de Neustrie, si longtemps déchirée par le fer des barbares. Le roi marche avec une armée à la rencontre des Normands, conduits par un chef nommé Haigrolde. Dans une mêlée imprévue, sur la rivière de Dive, l'armée du roi est mise en déroute, et lui-même est pris par le chef Normand, et conduit captif à Rouen.

945. — Pendant ce temps, Hugues le Grand se tenait à Paris immobile, et attendant la fortune. D'abord, la reine Gerberge appelle au secours du roi, Othon, roi de Germanie, son frère. Othon refuse de faire la guerre aux Normands, et il accuse Louis de ses violences envers le duc de Normandie. Alors la reine se tourna vers Hugues, qui, à ce moment, se sentit devenir comme l'arbitre de l'avenir. Hugues consentit à protéger le roi de France, mais de manière à rester maître de la royauté. Les Normands demandèrent pour condition de la liberté du roi, que ses deux fils leur fussent remis en otage. C'était peut-être une condition de Hugues lui-même. La reine la repoussa avec obstination ; mais l'un d'eux fut accordé ; c'était le plus jeune : et alors le roi fut échangé contre son enfant encore au berceau. Il ne fit que changer de captivité, car il alla tomber aux mains de Hugues, son libérateur, qui le remit à la garde d'un comte de Chartres, nommé dans les histoires *Thibaut le Tricheur*.

A ces nouvelles, Othon de Germanie s'émeut et fait des menaces. Hugues ne voulait qu'agrandir incessamment sa puissance. Le roi est délivré, à la condition de donner la ville de Laon, la seule ville qui restât à la royauté désarmée [946]. En même temps la paix de Normandie est renouvelée. Le jeune duc Richard est reconnu souverain indépendant. Hugues le maria à sa fille; et par là s'affaiblit encore la royauté de France.

Alors quelques autres puissants commencent à s'effrayer de la domination qui semble se lever sur leurs têtes. Les comtes de Flandres et de Vermandois se font part de leurs jalouses inquiétudes. La reine transmet ses propres alarmes à son frère Othon. Une ligue est formée, et la guerre éclate. Les deux rois Louis et Othon joignent leurs armées

vers Cambrai. Ils marchent droit à Reims, défendu par l'archevêque Hugues, fils de l'ancien comte Héribert et neveu de Hugues le Grand, et s'en emparent. Puis ils vont ravager le duché de France, et descendent vers la Normandie. Mais la guerre se change en intrigue. Le comte de Flandres, l'assassin du duc Guillaume de Normandie, haïssait le fils par le seul souvenir de son propre crime. Il détourne le roi Othon de ses succès, et le précipite à des destinées mal expliquées par l'histoire. La guerre semblait se faire surtout contre Hugues le Grand : elle se tourne contre le duc Richard. On fait un détachement de l'armée des deux rois pour aller assiéger Rouen, et ce détachement se fait battre sous les murs de la ville. Le neveu du roi Othon y périt percé de mille coups. Othon, furieux de cet échec, voulait livrer le comte de Flandres au duc Richard. Le comte se sauve dans la nuit, et ce commencement de fuite, avec les soldats qui le suivent, devient le signal d'un désordre affreux dans toute l'armée. Les Normands sortent de la ville et poursuivent à outrance les assiégeants jusqu'à Amiens. Ce conflit d'accidents imprévus et jetés comme au hasard dans la guerre, tournait au profit de Hugues. L'habile duc semblait s'être dissimulé dans ces batailles, et tous ses soins avaient été de garder ses places et ses villes. Quand d'autres haines eurent paru, il laissa voir des pensées pacifiques, et une trêve se fit entre lui et le roi.

947—948. — Cependant il restait des querelles par rapport à ce neveu qu'il avait établi archevêque de Reims, au détriment de l'archevêque Artaud. Deux conciles se prononcèrent pour l'ancien archevêque, et le roi, se sentant enhardi par cette attaque ecclésiastique contre la puissance de Hugues, adresse des plaintes au pape sur ses longues iniquités, et provoque un concile général. Le pape répond à la pensée du roi. Le concile est assemblé à Ingelheim, près de Mayence. Louis et Othon y viennent en personne, demandant justice aux pontifes. Louis expose ses griefs, et raconte les malheurs de sa vie, les crimes de ses ennemis, les défections et les perfidies de ceux qui devaient

être ses fidèles, ajoutant que dans son gouvernement il n'avait point mérité de telles trahisons; que, s'il était coupable, c'était au concile à le juger, qu'il acceptait sa sentence et celle du roi Othon, et aussi que si quelqu'un l'osait accuser, il était prêt à l'appeler au combat particulier pour soutenir et venger son honneur de roi.

La dégradation royale était consommée, et même la protection de l'Église ne pouvait alors faire revivre une puissance qui s'était elle même frappée à mort.

Le pape avait annoncé qu'il lancerait l'anathème contre Hugues, s'il ne venait au concile satisfaire le roi. Le concile l'excommunia pour avoir chassé l'évêque de Laon, sans autre grief que sa fidélité à Louis. Son neveu, l'archevêque Hugues, fut aussi excommunié pour avoir usurpé un siége occupé par un autre. Ces anathèmes ne pouvaient raviver la puissance du monarque. Il les fallait soutenir par les armes, et pour toutes forces paraissaient quelques secours de Lorraine, occupés à contenir Hugues le Grand dans ses châteaux forts. Les évêques se font guerriers et lèvent des milices. On les voit passer des camps dans les conciles et des conciles dans les camps, défendant leurs décisions par le glaive, et montrant l'excommunication quand l'épée est impuissante. Hugues les regarde et reste immobile. Puis les Lorrains, s'étant lassés des petites batailles, se retirent dans leurs pays, et Hugues reprend de la hardiesse [949]. Alors un nouveau concile est convoqué à Trèves, et Hugues est encore excommunié. L'animosité des petites guerres n'en devient que plus ardente. Le désordre est partout. On prend des villes; on les reprend. Le pays de France est en proie. Les peuples sont dans le deuil, et nulle cause ne grandit dans cette épouvantable anarchie.

950—954.—Enfin Othon s'entremet pour désarmer ces fureurs; Hugues le Grand fait hommage au roi, et lui remet la citadelle de Laon. Ce n'était qu'un semblant de paix; mais le roi se sentait trop faible pour n'en paraître point satisfait. Pendant ce temps, il alla en Aquitaine recevoir les hommages des seigneurs. C'était tout ce qui res-

tait de la soumission. Le commandement des seigneurs n'était plus qu'une ombre, et l'obéissance une formalité. Louis toutefois défendait sa royauté avec toute l'activité que comportaient les temps. Mais tout l'abandonnait. La reine Ogive elle-même, qui avait longtemps exercé son ambition de mère à le servir, finit par lui être funeste en se livrant, dans un âge de maturité, à des caprices d'amour, et se faisant enlever par le comte de Meaux, nommé Héribert, pour se marier avec lui. Peu de temps après, le roi Louis mourut, à 33 ans, d'une chute qu'il fit en poursuivant un loup de toute la vitesse de son cheval. Il laissait une révolution sociale consommée dans les Gaules, avant cette autre révolution qui bientôt allait déplacer le pouvoir politique, et constituer un droit nouveau dans la monarchie. L'indépendance des grands, jusqu'alors disputée et contestée, était devenue un droit de possession, devant lequel s'atténuait la majesté du roi. Dans cette mêlée d'ambitions libres et de souverainetés conquises, la royauté s'était transformée en intrigue. A défaut d'une autorité forte comme celle de Charlemagne, il avait fallu s'exercer à une souplesse de commandement, habile à se varier selon les vicissitudes. Mais cet art même était vaincu par la souplesse des tromperies communes alors à tous ceux qui tendaient à s'agrandir. Le génie eut semblé impossible en ces temps d'individualités formidables. Louis s'était multiplié pour égaler la variété des périls. Il fit peu de fautes; mais il fut dominé par le mouvement universel de la société. Hugues le Grand parut plus habile à profiter des mille incidents qui se mêlaient à la marche des temps. C'est que les hostilités allaient droit aux monarques, et dérangeaient peu la progression d'une existence nouvelle, qui tendait comme toutes les autres à supplanter ou à saisir le pouvoir suprême. La politique de Hugues le Grand consista à se tenir immobile dans le désordre. Les révolutions qui se faisaient atteignaient l'autorité antique, et non-point les ambitions nouvelles; et ainsi la chute du sceptre de Charlemagne semblait indiquée par une loi que l'histoire pourrait considérer comme une sorte de fatalité,

si la philosophie n'y voyait un développement de l'action providentielle, qui transforme chaque peuple, selon ses vues plus générales, et qui touchent à tout l'ensemble de l'humanité. Nous retrouverons bientôt cette action manifeste. Reprenons les événements.

LOTHAIRE.

Louis d'Outre-Mer avait eu de Gerberge deux filles et cinq fils.

Des cinq fils, trois étaient morts dans leur première enfance. Il en survivait deux : Lothaire, qui avait treize ans, et Charles, qui avait un an. Lothaire fut reconnu roi, sans partage du royaume ; nulle loi n'avait été écrite pour échapper aux divisions ruineuses de la monarchie ; mais l'unité n'en était pas plus imposante. Les grands avaient déjà trop d'un roi, et nul ne songeait à en faire plusieurs. Ainsi l'unité, selon les temps, pouvait être un signe de force ou de débilité.

En présence de cette royauté désarmée, Hugues le Grand pouvait songer à la couronne. Il se fit un mérite de la modération ; il se déclara le protecteur du jeune monarque et le fit sacrer à Reims, aimant mieux agrandir sa puissance par une apparence d'abnégation, que de tenter les périls d'une entreprise douteuse. Le roi, pour récompense, le proclama duc d'Aquitaine, et de la sorte l'habile duc avait sous sa main la plus grande partie du royaume, sans l'odieux qui s'attache au nom d'usurpateur. Aussitôt il conduisit Lothaire dans les pays d'Aquitaine, sous le semblant de lui faire rendre hommage, mais en réalité pour se faire reconnaître duc. Le comte de Poitiers voulut résister ; Hugues détruisit son armée dans une bataille.

956.—Mais l'année suivante Hugues mourut ; il laissait quatre fils, dont l'aîné fut Hugues, surnommé Capet, celui à qui était réservée une destinée si grande.

A ce moment tout parut fléchir. Lothaire, qui n'avait paru au trône que sous la tutelle d'un homme qui dédaignait de se faire roi, ne sut pas si la mort de Hugues lui

était utile ou fatale. Dans le vaste désordre d'ambitions qui luttaient entre elles, la puissance de Hugues avait pu seule s'élever au-dessus des rivalités, et seule peut-être elle eut pu contenir l'extrême anarchie; mais le roi-enfant qui restait au sommet de l'État n'avait point de force pour arrêter les déchirements. L'autorité souveraine s'était laissé désarmer par le droit d'hérédité, concédé aux comtés des villes et aux duchés des provinces, tandis que ce droit semblait être devenu douteux pour elle-même. Ces grandes vassalités transmises étaient devenues des souverainetés formidables; la nation, sans protecteur suprême, dépérissait, foulée sous leurs rivalités guerroyantes. La force était tout le droit, et la destruction tout le lien social; il eût fallu, pour ôter le péril de ces ambitions en conflit, une autorité haute et dominatrice, et Hugues le Grand put paraître un instant pouvoir remplir ce grand office, soit parce que la royauté lui était un instrument, soit parce que le nom de Robert le Fort équivalait déjà à un droit de royauté; mais, dès qu'il fut mort, l'anarchie eut sa liberté. Lothaire, à un autre âge, et avec une volonté intrépide, eût peut-être essayé d'absorber en lui la grande puissance que Hugues avait constituée à côté du trône; mais pour cela encore il eut fallu reprendre les grands domaines et les vastes gouvernements qu'il avait eus, et surtout le duché de France, centre de toute l'action politique et sociale dans tout le reste du royaume, et de là il eût fallu aller droit aux autres établissements que la royauté avait consacrés, et principalement aux duchés de Normandie et de Bourgogne, double exemple d'indépendance, qui avait donné lieu à des imitations plus petites, mais non moins ruineuses. Et telle fut aussi la pensée de Gerberge, mère du jeune roi; mais cette entreprise exigeait de la hardiesse et du génie ; on n'y employa que la ruse et les perfidies.

Hugues le Grand avait mis son fils Hugues sous la tutelle de Richard, duc de Normandie; la reine eut l'habileté de le soustraire : mais, pour ne point attaquer à la fois toutes les existences qui lui semblaient menaçantes,

elle flatta le jeune héritier de la race de Robert et le reconnut duc de France ; en même temps elle laissait son frère cadet, Othon, prendre possession du duché de Bourgogne. Les deux autres fils de Hugues le Grand, nommés Eudes et Henri, n'avaient point de part à la succession politique de ses domaines.

956—960.—Puis la reine attaqua le duc de Normandie par des piéges indignes de la royauté, faisant la guerre comme un complot, offrant des conférences pour les transformer en guet-apens, jusqu'à ce que le duc, fatigué des conjurations tramées tantôt sous une apparence d'amitié, tantôt sous un aspect de batailles, recourut au terrible expédient déjà éprouvé, celui d'appeler des secours du Nord. Il arriva des flottes de Danois : elles portaient le ravage et la terreur. Il fallut faire la paix ; elle ne fut pas plus glorieuse que la guerre ; le duc resta dans son indépendance, et les Danois qu'il avait appelés ne partirent qu'avec des rançons, ajoutées aux dépouilles qu'ils avaient ravies.

965—976.—Toutefois, l'esprit de Lothaire acquérait de la maturité avec l'âge, et bientôt il comprit la situation précaire de la royauté, dans cette société ravagée par les rivalités ambitieuses et indépendantes : sa politique ne manqua point de sagesse. Il s'exerça à éviter les conflits ; il resta uni d'amitié avec Hugues, duc de France, et les autres fils de Hugues le Grand. Othon, duc de Bourgogne, étant mort, il laissa son frère Eudes lui succéder paisiblement. Il cherchait la force plutôt par la conciliation et les alliances, que par un système impraticable de domination et de peur. Lui-même se maria avec la fille de l'empereur Othon ; et cet affermissement progressif de son pouvoir le mit pourtant dans le cas de tirer quelquefois l'épée. Ainsi le comte de Flandres, tout en faisant hommage, ayant essayé de s'affranchir de l'obligation militaire, comme avaient fait quelques grands vassaux, le roi, suivi des deux fils de Hugues le Grand, alla le combattre et le réduire, en lui prenant Arras et d'autres places.

976.—Mais bientôt une querelle plus grave se déclare, et c'est ici un incident notable dans l'histoire.

La Lorraine, dans le partage successif de la grande monarchie de Charlemagne, avait passé par des vicissitudes; d'abord royaume indépendant et considérable, embrassant la Suisse, une partie de la Savoie et la Franche-Comté, et puis plusieurs évêchés au delà du Rhin, et enfin de grands domaines compris depuis sous la dénomination de Pays-Bas, jusqu'aux comtés de Hollande et de Zélande; elle avait eu ensuite ses démembrements, tour à tour soumise à des autorités diverses, tantôt aux rois de Germanie, tantôt aux rois de France, et tour à tour envahie par les uns et par les autres, suivant les caprices de l'ambition ou de la guerre [1].

Sous Charles le Simple, la Lorraine était passée à un duc nommé Gilbert; nous avons vu la part de ce duc dans les événements de ce règne d'anarchie.

Bientôt une révolution éclate. L'empereur Othon I, qui avait vu la Lorraine passer, à titre de vassalité, de la Germanie à la France, et puis revenir encore à la Germanie, la voulut retenir en lui imposant pour duc son frère Bruno, archevêque de Cologne, et la divisant en deux parts, l'une qui fut la Haute-Lorraine, qui confinait au Luxembourg et à la Franche-Comté, l'autre la Basse-Lorraine, qui embrassa les pays enfermés par le Rhin, la Meuse et l'Escaut à leurs embouchures.

Le duché de la Haute-Lorraine fut donné à Frédéric d'Alsace, qui avait épousé Béatrix, fille de l'empereur Othon, et par là se trouvait neveu de l'archevêque Bruno, et beau-frère de Hugues Capet, duc de France [2]. La Basse-Lorraine restait gouvernée directement par Bruno, qui détacha seulement quelques évêchés, et notamment ceux de Mayence et de Trèves, pour les rendre indépendants. Du reste, tout l'ensemble de cet ancien royaume de Lothaire lui devait hommage.

Mais, à la mort de l'empereur Othon I, une réaction se

[1] Le père Daniel a résumé ces alternatives dans son histoire.—Voyez l'histoire savante de la Flandre, par Warnkœnig. Tom. I.

[2] Hugues le Grand, nous l'avons vu, avait marié sa fille à l'empereur.

déclare. Le comte du Hainaut avait été dépouillé, au profit de Bruno, de ses grands domaines ; ses deux fils, Lambert et Régnier, s'étaient réfugiés en France ; et aussitôt qu'ils virent la ferme autorité d'Othon I passer aux mains de son fils Othon II, qui semblait n'annoncer point la même énergie, ils se firent un parti armé, avec lequel ils eurent l'espérance de reprendre leurs comtés. Hugues Capet entra dans leur dessein, ainsi que le roi de France. Ils allèrent avec de tels secours attaquer les possesseurs de leurs domaines, et ils les tuèrent dans une première bataille. Othon II institua deux autres comtes à leur place, et la guerre fut reprise, mais avec un caractère plus vaste et plus politique ; car l'un des comtes dépouillés, Régnier, fut marié à une fille du duc de France, et l'autre, Lambert, à la fille du roi Lothaire ; et aussitôt après cette double union, qui fut faite comme une menace, une armée se jeta sur le Hainaut et chassa les comtes de l'empereur.

On eût dit que le génie de la monarchie se réveillait. Lothaire et le duc de France sentaient le besoin de ressaisir les États qui avaient été détachés de la couronne, et cette expédition sur le Hainaut n'était qu'une préparation d'entreprises plus hardies sur la Lorraine tout entière. L'empereur le pressentit, et comme l'Italie l'occupait par ses longues habitudes d'indépendance, il voulut suppléer aux batailles par la politique. Il tenta l'ambition de Charles, frère de Lothaire, lequel n'avait point eu de part au partage de l'hérédité royale, et il lui offrit la Basse-Lorraine, à la simple condition de l'hommage. Charles eut le malheur d'accepter cette offre ; c'était une sorte de défection, et la nation s'émut d'indignation et de colère. Aussitôt Lothaire prend les armes et devance son frère. Il arrive à Metz, et les seigneurs lui font hommage. Il s'avance jusqu'à Aix-la-Chapelle, et d'une marche si soudaine, que l'empereur fut presque surpris à table ; Lothaire, dit le chroniqueur Glaber, dîna de ce qui avait été préparé pour Othon. Après cela, il sema le ravage dans tout le pays, et rentra en France. C'était alors tout le système de la guerre. L'année suivante, l'empereur vint se venger par une égale

irruption dans la Champagne. Un de ses officiers avait juré de s'avancer jusqu'à Paris et d'enfoncer sa lance sur une des portes de la ville. L'empereur, avec soixante mille hommes, suivit de près l'intrépide aventurier. Les faubourgs furent incendiés; mais le roi, le duc de France et le duc de Bourgogne, son frère, accouraient avec des forces assemblées à la hâte pour lui fermer son retour. Il se hâta de fuir vers Soissons. L'officier qui l'avait guidé dans cette expédition téméraire avait péri sous les murs de Paris avec tous les siens. La fuite fut désordonnée. Un comte d'Anjou, nommé Geoffroy, surprit l'arrière-garde au passage de l'Aisne et la mit en pièces, et l'empereur ne fut en sécurité que lorsqu'il fut parvenu derrière la Meuse.

Ainsi semblait vouloir se raviver l'esprit monarchique; mais ce ne fut qu'une rapide explosion. Lothaire apparemment crut suffisant d'avoir montré ses armes, et aussi sa préoccupation de roi se portait sur la situation intérieure de son royaume, qu'il fallait sans cesse affermir contre les essais d'anarchie. Il crut sage de faire la paix, et ce n'était point l'avis du duc de France, qui savait peut-être que le succès de la guerre au dehors était un moyen d'imposer à l'indépendance au dedans; mais le génie de Lothaire n'était point un génie de batailles. Il s'exerça dans cette paix à maintenir son droit de souveraineté sur tous les domaines distraits de la couronne. La Lorraine resta à l'empereur, mais à titre de *possession bénéficiaire*, et sans préjudice du droit de la France. Triste fin des conflits et qui ne faisait que les perpétuer. Lothaire fit de même pour les établissements de l'intérieur. Il ne se crut pas de force à défaire ces grandes existences que près d'un siècle venait de consacrer par ses habitudes d'indépendance et d'anarchie. Mais il les assujettit par une sorte de légalité que nul n'osa contester, et ce fut encore un grand office de cette royauté affaiblie de rattacher entre elles toutes ces parties éparses d'une société rompue, pour les retenir par un lien de convention qui pût suppléer l'autorité d'une monarchie véritable. Telle fut l'application de Lothaire pendant les six dernières années d'un règne qui

ne fut ni sans utilité ni sans gloire. Il mourut au milieu de ces soins [2 mars 986]. Il laissait un fils nommé Louis, qu'il avait fait reconnaître roi de son vivant, comme s'il se fût défié de l'avenir. Et en mourant, il le mit sous la protection de Hugues, comme pour lier ce puissant duc par un signe de confiance scellé sur un tombeau.

Le duc de France fut fidèle à ces dernières paroles d'un roi qui meurt. Mais les périls naissaient d'ailleurs. Emma, mère du jeune roi Louis V, femme d'intrigue, et sur qui les peuples avaient laissé tomber des soupçons funestes d'empoisonnement contre son mari, entretenait des liaisons avec la Germanie, et ces liaisons furent suspectes. Charles, son beau-frère, resté duc de la Basse-Lorraine, et qui la haïssait, les rendit odieuses par des interprétations de crime et de trahison. Le jeune roi éloigna sa mère, et les inimitiés de palais semblaient devoir devenir toute la politique de ce règne. Deux pontifes, l'archevêque de Reims et l'évêque de Laon, étaient tristement mêlés à ces cabales ; le roi les attaqua par les armes. Et pendant ce temps le duc de France dominait le gouvernement des affaires. Il restait en dehors des intrigues, et aussi bien elles ne faisaient que servir sa puissance. Mais tout à coup l'État change d'aspect. Louis V meurt inopinément. L'idée de poison revient encore, mais cette fois avec plus de hardiesse dans l'accusation. Un historien nomme la reine Blanche [1], qui n'aimait pas son mari et qui même l'avait déjà quitté, pour s'en retourner en Aquitaine, auprès du duc son père, Guillaume Bras-de-Fer. Mais l'histoire n'a pas besoin de se noircir de crimes douteux [2]. Ce qui paraît à la mort de ce jeune roi de 19 ans, c'est une révolution consommée dans la société, et un déplacement infaillible dans le pouvoir. C'est ce double événement qu'il faut saisir dans ses préparations et étudier dans ses conséquences.

[1] Ademar. Chron.

[2] Le président Hénault admet le double empoisonnement comme indubitable. Les vieux récits sont plus réservés.

CHAPITRE XVII.

APPRÉCIATIONS HISTORIQUES.

PASSAGE DE LA 2e A LA 3e RACE.

Le simple exposé des événements semble avoir expliqué d'avance le déplacement de pouvoir qui tout à l'heure va nous apparaître.

Mais avant d'arriver à ce grand fait, où se résumera toute l'histoire d'un siècle, arrêtons un moment notre regard sur la société Gallo-Franque, telle qu'elle s'est transformée dans ces luttes privées et ces batailles publiques, où nul génie n'a encore paru de force à saisir la société tout entière, pour la lancer vers ses destinées.

Voici qu'un grand système, connu dans les histoires sous le nom de système féodal, s'est progressivement constitué. Et il n'entre pas dans le cadre de la présente histoire de pénétrer toutes les combinaisons de cette constitution politique, née du cours des choses et non point d'une conception préméditée des ambitions. De savants hommes ont exercé leur patience à cette étude, et le plus souvent pour se contredire à force d'érudition et de recherche ; Montesquieu, entre les plus célèbres, a le mieux saisi, ce me semble, toute cette complication de la monarchie dégénérée de Charlemagne [1]. Il a merveilleusement indiqué le passage du gouvernement politique à l'organisation féo-

[1] *Esp. des Lois.* Liv. xxx. Tout ce livre mérite d'être lu ; c'est un résumé de tout ce qui avait été écrit jusque-là de plus exact sur les formes constitutives de la féodalité, et sur ses modifications durant la deuxième race.

dale, et les études modernes ont ajouté peu de chose à ces découvertes, si ce n'est peut-être qu'elles ont agrandi l'appréciation des mêmes faits, en écartant les vues de détail, ou les embrassant sous un aspect plus général.

La constitution féodale, ai-je dit, ne fut point une préméditation, mais une œuvre graduellement établie par la marche désordonnée des événements.

La royauté, telle que l'avait conçue Charlemagne, grande et forte, agissant sous l'inspiration chrétienne, quelquefois sous l'impulsion des évêques, toujours d'intelligence avec eux, n'avait point su garder longtemps ce haut caractère. Et par là elle avait par degrés cessé d'être l'institution protectrice du peuple; elle avait, en la personne de Charlemagne, consommé la réaction gauloise contre l'anarchie de la conquête, et sa mission eût été de perpétuer dans la politique cette tendance de liberté, qui était celle de l'Église.

La division de la monarchie, qui fut faite à chaque changement de règne, fut la première cause d'altération.

L'affaiblissement de l'autorité, joint à l'affaiblissement des caractères, donna lieu à des établissements de familles souveraines, qui devinrent formidables pour la royauté.

Les ducs ou gouverneurs des provinces, les marquis ou gouverneurs de certaines fractions de pays, qu'on appelait *marches*, les comtes ou gouverneurs des villes, avaient jusque-là reçu du roi le titre et l'office de leurs emplois; mais, dès que la royauté parut fléchir, ils s'efforcèrent de retenir la possession de leurs gouvernements et de s'en faire un droit héréditaire, de telle sorte qu'à mesure que l'hérédité s'atténuait dans la royauté, elle s'affermissait dans les familles des grands et des vassaux. Toutefois la souveraineté du monarque ne fut point totalement brisée; on en conserva le principe, mais en détruisant le principe de l'obéissance ou n'en laissant qu'une ombre.

Alors naquit l'*hommage*, qui consistait à reconnaître le droit du souverain, tout en gardant l'indépendance du sujet.

L'hommage eut ses variétés. Le duc, le comte, le mar-

quis, se faisaient *hommes* du roi à divers titres; tantôt avec obligation de le servir à la guerre, tantôt avec l'exception formelle de ce service; puis les grands, *hommes* du roi, eurent des *hommes* à leur tour; et ainsi la souveraineté, qui est une de sa nature, se divisa au grand détriment de la liberté humaine. Plus l'unité sociale disparaît, plus le commandement se complique. Le domaine de l'homme sur l'homme est le dernier degré de despotisme où l'on arrive par l'anarchie; l'extrême affranchissement, c'est en tout temps l'extrême servitude.

Toutefois cette constitution féodale, dont le nom est resté odieux dans le souvenir des hommes, n'emportait pas alors une idée d'asservissement. La sujétion n'était qu'une sorte d'*obligation* qui laissait subsister la dignité. Il y avait même des natures d'*obligation* qui n'étaient autre chose qu'un service d'honneur public. Par exemple, le *fief*, qui dut son origine aux coutumes romaines, et qui fut primitivement un bénéfice concédé à titre de récompense à des vétérans, imposait, comme terre frontière, l'obligation de défendre une tour, un château, un retranchement; c'était là un grand office public; et aussi le fief resta distinct du vasselage. Le vassal était l'homme de son seigneur; il lui vouait un attachement et un service personnel. C'est pourquoi dans la suite il passa en principe féodal que, pour recevoir un bénéfice de quelqu'un, il fallait d'abord être son vassal. Il serait autrement arrivé que les devoirs de bénéficier auraient pu être en contradiction avec l'intérêt du seigneur. La vassalité se constituait par la cérémonie de la *recommandation :* le vassal mettait ses mains dans les mains du seigneur et se déclarait son homme. Telle était l'obligation féodale, sorte de servage moral dont il était facile de faire une dégradation de l'obéissance, mais qui d'abord fut principalement une complication du commandement [1]. D'un autre côté, cette constitution n'effaça pas toute trace de droit civil. Jusque-là le gouvernement politique avait tout absorbé en lui-même; l'anarchie même

[1] Voir les *Origines* du comte de Buat.

donna lieu à des lois d'ordre, et ce n'est pas aujourd'hui un médiocre sujet de méditation historique de voir conserver dans cette confusion de l'État un principe de liberté locale ou privée, qui bientôt devait se féconder sous l'inspiration d'une monarchie toute nouvelle.

Remarquons que les chefs indépendants des provinces étaient intéressés à organiser la domination. L'Aquitaine, qui sous Charlemagne même avait été impatiente de l'unité monarchique, avait retenu les formes de la justice romaine. Le mélange du droit ancien et des coutumes barbares avait donné lieu à des variations singulières dans le duché de France, dans les pays d'Austrasie et dans ceux de Neustrie, où les ducs et les comtes ravivèrent ces restes de lois, en les accommodant à leur domination. La Bretagne eut sa constitution distincte; mais partout également un vague instinct d'affranchissement poussait déjà les populations vers les cités, où le contact des hommes semblait offrir plus de protection, et où l'association d'ailleurs, soit romaine, soit gauloise, ne s'était point tout à fait perdue [1].

C'est un beau sujet de travail pour l'historien d'éclairer ces parties de la constitution féodale. Qu'était devenue la curie romaine? Quel était le système d'administration communale? Quelles étaient les lois et quelle était la protection du négoce, cette propriété personnelle, que nul despotisme ne put en aucun temps faire disparaître? Qu'étaient-ce que les plaids des comtes, et qu'était-ce que la classification des citoyens soumis à leur juridiction? Qu'étaient-ce que les possesseurs, et les ouvriers, et les serfs? Qu'étaient-ce que les juges, les centeniers, les *scabins* (échevins, scabini), les majeurs (majores, maires)? Qu'étaient-ce enfin que toutes les distinctions dès lors existantes dans les populations, et puis conservées dans la civilisation subséquente? Tout cela entre dans la combinaison féodale, sans nuire au système de hiérarchie pu-

[1] M. Buchez a écrit des choses très-sensées sur ce point d'histoire. Voyez l'Introd. déjà citée, pages 66-67.

rement militaire qui lui sert de base; mais je ne saurais vouloir éclairer ici ces détails, et j'ai hâte de revenir aux grandes appréciations de l'histoire.

Dans le vaste travail des ambitions privées qui se sont établies en face les unes des autres, toutes avides d'indépendance, la curiosité philosophique s'enquiert principalement de l'action politique de l'Église, et il semble qu'on ne la trouve plus aussi manifeste qu'on l'avait vue aux premiers temps de la deuxième race.

Toutefois l'Église continue de remplir son office général d'amélioration morale ou de civilisation. Ses conciles réveillent les peuples, protestent contre les désordres, disent anathème aux usurpateurs, aux scandaleux, aux oppresseurs des pauvres, aux violateurs des lois saintes. De Louis le Pieux à la chute de la deuxième race, on compte cent quatre-vingt-dix-neuf conciles, et l'histoire de ces assemblées est l'histoire des mœurs, des habitudes, des lois même de ces deux siècles d'ailleurs si confus et si troublés. Rien de plus exact sans nul doute que ces monuments de notre antiquité nationale. Le droit ecclésiastique est tout le droit public, et si la liberté de la nation survit quelque part, c'est dans cette défense régulière des franchises énoncées en canons de discipline [1].

Un concile de Paris, tenu en 824, ordonnait aux évêques de veiller avec soin sur les écoles, et de faire assister les étudiants au concile provincial. Il leur défendait de prendre la quatrième part des offrandes, à moins d'y être contraints par le besoin. Il interdisait le commerce et les travaux de fermier aux prêtres et aux moines.

Un autre concile tenu en 829 déterminait les attributions des deux puissances royale et ecclésiastique; il repro-

[1] Voir les admirables analyses de Baronius, dans les *Annales Eccles.* — J'ai déjà cité M. de Maslatrie, jeune savant qui a très-bien étudié l'histoire des conciles. C'est encore ici une occasion de louer le mérite de son travail. *Chronologie histor. des Papes, des Conciles généraux, etc.* — Un ouvrage nouveau et plus étendu sera désormais consulté avec profit, c'est l'*Hist. chronol. des Conciles de la chrétienté*, par M. Roisselet de Sauclières, et M. l'abbé André.

chait aux princes de s'ingérer dans les affaires de l'Église, et aux évêques de s'occuper des affaires civiles; il retenait ces derniers dans leurs devoirs de pasteurs des âmes.

La même année, un concile tenu à Worms interdisait l'épreuve de l'eau froide dans les jugements; souvent, et déjà je l'ai dit, l'Église renouvela la condamnation de ces formes barbares et fatalistes de la justice.

A Aix-la-Chapelle, en 836, un concile ordonne aux prêtres de veiller à ce que les fidèles soient instruits exactement dans les devoirs de la morale et de les conduire avec sollicitude de leur baptême à leur tombeau.

Les conciles tenus sous Charles le Chauve rappellent les peuples à la fidélité envers le roi; c'est apparemment que la fidélité commence à défaillir.

En 844, un concile tenu à Vern réforme les monastères. Une de ses prescriptions est remarquable; c'est que les évêques qui ne vont pas à la guerre, soit par faiblesse de corps, soit par l'indulgence du roi, doivent confier leurs hommes à un de leurs fidèles, pour que le service militaire n'en souffre pas.

Le concile de Meaux, en 845, défendit aux clercs de porter les armes. Alors tout commençait à se mêler, et les guerres civiles et privées transformaient les maisons d'église en autant de châteaux forts.

Un concile tenu à Valence, en 855, mérite une glorieuse mention. Il combat 19 articles de Jean Scott sur la Prédestination [1]. Il ordonne un choix sévère de ceux qui veulent entrer dans le sacerdoce. Il proscrit la coutume des serments dans les jugements, par la crainte des parjures. Il proscrit de même les épreuves judiciaires. Enfin il enjoint d'ériger des écoles de sciences divines et humaines, et de chant ecclésiastique, parce que la longue interruption des études avait obscurci toutes les notions et même celles de la foi.

[1] Jean Scott, ou Erigène, c'est-à-dire venu d'Erins (Hybernois, Écossais), avait été appelé en France par Charles le Chauve, pour raviver les études dans l'*école du Palais*.

En 876, le concile de Pontion (près de Châlons-sur-Marne) règle la soumission que l'on doit au titre d'empereur; il ordonne que les évêques mènent avec leurs clercs la vie canonique, qu'ils traitent les comtes et les vassaux du roi comme des fils, et que ceux-ci les honorent comme des pères; que les évêques aient l'autorité des *Missi Dominici;* que les évêques et les comtes, dans leurs tournées, ne se logent pas chez les pauvres gens, à moins d'en être priés.

Un concile de Trosli, dans le Soissonnais, en 989, étend l'obligation de la dîme même à ceux qui n'ont pas de terres ou de troupeaux. « Que chacun sache, qu'il soit militaire, négociant ou artisan, que l'intelligence dont il tire sa nourriture lui vient de Dieu, et qu'il lui en doit la dîme. » C'était là une admirable proclamation de la dignité humaine, de quelque manière qu'on juge de nos jours la façon dont le concile voulait qu'on en reconnût le prix.

Le concile de Coblentz, en 922, interdisait aux laïques qui avaient des chapelles d'en percevoir les dîmes et d'en *nourrir leurs chiens.* Il déclarait que celui qui séduisait et vendait un chrétien se rendait coupable d'homicide; et cette étonnante prescription, révélation du mal qui était au cœur de la société, n'en était pas moins un cri de liberté digne de l'Église,

Enfin le concile d'Ingelheim, tenu en 948, eut une grande solennité; le pape y eut un légat, l'évêché Marin. A l'occasion de cette grande affaire de l'archevêché de Reims, disputé à Artaud par le fils du comte Héribert, furent résolues de grandes questions de droit ecclésiastique. « Les laïques donnaient, et qui plus est vendaient illégalement les églises [1]. » Le concile fit des prescriptions pour réprimer cette énormité; et par là encore se révèle le désordre que les habitudes de rapt et de pillage avaient mis soit dans l'État, soit dans l'Église.

Néanmoins, à mesure qu'on avance, les conciles pénètrent moins avant dans les besoins populaires; cette dégénération se fait sentir du IXe au Xe siècle; c'est que l'esprit

[1] Chron. de Frodoard, an 948.

de réforme est attiédi, et le spectacle des désordres ne touche plus les âmes.

Et aussi les évêques, vus isolément, n'ont plus cet aspect grave, saint et austère qui avait répondu jusqu'à la fin du IXe siècle à la grandeur de leur mission ; les passions politiques les ont emportés; et cela n'est point surprenant : ils avaient été accoutumés à gouverner leurs églises avec une haute indépendance, se fiant à l'autorité du monarque pour affermir leur propre puissance. Quand cette autorité vint à défaillir, lorsque les comtes des villes appliquèrent leur génie à s'emparer de leurs charges et à les consacrer dans leurs familles, les évêques voulurent aussi absorber en eux-mêmes l'autorité politique ; ils la prirent ou ils la disputèrent.

« Je remarque dans nos anciennes histoires, dit excellemment le P. Daniel, principalement depuis Charles le Chauve, qu'on y parle de plusieurs évêques comme de maîtres temporels de leurs villes et de leurs diocèses ; et ce ne fut que par cette raison que le comte de Vermandois fit nommer son fils, âgé de cinq ans, à l'archevêché de Reims [1] : c'était le mettre en possession d'une principauté. Ces prélats, dans la confusion où se trouvait alors le royaume, firent de leur côté ce que faisaient les seigneurs ; et comme dans plusieurs villes il n'y avait point d'autre gouverneur que l'évêque, ils s'en approprièrent le domaine; et c'est là, ce me semble, l'origine de ce que nous voyons encore aujourd'hui, que plusieurs évêques en France portent le titre de prince, de seigneur, de comte de leurs villes épiscopales [2]. »

Cette entrée des évêques dans le mouvement du siècle fit oublier les vertus, et les exemples de sainteté manquèrent dans les hauts rangs de l'Église. Raoul Glaber, avec son imagination pétulante et poétique, remplit ses mémoires de gémissements et de plaintes. « Les princes s'étant laissé aveugler depuis longtemps par le vain éclat

[1] Nous avons vu les suites de cette nomination.
[2] *Hist. de France*, règne de Raoul ou Rodolphe.

des richesses, cette contagion a gagné au loin tous les prélats... Le canon des Saintes Écritures élève en vain la voix pour condamner leur audace, on voit plus que jamais leur audace coupable suivie dans les différents ordres de l'Église. Les rois eux-mêmes qui devraient choisir pour le service de notre sainte Religion les personnes les plus propres à ce ministère, regardent comme plus digne de présider à la direction des églises et des âmes chrétiennes celui-là seul dont ils espèrent recevoir de plus riches présents. Aussi les hommes les plus présomptueux, sans autre titre que l'orgueil insolent dont ils sont remplis, se poussent dans les prélatures, et ne redoutent pas le reproche d'avoir négligé le soin de leur troupeau, car ils ont placé toute leur confiance et tout leur espoir dans les trésors qu'ils amassent, et non dans l'acquisition des dons précieux de la sagesse... Par une conséquence naturelle, les progrès de cette avarice impie dans le clergé développent dans le peuple un esprit d'audace et d'incontinence. Bientôt les détours du mensonge, la fraude et l'homicide précipitent les hommes à leur perte, par le vol ou par la convoitise. Et quand les yeux de la Religion catholique, c'est-à-dire, les prélats de l'Église, se sont laissé obscurcir par ces épaisses ténèbres, le peuple cherchant en aveugle la voie de son salut qu'il ne peut reconnaître, se trouve précipité dans l'abîme de sa ruine. Alors aussi, par un juste retour, les prélats sont en butte aux attaques de ceux qu'ils devaient considérer comme leurs sujets, et n'y trouvent plus que des rebelles instruits par leur propre exemple à s'écarter de la voie du devoir. Pourquoi s'étonner après cela qu'au milieu des tribulations où ils se sont jetés eux-mêmes, leurs cris ne soient plus exaucés, quand ils se sont fermé tout accès à la miséricorde divine par leur insatiable cupidité, comme s'ils ignoraient que le vice entraîne toujours sa peine après lui, et que l'air qui en est infecté verse sur les hommes et sur les animaux quelque fléau contagieux, et souille même jusqu'aux fruits, de son souffle empoisonné? C'est donc ainsi que les hommes qui devraient guider vers le salut tout le troupeau dont un

Dieu tout-puissant leur avait confié la garde, le frustrent des bienfaits accoutumés de la divine Providence ; et quand la piété des évêques n'est plus qu'un vain nom, quand l'austérité régulière des abbés s'amollit, quand le zèle de la discipline monastique se refroidit, et qu'entraîné par tant d'exemples, tout le reste du peuple devient prévaricateur du Seigneur, ne faut-il pas croire que le genre humain a conjuré tout entier pour se précipiter de gaieté de cœur vers sa ruine, et s'ensevelir une seconde fois dans les ténèbres du chaos [1] ? »

Ainsi gémit le chroniqueur, ainsi explique-t-il les grandes calamités qui pèsent sur les peuples.

Cette lamentation, exagérée peut-être, comme le sont la plupart des plaintes des moralistes, dans tous les temps, répond cependant à l'idée générale de la décadence du xe siècle. Quelques exceptions se montrent, quelques grands caractères sortent de la dégradation commune. Le génie même apparaît çà et là, comme un symbole survivant de la civilisation chrétienne. Dès le règne de Charles le Chauve, l'Église a ravivé les études, et *l'école du palais* a repris de l'éclat. Peu après, ce Jean Scot, avec des écarts de philosophie qui, d'avance, semblaient annoncer les erreurs du fatalisme moderne et du panthéisme, élève pourtant la pensée humaine à des méditations métaphysiques [2], et l'intelligence publique ne reste pas en arrière. La contreverse occupe le clergé. Prudence, évêque de Troyes, combat la doctrine d'Erigène, et le pape Nicolas I en dénonce le péril à l'empereur. D'autres noms paraissent. L'école de Reims, sous l'impulsion de Hincmar et de Foulques, son successeur, acquiert de la renommée. Remi, un de ses docteurs, fait du bruit dans le monde, et transporte son enseignement à Paris. Les discordes civiles ne nuisent point à sa gloire. C'est lui qui fonde véritablement l'Université. Et lorsque le désordre devient plus grand dans la société, les monastères fidèles à l'esprit de

[1] Chr. de Raoul Glaber, ch. 6.
[2] Voyez les hist. de l'Université. — Duboullay. — Crevier.

retraite et de prière, conservent la sève morale d'où naissent les caractères énergiques. De là aussi commencent à sortir quelques grandes renommées, et par-dessus toutes les autres, celle de Gerbert, qui doit un jour être un grand pape, et un instrument de restauration sociale, et celles de Fulbert de Chartres, et d'Abbon de Fleury [1]. Il vint un temps où, sans l'action cachée et ignorée des moines, le monde serait tombé dans une nuit affreuse de barbarie. La fin du x[e] siècle fait peur à l'imagination, par son désordre et son pêle-mêle d'idées, de droit, de conflits, de batailles, de hasards, d'indifférence et d'incertitudes. Ce sont les couvents qui ont sauvé alors l'intelligence humaine.

Or, dans cette précipitation générale de la société Gallo-Franque, dans cette dégénération des âmes et des caractères, comment la royauté serait-elle seule restée debout parmi les ruines?

Tout n'est pas dit, lorsqu'on a dit que la royauté sembla se perdre à plaisir, en divisant l'État, et multipliant l'hérédité de la souveraineté, qui de sa nature est une et ne se doit point mettre en fractions comme une possession de terres. Mille causes concourent à la fois à la ruine sociale. Toutefois indiquons aussi l'action spéciale de la royauté dans sa propre décadence.

Déjà nous avons expliqué comment les circonstances rendaient le partage obligé sous la première race. La terre était divisée, plutôt que la royauté; puis la possession de la terre donnait lieu à une autre sorte de souveraineté, et de là par degrés un droit analogue qui finit par constituer le commandement sur la possession même du sol. Le système féodal, avec ses ingénieuses complications, ne fut pas d'abord autre chose.

Mais il faut pourtant faire ici une remarque capitale, c'est que si la royauté s'affaiblit par le partage de la possession domaniale, l'idée de la souveraineté ne se perd pas, et même le sentiment de l'unité semble de loin en

[1] Frag. de *l'Hist. des Français*.

loin reparaître avec toute son énergie, du moins comme une belle et féconde théorie.

M. Augustin Thierry, un homme de savoir, mais trop glorifié, n'a pas su assez de gré à quelques raisons supérieures du temps de cette espèce de résistance contre l'affaiblissement de l'unité souveraine. Un poëte ecclésiastique laissait échapper sa plainte éloquente à ce sujet : « Un bel Empire florissait sous un brillant diadème ; il n'y avait qu'un prince et qu'un peuple ; toutes les villes avaient des juges et des lois. Le zèle des prêtres était entretenu par des conciles fréquents ; les jeunes gens relisaient sans cesse les livres saints, et l'esprit des enfants se formait à l'étude des lettres. L'amour d'un côté, de l'autre la crainte maintenaient partout le bon accord. Aussi la nation Franque brillait-elle aux yeux du monde entier..... Déchue maintenant, cette grande puissance a perdu à la fois son éclat et le nom d'Empire ; le royaume naguère si bien uni est divisé en trois lots [1] ; il n'y a plus personne qu'on puisse regarder comme empereur ; au lieu de roi on voit un roitelet, et au lieu de royaume, un morceau de royaume. Le bien général est annulé ; chacun s'occupe de ses intérêts ; on songe à tout, Dieu seul est oublié. Les pasteurs du Seigneur, habitués à se réunir, ne peuvent plus tenir leurs synodes au milieu d'une telle division. Il n'y a plus d'assemblée du peuple, plus de loi ; c'est en vain qu'une ambassade arriverait là où il n'y a point de cour. Que vont devenir les peuples voisins du Danube, du Rhin, du Rhône, de la Loire et du Pô ? Tous anciennement unis par les liens de la concorde, maintenant que l'alliance est rompue, seront tourmentés par de tristes dissensions. De quelle fin la colère de Dieu fera-t-elle suivre tous ces maux ? A peine est-il quelqu'un qui y songe avec effroi, qui médite sur ce qui se passe et s'en afflige : on se réjouit plutôt du déchirement de l'Empire, et l'on

[1] Le poëte parle du partage qui fut fait de l'empire après la bataille de Fontenay.

appelle paix un ordre de choses qui n'offre aucun des biens de la paix [1]. »

Ainsi gémissait le diacre de Lyon sur la perte de l'unité souveraine, et il exprimait sans doute une douleur commune à beaucoup d'autres âmes contemporaines. Mais M. Thierry, avec cette philosophie qui se met à mille ans des événements et des hommes pour les apprécier, dit à cela que « quelques esprits, *assez éclairés* pour l'époque, mais incapables de connaître la nécessité des réactions politiques, et qui croyaient que les nations ne pouvaient survivre à la monarchie, furent saisis d'une profonde tristesse, et désespérèrent de tout, parce qu'il y avait trois royaumes au lieu d'un. »

C'est singulièrement atténuer l'éloquence du poëte, et aussi méconnaître la terrible vérité de ses pressentiments. M. Thierry ne la vérifie-t-il pas ensuite lui-même par l'histoire?

« L'impulsion une fois donnée, dit-il immédiatement après la citation du poëte, pour la séparation des différents intérêts nationaux, le mouvement des masses ne s'arrête pas; et quand il n'y eut plus d'empire, commença le démembrement des royaumes où se trouvaient associées ensemble des populations diverses d'origine et de langage [2]. »

M. Thierry veut faire entendre que la division allait constituer les nationalités distinctes en Europe; et cela est vrai, je l'ai dit moi-même des États Germains et Italiques, mais non point assurément de la monarchie de France, qui avait en elle-même son élément de force et de vie.

Un autre historien contemporain a vu la chose sous un jour meilleur. « On rejette comme puériles, dit M. Buchez, les nombreuses plaintes qu'inspira aux poëtes de l'Église cette triste guerre; elles étaient justes cependant. L'Église, placée au sommet de l'œuvre de civilisation, voyait de plus

[1] Collect. des *Hist. de France.* — Florus, diacre de Lyon, plainte sur la division de l'empire.
[2] Lettre X.

haut que les princes temporels. Elle n'avait qu'un appui, la France, et elle craignait de le perdre. Et ne fut-elle pas en effet, plus tard, et par une conséquence forcée des événements, mise à deux doigts de sa ruine [1] ? »

Il était donc utile que, dans l'affaiblissement de la royauté et dans la transformation politique du gouvernement, l'idée de l'unité fût rendue présente aux peuples ; et malgré la part que les pontifes de l'Église durent prendre à l'anarchie, l'Église même perpétuait cette idée, non pas seulement par l'exemple de sa constitution divine, mais aussi par l'esprit de son enseignement et par l'habitude d'élever la pensée des hommes aux hautes notions de l'autorité.

Sous ce point de vue, l'établissement de l'EMPIRE, établissement purement ecclésiastique ou chrétien, servit puissamment à perpétuer ou à raviver en Europe l'idée morale de la souveraineté proprement dite ; car, tandis que la division de la puissance tendait à établir le droit de l'homme sur l'homme, la suprématie morale de l'EMPIRE, due à l'intervention directe du pontificat Romain, écartait toute idée de force matérielle, et rendait au droit sa nature morale et sainte.

Ceci n'a point été assez remarqué dans l'histoire. Les philosophes matérialistes n'ont vu dans l'EMPIRE institué par les papes, qu'une usurpation ; et c'était au contraire une défense admirable de la société. Le saint Empire Romain fut une protestation contre le droit de la force.

On a cherché s'il constituait une prééminence de fait sur les autres royautés ; mais en ne l'acceptant que comme une suprématie morale, il est plus merveilleux encore, car il dégage la politique de l'exercice brutal de la domination, et c'était là un grand office de l'Église de montrer aux peuples une image et une personnification du droit, lorsque le droit semblait partout défaillir, et qu'il ne restait pour toute loi de l'ordre que la servitude de l'homme.

[1] Introd. à l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*.

« Il paraît convenable et juste, disait le chroniqueur Raoul Glaber, au début du onzième siècle, et c'est une mesure nécessaire aussi pour la conservation de la paix, qu'aucun prince n'ose saisir avidement le sceptre de l'Empire Romain, et ne puisse usurper le titre ou le pouvoir d'empereur, si le pape de l'Église Romaine ne l'a choisi d'avance, comme digne, par l'innocence de ses mœurs, de commander à la république, et ne lui a remis entre les mains les insignes de l'empire [1]. »

Ainsi l'idée morale de l'autorité survivait, grâce à l'Église, et la domination de la pure force devait tôt ou tard être vaincue.

Ici la curiosité redemande encore comment donc la race de Charlemagne laissa altérer en ses mains cette puissance d'unité morale, qu'elle avait reçue si grande et si resplendissante, et qui semblait survivre même à l'anarchie. Mais l'histoire toute seule n'a-t-elle pas déjà suffisamment expliqué cette décadence?

Ajoutons quelques remarques.

On croit suffire à tout en accusant le défaut de génie. Mais quand le génie manque aux hommes ou aux races, il ne manque point aux nations. C'est la nation de France qu'il faut accuser tout entière, si elle s'est laissé jeter hors de ses lois naturelles d'ordre et d'unité. Cette grande philosophie faite après coup sur la marche des temps, ces griefs solennels jetés contre des rois qui n'ont pas su faire mouvoir leurs siècles, tout cela n'est point historique et

[1] Liv. I. Le chroniqueur ajoute : « Quoique l'insigne de la dignité impériale eût déjà reçu différentes formes, le vénérable pape Benoît en fit faire un dont la figure était entièrement allégorique. On façonna, par son ordre, une pomme d'or entourée de quatre côtés des pierres les plus précieuses, et surmontée d'une croix d'or. Elle représentait ainsi la figure du monde, qu'on nous peint en effet sous la forme d'un globe; on voulait par là que le prince de l'empire terrestre, en jetant les yeux sur cet emblème, n'oubliât jamais que soit en gouvernant, soit en combattant, il devait toujours se montrer digne d'être protégé par l'étendard de la croix vivifiante, et ces pierres diverses qui servaient d'ornements apprenaient aussi aux princes que le souverain pouvoir doit être relevé par une foule de vertus. »

n'est point expérimental. Les rois ne sont pas toujours les plus forts contre le penchant des peuples, et il y a aussi une harmonie générale dans l'humanité, où entrent les vicissitudes et les catastrophes, aussi bien que les grands règnes et les glorieuses dynasties.

D'ailleurs, la race de Charlemagne ne fut point vulgaire; mais les réactions d'une société battue par des passions de toute sorte, mêlées ensemble, l'emportèrent dans leurs conflits.

M. Augustin Thierry, qu'on regrette d'avoir à contredire, suppose que cette race ne périt que parce qu'elle était *toute germanique*, et que « se rattachant par le lien des souvenirs et les affections de parenté aux pays de langue tudesque, elle ne pouvait être regardée par les Français que comme un obstacle à la séparation sur laquelle venait de se fonder leur existence indépendante [1]. »

C'est là une prodigieuse altération des faits de l'histoire. Nous avons vu que Pepin et Charlemagne avaient été l'un et l'autre l'expression d'une réaction formidable contre l'anarchie franque, bien qu'issus eux-mêmes politiquement de cette anarchie. Les affections tudesques n'eussent pu prévaloir sur les habitudes chrétiennes, et outre que l'origine germaine est indécise dans l'histoire, l'intérêt gaulois l'eût bientôt maîtrisée!

Ce fut aussi sous cette impulsion nationale que cette race se laissa pencher vers une réaction précisément contraire à celle qu'on indique dans les remarques contemporaines, et elle ne faisait que subir une loi qui eût été plus forte que sa volonté même. Qui n'a vu, dès la mort de Charlemagne, les représailles franques éclater? Louis le Pieux, admirable roi malgré sa faiblesse et sans doute aussi malgré ses malheurs, fut vaincu par elles, et tout autre roi l'eût été de même, à moins qu'il n'eût hérité de la forte épée de Charlemagne.

M. Augustin Thierry veut à toute force que la séparation de l'empire, après la bataille de Fontenay, ait été dès lors

[1] Lettre XII.

acceptée par le pressentiment public comme point de départ des grandes nationalités européennes. Mais les *Français* au moins ne gagnaient rien à cette division, et c'est une puérilité philosophique de les montrer ardents à repousser la race régnante, comme obstacle à leur indépendance. M. Thierry met le *peuple* même pour quelque chose dans ces antipathies. « La physionomie étrangère de la dynastie blessait le peuple ! » dit-il. Ici ce n'est plus l'historien qui parle, c'est l'écrivain touché par quelqu'une des passions d'un siècle tout différent. Et aussi ma plume s'arrête, car le présent ouvrage n'est point ouvert à la polémique des partis contemporains.

Disons, pour la vérité de l'histoire, que dans cette immense transformation de la nation française le peuple, proprement dit, ne paraît point, ou paraît à peine; tout se concentre dans les dominations partielles et égoïstes qui se sont mises en face de la royauté. Sous la première race, les évêques étaient les hommes du peuple, et par eux le peuple avait sa représentation et sa liberté. Sous la deuxième race, la plupart des évêques ont fini par se faire seigneurs, et le peuple n'a plus guère de défenseurs, il n'a que des maîtres. Il ne sera pas dit cependant que l'esprit chrétien s'est retiré de l'antique société gauloise, si puissante par le Catholicisme. Il vit dans les monastères, et là le peuple trouve encore des asiles d'où sa pensée, mûrie aux études pieuses comme aux recherches des sciences et aux travaux des arts, se porte vers des temps meilleurs. Mais quant à son action présente, elle est nulle; il gémit sous le poids de l'anarchie, et quand toute la liberté de son intelligence survivrait à ses douleurs, il ne saurait encore distinguer entre les pouvoirs qui l'oppressent, quel est celui qui lui sera le moins étranger, car tous lui sont également ennemis.

Ce qui reste vrai, au travers de toutes les exagérations de nos jugements contemporains, c'est que l'instinct de la royauté avait été, dès le commencement, gaulois ou populaire, et il semble donc que le peuple eût dû s'attacher naturellement à cette force de protection contre les

dominations partielles qui tendaient à s'établir. Mais l'esprit de résistance au pouvoir suprême est naturel aussi, et les ambitions privées ne manquent point de faveur, lorsqu'elles s'élèvent sur la ruine de la puissance souveraine.

Ainsi tout fut mêlé, et tous les instincts furent confus.

La royauté, atteinte dans son existence, songea tout au plus à se défendre. Elle était partie de Charlemagne, ayant pour but politique d'élever le peuple par la communication des lumières d'abord, des honneurs ensuite; mais, dès que cette alliance est rompue, le peuple va d'un côté, la royauté de l'autre; le peuple à la servitude, la royauté à la ruine. En France, c'est la destinée de ces deux grands éléments de l'ordre, de vivre ensemble ou de périr isolés.

Saisissons le moment où semble se révéler la déviation de la royauté.

Nous avons vu le soin singulier que les rois Charles le Chauve et Louis, son frère, en se jurant fidélité et amitié en présence de leurs armées Germaine et Gauloise, mirent à employer alternativement la langue tudesque et la langue romane, comme pour s'identifier par là même avec les peuples qui leur obéissaient. C'était là un grand hommage rendu à la liberté nationale, et qui attestait que la monarchie, telle que l'avait conçue Charlemagne, vivait encore. C'était en l'année 843, soixante ans après le développement complet du système politique de ce grand homme. Ainsi la physionomie de la dynastie était loin d'être germanique ou étrangère, et elle ne pouvait du moins alors blesser le peuple.

Ce n'est que cent ans plus tard que l'altération est sensible. En 948, à Ingelheim, où se traita la grande question de l'usurpation de l'archevêché de Reims, lorsqu'on eut lu les lettres du pontife romain, qui intervenait hautement par son légat, l'évêque Marin, il fallut, dit Frodoart, les relire et les *interpréter en langue tudesque, à cause des deux rois*, Othon et Louis, qui étaient présents. Ainsi Louis, qu'on appelait d'Outre-Mer, était passé par la langue aux coutumes germaines, et le signe gaulois avait disparu de la royauté.

Et sans doute ce mouvement de déviation de la monarchie de Charlemagne ne s'était pas fait par un calcul soudain et prémédité ; il fut comme un résultat progressif de la réaction des grands et des seigneurs, maîtres du sol et du peuple. Dans la division extrême de l'autorité, la royauté, se trouvant comme isolée, se rejeta vers son ancien point de départ. La terre gauloise lui échappait ; les évêques, autrefois les représentants de la nationalité, se séparaient d'elle : tout lui manqua, et elle finit par se manquer à elle-même. Dans ces sortes d'accidents, où le génie semble n'avoir point de part, je ne m'étonne pas que la philosophie humaine s'obstine à voir je ne sais quelle force d'entraînement qu'elle appelle du nom de fatalité. Toutefois, cette espèce de prédestination désespérée disparaît dans la philosophie, qui embrasse la généralité des faits sociaux et des révolutions de l'humanité.

Allons à d'autres vues. La grande fusion des Francs et des Gaulois ne pouvait se faire sans de longs efforts; l'Église en montra l'élément dans son principe d'unité, et Charlemagne, le roi de l'Église, le mit en action d'une façon merveilleuse dans sa monarchie universelle. Mais les passions des hommes ne furent pas pour cela extirpées; elles se mirent en bataille contre cette constitution, où la loi suprême du commandement établissait l'égalité de l'obéissance. Le système féodal ne fut autre chose qu'une réaction contre l'empire.

Non point qu'il lui fût donné d'arracher des entrailles de l'Europe le germe de civilisation catholique que le génie de Charlemagne y avait déposé. Les déchirements de sa race eurent pour résultat singulier de le féconder au contraire, mais en donnant naissance à des nationalités distinctes que le grand homme n'avait pas prévues. Ainsi la race de Charlemagne, par sa faiblesse même, eut sa part dans la constitution générale des Etats modernes; et quant à sa mission dans les Gaules, ce fut une mission de passage, dans laquelle les derniers ressouvenirs de la conquête allèrent s'atténuant et disparaissant par les transformations graduelles des tyrannies nouvelles, jusqu'à ce que

la monarchie nationale pût naître et s'affermir définitivement, et embrasser sous un même sceptre toutes les pensées de liberté, de bien-être et de gloire.

Les publicistes ont expliqué ce passage en des termes précis et techniques qu'il ne faut point négliger sans doute. Écoutons Montesquieu.

« L'hérédité des fiefs et l'établissement général des arrière-fiefs éteignirent le gouvernement politique et formèrent le gouvernement féodal. Au lieu de cette multitude innombrable de vassaux que les rois avaient eus, ils n'en eurent plus que quelques-uns dont les autres dépendirent. Les rois n'eurent presque plus d'autorité directe : un pouvoir qui devait passer par tant d'autres pouvoirs et par de si grands pouvoirs, s'arrêta ou se perdit avant d'arriver à son terme. De si grands vassaux n'obéisent plus, et ils se servirent même de leurs arrière-vassaux pour ne plus obéir. Les rois, privés de leurs domaines, réduits aux villes de Reims et de Laon, restèrent à leur merci; l'arbre étendit au loin ses branches, la tête se sécha. Le royaume se trouva sans domaine, comme est aujourd'hui l'empire ; on donna la couronne à un des plus puissants vassaux[1]. »

Mais cette manière d'analyser les temps, tout admirable qu'elle peut être par sa précision, ne les découvre pas dans leurs tendances intimes.

Bien que le peuple, dans cette période d'un siècle et demi d'anarchie, eût perdu son action formelle dans la politique, son génie ou son instinct de peuple n'était pas totalement éteint; et lorsqu'il vit au-dessus de sa tête de grands noms se légitimer par la vaillance, apparemment la popularité se réveilla, et il se trouva alors, comme toujours, de la gloire pour les gardiens de la patrie.

Ainsi l'intérêt public s'attacha à la race de Robert le Fort, qu'on vit prédestiné à sauver la nationalité gallo-franque, en opposant son épée aux invasions normandes, en protégeant la cité de Paris, ses temples et ses saints populaires, et disputant à la barbarie tout ce qu'il fut pos-

[1] *Esp. des Lois*. Liv. XXXI, ch. 32.

sible encore de sauver, au milieu de l'anarchie qui dévorait la nation entière.

C'est par là que cette race monta au trône, et tout l'y appelait, non pas seulement une combinaison de vassaux intéressés plutôt à ne l'y point laisser arriver, à cause de la liberté que leurs tyrannies trouvaient sous un sceptre demi-rompu, mais le mouvement naturel des choses, la réalité de la suprématie déjà exercée par la gloire, la faveur de la nation, et enfin le penchant de l'Église, fatiguée de la faiblesse du pouvoir et du désordre de l'obéissance.

Souvent on a jugé avec défaveur l'avénement de Hugues Capet; et c'est apparemment pour diminuer l'odieux qui, dans tous les temps, et même dans les temps sans foi, s'attache à ce triste nom d'usurpateur, que quelques historiens apologistes ont inventé une certaine théorie d'hérédité qui n'aurait été, dit-on, sous la deuxième race, qu'un droit d'élection renfermé dans le cercle de la famille régnante [1], comme si l'invasion d'une famille nouvelle eût cessé par là d'être une violation du droit.

Il est beaucoup plus simple d'écarter les systèmes et de s'en tenir aux exposés de l'histoire.

L'avénement de la troisième race fut un déplacement d'autorité imposé par la situation générale de la société française. Ce ne fut point une violence personnelle; ce ne fut point un rapt. Ce ne fut rien de semblable à ces faits soudains qu'on a vus dans la suite des temps, au moyen desquels une conspiration, lente ou soudaine, savante ou fortuite, se met violemment en possession du pouvoir suprême. Depuis cent ans, le changement était fait dans les mœurs, dans les idées, dans les besoins; la famille régnante l'avait subi, et même elle l'avait consacré par un partage convenu d'autorité, comme on le vit sous le roi Eudes. La couronne brillait encore au front des descendants de Pepin; mais leur sceptre était à terre. La puissance était nulle, ou elle était en d'autres mains; et cependant la société ne pouvait vivre dans cette absence

[1] Voyez la savante préface de l'hist. du P. Daniel.

de pouvoir; et lorsque l'instinct de conservation se réveilla, par une impulsion naturelle, il alla droit à la race qui était forte, et qui par là annonçait la protection et le salut. L'avénement de Hugues Capet fut l'œuvre de la nation en masse; il remplit le vide qui s'était fait au cœur de la monarchie. Pour avoir le courage de flétrir ce grand fait historique du nom d'usurpation, il faudrait prononcer que la France devait se dévouer à toujours aux tyrannies, et qu'étant arrivée aux derniers maux de l'anarchie, son devoir était d'y périr.

La Providence n'a pas condamné les peuples à de si fatales vertus; mais, en légitimant les transformations sociales, elle n'a pas non plus ôté la flétrissure qui s'attache aux crimes politiques. Dans les révolutions qu'explique l'histoire, il peut se mêler des accidents qu'elle ne saurait justifier; c'est tout ce qu'il faut à la morale humaine.

Parce que l'histoire n'aura point assimilé l'avénement de la troisième race à une usurpation, elle ne perdra point pour cela le droit de jeter une éternelle souillure au front des usurpateurs.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.